GOVERNMENT OF INDIA
ARCHÆOLOGICAL SURVEY OF INDIA
ARCHÆOLOGICAL
LIBRARY

ACCESSION NO. 25705
CALL No. 913.005/R.A.

D.G.A. 79

OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF GEOLOGY
Library Regd No
INDIA.

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-DÉCEMBRE 1907

OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
Library Regd No
INDIA.

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

25705

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME X

JUILLET-DÉCEMBRE 1907

913.005
R. A.

OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
A184
Library Reg. No
INDIA.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1907

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY, NEW DELHI.
Acc. No. 25705
Date..... 8.2.57
Call No. 913.005/R.A.

L'ARCHITECTURE DES ABBASSIDES

AU IXe SIÈCLE

VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE A SAMARA, DANS LE BASSIN DU TIGRE

PLANCHES V-X

Ayant été amené, à la suite d'études sur l'architecture byzantine et l'architecture hindoue, à rechercher les caractères principaux de l'architecture musulmane au temps des premiers Abbassides, je me décidai, après un voyage archéologique en Birmanie, à me rendre en Mésopotamie par Bombay et Bassorah et à rallier la Méditerranée en remontant les vallées du Tigre et de l'Euphrate. Parti de Marseille le 19 décembre 1906, j'étais de retour en France le 14 mai 1907.

Je ne parlerai dans la présente note que de Samara, à 90 kilomètres au nord de Bagdad, dont les ruines célèbres, mais non encore relevées, renferment, ainsi que Racca sur l'Euphrate, les seuls vestiges encore existants des monuments abbassides des VIIIe et IXe siècles de notre ère. La ville de Samara, ou plutôt les villes de Samara, auraient été construites, d'après les auteurs arabes, dans le premier tiers du IXe siècle et abandonnées définitivement vers 875. Leurs restes constituent donc une mine de documents d'autant plus précieux que toutes les autres cités abbassides ont été détruites à plusieurs reprises par les invasions mongoles et les guerres intestines et que, de ce fait, tous leurs monuments anciens ont disparu.

L'influence de l'art des premiers Abbassides sur l'art musulman en général a été considérable. C'est à cet art que l'on doit le plan et les dispositions des premières mosquées ou palais

imités de palais arsacides, la diffusion de l'arcade persane, des arcs multilobés et, très probablement, l'emploi systématique des

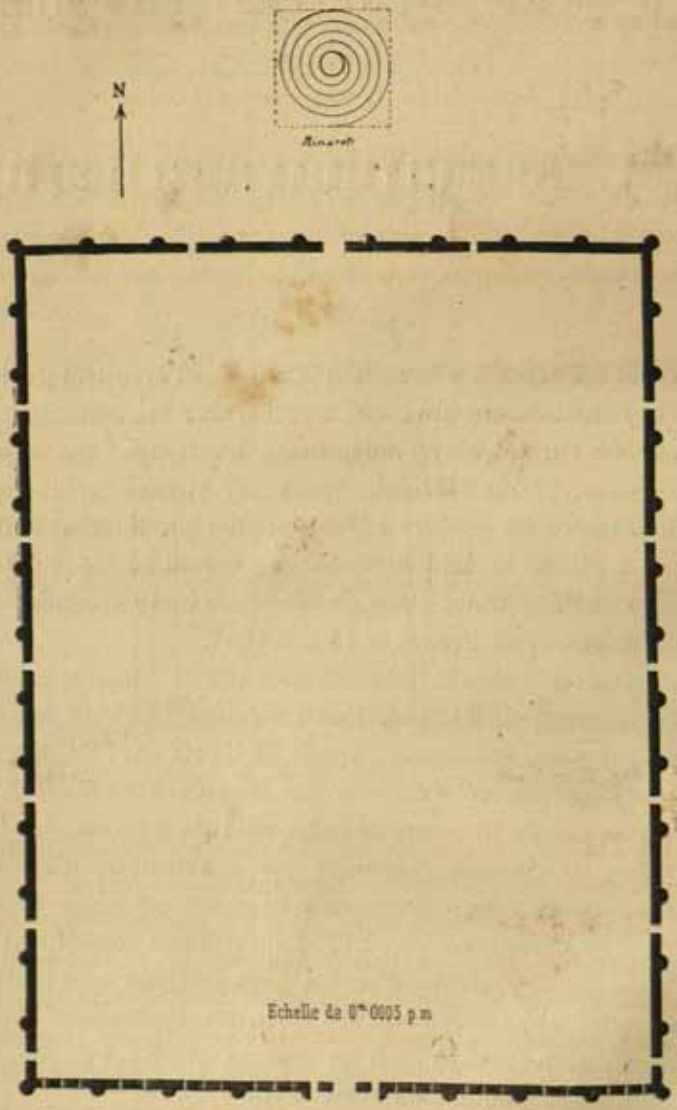

Fig. 1. — Mosquée de Samara.

loggias et les ornements alvéolés qui ont donné naissance aux stalactites au début du XIIe siècle.

Nous ne parlerons pas ici de Bagdad, dont les monuments les plus anciens, sauf le tombeau de Zobeide qui a été entièrement refait au XVIIIe siècle, sont tous postérieurs au XIe siècle.

I. — Ancienne mosquée de Samara.

Cette mosquée (pl. V-VI, fig. 1-4) se trouve à quelques centaines de mètres au nord de la Samara moderne. Elle est complètement abandonnée, a perdu tous ses piliers et ne comprend plus, actuellement, qu'un minaret de forme héliçoïdale, rappe-

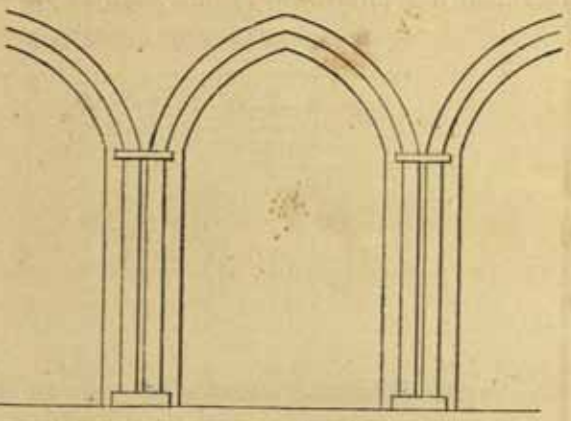

Fig. 2. — Mosquée de Samara. Niches de la partie supérieure.

lant les Zigurats chaldéens, et une enceinte rectangulaire, en briques, assez bien conservée. Le minaret est isolé et se dresse à 30 mètres de l'enceinte nord; il a 15 mètres de rayon à sa base et environ 50 à 55 mètres de hauteur (pl. V, 1 et 2; pl. VI, 1). Le soubassement, aujourd'hui assez informe et se terminant en glacis, était probablement carré autrefois; nos mesures se rapportent à la première spirale, et non au soubassement. Le sixième étage de la tour se termine par un kiosque à base hexagonale orné de niches à ogive et à pilastre (fig. 2). Il était surmonté d'une calotte sphérique dont on aperçoit encore l'amorce. L'une des niches est ouverte et fait face à l'enceinte nord. La

rampe héliçoïdale permet encore d'atteindre le sommet du minaret ; mais il ne faut pas être sujet au vertige.

L'enceinte de la mosquée, qui a 220 mètres de long sur 168 mètres de large, est assez bien conservée. Elle est surtout remarquable par les demi-tours qui la soutiennent à l'extérieur en guise de contreforts, par l'ornementation, en forme de demi-sphère creuse, qui court sur le sommet des murs extérieurs, enfin par les fenêtres multilobées de la façade intérieure du côté sud (fig. 3). Il n'existe plus aucun pilier à l'intérieur : toutes les briques en ont été enlevées par les habitants de Samara. L'emplacement des piliers est encore indiqué par des trous en

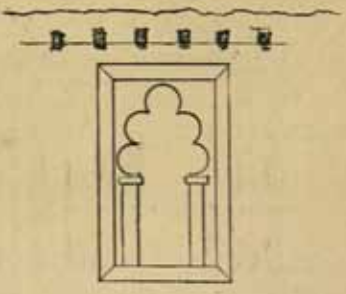

Fig. 3. — Mosquée de Samara. Fenêtres du côté sud, vues de l'intérieur.

entonnoir ; mais l'ensemble en est confus et il est bien difficile actuellement d'en préciser le nombre. Nous pensons que la cour intérieure présentait peut-être cinq ou six rangées de piliers du côté sud et deux ou trois rangées sur chacun des autres côtés ; mais c'est là une appréciation très hypothétique. Le chiffre exact ne pourra être déterminé qu'à la suite de fouilles, d'ailleurs faciles à exécuter. Ces piliers à arcades, probablement semblables à ceux d'Aboudolaf dont nous donnons plus loin des photographies, étaient couverts d'un plafond plat, en bois, dont on distingue encore fort bien la trace sur les murs intérieurs. Les rangées de piliers correspondaient sans doute aux contreforts extérieurs du mur d'enceinte.

Le mur sud était percé dans sa partie centrale de trois portes à ogives persanes, malheureusement très ruinées (fig. 4). La porte du milieu, plus grande que les deux portes latérales, est encore encadrée à l'intérieur de rainures, comme dans les mosquées actuelles de style persan ; mais tout le stuc est tombé. La rainure servait, sans doute, de support à une inscription koufique sur stuc ou bois. En tous les cas, on ne rencontre

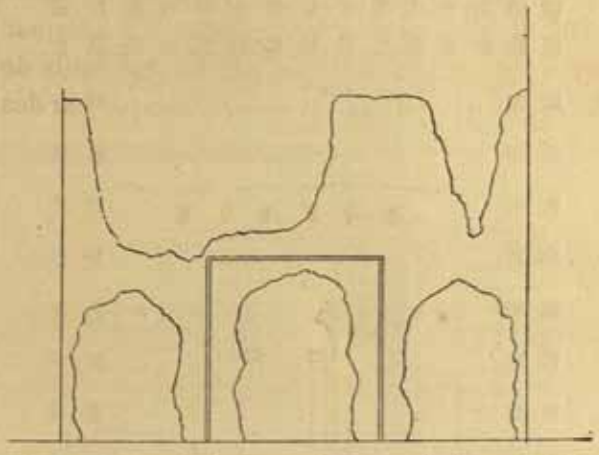

Fig. 4. — Mosquée de Samara. Portes centrales ou Mirhab. Côté sud, vu de l'intérieur.

aucune trace de faïences, pas plus que d'inscriptions. Ces ouvertures correspondaient peut-être au Mirhab.

Il existe onze fenêtres de chaque côté de la porte sur le mur sud, soit en tout vingt-deux fenêtres. Ces fenêtres sont multilobées du côté de la cour (fig. 3), mais elles présentent à l'extérieur l'aspect de simples meurtrières sans ornementation. Le plafond commençait immédiatement au-dessus des fenêtres et faisait le tour de l'enceinte intérieure. Il y avait deux fenêtres rectangulaires sans ornement sur les côtés est et ouest de l'enceinte près de la jonction de la face sud.

J'ai indiqué, dans mon plan (fig. 1) des portes et des poternes. En réalité, les poternes seules existent d'une façon certaine; quant aux portes, il est fort possible que j'aie appelé de ce nom des

brèches produites par des éboulements. On peut s'en rendre compte sur la photographie de la face ouest (pl. V, 1). Les ébou-

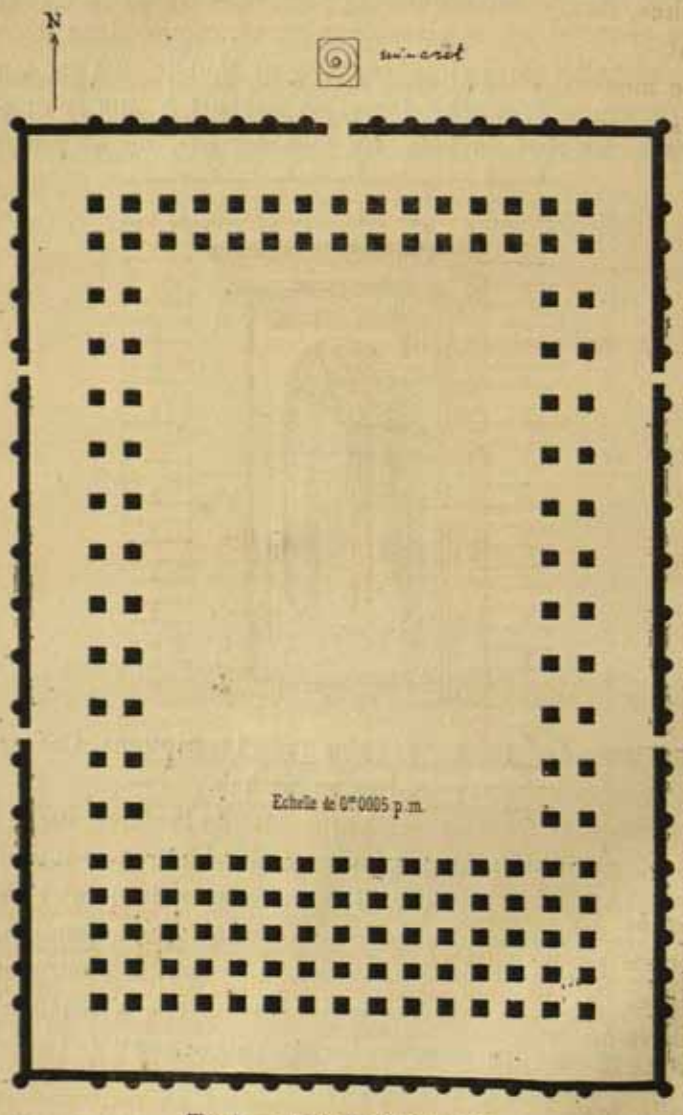

Fig. 5. — Mosquée d'Aboudolaf.

lements étaient provoqués par la présence de grandes rainures servant de gouttières. J'ai mis le même nombre d'ouvertures sur

la face est, parce que mes notes mentionnent une symétrie absolue, mais je fais mes réserves sur la symétrie des grandes brèches, mes souvenirs manquant un peu de précision sur ce point.

Le monument de Samara était-il un palais ou une mosquée? Nous pensons, conformément à la tradition, que c'était une

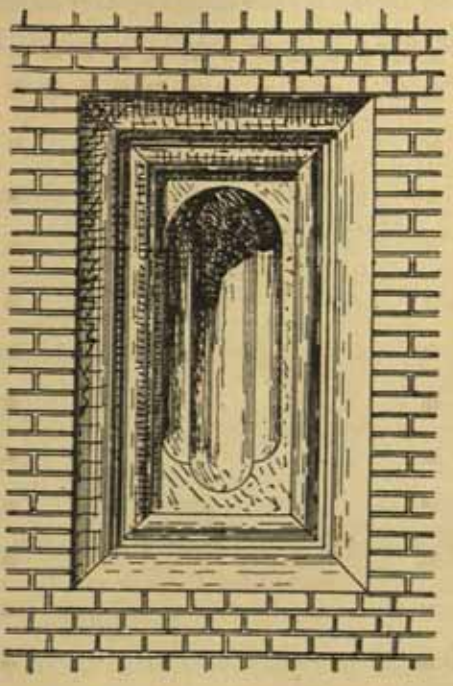

Fig. 6. — Niches des piliers du sud.

mosquée. La présence de la grande porte centrale sur le côté sud n'est pas un obstacle absolu à la destination religieuse de l'édifice. M. Herz nous a signalé, en effet, des mosquées du Caire où des portes ont existé sur la face même du Mirhab. M. Pognon, l'assyriologue bien connu, dont la compétence en pareille matière est indiscutable, estime au contraire que la mosquée de Samara était un palais d'El Moutawakkil. Il fonde son opinion sur les dires des historiens arabes et sur la tradition qui différerait, dans ce cas, de celle qui nous a été rapportée.

Nous retrouverons, au château d'El Aschick, les demi-tours servant de contreforts et les niches multilobées qui semblent décidément constituer une des caractéristiques de l'architecture abbasside du IXe siècle.

Les niches multilobées se rencontrent également à Racca sur le pan de mur de façade qui subsiste encore.

Les niches en retrait forment, du reste, le motif principal de l'ornementation des façades et des murs, comme à Ctésiphon et chez les Sassanides.

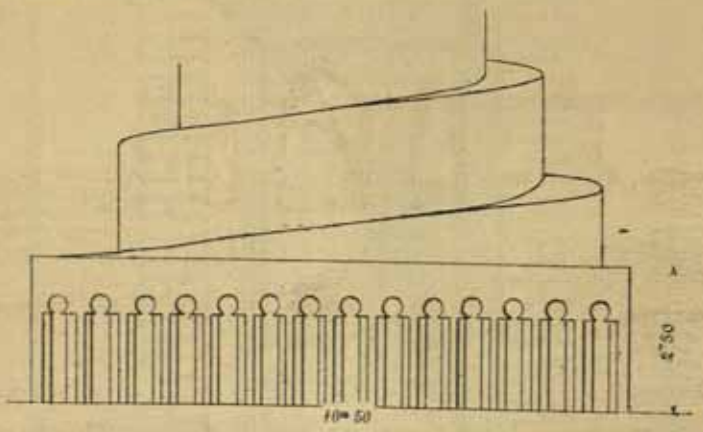

Fig. 7. — Minaret d'Aboudolaf. Niches de la base.

II. — Mosquée d'Aboudolaf.

La mosquée d'Aboudolaf n'a jamais été décrite jusqu'ici[1]. Elle se trouve à quinze kilomètres environ au nord de Samara, en plein désert, sur la rive gauche du Tigre, au milieu d'immenses champs de ruines (pl. VII, VIII). Elle comprend, ainsi que l'ancienne mosquée de Samara, un mur d'enceinte en briques, flanqué de demi-tours rondes formant contreforts, et un minaret héliçoidal rappelant les anciens Zigurats. Elle a conservé presque tous ses piliers (fig. 5 et pl. VII).

1. Elle a été visitée en 1891 par M. Pognon, consul général, et tout récemment, paraît-il, par un des membres de la Mission allemande de Babylone. Elle m'avait été signalée par M. Chavanis, ingénieur en chef du vilayet de Bagdad.

L'enceinte extérieure, construite en briques mal cuites, a presque entièrement disparu; il en reste cependant quelques vestiges qui permettent de constater qu'elle était pourvue des contreforts dont je viens de parler. Il m'a semblé qu'il y avait une tour par pilier; mais le nombre de tours ne pourra être établi d'une façon certaine que si l'on se décide à faire des fouilles. Des traces de poutres se voient encore au sommet des piliers extérieurs; il existait donc un plafond entre la dernière ligne des

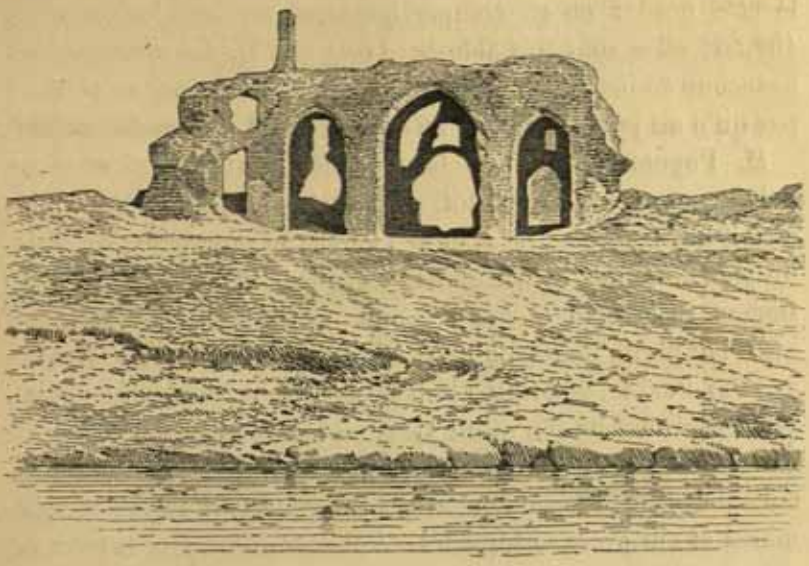

Fig. 8. — Ruine du Dar el Khalif (IXe siècle), dite *Ctésiphon des Arabes*. Façade ouest.

piliers et le mur d'enceinte. Toutefois, la portée des poutres, dans ce cas, paraît excessive; peut-être n'y avait-il qu'un auvent. Mon plan sommaire (fig. 5) manque d'exactitude en certaines parties, des mesures ayant été égarées. Les seuls chiffres certains sont : la longueur des côtés de la cour intérieure, 108 mètres sur 158 mètres; le nombre des piliers, 13; la distance du mur d'enceinte à la dernière ligne de piliers du côté sud, 15m,80; les dimensions du minaret, 12m,50 sur 10m,80 et sa distance de l'enceinte, 9m,50.

Les arcades sont de forme persane, avec niches à plein cintre sur les piliers du Sud (fig. 6). Le minaret héliçoïdal est relégué, ainsi que nous venons de le dire, à l'extérieur de l'enceinte, du côté opposé au Mirhab, comme à Samara et à la mosquée de Touloun au Caire (pl. VIII, 2).

Le sommet du minaret est tombé, mais le soubassement a conservé sa forme; il est rectangulaire et a une hauteur d'environ $2^{m},50$. Il est creusé de niches étroites qui existent encore sur le côté nord : on en compte quatorze sur une longueur de $10^{m},50$; elles sont très abîmées (voir fig. 7). Ce minaret était beaucoup moins important que celui de Samara; nous ne pensons pas qu'il ait jamais dépassé 20 mètres ou 30 mètres de hauteur.

M. Pognon estime que la mosquée d'Aboudolaf était un palais; nous croyons plutôt, conformément à la tradition, que c'était une mosquée. Le plan de l'édifice se rapproche, du reste, du plan de toutes les anciennes mosquées, Amrou El Touloun, Damas. Si la grande cour à arcades que nous venons d'étudier avait fait partie d'un palais à titre de salle des Fêtes ou de salle des Pas Perdus, il aurait existé, dans son voisinage immédiat, des restes d'habitation ayant servi au harem ou au seraï. Or, il n'existe rien de ce genre. On sait, du reste, que les palais orientaux sont généralement construits en matériaux légers et éphémères et ont presque toujours été abandonnés après la mort du prince qui les habitait. Toutefois la question reste controversée.

A cinq kilomètres plus au sud, sur la route de Samara, on rencontre une autre enceinte avec contreforts en demi-tours, en briques crues, dans le genre de El-Aschick; cette enceinte avait indubitablement une destination profane, mais il n'existe plus rien à l'intérieur.

Les mosquées de Samara et d'Aboudolaf se complètent l'une l'autre et permettent de se faire une idée assez exacte de l'ancienne mosquée abbasside, dont la mosquée de Touloun au Caire est une sorte de copie encore debout.

III. — Dar el Khalif

(dit *Le Ctésiphon des Arabes*).

On appelle ainsi les ruines d'un ancien palais arabe en briques, situé sur la rive gauche du Tigre à cinq kilomètres au nord de Samara. Il ne subsiste que trois voûtes, ouvertes vers l'Ouest, qui constituaient certainement des salles de réception. Les amorces des deux autres salles se distinguent à droite et à gauche du groupe des trois voûtes principales; les autres parties du palais ont servi de carrière aux habitants du Samara moderne et n'ont

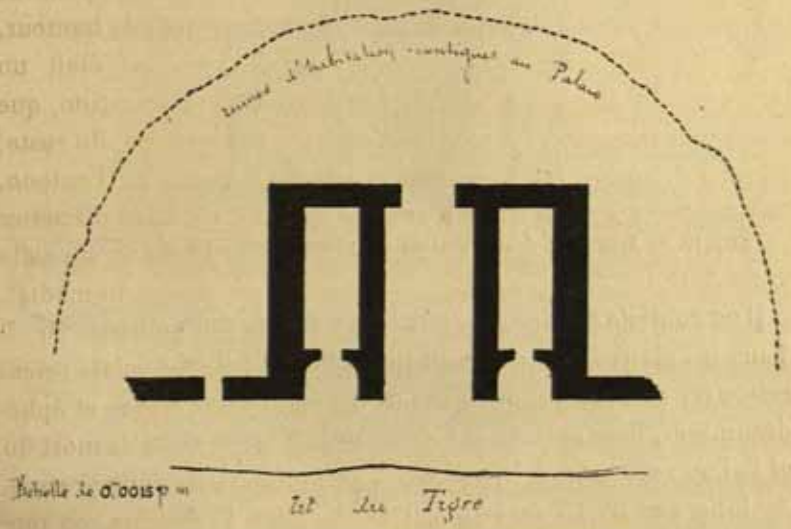

Fig. 9. — Salle des Fêtes du Dar el Khalif.

plus aucune forme appréciable. Ce sont des amas de décombres (voir fig. 8 et 9).

La voûte centrale a 13 mètres de hauteur, 16^m,80 de longueur et 8 mètres de large; elle est ogivale comme les deux voûtes annexes. Le tout était surmonté d'un étage, simplement ornemental, croyons-nous, dont il subsiste encore un pan de mur de 1 mètre d'épaisseur.

Des encastrements de poutres se remarquent à la naissance de

la voûte principale; peut-être ont-ils servi à l'établissement des échafaudages au moment de la construction de l'édifice. La paroi du fond de la voûte centrale est percée d'une porte et d'une fenêtre. Chacune des salles voisines comprend deux pièces. La première, ouverte à l'Ouest, de 5 mètres sur 4m,50, est surmontée d'une demi coupole à trompe. La deuxième pièce, qui communique avec la première par une porte ogivale surmontée d'une fenêtre, a 12m,50 de longueur; des trous, formés par l'encastrement des poutres des échafaudages ayant servi à la construction, se remarquent à mi-hauteur.

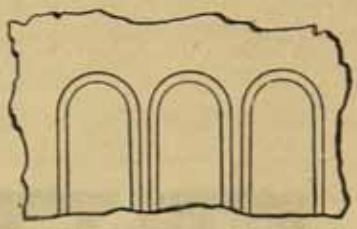

Fig. 10. — Fragment de décoration en plâtre, recueilli à Dar el Khalif.

Il ne subsiste aucune ornementation sur les murs de cet édifice. Tous les plâtres ou stucs sont tombés; mais il serait aisé de les retrouver en donnant quelques coups de pioche dans le sol. Les décombres, bien abrités par les voûtes, n'ont aucune consistance et j'ai pu recueillir, à leur surface, un morceau de plâtre de 0m,30 de long sur 0m,15 de large, orné de trois palmettes plates à plein cintre cernées d'une rainure (fig. 10); ce décor se rencontre encore aujourd'hui dans beaucoup d'édifices musulmans. L'attitude inquiète d'un lieutenant de gendarmerie, qui croyait que je recherchais des trésors, m'a empêché de pousser plus à fond ce modeste simulacre de fouille.

Les salles qui faisaient suite au groupe des trois salles centrales dont nous venons de parler, étaient à deux étages et avaient des fenêtres sur la façade.

Il est hors de doute que l'architecte de ce palais arabe s'est inspiré du fameux palais sassanide de Ctésiphon, qui a produit

une si profonde impression, pendant des siècles, sur l'imagination des Arabes. C'est même cette ressemblance qui a valu au Dar el Khalif son surnom actuel de *Ctésiphon des Arabes*.

IV. — El Gouer.

A 7 ou 8 kilomètres au nord de Samara, sur les bords du Tigre, se trouvent des amas de décombres sur un espace rectangulaire d'une centaine de mètres de côté environ, qui seraient les restes d'un ancien palais arabe. Ce palais faisait face au château d'El Aschick, qui est situé sur la rive droite du fleuve. Il ne reste debout que quelques substructions surplombant un bras du Tigre, à côté d'un moulin pour élever l'eau. Ces décombres offrent le plus grand intérêt; on rencontre, à fleur de terre, des parements de marbre, des débris de stuc et de plâtre, des fragments de bassins de marbre, etc. Il serait aisé, en une seule campagne d'hiver, avec une vingtaine d'ouvriers, de fouiller ces débris peu consistants et de trouver le secret de l'ornementation des premiers palais abbassides (à moins que ce palais n'ait été plutôt parthe ou sassanide). J'ai ramassé à mes pieds, en enfonçant légèrement ma canne dans le sol, des débris fort curieux de marbre et de plâtre coloriés, qui sembleraient indiquer que l'ornementation en palmettes, si commune dans l'art musulman, n'a jamais cessé d'être en usage dans ce pays (fig. 12). Les palmettes sont légèrement creusées. Ces ornements sont purement gréco-romains. En 1901 un petit éboulement mit à jour un tuyau en cuivre de 1 mètre de long. Enfin un Arabe m'a présenté un débris de statuette de marbre, très grossièrement sculptée, qu'il affirmait avoir trouvé à El Gouër. Si le fait est vrai, le château d'El Gouër devrait très probablement être attribué à la période parthe.

Il serait aisé, je crois, d'obtenir du gouvernement turc l'autorisation de faire des fouilles en cet endroit. L'architecte chargé de ce travail pourrait en même temps relever le plan exact des anciennes mosquées de Samara et d'Aboudolaf, du palais Dar el Khalif et du château d'El Aschik, et au besoin pratiquer des

sondages superficiels en ces divers points. La dépense totale ne dépasserait pas 12 à 15.000 francs.

V. — Chateau d'El Aschik.

Le château d'El Aschik est situé sur la rive droite du Tigre, sur une colline que l'on aperçoit de très loin. Il aurait été cons-

Fig. 11. — Vue postérieure du Dar el Khalif.

truit, d'après M. Oppenheim[1], par Gafar el Barnaki, vizir d'Haroun el Raschid. La légende veut que le seigneur qui habitait ce château (El Aschik veut dire : l'Amoureux) ait eu une intrigue avec une fille du sultan, qui demeurait de l'autre côté du Tigre, au palais d'El Maschucka (El Maschucka veut dire : l'aimée). L'amant, bien entendu, passait le Tigre à la nage pendant la nuit, se conformant ainsi aux données de la fable de Hero et Léandre. Mes guides n'ont pu m'indiquer la ruine d'El Maschucka, bien que j'aie remonté la rive droite du Tigre, de ce

1. Oppenheim, *Vom Mittelmeer zum Persichen Golf*, t. II.

côté, pendant plusieurs heures. Je pense qu'il s'agit d'El Gouër, à moins que ce ne soit une des enceintes en briques crues ou mal cuites, flanquées de demi-tours rondes, que j'ai rencontrées sur ma route et qui étaient absolument vides à l'intérieur.

Le château d'El Aschik se compose d'une enceinte en briques de 96 mètres sur 131, flanqué sur chaque face par six demi-tours rondes, pleines, formant contrefort (pl. IX, X; fig. 13). Au milieu de la façade qui regarde le Nord, se trouve un bâtiment de 40 mètres de long sur 15 de profondeur, bâti sur voûtes et débordant sur le fossé. Dans ce bâtiment, très ruiné, était certainement la porte d'entrée. Il est divisé en six pièces parallèles. Un pont-levis établissait très probablement une communication entre ce bâtiment et une construction peu importante dont il ne reste que quelque pans de mur flanqués de tours, formant tête de pont sur le revers nord du fossé.

Les ornements de la façade, en stuc et briques, à droite et à gauche du bâtiment central, n'étaient point symétriques. Signalons la niche multilobée de la partie ouest de cette façade, que l'on rencontre également à Racca et qui a précédé de quatre siècles les arcs multibolés de notre style gothique (pl. IX).

Le côté sud de l'enceinte présente un exemple de *loggia* (pl. X, 2); on distingue fort bien les trois trous pratiqués dans le mur pour servir de logement aux supports en bois ou en pierre du balcon. La partie du mur qui correspondait à ce balcon a été remaniée avec des matériaux différents, formant deux panneaux en petit appareil. Le logis particulier du maître donnait probablement de ce côté. Cet exemple de *loggia*, sur une façade de palais au IXe siècle, est important à noter. On remarquera aussi les demi-tours rondes faisant office de contreforts, que nous avons déjà rencontrées à Samara et à Aboudolaf. Le château d'El Aschik était un château de plaisance, moitié palais, moitié maison forte.

Conclusion.

Nous donnerons comme conclusion le résumé de la communication faite le 15 juin 1907 par M. Dieulafoy à l'Académie des

Inscriptions et Belles-Lettres : « L'on sait, depuis les voyages en Perse et les travaux de M. Dieulafoy, quels liens étroits unissent aux monuments perses préislamiques les monuments construits après l'hégire sous l'inspiration ou par les ordres des chefs arabes et le rôle prépondérant joué par la Perse dans l'élaboration de l'architecture orientale. Or, aux deux tronçons de la chaîne dont l'un part du règne des Achéménides et l'autre conduit jusqu'à

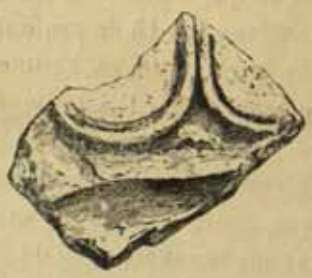

Fig. 12. — Ornement trouvé à El Gouer.

nos jours, il manquait un maillon; c'est ce maillon que M. le général de Beylié a découvert.

« M. Dieulafoy étudie tour à tour le plan, les minarets coniques à rampe heliçoïdale extérieure, les contreforts, les procédés et les détails de construction ainsi que les voussures en fer à cheval ou polylobées et les ornements caractéristiques des monuments dont les photographies sont rapportées par M. le général de Beylié. Puis, il décrit d'une part le tombeau dit de Cyrus de Meched Mourgab, l'*apâdana* hypostyle de Suse, le temple de Diane de Kingavar, les palais voûtés de Firouz Abâd, de Sarvistan, du Tag-Eïvan, de Ctésiphon, enfin l'atech-gâ de Djouz compris entre l'époque de Darius et celle de Kosroës et, de l'autre, les vieilles mosquées d'Amrou de Touloun, de Cordoue, d'el Azhar et deux ajimeces de palais mores construits au VIIIe siècle en Espagne, et il montre que, sur les ensembles comme sur les détails, il s'établit des rapprochements décisifs qui rendent désormais la soudure complète et le lien indiscontinu ».

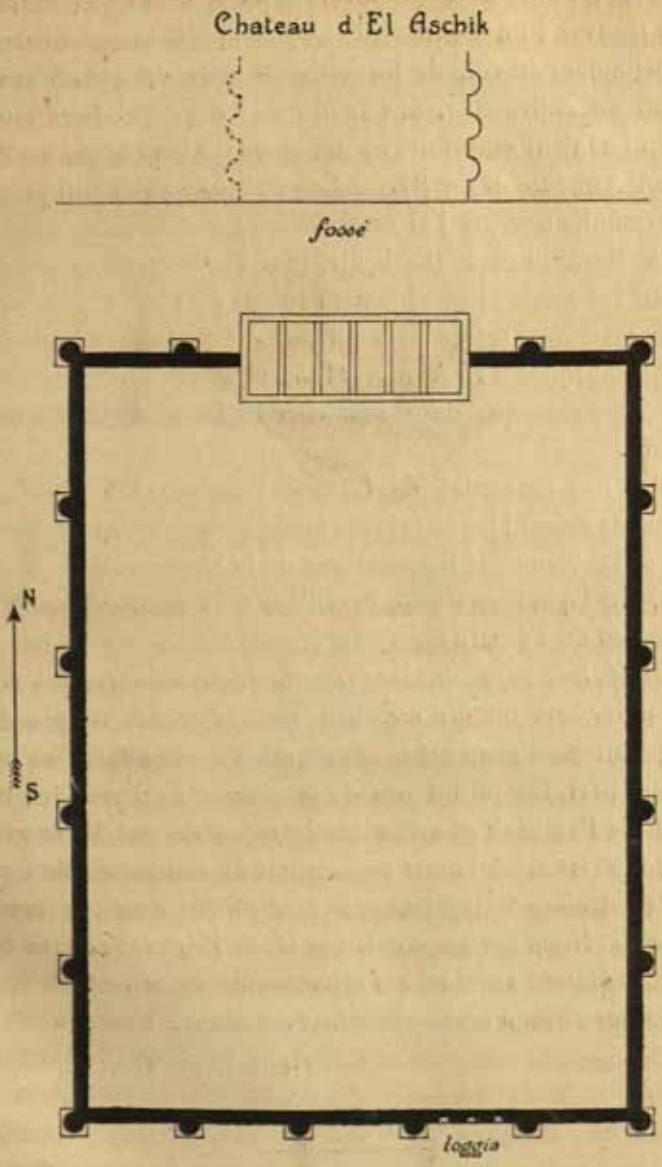

Fig. 13. — Plan du château d'El Aschik.

Des fouilles ultérieures montreront si le décor alvéolé, dont j'ai cru trouver à un moment donné des spécimens à El Gouër, était réellement en voie de formation à cette époque; mais j'ai tout lieu de croire que, dès la fin du XIe siècle, les Seldjoucides, qui avaient emprunté ce décor aux Abbassides, l'ont apporté en Arménie et en Syrie. Les églises chaldéennes, jacobites, arméniennes que j'ai rencontrées sur ma route, en particulier à Mardine et à Diarbekir, ont été réparées sous cette forme au XIe siècle et au commencement du XIIe. A cette même date, le système alvéolé commençait à peine à se montrer au Caire, à la mosquée d'El Akmar (1125), et encore d'une façon bien timide. Je pense que dans tout ceci la Perse a joué un rôle important.

Je n'ai pas rencontré de faïences; mais des fragments de sarcophages sassanides en faïence bleue turquoise, qui m'ont été donnés à Babylone par les membres de la Société allemande des fouilles, ainsi que les poteries émaillées de Racca, montrent que les procédés de l'émaillage n'ont jamais été complètement perdus. Disons, à ce sujet, que les prétendus débris de faïence jaunes, bruns, noirs, qui ont été recueillis sous la grande route de Ctésiphon, sont, de l'aveu même des Arabes, tout à fait modernes.

D'autre part, les mosaïques de la villa d'Adrien à Rome, les plafonds de Baalbeck et enfin les intrados de certaines arcades de Touloun (IXe siècle) nous permettent de constater que le principe de l'entrelacs était à peu près arrêté à l'époque des premiers Abbassides. Nous savons aussi, par M. de Morgan, que les palais sassanides étaient revêtus à l'intérieur de stucs travaillés, précurseurs des stucs à arabesques de l'art arabe.

Général de Beylié.

SUR LA « PSÉLIUMÉNÉ » DE PRAXITÈLE

M. F. Poulsen a parfaitement montré (*Revue*, 1907, I, p. 69 et suiv.) que la *Pséliuméné* de Praxitèle était une figure de femme avec un bracelet, une « femme au bracelet » ; M. Klein a donc eu tort d'y voir une Aphrodite se passant un collier. J'ai déjà fait voir que M. Klein était dans l'erreur quand il prétendait reconnaître la *Pséliuméné* dans des statuettes hellénistiques, vraisemblablement alexandrines[1] ; les arguments de M. Poulsen, tirés de la signification du mot *Pséliuméné*, viennent à l'appui de mon opinion.

Je crois toutefois que M. Poulsen se trompe à son tour lorsqu'il veut retrouver le motif de la *Pséliuméné* dans une statue d'Aphrodite autrefois à Florence et transportée depuis peu aux États-Unis, la *Vénus Montefalco*.

Cette *Vénus Montefalco* n'est pas une œuvre antique, mais — on ne l'ignore pas moins en Amérique — une copie moderne, probablement du XVIIIe siècle, peut-être du XVIe ou du XVIIe, d'après la Vénus de Médicis.

Avant 1889, la statue en question était dans la cour du palais Montefalco à Florence, où elle semble avoir été placée vers 1739[2]. M. Milani l'identifia avec une Vénus mentionnée, en 1591, au Palais Visacci et avec une Vénus décrite en 1357 par Benvenuto da Imola ; mais ces identifications ne sont que des hypothèses sans fondement scientifique.

La photographie même permet de reconnaître que la Vénus

1. Furtwängler, dans *Helbing's Monatsberichte über Kunstwissenschaft*, t. I (1901), p. 180 ; cf. mon article sur le *Praxiteles* de Klein, in *Berl. Philol. Wochenschrift*, 1898, p. 303 et suiv.

2. Cf. Milani, *Strena Helbigiana*, p. 190, 2.

de Montefalco est moderne et qu'elle est une copie de la Vénus de Médicis; le travail des cheveux, notamment, est bien celui de la période qui a suivi la Renaissance et tout différent de celui de l'antiquité[1].

Le copiste moderne a reproduit la dépression plate à la partie supérieure du bras gauche qui est visible sur la Vénus de Médicis[2]; cette dépression était destinée à recevoir un bracelet de métal qui a disparu. Le copiste n'a pas compris cela; il crut y voir la trace d'un bracelet que la déesse elle-même venait d'ôter et qu'elle devait, par suite, tenir à la main. C'est ainsi qu'il eut l'idée de placer un bracelet dans sa main droite. L'erreur s'explique, mais n'en est pas moins une grosse erreur, car, par l'introduction de ce motif du bracelet, le motif essentiel de la statue, à savoir le mouvement pudique des mains, se trouve singulièrement dénaturé.

La *Psélliuméné* de Praxitèle reste à découvrir. La Cnidienne porte un bracelet au bras supérieur gauche; cela ne l'empêcha pas de s'appeler la Cnidienne, et non l'*Aphrodite au bracelet*. Mais n'aurait-on pas pu donner ce nom à l'Aphrodite d'Arles, qui est certainement praxitélienne[3] et qui porte un bracelet plus apparent? Le fait de mettre ou d'ôter un bracelet n'est pas un motif que le grand art plastique puisse reproduire; je n'en connais pas d'exemple dans l'art antique. Je suis donc porté à supposer que la *Psélliuméné* était une simple Aphrodite, à laquelle un bracelet très visible fit attribuer ce surnom.

Quoi qu'il en soit, la Vénus Montefalco est moderne et n'a rien à voir avec Praxitèle.

A. Furtwaengler[4].

Munich.

1. J'ajoute que je mets aussi en doute l'ancienneté de la Vénus ornant une fibule publiée par M. Milani, *op. laud.*, p. 193; mais je n'ai pas vu l'original.
2. Cette partie du bras est antique. La dépression manque à la partie correspondante, également antique, de la réplique au musée de Dresde.
3. Furtwängler, *Meisterwerke*, p. 548.
4. [Traduit, sur le manuscrit de l'auteur, par S. R.]

SUR LE CULTE DE CAELESTIS

Un assez grand nombre de témoignages épigraphiques[1] et numismatiques[2], joints à quelques textes littéraires plus ou moins précis, ont permis de définir avec exactitude la nature de la déesse Caelestis et l'extension de son culte[3].

Mais sur la forme même de ce culte, sur la façon dont il était organisé, nous ne sommes guère renseignés. Nous savons bien[4] que Caelestis était adorée dans des temples présentant « la disposition de tous les temples phéniciens connus »[5]. A Dougga[6], au centre d'une vaste cour entourée d'un péribole et ayant la forme d'un demi-cercle, la *cella*, de dimensions réduites, était isolée comme une arche ou un tabernacle ; et dans la *cella* sans doute, après que l'anthropomorphisme romain eut substitué à la représentation symbolique de Caelestis une représentation figurée, trônait la statue de la déesse : Elagabal fit transporter à Rome celle de Carthage, et les contemporains de saint Augustin purent la voir ; une *flaminica divae Plotinae* dédie un buste — *thorax* — à la déesse[7] ; dans le temple de Dougga, l'inscription

1. Cf. De Ruggiero, s. v. *Caelestis*.
2. Cf. Eckhel, *D. N.*, VII, 183-4, 265. Cohen, II, p. 507, n° 382, III, p. 300, n°s 520-4.
3. Cf. Audollent, *Revue de l'Histoire des Religions*, XXVIII, 1893, p. 148-50 ; Toutain, *Les cités romaines de la Tunisie*, 1895, p. 214 suiv. ; Audollent, *Carthage Romaine*, 1901, p. 369 ; Id., *Le culte de Caelestis à Rome* (*Entre camarades, par les anciens élèves de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris*, 1901), p. 3-12 ; G. Wissowa, *Religion und Kultus der Römer*, 1902, p. 312 suiv.
4. Audollent, *Carthage Romaine*, p. 383.
5. R. Cagnat, *Rev. arch.*, XXIV, 1894, p. 192.
6. R. Cagnat et P. Gauckler, *Les monuments historiques de la Tunisie*, 1re partie, *les monuments antiques, les temples païens*, 1898, p. 24.
7. *C. I. L.*, VIII, 993 = 12454.

du portique montre que le sanctuaire renfermait des statues d'argent de Caelestis. Quant aux objets servant aux cérémonies du culte, si l'on ne saurait affirmer que le *thronos* et le *thyrsos* de l'inscription de Doûar ech-Schott[1] en faisaient partie, du moins sait-on que l'*hieron* de Carthage possédait un trésor, et aussi ce *peplos* merveilleux que revêtit un jour le misérable empereur Celse. Les écrivains chrétiens nous fournissent quelques renseignements sur les rites et les fêtes de Caelestis. Saint Augustin décrit les représentations scéniques données en l'honneur de la déesse devant une foule immense[2], et la « fête des Litières » — *Fercula*[3] — analogue à celle du *dies lavationis* de la Magna Mater à Rome. Ce n'est point la seule analogie que présentent les cultes des deux déesses : à Venus Caelestis comme à Magna Mater on adressait des *taurobolia*, et cela en Italie, dès l'année 134 de notre ère[4]. Enfin, nous avons quelques détails au sujet de l'oracle de l'*hieron* carthaginois, que chaque proconsul, à partir d'Antonin, interroge officiellement à son arrivée dans la province[5]. Il advint que ses réponses surexcitèrent les passions politiques : Pertinax, proconsul d'Afrique, dut réprimer des séditions causées par les *Carmina* de Caelestis[6].

Mais quelle était l'organisation interne du culte de Caelestis ? Quels prêtres en assuraient l'exercice ? Comment s'intitulaient-ils ? Où se recrutaient-ils ? Pour répondre à ces questions nous avons peu de documents. A des *sacrati Caelestis* nous trouvons quelques allusions dans saint Augustin[7] et dans Firmicus Maternus[8], qui s'accordent pour nous dépeindre des prêtres mendiants et efféminés, assez semblables à ceux des sanctuaires de Junon à Hierapolis et d'Astarté à Citium[9]. Le document le plus expli-

1. *C. I. L.*, VIII, 12501 = *Eph. Ep.*, V, n° 453.
2. *Civ. Dei*, II, 26.
3. *Ibid.*, II, 4.
4. *C. I. L.*, X, 1596.
5. Capitolin, *Macr.*, 3.
6. Capitolin, *Vit. Pert.*, 4.
7. *Civ Dei*, II, 26.
8. *De err. prof. rel.*, 4.
9. Cf. Audollent, *Carth. rom.*, p. 385.

cite était l'inscription découverte en 1892, par M. Gatti, à Rome, au nord-ouest du Capitole ; elle établit l'existence en 259, en pleine Rome, d'un culte de Caelestis « divinité tutélaire de la colline Tarpéienne », et mentionne une prêtresse (peut-être *trois*), et des ministres subalternes[1] :

FLAVIAE · EPICHA*ridi*
SACERDOTIAE
DEAE · VIRGINI · CAELESTIS
PRAESENTISSIMO · NVMINI
LOCI · MONTIS · TARPEI ·
SEXTIA · OLYMPIAS · H · F ·
ET · CHRESTINA · DORCADIUS · H · F ·
HONORIFICAE · FEMINAE
CONIVGI · IVNI · HYLE · SACERD ·
VNA CVM SACRATAS ET CANISTRARIIS
DIGNISSIMAE

A cette inscription nous pouvons en joindre une autre de la fin du IIIe siècle, nouvellement découverte à Timgad, au sud du Capitole, par le service des monuments historiques de l'Algérie, et que M. Cagnat a bien voulu me communiquer :

CAELESTI · AVG · SACRVM
PRO SALVTE · D · N *carini? aug*
P · SITTIVS · OPTATVS · EQ · R · E*t*
OCTAVIVS · EMERITVS · E CAECI*l*
FRVMENTIVS · SACERDOTES
CENTRIVS · ABVNDIVS · GRASID
FELIX · RESTVTVS · SIRISINNV*s*
TERENTINVS FORTVNAT*V*S EXTRI*c*
CANISTRARI · ET COMMVNIS · SI//
NVS DONATVS · VINCENTIVS FR*V*CT
VITALS · FELIX · SACRATI · DES*V*OFE*c*

Caelesti Aug(ustae) sacrum, pro salute d(omini)

1. Cf. Gatti, *Notiz. d. Scavi*, 1892, p. 407 = *Ann. Epig.*, 1893, 79; Id., *Di una antica iscrizione che ricorda la dea « virgo Caelestis »*, (*Estratto dalle dissertazioni della Pontificia Accademia Romana di Archeologia, Serie II, t. VI*). Roma, 1897, p. 332; Huelsen, *Römische Mittheilungen*, VIII, 1894, p. 288; *Bulletin critique*, 1897, p. 236, p. 345-8; Audollent, *Rev. de l'Hist. des Rel.*, XXVIII, 1893, p. 148; Id., *Le culte de Caelestis à Rome*, 1901.

n(ostri) [Carini ? Aug], P. Sittius Optatus eq(ues) r(omanus) e[t] Octavius Emeritus et Caeci[l(ius)] Frumentius, sacerdotes, Centrius, Abundius, Grasid(ius), Felix, Restutus, Sirisinnu(s), Terentinus, Fortunatus, Extri[c(atus)], canistrari(i), et Communis, Si[lva]nus?, Donatus, Vincentius, Fruct(us), Vital(i)s, Felix, sacrati, de su[o fec(erunt)].

Le rapprochement de cette inscription avec celle de M. Gatti et aussi avec un certain nombre de dédicaces permet de poser tout au moins quelques faits et d'indiquer quelques vraisemblances.

Le culte de Caelestis semble bien avoir été un culte public. Sans doute c'est à titre individuel que la plupart des dédicaces sont adressées à la déesse[1], à moins que ce ne soit au nom d'associations privées[2]; on honore Caelestis *cum suis*[3]; un fils se joint à sa mère[4], un mari à sa femme[5]. Mais Caelestis reçoit aussi des hommages municipaux : ceux de la cité de Lambèse[6], ceux de la ville de Henchir-Brirt[7]; les colons d'un *fundus* lui élèvent un temple[8]; le *pagus Thacensium* un monument *decreto decurionum*[9]. Enfin, nous avons conservé le nom d'un *sacerdos publicus Deae Caelestis et Æsculapi*[10]. Ajoutons qu'à Rome même Caelestis fut honorée d'un culte dont le caractère n'est pas douteux : que ce culte remonte à l'évocation de Scipion, ou, ce qui

1. *C. I. L.*, VI, 545 suppl., p. 3018, n° 30789; VIII, 993, 1318, 1837, 2226, 6351, 6939, 8241; *Bull. arch.*, 1889, p. 132, n° 2, 1895, p. 336; *Ann. Epig.*, 1898, 96, 1904, 57.
2. *C. I. L.*, VIII, 859, 8239.
3. *C. I. L.*, VIII, 1424, 9195.
4. *C. I. L.*, VIII, 8432.
5. *C. I. L.*, VIII, 9015; *Ann. Ep.*, 1903, 355. C'est un riche citoyen qui construit à ses frais au début du IIIe siècle le temple de Dougga. Cf. R. Cagnat et P. Gauckler, *op. cit.*, p. 25.
6. *C. I. L.*, VIII, 2592.
7. *Ann. Ep.*, 1899, 111.
8. *C. I. L.*, VIII, 16411 = *Eph. Ep.*, V, n° 644.
9. *Ann. Ep.*, 1895, 28.
10. *C. I. L.*, VIII, 16417 = *Eph. Ep.*, V, n° 1264 et VII, n° 307.

est plus probable[1], au règne de Sévère, sa situation intrapomériale et sa place d'honneur au Capitole prouvent suffisamment qu'il fut autre chose qu'un culte toléré et qu'un culte privé ; au surplus, la fantaisie d'Elagabal et le mariage de Caelestis avec le dieu d'Émèse ne durent pas peu contribuer à donner à la protectrice de la colline Tarpéienne la prépondérance parmi les divinités étrangères recevant un culte officiel.

Le culte était confié à des collèges. C'est la forme commune de tous les cultes d'origine orientale. Sur ce point, l'accord des deux inscriptions de Rome et de Timgad est décisif : l'une et l'autre émanent évidemment de clergés constitués en collèges. La première se termine par la formule ordinaire qui, dans les dédicaces faites par des sodalités, joint aux prêtres les ministres inférieurs du culte : *una cum* sacratis et canistrariis[2]. La seconde donne la liste — *album* — des membres d'un collège. Toutes deux témoignent que ces membres se distinguaient en trois ordres : les *sacerdotes*, les *canistrarii*, les *sacrati*[3]. Nous sommes par ailleurs assurés de l'existence d'un *princeps sacerdotium deae Caelestis*, dont le titre ne s'expliquerait pas sans la hiérarchie d'une sodalité[4] ; de cette hiérarchie nous connaissons deux degrés : il y avait des prêtres de premier et des prêtres de second rang, — *primi, secundi loci*[5].

1. Cf. G. Wissowa, *Rel. u. Kult.*, p. 313.

2. Cf. *Ann. Ep.*, 1892, 18, 1897, 121 : *una cum universis dendroforis et sacratis*, — dédicaces de collèges de la Grande Mère.

3. Une désignation reste obscure dans le culte de Caelestis. Une inscription d'Aïn Temouchent (*C. I. L.*, VIII, 9796), rapporte que des *equites deae magnae virgini(s) Caelesti(s)* ont reconstruit le temple de la déesse sur son ordre. On ne saurait déterminer la fonction de ces « cavaliers ». Cf. Audollent, *Carth. Rom.*, p. 386.

4. *C. I. L.*, VI, 2242.

5. Inscription inédite de Constantine (communiquée par M. Cagnat) : *D(iis M.(anibus) P. Iulius P. f. Quir. Martialis Publiamus, Sacerdos Caelestis Sittiane loci primi v(ixit) a(nnis) LXXXV h(ic) s(itus) e(st)* ; *C. I. L.*, VIII, 19512 : *Sacerdos loci secundi templi Sittianae*. Cf. *C. I. L.*, VIII, 19447 et Gsell, *Chronique d'arch. Afric.*, *Mélanges de Rome*, XV, p. 340. La première inscription précise le sens de la *Sittiana* de la seconde. — M. Clermont-Ganneau remarque que, dans les inscriptions romaines d'Afrique, on trouve souvent les expressions : *Sacerdotum Apollinis primus, secundus sacerdos in loco primo, sacerdos primus*

Le personnel de ces collèges était mixte. Cela ne saurait surprendre. Dans les cultes orientaux, les femmes ne participaient pas seulement aux sacrifices ; elles étaient admises à tous les ministères, à tous les sacerdoces [1]. L'Occident reçut cet usage avec les cultes. Les collèges des prêtres d'Isis [2], des cannophores de la Grande Mère [3] sont présidés indifféremment par un *pater* ou une *mater*. Il y a des prêtres et des prêtresses de Cérès [4]. La mère d'Aurélien fut prêtresse du Soleil ou de Mithra [5]. M. Toutain a relevé des monuments figurés où des prêtres et des prêtresses sacrifient ensemble au Saturne d'Afrique [6]. Cette forme de culte s'explique par le caractère même des divinités d'Orient, qui, sous l'influence du syncrétisme religieux, étaient toujours conçues, non pas séparément, mais comme associées à une autre divinité, et avec elle formant couple. Il fallait des prêtres des deux sexes pour jouer la passion d'Isis et d'Osiris, de la Grande Mère et d'Attis. Mithra avait été accouplé à la divinité féminine d'Anâhita dans les inscriptions cunéiformes [7]. Saturne est représenté avec Rhéa, Cybèle, Magna Mater [8] ; on dédie un temple commun *Saturno Domino et Opi Regiñae* [9]. Les Romains s'approprièrent si bien cette conception de la divinité que leurs anciens dieux ne purent se maintenir qu'en imitant les Orientaux, en s'accouplant : Junon Regina se fit la parèdre féminine de Jupiter Dolichenus [10], la Bona Dea s'unit à Pantheus [11].

(*Comptes-rendus des séances de l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres*, 1901, p. 849, n. 2).

1. Cf. Lafaye, *Les divinités d'Alexandrie*, p. 139.
2. *C. I. L.*, III, 882, VI, 2277, 2278 ; Orelli, 2313.
3. Visconti, *Annali*, p. 390 ; cf. Marquardt, *Culte chez les Romains*, II, p. 69.
4. *C. I. L.*, VIII, 805, 6709. — 112, 580, 1140, 3303, 6359, 6708, 10580.
5. Vopisc., *Aurel.*, 4.
6. Toutain, *de Sat. dei in Afr. rom. cultu*, p. 105.
7. F. Cumont, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*, t. I, p. 5.
8. Toutain, *op. cit.*, p. 50.
9. *C. I. L.*, VIII, 2670.
10. *C. I. L.*, VI, 355, 356. Cf. Merlin, *L'Aventin*, 1906, p. 369.
11. *C. I. L.*, III, 10394.

Caelestis eut son parèdre. A l'origine, Tanit est toujours associée à Baal Hamân sur les stèles puniques de Carthage[1]. « Baal et Tanit expriment deux notions étroitement liées : les deux faces d'un être unique et tout puissant, maître absolu des cieux et de la terre, père de toute vie, d'un seul et même dieu en apparence dédoublé[2] ». Quand Tanit se romanisa, il y eut une certaine hésitation dans le choix de son parèdre : deux inscriptions unissent Caelestis à Esculape[3] ; et l'on sait qu'un temple d'Eschmoun s'élevait à Byrsa, fort près du temple de Caelestis ; d'autre part, il semble qu'il y ait eu rapport entre Caelestis et Jupiter Opt. Max. Hammon[4].

En tout cas le caractère syncrétique de Caelestis rend compte de la coexistence de prêtres et de prêtresses dans ses collèges[5].

Nous connaissons trois prêtresses de Caelestis :

Flavia Epicharis[6],

Porcia Veneria[7],

Veturia Martha[8].

Auxquelles nous pouvons ajouter, si nous admettons, avec M. Gatti, que les deux dédicantes de l'inscription de Rome sont elles-mêmes prêtresses de Caelestis : Sextia Olympias et Chrestina Dorcadius.

Elles s'intitulent : Porcia Veneria, *sacerdos;* Flavia Epicharis, *sacerdotia;* Veturia Martha, *sacerda*. Ces trois formes correspondent à deux des types de représentation linguistique du sexe

1. Cf. Audollent, *Carth. Rom.*, p. 370.
2. Toutain, *Cités*, p. 227.
3. *C. I. L.*, III, 993, VIII, 16417.
4. *C. I. L.*, VIII, 9018.
5. Dans la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 1er février 1907 (*Officiel du 8 février 1907*, p. 1078), M. Ph. Berger a communiqué une inscription punique trouvée par M. Merlin à Carthage, où une grande prêtresse, dont le mari était suffète ainsi que tous ses ancêtres jusqu'à la quatrième génération, s'intitule « *Chef des prêtres* ». L'on sait que les Romains ont reçu les cultes d'Orient sans y rien changer d'essentiel.
6. *Notiz. d. Scav.*, 1892, p. 407.
7. *Bull. arch.*, 1893, p. 200, n° 2.
8. *Bull. arch.*, 1898, p. 223, n° 86.

féminin ; la désignation par épicènes : *sacerdos*, commun aux deux sexes, et la désignation par suffixes caractéristiques : *sacerdotia*, pour la forme ordinaire *sacerdota*[1], et *sacerda*[2] dérivé d'autant plus facilement de *sacerdos* que le latin vulgaire prononçait *sacerdus*. Ces prêtresses étaient-elles toujours mariées à des prêtres ? Le cas de Flavia Epicharis, femme du prêtre Junius Hylas, et celui de Porcia Veneria, femme du prêtre de Pluton, P. Rutilius Maximus, ne sont pas décisifs. Ce qui est certain, c'est que ces prêtresses étaient des étrangères ou des affranchies. L'examen des *cognomina* le montre : Flavia Epicharis, Sextia Olympias, Chrestina Dorcadius ont des noms grecs, Veturia Martha un nom syrien peut-être[3]. Le surnom de Veneria est remarquable ; si l'on se rappelle que les affranchis de villes ou de collèges recevaient souvent un gentilice tiré du nom de la ville ou de la profession des membres du collège, et qu'un usage analogue s'étendit aux affranchis anciennement attachés à un temple comme esclaves[4], on croira sans peine que cette Veneria a pu elle-même être esclave de Venus Caelestis, avant d'en être, une fois affranchie, la prêtresse.

Un peu plus nombreux sont les noms de prêtres de Caelestis transmis par des inscriptions votives ou funéraires :

C. Avidius Primulus sacerdos Caelestis[5],

C. Varius Apolaustus princeps sacerdotium deae Caelestis[6],

Rubrius Rogatus Belalitanus sacer(dos) Cael(estis)[7],

C. Licinius Cronha sacerd(os) Cael(es)t(is)[8],

Cocceius Cronha sacerdos Caelestis[9],

1. *C. I. L.*, III, 14900.
2. Cf. *C. I. L.*, VIII, 3307, 10575.
3. Cf. Isid., *Orig.*, 7, 10, 3 : [Martha] sermone... Syro interpretatur dominans.
4. Cf. R. Cagnat, *Cours d'Epig. lat.*, 2e éd., p. 84, n. 1.
5. *C. I. L.*, II, 4310.
6. *C. I. L.*, VI, 2242.
7. *C. I. L.*, VIII, 1360.
8. *C. I. L.*, VIII, 4673.
9. *C. I. L.*, VIII, 4674.

C. Ortius L. f. Corn. Luciscus sacerdos publicus deae Caelestis et Æsculapi[1],

Muithun Victoris f. sacerdos Caeles[tis][2],

Gidius Felix Primi filius sacerdos Celestis[3],

Q. Caecilius Maximus sacerdos pont.[4],

C. Pomponius Victor fl. pp. sacerdos Caelestis[5],

Caelestis Aug(ustae) Annius Istrugi sacerdos[6],

P. Iulius P. f. Quir. Martialis Publiamus (*sic*) sacerdos Caelestis Sittiane loci primi[7],

La nouvelle inscription de Timgad permet d'ajouter trois noms :

P. Sittius Optatus eq. r., sacerdos,

Octavius Emeritus, sacerdos,

Caeci [l(ius)] Frumentius, sacerdos.

Cette liste, pour n'être pas très longue, permet pourtant de se rendre compte de la qualité des personnages appelés aux fonctions sacerdotales. La nature d'un *cognomen* tel que *Apolaustus* nous autorise à croire qu'il n'était pas nécessaire d'être ingénu pour pouvoir être prêtre de Caelestis, surtout si nous nous rappelons que, dans le culte de Saturne en Afrique[8], des *liberti* étaient admis au sacerdoce. Les prêtres d'Afrique portent généralement les *tria nomina*, souvent aussi le gentilice et le surnom seulement : cela ne signifie rien, touchant leur naissance ; cela signifie qu'ils sont plus ou moins romanisés. Un Africain attaché aux vieux usages se désigne par son nom unique de Muithun, une des formes du nom punique dont les Romains firent Muthunus; à ce nom il joint sa filiation à la mode nationale. D'autres portent deux noms; et, parmi eux, les uns gardent

1. *C. I. L.*, VIII, 16417.
2. *C. I. L.*, VIII, 16918.
3. *Bull. Arch.*, 1894, p. 276.
4. *Bull. Arch.*, 1895, p. 336.
5. *Bull. Arch.*, 1898, p. 206.
6. *Ann. Ep.*, 1906, 16.
7. Inscription inédite de Constantine.
8. Cf. *Bull. Arch.*, 1889, p. 250.

encore dans le *cognomen* la trace de leur origine : Cocceius Cronha, Annius Istrugi; les autres sont plus romanisés : Gidius Felix, qui indique pourtant sa filiation par le *cognomen*, Primi filius; et les deux *sacerdotes* de l'inscription de Timgad : Octavius Emeritus, et Caecilius Frumentius; l'un et l'autre portent des surnoms romains : Frumentius, très rare et de basse époque, n'en est pas moins formé très régulièrement à la façon des sobriquets romains en *ius*. D'autres ne gardent la marque indigène que dans le deuxième surnom : Rubrius Rogatus Belalitanus. Enfin, parmi ceux qui portent les trois noms, il en est encore dont l'origine est claire : C. Licinius Cronha, et, en Italie, C. Varius Apollaustus, frère d'Achilleus, un affranchi sans doute. Les autres sont parfaitement romanisés : C. Avidius Primulus, Q. Caecilius Maximus, C. Pomponius Victor. Mais cela ne prouve pas qu'ils ne soient pas des provinciaux, ou même des affranchis. Son titre d'*eques romanus* ne saurait établir que P. Sittius Optatus est un Romain. On sait que, depuis qu'Hadrien s'était attribué le droit de nommer un nombre indéfini de chevaliers, il y eut des chevaliers *equo publico* de toute naissance et de tout pays; Lampride fait un mérite à Alexandre Sévère de n'avoir créé chevalier aucun affranchi[1]. De plus, le prêtre de Caelestis porte un gentilice qui avait fait souche en Afrique et un *cognomen* d'usage courant en ce pays. Seuls deux des *sacerdotes* ont la série complète des noms qui mettent hors de doute leur origine : le *sacerdos publicus Caelestis et Æsculapi*, et le *sacerdos Caelestis Sittiane primi loci*.

Les *sacerdotes* de Caelestis semblent donc s'être recrutés chez les affranchis et dans la petite bourgeoisie indigène. Le titre était d'ailleurs enviable : il est porté par un *flamen perpetuus* et par un *pontifex*; et l'on sait que sur les listes de décurions de Timgad les *flamines perpetui* viennent immédiatement après les *Ilviri*, et, au-dessous d'eux, les pontifes avant les augures. Il n'en reste pas moins que les habitants les plus considérables des

1. Lampr., *Alex.*, 19.

cités d'Afrique durent plutôt, après avoir géré les charges municipales, ambitionner les sacerdoces plus purement romains et aristocratiques, celui de Rome et d'Auguste, le *flamonium perpetuum* ; ce sont les plus humbles qui, à peu près écartés des charges, se tournaient vers les sacerdoces des cultes, plus populaires et africains, de Saturne, de Caelestis.

Sur le mode de recrutement des prêtres de Caelestis, élection ou cooptation, sur la façon dont ils étaient consacrés, nous ne savons rien, ni non plus sur le temps qu'ils restaient en charge. Il est probable que le sacerdoce n'était pas le privilège de familles. Nous voyons que le fils[1] d'un prêtre de Caelestis ne porte aucun titre sacerdotal. Mais les textes épigraphiques sont encore trop peu nombreux pour qu'on puisse en tirer quelque assurance à cet égard[2].

Un autre point demeure obscur : le nombre des *sacerdotes*. De l'inscription de Rome, M. Gatti a pu conclure avec beaucoup de vraisemblance à la coexistence de trois prêtresses de Caelestis, *honorificae feminae*. L'inscription de Timgad confirme cette vraisemblance : il y avait au moins trois *sacerdotes* de Caelestis. Étaient-ils davantage ? L'accord des deux inscriptions n'est rien moins que décisif. Peut-on poser en fait que l'inscription de Timgad énumère intégralement un collège de Caelestis ? C'est tout au moins vraisemblable.

Il ne faut pas s'étonner que cette liste ne comprenne que des ministres du sexe masculin. Il semble, en effet, que les deux sexes ne se soient pas volontiers confondus dans les formules votives ; si deux dédicaces à la Mater deum Magna Ideae lui sont adressées par son clergé *una cum sacratis utriusque sexus*[3], il faut noter du moins qu'elles sont anonymes : dans une liste de

1. *C. I. L.*, II, 4310.

2. La dédicace d'un temple à Astoreth et à Tanit du Liban, trouvée à Carthage par le P. Delattre et étudiée par MM. Berger et de Vogüé (*Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, séance du 18 février 1898*, p. 100), nomme un grand-prêtre, fils et petit-fils de grands-prêtres. Cf. *Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, 1901, p. 847 : note de M. P. Berger.

3. *Ann. Ep.*, 1892, 18, 1897, 121.

prêtres énumérés nominalement, les sexes ne se confondent plus ; dans la dédicace des prêtres de Jupiter Hammon à leur dieu, s'il se trouve un nom de femme c'est qu'elle est la présidente du collège[1] ; au reste, seuls des prêtres y sont nommés. Il est donc fort possible que l'inscription de Timgad nous donne le chiffre précis des *sacerdotes* de la déesse, sinon des desservants subalternes, dont le nombre, sans importance, devait varier de collège à collège. Or, quel est le caractère de l'inscription ? Nous avons dit que c'était un *album*, c'est-à-dire une liste des membres du collège. On ne saurait, en effet, y voir autre chose. Les prêtres n'élèvent pas le monument pour remercier Caelestis de leur nomination : car, à supposer que les *sacerdotes* se renouvelassent intégralement, il est invraisemblable qu'il en fût de même pour le personnel subalterne, attaché sans doute au temple à titre permanent. Le monument est destiné à célébrer quelque souvenir relatif à l'empereur, un anniversaire, une adoption, une naissance ; dès lors, pour quelle raison quelques privilégiés, tirés de chacun des ordres du collège, auraient-ils eu seuls l'honneur d'inscrire leur nom sur le monument ? L'on ne peut objecter que les cultes orientaux étaient desservis par un nombre considérable de ministres : Lucien vit plus de trois cents prêtres dans un sacrifice à la déesse Syrienne et Caelestis était en Afrique plus populaire que, nulle part, ne le fut la *dea Syria*. Mais, dans les cultes d'Orient, outre le clergé régulier et officiel, il y avait tout un bas clergé, qui pullulait les jours de fêtes : prêtres ambulants de la déesse Syrienne[2], prêtres mendiants de Bellone[3], *Galli* errants de la Grande Mère. Le culte de Caelestis devait traîner à la remorque de semblables prêtres : ceux peut-être contre qui s'indignait Saint Augustin.

Des ministres subalternes étaient préposés aux emplois plus humbles : les *sacrati* et les *canistrarii* complétaient le collège. On ne saurait guère établir entre eux de hiérarchie : il est pour-

1. *Ann. Ep.*, 1899, 46.
2. Apulée, *Metam.*, VIII.
3. Tibulle, *Eleg.*, I, 6, 45-7.

tant naturel de supposer que les *canistrarii*, énumérés les premiers dans l'inscription de Timgad, avaient sur les *sacrati* la supériorité que confère une fonction déterminée, et, de plus, honorifique, car il est clair qu'elle s'exerçait principalement dans les cérémonies. Les *sacrati* apportaient aux soins du culte une activité multiple et impersonnelle.

Jusqu'ici on aurait pu croire que ces fonctions étaient réservées à des femmes. Nulle part on n'avait rencontré de *canistrarii*, mais des *canistrariae*[1] dont on ne peut préciser le titre, une *canistraria* de Cérès, vraisemblablement[2], et enfin des *canistrariae Caelestis*, dont nous verrons que le sexe est hors de doute, dans l'inscription de M. Gatti. Ces femmes étaient chargées de porter les corbeilles sacrées, larges et peu profondes, — *canistra*, traduction latine du grec κάνεα[3], — où étaient déposés les offrandes et les instruments pour les sacrifices.

L'inscription de Timgad montre que les porte-corbeilles pouvaient être aussi des hommes. Cela ne saurait étonner, puisque, à côté des *canoforae*[4], qui, sans se confondre avec les *canistrariae*, leur ressemblent beaucoup, on trouve des *cannofori*[5]. Et l'on connaît un monument figuré qui représente un homme porteur d'un *calathus*, autre sorte de corbeille sacrée[6].

Le titre de *sacrati* peut paraître assez vague. Il semble bien que d'abord il ne se soit guère employé absolument, mais avec un régime[7]. Il finit par se suffire à lui-même. Des *sacrati* se rencontrent dans la plupart des cultes orientaux : à Ostie, on a trouvé un *album* des *sacrati* de Mithra[8]; on connaît des *sacrati*

1. *C. I. L.*, VIII, 9337, 12919.
2. *C. I. L.*, VIII, 9321.
3. Cf. Festus, s. v. *cana*.
4. *C. I. L.*, IX, 2480.
5. *C. I. L.*, V, 5840, IX, 2480, X, 24, 8339 d, XIV, 34-37, 40, 116, 119, 284 suiv.
6. Winckelmann, *Mon. ined.*, pl. 205, reproduit dans Daremberg-Saglio, p. 813.
7. Cf. *Acta Ss. Perp. et Fel.*, n° 18 : « Viri Sacerdotum Saturni, feminae sacratarum Cereri habitum induere cogebantur ».
8. *C. I. L.*, XIV, 286.

non seulement de Mithra, mais d'autres divinités solaires[1]; la Grande Mère a des *sacrati utriusque sexus*. Il semble donc que les *sacrati* appartiennent proprement à des cultes comportant plus ou moins une initiation. Au reste, une Aconia Fabia Paulina, qui s'intitule quelque part[2] *hierophantria deae Hecatae*, se nomme ailleurs[3] *sacrata apud Eginam Hecateae*. Nous pouvons conclure que le *sacratus* est l'équivalent latin de l'hiérophante grec, — ἱεροφάντης.

Caelestis eut donc tout naturellement des hiérophantes des deux sexes. L'inscription de M. Gatti témoigne de l'existence de *sacratae Caelestis* : la faute de gravure, *cum sacratas*, révèle le genre du mot, comme ailleurs[4] une faute analogue, *Felix Messala cum omnes sacratos*, permet de déterminer le genre à coup sûr. L'inscription de Timgad confirme l'existence simultanée de *sacrati Caelestis*. Dans le texte de Saint Augustin, en effet, l'expression de *sacrati Caelestis* semble avoir une portée assez large, s'appliquer aux prêtres de Caelestis, et non pas précisément aux hiérophantes.

Où se recrutaient ces hiérophantes et ces porte-corbeilles? Nous n'avons, pour tout document, que les deux listes de l'inscription de Timgad. Elles ne valent, en toute rigueur, que pour l'Afrique. Mais elles sont significatives.

Canistrarii :	*Sacrati* :
Centrius	Communis
Abundius	Silvanus ?
Grasidius	Donatus
Felix	Vincentius
Restutus	Fructus
Sirisinnus	Vitalis
Terentinus	Felix
Fortunatus	
Extricatus	

Ce sont des esclaves, ou, tout au moins, de fort petites gens, désignés par leur seul surnom. De ces surnoms, la plupart sont,

1. *C. I. L.*, VI, 730, 737, 742; *Ann. Ep.*, 1894, 48.
2. *C. I. L.*, VI, 1780.
3. *C. I. L.*, VI, 1779.
4. *C. I. L.*, VI, 730.

naturellement, très africains : Sirisinnus, dont la seule terminaison est latine ; Donatus, traduction du nom punique Iatan ; Felix, Fortunatus, traductions de Baric, Barica. Grasidius est fort rare ; du moins connaît-on une *gens Grasidia*, dont deux membres appartiennent précisément à l'*ordo coloniae* de Timgad[1] ; Restutus est fréquent en Afrique.

Mais ce qui est remarquable, à un autre point de vue, c'est que certains de ces noms datent l'inscription. Abundius, Donatus, Vincentius sont des noms de basse époque : c'est dans la dernière partie du IIIe siècle qu'ils se répandent ; ils se rencontrent fréquemment dans les textes épigraphiques ou littéraires chrétiens de la fin de ce siècle. C'est le moment où, aux progrès irrésistibles du christianisme, le paganisme répond par un dernier effort, et, pour cela, s'appuie sur les seuls cultes capables de satisfaire aux nouveaux besoins des consciences, les cultes orientaux. Jamais plus qu'à la fin du IIIe siècle[2] le culte de Caelestis ne fut en honneur.

Henri Frère.

1. *C. I. L.*, VIII, 2403.
2. Cf. Audollent, *Carth. Rom.*, p. 371.

ESSAI SUR LES VASES

DE STYLE CYRÉNÉEN

(*Suite*[1].)

VIII

Les vases de style cyrénéen ont été trouvés en des endroits très divers. Parmi ceux dont la provenance est sûre, vingt-et-un ont été découverts en Italie (Vulci, Caere, Canino, Corneto, Capoue), vingt-six à Naucratis, un à Daphnae, seize à Samos, un à Gordion, quatre dans la Grèce continentale (Béotie, Atalanti, Olympie, Égine). Est-il, malgré tout, possible de déterminer le centre de fabrication? On a proposé Sparte, la Crète, Naucratis; mais, depuis que M. Studniczka a cru reconnaître la nymphe Kyrènè sur la grande coupe de Naucratis, l'attribution à la colonie grecque de Cyrène, soutenue dès 1879 et 1881 par Löschcke et Puchstein, semble à peu près généralement adoptée.

Existe-t-il donc des faits incontestables désignant Cyrène? On en a invoqué trois, mais aucun ne semble tout à fait probant : 1° la représentation d'Arcésilas, roi de Cyrène : mais on a pu figurer ce roi autre part qu'à Cyrène; il devait être connu à Naucratis, en Crète et jusque dans la Grèce propre. Milchhöfer se fondait même sur la présence de ce prince pour contester la provenance cyrénéenne; 2° la représentation de la nymphe Kyrènè : mais, quelque séduisante que paraisse l'interprétation admise de cette coupe, il ne faut pas oublier tout ce qu'elle renferme d'hypothétique; 3° l'emploi du sigma laconien qui serait tout naturel dans la colonie dorienne de Cyrène : mais, si

1. Voir la *Revue archéologique* de mai-juin 1907.

cette forme de lettre témoigne d'une fabrication par une race dorienne, elle ne désigne pas plus Cyrène que Sparte ou Théra ; ne la trouve-t-on pas de plus dans l'inscription d'Abu-Simbel qui n'a rien de spécialement dorien ?

Recourant donc à une autre méthode, essayons d'analyser sous quelles influences s'est formé le style cyrénéen ; nous chercherons ensuite quel lieu était le plus propre à subir ces influences.

Les recherches de MM. Studniczka[1], Böhlau[2], Pottier[3] et Pernice[4] ont acquis des résultats importants. MM. Studniczka et Pernice ont soutenu le caractère dorien du style cyrénéen. Les arguments du premier se réduisent à deux : la présence de buveurs au lieu des Silènes ioniens, et celle des chevaux ; il reconnaît là une influence corintho-sicyonienne. M. Pernice ajoute quelques remarques de détail : il rattache à l'influence corinthienne les scènes de banquet, les représentations du cavalier à sens funéraire, le Zeus à l'aigle imité d'une monnaie arcadienne. Il remarque encore que l'emploi des bandes de style géométrique sur le vêtement est contraire à l'habitude ionienne. Surtout, il prend la question de plus haut. Il admet que la forme et l'ornementation sont ioniennes, mais le dorisme de cette céramique s'affirme pour lui, nous l'avons vu, dans le caractère narratif de la peinture. Nous avons dit ce que nous pensions de cette idée. Quant à la théorie générale due à M. Winter[5] sur le style ionien et le style dorien, elle nous semble avoir été très justement critiquée par M. Pottier[6].

M. Böhlau a défendu l'ionisme des vases cyrénéens. Il y voit le concours de trois influences : 1° l'influence corinthienne peu importante qui se trahit, selon la remarque de

1. *Kyrene*, p. 7.
2. *Aus Ion. und It. Nekr.*, p. 131.
3. *Catalogue des vases de terre cuite* [du Louvre], 2e partie, p. 513.
4. *Jahrbuch*, 1901, p. 190.
5. *Arch. Anzeiger*, 1898, p. 176.
6. *Catalogue des vases de terre cuite* [du Louvre], 2e partie, p. 449.

M. Studniczka, dans la représentation des buveurs et celle des chevaux; 2° l'influence mélienne marquée par l'emploi de l'engobe blanc; 3° enfin et surtout l'influence ionienne. Elle est sensible : *a*) dans la forme : la coupe, le vase à long pied en forme de calice et l'œnochoè sont des formes inconnues à l'art corinthien; *b*) dans l'ornementation : la guirlande avec tiges en demi-cercles (fig. 20) et les palmettes d'anses sont rares dans la céramique corinthienne; la guirlande de feuillage est ionienne, les lignes de points (fig. 21) rappellent plutôt le gréco-asiatique que le corinthien; *c*) dans l'arrangement des zones d'animaux :

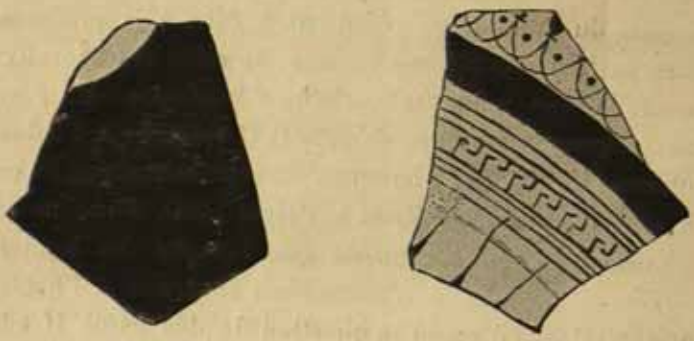

Intérieur. Extérieur.

Fig. 20. — Ashmolean Museum, sans numéro (catalogue 64).

les oiseaux se suivant dans le même sens sont contraires à l'usage corinthien, de même l'emploi d'autres oiseaux que le cygne, l'oie, l'aigle, la chouette. Certains animaux chers au corinthien, le bélier, le cerf, la panthère, le sanglier, manquent absolument; il y a seulement, et en petit nombre, des lions, des taureaux, des chiens, des lièvres. Le peintre recourt principalement aux oiseaux et aux êtres ailés (oiseau à tête de griffon, sphinx, sirène) et aux poissons. Le remplissage est peu important; et les motifs en sont surtout la rosace chalcidienne et le cercle avec point central qui n'ont rien de corinthien. M. Böhlau proposerait donc de voir dans le style cyrénéen le résultat de trois facteurs : une influence corinthienne introduite par l'immigration générale des

Grecs sous Battos II[1], une influence ionienne due aux relations avec Samos ou à l'élément ionien de la ville, et un fond de céramique mélienne apporté avec eux par les premiers colons. Pourtant M. Böhlau trouve trop compliqué ce processus : ailleurs, en effet, les styles ne se fondent pas, mais ou bien ils subsistent à côté l'un de l'autre, comme le corinthien et le proto-corinthien à Syracuse, ou bien l'un chasse l'autre. L'élément corinthien n'est pas d'ailleurs si considérable qu'on ne puisse le négliger. Les buveurs se rencontrent sur des vases purement ioniens. Il reste donc, comme signes d'influence corinthienne, outre les chevaux,

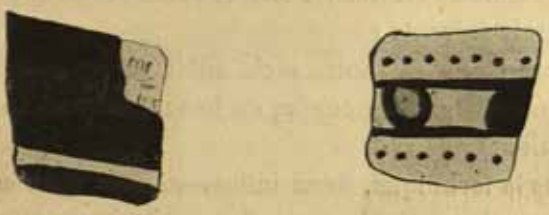

Intérieur. Extérieur.

Fig. 21. — Ashmolean Museum, sans numéro (catalogue 65).

les arêtes rayonnantes, les godrons, les quadrillés avec points, les lignes de sigmas. Et peut-on même affirmer que la provenance de ces motifs soit corinthienne? Au VIIIe et au VIIe siècle l'art continental s'est consumé dans le géométrique; le style corinthien n'est pas autochthone. Aussi faut-il être très réservé sur la portée de l'influence corinthienne et M. Böhlau conclut-il en rattachant, malgré le coloris africain, la série cyrénéenne à l'art ionien d'Asie-Mineure.

M. Pottier ajoute quelques remarques. Il reconnaît en particulier une influence ionienne dans des simplifications trop hardies pour des Grecs continentaux, comme le fait de couper un sanglier en deux ou de réduire un vaisseau à une fraction de pont et à une voile, — dans le goût pour le décor pittoresque révélé par les branches d'arbres feuillus aux mains des Centaures, « la ménage-

1. Cf. Hérodote, IV, 159.

rie d'oiseaux et d'animaux » sur la coupe d'Arcésilas, les petits génies ailés voletant autour de la nymphe Kyrènè, — dans l'absence presque complète d'inscriptions. La forme des lotus et des boutons, la palmette en éventail striée de traits incisés, la double zone d'arêtes lancéolées, l'attitude combative des animaux lui paraissent aussi des traits ioniens; de même, la division en deux segments usuelle dans la céramique rhodienne. Au contraire, les petits zigzags parallèles, les godrons rouges et noirs, la grecque, la forme des anses du cratère indiquent une influence corinthienne.

Si l'on essaie de classer les observations sur ce sujet, on arrive aux résultats suivants :

A. Pour la forme, notre série subit presque exclusivement l'influence ionienne. La coupe, on le sait, est une forme propre à l'art ionien.

B. Dans la technique, deux influences sont visibles : la technique des couleurs révèle une influence ionienne et surtout mélienne, l'engobe blanc, caractéristique d'un grand nombre de séries ioniennes, étant surtout en usage à Mélos. La technique des incisions dénote l'imitation de modèles métalliques et en particulier des coupes cypro-phéniciennes. Certains personnages[1] et certains motifs ornementaux[2] rappellent ces coupes d'une manière frappante. Il est naturel que les céramistes cyrénéens aient cherché à en reporter sur l'argile la finesse d'incision.

C. L'ornementation, comme l'ont montré MM. Böhlau et Pottier, est surtout ionienne. Ajoutons que le motif du croissant de lune figuré sur la coupe de Cassel est d'un emploi fréquent à Samos[3]. D'autre part, on constate sur des vases corinthiens

1. Comparer le Prométhée sur la coupe d'Atlas et Prométhée au Vatican (catalogue 11) avec la coupe Perrot-Chipiez, *Hist. de l'art*, t. III, p. 759, fig. 543.

2. Comparer le fragment de Londres orné d'étoiles contiguës à six branches (catalogue 60) avec la coupe Perrot-Chipiez, *Hist. de l'art*, t. III, p. 779, fig. 548.

3. Böhlau, *Aus Ion. und It. Nekr.*, pl. II, n° 5, pl. III, n°s 1 et 3. On le trouve aussi sur un vase de Daphnae, British Museum, B 111.

le lézard de remplissage[1], l'oiseau posé une patte en l'air à côté d'une anse sans figure symétrique, et l'oiseau volant sous une anse de coupe[2].

D. Parmi les zones d'animaux, certaines sont construites uniquement d'après le principe corinthien de symétrie, dans d'autres, les animaux se suivent selon le procédé ionien. Pourtant, même dans les premières, nous avons vu que l'artiste rompait parfois la symétrie. M. Böhlau a signalé l'influence ionienne dans le choix des animaux et des oiseaux; l'espèce de gland à l'extrémité de la queue des lions se retrouve sur les bas-reliefs de Suse, monuments ioniens[3].

E. Dans la disposition des figures à l'intérieur de la coupe, la division en segments ne provient pas nécessairement de l'art rhodien. Elle doit s'offrir à l'esprit de quiconque décore un espace rond. En fait, elle est commune aux orfèvres phéniciens, aux céramistes rhodiens, aux monnayeurs cyrénéens, aux potiers attiques.

F. Les sujets sont en partie péloponésiens : Zeus Lykaios rappelle les légendes arcadiennes, Héraclès et Pélops sont des héros doriens, les scènes de banquet sont corinthiennes. Mais l'oiseau volant à côté du cavalier se trouve sur les coupes phéniciennes[4], les nymphes nues sont inconnues au corinthien[5]. Les scènes de cômos ne sont pas exclusivement corinthiennes, et même les danseurs tout à fait nus sont rares à Corinthe[6]. L'histoire de Troïlos est un sujet de prédilection des potiers ioniens et attiques[7]. Cadmos se rattache aux origines minyennes. Le mythe de Trophonios et Agamèdès a été traité par Eugammon de Cyrène (vers 568). L'association d'Atlas et de Prométhée

1. Ἐφημ. ἀρ., 1885, pl. VII; *Ath. Mitth.*, 1879, pl. XVIII.
2. Ἐφημ. ἀρχ., 1885, pl. VII.
3. Dieulafoy, *Acropole de Suse*, pl. III (remarque de M. Pottier).
4. Perrot-Chipiez, *Hist. de l'art*, t. III, p. 769, fig. 544, p. 779, fig. 548.
5. Cf. Thiersch, *Tyrrhenische Amphoren*, p. 29.
6. Cf. id., *ibid.*, p. 28-29.
7. Cf. id., *ibid.*, p. 27.

dérive de la poésie hésiodique[1]. La coupe d'Arcésilas et les deux vases où figure la nymphe Kyrènè semblent d'inspiration purement cyrénéenne.

G. Pour le détail des représentations, Puchstein a rapproché avec raison la coupe d'Arcésilas des peintures égyptiennes. Les analogies sont trop précises pour être fortuites. Dans la pesée des âmes[2], Osiris est impassible comme Arcésilas ; le naos qui l'abrite rappelle la voile déployée sur la tête du roi cyrénéen. Thot lève le bras droit avec le même mouvement que Sophortos. Anubis surveille le fléau comme Sliphomachos. Le singe sur la balance manque rarement dans les peintures égyptiennes. La panthère sous le siège d'Arcésilas a peut-être été suggérée par la présence du monstre Ammt. Le type de la sirène à bras humains[3], l'emploi du pagne comme vêtement dérivent aussi de l'Égypte. La forme spéciale des sièges se retrouve à la fois en Égypte[4] et en Laconie[5] : elle est caractérisée par la palmette surmontant le dossier, le croissant terminant les bras, la reproduction exacte de la forme et du sens des pattes antérieures et postérieures d'un animal. Les chaussures recourbées à la poulaine se retrouvent à Sparte[6], en Égypte[7], sur les bas-reliefs hittites[8] et en Etrurie[9]. L'attitude des personnages sur le fragment du British Museum, où nous avons cru reconnaître Battos le Fondateur et la nymphe Kyrènè, rappelle encore d'une manière frappante les scènes d'offrande au mort héroïsé sur les bas-reliefs spartiates[10]. Enfin, le

1. *Théogonie*, v. 517-525. Cf. Schmidt, *Observationes archaeologicae in carmina hesiodea*, p. 10 (in *Dissertationes philologicae Halenses*, t. XII, p. 114).
2. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, t. I, pp. 188-189; Ball, *Light from the East*, frontispice.
3. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, t. I, pp. 109, 179, 187.
4. Wilkinson, *Manners and customs of the ancient Egyptians*², t. I, pp. 409, 410, 412, 416.
5. *Ath. Mitth.*, 1877, pl. XX, XXII, XXIII, XXIV; 1879, pl. VII (Tégée) ; 1882, pl. VII.
6. *Ath. Mitth.*, 1877, pl. XX, XXII, XXIV.
7. Wilkinson, *Manners and customs*², t. I, pp. 182, 184.
8. Perrot-Chipiez, *Hist. de l'art*, t. IV, p. 559, fig. 282, p. 639, fig. 314, p. 645, fig. 321.
9. Martha, *L'archéologie étrusque et romaine*, p. 63, fig. 28, p. 75, fig. 34.
10. *Ath. Mitth.*, 1877, pl. XX, XXII.

type du serpent barbu est le même sur ces bas-reliefs et sur nos vases.

H. Le style proprement dit est ionien. Nous avons signalé l'amour du détail pittoresque, de l'accessoire végétal, du trait ethnographique. On trouve assez souvent la convention égyptienne du corps de face entre une tête et des jambes de profil.

Quelle ville pouvait se prêter à la fusion de ces influences? Deux semblent spécialement désignées pour être les points de rencontre des deux courants ionien et égyptien : Naucratis et Cyrène. Mais certaines objections paraissent décisives contre Naucratis : 1° Naucratis a son style propre, très différent du style dit cyrénéen[1]. La forme usuelle y est un petit cratère à base conique en forme de bol avec un haut rebord également conique. L'engobe naucratite blanc mat ne ressemble en rien à l'engobe cyrénéen rose ou jaune brillant. Il y a peu d'incisions dans la céramique naucratite ; en revanche, le simple trait noir y est assez fréquent, surtout dans le dessin des lotus et des palmettes. Les retouches blanches sont nombreuses, en particulier sur le corps tacheté des cerfs. Dans l'ornementation, la grenade est particulière au cyrénéen; quant au lotus, il n'y a aucun rapport entre le dessin si précis et si serré du lotus cyrénéen et la peinture large et indécise du lotus naucratite. Les motifs floraux, rinceaux et palmettes, donnent dans tous les produits naucratites cette impression de facture rapide et un peu négligée inconnue aux vases cyrénéens d'une tenue presque métallique. Le remplissage encombrant de certaines pièces naucratites n'est pas non plus cyrénéen. Pour les sujets, les potiers naucratites représentent surtout des animaux décoratifs, et les uns, comme le cerf, le bélier, le sanglier, ne se retrouvent pas sur nos vases, d'autres, comme le coq et le lion, ont des types différents. Nos céramistes préfèrent les personnages humains ; et quelle différence entre les figures naucratites et cyrénéennes ! Les petits bonshommes qui se suivent à la file sur le grand plat de Nau-

1. Cf. C. Smith, in *Naukratis*, t. I, p. 53.

cratis[1] n'ont rien de commun avec nos personnages, si ce n'est le pittoresque et la gaieté, qualités communes à tous les artistes ioniens. En résumé, les deux styles sont si différents que leur coexistence dans la même ville semble extrêmement improbable; — 2° les Grecs de Naucratis sont de purs Ioniens, du moins au point de vue artistique. Malgré le cosmopolitisme de cette ville, il serait difficile d'expliquer l'élément dorien, si petit soit-il, de la série cyrénéenne; — 3° on a exécuté à Naucratis des fouilles méthodiques et prolongées, on y a trouvé des vases de tous les points du monde grec : la céramique cyrénéenne n'y est pas spécialement représentée. On n'a fait à Cyrène aucune recherche sérieuse.

Reste donc Cyrène. Hérodote[2] nous dit que Démonax établit à Cyrène trois tribus, une de Théréens et de périèques, une de Peloponésiens et de Crétois, une d'insulaires : Θηραίων μὲν καὶ τῶν περιοίκων μίαν μοῖραν ἐποίησε, ἄλλην δὲ Πελοποννησίων καὶ Κρητῶν, τρίτην δὲ νησιωτέων πάντων. La fusion des styles se conçoit facilement et, malgré sa complication, le processus indiqué par M. Böhlau est bien séduisant. L'élément mélien aurait été apporté par les Théréens, l'élément corinthien et le sigma laconien par l'immigration sous Battos II. Quant à l'influence ionienne, elle dérive des relations avec Samos, les îles, l'Asie-Mineure, la ville voisine égypto-ionienne de Naucratis. L'influence phénicienne s'explique par l'étendue du commerce phénicien. L'influence égyptienne est toute naturelle dans un pays proche de l'Égypte. La proximité de Cyrène et de Naucratis rend compte aussi du mélange d'éléments naucratites et cyrénéens révélé par certains vases. Il est également naturel que le dialecte présente à côté de formes doriennes des formes ioniennes et des expressions sans doute égyptiennes.

Quelques comparaisons avec les monnaies désignent spécialement Cyrène. Comme l'a remarqué M. Studniczka, certaines monnaies postérieures[3] figurent Zeus à l'aigle; on constate

1. British Museum, A 986 (*Naukratis*, t. II, pl. XI, n° 2).
2. IV, 161.
3. Müller, *Numismat. de l'anc. Afrique*, t. I, p. 49, nos 184, 185.

encore sur des monnaies cyrénéennes une petite figure ailée, une couronne à la main, dans l'attitude de la course, semblable à celle des coupes à cavalier [1]. Enfin, si on a pu représenter Arcésilas à Naucratis, il est plus vraisemblable qu'on l'ait peint à Cyrène. Il serait d'autre part étrange que la colonie grecque de Cyrène, si florissante à cette époque et dont l'isolement sur la côte africaine devait favoriser l'originalité artistique, n'eût pas possédé de style céramique propre. Ainsi, en l'absence de fouilles qui seules apporteraient un argument irréfutable, tout concourt à rendre très problable l'origine cyrénéenne.

IX

Peut-on déterminer la date des vases de style cyrénéen? Aucun fait précis ne nous permet d'établir l'époque de la floraison. Il a existé, en effet, depuis le commencement du VIe siècle jusqu'au milieu du Ve, quatre rois du nom d'Arcésilas, et nous n'avons aucune raison de reconnaître l'un plutôt que l'autre sur la coupe de la Bibliothèque Nationale. Les inscriptions incisées sur des fragments trouvés à Naucratis ne nous renseignent pas davantage, vu la longue durée de la prospérité de cette ville. — En revanche, il est peut-être possible, suivant une idée indiquée par Arndt [2], de fixer la fin de la fabrication. En 525 Cambyse conquiert l'Égypte, Arcésilas III se soumet au grand roi et s'impose un tribut. Peu après, l'armée perse d'Aryandès s'empare de Barkè et traverse Cyrène. Or, nous connaissons le résultat de la conquête perse en Asie-Mineure et en Égypte. En quelques années la fortune de l'Ionie, qui s'annonçait si brillante, fut ruinée par l'invasion de Cyrus; à Naucratis, celle de Cambyse rendit cinquante ou cent fois moindre l'activité des ateliers céramiques [3]; elle fit en particulier, semble-t-il, complètement disparaître la peinture sur engobe blanc [4]. Sans doute, le sort de Cy-

1. Babelon, *Mélanges numismatiques*, pl. III, n° 4.
2. *Studien zur Vasenkunde*, p. 21.
3. Fl. Petrie, *Naukratis*, t. I, p. 8.
4. C. Smith, in *Naukratis*, t. I, p. 52.

rène fut différent; elle ne connut pas comme l'Ionie l'invasion et ses horreurs; elle n'obéit pas comme l'Égypte à un gouverneur étranger. Pourtant, sa voisine Barkè souffrit cruellement, elle-même vit les armées perses; surtout, à l'introduction de l'influence perse, inévitable chez une cité tributaire du grand roi, dut correspondre un recul de l'élément hellénique et la céramique, art essentiellement grec, subit le contre-coup des événements politiques. Aussi n'est-il peut-être pas trop hasardeux de placer dans les environs de 525 la fin ou du moins la décadence de la poterie cyrénéenne.

Le caractère du style s'accorde d'ailleurs parfaitement avec cette date. La seconde partie du VIIe siècle voit naître où plutôt renaître la technique de l'engobe blanc[1]. Elle se développe d'abord dans les îles et sur la côte d'Asie-Mineure, où la première moitié du VIe siècle est le moment de son plus vif éclat; mais elle a dû se répandre vite dans les colonies grecques d'Afrique; les premiers colons théréens ont même pu l'apporter avec eux à Cyrène. Le caractère archaïque de certaines coupes nous autorise à fixer à la fin du VIIe ou au début du VIe siècle le commencement de la fabrication. Ce que nous avons appelé le groupe (2) s'étendrait alors sur toute la première partie du VIe siècle; enfin les groupes (3) et (4) occuperaient l'intervalle de temps jusqu'aux environs de la conquête perse.

On s'explique alors que, parmi les céramiques ioniennes, celle de Cyrène se soit peut-être le plus brillamment développée. L'évolution de l'art industriel dans les ateliers asiatiques est arrêtée par l'invasion dès 545. Plus éloignée du danger perse, Cyrène a eu encore vingt années de tranquillité et d'indépendance, et c'est pendant cette période qu'elle a produit les peintures tout à fait souples et sans aucune trace d'archaïsme dont nous avons formé le groupe (3). Elle devrait donc à son isolement relatif d'avoir réalisé ce que M. Pottier appelle « les chefs-d'œuvre de l'école de peinture archaïque sur fond blanc ».

1. Cf. Pottier, *BCH*, 1890, p. 378.

X

Nous avons assisté à la décadence irrémédiable de l'art cyrénéen à Cyrène. Les successeurs de nos céramistes ne sont pas en Afrique : c'est en Attique qu'il faut les chercher. On admet ordinairement que la technique de l'engobe blanc a pénétré en Attique vers le temps des Pisistratides sous les auspices de Nicosthène. Or, Nicosthène a certainement subi l'influence ionienne. On a même essayé de le mettre particulièrement en relation avec les colonies grecques d'Afrique, Naucratis et Cyrène[1]. Outre l'emploi de l'engobe clair, le potier attique et les potiers cyrénéens ont certains motifs communs[2], le lézard, le cop, la sirène, les oiseaux à la file. Ils se ressemblent surtout par le style. Les coupes cyrénéennes et les amphores nicosthéniennes paraissent également dériver de modèles métalliques. Les scènes de genre sont les sujets préférés de nos artistes et de Nicosthène; ils se plaisent spécialement à la peinture des cavaliers, des femmes nues, des génies ailés[3], ils ont un égal amour du pittoresque et du naturel, et peu de vases semblent aussi près par l'inspiration de la coupe d'Arcésilas que les deux coupes de Berlin figurant des scènes diverses, surtout champêtres; le style en est sans doute plus développé, mais le sentiment est le même, il y a le même goût du remplissage pittoresque, la même habileté à saisir sur le vif les mouvements; la hardiesse avec laquelle les personnages sont semés dans le champ, non disposés en zones, fait penser à la coupe de la nymphe Kyrènè. Un autre vase de Nicosthène avec une vigne et des raisins rappelle, par le sens du paysage, la coupe des nymphes trouvée à Samos. Les débris non signés et le fragment signé de Nicosthène découverts à Naucratis sont de bien faibles indices; mais les

1. Cf. Pottier, *Catalogue des vases de terre cuite* [du Louvre], 3e partie, p. 753.

2. Cf. *Wiener Vorlegeblätter*, 1889, pl. VII, 1890-91, pl. I, II, III, V.

3. L'un a même sur la tête une sorte d'ornement qui rappelle la tige de lotus cyrénéenne, *Wiener Vorlegebl.*, 1890-91, pl. I, 1.

analogies que nous venons de signaler donnent quelque probabilité à l'hypothèse de l'origine africaine du maître potier.

Les vrais héritiers des céramistes cyrénéens ne sont donc pas les artisans qui, en Cyrénaïque, à la fin du ve siècle ou au commencement du ive, imiteront les modèles attiques à figures rouges, ni même ceux qui étendront sur les œnochoès[1] un enduit blanc laiteux; ce sont, par delà Nicosthène, les incomparables auteurs des lécythes et des coupes à fond blanc. Dans la formation d'artistes tels que Sotadès, il revient peut-être une part à l'influence cyrénéenne.

Catalogue des vases de style cyrénéen.

Comme complément à mon étude sur les vases de style cyrénéen, il m'a paru utile de dresser un catalogue de ces vases. Je les ai rangés par ordre chronologique, suivant la division indiquée au § VII. Il va sans dire d'ailleurs que je ne prétends pas exprimer dans le détail avec une exactitude complète la succession chronologique; la distinction en groupes est seule importante. J'ai placé à la suite des quatre groupes les fragments trop petits pour justifier un classement et les vases dont il n'existe pas de reproduction. J'ai indiqué pour chaque vase la référence au catalogue du musée dans lequel il se trouve, au *Répertoire des vases peints grecs et étrusques* de M. S. Reinach et à l'ouvrage qui, dans de plus grandes proportions, en donne la reproduction la meilleure ou la plus commode à consulter.

Groupe 1.

1. Paris, Louvre, E 668. Coupe profonde. Zeus et l'aigle volant. Pottier, *Vases antiques du Louvre*, t. II, p. 63; Reinach, *Répertoire*, t. I, pp. 434 et 435, n° 2; *Arch. Zeitg.*, 1881, pl. XII, n° 3.

Groupe 2.

2. Cassel, Musée Royal. Coupe profonde. Zeus et Hermès. *Arch. Anzeiger*, 1898, p. 189, fig. 2 et 3.

3. Berlin, Antiquarium, Inv. n° 3404. Coupe profonde. Défilé de guerriers portant les cadavres de leurs compagnons. *Jahrbuch*, 1901, pl. III.

4. Paris, Louvre, E 669. Coupe profonde. Cadmos et le dragon de Thèbes. Pottier, *Vases antiques*, t. II, p. 63; Reinach, *Répertoire*, t. I, pp. 434 et 435, n°s 1 et 3; *Arch. Zeitg.*, 1881, pl. XII, n°s 2 et 2 *a*.

5. Paris, Cabinet des Médailles, n° 190. Coupe profonde. Ulysse et ses com-

1. British Museum, F 515.

pagnons aveuglant Polyphème. De Ridder, *Catalogue des vases peints de la Bibliothèque Nationale*, p. 101; Reinach, *Répertoire*, t. I, p. 64, nos 3 et 4; Birch, *History of ancient pottery*, p. 409.

6. Leipzig, Musée de l'Université. Fragment de coupe. Chasseur frappant un sanglier avec une lance. *Jahrbuch*, 1901, p. 191, fig. 1.

7. Saint-Pétersbourg, Ermitage, n° 183. Coupe profonde. Cavalier avec génie ailé. Stephani, *Vasensammlung der kaiserlichen Ermitage*, t. I, p. 97; Micali, *Storia degli antichi popoli italiani*, t. IV, pl. LXXXVII, n° 3.

8. Londres, British Museum, B 1. Coupe profonde. Cavalier avec génie ailé. Walters, *Catalogue of the greek and etruscan vases in the British Museum*, t. II, p. 49; Reinach, *Répertoire*, t. I, pp. 434 et 435, n° 8; *Arch. Zeitg.*, 1881, pl. XIII, n° 2.

9. Paris, Louvre, E 665. Coupe profonde. Cavalier avec génie ailé. Pottier, *Vases antiques*, t. II, p. 62; Reinach, *Répertoire*, t. I, pp. 434 et 435, n° 9; *Arch. Zeitg.*, 1881, pl. XIII, n° 3.

10. Londres, British Museum, B 6. Fragment de coupe. Battos le Fondateur et la nymphe Kyrènè. Walters, *Catalogue*, t. II, p. 51; Studniczka, *Kyrene*, p. 23, fig. 18.

11. Rome, Musée étrusque du Vatican, n° 1298. Coupe profonde. Atlas et Prométhée. Helbig, *Führer durch die öffentlichen Sammlungen klassischer Altertümer in Rom*, t. II, p. 341; Reinach, *Répertoire*, t. II, p. 48, nos 1 et 2; Gerhard, *Auserlesene griechische Vasenbilder*, t. II, pl. LXXXVI.

12. Paris, Cabinet des Médailles, n° 189. Coupe profonde. Arcésilas surveillant la pesée du silphium. De Ridder, *Catalogue des vases peints de la Bibliothèque Nationale*, p. 98; Reinach, *Répertoire*, t. I, pp. 80 et 81, nos 1, 2, 3, 4; Babelon, *Le Cabinet des Antiques à la Bibliothèque Nationale*, p. 40 et pl. XII.

13. Paris, Louvre, E 670. Coupe profonde. Deux chasseurs poursuivant un sanglier. Pottier, *Vases antiques*, t. II, p. 64; Micali, *Monumenti inediti a illustrazione della storia degli antichi popoli italiani*, pl. XLII, n° 1.

14. Fragment de coupe. Trophonios construisant une tholos. Böhlau, *Aus Ionischen und Italischen Nekropolen*, pl. X, n° 4.

15. Paris, Louvre, E 666. Fragment de coupe. Héraclès entraînant un taureau. Pottier, *Vases antiques*, t. II, p. 63; *BCH*, 1893, p. 232, fig. 2.

Groupe 3.

16. Paris, Cabinet des Médailles, n° 192. Coupe profonde. Deux danseurs nus. De Ridder, *Catalogue des vases peints de la Bibliothèque Nationale*, p. 102; Reinach, *Répertoire*, t. I, pp. 434 et 435, n° 10; *Arch. Zeitg.*, 1881, pl. XIII, n° 4.

17. Paris, Louvre, E 662. Grand dinos. Zone supérieure : Héraclès luttant contre les Centaures, Achille attendant Troïlos en embuscade, cômos; zone inférieure : animaux et oiseaux. Pottier, *Vases antiques*, t. II, p. 62; Reinach,

Répertoire, t. I, pp. 432 et 433, n° 8, pp. 434 et 435, n°s 5 et 6; *Arch. Zeitg.*, 1881, pl. XI, n° 1, et XII, n° 1. — Fig. 10 du présent article (zone inférieure).

18. Paris, Louvre, E 672. Fragment de coupe. Partie inférieure d'un lit. Pottier, *Vases antiques*, t. II, p. 64; *BCH*, 1893, pp. 236 et 237, fig. 4 et 5.

19. Bruxelles, Musées royaux des Arts décoratifs et industriels (Musée Ravestein), n° 401. Coupe profonde. Homme et femme nue couchés sur un lit.

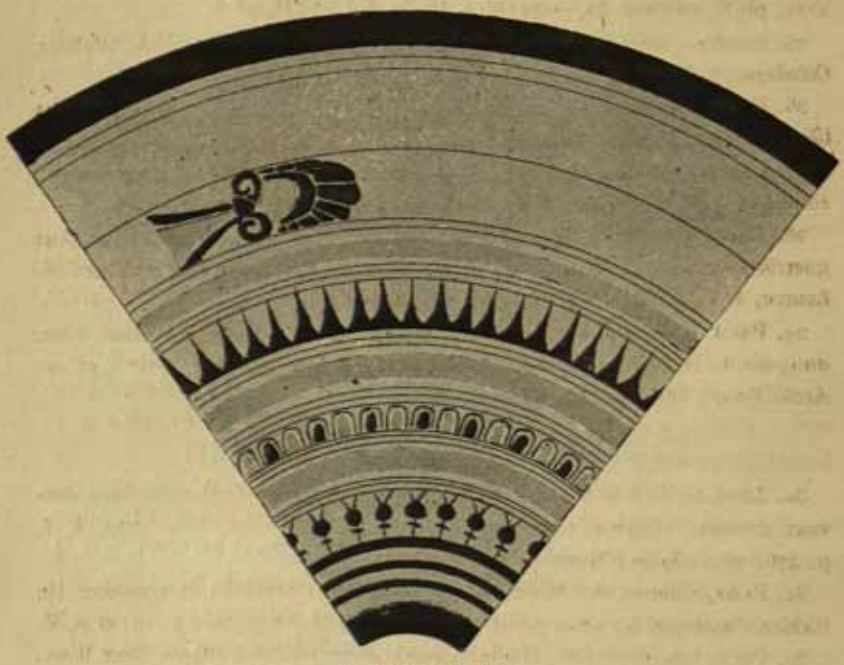

Extérieur de la pl. IV.

Fig. 22. — British Museum B 5 (catalogue 25).

De Meester de Ravestein, *Le Musée de Ravestein*, n° 401; *Gaz. Arch.*, 1887, pl. XIV, n° 1.

20. Oxford, Ashmolean Museum, n° 185. Coupe profonde. Bandes ornementales à l'intérieur et à l'extérieur. Inscription : Ἀφροδίτη Νεγόμανδρος. Percy Gardner, *Catalogue of the greek vases in the Ashmolean Museum*, p. 5 (1); E. A. Gardner, *Naukratis*, t. II, pl. XXI, n° 766 (pour l'inscription). — Fig. 14.

21. Vienne, Musée de l'Art et de l'Industrie, n° 140. Coupe profonde. Rosace. Masner, *Die Sammlung der antiken Vasen und Terracotten im K. K. Oesterreich. Museum*, pp. 13 et 14, fig. 9; Reinach, *Répertoire*, t. I, pp. 432 et 433, n°s 3, 5, 6; *Arch. Zeitg.*, 1881, pl. X, n°s 3, 3 *a*, 3 *b*.

22. Coupe profonde. Trois nymphes nues se baignant. Böhlau, *Aus Ion. und It. Nekropolen*, pl. XI, nos 1, 1 *a*, 1 *b*.

23. Londres, British Museum, B 4. La nymphe Kyrènè entourée de génies ailés. Walters, *Catalogue*, t. II, p. 50; Fl. Petrie, *Naukratis*, t. I, pl. VIII et IX.

24. Londres, British Museum, B 58. Hydrie. Zone supérieure : Gorgoneion, sphinx et oiseaux; zone inférieure : oiseaux se suivant. Walters, *Catalogue*, t. II, p. 67; Reinach, *Répertoire*, t. I, pp. 432 et 433, nos 7 et 11; *Arch. Zeitg.*, 1881, pl. X, n° 2, et XI, n° 3).

25. Londres, British Museum, B 5. Coupe profonde. Gorgoneion. Walters, *Catalogue*, t. II, p. 50. — Pl. IV et fig. 22.

26. Paris, Louvre, E 663. Coupe profonde. Frise circulaire avec chiens et lièvre courant. Pottier, *Vases antiques*, t. II, p. 62; *BCH*, 1893, p. 227, fig. 1.

27. Londres, British Museum, B 7,. Fragment de coupe. Frise circulaire : chiens et loup (?) courant. Walters, *Catalogue*, t. II, p. 51. — Fig. 18.

28. Paris, Louvre, E 671. Fragment de coupe. Partie inférieure de deux guerriers courant à la suitee l'un de l'autre. Pottier, *Vases antiques du Louvre*, t. II, p. 64; *BCH*, 1893, p. 235, fig. 3.

29. Paris, Louvre, E 661. Cratère. Zone : animaux et oiseaux. Pottier, *Vases antiques*, t. II, p. 62; Reinach, *Répertoire*, t. I, pp. 432 et 433, nos 9 et 10; *Arch. Zeitg.*, 1881, pl. XI, nos 2 et 2 *a*.

Groupe 4.

30. Londres, British Museum, B 2. Coupe profonde. Pélops entre deux chevaux dressés. Walters, *Catalogue*, t. II, p. 49; Reinach, *Répertoire*, t. I, p. 476, n° 1; *Bonner Studien*, p. 250.

31. Paris, Cabinet des Médailles, n° 191. Coupe profonde. Gorgoneion. De Ridder, *Catalogue des vases peints de la Bibliothèque Nationale*, p. 101 et pl. V.

32. Paris, Louvre, E 660. Hydrie. Zone : sur la face non effacée deux lions. Pottier, *Vases antiques*, t. II, p. 61; Reinach, *Répertoire*, t. I, pp. 432 et 433, n° 4; *Arch. Zeitg.*, 1881, pl. X, n° 1.

33. Wurzbourg, Collection de l'Université, n° 434. Coupe profonde. Homme et femme jouant de la flûte, couchés sur un lit. Urlichs, *Verzeichnis der Antikensammlung der Universität Würzburg*, 3e cahier, p. 110; von Urlichs, *Beiträge zur Kunstgeschichte*, pl. X.

34. Paris, Louvre, E 664. Coupe profonde. Sphinx accroupi. Pottier, *Vases antiques*, t. II, p. 62; Reinach, *Répertoire*, t. I, pp. 434 et 435, nos 4 et 12; *Arch. Zeitg.*, 1881, pl. XII, n° 4, et XIII, n° 6.

35. Paris, Louvre, E 667. Coupe profonde. Frise circulaire : hommes couchés banquetant. Pottier, *Vases antiques*, t. II, p. 63; *BCH*, 1893, pp. 238 et 239, fig. 6 et 7. — Fig. 9 (zone extérieure).

36. Londres, British Museum, B 3. Coupe profonde. Deux hommes nus fai-

25705

sant une libation. Walters, *Catalogue*, t. II, p. 50; Reinach, *Répertoire*, t. I, pp. 434 et 435, n° 7; *Arch. Zeitg.*, 1881, pl. XIII, n° 1.

37. Munich, Pinacothèque, n° 737. Coupe profonde. Deux figures assises. Jahn, *Beschreibung der Vasensammlung König Ludwigs in der Pinakothek zu*

Intérieur

Extérieur.

Fig. 23. — British Museum B 7, (catalogue 53).

München, p. 229; Reinach, *Répertoire*, t. I, pp. 434 et 435, n° 11; *Arch. Zeitg.*, 1881, pl. XIII, n° 5.

38. Paris, Louvre, E 673. Coupe profonde. Large bande noire occupant presque tout le médaillon. Pottier, *Catalogue des vases antiques de terre cuite* [du Louvre], 2e partie, p. 529. — Fig. 1.

39. Oxford, Ashmolean Museum. Trouvé à Naucratis. Fragment de coupe. Partie antérieure et portion de l'aile d'un sphinx de profil à gauche avec enroulement simple partant de la tête. Autour du médaillon grenades à double

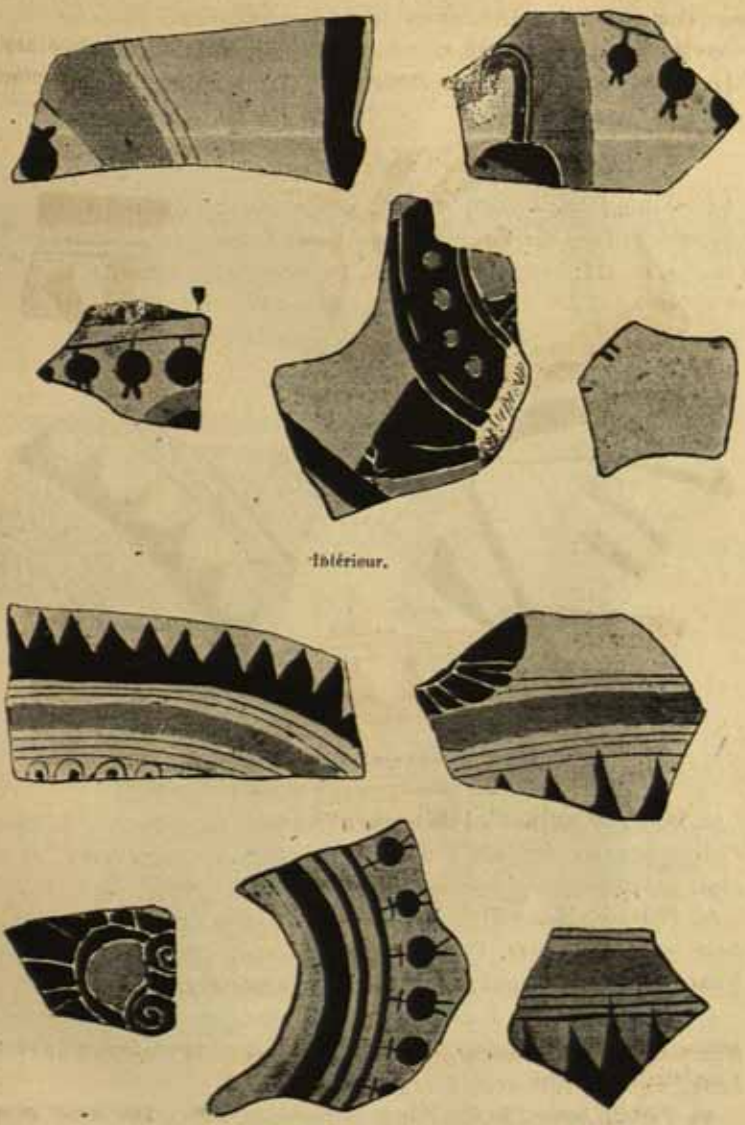

Fig. 24. — British Museum B 74 (catalogue 54).

pistil. Ornementation extérieure : godrons et dents de loups noirs, bandes rouges et filets noirs. Engobe blanc extérieur et intérieur. — Pl. III, 1 et fig. 19

40. Oxford, Ashmolean Museum. Trouvé à Naucratis. Fragment probablement d'un grand vase. Cavalier nu. Engobe rose extérieur. Argile brute sur le revers de la paroi. — Pl. III, 2.

41. Heidelberg, Collection de l'Université. Coupe profonde. Chimère. *Jahrbuch*, 1901, p. 193, fig. 2.

Vases et fragments non classés chronologiquement.

42. Munich, Pinacothèque, n° 1164. Coupe profonde. Homme ailé courant. Jahn, *Beschreibung der Vasensammlung König Ludwigs in der Pinakothek zu München*, p. 333; Lau, Brunn et Krell, *Die griechischen Vasen*, t. I, pl. XVI, n°s 3, 3 *a*, 3 *b*, 3 *c*.

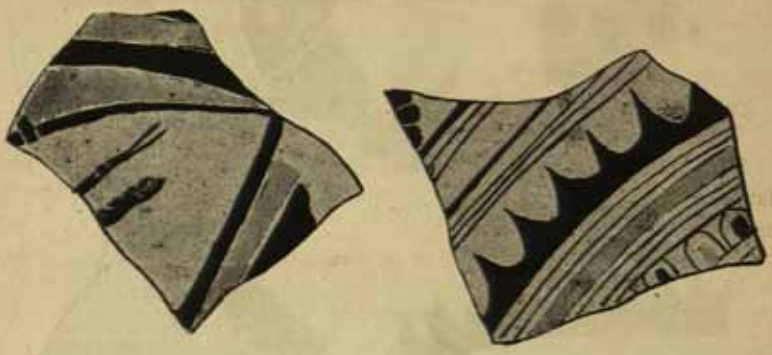

Intérieur Extérieur

Fig. 25. — British Museum B 7, (catalogue 56).

43. Bonn, Collection de l'Université. Fragment de cratère ou de dinos (?). Partie supérieure de deux hommes brandissant un bâton. *Arch. Anzeiger*, 1891, p. 17.

44. Florence, Musée Etrusque, armoire I. Coupe. Joueur de syrinx entre deux hommes dansant. Puchstein, *Arch. Zeitg.*, 1881, p. 217, n. 7, n° 8; Dumont-Chaplain, *Céramiques de la Grèce propre*, t. I, p. 299, n° 9.

45. Florence, Musée Etrusque, n° 207. Coupe. Joueur de lyre entre deux hommes dansant. Puchstein, *Arch. Zeitg.*, 1881, p. 217, n. 7, n° 9; Dumont-Chaplain, *Céramiques*, t. I, p. 299, n° 10.

46. Caere, Collection du Prince Ruspoli (en 1881). Fragment de coupe. Cheval ailé. Puschtein, *Arch. Zeitg.*, 1881, p. 218, n. 7, n° 13; Dumont-Chaplain, *Céramiques*, t. I, p. 301, n° 17.

47. Collection Aug. Castellani (en 1881). Cratère (?). Décoration florale. Puchstein, *Arch. Zeitg.*, 1881, p. 219, n. 7, n° 22; Dumont-Chaplain, *Céramiques*, t. I, p. 305, n° 32.

48. Londres, British Museum, B 7₂. Fragment de coupe. Intérieur : guirlande de boutons de lotus; extérieur : quadrillé avec grenades. Inscription : Ἀφρο-δ]ίτη ὁ Φ[ιλά]μμ[ωνος. Walters, *Catalogue*, t. II, p. 51; E. A. Gardner, *Naukratis*, t. II, pl. XXI, n° 767 (pour l'inscription). — Fig. 15.

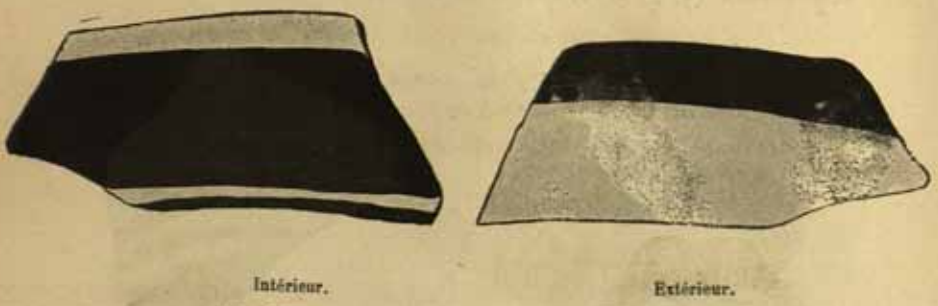

Intérieur. Extérieur.

Fig. 26. — British Museum B 7, (catalogue 57).

49. Londres, British Museum, B 7₂. Fragment de coupe. Intérieur : guirlande de grenades à triple pistil; extérieur : filets et bandes noires. Inscription : ⍺ϱο. Walters, *Catalogue*, t. II, p. 51. — Fig. 16.

50. Londres, Bristish Museum, B 7₂. Fragment de coupe. Intérieur et exté-

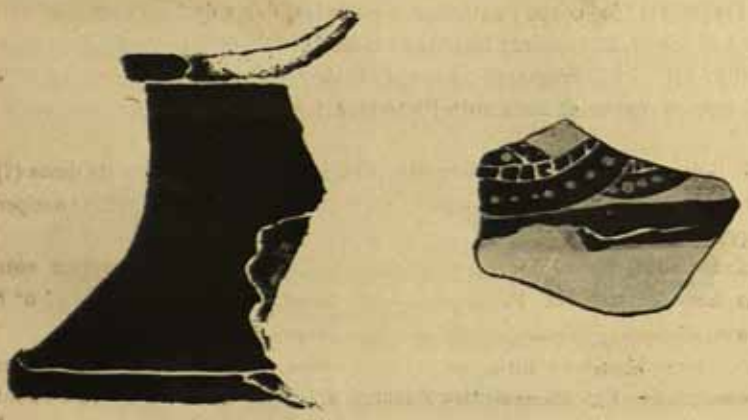

Intérieur.

Fig. 27. — British Museum B 7, (catalogue 58).

rieur : bandes et filets noirs. Inscription : ν. Walters, *Catalogue*, t. II, p. 51. — Fig. 17).

51. Londres, British Museum, B 7₂. Fragment de coupe. Intérieur : portion

d'un géant ailé (?); extérieur : dents de loup et filets noirs. Walters, *Catalogue*, t. II, p. 51. — Fig. 13.

52-62. Londres, British Museum, B 74. Fragments divers. — 52. Fragments de coupe; extérieur : guirlande de feuillage et palmette d'anses; intérieur : bande et filets noirs (fig. 4). — 53. Fragments de coupe; extérieur : oves et dents de

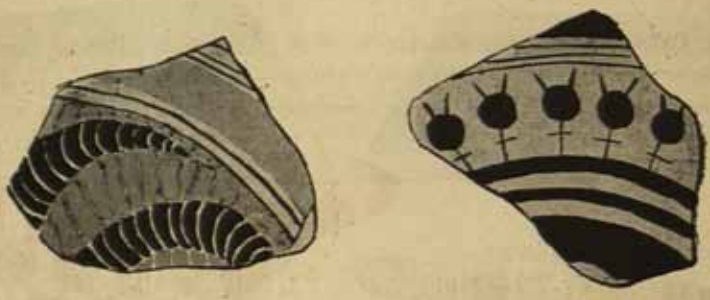

Intérieur. Extérieur.

Fig. 28. — British Museum B 74 (catalogue 59).

loup, bandes rouges et filets noirs; intérieur : fragment de sphinx (fig. 23). — 54. Fragments de coupe; extérieur : grenades, dents de loup, oves, bandes rouges et noires, filets noirs; intérieur : cadre de grenades, fragment d'un guerrier (fig. 24). — 55. Fragment de coupe; extérieur : palmette d'anses, dents de loup, bandes rouges et filets noirs; intérieur : cadre de grenades, partie infé-

Intérie Extérieur.

Fig. 29. — British Museum B 74 (catalogue 62).

rieure d'un cheval (fig. 3). — 56. Fragment de coupe; extérieur : dents de loup et oves, bande rouge et filets noirs; intérieur : dessin noir et rouge indéterminable (fig. 25). — 57. Fragment de coupe; extérieur et intérieur : bandes noires (fig. 26). — 58. Fragment du pied et du centre d'une coupe; intérieur : tronçons de deux serpents (fig. 27). — 59. Fragment de coupe; extérieur : grenades, bandes et filets noirs; intérieur : dessin noir et rouge indé-

terminable, peut-être portion de l'aile d'un sphinx (fig. 28). — 60. Fragment plat; intérieur : étoiles contiguës à six branches; extérieur : inscription : Διοσ-κ[ούροις] (fig. 5). — 61. Fragment de coupe; extérieur : guirlande de lotus; intérieur : quadrillé de grenades avec croix rouges aux intersections des lignes (fig. 2). — 62. Fragment de coupe; extérieur : bande rouge et filets noirs; intérieur : dessin noir indéterminable (fig. 29). — Walters, *Catalogue*, t. II, p. 51.

63. Oxford, Ashmolean Museum, n° 187 *c*. Fragment. Intérieur : bandes noires et rouges, filet noir; extérieur : quadrillé de grenades. Percy Gardner, *Catalogue of the greek vases in the Ashmolean Museum*, p. 5. — Fig. 30.

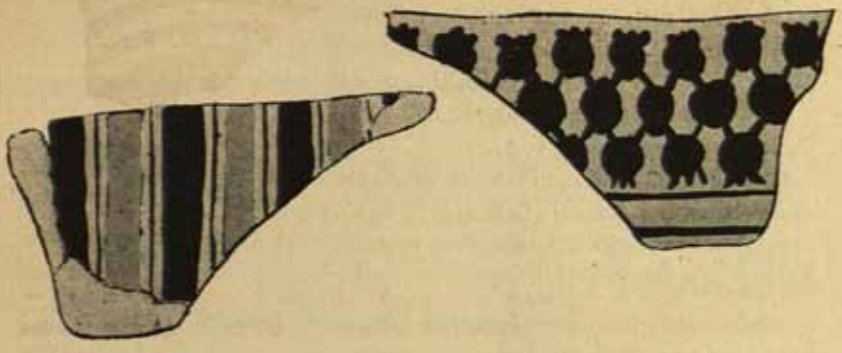

Intérieur. Extérieur.

Fig. 30. — Ashmolean Museum, n° 187 *c* (catalogue 63).

64-65. Oxford, Ashmolean Museum. Trouvé à Naucratis. Fragments de coupe. — 64. Extérieur : partie inférieure d'une guirlande de lotus, méandre primitif, partie supérieure de dents de loup, bande et filets noirs; intérieur : vernis noir. Engobe jaune extérieur au-dessous de la bande noire (fig. 20). — 65. Extérieur : filets noirs, lignes de gros points et de petits points; intérieur : bandes noires. Engobe rose extérieur (fig. 21).

66. Fragment. Grenades et guirlande de lotus. Fl. Petrie, *Naukratis*, t. I, pl. VII, n° 11.

67. Fragment. Oves et guirlande de grenades. Losange. Fl. Petrie, *Nebesheh and Defenneh*, pl. XXXII, n° 3.

68. Fragment. Grenades. G. et A. Körte, *Gordion* (in *Jahrbuch, Ergänzungsheft V*), p. 186, fig. 176.

69. OEnochoè. Zone d'animaux. Böhlau, *Aus Ion. und It. Nekr.*, pl. X, n° 5.

70. Gobelet à long pied en forme de calice. Décoration linéaire et végétale. Böhlau, *Aus Ion. und It. Nekr.*, pl. X, n° 7.

71. Aryballe. Cavalier. Böhlau, *Aus Ion. und It. Nekr.*, pl. IV, n° 4.

72. Fragments d'un gobelet en forme de calice. Extrémités d'ailes (?). Böhlau, *Aus Ion. und It. Nekr.*, pl. X, n° 9.

73. Fragment d'un gobelet en forme de calice. Partie supérieure d'une tête humaine. Böhlau, *Aus Ion. und It. Nekr.*, pl. X, n° 6.

74. Pied de coupe. Godrons. Böhlau, *Aus Ion. und It. Nekr.*, pl. X, n° 3.

75-82. Fragments divers. — 75. Fragment d'œnochoè. — 76. Fragment d'œnochoè. — 77. Fragment avec guirlande de feuillage. — 78. Fragment de couvercle. — 79. Pied de coupe. — 80. Fragment du pied d'une coupe. — 81. Pied plat. — 82. Deux fragments d'une coupe. — Böhlau, *Aus Ion. und It. Nekr.*, pp. 126-127, n° 7.

83. Fragment de coupe. Portion d'un Gorgoneion. Curtius et Adler, *Olympia*, t. IV, p. 202, n°s 1302 et 1302 *a*.

84. Fragment. Guirlande de lotus et méandre élémentaire. Furtwängler, *Aegina*, pl. CXXVIII, n° 24, et CXXIX, n° 1 (à droite).

85. Copenhague. Coupe. Sphinx. Löschcke, *Jahrbuch*, 1887, p. 277, n. 5; Studniczka, *Kyrene*, p. 8, n. 31.

86. Berlin, Antiquarium. Petite coupe à décoration simple et purement ornementale trouvée à Atalanti. Curtius et Adler, *Olympia*, t. IV, p. 202.

87. Coupe avec tête d'homme, dans le commerce à Athènes en 1901. Furtwängler, *Aegina*, p. 457.

Charles Dugas et Robert Laurent.

AETOS PROMETHEUS

I

C'est une opinion généralement admise parmi les archéologues que les frontons d'un temple grec portent le nom d'*aetos* ou d'*aetôma*, à cause de la ressemblance extérieure qu'ils présentent avec la silhouette d'un aigle aux ailes éployées[1].

Si cette ressemblance existe en effet, on doit avouer qu'elle est peu frappante et qu'il faut en être averti pour la découvrir. Un fronton est un triangle; bien des objets naturels, vivants ou non, affectent une forme plus ou moins triangulaire; quelle raison y avait-il de choisir l'aigle comme terme de comparaison?

L'explication ordinairement reçue est d'ailleurs contredite par un texte de Pindare qui, étudié de près, conduit à une opinion toute différente[2].

La treizième *Olympique* fut composée en l'honneur de Xénophon de Corinthe, vainqueur à Olympie en l'an 464. Le poète y fait l'éloge de Corinthe et des inventions dont se glorifiaient les Corinthiens — celle du dithyrambe (qu'il attribue ailleurs aux Naxiens ou aux Thébains) et celle des harnais bien proportionnés des coursiers (à moins qu'il ne faille entendre autrement ce

1. *Etym. Magn.*, s. v. : ἀετὸς στέγασμά τι τῶν οἴκων, ἐμφερὲς τῇ πτήσει τοῦ ζώου.

2. L'interprétation que j'expose a été celle de plusieurs savants éminents, Visconti, Bœckh, Keller, Christ, etc. — Visconti, *Mus. Pie Clém.*, t. IV, p. 11 : « Ceci se rapporte à ce que nous indique Pindare sur l'invention due aux Corinthiens, de représenter des aigles dans ces triangles, ce qui fit donner aux frontispices et aux combles le nom d'ἀετοί et d'ἀετώματα. » Bœckh, *Explic. Pind.*, p. 213 : *Fastigium inde illud nomen tulit quod in eius summo apice vel in area aquila olim posita est, quam Corinthios opere fictili formasse non dubito.* Bœckh cite à ce propos Paus., III, 17, 4, passage qui n'est pas concluant: cf. Tacite, *Hist.*, III, 71 : *Sustinentes fastigium aquilae.*

vers difficile). Il ajoute : « Qui donc a placé sur les temples des dieux le double roi des oiseaux? »

ἢ θεῶν ναοῖσιν οἰωνῶν βασιλέα δίδυμον
ἐπέθηκ'; (v. 21, 22.)

Cela signifie évidemment que les Corinthiens ont surmonté les premiers les temples des dieux d'une double image du roi des oiseaux, c'est-à-dire de deux aigles. Il s'agit là d'une invention qui ne doit pas être très ancienne, car la première que rappelle Pindare dans ce passage, celle du dithyrambe, est attribuée par Hérodote[1] à Arion de Méthymne qui florissait vers l'an 600. On ne peut rien dire de la seconde, puisqu'on ne sait pas exactement de quoi il s'agit; mais Didyme, cité par le scholiaste, y voyait une allusion à l'invention des poids et des mesures, ou à la première frappe des monnaies de Corinthe par Phidon d'Argos, qu'on place également au VIIe siècle[2]. Suivant une autre opinion, attribuée par le scholiaste à Théophraste, en son livre sur les inventions, Pindare aurait parlé obscurément de l'invention de la roue du potier, dont une tradition faisait honneur à Hyperbios de Corinthe[3], contemporain, semble-t-il, du Scythe Anacharsis, c'est-à-dire encore du VIIe siècle.

Tous les commentateurs anciens et modernes sont d'accord sur un point : c'est que les deux aigles mentionnés par Pindare sont des images de ces animaux, et non pas ces animaux eux-mêmes. Mais un scholiaste comprend que Pindare fait honneur aux Corinthiens d'avoir les premiers construit des temples avec deux frontons : λέγει τὸ κατὰ τοὺς ναοὺς τῶν θεῶν ἀετώμα, δίδυμα δέ φησιν, ὅτι διπλᾶ τὰ ἀετώματα, ὄπισθεν καὶ ἔμπροσθεν[4]. Ainsi Pindare

1. Hérodote, I, 23.
2. Ὅτι Φείδων ὁ πρῶτος κόψας Κορινθίοις τὸ μέτρον Ἀργεῖος ἦν.
3. Pline, *Hist. Nat.*, VII, 198.
4. D'après une autre scholie, Didyme, citant Timée, aurait admis l'interprétation que nous croyons seule exacte (Bœckh, t. II, 1, p. 272) : Ὁ ἀετὸς οἰωνῶν βασιλεύς ἐστιν ὁ ἐπὶ τῶν ἱερῶν τιθέμενος. Τινὲς δὲ τὸ ἄετωμα, ὡς φησι Δίδυμος παρατιθέμενος Τίμαιον λέγοντα καὶ τοῦτο ἐν ταῖς οἰκοδομίαις αὐτῶν εὕρημα, ταύτην ἀποδοὺς τὴν ἐξήγησιν τῶν προκειμένων. Sur quoi Bœckh observe (t. II, II, p. 214) : *Jam ubi quaesiveris, quid in illa re invenerint Corinthii, credamus Didymo ex*

aurait voulu désigner les deux frontons, celui de l'est et celui de l'ouest, que le langage ordinaire appelait *aigles*, ἀετοί ou ἀετώματα; le mot ἀετός pour fronton paraît déjà dans une inscription athénienne du VIe siècle[1].

Cette explication trop facile n'est pas conciliable avec les expressions énergiques du poète; c'est ce que Boeckh[2] et d'autres savants[3] ont parfaitement reconnu. Pindare ne peut avoir songé qu'à des figures d'aigles placées sur le sommet des temples. S'agit-il d'aigles formant acrotères, ou d'aigles occupant le champ du fronton? La première interprétation ne serait pas inadmissible[4], mais la seconde me paraît plus vraisemblable. Elle explique à merveille pourquoi les frontons des temples grecs se sont appelés ἀετοί, non que leur forme rappelât exactement celle de l'aigle, mais parce que, dans les édifices du culte élevés au VIIe siècle à Corinthe, deux figures d'aigles ornaient les champs des frontons. Des frontons ainsi décorés se voient sur les monnaies de dates plus récentes[5] et nous en avons un exemple bien connu au Louvre, dans le bas-relief dit des soldats prétoriens[6], où le temple porte la dédicace IOVI CAPITOLINO. D'autre part, on peut citer un passage de Pline, qui ne dérive nullement, comme on l'a dit[7], du vers de Pindare, mais de la même tradition ancienne que le poète a suivie. « Butade de Sicyone, écrit Pline[7], potier de terre, fut le premier qui inventa, *à Corinthe*, de faire des images avec la même matière [suit l'histoire du jeune

Timaeo referenti aetoma ab illis quippe ornatius excogitatum esse, ita tamen ut aquila ab iisdem aetomati imposita sit.

1. *Neue Jahrb.*, 1904, p. 325, d'après Wiegand, *Die archaische Porosarchitektur*, p. 38.

2. *Quem locum si quis simpliciter de fastigio triangulari in fronte posticoque templorum posito templorum intelligeret, inepte loquentem Pindarum faceret* (Bœckh, *Explic. Pind.*, p. 213).

3. Fix, *ap.* Estienne-Didot, *Thes. ling. graec.*, s. v. ἀετός : *Nomen tulit seu quod aquila olim super fastigio fuit, seu potius quod in tympano sive area fastigii aquila anaglypho expressa erat.*

4. Cf. Bœckh, *Explic. Pind.*, p. 214.

5. Sittl, *Archaeol. der Kunst*, p. 327.

6. Clarac-Reinach, p. 106.

7. Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 151.

homme dont la fille de Butade voulut conserver le portrait, puis l'exposé d'une autre tradition qui attribue à la même découverte une antiquité plus haute]. L'invention propre de Butade est d'avoir mêlé de la rubrique à l'argile, ou d'avoir modelé avec de la terre rouge. Il fut aussi le premier qui plaça des figures sur le bord des toits (*primus personas tegularum extremis imbricibus imposuit*). Au début il les appela *prostypa* (bas-reliefs); plus tard, le même Butade fit des *ectypa* (hauts-reliefs). De là vinrent les ornements du faîtage des temples (*hinc et fastigia templorum orta*). » On s'est demandé si Pline, par *fastigia templorum*, entend les frontons sculptés des temples ou les acrotères; ce dernier sens est chez lui le plus usuel, pour ne pas dire le seul usité. L'expression : *personas tegularum extremis imbricibus imposuit*, probablement traduite par à peu près du grec (remarquez qu'*imposuit* rend littéralement le verbe dont se sert Pindare, ἐπέθηκε), convient naturellement aux masques, gueules de lion et autres ornements de terre cuite qui décorent souvent, dans les temples grecs et étrusques, les extrémités des tuiles faîtières. De ces masques, Pline passe aux statues en ronde-bosse qui surmontaient les temples, c'est-à-dire aux acrotères. Il ne parle donc pas des sculptures des frontons, dont je ne sache pas, d'ailleurs, qu'il y ait une seule mention certaine dans son ouvrage. Mais la source grecque qu'il a suivie devait en parler et il semble que les mots : *hinc et fastigia templorum orta* la résument beaucoup trop brièvement. J'incline à croire que cette source attribuait aussi à Butade la décoration des frontons au moyen de figures isolées, point de départ des grandes compositions en pierre dont un auteur grec ne pouvait faire abstraction. On a donc eu raison, malgré les divergences que je signale, de rapprocher le passage de Pline du vers de Pindare, d'autant plus qu'il s'agit, dans l'un et dans l'autre, du développement de l'art plastique à Corinthe.

Au VIIe siècle, l'ornementation extérieure d'un temple grec ne pouvait pas plus être livrée à la fantaisie des artistes que celle d'une cathédrale chrétienne au XIIIe siècle de notre ère. Du reste, les aigles en argile — à supposer que l'on admette les explica-

tions et déductions qui précèdent — ne décoraient pas, à Corinthe, un seul temple; Pindare se sert du pluriel et ses auditeurs ne l'auraient pas compris s'il avait fait allusion à un fait unique, non à un usage. L'innovation consistait dans l'emploi d'une matière durable comme l'argile; mais je croirais difficilement que Butade ou tout autre se fût permis, un beau jour, de placer des aigles d'argile dans les frontons des temples de Corinthe, si l'aigle n'avait déjà tenu sa place dans la décoration de ces édifices. Cela se comprendrait seulement si l'aigle, oiseau sacré de Zeus, avait été modelé aux frontons d'un temple de Zeus; mais Pindare ne parle pas d'un temple de Zeus et ce qu'il dit semble bien s'appliquer à plusieurs temples, ou même aux temples corinthiens en général.

Un fait nouveau, dans la question qui nous occupe, a été révélé en 1904, par la publication, due à M. Wiegand, des restes de l'ancien Hécatompédon de Pisistrate sur l'Acropole d'Athènes[1]. Sur les deux frontons de ce vieux temple, on discerne, à la partie inférieure des montants, les restes assez bien conservés de peintures qui représentent, alternativement, des oiseaux et des fleurs. Ces dernières sont analogues à des fleurs de lotus; les oiseaux sont des aigles sur l'un des frontons, des cigognes sur l'autre. La cigogne, oiseau sacré en Thessalie, où tuer une cigogne passait pour aussi criminel que de tuer un homme[2], était aussi très anciennement sacrée sur l'Acropole d'Athènes, témoin le mur dit *Pélasgique* dont les contemporains d'Aristophane savaient encore qu'il s'était appelé *Pélargikon*, le mur des cigognes[3]. Je suis de ceux qui admettent la réalité historique des Pélasges et j'ai donné ailleurs des raisons de croire que leur nom, comme celui des *Cicones* de Thrace, n'était autre que celui de la cigogne, leur oiseau sacré[4]. Il me semble donc que M. Pe-

1. Th. Wiegand, *Die archaische Porosarchitektur der Akropolis zu Athen*, Leipzig, 1904; cf. Petersen, *Neue Jahrbücher*, 1904, p. 321 et suiv.
2. Ps. Aristot., *Mirab.*, 23, 832.
3. Aristoph., *Oiseaux*, 869, 1139.
4. S. Reinach, *Cultes*, t. II, p. 243.

tersen a fait fausse route lorsqu'il a insisté, à propos de la publication de M. Wiegand, sur le caractère maternel de la cigogne, sur la piété que lui attribuent les naturalistes anciens, pour justifier la représentation de cet oiseau le long du fronton d'un temple. Je pense aussi qu'il s'est trompé lorsqu'il est parti de là pour donner raison à la vieille théorie de Boetticher, suivant lequel le toit en double pente du temple grec aurait été très anciennement assimilé aux deux ailes protectrices d'un aigle, dont le corps serait représenté par la partie construite, comprise entre les frontons. Le toit en double pente répond à une nécessité pratique, celle de l'écoulement des eaux; le symbolisme n'y a rien à voir. Mais comme le temple est essentiellement un édifice religieux, tous les éléments primitifs de sa décoration peuvent et doivent recevoir une explication religieuse. Les aigles, les cigognes et les fleurs de l'Hécatompédon, peints et non sculptés, presque dissimulés à l'entour des groupes sculptés des frontons, témoignent d'une tradition très ancienne, très respectée, et que l'architecte du temps de Pisistrate a voulu concilier avec les progrès de la décoration sculpturale. Or, Boetticher a déjà ingénieusement remarqué que l'aigle, l'oiseau porteur de la foudre et qui, suivant les anciens, n'était jamais foudroyé lui-même, pouvait être considéré, sur un temple grec, comme l'équivalent d'un paratonnerre, d'après le principe dont s'inspirent un peu partout les superstitions relatives aux talismans. Le même savant a fait valoir un texte de Vitruve[1] d'après lequel il convient de sculpter des foudres, *fulmina*, sur le plafond du larmier; c'est là encore une pratique superstitieuse répondant à la croyance vulgaire : *similia similibus arcentur*. Dans le même ordre d'idées, M. Petersen rappelle que l'éclair est très souvent figuré sous l'aspect d'une fleur de lotus (éclair en boule)[2]; par suite, que les fleurs des frontons de l'Hécatompédon, comme les

1. Vitruve, IV, 3, 6.

2. Cf. P. Jacobsthal, *Der Blitz in der Kunst*, 1905, et *Rev. archéol.*, 1906, I, p. 367.

aigles, ont pu y figurer à titre d'*apotropaia*. Cela me paraît, en effet, très vraisemblable, bien que je ne connaisse pas de texte qui attribue également à la cigogne la vertu d'écarter le feu du ciel. Mais il n'y a pas de raison pour que la cigogne, tout comme l'aigle et d'autres oiseaux de haut vol, n'ait pas été autrefois mise en relation avec ce feu[1].

Après cette digression, motivée par l'importance du sujet, je reviens aux aigles des temples de Corinthe et au développement historique dont ces figures d'argile marquent plutôt le terme que le début.

II

Il me semble vraisemblable qu'à une époque très ancienne, bien antérieure au VIIe siècle, la dépouille d'un aigle était placée à la partie supérieure de certains édifices, qu'ils fussent ou non pourvus de frontons. En Égypte, où le toit plat est la règle, le fronton tout à fait exceptionnel, le linteau qui surmonte la porte du temple est orné du motif bien connu dit *globe ailé*, formé du disque solaire accosté de l'*uraeus* et enveloppé de deux grandes ailes d'aigle. Comme tout motif, celui-ci a évolué ; à l'époque de la XIIe dynastie, l'*uraeus* manque encore et les ailes sont pendantes de part et d'autre du disque[2]. Faut-il admettre que les Égyptiens, comme on l'a dit, aient prêté des ailes au soleil pour « symboliser » sa course infatigable au firmament? Les explications de ce genre ne sont plus guère de mise aujourd'hui. L'aigle a certainement joué un grand rôle dans la religion égyptienne primitive ; il a fourni le premier caractère de l'écriture sacrée ou hiéroglyphique, ancêtre de la lettre A de nos alphabets. L'importance religieuse du disque solaire n'est pas moins ancien-

1. « Le cygne, dans la mythologie classique, paraît avoir pris, à bien des égards, le place de la cigogne dans la mythologie pré-classique. » (S. Reinach, *Cultes*, t. II, p. 244). Zeus se présente sous les traits d'un cygne (et non d'un aigle) dans le mythe lydo-phrygien de Léda. Les mythes des cigognes, indigènes dans le nord de la Grèce, ont pu s'altérer lors du mouvement des tribus *ciconiennes* vers le midi.

2. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. I, p. 604.

nement attestée. Il est possible que le soleil ait été assimilé à un aigle, mais c'est là déjà un résultat du syncrétisme. Dans l'aigle-soleil de l'art égyptien, nous distinguons l'aigle d'une part, le soleil de l'autre, que l'on a pu fort bien associer au-dessus des portes comme des images protectrices; à ce couple vint plus tard s'adjoindre l'*uraeus* et cette triade forma le symbole complet qui paraît régulièrement en Égypte à partir de la dix-huitième dynastie.

Il est digne de remarque que des édifices représentés sur des monnaies grecques offrent assez souvent, comme ornement du fronton, un objet circulaire que l'on qualifie de bouclier[1] ou même d'*omphalos*[2]. Laissons cette dernière désignation, qui est absurde, l'*omphalos* delphique n'ayant jamais pu figurer en haut d'un temple. Personne ne nie, d'ailleurs, que des boucliers aient servi à la décoration de temples, où ils représentent des trophées ou des ex-voto commémorant des victoires; il existe même une monnaie d'Ilion où l'objet circulaire est encadré de deux Nikés[3]. Mais un disque exactement circulaire, ainsi placé à l'endroit le plus apparent de la façade d'un temple, éveille plus naturellement l'idée du soleil que celle d'un bouclier. Il est donc permis de croire que, dans la Grèce primitive, comme en Égypte, l'image du soleil et celle de l'aigle ont également été employées au sommet des édifices, avec cette différence, cependant, que les décorateurs égyptiens et leurs imitateurs asiatiques[4] ont de bonne heure associé ces deux motifs, alors que les décorateurs grecs les ont figurés alternativement.

En Égypte comme en Grèce, la présence d'un aigle, ou des ailes d'un aigle, en haut d'une porte, ne peut s'expliquer comme

1. Sittl, *Archaeol. der Kunst*, p. 327, note 5.
2. Monnaie de Delphes, *British Mus., Central Greece*, pl. IV, 22, p. 29.
3. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, pl. VIII, 3.
4. Cf. Bérard, *Origine des cultes arcadiens*, p. 76, 89. Les aigles du Zeus Lykaios (Paus., VIII, 30, 2) peuvent à la rigueur avoir été, comme l'a supposé M. Bérard, imités de motifs phéniciens; mais Pausanias ne mentionnant pas à ce propos le disque solaire, il vaut mieux admettre une évolution indépendante du motif de l'aigle prophylactique en pays grec.

un simple ornement. Avant les édifices en pierre il y eut partout des édifices en bois, produits d'une industrie dont l'influence est toujours restée sensible dans la tradition de l'architecture; les portes ou les toits de ces édifices, ou de certains de ces édifices en bois, ont dû être décorés de figures d'aigles, et, plus anciennement, d'aigles empaillés, traversés, au milieu du corps, par un pieu et dont les ailes, étendues ou pendantes, étaient fixées à la charpente par des clous.

Aujourd'hui encore, dans bien des habitations rustiques de l'Europe occidentale, on trouve des oiseaux de proie, aigles, faucons, hiboux, plantés ainsi sur les portes ou au-dessus des linteaux[1]. Les possesseurs de ces habitations y voient des trophées de chasse; mais quelques-uns y attachent une idée superstitieuse mal définie qui est la survivance atténuée d'une idée religieuse. L'aigle n'est pas seulement, chez un grand nombre de peuples, le roi des oiseaux et l'oiseau royal; il est, par excellence, l'oiseau divin, c'est-à-dire, si l'on remonte assez haut le cours des âges, l'oiseau-dieu.

Rien qu'à s'en tenir aux textes grecs et latins, dont le dépouillement a été fait par Keller et Thompson, on voit que la mythologie et le folklore de l'antiquité attribuaient à l'aigle toutes les qualités de force, d'intelligence et de bienveillance pour les hommes qui peuvent caractériser un oiseau-dieu.

Les anciens systèmes d'exégèse mythologique, tant dans l'antiquité qu'aux temps modernes, n'ont pas su trouver d'explication satisfaisante pour les animaux qu'on appelle sacrés. Ils les considèrent comme les attributs et les compagnons des dieux, ce qui, en réalité, est la constatation pure et simple d'un fait, mais ne suffit pas à en rendre compte. Lorsque le mythe montre le dieu lui-même sous la forme d'un animal sacré, comme Zeus sous les traits d'un cygne, le Mars latin sous ceux d'un pic-vert, l'exégèse antique a recours à l'hypothèse d'une métamorphose,

1. On ne traite pas ainsi les cigognes; mais, quand elles établissent leur nid sur un toit, on se garde de les déranger; elles « portent bonheur ». C'est bien une autre manière de les y fixer.

c'est-à-dire d'une absurdité ajoutée à l'invraisemblance du mythe lui-même. Une seule explication est scientifique : c'est celle qui consiste à regarder les animaux sacrés de la mythologie classique comme les héritiers des animaux-dieux d'une époque antérieure. Une fois le zoomorphisme rejeté dans l'ombre par l'anthropomorphisme hellénique, il était nécessaire que les animaux-dieux, tombés au rang d'animaux sacrés, fussent rattachés par des liens plus ou moins arbitraires aux différentes divinités anthropomorphes, qu'ils continuassent à subsister à côté d'elles à titre de compagnons et d'attributs, parfois même sans aucun lien apparent dans la tradition. Tel est le cas du cygne amant de Léda, dont la place fut prise par Zeus, alors que le compagnon ordinaire du maître des Dieux n'est pas le cygne, mais l'aigle. En général, le dieu qui hérite d'une légende animale ou végétale adopte le végétal ou l'animal dans son cortège, soit à titre d'ami, soit autrement; mais l'animal et le végétal ne disparaissent jamais complètement, parce qu'ils font partie intégrante de la légende sous sa forme la plus ancienne. Il arrive toutefois que la légende animale ou végétale jouit d'un crédit tel qu'il est impossible de l'anthropomorphiser intégralement; c'est alors qu'intervient la métamorphose, c'est-à-dire l'hypothèse poétique d'une transformation du dieu-homme en animal ou en plante, alors qu'il s'agit, en réalité, d'une transformation, restée imparfaite, du dieu animal ou végétal en homme.

L'aigle divin qui enlève Ganymède, qui séduit Aegina, Asteria, Aethalia, n'a été considéré comme Zeus métamorphosé, ou comme le messager et le ministre de Zeus, qu'après le triomphe de l'anthropomorphisme dans la mythologie. La preuve qu'à l'origine il s'agissait bien d'un aigle, que l'aigle, comme le cygne et d'autres grands oiseaux, passait pour avoir commerce avec les mortelles, c'est que diverses familles royales se réclamaient de l'aigle comme ancêtre. Les mythes de ce genre ont été souvent atténués dans la littérature, comme l'a été, par exemple, celui de Romulus et de Rémus, ou celui du Zeus crétois lui-même : à l'animal père ou mère, on a substitué l'animal protec-

teur ou nourricier. Mais cette modification de la légende est si apparente, la retouche, si l'on peut ainsi parler, reste si visible, qu'il n'est jamais difficile de remonter à la forme primitive du mythe, lequel implique maternité ou paternité animale ou végétale. Des familles royales, descendant d'un aigle divin, se rencontrent en Babylonie (Gilgamos), en Perse (Achéménès), en Lydie et en Phrygie (Tantale et Gordios), en Attique (Périphas), à Cos (Mérops), sans parler des *Aquilii* romains[1]. Il semble que l'on ait raconté une légende analogue sur Ajax (Αἴας) fils de Télamon[2] et sur le roi messénien Aristomène[3]. Des traditions de ce genre devaient être beaucoup plus répandues que nos sources littéraires ne l'indiquent, car, même à l'époque hellénistique, au plein jour de l'histoire, on parle d'un aigle qui aurait protégé l'enfance de Lagos, père du premier Ptolémée d'Égypte[4], des aigles qui présidèrent à la naissance d'Alexandre le Grand[5], de l'aigle qui se posa sur le bouclier de Pyrrhus partant pour la guerre[6]; Plutarque dit expressément que plusieurs rois grecs après Alexandre prirent les noms d'*Aetos* et d'*Hiérax* (aigle et faucon)[7] et nous savons que Pyrrhus se faisait volontiers appeler *Aetos*[8]. Évidemment, Pyrrhus et ces rois, dans la société des Grecs instruits de leur temps, ne prétendaient pas descendre d'aigles et de faucons; mais les légendes qui associaient ces animaux à leurs destinées, qui faisaient d'eux leurs protecteurs et leurs guides, impliquent la croyance populaire à une filiation quasi-divine dont la mythologie offrait de nombreux exemples. Quand on parle des religions antiques, il ne faut jamais oublier dans quelles

1. Pour Gilgamos, soigné par un aigle, et Achéménès, nourri par un aigle, voir Ellien, *Nat. anim.*, XII, 21. Pour Gordios et Tantale, voir Arrien, *Anab.*, II, 3 (aigle familier) et Keller, *Thiere des Alterthums*, p. 240, 434. Pour Périphas et Cécrops, Anton. Lib., *Metam.*, 6 et 15.
2. Pindare, *Isthm.*, VI, 48-51.
3. Cf. Pausanias, IV, 18, 4-5.
4. Suidas, s. v. Λάγος.
5. Justin, XIII, 16, 5.
6. Justin, XXIII, 4, 10.
7. Plut., *Arist.*, 6.
8. Plut., *Mor.*, p. 975 A.

classes sociales elles ont trouvé des croyants et des fidèles. Pour un général romain et ses officiers supérieurs, sceptiques ou athées, l'aigle de la légion n'était qu'un symbole; mais, pour les sous-officiers et les soldats, c'était un fétiche, un dieu que l'on parait, que l'on arrosait d'huile, que l'on adorait, pour lequel on construisait dans le camp un *sacellum*[1]. Sous cette forme militaire, le culte de l'aigle a persisté jusqu'à la fin du paganisme; peut-être dure-t-il encore. Dans la cérémonie romaine de la *consecratio*[2], l'aigle qui s'envolait du bûcher symbolisait, aux yeux des lettrés, l'âme de l'empereur; pour la foule, pour l'immense majorité des spectateurs, c'était l'empereur déifié lui-même, c'était l'aigle-dieu remontant vers le soleil.

Un poète de l'*Anthologie* grecque dit que l'aigle est le seul animal qui habite le ciel (ἐπουράνιος)[3]. En effet, dans la mythologie classique, il est le compagnon assidu de Zeus[4] et cette association étroite se comprend d'autant mieux que l'aigle au haut vol, paraissant descendre du ciel avec fracas, fut de bonne heure et en divers pays identifié au phénomène céleste le plus redouté, qui est l'éclair[5]. L'aigle, sur les monuments figurés, tient les foudres de Zeus entre ses serres. Mais comme le corps céleste le plus apparent est le soleil, la pensée populaire établit aussi un lien étroit entre le soleil et l'aigle. La mythologie gréco-latine n'a pas fait de l'aigle l'attribut d'Hélios ou d'Apollon, parce qu'il appartenait exclusivement à Zeus; mais, en Égypte et dans les autres pays d'Orient, l'aigle est associé au dieu solaire[6]. Nous avons déjà parlé du motif égyptien, antérieur à la

1. Pline, *Hist. Nat.*, XIII, 23.
2. Hérodien, IV, 2.
3. *Anthol. Palat.*, IX, 222, 2 : οἰώνων μόνος ἐπουράνιος.
4. Aucun autre animal n'est si étroitement associé à une divinité; même la chouette ne paraît pas avoir été conçue comme la compagne d'Athéné *dans l'Olympe*. C'est que l'aigle est, par sa nature même, un habitant des plus hautes régions de l'air (observation de Keller).
5. Exemples chez les sauvages modernes, *ap.* Tylor, *Civilis. primitive*, t. II, p. 340 sq.
6. Voir l'intéressant mémoire de M. Cumont, *Masque de Jupiter sur un aigle éployé*, dans la *Festschrift* de Benndorf, p. 291-295.

XIIe dynastie, qui associe le disque solaire et les ailes de l'aigle. Une inscription romaine nous a conservé la dédicace d'une statue d'aigle au dieu solaire oriental : *Aquilam Soli Alagabalo Julius Balbillus*[1]. Les naturalistes gréco-romains racontent à l'envi que l'aigle, seul de tous les animaux, peut regarder le soleil en face; quand ses petits ne peuvent soutenir cette épreuve, il les expulse de son aire[2]. C'est là une sorte d'épreuve ou d'ordalie analogue à d'autres que nous ont rapportées les anciens[3] et qui ont pour but d'attester la légitimité de la filiation; il semble donc que l'opinion populaire, en Grèce même, ait fait de l'aigle le fils du soleil. Si cette croyance existait aussi en Égypte, on comprend d'autant mieux l'association du soleil et des ailes d'aigle dans un des motifs favoris de l'art égyptien.

III

Je suis parti d'un texte de Pindare qui, combiné avec un texte de Pline, montre que les Corinthiens sculptèrent des aigles dans les frontons des temples et j'ai supposé que ces aigles étaient là pour écarter la foudre, les anciens croyant que cet oiseau n'était jamais foudroyé. En Égypte, les ailes d'aigle du disque solaire, placé au-dessus des portes, comportent sans doute la même explication. J'ai rapproché ces aigles prophylactiques des oiseaux de proie que l'on voit, aujourd'hui encore, cloués au-dessus des portes de certaines habitations rustiques. Puis j'ai montré que l'aigle, prophylactique à l'époque classique et attribut de Zeus, avait été autrefois un dieu dont beaucoup de familles royales prétendaient descendre. D'autre part, les anciens ont identifié l'aigle à la foudre et au soleil, c'est-à-dire aux deux manifestations les plus apparentes du feu céleste; il y a même lieu de croire qu'une légende grecque faisait de l'aigle le fils du soleil, que, seul de tous les animaux, il peut regarder en face, parce que les aiglons sont soumis par leurs parents à une espèce d'ordalie

1. *Corp. inscr. lat.*, VI, 708. Sur l'oiseau solaire appelé *bennu* en Egypte et cru identique au *phénix* des Grecs, voir Keller, *op. laud.*, p. 253.
2. Cf. Keller, *op. laud.*, p. 268 et les notes.
3. S. Reinach, *Cultes*, t. I, p. 74-75.

qui a pour objet de vérifier la légitimité de leur filiation. De même les Psylles d'Afrique, prétendant descendre des serpents et être invulnérables aux serpents, exposaient leurs enfants aux morsures de ces reptiles pour s'assurer que c'étaient bien des Psylles. Certaines tribus gauloises faisaient quelque chose d'analogue en exposant leurs enfants sur les eaux du Rhin.

Non seulement l'aigle seul peut regarder le soleil en face, mais il est de tous les oiseaux celui qui, volant le plus haut, peut s'en approcher davantage. Aucun texte gréco-romain ne nous dit que l'aigle monte jusqu'au soleil; mais il est question de cela dans les hymnes védiques. Le *soma*, liqueur céleste, est apporté du ciel par un oiseau, ordinairement appelé *çyena*, « aigle »[1]. « Ce mythe, dit Bergaigne, est parallèle à celui d'Agni (le feu céleste) apporté par Mâtariçvan, et ce parallélisme est même expressément indiqué au vers 6 de l'hymne I, 93 à Agni et Soma : *Mâtariçvan a apporté l'un du ciel, l'aigle a fait sortir l'autre de la montagne céleste.* » Kuhn, dans son livre sur la descente du feu, admettait que l'aigle porteur du *soma* représente le dieu Indra, qui est en effet comparé à un aigle, comme l'aigle paraît ailleurs être le soleil lui-même[2]. « Le mythe ancien du *soma* pris au ciel, dit M. Lehmann[3], doit s'expliquer par les relations de *Soma* avec Agni. L'aigle qui va prendre le *soma* au ciel... est Agni lui-même, qui est assez souvent représenté sous forme d'oiseau. Le feu qui tombe du ciel, l'éclair, est considéré comme la cause de l'écoulement du fluide ambrosiaque, du *soma*, de la pluie. » Quoi qu'il en soit de ces explications et de la théorie de Bergaigne, qui qualifie le soma de « feu liquide », il paraît certain que les Védas ont conservé la trace d'un mythe populaire qui attribuait à l'aigle une part importante dans le phénomène de la descente du feu[4].

1. Bergaigne, *Relig. védique*, I, p. 173.
2. *Ibid.*, p. 174.
3. Chantepie de la Saussaye, *Histoire des Religions*, trad. franç., p. 336.
4. Il n'y a rien de sûr à tirer des mythes germaniques, récents ou profondément remaniés, qui montrent Odin volant le *met* céleste sous la forme d'un aigle (Paul, *Grundriss*, t. I, p. 1072, 1081).

Quand les philosophes de l'antiquité se sont interrogés sur l'origine du feu, ils ont mis en avant des théories plus ou moins vraisemblables, plus ou moins savantes, que leur suggéraient la réflexion et l'expérience. Ces théories appartiennent à l'histoire de la science, mais non à celle des religions, car elles ne sont ni mystiques, ni populaires. Les explications populaires admises en Grèce ne nous sont connues que sous une forme déjà savante, les mythes d'Hephaestos et de Prométhée, qui ont eu de bonne heure tendance à se confondre[1]. Pour trouver des traditions vraiment populaires à ce sujet, nous devons nous adresser aux peuples sans littérature; peut-être leurs légendes pourront-elles nous éclairer, cette fois encore, sur les caractères primitifs des mythes grecs.

Les hommes ont su produire le feu — notamment par la percussion du silex[2] — avant de savoir l'entretenir et en faire usage pour la cuisson de leurs aliments[3]. Bien que plusieurs auteurs anciens et modernes aient parlé de peuplades ignorant le feu[4], il semble établi que cette conquête fut une des plus anciennes et des plus générales de l'humanité; dès l'époque du renne, dans l'Europe occidentale, on trouve des foyers dans les cavernes. Mais, à l'époque homérique encore, les procédés employés pour allumer le feu sont longs et compliqués[5]; le moyen le plus simple d'obtenir du feu, c'est d'aller en quérir chez le voisin[6]. Si le voisin est absent, ou s'il refuse de prêter du feu, il reste la ressource de le prendre par force ou par ruse, de le voler. Cette idée du vol du feu est très répandue chez les Primitifs. Quand

1. Preller-Robert, *Griech. Mythol.*, t. I, p. 91, 99; Bapp, *Prometheus*, Progr. Oldenburg, 1896. Ce dernier travail est excellent; mais l'auteur me semble avoir été induit en erreur par les éléments adventices du mythe de Prométhée, dus à l'influence du mythe d'Hephaestos.

2. Les Grecs savaient déjà cela (Pline, *Hist. Nat.*, VII, 57).

3. Cf., en général, l'intéressant mémoire de Clémence Royer, *Revue d'anthropologie*, t. IV (1875), p. 664 sq.

4. Lubbock, *L'homme préhist.*, trad. fr., t. II, p. 229; Bastian, *Zeitschrift für Ethnol.*, t. I, p. 380.

5. Hom., *Odyss.*, V, 488-493.

6. On se sert à cet effet, comme aujourd'hui encore dans les Cyclades, d'une tige creuse de férule (Hés., *Théog.*, 566; Pline, XIII, 22).

on leur demande comment ils possèdent le feu, ils répondent tantôt qu'ils l'ont pris à d'autres hommes, ce qui ne fait que reculer la question, tantôt que le feu leur a été apporté du soleil par le bienfait d'un habile larcin. Mais comme les hommes ne peuvent pas s'élever dans les airs, le voleur a nécessairement été un oiseau[1]. L'oiseau porteur de feu, πύρφορος, paraît ainsi dans bien des mythologies. « En Australie, c'est le faucon ou la grue qui vole le feu et en fait présent aux hommes. Dans une des îles Andamans, le producteur du feu est un oiseau, quelquefois aussi un esprit. En Nouvelle Zélande, Mani dérobe le feu à Manika, le maître du feu, en se servant d'un oiseau. Les Tlinkits de l'Amérique du nord font jouer le rôle de *Purphoros* à leur dieu corbeau[2]. » A ces exemples cités par M. Andrew Lang, feu Bastian en a ajouté d'autres, malheureusement sans indication de ses sources. Il signale notamment aux îles Marquises et aux îles Hawaii des mythes d'oiseaux ayant apporté le feu du ciel[3]; au cours de cette opération, ils ont brûlé une partie de leurs plumes et la trace en subsiste dans le plumage de leurs descendants. On est étonné de rencontrer un mythe analogue en Normandie, où il a été recueilli, avant 1845, par Mlle Bosquet : « Il fallait un messager pour apporter le feu du ciel sur la terre; le roitelet, tout chétif et tout faible, s'offrit pour accomplir cette mission dangereuse. Mais son audace lui fut fatale, car pendant le voyage, le feu brûla toutes ses plumes et marqua le léger duvet qui protégeait son corps. » La légende ajoute que tous les autres oiseaux, excepté le hibou, pleins d'admiration pour le courage du roitelet, lui offrirent, pour le dédommager, de leurs propres plumes[4].

Alors même que les folkloristes n'auraient pas recueilli de

1. Exceptionnellement, certains Australiens racontent qu'un homme a dérobé le feu du ciel en s'élevant jusqu'au soleil le long d'une corde (Lang, *Modern mythology*, p. 196).

2. Lang, *La mythologie*, trad. franç., p. 189-190; *Modern mythology*, p. 196.

3. Bastian, *Indonesien*, I, p. 80; *Zeitschrift für Ethnol.*, t. I (1869), p. 379.

4. Lang, *op. l.*, p. 189, d'après Mlle Bosquet, *La Normandie merveilleuse*, Paris, 1845.

mythes de ce genre, nous en admettrions d'autant plus volontiers l'existence et la diffusion qu'ils sont logiques, de la logique des enfants, et qu'ils offrent une réponse en apparence raisonnable à cette question : « Qui a pu apporter sur terre le feu du soleil? »

Les Grecs primitifs n'ont pas dû être moins ingénieux que les sauvages d'Australie, ni même que les paysans normands. Comme l'aigle appartient à la faune balkanique, c'est à lui, non au faucon ou au corbeau, qu'ils ont dû attribuer le larcin du feu céleste. Ils n'ont d'ailleurs jamais cessé de lui en attribuer la garde, puisque l'aigle, dans la littérature comme dans l'art, est le porteur de la foudre : Eschyle qualifie les aigles de Zeus de πύρφοροι, porteurs du feu[1].

Ainsi l'aigle-dieu que nous entrevoyons sous les récits de la mythologie classique a été le bienfaiteur de l'humanité tout entière, en apportant aux hommes une étincelle du feu du soleil. Il a fait plus encore : oiseau d'augure par excellence[2], il a éclairé les hommes sur l'avenir, soustrait à leur curiosité comme les profondeurs du ciel; il les a conduits à la victoire[3] et leur a montré le chemin comme un chef habile, soit qu'il fît découvrir aux Athéniens le tombeau de Thésée à Scyros[4], soit qu'il volât au devant des légions de Germanie[5]. L'aigle, dans l'opinion des anciens, est l'ami des hommes, dont plusieurs ont su l'apprivoiser et se l'attacher. Une jeune fille de Sestos avait un aigle domestique qui, après la mort de sa maîtresse, se brûla sur son bûcher[6]; Pythagore[7], Pyrrhus, Clodius Albinus eurent des aigles familiers et celui de Pyrrhus ne voulut pas survivre à son maître[8].

1. Eschyle, éd. Didot, fragm. 175 : Καὶ δόμους Ἀμφίονος | κατηθάλωσε πυρφόροις ἀστοῖς. Il s'agit là évidemment de la foudre.
2. Hom., *Il.*, VIII, 247; Eurip., *Ion*, v. 156.
3. Artémid., *Oneirocrit*, I, p. 12.
4. Plut., *Thésée*, 36.
5. Suétone, *Vitell.*, 9; Tacite, *Hist.*, I, 62.
6. Pline, X, 18.
7. Jambl., *Vit. Pyth.*, 132; Elien, *Var. Hist.*, IV, 17.
8. Elien, *Nat. Anim.*, II, 40; Jul. Capit., *Clod. Alb.*, c. 5.

Quand l'aigle enleva Ganymède ou Astérie, ce fut par amour pour ces beaux enfants, non comme des proies; l'art grec le montrait plein de sollicitude pour eux et, tout en les arrachant à la terre, s'efforçant de ne pas les blesser[1]. Bref, l'aigle n'est pas seulement un oiseau puissant, le roi des volatiles et le roi des airs; il aime les hommes, il est prévoyant et prudent. Envisagé sous cet aspect humain, si l'on peut dire, il mérite l'épithète προμηθεύς, difficile à rendre en français par un seul mot, mais où l'idée de prévoyance bienveillante est au premier plan, comme dans l'équivalent allemand *Fürsorger* et dans le dérivé de l'équivalent latin *provisor*, le paternel *proviseur* de nos lycées.

IV

Il est temps de faire observer que le Prométhée de la mythologie classique a rendu aux hommes les mêmes services que l'aigle de la mythologie préhistorique. Il leur a fait don du feu, dérobé au ciel à la grande colère de Zeus, gardien naturel et jaloux du feu céleste[2]; il leur a enseigné à connaître l'avenir par les augures; il a été pour eux bon et secourable. Mais si Prométhée et l'aigle προμηθεύς sont, à l'origine, une seule et même conception, pourquoi la fable et l'art classique nous montrent-ils le Titan Prométhée cloué, lié, parfois même empalé et tourmenté par l'aigle de Zeus? Pourquoi l'aigle, toujours débonnaire aux hommes, est-il devenu ici le bourreau d'un ami des hommes ou, pour parler comme Nietszche, d'un *surhomme*? — Nous ne sommes pas embarrassé pour répondre.

Rappelons d'abord la conclusion, ou, plus exactement, l'hy-

1. Groupe de Léocharès, Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 79.

2. Prométhée est essentiellement ὁ πυρφόρος θεός (Soph., *Oed. Col.*, 56). Suivant certaines versions, il aurait dérobé le feu à l'autel de Zeus ou aux forges d'Hephaestos à Lemnos (Preller-Robert, p. 93); c'est l'équivalent de ces mythes de sauvages qui n'expliquent rien en alléguant que le feu a été pris par un homme chez une vieille femme ou bien à quelque animal qui en avait la garde. Une tradition certainement plus ancienne, puisqu'elle est plus logique, nous a été conservée par Servius (*ad* Virg. *Ecl.*, VI, 42) : Prométhée a volé le feu à la roue du soleil (*adhibita facula ad rotam Solis ignem furatus quem hominibus indicavit*).

pothèse à laquelle nous sommes arrivés dans la première partie de ce mémoire. Il nous a paru qu'à Corinthe et sans doute ailleurs, avant la construction des plus anciens temples, un aigle était souvent fixé au-dessus de l'entrée de certains édifices, non pas comme trophée de chasse — les Grecs ne chassaient pas l'aigle — mais comme protecteur contre les influences malfaisantes du dehors, en particulier contre la foudre[1]. Empaillé ou non, l'animal ne pouvait être solidement rivé à la charpente qu'au moyen d'un pieu qui lui traversait le corps de haut en bas, de clous passés à travers ses ailes et ses serres, enfin de cordes qui le maintenaient contre un montant. Ainsi l'aigle protecteur et prévoyant, le προμηθεύς, était exactement traité comme le Prométhée de la Fable, lié et cloué à un rocher suivant Eschyle, empalé suivant quelques dessins archaïques et un vers de la Théogonie d'Hésiode, lié à un poteau sur des pierres gravées du VIIe siècle[2]. Le caractère divin que nous attribuons à l'aigle n'est nullement en contradiction avec notre hypothèse sur l'emploi que l'on faisait d'un oiseau de cette espèce pour protéger une maison. La mise à mort du dieu animal est un rite commun des religions primitives, soit qu'il s'agisse de le manger en cérémonie pour se sanctifier, soit qu'on veuille se servir de sa dépouille en vue d'une mascarade rituelle; il suffit de rappeler les légendes d'Orpheus, de Zagreus, de Pentheus, héritiers de divinités animales qui étaient périodiquement sacri-

1. Comparez le coq de nos clochers (Grimm, *Deutsche Mythologie*, p. 558). Les Wendes, par une survivance païenne, plaçaient des coqs en haut des croix de bois. Les Hongrois, ayant renversé un coq qui surmontait le campanile d'un monastère, le quittèrent bientôt après pleins d'effroi et craignant le feu du ciel, *eo quod gallus deus* ignipotens *sit* (*ibid.*, p. 559).

2. Vases à fig. noires, *Rép. des vases*, I, p. 388; II, p. 48 (Prométhée n'est jamais lié *à un rocher*); pierres gravées et bronze archaïque d'Olympie, Milchhœfer, *Anfänge der Kunst*, p. 89, 185, 187 (cf. Furtwængler, *Gemmen*, p. 73). Pour d'autres monuments, voir Preller-Robert, p. 99, n. 3; Terzaghi, *Monumenti di Prometeo*, dans les *Studi et materiali* de Florence, t. III (1905), p. 199 et suiv.; Bapp, art. *Prometheus*, dans le *Lexikon* de Roscher. — Hésiode, *Théog.*, 521 : μέσον διὰ κίον' ἐλάσσας. Il s'agit bien, quoi qu'on ait dit, d'un empalement.

fiés par leurs fidèles, non pas en dépit, mais à cause même de leur sainteté.

Lorsque l'anthropomorphisme l'emporta en Grèce sur le zoomorphisme et le phytomorphisme, sans doute par l'effet d'une invasion venue du nord — pélasgique, minyenne ou aryenne — Prometheus fut nécessairement conçu comme un homme qui avait été empalé, lié et cloué. Mais il fallait imaginer un motif de ce traitement barbare infligé à un personnage quasi-divin. Le prototype du Prométhée anthropomorphe, l'aigle protecteur, fournit naturellement l'explication. L'aigle, avons-nous dit, passait pour un bienfaiteur des mortels, parce qu'il s'était élevé jusqu'au ciel et leur avait rapporté le feu céleste; c'est de lui que l'humanité avait reçu le plus précieux des dons. N'est-ce point pour cette raison qu'il avait été cruellement châtié par Zeus, le nouveau maître du ciel, le dieux jaloux? Mais l'aigle faisait partie intégrante de la légende[1]; il ne pouvait plus en être éliminé; il devait seulement changer de rôle, être associé en quelque manière au demi-dieu conçu sous figure humaine, soit à titre d'ami, soit en ennemi. Comme dans la légende d'Adonis, où le sanglier sacrifié devint le sanglier homicide, dans celle d'Hippolyte où les chevaux sacrifiés passent pour les meurtriers de leur maître[2], l'aigle divin, jadis victime, devint bourreau. Serviteur désormais du dieu céleste, il fut chargé du soin de sa vengeance sur le téméraire qui avait volé le feu du ciel. Ainsi le προμηθεύς se dédoubla en quelque sorte et l'aigle qui avait d'abord porté ce nom devint l'ennemi et le tourmenteur de Prométhée.

On avouera que cette théorie se tient assez bien, qu'elle fait état des données essentielles du problème et qu'elle offre, par surcroît, un parallélisme frappant avec d'autres explications

1. Les monuments figurés représentent toujours un aigle; on paraît avoir substitué un vautour à l'oiseau céleste quand le mythe du supplice de Prométhée fut transféré aux Enfers. Cf. S. Reinach, *Cultes*, t. II, p. 171.

2. S. Reinach, *Hippolyte*, in *Archiv für Religionswissenschaft*, t. X (1907), p. 47-60.

que j'ai déjà présentées de mythes grecs, notamment ceux d'Orphée, de Penthée, d'Actéon et d'Hippolyte. J'avoue d'ailleurs volontiers, comme il s'agit de faits très anciens, antérieurs à toute histoire positive et sans doute ignorés des Grecs eux-mêmes à l'époque classique, que mon interprétation ne peut prétendre à la certitude; il me suffit de revendiquer pour elle quelque vraisemblance. A dire vrai, c'est un édifice construit non avec des matériaux résistants, d'une solidité éprouvée et vérifiable, mais avec des hypothèses possibles ou probables qui se soutiennent et s'arcboutent mutuellement. Ce genre d'architecture est connu : c'est celui des châteaux de cartes. Mais peut-être faut-il se résigner à y avoir recours quand on cherche à expliquer des mythes dont les racines, plusieurs dizaines de fois séculaires, plongent dans le passé le plus lointain de l'humanité.

Jusqu'à présent, en dehors des exégèses littéraires et philosophiques qui faisaient de Prométhée l'image du génie humain malheureux, ou de l'insolente ambition de la science rappelée à l'ordre par la religion — hypothèses trop absurdes pour mériter qu'on les discute sérieusement[1] — il n'existait, du mythe de Prométhée, qu'une seule tentative d'explication, proposée par Adalbert Kuhn en 1859[2], modifiée légèrement par Max Müller et quelques autres, mais, dans ses diverses rédactions, également extravagante et irrecevable. C'est le mérite de M. Andrew Lang d'en avoir débarrassé la science; mais, antérieurement même à son livre (1885)[3], elle avait déjà perdu son crédit et Ber-

1. Je ne mentionne que pour mémoire la version evhéméniste : « Prométhée, qui était un prince éclairé, découvrit aux habitants de la Scythie, gens barbares et grossiers, la manière d'appliquer le feu à leurs besoins et à plusieurs opérations des arts manuels. Voilà ce que désigne le feu qu'il emprunta du ciel. » (Chevalier de Jaucourt, art. *Feu* de l'*Encyclopédie*, éd. de Genève, 1778, t. XIV, p. 242). Les evhéméristes de l'antiquité faisaient de Prométhée un astrologue qui avait son observatoire sur le Caucase (Serv. *ad* Virg., *Bucol.*, VI, 42).

2. A. Kuhn, *Die Herabkfunft des Feuers*, Berlin, 1859. Milchhoefer appelait encore ce mémoire « *eine der hervorragendsten Leistungen auf dem Gebiete der vergleichenden Sagenforschung* » (*Anfänge der Kunst*, 1883, p. 89).

3. Cf. A. Lang, *La mythologie*, trad. franç., p. 106; *Modern mythology*, p. 194.

gaigne, dès 1878, dans son grand ouvrage sur la religion védique, se contentait d'y faire une allusion presque dédaigneuse. Kuhn crut reconnaître, dans le nom parfaitement grec de Prométhée, le sanscrit *pramanthyus*, dérivé de *pramantha*, nom du vilebrequin dont on faisait usage pour produire le feu par frottement. Mais *pramantha* est à la fois apparenté au verbe *mathnami*, signifiant « frotter » et au grec μανθάνω, signifiant apprendre; d'autre part, la racine *manth* exprime l'idée d'enlèvement et de vol. Donc, Prométhée est à la fois le frotteur, le savant et le voleur (du feu) et les Grecs ont été victimes d'une triple confusion du langage[1]. Un peu effrayé de tant d'audace, Max Müller renonçait à faire intervenir l'idée de larcin contenue dans *manth*; mais, par là même, il laissait sans explication aucune la partie du mythe relative au vol du feu[2]. Pour lui, Prométhée, producteur du feu, est aussi le dieu du feu, identique à Agni et, par suite, à l'inévitable Aurore müllérienne. M. Lang n'a pas manqué de répondre que le vol du feu est partie intégrante, essentielle du mythe, et que ce vol est particulièrement digne d'attention puisqu'il se retrouve dans la mythologie de divers peuples sauvages, qui ne possèdent cependant pas, dans leurs idiomes, les racines sanscrites *math* et *manth*. Mais M. Lang, conformément à son habitude, n'a pas proposé de théorie; il se contente de constater l'existence, en divers pays, de l'idée du feu obtenu par un larcin et il ajoute spirituellement[3]: « Lorsqu'une Puis-

1. Cf. Bréal, *Mélanges de Mythologie* (1877), p. 15: « Le nom de Prométhée vient, comme l'a démontré M. Kuhn, du védique *pramantha*, c'est-à-dire qu'il désigne celui qui introduit et tourne un bâton dans le creux d'une roue, pour produire le feu par le frottement. Mais la racine *math*, *manth*, qui désigne un mouvement physique dans la langue de l'Inde, a été détournée de ce sens en grec pour marquer le mouvement de l'esprit, de la même façon que *cogitare* en latin. Une fois que μαθ, μηθ signifia *penser*, *savoir*, Προμηθεύς devint le dieu qui connaît l'avenir. De là le Prométhée d'Eschyle, prédisant aux dieux le sort qui les attend. »

2. Ni Kuhn ni Max Müller n'expliquent le châtiment de Prométhée; M. Bapp, qui insiste sur la nature volcanique du mythe, ne l'explique pas davantage. En mythologie, une explication incomplète ne peut être bonne à moitié : elle doit être entièrement fausse.

3. Lang, *Modern mythology*, p. 198.

sance désire aujourd'hui ce qui répond, parmi nous, à la possession du feu, c'est-à-dire le secret d'un explosif appartenant à une Puissance rivale, elle aussi n'a d'autre ressource que de le voler. » Quant à la nature de la peine subie par Prométhée, M. Lang n'en a rien dit; or, c'est précisément dans le caractère singulier de ce supplice, dans le rôle de l'aigle, que j'ai trouvé ce qui me semble être le mot de l'énigme, la clef du mythe.

Il est vrai que j'ai autrefois émis une opinion — très brièvement motivée, d'ailleurs — qui est en contradiction avec celle que j'exprime aujourd'hui[1]. J'ai pensé que l'aigle de Prométhée n'était autre que l'aigle ou le vautour qui déchire, aux Enfers, le Titan Tityos et que cet aigle ou ce vautour de Tityos avait été emprunté par la fable grecque à quelque monument du genre de la célèbre stèle chaldéenne des vautours, où l'on voit des morts abandonnés aux oiseaux de proie. Il y a, toutefois, une différence capitale entre Tityos et Prométhée; le second est attaché à un poteau ou à un roc, cloué ou même empalé; le premier a été simplement foudroyé par Zeus et le poète homérique le représente étendu tout de son long sur le sol, dont sa colossale stature couvre neuf plèthres[2]. Les clous, les liens, le pieu, l'attitude debout ou assise, sont des éléments significatifs et non négligeables du supplice traditionnel de Prométhée. Toute explication du mythe doit en tenir compte si elle veut prétendre à la vraisemblance; c'est parce que la mienne ne néglige aucun de ces éléments que je me permets de la présenter comme vraisemblable.

Salomon Reinach.

1. S. Reinach, *Cultes*, t. II, p. 171.
2. Hom., *Odyss.*, XI, 576; cf. Virg., *Aen.*, VI. 595.

AN ACCOUNT OF ROME IN 1450[1].

I was recently enabled to examine at my leisure, through the kindness of Lord Westbury, the present owner of the manuscript, who allowed it to be deposited at the British Museum for my use, the « Zibaldone » of Giovanni Rucellai, a volume which has long been inaccesible, but which is well known to students of Florentine art and history, on account of the numerous passages quoted from it, in one of those characteristically Florentine publications « da Nozze » entitled : « Un Mercante Fiorentino e la sua famiglia », written by Giuseppe Marcotti, and published at Florence in 1881. The codex in question was inherited by its present owner from the late Mr. Temple-Leader of Florence, who purchased it directly from the Rucellai familly, about the middle of the last century. Giovanni Rucellai, the author, or compiler, of the greater part of this volume, « fu quello » (I quote the words of one of the later « ricordi ») « che fece edificharе ouero murare la facciata disancta maria nouella, la chappella disanbranchatio, elpalagio ellaloggia derucellaj, elnostro luogho daquaracchj chiamato lospech[io], e fece fare eparamenti dibrochat[o] nella chiesa disanbranchatio ». To a Florentine of the 15th century, there could be no more significant indication of the

1. [Cet article était imprimé quand M. le prof. Michaelis, auquel j'avais cru devoir en communiquer une épreuve, m'a fort obligeamment averti que le texte en question avait déjà paru dans l'*Archivio della società romana di storia patria*, t. IV. 1881, p. 563 et suiv.; M. Michaelis en a fait usage et l'a comparé avec le récit presque contemporain de Nicolas Muffel, *Röm. Mitthèlungen*, 1880, p. 254 et suiv. Toutefois, la publication romaine est si peu répandue et d'un accès si difficile qu'il ne semble pas sans utilité de rééditer ici le même texte, d'après la transcription indépendante de M. Horne. — S. R.].

wealth and social position of the author of the book, than this recital of his buildings and benefactions. Giovanni Rucellai began the composition of the manuscript in 1457, as he himself records in the opening paragraph, in order to give « notitia et amaestramento » to his sons, Pandolfo and Bernardo. Its contents are of a most various character : indeed, this « Zibaldone » is literally what its compiler calls it « un' insalata di piu erbe ». But for a fuller account of the book and its writer, I must refer the reader to Signor Marcotti's publication.

The codex consists of 253 leaves of paper, which measure 0,282 cm. h. × 0,215 cm. w. It is, for the most part, in the writing of various professional scribes or clerks, only occasional passages being in the hand of Giovanni Rucellai himself. After his death, its compilation appears to have been continued by his sons; some of the entries date from the latter part of the 16th century. The book retains its original wooden boards half-bound in leather, metal clasps and vellum end-papers. On the recto of the vellum fly-leaf before the volume, is a « ricordo » of the year 1505; and on the tergo is an index, begun in the 15th century, of the contents of the volume. On the first page (fol. 1, recto), the initial letter, E, of the text, is illuminated in gold and colours. Since the extracts published by Signor Marcotti have given rise to much speculation as to the nature of the remaining contents of this Zibaldone, I have appended to this article a rough bibliography of its principal items. From this it will be seen that although the MS contains much inedited matter which relates to the history, the antiquities and even the literature of Florence, Signor Marcotti appears to have left nothing of importance impublished, which throws any light upon the Fine Arts, with one exception; namely, the account of the journey to Rome, which Giovanni Rucellai made in company with Palla Strozzi and Domenico Bartoli in the year of Jubilee, 1450. This account, which I here reproduce textually from the original MS, contains a long and (for the time in which it was written) an unusually circumstantial description of all the buildings and

other works of art, ancient and modern, which Giovanni Rucellai saw during his stay in the city.

CHE VUOLE DIRE GIUBILEO E DELLA BELLEZA E ANTICHAGLIA DI ROMA

[fol. 51 recto.]

Ilgiubileo che sifa decinquanta anni una uolta | Non uuole dire a ton..... una remissione prenaria [*sic* : plenaria] di tutti etuoi peccati andando aroma ne detto anno et quiui stare perlo meno fermo quindici giorni et fare ogni di al uicitatione delle quattro chiese cioe | Sancto piero | Sancto pagolo | Sancto giouanni laterano | Et sancta M^a^ maggiore. Et intendesi dandarui confesso et ontrito et sadisfatto et con auere uero dolore et uero pentimento et ue dispiacere ditutti epeccati che tu auessi mai fatto | Et con auerne fatto lapenitentia che il confessoro tauessi inposto accio che tale uicitatione che tu ai afar ogni di fine adi quindici sia col cuore mondo et netto dalcuna lordura djpeccati.

La confessione predetta tilibera dalle pene dello inferno ma non diquelle delpurgatorio | Maquella remissione plenaria che saquista mediante ildetto giubileo tiuiene alliberare dalle pene delpurgatorio che si dice che per ogni peccato mortale ui sa stare dentro dieci anni.

Ilsopradetto giubileo fu ordinato da dio padre come sitruoua nella bibia et oltra questo sitruoua nella detta bibia che lanno delgiub[i]leo tutti esrui dischiaui o schiaue o simili ritornauano liberi et inloro liberta | Appresso tutte possessioni case et altri beni inmobili che serano uenduti dalluno giubileo allaltro ritornauano aprimi signori cherano stati uenditori et non si poteuano uendere ne comprare con altra conditione siche permolti saspettaua questo anno delgiubileo con grande desiderio.

Trouandomi nella città diperugia lanno 1449 colla mia famiglia perrispecto della pestilentia chera nella nostra citta difirenze et essendo principiato ilgiubileo terminai andare aroma alperdono deldetto giubileo et col nome didio parti daperugia adi 10 di febraio 1449 in compagnia della buona memoria dilorenzo dimessere palla delli strozi mio cognato etdidomenicho digiouanni bartholi mio genero et ritornamo inperugia adi di 8 marzo 1449 | E nel tempo che noi stemo aroma oseruamo questa regola che lamattina montauamo achauallo andando auicitare le 4 chiese notate disopra et dipoi drieto amangiare rimontauamo achauallo et andauamo cerchando et ueggiendo tutte quelle muraglie antiche et cose degne diroma et lasera ritornati acasa [fol. 51 tergo] ne faceuo ricordo delle quali qui appresso sifara nota.

Prima et ante omnia la chiesa disancto pietro digra[n]deza qua[n]to la chiesa di *sancta* croce difirenze uel circha magnifica et gentile chiesa concinque naui et cinque porti lungha braccia dugento et largha braccia cento e colla porta dimezo dibronzo et con quatro filari dicolonne dicolonne uenti perfilare | Ilpaui-

mento didetta chiesa dimarmi bianchi et ilpauimento delcoro tutto ditauole grandi diporfido et appresso allaltare maggiore sono colonne sedici dimarmi bianchi storiate alquanto ritonde molto gentili che sidice uenneno digerusalem | Et una di dette colonne a uirtu difare guarire gli spiritati.

Item dinanzi alla chiesa uno porthico con colonne aperto dinanzi et nel mezo tra colonna et colonna una porta dibronzo et disopra asedere una figura di sancto pietro di bronzo.

Item amezo ilcortile che sitruoua innanzi allo intrare della chiesa una pina dibronzo dalteza dibraccia cinque uel circa con certa copritura di bronzo amodo dicupoletta insu colonne diporfido con certi pauoni et altri animali di bronzo datorno.

Item in una faccia del detto cortile lanaue degli appostoli colla uela et timonj dimusaicho cosa molto buona che sidice essere dimano digiotto.

Item in detta chiesa simostra laueronica del nostro signore yhu xpo et chi lo chiama uolto sancto lacagione perche sichiama ueronica sie perche quello fazoletto con che cristo sirasciugho iluiso doue rimase lasua figura era duna donna molto diuota di xpo chaueua nome ueronicha | Indetta chiesa sono nouansej altari doue sidice messa.

Item [? in] una cappelletta che e indetta chiesa la propria cathedra di *sancto* pietro.

Item quasi aldirimpetto della detta cappelletta illuogho doue sifa la incoronatione dello imperadore.

Item indetta chiesa ilcapresto conche giuda simpicho auendo tradito xpo.

Item due donne murate indue pilastri solo conuna buca doue siporge loro il mangiare.

Item inuna cappella damano ritta una colonna doue soleua essere una croce scolpita laquale era baciata et tocca[ta] da molti et baciandola molti anni sono una poueretta donna et uolendola baciare appresso allei una gentile donna et auendo aschifo che quella poueretta lauessi baciata lanetto col suo fazoletto et dipoi uolendola baciare lacroce nonsilascio ma spiccossi [fol. 52 recto] dalla colonna perse medesima et posesi appresso altetto alta daterra braccia uenticinque et ancora sista lassu.

Item sono indetta chiesa cinque corpi dapostoli cioe *Sancto* piero *Sancto* pagolo *Sancto* simone *Sancto* taddeo Et *Sancto* andrea.

La chiesa di*sancto* pagolo che e uno miglio fuori diporta e grande chiesa pocho minore che *sancto* pietro con cinque naui et cinque porti con quattro filari di colonne di colonne uenti per filaro edue primi filari delmezo sono colonne molto belle dimarmo acanalate dicapitegli et base fatte auno modo et simili di grosseza et alteza il pauimento dimarmi non molto bello guasto inpiu luoghi.

Item nellabituro dentro uno bellissimo chiostro concolonette dimarmo

acoppie conbegli archi dacolonna acolonna et dallato difuori bellissime cornici et architraui con due fregi di fogliami etaltre gentileze dimusaicho con belle tauolette et tondi di porfido di serpentino et digranito.

Item il capitolo appresso aldetto chiostro dipinto per mano digiotto diperfette et buone figure.

Item uedemo nella sacrestia didetta chiesa una bibia molto anchicha [*sic*], scripta dimano propria di *sancto* girolamo et tengolla [*sic* : la tengono] quelli monaci per relliquia et piu in decta sacrestia il braccio di *sancto* stefano et il braccio disancta anna una croce piccola del proprio legno della croce di xpo della poluere dellossa di tutti gliapostoli una catena di ferro con che *sancto* pagolo uenne legato et uno pezo delbastone disancto pagolo et piu altre relliquie disancti.

La chiesa disancta m^a^ maggiore della grandeza di sancta m^a^ nouella difirenze con tre naui et tre porti [*sic*] con bello pauimento il forte dimarmi et con bellisimo musaico alla tribuna della cappella maggiore et nella facciata difuori | Et con portichо dinanzi alla chiesa.

Item indetta chiesa due bellisimi tabernaculi in su colonne che metteno in mezo ilcoro dimarmi con tauole di porfido et di serpentino et granito et con musaico che sasomigliano molto aquello dinostra donna dorto sanmichele difirenze ma sono motto piu begli che nelluno dessi e una tauola dinostra donna dimano propri[a] di sancto lucha uangelista et nellaltro molte relliquie disancti.

Item in detta chiesa sotto laltare maggiore il corpo disancto mattia apostolo.

Item indetta chiesa sotto uno altro altare [fol. 52 tergo] il corpo disancto girolamo.

Item indetta chiesa inuna cappellatta il presepio del nostro signore yhu xpo cioe la mangiatoia doue naque.

Item indetta chiesa appresso allaltare maggiore quattro belle colonne di porfido delle piu belle diroma.

Item allentrare della chiesa amano ritta una bella sepultura di porfido.

Item fuori sulla piazza dirimpetto alla porta dimezo uno uaso di porfido duno pezo ritratto amodo ditaza insu colonnette che ildiamitro suo pvo essere braccia 4 in 5.

La chiesa di sancto janni et chi dice *sancto* giouanni laterano lunga et largha quanta la chiesa di sancta croce di firenze uel circha con cinque naui et cinque porti [*sic*] con due filari di pilastri et due dicolonne.

Delle quali cinque porti [*sic*] uene una che delcontinuo sta murata eccetto che lanno delgiubileo che si(s)mura pernatale quando comincia il giubileo et e tanta la diuotione che le persone anno ne mattoni et calcinacci che subito come e smurata afuria dipopolo sono portati uia et glioltromontani senegliportauano acasa come relliquie sancte.

Dicesi che lafigura del nostro signore yhu xpo passo per detta porta chella

siposo nellatribuna dellaltare maggiore di detta chiesa et per detta diuotione ciascuno che ua alperdono passa perdetta porta laquale sirimura subito finito il giubileo.

Ancora sidice che il palazo dicostantino imperadore era nel proprio luogho doue lasopradetta chiesa Et che ildetto [*sic* : nel detto] palazo uera una porta che aueua questa preminenzia che qualunque persona che facessi homicidio o ruberia o qualunque altra disonesta cosa et passassi per detta porta era libero del fallo commesso et che altempo di sancto saluestro papa sordino che come a quel tempo uno peccatore era libero de falli temporali ora fusse degli spirituali qualunque entrassi perdetta porta.

Item indetta chiesa presso allaltare maggiore quattro colonne di bronzo achalanate [*sic* : accannelate] uote drento con base et capitello alta circa braccia dodici.

Item indetta chiesa lasepoltura di papa martino di bronzo alta da terra circa braccia dodici.

Item drento nellabituro uno bellissimo chiostro di braccia sessanta per ogni uerso simile aquello di sancto pagolo.

[fol. 53 recto]

Item fuori del corpo della chiesa alta in palco una gentile cappelletta adornata di marmi porfido et musaico che si chiama sancto sanctorum perche ue grandissimo numero di relliquie disancti et dicesi ue ilmedesimo perdono che ilsepolcro digerusalem Et nellaltare didetta cappella ue la figura delnostro signore yhu xpo dimano propria disancto luca.

Item sidice che sancto piero uidisse messa et che sancto lorenzo canto iluangelo et sancto uincentio uidisse lapistola alla predetta messa et che ladetta cappella fu consacrata per cristo et per sancto piero.

Item sidice che indetta cappella non si puo dire messa senone perla persona delpapa et che glie piu che cento anni che non uisi disse mai messa ne perlo papa ne pel altri saluo che il passato papa nichola quinto ui fece dire messa a uno suo cappellano lanno 1448.

Item appresso alla detta cappella di sancto sanctorum ue una scala che scende sulla piaza di sancto janni dilargheza dilargheza [*sic*] dibracia sei cogli scaglioni dimarmo duno pezo laquale fu la scala delpalazo dipilato digerusalem doue doue [*sic*] stette cristo quando sidie la sententia della morte sua laquale uenne digerusalem et per piu diuotione quegli che uanno algiubileo et massime glioltromontani lasaghono [*sic* : la salgono] ginochionj.

Item appresso aldetto sancto sanctorum in uno certo andito sono due sedie diporfido duno pezo nelle quali quando ilpapa e creato dinuouo ui sipone asedere et per una certa bucha che e insul sedere della sedia e cercho [*sic* : si cerca] seglie maschio o femmina.

Item appresso aldetto luogho due campane non molte grandi senza battaglia che sidice furono leprime campane che si facessino mai almondo.

Item in sulla piaza della detta chiesa rileuato daterra braccia quattro uel circa uno huomo armato acauallo tutto dibronzo gra[n]dissimo dicesi fu unuillano o uero uno pastore che guardaua bestie che per certo modo uccise uno re nimico deromani chera acampo aroma et uolendo e romani essere grati acostui ditanto beneficio glifecion dire chegli adomandassi che gratia euolessi chegli sarebbe fatta sperando che chiedessi migliaia di fiorini che naueua bisogno. ellui chiese solamente dessere fatto di bronzo acauallo nel modo sidice di sopra.

Item questa chiesa di sancto ianni e il ueschouado diroma et soleuaui abitare ilpapa come uescouo diroma.

Item indetta chiesa in una cappella una cassa di bronzo in suruno altare entrouj [fol. 53 tergo] la uerga daron et lie [*sic*] leggi che dio padre die amoyse.

Item in detto luogho sopra detta cassa latauola doue mangio xpo cogliapostoli dilegname quadra dicirca braccia tre per ogni uerso.

Item indetta chiesa sopra allaltare maggiore sono latesta disancto piero et disan pagolo ornate dariento et doro con molte pietre pretiose et datorno molte graticole diferro et serronsi con molte catene con chiaui per dubio chelle non sieno tolte.

Item insulla piaza insurun pezo dicolonna una testa digiogante [*sic*] di bronzo e uno braccio con una palla di bronzo.

Item in su detta piaza una lupa di bronzo pregna con una altra figuretta di bronzo.

Item appresso al detto *sancto* janni una chiesa doue e il battesimo doue *sancto* siluest° papa battezo costantino imperadore [che] qui guari della lebbra con otto colonne di porfido et indetto luogho sono bellissimi musaichi con fogliami conpassi et altre gentileze di porfido graniti et marmi.

Item indetto luogho una cappelleta con quattro colonne dalabaustro acanalate auite.

Intrasteueri sono lecose che sidiranno appresso.

Prima castello *sancto* angnolo che sidice fu la sepultura dadriano imperadore.

Lacuglia dibraccia 54 alta et digiro dapie di braccia 16 quadra cioe braccia 4 per faccia et disopra ristrigne duna petrina bigia et chi uuole dire chella sia mistura et incima uno uaso tondo di bronzo inche sidice essere lacenere dellossa dicesere.

Item lameta diromolo ritratto amodo duno diamante [in] punta gira da pie braccia 160 cioe braccia 40 per ogni faccia alta braccia 40 tutta coperta dimarmi in su che sidice essere la cenere dellossa del detto romulo.

Item ilpalazo delpapa bellissima habitatione apiccato colla chiesa di*sancto* pietro con giardini grandi et piccoli et con una peschiera et fontane dacqua et con una conigliera.

Item tre chiese assai ragioneuoli cioe sancta m^a^ sancto grisostimo et *sancta* cicilia.

Item appresso acastello *sancto* agnolo uno uaso duno pezo digranito lungo iluano braccia [lacuna] et largo il uano circa braccia 3.

Lachiesa disancta m^a^ ritonda [fol. 54 recto] di braccia 60 il suo diamitro inuolta molto piana et molto bel sexto diuolta et non a alcuna finestra illume suo a solamente dalla lanterna alta daterra braccia 75 et comincia auolgere lauolta alle 30 braccia ella porta della chiesa e alta il uano braccia uenti et largha braccia 10 eglistipidi et cardinale di sopra et sono duno pezo cioe tutta ladetta porta e duno pezo fuori chella soglia disotto et innanzi alla porta e uno bello porticho con colonne marauigliose di grosseza et alteza et concerte traui di bronzo che sostengono il tetto deldetto porticho.

Item sulla piaza dirimpetto alla chiesa una sepoltura diporfido molta gentile con due lioni dallato una bella petrina [?] et con due uasetti di porfido dallato.

La detta chiesa sidice che fece falla uno priuato cittadino che sichiamo marco agrippa.

Lachiesa di *sancta* maria ariceli doue habitano efrati obseruanti di *sancto* francescho nella quale e ilprimo altare che si facessi mai et dinanzi alla chiesa e schale dimarmo discaglionj 128.

La chiesa di*sancto* cosma et damiano con una cupola et portico dinanzi alla chiesa la quale cupola e alta braccia 30 et ildiamitro braccia 20 et a buono sexto ditondo et comincia auolgere alle 18 braccia et non a lume se none dalla lanterna.

Lachiesa della minerva doue habitano frati obseruanti di *sancto* [lacuna] nella quale si fa il papa quando e creato dinuouo.

Lachiesa di *sancto* stefano ritondo tempio didoli tondo insu 20 colonne con architraui aperto per tutto et datorno uno andito con tetto serrato dimattoni con una cappella antica dallato con musaico et contauolette et tondi di porfido et serpentino et con fogliami di nadere [*sic* : ? edere] et grappoli duue et tarsie et altre gentileze.

Lachiesa di*sancta* croce ingerusalem con una concha di paraone molto gentile doue siposa latauola dellaltare nella quale chiesa uedemo dellegno della croce et uno dente di sancto piero et uno ossa di sancto paolo et uno chiouo del nostro signore yhu xpo.

Lachiesa di*sancto* lorenzo fuori diporta uno miglio con due begli capitegli in terra sulla piaza con bellissimo porfido dicolonne acanalate et ritorte et begli architraui con bello coro dallato disopra et be sederi dimarmi dallato bello spatio et colonne et architraui cose molto gentili et con una bella sepoltura allato allaporta della chiesa dimarmo configure intagliate intutt perfettione & indetta chiesa e ilcorpo [fol. 54 tergo] di *sancto* lorenzo et ilcorpo di*sancto* stefano.

Vna chiesetta nel cortile di *sancto* antonio mezoscoperta che sene facto pollaio fasciate lemura dibelle tauole dimarmi et con belle tarsie et sogliami dimarmi et musaichi et altre gentileze | Cose molto notabili.

Sancta presedia doue e in una cappelletta lacolonna doue fu legato ilnostro signore yhu xpo in casa pilato in gerulalem [*sic*] colonnetta piccola di braccia uno et mezo dimarmo mischiato et biancho laquale recho digerusalem uno romano decolonnesi et da quello tempo inqua sono stati chiamati di detto casato | Et amezo ladetta chiesa sie uno pozo doue sidice esser sangue dimolti martiri jnocenti et molte relliquie disancti et dellegno della croce.

Lachiesa disancto piero inuincola doue e di fuori allato alla porta della chiesa uno uaso digranito dilungheza di braccia X et largho braccia quattro iluano et alto braccia quattro con una figura allato di porfido sanza testo [*sic* : testa] et indetta chiesa sono lecatene di sancto piero.

Sancta agnesa fuori diporta uno miglio molto bella chiesa scende molto bella tribuna alla cappella maggiore con tauole dimarmi grandissime che fasciano lemura con uno fregio di porfido di belle tauole et di poi di bel musaicho ello spaz[i]o intorno allaltare maggiore dibellissime tauole di porfido et cosi lescale.

Lespalliere delcoro dallato difuori diporfido con fogliami et belle tarsie dimusaico et altre gentileze be candeglieri in sul coro con fogliami et figure cose molto notabili.

Appresso alla sottoscripta chiesa di*sancta* agnese et [*sic* : è] una cappella di*sancta* chostanza tonda con colonne doppie acoppie con begli archi enella uolta bellissimi musaichi con figure piccole in*per*fectione et con fogliami et alberi et molti spiritegli che nauicano indiuerse maniere ilquale e ilpiu uacho [*sic* : vago] gratioso et gentile musaico non che diroma ma di tutto ilmondo Et datorno uno andito in uolta con musaicho nella uolta molto piaceuole con animali uccegli et fogliami et altre gentileze. Item una sepoltura diporfido con coperchio storiata di figure et fogliami per tutto intorno intorno.

Lachiesa di *sancto* appostolo doue habito papa martino doue sono due corpi dapostoli cioe *sancto* iacopo et *sancto* filippo et con una bella aquila sotto ilpergamo dimarmo.

[Fol. 55 recto].

Vna chiesetta sotterra doue fu laprigione di*sancto* piero et di*sancto* pagolo con una fonticella dacqua che miracolosamente ui nacque.

Lachiesa di*sancto* pancratio martire fuori diporta mezo miglio doue e ilcorpo suo sotto uno altare doue habitano frati di *sancto* ambruogio della regola di *sancto* agostino nella quale chiesa sono molte belle tauole di porfido et maxime sotto ilpergamo rilucenti come uno spechio delle piu belle che sieno in roma.

Letre fontane fvori di porta due miglia doue fu tagliata latesta a*sancto* pagolo la quale fe tre salti et inciascuno nacque una didette fonti. Et inquesto luogho stette annibale acampo quando uenne contro aromani.

Lachiesa di*sancto* bastiano fuori diporta doue e ilcorpo di*sancto* bastiano et di *sancto* fabiano et uassi in uno luogho sotterra che si chiama la cattachuma doue sidice fu ritrouato latesta di [lacuna] doue sidice essere grande perdono dicolpa et dipena.

Appresso alla detta chiesa e uno castelletto che si chiama capo di bo con una bella torre tonda fasciata dimarmi.

Item appresso al detto luogho uno nauone dastare auedere festeggiare lungo braccia CCCC° et largo braccia CL et eui una aguglia rotta interra della qualita di quella di cesere.

La chiesa di*sancto* siluestro luogo dimonache doue e la testa di *sancto* giouanni batista.

La chies[a] di *sancto* giouanni diporta latina doue fu messo nella caldaia.

La chiesa di *sancta* sauina in sulmonte auenticcio [*sic*] nelquale monte habitaua cacco quando hercole greco luccise.

La chiesa di *sancti* quattero [*sic* : quattro].

La chiesa di *sancta* m^a^ delpopolo.

Larcho trionfale dottauiano.

Larcho trionfale dicesere che ue facto oggi una chiesetta.

Larcho trionfale ditito uespasiano.

Larcho trionfale dicammillo anticho.

Larcho trionfale di [lacuna] 'che ue scripto uno epitafio che dice saluatore della patria et conseruatore della pace.

Larcho trionfale dimario done sono due figure dimarmi che sichiamano loche armate.

E piu altri archi triomphali *per* la terra indiuersi luoghi.

Vna colonna amodo dicampanile dalteza di braccia L uel circha che fu facta *per* adriano imperadore in luogho duno archo trionfale laquale e dimarmo storiata della uec-[fol. 55 tergo] toria che gliebbe et fu fatta con tante arti chelle figure disopra et delmezo dimostrano essere grandi come quelle disotto et inuerita sono molto maggiori.

Vnaltra colonna simile aquella disopra che fu fatta *per* antonin pio perla medesima cagione.

Le terme di diocritiano imperadore grandissima muraglia doue ancora siuede belle colonne dimarmi et di graniti et architraui et sono inpie molte uolte. Credo fusse questo [e]deficio di grandeza quanto mezo il prato [d]ognisancti difirenze cosa molto mirabile dicesi era uno ridotto inluogho diloggia doue siriduceua inobili *per* spasso doue erano stufe et bagni dacqua puo essere detto edificio braccia dc° per ogni faccia

Leterme dantonin pio et chi le chiama lantoniana grandissimo edificio edi grandeza et alteza quanto quello disopra cioe circa braccia dc° per ogni faccia.

Leterme dicornelio sono ilforte cascate doue ancora sono inpie due gioganti

et due cauagli dimarmo figure grandissime et molto buone con due altre figure appresso quasi agiacere grandissime et bene fatte.

Piu altre terme perla terra indiuersi luoghi non sigrandi come quelle disopra et piu manchate et disfatte.

Ilculiseo edificio tondo alto *braccia* [lacuna] gira intorno *braccia* [lacuna] doue sidice sifestegiaua et doue ilpopolo stava auedere datorno su gradi amodo discaglioni cosa molto notabile et dentro et difuori.

Vnaltro culises o uero treato [*sic* : teatro] doue aldi doggi sichiama case de sauelli et di sotto alpresente uisifanno becherie.

Vnaltro culiseo dimattoni appresso a*sancta* croce digerusalem.

Piu altri culisei o uero treati perla terra indiuersi luoghi non tanto grandi et piu manchati.

Piu culisei et treati fuori diroma appresso alla porta castella.

Monte dipinci doue sidice essere molto tesoro et doue era ilpalazo dottauiano.

Il palazo disesare [*sic* : di Cesare] bozato di fuori con tre cornici sanza finestre comprendesi fussi il rouescio suo et che douessi auere illume dallato dentro.

Il palazo dinerone imperadore.

Il palazo dicornelio imperadore.

Il palazo maore [*sic* : majore] di b*raccia* mille per ogni faccia.

Il palazo doue uirgilio fu tenuto alle finestre.

Vna cupoletta doue stette quella donna [fol. 56 recto] chel tenne alle finestre col fuocho tralle gambe.

La prigione doue tullio tenne ilprigione [*sic* : in prigione] cathelina et cretecho et lentulo do[ue] al presente et [*sic* : è] oggi una chiesa.

Il campidoglio doue alpresente habita il senatore grande parte cascato antichamente era la forteze della terra et anche uisi ragunava ilsenato et altri ufici.

Lazecha anticha diroma che dimostra *essere* stata bella muraglia.

Laturpea doue [i] romani teneuano iltesoro appresso alcampidoglio.

E condotti o uero aquidoccj grandissimi archi doue siconduceua laqua xx in xxv miglia dilunge.

Templum pacis che sidice era uno tempio didoli et che iromani diceuano che gliaueua adurare insino che una uergine partorisse et che apunto casco et rouino lanotte che naque N. S. Giesucristo et ancora ue inpie una colonna dimarmo achanalata che gira braccia xij lagrosseza.

Vna casa del cardinale dangieri franzese murata alla moderna bella et gentile casa et il tetto suo delcortile sporta infuori circa braccia quattro et sotto iltetto che sporta e piano amodo di palcho.

Monte giordano doue habita il cardinale degliorsini doue e una bellissima sala storiata con buone figure et con cierte finestre dalabastro in luogho di uetri.

Nauone doue sigiostra et fassi altre feste con gradi doue ilpopolo puo stare auedere lungo braccia cinquecento et largo braccia mille.

Vnaltro [e]dificio simile alsopradetto nauone apie delpalazo maore [*sic*: majore] lungo braccia mille largo braccia trecento doue soleua antichamente stare acqua amodo duno lago nelquale faceuano prouare huomini in su galee et naui et altri legni per fargli sperti in mare con gradi datorno doue il popolo poteua stare auedere et delpalazo maore [*sic*: majore] anche sipoteua stare auedere.

Testaccio che e uno monte pocho meno chel monte disanctominiato difirenze fatto solo diuasi rotti di terra cocta nequali isuditi deromani quando signoreggiauano il mondo recauano etributi o uero ecensi et uoti che glierano iromani glifaceuano portare in su detto monte.

Et indetto luogho sifa ladomenica innanzi alcarnasciale una certa festa ditori et porci con caccia per memoria dicerti giudei che voleuano ognanno fare morire intale di.

Et insuruno prato apie del detto monte ditestaccio intale di fanno correre tre pali due con cauagli et uno con caualle et uannoui ecaporioni con molte genti armate et apie et a cauallo et ladetta festa pagano egiudei chabitano inroma che costa *ducati* 600.

[fol. 56 tergo]

Le capoccie grandissimo edificio sottera che sidice erano bagni o uero conserui dacqua.

Labotte della medesima n'a [natura] chelle capoccie.

Vna figura grande di marmo quasi agiacere che si chiama marfuori con uno uaso o uero concha appresso.

Vno uaso o uero conca in una uigna presso alle terme dantoninpio lunga braccia quindici largha braccia V alta braccia 3 digranito o uero serpentino.

Vnaltro uaso in una altra uigna appresso al coliseo doue siuede molte anticaglie doue simostra esserui stato una terme il quale uaso e molto grande di giro datorno di braccia xl et ildiamitro suo di braccia xij ritratto amodo duno piatello et e digranito conpie distallo disotto.

Vna figura dimarmo sanza testa et sanza braccia acasa uno cittadino inparione buona figura et bene facta quanto abbi roma.

La torre delle militie doue sono surun canto due buone figure dimarmo.

La torre deconti.

Roma gira dintorno lungo lemura di fuori miglia x ildiamitro suo sono poco piu ditre miglia.

Sono dentro inroma settemonti o uero poggetti.

Sono inroma chiese doue sidice messa circa [lacuna].

Erano inroma questo anno delgiubileo hosterie mille uentidue che tengono insegna difuori. Et sanza insegna anche uno grande numero.

Laltare di sancto pagolo pigliaua ildi dofferte circa ducati quattro che intutto lanno poteuano essere ducati mille cinquecento Et perilgiubileo passato che fu lanno 1400 si dice che prese dofferta ildetto altare ducati sessanta mi gliaia perche passo maggiore numero di persone et dauano maggiori offerte.

Lemura della citta diroma et le porti et le torri et iponti in sulteuere non anno ilmagnifico acomperatione delle cose mirabili narrate disopra.

Stimasi che questo anno delgiubileo 1450 sieno iti aroma tra oltramontani et taliani circa anime [lacuna].

Vna pietra tondo amodo dimacina con uno uiso intagliatoui dentro chesichiama la lapida della uerita che anticamente aueua uirtu dimostrare quando una donna auessi fatto fallo al suo marito.

APPENDIX

I append short Bibliography of the chief contents of the « Zibaldone Quaresimale » of Giovanni Rucellai.

« The headings marked with an asterisk * have been copied from the original index on the tergo of the vellum fly-leaf, prefixed to the volume.

fol. 1 recto.

[Begins :] [Q]uesto libro fu ordinato et scripto per me Giouanni dipagholo dimessere pagolo rucellai mercatante et cittadino fiorentino questo anno 1457 nel cas[t]ello di sancto giminiano doue mi truouo colla mia famiglia fuggito lapestilentia che indetto tempo era nella nostra citta difirenze ilquale o principiato per dare notitia et amaestramento apandolfo et bernardo miei figluoli dipiu chose chio credo abbia aessere loro utile Et fia una insalata di piu erbe come sintendera pelettori Ilquale libro Sichiama Ilzibaldone quaresimale. [Printed by Marcotti, p. 27.]

Della disciendenzia della nostra famiglia deruciellai et daltre cose degnie dimemoria dinostri antichi*. [The first paragraph. « E prima mipare... circa aglianni domini 1250, » is printed by Marcotti, p. 53. A long catalogue of the descendents of Nardo, which follows here, extends from fol. 1 recto, to fol. 2 tergo.]

fol. 3 tergo, to fol. 5 tergo. « Il predecto messere ferro... grande riputazione drento & difuori ». [Printed by Marcotti, pp. 53-64, with the omission of a few of the less important passages.]

fol. 5 tergo. « Vgolino di francescho... concorrere alla spesa ». [Printed by Marcotti, pp. 66-67. Next follow two « ricordi » of the marriages of Giovanni's sons, Pandolfo in 1453, and Bernardo in 1466. On fol. 6 recto is a catalogue

of the members of the Rucellai family « che sono stati dello ufficio de S. Priori et gonfalonieri di giustitia. »]

fol. 7 recto. Amaestramento utile amerchatani.*

fol. 10 recto. Modo aconseruare le ricchezze.*

fol. 11 recto. Dessere liberale congli amici eparenti.*

fol. 13 recto. Dello allattare et alleuare esuoi figliuoli.* [Printed in part by Marcotti, pp. 95-100.]

fol. 14 tergo. Della masserizia edelconseruare le ricchezze.*

fol. 16 recto. Della fortuna.*

fol. 20 tergo. Dello spendere moderatamente et seruire amici e parenti.*

fol. 25 tergo. Della pestilenzia del 1348 edaltre morie insino alpresente anno 1457.*

fol. 26 tergo. Deluolere sapere piu uariate chose.*

fol. 30 tergo. Delmodo affare buona memoria.*

fol. 32 tergo. Che cosa e uirtu.*

fol. 33 recto. Della prudenzia esapienzia.*

fol. 33 tergo. Delle parti cheuuole auere unbello dicitore.*

fol. 34 recto. Vtili ammaestramenti auno cipttadino che attenda algouerno della repubricha.* [Cited by Marcotti, p. 32.]

fol. 34 recto. Di piu uariati emaggiori piacieri che gliuomini anno inquesto mondo.*

fol. 34 tergo. Vna chanzona morale dimessere lionardo darezo.*

fol. 36 recto. Vtile ammaestramento delpadre uerso esuoi figliuoli.*

fol. 36 recto. Di piu uirtu ediloro contrarij.*

fol. 41 recto. Della significhazione ecirimonie della santa messa.*

fol. 43 tergo. Ilsinbolo delsanto attanasio uescouo grecho.*

fol. 44 tergo. De comandamenti didio edi piu altre chose ecchlesiastiche.*

fol. 47 recto. Piu uariate cose.* [Among othe « ricordi », on fol. 49 recto — fol. 50 tergo, is that of the marriage of Bernardo Rucellai with Nannina de' Medici, printed by Marcotti, pp. 82-92.]

fol. 51 recto. Cheuuole dire giubileo edella belleza eantichaglia diroma.* [Printed above.]

fol. 57 recto. Desengni econdizioni deuechj*. [A copy of verses.]

fol. 57 tergo. Duna mirabile fortuna stata lanno 1456.* [Cited by Marcotti, p. 30.]

fol. 60 recto. Dimolte chose nuoue egrandi state dalanno 1400*. [A chronicle of events relating to Florence.]

fol. 61 tergo. [Begins :] Qui appresso faro ricordo io Gouannj rucellai di molte e infinite grazie. [Printed by Marcotti, pp. 44-50.]

fol. 62 tergo. Le belleze di quaracchi.* [Printed by Marcotti, pp. 72-79.]

fol. 63 tergo. [Begins :] Tulio nelprimo chiamato deoffitijs dice.

fol. 64 recto. Opera diser giouanni dimesser nello dasangimignano. [Begins :] Ate amicho che adomandi che cosa e fortuna.

fol. 64 tergo. Pistola dimarsileo ficino agiouanni rucellai uiro clarissimo. [Cited by Marcotti, p. 37.]

fol. 65 tergo. [Various « ricordi ». On fol. 66, occurs the « ricordo » beginning « Memoria come noi Pandolfo »; printed by Marcotti, p. 42. On fol. 69 recto, the list of artists employed on the decorations of the Palazzo Rucellai; printed by Marcotti, p. 67.]

fol. 71 recto. [Begins :] Diciesi chenelleta nostra dallanno 1400 inqua sono state nella terra nostra cioe nella cipta difirenze molte cose nuoue. [Continuation of the chronicle on fol. 60 recto-61 recto.]

fol. 79 recto. Notabili dipiu filosofi e altre nobili e utili chose.*

fol. 79 tergo. Di coriolano romano chefe chagione dellonore chesirende alle donne.*

fol. 80 recto. Lachagione perche imai ouero querciuoli si ponghono alla finestra.*

fol. 80 tergo. Dunbel chaso duno chefene testamento.*

fol. 81 recto. Rimedio spirituale contro alla pistelenzia.*

fol. 81 tergo. Quando comincio ilmonte delcomune difirenze equando sicomincio abattere ilfiorino doro infirenze e altre chose.*

fol. 82 recto. Cheuuol dire trebelianicha.

fol. 83 tergo. Vna pistola chescrisse ilre ruberto alducha datene quando singnioreggio firenze.*

fol. 83 tergo. Giente barbera passata initalia.

fol. 84 recto. Vorrei intendere cheuuole dire equita.

fol. 85 recto. Oppenione di fra giouanni dauiterbo dellordine depredicatori sopra una quistione ouero dubitazione diquale sia piu dificile or male o bene operare. [Cited by Marcotti, p. 35.]

fol. 88 recto. Vna pistola di Donato acciaiuoli a Giouanni Rucellai. [Dated « Florentie xv augusti 1464. » Cited by Marcotti, p. 35.]

fol. 93 recto. Dipiv varie chose.*

fol. 98 recto. De fatti difirenze.*

fol. 101 recto. Delducha datene S[ignore] difirenze.*

fol. 109 recto. Della nouita de Cionpi nel 1378.*

fol. 123 recto. [Begins :] Memoria chegle vera chosa che jnsino dellanno 1448 chonperai la possessione eabergho echasette delpoggio a chaiano. [A different « ricordo » from that printed by Marcotti, p. 65.]

fol. 124 recto. [Chronicle of events in Italy, beginning anno 1367].

fol. 138 recto. Pistole di Senecha.* [A translation into Italian.]

fol. 179 recto. Della. S[ignoria] de vischontj di milano edighuerre auute cofiorentinj.*

fol. 204 recto. Seghuita le storie difirenze principiate in *quest*ᵒ ac. 124 e seghuitate insino ac. 138 eadrieto ac. 109.

fol. 223 recto. [Begins :] ✠ 1475. qvj apresso faro richordo ditutto ilparentado nostro *quest*ᵒ di *prim*ᵒ dj febraio.

fol. 227 recto. [Begins :] Memoria delle chagoni erragonj cheio govannj Rucellaj midebbo chontentare alparj oinanzj diqualunche altro cittadino del quartiere nostro di Sᵃ Mᵃ novella.

fol. 230 tergo — fol. 233 tergo. [Various notices in a 16th century hand.]

Florence. Herbert P. Horne.

LE FRAGMENT SUR L'ACROPOLE

DE LA BIBL. NAT. FONDS GREC, 1631 A.

Le ms 1631A fonds grec de la Bibliothèque Nationale et avec lui le fragment sur l'Acropole, dont on trouvera le texte dans les *Mitth. d. arch. Inst. in Ath.* VIII (1883) 30-31, dans Jahn-Michaelis, *Arx Athenarum*, 1901, p. 31, etc., ont été diversement attribués tantôt au xve, tantôt au xvie siècle (v. *Mitth.* l. l., p. 30-32) par Ch. Graux, Jacob et Förster. Ce ms appartient néanmoins à une autre époque. Comme nous avons peu de mss grecs datés du xviie siècle et que la paléographie s'est peu occupée jusqu'ici de ces mss, il y a peut-être quelque utilité à signaler la date du grec 1631 A. Voici les raisons qui permettent de le dater d'une façon certaine.

Les folios 2*a* à 10*a* (voyez plus loin la description) sont occupés par une sorte de table chronologique : l'auteur fait le compte des années du monde depuis le commencement *jusqu'au moment où il écrit ;* en effet, après avoir compté six périodes, il arrive à la septième et s'exprime en ces termes (fo. 6*a*, ll. 1-4) : χρονολογία τοῦ ζ' αἰῶνος ἀπὸ Χριστοῦ ἕως τοῦ νῦν ἔτους, ὅτ' ἀπαριθμήσεως τῶν ῥωμαίων βασιλέων καθ' ἑκατοντάδα τῶν ἐτῶν τοῦ Χριστοῦ. A partir de ce moment, il ne compte plus que par siècles, c'est-à-dire par périodes de cent ans, ἑκατοντάς : il suppute ainsi le 1er, 2e, 3e s. (fo. 6 *b*), le 4e (fo. 7 *a*), le 5e (fo. 7 *b*), le 6e (*ibid.*), le 7e, 8e, 9e (fo. 8 *a*), le 10e, 11e (fo. 8 *b*), le 12, 13 et 14e siècles (fo. 9 *a*). Vers le milieu du fo. 9 *b*, il en a fini avec les empereurs romains (comprenez byzantins), qui lui ont servi jusque là à établir sa chronologie et il passe, pour faire son calcul, aux : βασιλεῖς ἀγαρηνῶν ἐν Κωνσταντινουπόλει ἀπὸ τοῦ ͵αφνβ (1452) ἕως τέλους καὶ ἀπὸ Μωάμεθ καὶ Ὀτμάνου.

Puis, quelques lignes plus bas, il reprend sa chronologie au point où il l'avait laissée, avec cette mention :

ἑκατοντάδος τε τὸ λειπόμενον καὶ ιζ.

En effet, comme il s'est arrêté avec les empereurs romains au milieu du xve siècle, il destine ce paragraphe a servir de complément à la chronologie du xve siècle. Cette fois-ci il compte par années de règne. Il passe ainsi en revue plusieurs règnes (Bajazet, Selim II, Amurat III, Mahomet III), en donnant des dates tantôt exactes, tantôt fausses et en s'embrouillant aussi entre temps dans les dates de ces divers règnes. Au folio 10 *a*, ligne 4, il écrit : ἑκατοντάδος ιζ τὸ ὑστερνόν (je pense que c'est un synonyme du τὸ λειπόμενον de tout à l'heure) et donne les dates suivantes : 1604-1617 pour Achmet I, 1623 pour Mustapha I, 1640-1648 pour Ibrahim; puis, au dessous de 1648, il met la date 1670 et continue en ces termes :

οὗ παῖς μωαμέθης κύκλους δύο κ' εἴκοσ' ἀνάσσει
κοίρανοι τγ. σιζ(?) κύκλοι ἕως ᾳχο τουρκοανάκτων.

ᾳχο c'est 1670. Arrivé à cette date, il fait une addition des années du monde, telles qu'il les a comptées et obtient le chiffre 7178, qui correspond justement à l'année 1670. Or, nous devons nous rappeler qu'il conduisait sa chronologie jusqu'au moment où il écrivait, c'est-à-dire 1670. Voyez plus haut : ἕως τοῦ νῦν. C'est la date exacte où le ms a été exécuté.

Ce ms est également daté à d'autres passages. Ainsi fo. 246 *b*, l. 5, on trouve la date ᾳχκη' (1628) ; au fo. 271, l. 16, il est question de Μιχαὴλ Θεωδωροβίτζη μεγάλε βασιλέϊου Μοσχοβίας etc. Cet empereur règne de 1613 à 1645. Il s'agit maintenant de savoir si tous les morceaux composant le ms sont de la même main ou s'il ne faut pas y reconnaître deux mains différentes.

Voici tout d'abord l'analyse des morceaux contenus : 1° Τοῦ ταπεινοῦ ἐπισκόπου καὶ ἀρχιδιδασκάλου μεγάλου | διδασκάλου τοῦ οἰκουμενικοῦ θρόνου, καὶ τῶν ἁπανταχοῦ | διδασκάλων ἐξάρχου, τοῦ ὕστερον προνοίᾳ | θεοῦ γενομένου ἀρχιεπισκόπου κύπρου κυρίου | Ἱλαρίωνος κυγαλᾶ

(il y a un accent aigu sur le λ) κυπρίου · χρονο|λογίαι τῶν ἑπτὰ αἰώνων (fo. 2 *a*-10 *a*). Au fo. 10 *b*, on lit encore : περὶ τῶν αὐτῶν (c'est-à-dire αἰώνων) τρίστιχον, puis un fo. blanc. Papier de fil, mat.

2° Θαύματα ἐκ τῆς παλαιᾶς διαθήκης (fo. 11-22 *a*); 22 *b* en blanc. Même papier.

3° Résumé en vers hexamètres de la Genèse et de l'Exode (fo. 23 *a*-26 *a*); le fo. 26 *b* en blanc. Le fo. 27 *a* en blanc sauf trois ou quatre mots d'une autre main; fo. 27 *b* entièrement blanc. Même papier.

4° Σχόλιον περὶ παρθενίας (fo. 28-36 *b*). Même papier.

5° Πινδάρου ὀλύμπια (fo. 37-94 *b*); les fo. 55 *b* et 56 *a* en blanc. Même papier.

6° Τοῦ πανσεβάστου καὶ κριτοῦ Θεσσαλονίκης τοῦ ἀρ | μενοπούλου λεξικὸν κατὰ στοιχεῖον, περιέχον τὰ | κοινῶς γραφόμενα ῥήματα, ἐν ᾧ δείκνυται τίνα μὲν | αὐτῶν εἶσιν ἀμετάβατα, τίνα δὲ μεταβατικὰ etc. (fo. 95-156 *a*); fo. 156 *b* en blanc. Papier de fil, mais fortement satiné.

7° Περὶ μέτρων γῆς (fo. 157 *a* et *b*); fo. 158 *a* blanc. Même papier.

8° Fragment sur l'Acropole (fo. 158 *b*). Même papier.

9° Σύνοψις εἰς τὰ περὶ λογικῆς (fo. 159-166 *b*). Le fo. 159 est blanc, sauf le titre ci-dessus sur le recto. Un folio blanc non paginé, si ce n'est par αον entre le fo. 166 et le fo. 167. Papier de fil, mat.

10° Sans titre. Suite du précédent. Incipit : Τὰ ζητούμενα περὶ ἑκάστου τῶν ὄντων τέσσαρά εἰσιν ἁπλᾶ μὲν δύο, εἰ ἔστι, τί ἐστι etc. (fo. 167 *a*-243 *a*); fo. 243 *b* blanc; folio blanc entre fo. 243 et 244, non paginés. Papier de fil satiné.

11° Διαφορὰ τάξεως καὶ μεθόδου (fo. 244 *a*-246 *a*); diverses épitaphes aux fo. 246 *b* 247 *a*; notes tironiennes aux fo. 247 *b*-248 *a*; entre le fo. 248 et le fo. 249 deux fo. blancs. Le tout, en papier de fil satiné.

12° Τὰ εἴδη τῶν ἐπιστολῶν. Modèles de lettres (fo. 249-273 *b*). Entre les fo. 273 et 274 trois folios blancs, non paginés. Au fo. 274 *a*, l'épistolier reprend avec la suscription εἰς μητροπολίτην, puis (fo. 275 *a*) εἰς ἱερομόναχον, (fo. 275 *b*) εἰς ἀδελφόν, (fo. 276 *a*) εἰς ἐπίσκοπον. Le ms se termine, après le fo. 276 *b* qui est rempli, par 1° cinq folios blancs de papier de fil mat, dont les quatre derniers

folios ne sont pas encore coupés; 2° quatre folios blancs de papier satiné.

Le morceau de beaucoup le plus important est le N° 8, le fragment sur l'Acropole. C'est l'écriture de ce folio qui avait fait attribuer le ms au XVIe ou même au XVe siècle, et de fait il y a quelque intérêt à déterminer la date où cette description de l'Acropole a été faite. Il s'agit donc de savoir si l'écriture du N° 8 n'est pas de la même main que l'écriture du N° 1 ou des autres N^os^ datés.

On l'a vu, deux papiers composent le volume. Est-ce le relieur qui a ainsi réuni les deux manuscrits de provenance différente? Ou bien l'auteur et le propriétaire du ms se sont-ils servis tantôt de papier lustré, tantôt de papier mat? Il faut incliner vers cette dernière hypothèse. Les paléographes de profession ne tarderont pas à se convaincre, à l'examen, que les N°s 1 et 8 proviennent de la même main. Je n'en veux invoquer pour preuve que la comparaison du θ aux deux endroits; le ductus est le même, cf. fo. 3, ligne 17 et fo. 158 *b*, ligne 2, dernière ligne et surtout ligne 11; de même fo. 5 *a*, ligne 17. Ce qui est encore plus concluant à cet égard, c'est qu'on retrouve un signe très particulier, qui avait frappé les auteurs de la notice des *Mittheilungen*, *loc. cit.*, aux deux endroits; c'est une abréviation de τε, le τ occupant le haut de la ligne, la dépassant et venant aboutir, presque perpendiculairement, aux deux ronds de l'ε; cf. par exemple fo. 5 *b*, ligne 11, fo. 8 *a*, 15; fo. 7 *a*, 8 et fo. 158 *b*, ligne 15.

J'ajouterai que les notes tironiennes et les diverses épitaphes du N° 11 sont de la même main. Seulement, ici le scribe a écrit plus vite; c'est la même écriture, un peu plus négligée, et comme abandonnée. Comparez entre autres le ductus du θ, 246 *b*, ligne 8 avec les θ des N°s 1 et 8 (voir ci-dessus) et ce même signe particulier τε qui se retrouve ici fo. 246 *b*, ligne 6.

A la même écriture appartiennent aussi les N°s 2, 3, 5, 6, 7, peut-être 12. C'est toujours la même main; seulement, elle se surveille plus ou moins.

En revanche, le N° 4 paraît bien provenir d'une autre main,

toujours du XVIIe siècle. Les N°s 9 et 10 sont peut-être plus anciens. La première partie du N° 11 (Διαφορὰ τάξεως καὶ μεθόδου) est de la même main que 9 et 10. Il y a donc, selon toutes les apparences, deux mains dans ce ms, trois, si l'on veut attribuer le N° 12 à un autre scribe que celui qui a rédigé les N°s 2, 3, 5, 6, 7 d'une part et les N°s 9, 10, 11 de l'autre. Le N° 4 paraît bien aussi provenir d'une autre main.

Ce qui m'avait fait suspecter d'abord la date assignée par Graux, Jacob et admise par Förster dans les *Mittheilungen*, au fo. 158 *b*, c'est la présence dans ce folio de l'orthographe ἡ (pour αἱ, nom. fém. pluriel de l'article moderne, au lieu de αἱ). On peut démontrer, je crois, que cette orthographe ne remonte guère plus haut que la première moitié du XVIIe siècle, c'est-à-dire a Simon Portius[1]. Du moment que le ms est exécuté en 1670, cette orthographe n'a plus rien qui puisse nous surprendre.

Jean PSICHARI.

1. Pour plus de détails, v. mes *Essais de grammaire historique néo-grecque*, Paris, Leroux, 1886, 1re partie, p. 26. Je dois, en terminant, ne fût-ce que dans une note, des remerciements à M. H. Omont, toujours prêt à répondre aux doutes paléographiques que l'on peut avoir.

GROUPE EN MARBRE DE LA COLLECTION DATTARI

Le curieux monument que l'amabilité de M. Dattari me met à même de publier ici pour la première fois, est un groupe en marbre d'aspect singulier, découvert en janvier 1905 aux environs immédiats du village de Mit-Rahineh, sur l'emplacement

Groupe en marbre, collection Dattari.
(Cliché S. de Ricci.)

de l'antique Memphis. M. Dattari, qui s'en est aussitôt rendu acquéreur, n'a jamais pu obtenir d'indication plus précise sur l'emplacement exact de la découverte.

La matière en est un marbre très blanc, à gros grains, à cassure saccharoïde et dont les parties polies gardent un aspect

légèrement pailleté. L'instrument employé par le sculpteur a été presque uniquement le ciseau ; le foret n'a été utilisé que pour l'évidement de quelques creux profonds. Le marbre est d'un seul bloc; pourtant le bras droit, aujourd'hui disparu, du personnage central, était rapporté, comme le prouve un petit trou circulaire qu'on distingue au centre de la cassure et qui était évidemment destiné à contenir la cheville métallique reliant les deux parties rapportées.

Le sujet représenté n'est pas, à proprement parler, un groupe : c'est la simple juxtaposition de trois motifs, celui du milieu étant au moins deux fois plus grand que les deux autres ; chose plus singulière encore, le sujet du milieu et le sujet de gauche sont, aux dimensions près, identiques. Ils représentent, en effet, l'un et l'autre Aphrodite Anadyomène. Complètement nue, debout, le poids du corps portant sur la jambe gauche, la déesse, de ses deux mains levées, tord sa chevelure pour en exprimer l'eau salée dont elle est encore tout imprégnée. Ce motif bien connu, dont le *Répertoire de la statuaire grecque et romaine* de M. Salomon Reinach énumère et figure plus de soixante répliques[1], est particulièrement fréquent en Égypte : c'est par douzaines qu'on a découvert, dans ce pays de ces « Praxitèle de vitrine », de ces statuettes dont beaucoup sont laides à faire peur, dont d'autres, au contraire, comme par exemple l'Aphrodite Stuart Welles[2], sont de véritables bijoux. Les deux répliques du groupe Dattari ne sont ni meilleures, ni plus mauvaises que la majorité. Il ne faut pas avoir l'œil fort exercé pour reconnaître, dans la plus grande, plus d'une trace de l'inexpérience de l'artiste qui l'a exécutée. Sans parler des proportions générales trop massives et des attaches qui manquent de finesse, on remarquera la forme peu élégante des seins, moins menus qu'ils ne le sont d'ordinaire dans les figures de ce type, et la courbe disgracieuse de la hanche gauche, où l'on cherche en vain à voir se

1. S. Reinach, *Répertoire*, I, 332, 2 et 4 ; 334, 4 ; 336, 7 ; 337, 7 ; II, 341-344 ; 803, 6-8 ; 804, 1 ; III, 105-106 ; 256, 1 et 5.
2. S. Reinach, *Rev. arch.*, 1903, I, p. 233-234 et pl. V.

dessiner le mouvement du bassin. Dans la petite Vénus de gauche, les dimensions plus faibles ont facilité la tâche du sculpteur; aussi s'en est-il beaucoup mieux tiré : les formes sont plus élancées, les attaches plus fines, l'ensemble est à la fois naturel et gracieux. Ne voulant pas juxtaposer les chairs, l'artiste a cru devoir séparer les deux Aphrodites par une draperie. Ce vêtement, purement conventionnel puisqu'il ne s'appuie sur rien et que seul le caprice du sculpteur le maintient en position, part du coude gauche de la grande Aphrodite et, retombant d'une part tout le long de sa hanche et de sa jambe gauche jusqu'au dessous du genou, se continue, d'autre part, derrière les jambes de la déesse, laissant à découvert le dos tout entier et la partie supérieure des cuisses; il se replie alors sur le genou droit, séparant ainsi la grande déesse de la petite ; son extrémité enfin tombe à terre par devant, entre les pieds du personnage central. Du type de ces Vénus, nous ne pouvons dire que peu de chose, puisque la plus grande tête a disparu et que la plus petite, quoique assez bien conservée, n'a évidemment été qu'ébauchée par l'artiste : ce que nous en voyons nous permet pourtant d'affirmer qu'il ne s'était pas écarté du type traditionnel. Le pied droit de l'Aphrodite centrale ne touche terre que de la pointe, mais l'artiste inexpérimenté a craint de détacher trop franchement de la base le talon de la déesse. De même, un fort tenon en marbre (non rapporté) rattache au personnage du milieu la hanche gauche de la petite Aphrodite.

Il est temps de parler du sujet de droite, le troisième de ce curieux ensemble : ce sujet est un groupe et un groupe célèbre, puisqu'il n'est autre que celui des deux enfants s'embrassant, motif que l'admirable marbre du Capitole a rendu si populaire. Les quelques différences que présente avec le chef-d'œuvre romain la réplique minuscule de la collection Dattari, ne laissent pas d'être instructives. Il faut relire, devant les photographies des deux œuvres, la spirituelle et pénétrante page qu'a consacrée M. Helbig au groupe du Capitole[1]. On constatera que l'auteur de

1. Helbig, *Führer*, 2e éd., p. 306-307.

la réplique Dattari ne comprenait certes pas aussi bien que l'artiste romain toute la portée et toute la finesse de ce motif charmant. L'âge des deux enfants n'a pas changé : le petit garçon, comme le montrent les lignes du torse, n'a pas plus d'une dizaine d'années : la fillette, d'un an ou deux plus âgée que lui, a déjà des formes moins enfantines; le buste est caché par les bras, mais le ventre et les jambes ont des contours déjà accentués et qui annoncent l'éclosion des formes féminines. L'ensemble du groupe est gracieux, malgré de fâcheux parallélismes qui en détruisent l'harmonie : les jambes du garçon sont raides et les deux bras posés l'un sur l'autre manquent de souplesse et d'élégance. Une draperie couvre le bas des jambes de la fillette, détail qui ne se retrouve identique dans aucune des dix ou douze répliques de ce groupe qu'a enregistrées le *Répertoire de la Statuaire*[1]. La position des bras, dans le marbre de M. Dattari, n'est pas la même que dans le groupe du Capitole : le geste charmant par lequel la main droite du garçon cherche à entr'ouvrir les lèvres de la fillette a paru trop compliqué non seulement au sculpteur de Memphis, mais aussi aux auteurs de près de la moitié des répliques citées, ou plutôt à l'auteur de la réplique qui leur a servi de modèle.

La conservation de ce monument remarquable est bonne sans être exceptionnelle. La surface du marbre, l'épiderme, est presque partout intacte et a revêtu avec le temps une légère patine dorée. La figure de gauche est complète sauf le bras droit. La partie antérieure de la tête et du bras gauche sont légèrement endommagées soit par un choc, soit par la décomposition de la pierre; de l'Aphrodite centrale, il ne manque que la tête, le bras droit et l'avant-bras gauche. Quant au groupe des deux enfants, il est parfaitement conservé. De la base il ne reste malheureusement que juste la partie entourant immédiatement les pieds des personnages; les trois sujets, n'oublions pas de le dire, étaient posés sur des socles de hauteur différente, le socle

1. *Rép.*, I, 360, 4-6; 361, 1-3; II, 459, 8; 460, 1-2; III, 134, 11; 264, 7.

de la figure centrale se confondant avec la base du monument. Il est fort regrettable que la perte de la face antérieure de la base nous empêche de constater si elle portait ou non une inscription. Nous avons peut-être perdu ainsi le meilleur moyen que nous pussions avoir de déterminer le caractère exact de ce morceau de sculpture.

Car, il faut bien le dire, l'intention qu'a eue l'auteur de ce marbre est fort douteuse. Le critique est dès l'abord déconcerté par cette singulière juxtaposition de deux motifs célèbres, dont l'un en double exemplaire et à des dimensions différentes. Il ne s'agit sûrement pas d'un ensemble votif, car qui songerait à offrir en ex-voto pareil monstre hybride? S'agit-il d'un objet de vitrine, de ce que nous appellerions un « dessus de pendule »? Pas davantage, car la répétition d'un même type ne saurait, en pareil cas, s'expliquer.

M. Dattari me fait, d'autre part, remarquer que les deux enfants sont beaucoup plus grands que la petite Aphrodite : encore une anomalie qu'un acheteur bourgeois n'aurait jamais comprise ! Enfin, le fait que la face postérieure du monument n'a pas été moins soigneusement traitée que la face antérieure nous permet également de supposer qu'il ne s'agit pas d'un objet commercial.

Il ne reste qu'une hypothèse possible et il me semble qu'elle répond d'une manière à peu près satisfaisante aux divers problèmes que soulève l'examen attentif du marbre de M. Dattari : c'est de considérer ce monument comme un morceau de concours, ce que nos ancêtres auraient appelé un « chef-d'œuvre ». L'auteur, jeune artiste d'une école de Memphis, avait exécuté, sur l'ordre de ses maîtres et pour prouver ses capacités, un morceau composite contenant à la fois une grande statuette, une petite statuette et un groupe de deux personnages[1].

Seymour de Ricci.

1. La hauteur de l'Aphrodite de gauche sans la base est de 0m,14. Celle de la figure centrale est actuellement de 0m,32 ; complète elle pouvait être de 0m,37. Le groupe de droite n'est haut que de 0m,16 et la largeur totale du monument est de 0m,20. Il ne paraît pas y avoir de relation numérique entre les dimensions des deux Aphrodites.

LES MARMION

(JEHAN, SIMON, MILLE ET COLINET)

PEINTRES AMIÉNOIS DU XVe SIÈCLE[1]

(*Suite.*)

N° 57

1475 (13 juin). — « ...Yssi de mambournie quinte de Quaroube... et quitta sadite mère Simon Marmion et Pierre de Saint-Ylaire qui ses mambours auoient esté... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 373, f° 5 et Bordereaux des Rapports I. 235. (Dehaisnes, p. 147.)

N° 58

1478 (9 décembre). — « Se comparut personnellement Simonne Hurtault darrainement vefue de Jehan Rogier tasneur demourant à tournay... dist et congneult que elle auoit et a vendu bien et leallement parmy certains pris dont elle se tenoit et tint pour bien contente à Simon Marmyon paintre demorant en Valenciennes... tout et tel droit de viage... que icelle Simone auoit... durant sa vie tant seulement. En vne petite maison hiretaige et pièce de terre gisans ou fons de le rue sainte catherine dont possesse hiretablement ledit Simon par vertu de certain acat par lui despieça fait... ladite maison et hiretaige tenant de deux costez à liretaige dudit Simon Marmion... »

Greffe des Werps. Année 1478.

N° 59

1479 (15 juin). — « Ce jour... establi demiselle Quinte de Quaroube vesue de Pierre le Feure, demiselle Jehenne du gardin se mère, Simon Marmion Claude Baisson et Hubert le demiseau... pour cachier et recevoir... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. P, 376, f° 9 v. (Dehaisnes p. 174.)

N° 60

1480 (27 janvier). — « Le xxvij^e^ de janvier... establirent demiselle Jehane dugardin vesue de Jehan de Quaroube, Simon Marmion et Pierre Garet come

1. Voir *Revue archéologique*, n° de janvier-février, mars-avril et mai-juin 1907.

mambours des conuens de mariage dentre Claude Baisson et demiselle Ysabel de Quaroube... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. (Hén. 2868.) J. 376 *bis*, f° 69 v.

N° 61

1481 (3 septembre). — « Ce jor fu fait le werp par nicaise morielle à Simon Marmion parmy vj. l. x. s. j. d. ts. de nouuelle rente à racat au desseur de le viese contenue en ledite acqueste. Se et à telz tems que en lacqueste acquis à faire se volenté pour lauoir acquis, ce apparoit par ladite aiuwe présent Picart et Cuuelier ne Roge. »

Greffe des Werps. Bordereaux. J. 237, f° 38.

N° 62

1483 (3 mars). — « Sacent tous ceux qui cest escript verront ou orront, que comme par vertu de claing souffissamment fait en point de plaix généraulx ou terme de noel darain passé mil quattre cens quattre vings et trois par thiéry de Quaroube et sans aiuwe de Simon Marmyon son beau-frère pour le somme de quattre cens quarante livres tournois. Jehan Rogier mayeur de Valenciennes ayt ledit claing en le présence de Jehan Jouueneau comme juret de cattel de ladite ville signiffye audit Simon Marmyon et le souffisamment adiourné et signiffyé à estre et comparoir en plaine halle pardeuant les preuost jurez et escevins dicelle ville contre ledit thiery de Quaroube aux lundi mardi et merquedi seruans pour les journées diceux plaix pour lors y loi prendre et loy rendre sur ledit claing et icelui pour suir ou deffendre selon le coustume desdis plaix généreulx et dont ledit mayeur ayt ledit Jehan Joueneau dès lors appellé par nom de juret et par nom de tesmoing. Ausquelz claing et adiour ledit Simon Marmyon en le présence dudit juret se soit deuement opposé pour en temps den déclarer les causes et raisons non obstant laquelle opposition ledit, Thiéry de Quaroube soit venu et comparu aux trois journées tenues et gardées pour lesdis plaix généreulx selon la coustume en tel cas et ayt fait tous deuoirs à ce seruans. Assauoir est à tous que après ce que du signiffiement et adiournement fais par ledit mayeur audit Simon Marmion pour et à cause du claing deuant touchie et ensemble de ledite opposition faicte par ledit simon icelui Jehan Jouueneau a au conjurement dicelui mayeur recorde et porté tesmognage sur son serment auoir esté présent à iceux signiffiement et adiournement bien deuement faire par ledit mayeur. Aussi à ladite opposition faire comme dit est et pour ce par lui apelle par nom de juret et par nom de tesmoing. Après ce aussi que des deuoirs sur ce fais et ensuys par ledit tiéry. Nonobstant ladite opposition est deuement aparu aux escheuins de ledite ville cy desoubz nomez. Iceux escheuins ont à le semonce et conjurement dudit mayeur dict par loy et par jugement que ledit tiery de Quaroube qui come dit est clamé sestoit sans aiuwe en point de plaix généreux audit terme de noel darrain passé et sur ce

ses journées tenues et gardées Nonobstant ladite opposition deura auoir et auera de ses deuoirs aiuwe de plaix généreulx pour valoir ainsi que de raison et sans porter aucun préiudice à ladite opposition et icelle demorant en vertu ainsi quil apertient en tel cas en ordonnant que à huit jours ledit Simon sera tenu de déclarer les causes de sadite opposition, et au sourplus procéder auant sur icelle ainsi que en justice apertient à ceste loy ainsi dire prononchier que dit est... Ce fu fait le merquedy jour des chendres troiseysme jour du mois de mars lan mil iij^{c} iiij^{xx} et trois. »

Greffe des Werps. Année 1483 (Hén., n° 2021.)

« Establi Simon Marmion paintre pour lui et en son nom, Antoine le flameng, Jehan le mesureur etc... et chascun par lui pour plaidier pour lui... promist à tenir les acquitter de despens... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures, f° 74 v. (Hén., n° 3045.) Bordereaux des werps. J. 238, f° 55.

N° 63.

1483-1484. — « Rentes. A Simon Marmion paintre as vies de demiselle Jehenne de quaroube et demiselle ysabel grebert espouze glaude Vtezon xxv. l. »

Comptes de la ville, CI-52, f° 35.

N° 64.

1484 (31 janvier). — «... Comparurent en plain chapitre de leglise saint pol en Valenciennes de lordene des freres prescheurs de par réuérend père vicaire des couuens reformez de la congregation de hollande... et la endroit pour et ou nom de ladite église establirent lun lautre et auec eux Nicolas Rasoir, Jacques grebert fils Jehan... Simon Marmion... et chacun par luy pour cachier et receuoir tout ce que à leur dite église on puet et pobra deuoir les héritages dicelle censir leuwer desrenter et retenir... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. (Hén., 3044), f° 70.

N° 65.

1484 (28 mai). — « A Symon Marmion demorant à Valenchiennes ad cause de reste de son mestier de pointerie, pour vng tablet de Nostre-Dame à 11 feullés en manière de vng épitaphe, payé pour l'aportage et à le demande du deffunct xiij. l. »

Archives départementales du Nord. Fonds de la Cathédrale de Cambrai. Registre aux testaments; n° 10. Compte de l'exécution testamentaire de sire Pierre Dewez (Devado), chapelain de la cathédrale de Cambrai décédé le 9 mai 1483 et le Compte-rendu de l'exécution testamentaire du 28 mai 1484. (Cité d'après Dehaisnes, p. 148.)

N° 66.

1484 (6 août). — « Acatter le moittié de iiij l. v. s. bls. et ij. cappons de rente heritière eschue au Noel et à ij tenement deue sur j héritage et en ij manage et pièce de terre appertenant à Simon marmion paintre gisant en le rue Notre-

Dame tenant dune part à lhéritage dudit Simon meismes et dautre a l'eritage des hoirs Jehan Biset... à passer xxij aoust. »

Greffe des Werps. Bordereaux. J. 239. f° 14.

N° 67.

1484 (22 août). — «... Accatet le moitié de iiij l. v. s. ts. et ij cappons de rentes hiretières escheus au Noel et à ij tenemens deue sur j hiretaige contenant j manage et pièce de terre appartenans à Simon Marmion paintre, gisans en le rue Notre-Dame, tenant d'une part à le terre dudit Simon meismes, et dautre à le terre des hoirs Jehan Biset, dont on rend annuellement (?) xxxij s. ij d. ts. et iiij cappons, cascun cappon estimé à iiij s. pièce xvj. d. chascun denier... de j d. et jobole x sous ou vin et double, à passer xxij aoust. »

Greffe des Werps. Bordereaux. J. 230.

N° 68.

1484 (1 octobre). — « .. Vendy ledit Thumas du pont (taneur à tournay) par le gré de sedite femme à Simon Marmion pointre le partie de rente héritable apparant par le criée du xxij[e] jour daoust darrain passé acquist pour faire se volonté ledit thumas puissant de werpir... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. (Hén., 3044), f° 39 v.

N° 69.

1484 (1 octobre). 1485 (1 octobre). — « Recette faite pour exploiter par Grégoire le Drut, sergent du prévot... d'un demi quind (droit d'un cinquième) donné par Symon Marmion sur les biens de Jehan Wallart demorant a Maing, pour estre payé de la somme de x. l. icy pour le droit de Monseigneur (l'archiduc) xx. s. »

Archives départementales du Nord. Comptes du Hainaut. Prévôté-le-Comte de Valenciennes. Reg. 34. (Cité d'après Dehaisnes, p. 148.)

N° 70.

1485. — Vente par recours de «... dix liures tournois de rente viagère chacun an obligié par Noel Crousta boulenghier... ladite rente durant présentement les vies de demiselle Jehenne du Gardin vefue de feu Jehan de Quaroube et demiselle Jehenne de quaroube espeuse de Simon Marmyon... » « a passer le dimence ixe jour d'octobre. »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. (Hén., 1004), f° 111.)

N° 71.

1485 (2 septembre). — « Ce jour... ysse de mamburnie Jehan de quarouble fil de feu Jehan, du préalable gré et consentement de demiselle Jehenne du gardin vefue dicelui feu (Jehan); Simon marmyon et Anthone le Roy, dit le flameng ses mambours selon la clause du testament dudit feu Jehan... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. (Hén., 1004), f° 23. (Dehaisnes, p. 149.)

« ... Yssi de mamburnie Jehane de quaroube fil Jehan du gré et plaisir de demiselle Jehenne du gardin, Simon Marmyon, Anthoine le Roy dit le flameng ses mambours. »

Greffe des Werps. Bordereaux. J. 240, f° 19 v.

N° 72.

1485 (9 octobre). — « Le IXe jour d'octobre présent Vilain et Roy mayeur carlier, Establi Simon Marmyon pour lui et en son nom... pour plaidier... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. (Hén., 1004), f° 30 v. (Dehaisnes, p. 149.) Bordereaux des Werps. J. 240, f° 25 v.

N° 73.

1486 (6 juillet). — « ... donna à rente demiselle mille courtelot vefue de Jehan le feure paintre à Simon Marmyon liretaige de le rue de le cauchie... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. (Hén., 3017), f° 12.

N° 74.

1487 (2 avril). — « Arenter hiretaige... gisant en le rue de le cauchie tenant dune part à liretage Jehan le Roy dit Bouchart dautre part à liretage Simon Marmyon paintre... »

Greffe des Werps. Bordereaux. J. 240^a^, f° 58 v.

N° 75.

1487 (11 juillet). — « Le xj^e^ jour de Julet présent Jacques Grebert, Ghebrechies et Roy mayeur, establi Gobert herny establi Simon Marmyon pour lui et en son nom Estienne le blas, Janin Raymake et Grardin ledieu pour cachier et recepuoir tout ce enthièrement, que on lui puet et pobra deuoir adiourner, clamer retraire à hiretage les rendre à rente... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 377^1^, f° 16 v.

N° 76.

1488. — « A passer le vj^e^ de feburier. Il est venu auant qui voet arenter, tout tel droit cause action propriété... que Jehan Blakier... auoit et auoir pooit et deuoit... en pluiseurs hiretaiges, maisons huisine de caufournier... séant et gisant hors la porte montoise en le rue allant à le haute cauchie de Mons... Lesquelz hiretages lestably de Simon Marmyon a tenu par loy et sans descompt apparant par aiuwe pour ce faite... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 378, f° 4 v.

N° 77.

1489 (20 décembre). — « Rapportèrent les francs charpentiers et maçons que Jehan Marmouset crassier auoit fait et mis sur un héritage en le rue de le cauchie, tenant à l'héritage Simon Marmyon qui fu à Jehan le feure paintre... pour le some de vj^xx^ l. t. damendise. »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures (Hén. 1006), f° 36 v.).

N° 78.

1489 (25 décembre). — « ... Le jour et l'an de la Nativité
Nostre Seigneur, mil avec quatre cents
Quattre vingt neuf, lhors fort débilité,
La fière Mort par son habileté,
Me despouilla âme, cœur, force et sens.
Vous qui voyes ches ymaiges présens,
Priez Saint Luc, dont voicy la cappelle,
Que Dieu lassus en sa gloire m'appelle.
Amen 1489.

Jehan Molinet. Épitaphe de Simon Marmion. (Cité d'après Debaisnes, p. 74).

N° 79.

1491 (10 mars). — « ... Vendy Jehan le Liéure... à Martin Vinchant ...xviij°. ij. s. bls. de rente hiretable... chacun an sur j. hiretage ... gisant en le rue de le Cauchie tenant d'une part à liretage Willeme de thouart dautrepart à liretage du remannant Simon Marmyon... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 241, f° 62 v.

N° 80.

1491 (5 septembre). — « Le v° jour de septembre présent Quaroube Rasoir, Rymot et Abeaus mayeur le Blas establirent maistre Jehan doisi gérôme de Moyenneville hubert le demoiseau et demiselle Jehenne de Quaroube par le gré de Jehan Prévost son mary ou nom et come mambours de maryon marmyon fille d'icelle demiselle quelle eubt de feu Simon Marmyon son premier mary lun lautre pooir cachier et recevoir tout ce que en puet et pobra deuoir à ladite mamburnie faire toutes poursuites aiuves faire recorder dicelle clamer et auec ce tous les practicyens sermentés et chacun par lui pour plaidier faire productions et monstrances et en tout autant sy eulx, mesmes promirent à tenir comment à eulx et aux biens de ladite mamburnie frais foy. »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 380, f° 14:

Le v° de septembre, présent Aimery Ras Rimot et Aubeaux estably estienne lebias establirent Jehan Doisy Gérôme de Moyenneville hubert le demoiseau et demiselle Jehenne de Quaroube par le gré Jehan Préuost son mary come mabours de marion marmyon fille pour cachier receuoir aiuwes faire, retenir, faire retenues et lui et les pratyciens pour plaidier. »

Greffe des Werps. Bordereaux. J. 241, f° 21.

N° 81.

1492 (10 novembre). — « ... Establi Thomas du buisson pour lui et en son nom Jaquemart du Buisson son filz et Michiel Clawet son beau-filz pour cachier et recepuoir toutes ses debtes, faire toutes poursuites... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 381, f° 75.

N° 82.

1493 (10 novembre). — Jeame Bernard, veuve de Jean de Baudrenghien testa le 10 novembre 1493, son testament est acquis le 6 novembre 1494. « ... Item je donne à Jaqueline Lappostole, demourant à Gand à labaye de Sainte Agniès, ung ymaige de Nostre-Dame que fist Marmion. Item, je donne à Jennette Lappostole soer de ladite Jaqueline, ung tableau où sont les trois Rois. »

Delagrange. Testaments tournaisiens, n° 1185.

N° 83.

1496 (8 mai). — « ... donnèrent à rente Jaquemart du Buisson marchant par le gré de clare Dasouleville sespeuse et Michiel Clauwet paintre par le loz de Jehan du Buisson sa fême à Jehan le clerc s^r de Hameaux, liretaige contenant x leuwages gisant ou Fossart... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 383, f° 60.

N° 84.

1498 (16 janvier). — « Le xvj^e jour de januier présent tous fors mahien et bos mayeur estably gobert herny donna à rente Jehan Preuost pointre demorant à Bruges par le gré de demiselle Jehenne de Quarouble sa feme à Michiel Clauwet et ossi pointre vng hiretaige maison court et pièce de terre qui parcideuant fu à Simon Marmyon ossi paintre séant en la rue sainte Katherine tenant dune part à liretage Arnoul Mansion dautrepart à liretaige dudit Michiel meismes et parderière à liretaige dudit Jehan Prèuost meismes à cause de sa femme en comprendant en ce présent arentement certaine quantité dudit hiretaige laquelle auoit esté aplicqué à laise du grant hiretaige dudit feu Simon Marmyon, Parmy ix lib. x s. tourn. chacun an de rente hiretière sur touttes rentes et deuoir faire sur ledit hiretaige en dedens trois ans prochains pour lx. lib. tourn. damendises acquist à faire sa volonté pooit bien werpir parmy ce quil apparu par aiuwe pour ce recordie coment ledit Simon Marmyon auoit ledit hiretaige acquis à faire sa volenté aussi quil apparu par les aiuwes du testament dudit feu Simon Marmyon ossi pour ce recordées coment il auoit tout le sourplus de ses biens meubles et hiretaiges donnet à ladite demiselle Jehenne de Quaroube à prendre après son trespas et pour desdits biens meubles faire sa volonté yssue de mamburnie et desdis hiretaiges et joyr et possesser sa vie durant en les desrentant et retenant come à viage apertient le clain au doz par les exécutteurs ce et depuis ossi ladite demiselle Jehenne estre yssue de mamburnie ce aussi quil faisoit cest arentement pour le mieux ce pour liretaige de queyr la rente demerer sur le lieu et apertenir dottele condition ce auec que ladite demiselle, auait en le présence des aucuns desdits esceuins loet et greet ce en oultre que ce marchie a esté pris... non passe à léal recours ce et que esdittes parties retinrent sur leurs sermens ce. » — « Ce jour présent ceux et

ce mayeur promist ledit Jehan Preuost de audit Michiel Clauwet à ses hoirs et ayans cause ou dessusdit heritaige conduire et garandir sondit marchie et arentement de cy dessus de tous tourbles contredits et empescemens qui mettre et venir y polroient par qui quant ne coment que soit sur enqueyr en tellesome que la poursuite monteroit et es fraix obligie et par le foyce. »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 385, f° 46 v.

N° 85.

1498 (22 janvier). — « ... Donna à rente Michiel Clauwet paintre à Gilles wibourg sayeteur vne maison hirètaige entrepresure et pièce de terre gisant ou fons de le rue sainte caterine... sans y comprendre certaine quantité dicelui hiretaige qui parcideuant par deffunct Simon Marmyon fu mise et aplicquié à aise et vsance de sa grande maison que possesse ledit Michiel... parmy vij libs. x. s. ts. chacun an de rente hiretière,.. »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 385, f° 48.

N° 86.

1498 (27 janvier). — « Encores est-il venu auant qui voet arenter vng hiretaige maison entreprese et pièce de terre séant et gisant ou fons de le ruyelle sainte katherine tenant d'une part à liretaige Arnoul Mansion, dautre part à certaine quantité de ce présent hiretaige meismes qui parcideuant a esté aplicquié à laise de le grande maison qui fu à deffunct Simon Marmyon paintre et de présent apartenant à Michiel Clauwet ossi paintre et parderière aux hiretaiges du remannant dicellui feu Simon Marmyon. Sen a on offert rendre et payer chacun an aux trois termes acoustumez huit liures dix solz tournois de rente hiretière sur touttes rentes et deuoir faire sur icellui hiretaige et endedens trois ans prochains pour la somme de chincquante liures tournois damendises et dicelles faire liurer fin à l'apaisement de layan en ce cause... » — « A cause de certaine difficulté mené pour liretage de cydessus Michiel Clauwet ses trouvé dacort auec Jehan Preuost en telle manière que ledit Michiel a hauchié ledit héritage jusques à la some de IX l. x. s. ts. Ce fut onc renonchié à ceste cryée en le déclarant de nule valeur payant tous frais ce présent prèuost tery à preuost et Garet esceuins ce le XIIIJ^e^ jour de januier ».

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 385, f° 79.

N° 87.

1498 (3 février). — « Il est venu qui voet arenter vng hiretaige contenant quatre leuwages gardin, entrepresure et pièce de terres séant et gisant en le rue Notre-Dame. Tenant dune part à liretaige et grande maison qui fu à deffunct Simon Marmyon dautre part à liretaige Vinchant Maindrechon et parderière à l'iretaige Arnoul Mansion ... Hauchié jusques à XXIJ l. XIJ s. tournois chacun

an de rente hiretière sur touttes rentes et à ce pris demoré ferme à loys denghien et ce pour et on nom de Michiel Clauwet paintre... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 385, f° 78.

N° 88.

1498 (1 mars). — « ... Donna à rente Jehan Boulenghier clercq ou nom et come estably de Jehan Préuost paintre et par le gré de demiselle Jehenne de Quaroube à présent sespeuse à Micheil Clauwet ossi paintre vng hiretaige contenant quattre leuwages et gardin gisant en le rue Notre-Dame... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 385, f° 52 v.

N° 89.

1498 (12 septembre). — « Sacent tous ceulx qui cest escript verront ou orront, que Jehan préuost paintre et demiselle Jehenne de Quaroube sa femme demorans à ce jour en la ville de Bruges, de leurs bons voloirs ont d'acord enssamble rapellet, rapellent et methent au néant tous telz rauestissemens loix dons et ordonnances quelconques tout ce entièrement que de leurs biens meubles debtes joyaux catteulx, héritaiges et rentes héritables ils auoient et pouoient auoir fait acui quant ne coment que iust endeuant le jour de le datte de ceste aiuwe. Et voellan que tout ce que fait en auoient sy que dit est soit réputé pour nul et de néante valeur. Et incontinent le rappel ainsy fait lesdits conjoings en leurs plaines vies bons sens memores et vrays entendemens et de leurs bonnes volentes sans contraincte, ont par l'acord deaux deux enssamble rauesty lun lautre à mort et à vie de tous les biens meubles debtes joyaux catteulx heritaiges et rentes heritables que ilz ont aront et auoir pobront au jour du trespas du premier desfallant deaux deulx lequel que soit ou que lesdits biens héritaiges et rentes heritables soient et seront trouués. Sauf et reseruet la some de vingt liures tournois monnoie coursable en ladite ville de Valenciennes et en haynnau dont celui deaux qui premiers yra de vie à trespas puet et pobra faire dons laix deuises et ordonnances à sa volenté ainsy et en la manière que bon lui samblera sans personne appeller. Et par deuise faite se le premier alant de vie à trespas ne faisoit de ladicte somme ou de partie don, deuise ou aucune ordonnance faire le pobra le dernier viuant deaux deux à sa bonne volenté et conscience pour lame du premier trespassé. Et tout le sourplus et remanant de leurs autres bien meubles debtes joyaux catteulx heritaiges et rentes héritable partout ou qu'ilz soient et seront doit et deuera demorer franchement et paisiblement au dernier viuant deaux deux lequel que soit pour lesdits biens meubles héritaiges et rentes héritables faire tout son bon prouffit plaisir et volenté ainsy que bon lui samblera sans personne quelconque hucquier ne appeller. Lesquels conjoings ont fait cestui rauestissement. Sur forme et condition telle quilz voellent que il soit autel et aussi vaillable à lun deux come à lautre. Sauf que tant que viuans serons ensamble ilz le pueent

et pobront toutesfois qu'il leur plaira par lacord lun de lautre Muer cambgier croistre admeurir rappeller et mectre au néant Mais se lun deulx, lequel que fust aloit de vie à trespas sans dicelui rauestissement auoir fait rappel ou mutation aucune ilz voellent et ont ordonnet que il soit et demeure à tousiours fermes et establis en le manière qui cideuant est déclaret. Auquel rauestissement et tout ce ainsy faire congnoistre et passer que dit est furent présens come escheuins de ladite ville de Valenciennes Jehan le poiure le jone et glaude mahieu. Et par noms d'eschevins et par nom de tesmoings en furent appellez. Ce fut fait le xij[e] jour du mois de septembre lan mil cccc iiij[xx] et dix huyt. — Boulenghier ».

Greffe des Werps. Anné 1498. (Hén. 2029.)

N° 90.

1499 (6 mai). — « Sacent tous ceulx qui cest escript veront ou oront que Mille Marmion paintre et Colinet Marmion fils dudit Mille à ce jour demorans à Abeuille et lequel Colinet dist estre son franc home bien eagie et non en mambournie que il dist et retint par son serment. Ont vendut bien et léalment et chacun deaux deux pour le tout parmy certain et juste pris dont ilz se sont tenus et tinrent pour contens et bien payés à Michiel Clauet paintre demorant en Valenciennes trente liures tournois telle monnoie que coursable sera au jour du paiement de rente et pention chacun an. Pour en joyr tout le cour des vies dudit Michiel Clauet acatteur meismes et de Jannet et Polet Clauet frère et enffans que il a de demiselle Jehenne du Buisson sa feme et du darain viuant desdis viages... et ce fu fait le vj[e] jour du mois de may lan mil cccc iiij[cc] xix. »

Greffe des Werps. Année 1499.

N° 91.

1500 (9 mai). — « Encores est il venu auant qui voet acatter ...lxx. s. bls. ossi chacun an sur vng hiretaige maison gardin et pièce de terre gisant hors la porte notre-Dame en le rue des Molins-le-comte apertenant à Michiel Clauwet paintre à cause de sa femme... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 386 *bis*, f° 69 v.

N° 92.

1505 (janvier). — « ...Ce jour présent Brusneau, Lieure, marcq tieulier hustin et ghisemart mayeur estably j carpentier Estably michiel Clauwet paintre pour plaidier tous les pratyciens. »

Greffe des Werps. Bordereaux. J. 248, f° 69 v.

N° 93.

1505 (16 janvier.) — « Le xvj[e] de januier... vendy Michiel Clauvet paintre par le gré de Marie de Wallers sa feme à Simon le mesureur marchant les parties et portions de rentes hiretières aparant par le billet icy déliuré et ce pour xviij d[r] le dernier auec ung terme dicelles parties de rente escheu au jour de

noel darain acquist à faire se volenté pooit bien werpir parmy ce que lun des tiers desdites parties et portions de rentes hiretières estoient veuves et escheues audit Michiel par le trespas et succession de deffunct Simon Marmyon qui fu son oncle pour lequelle succession auoir il auoit fait relief et clain dhoirie et esté estably du mesme temps desdits escheuins. Aussi quil appert par aiuwe congneulte et passée du mesme temps desdits escheuins coment ledit Michiel auoit les deux autres tiers desdites parties et portions de rentes hiretières acquis et acattez pour en faire se volenté auecq ladite Marie de Wallers auait présent les aucuns desdits escheuins loet. Remoultre que ledit Simon print ce marchié à son péril et aduanture tant par ce que ledit Michiel et ceulx qui lui auoient vendu lesdits ij tiers nauoient point joy et passesse au ce jour depuis les reliefs et claings dhoirie que ly auoient fait pour auoir ladite succession et... remis à ce xve » — « Ce jour présent ceulx et ce mayeur promist ledit Michiel de audit Simon et alaiant en ce cause conduire et garandir ledit marché et vendaige de tous ...et escevins sur enqueyr en telle somme que la poursuite monteroit et es fraix. »

Greffe des Werps. Bordereaux. J. 248, f° 67.

« Vendy Michiel Clauwet paintre par le gré de Marie de Wallers sa feme, à Simon le Mesureur marchant, les parties et portions de rentes hiretières cy après déclarées ...46 s. bl. sur une propriété rue Sainte-Catherine appartenant à Michiel le maistre sayeteur... « tenant au pont et estant sur le riuière d'ordron ». La moitié de 4 l. 10 s. ts. sur la maison d'aimery logier, rue Sainte Catherine dont on rent la moitié de 16 s. bl. et de 2 capons, la moitié de 9 l. 10 s. sur une maison à Gilles Wibourg sayeteur « gisant au fons dicelle rue sainte Katherine, dont partie de la grande maison qui fu à Simon Marmyon. « Item le moittié de xxij l. xij. s. ts. chacun an de rente deue sur vng hiretaige contenant trois leuwages court gardin et pièce de terre apertenant audit Michiel Clauwet séant et gisant en le rue notre-dame, tenant à le grande maison dudit Michiel dune part qui fu audit Simon Marmyon... » — « Parmy ce que lun des tiers desdites parties ou portions de rentes hiretières estoient venues et escheues audit Michiel par le trespas et succession de deffunct Simon Marmyon qui fu son oncle... Coment ledit Michiel auoit les deux autres tiers desdites partie et portions de rentes hiretières acquis et acattez... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 386^1^, f° 70 v.

N° 94.

1505 (26 janvier.) — « Ce jour... estably Michiel Clauwet paintre tous les pratyciens sermentez en ceste ville et chacuns par lui pour plaidier son droit garder et deffendre faire productions monstrances reproches et salvations et en tout autant faire que lui meismes ce promist à tenir ce convent à lui et au sien et à rendre coustz et fraix et par sa foyce. »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 368^1^, f°s 73 v. et 74 v

N° 95.

1505 (9 octobre). — « Le IXe jour d'octobre... se clama michiel Clauwet paintre pour auoir tous les hiretaiges et rentes hiretières qui furent et apertinrent à deffunct Simon Marmion son oncle et qui de lui et de son costé sont succedez et demorez à lui, come son plus prochain hoir habille à y succéder et ce dedens an et jour après le trespas de demiselle Jehenne de Quaroube qui fu espeuse audit Simon Marmyon qui par auoir esté rauestie de sang en auoit joy sa vie durant... »

« Recordé par Marcq et Ghisemart présent tous fors gardin cordes et mondet mayeur establi estienne le blas fait xviij may xve et vij. »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 386^7^, f° 42 v. et Bordereau. J. 248, f° 42. (Hén. 3312.)

N° 96.

1505 (3 novembre). — « Le iij^e^ jour de novembre présent Aimery Erusneau, mandrechon lieure tieulier hustin et ghisemart mayeur estably Jehan Carpentier. Se clama demiselle quinte de quaroube par le gré et auctoristé de Jehan de Baudrenghien son mary la présent pour auoir tous les hiretaiges et rentes hiretières qui furent et apertinrent à demiselle Jehenne de quaroube, sa sœur germaine laquelle eult espousé Simon Marmyon paintre, ce et en dedens an et jour après le trespas de sadite seur et come son plus prochain hoir et loy dite et juré. »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 386^7^, f° 52.

N° 97.

1505 (10 décembre). — « Le xe jour de décembre présent... se clamèrent Jehenne Clauvet par le grè et auctoritié de Grart du ban orfèvre demorant à Amyens et Ysabeau Clauwet auctorisée et par le gré de Jehan Guillebert hostelain ossi demorant à Amyens les deux tiers en le moitié tous les hiretaiges et rentes hiretières qui furent et apertinrent à deffunct Simon Marmyon qui fu oncle asdites deux femmes et ce come ses plus prochains et drois hoirs et en dedens an et jour après le trespas de demiselle Jehenne de quaroube qui fu espeuse ledit feu Simon Marmyon qui par certaine action en auoit joy jusques à son trespas ce loy dite de les y établir come en leurs bons hiretaiges et rentes se ainsi nest que dedens an et jour prochain il viengne autre ossi prochain ou plus ce lequel establissement ledit lieutenant de mayeur a fait Estienne leblas comme juré. »

« Le xxvij^e^ jour de mars v^e^ et vj avant pasques... après auoir eu le témognage de plusieurs persones de ce ces dictes soers nont prétendu osdits hiretaiges et rentes que seulement les ij tiers de le moitié ce si le claing ne devoit partie (?) faisant monter ne proffiter selon le vendage... fait... de corrigier

ledit claing asdits deux tiers et ce au proffit de michiel Clauwet qui le tout auoit claing. »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 386', f°s 60 et 60v.,et Bordereaux, J. 248, f° 56 v.

N° 98.

1505 (11 décembre.) — « Ce jour vendirent Grart du Ban orfeure demorant à Amyens par le grè de Jehenne Clauwet sespeuse et Jehan Guillebert hostelain ossi demorant à Amyens par le loz de Ysabeau Clauwet sa femme à Michiel Clauwet paintre, frére desdites femmes les deux tiers de le moitié de tous les hiretaiges... cy aprés declarez... Cest assauoir d'une grande maison... ayant yssue en le rue Sainte Katerine aussi deux petites maisons y tenant séans et gisans en le rue N. Dame Et avec ce vne autre petite maison tenant à ladite yssue et gisant en ladite rue sainte Katherine, dont on rend chacun an à le carité saint Jaques xxx s. blancs viij pains et iiij capons. A léglise Saint Franchois xlv s. bls. A le capelle notre dame de le Cauchie xiiij s. bls. A le bonne maison saint Ladre xx s. bls. A monsieur le comte de haynnau lx s. bls. iiij capons et à sire Pierre Creste xl. s. bls. Item de xxij l. xij s. tourn. de rente hiretière deue chacun an sur quattre maisons... gisant en ladite rue notre-Dame apertenant audit Michiel Clauwet dune part tenant de ladite grande maison qui fu ledit feu Simon... desquelles quattre maisons on rent à Monsieur le conte de Haynnau xvj. s. ij d. bls. et ij capons. Item x. l. x. s. ts. de rente hiretière... sur vne maison... apertenant audit Michiel Clauwet... gisant ou fons de le ruyelle sainte Katherine, de laquelle partie on rent aux hoirs Jehan de Haussy xlvj. s. bls. et à le vesue Arnoul Mansion xxiiij s. ts. — Item de xxviij l. tourn. de pareille rente hiretière... sur liretaige... gisant en le rue de le cauchie... de laquelle partie on rent ariére à le carité de le cauchie C. s. bls. et aux hoirs sire Gilles de Quaroube ossi C. s. bls. — Item de vj. l. xiiij s. tourn. deue chacun an sur une maison... gisans au petit bruisle... dont on rent chacun an à lospital sainte Ysabel vij s. vj d. bls. et vng capon. — Item de iiij l. x s. ts. deue chacun an sur vng hiretaige... gisant en le rue sainte Katherine, de laquelle partie on rent arriére à la vesue Jehan Marafin chacun an xvj. s. bls. ij cappons. Item et de x. l. vj s. bls. deue chacun an sur le maison... gisant en ladite rue saincte Katherine. Et ce pour le pris et some de iiij^c libs. tourn... Parmy ce que lesdis deux tiers de ladite moitié de tous lesdis hiretaiges et rentes hiretières estoient venus... asdites deux femmes par le trespas et succession de deffunct Simon Marmyon qui fu paintre et ce après le trespas de demiselle Jehenne de quaroube qui fu sespeuse laquelle par certaine action en auoit joy sa vie durant. Pour laquelle succession auoir icelles femmes par le gré... de leurs maris et come niepces dudit deffunct Simon et ses plus prochains et drois hoirs... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 386', f° 62.

N° 99.

1505 (2 décembre.) — « Ce jour... vendirent grart du van (sic) orfeure demorant à Amyens par le gré de Jehenne Clauwet sa femme et Jehan Guillebert hostelain ossi demorant à Amyens par le loy de Ysabeau Clauwet sespeuse à Michiel Clauwet paintre les deux tiers de le moitié de tous les hiretages et rentes cy après déclarés partant contre ledit Michiel auquel lautre tierch appertient aparant par le briefuet icy atachié pour iiij^{c} l. t. et quil aquist à se volenté. »

Greffe des Werps. Bordereaux. J. 248, f° 58.

N° 100.

1506 (28 avril). — « Acquis et acatte pour en faire sa volenté et lautre moittié desdites vj. l. xiiij s. ts. de rente estoit venue succédée et escheue à ladite demiselle quinte de quaroube par le trespas et succession de demiselle Jehenne de Quarcube vesue de deffunct Simon Marmyon pour laquelle succession auoir elle par le gré de sondit mary auoit fait les relief et clain dhoirie et y este establie selon le coustume en tel cas si quil appert par aiuwe dattée du iiij^{e} jour de novembre lan mil v^{c} et v meismes que a... (?) iceulx conjoings en auoient oy etpossesse paisiblement en ce jour et plus depuis ledit relief et claing dhoirie par elle fait si estoient en meisme point et estat que quant ladite succession leur esceu... »

Greffe des Werps. Bordereaux. J. 249, f° 79.

N° 101.

1506 (19 septembre) — « Le xij^{e} jour de septembre... vendy Jehan prèuos paintre demorant à Bruges à Jehan Desmaisières à ce jour juré de le paix et escevins de ceste ville le tierch partie de xvij l. vj. s. bl. à le charge de le tierche partie de ix l. bl. chacun an de rente hiretière deue et assize sur vng hiretaige séant et gisant en le place de le saulnerye où pend lenseigne de le bouteille faisant toucquet en allant à le court entrepresure et pièce de terre séant et gisant en le place de jauch de le place de le saulnerie apertenant à Jaquemart Saudoyer parmentier tenant en ladite place à certaine quantité dhiretage et yssue qui naghaires y a esté aplicqué par adam de Préseau cuuelier et dautrepart et par derière à liretage des hoirs et remannants gilles de Somaing et ce pour le pris et some de l. l. ts. acquist à faire se volenté pooit bien werpir parmy ce que ladite tierche partie de rente hiretière estoit venue et escheue à deffunct demiselle Jehenne de Quaroube qui fu sespeuse ledit Jehan Préuost son patrimosne alencontre des seur et niepces delle aussi quil apparu par aiuwe recordée du mesme temps desdits escevins coment lesdit Jehan Préuost et demiselle Jehenne de Quaroube auoient rauesty lun lautre à mort et à vie de tous les biens imeubles debtes joyaux et catteulx ossi hiretaiges et rentes hiretières quils auoient pour tout demorer au dexième viuant daulx deux pour faire se volenté, coment ledit Jehan come darain viuant...

auoit... esté mis et estably en tous lesdis biens... ladite demiselle Jehenne estoit tenue pour puissante de tant quelle nauoit nuls hoirs en ligne directe. »

Greffe des Werps. Bordereaux. J. 249, f° 20 v.

N° 102.

1507 (18 mai). — « Le xviij^e^ jour de may... donna à rente Michiel Clauwet pointre, par le grè de demiselle Marie de Wallers sa femme à Jehan de Quaroube seigneur descarmaing vng hiretaige... avec trois leuwages... gisant en le rue Notre-Dame de le Cauchie audeuant de le rue des polies... parmy lij l. x. s. tourn. chacun an de rente hiretière sur toutes rentes aux tenemens qui y sont dont il racatta incontinent vij l. x s. ts. de l. t. Et du résidu en pobra racatter xxx l. ts. quand lui plaira moyennant que c. s. t. y ayt à chacun racat... du pris de xx deniers tourn. chacun denier. Acquist à faire sa volenté. Pooit bien werpir. Parmy ce quil apparu par aiuwe dattée du ixe jour d'octobre lan mil et chincq cens. Coment ledit Michiel auoit fait relief et claing d'hoirie pour auoir et proffiter tous les hiretaiges et rentes hiretières qui furent et apertinrent à feu Simon Marmyon son oncle come son plus prochain hoir... Apparu aussi par autre aiuwe dattée du xe jour de décembre oudit an. Coment Jehenne Clauwet par le gret de Grart du Ban orfèure son mary et Ysabeau Clauwet par le loz de Jehan Guillebert son mary auoient pareillement fait relief et claing dhoirie pour auoir et proffiter les deux tiers en le moitié de tous les hiretaiges et rentes... Pareillement qu'il apparu par autre aiuwe dattée du xij^e^ jour dudit décembre dudit au ve et chincq. Coment lesdis Grart du Ban et Jehan Guillebert par le grè de leur dites femmes auoient audit Michiel Clauwet vendu et werpy, les dis deux tiers en le moittié de tous lesdis hiretaiges... Lesquelles auoient esté acquises par ledit Simon auant son mariaige et les auoit ledit Michiel acquis à faire sa volenté... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 386^a^, f° 2 v.

N° 103.

1508 (10 mars). — « Le penultième jour de mars vendy Michiel Clauwet paintre par le grè de Marie de Wallers sa femme à Jehan Boulangier clercq... xlv. l. t. chacun an de rente hiretière... deues et assizes sur vng grant hiretaige... apertenans à Jehan de Quaroube seigneur d'Escarmaing... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 386^a^, f° 58.

N° 104.

1509 (12 juillet). « Ce jour... recorda Jehan Boulenghier laisnet come juré de cattel que Michiel Clauwet paintre come estably des vicegérent et parochiens de léglise N. Dame de la Cauchie en ceste ville auoit adiourné sur vng hiretaihe... à Jehan Sohier vieswarier... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 386^a^, f°s 11, 12.

N° 105.

1510 (11 juin). — Vente par Jehan de Baudrenghien époux de Quinte de Quarouble a la veuve de Simon le Mesureur Ysabeau Hachet, de « ... le moittiet de xij l. xij. s. ts. chacun an... sur vng hiretaige contenant trois leuwages court et gardin apertenant à Michiel Clauwet paintre séant et gisant en le rue Nre-Dame tenant audit hiretaige dudit Jehan de Quaroube meismes qui fu audit deffunct Simon Marmyon... »

« Parmy et que lesdittes portions de rentes hiretières estoient venues succédées et escheues à ladite demoiselle quinte de Quaroube par le trespas et succession de demiselle Jehenne de Quaroube qui fu sa sœur germanne qui eult espoussé ledit feu Simon Marmyon et depuis Jehan Préuost ossi paintre. Pour laquelle succession auoir, elle ladite demoiselle Quinte de Quaroube... auoit fait les relief et clain dhoirie et y estre establie... Si quil a paru par aiuwe dattée du iiij[e] jour de nouembre, lan mil v[c] et chincq... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 386[1], f° 5 v.

N° 106.

1510 (10 juillet). — Ventes de rentes «... sur une maison... gisant ou fons dicelle rue Sainte Katherine dont partie de la grande maison qui fu à Simon Marmion à présent apertenant à Jehan de Quarouble s[r] descarmain... »

Greffe des Werps. Bordereaux. J. 252, f° 7 v.

N° 107.

1512. — « Valascus de Lucerna dat hospitali Lovaniensi, inter alia, imaginem beatae Mariae, opus magistri Simonis Marmyon, nobilissimi pictoris. Testamentum. 1512. »

Molanus, *Historiae Lovanensis*. Lib. XIV, p. 37.

N° 108.

1515 (26 novembre). Ajournement par Jehan Boulenghier clercq «... sur vng hiretaige contenant iij leuwages apertenant aux hoirs et remannants Jehan de Quaroube s[r] d'Escarmaing et parauant à feu Simon Marmyon qui fu paintre Séant et gisant les iij dessus dis leuwages en le rue nre Dame et lautre leuwage en le rue sainte Katherine, tenant sur ladite rue nre Dame à liretaige Michiel Clauwet paintre... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 387[1], f° 44.

N° 109.

1519 (5 novembre?). — «... Vendy Michiel Clauvet paintre demorant à Vertaing... deux maisons séans et gisans en le rue notre Dame... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 387[1], f° 53 v.

N° 110.

1520 (19 juin). « La dit église fut tout bruslez (St Jean) et perdirent tous les

religieux toutes leurs reliquaires, calices, table d'autel et tableaux fort exquis faict par maitre Simon Marmion... »

« Contenue de la première construction et naissance de la noble ville de Valenchienne avec plusieurs choses mémorables et advenus estranges. » Ms : 527-545, f° 57 v.

« ... igne concepto vicina cubicula combussit; denique flamma ad campanas usque conscendens eas penitus liquefecit, indeque totum templum domumque peruadens, illa cum Lipsanis, epitaphiis, ornamentis sacris insigniorum librorum, precipue manuscriptorum bibliotheca, tabulis cunctis ab uno fere eodemque totius Belgii pictore celeberrimo *Joanne* nimirum, *Marmion*, pictis, pro dolor hausit... »

« Chronici Canonicae regularis Sancti Joannis Valentianis auctore Antonio doutermanno einsdem Canonicae priore. » Ms : 487-626, f° 91.

N° 111.

1533-1534. — « En le rue Nre-Dame. ». « De Philippe de Sonastre en lacton de sa femme qui eult espouze Jacques Creste fils pierrart sur quarante solz blans de rente quil reçoipt sur une maison et hiretaige qui fut à deffunct Symon Marmion qui fut pointre gisant en ladite rue Nre Dame et à présent appertenant à franchois de thiant chevalier seigneur d'Aubry tenant dune part à la riuière dordron et dautre part par derière à la grande maison et hiretaige qui fut audit Symon Marmion et à présent audit Franchois de Thiant... x. s. bls. » « Dudit messire franchois de Thiant chevalier seigneur daubry ou lieu dudit Simon Marmion paintre sur son grant hiretaige et depuis à Jehan boulenghier gisant en ladite rue nre Dame, tenant dune part au petit hiretaige cy deuant déclaré et dautre part à liretaige de la vesue et hoirs thomas huisman bonnetier... »

Archives des Hospices de Valenciennes. Comptes de St Ladre, f° 46.

N° 112.

«... Le quatriesme estoit maître Pierre du Préau... thailleur dimages... il tailla et fist en ceste ditte ville plusieurs tables daultel tant celle du cœur de l'église St Jacques comme celle de Notre-Dame de Pitié aux frères prescheurs et laquelle fut estoffée par le susdit Marmion... »

Louis de la Fontaine dit Wicart, *Antiquitez de Valenchiennes*. Ms. 529-708, f° 289 v.

N° 113.

« ... Si come fut aussi par ledit Marmion faictz limage de St Luc posé et mise deseure l'autel dicellui saint en l'église notre Dame-la-Grande, de laquelle cappelle à sa déuotion il impétra et obtint de l'abbé de Hasnon lors viuans... »

L. de la Fontaine dit Wicart, *Antiquitez de Valenchiennes*. Ms. 529-708, f° 289 v.

L'ORIGINE DU PILUM

(*Suite*[1].)

* * *

Nous avons vu tour à tour attribuer aux Étrusques les *saunia* par Denys, les *gaesa* par Tite-Live, les *hastae velitares* par Pline et par Isidore, qui fait venir les vélites d'une prétendue *civitas Etruscorum quae Veles dicebatur*[2]. Cette dernière affirmation est toute gratuite ; qu'elle s'appuie ou non sur les nombreux monuments étrusques qui nous montrent des guerriers armés d'une paire de javelines, ce n'est qu'un texte de plus à ajouter à tous ceux qui prêtent aux Étrusques l'invention des *cassides*, *clipei*, *coni*, *baltei*, *phalerae*, *ocreae*, *tubae*[3] et qui tendent à faire d'eux, pour l'armement comme pour toutes les autres branches de la civilisation, les maîtres et les initiateurs de Rome. C'est à l'époque même où cette tendance paraît avoir atteint son apogée, du temps de l'empereur étruscomane Claude, que, dans le texte incertain qu'on a vu, Pline semble revendiquer pour les Étrusques l'introduction du *pilum*.

Bien que, sur la seule foi de ce passage, la plupart des auteurs[4] aient admis l'origine étrusque de l'arme, cette hypothèse ne

1. Voir la *Revue* de mars-avril et mai-juin 1907.
2. Isidore, *Origines*, XVIII, 54.
3. Cf. Müller-Deecke, *Die Etrusker*, I, 365; II, p. 200.
4. Notamment L. Lindenschmit, *Handbuch*, p. 182 et *Tracht und Bewaffnung*, p. 12; A. Müller, *Denkmäler* de Baumeister, III, p. 2047; F. Fröhlich, *Das Kriegswesen Cäsars*, 1889, p. 62; A. Demmin, *Die Kriegswaffen*, 1893, p. 222; H. Liers, *Das Kriegswesen der Alten*, 1895, p. 37; M. Fickelscherer, *Das Kriegswesen der Alten*, 1888, p. 140 et *Die römischen Waffen* (texte pour la table V de Cybulski), 1905, p. 5.

mériterait même pas la discussion[1] si elle ne pouvait s'appuyer sur des découvertes archéologiques, corroborées par un texte de Tite-Live. C'est le moment où Scipion, préparant son expédition d'Afrique, fait appel aux villes alliées ; à elle seule, l'Étrusque Aretium lui fournit : *triginta milia scutorum, galeas totidem, pila, geasa, hastas longas, milium quinquaginta summam, pari cujusque generis numero expleturos,* 30.000 boucliers et 30.000 casques, 50.000 *pila, gaesa* et *hastae longae* — soit 16.670 *pila* — au total 110.000 pièces[2], sans compter l'armement en haches, fauchards et autres instruments métalliques de 40 *naves longae.* Si, pour ses récits de bataille des deux premiers siècles de Rome, Tite-Live se borne à donner une allure épique aux choses et aux noms de son siècle, il n'est pas homme à inventer les faits et chiffres précis qu'il apporte dans le passage qu'on vient de citer ; un acte public avait dû en conserver le souvenir, acte qu'il a pu connaître directement — ou indirectement, par l'ami des Scipions, par Polybe[3] : c'est dire qu'on peut faire fond sur ce texte. Or, personne ne croira que, si Aretium a pu livrer en quelques mois au plus — et à titre gracieux — une pareille masse d'armes, ce soit par voie d'achat qu'elle les ait réunies en si peu de temps. Il faut donc admettre, bien qu'aucun texte ne le dise expressément, qu'elle était à cette date une grande ville industrielle. Protégeant, par la vallée du Clanis, les républiques de l'Arno contre les incursions des peuplades du Tibre, elle avait dû être de tout temps une place forte et un arse-

1. D'autant plus qu'on ne trouve d'écho de l'opinion présumée de Pline sur le *pilum* dans aucun des *catalogi heurematum* antérieurs ou postérieurs. Cf. Kraemer, *De Catalogis heurematum* (Leipzig, 1890) et Wendling, *De Peplo Aristotelico quaestiones selectae* (Strasbourg, 1891).

2. On a voulu, par d'arbitraires corrections, réduire ces chiffres qui ont paru exagérés. On peut rappeler, pour les justifier, que, dans un seul dolium de la période villanovienne, à San Franscesco de Bologne, on a trouvé plus de 14.000 objets de bronze. Cf. A. Zannoni, *La Fonderia di Bologna* (Bologne, 1888).

3. Cf. Luterbacher, *De fontibus librorum XXI et XXII Titi Livii*, 1875, p. 25 et H. A. Sanders, *Die Quellencontamination in Livius, XXI-XXII*, 1897.

nal; voisine des riches mines de cuivre de Volaterrae[1], recevant, par Populonia ou par Télamon, le fer brut de l'île d'Elbe[2], la matière première de manquait pas à son industrie; peut-être même les eaux limoneuses du Clanis qui laissaient, on le sait, une terre plastique à qui Aretium dut la réputation de sa céramique, contribuaient-elles à donner à ses armes une trempe spéciale. Quoi qu'il en soit, il résulte de notre texte qu'Aretium était, au IIIe siècle, une grande fabrique d'armes; or, sauf les *gaesa*[3] qu'on retrouve en Étrurie, les armes fournies à Sci-

1. Nous n'avons pas à leur sujet de textes antiques, mais il y a tout lieu de croire que les cuivrières qui s'échelonnent actuellement sur la côte ligure, depuis Sestri Levante jusqu'à Grosseto et Massa, notamment à Monte-Catini près Volterra, ont été exploitées dès l'antiquité. Cf. L. Simonin, *Annales des Mines*, 1858, p. 557 et *La Toscane et la Mer Tyrrhénienne*, 1865.

2. Cf. Virgil., *Æn.*, X, 178; Diodor., V, 13; Strab., V, 223; Sil. Ital., VIII, 6, 18; Plin., III, 81; XXXIV, 41; Rutil. Namant., *Itin.*, I, 5, 351. L'île, noire de suie ou de fumée, comme son nom d'*Aithalia* paraît l'indiquer, serait aussi productrice de cuivre et de fer, à en croire le pseudo-Aristote, *De Mirab. Auscult.*, 93 (Didot, IV, p. 90). On connaît encore, dans le voisinage, les χαλκεῖα d'Ischia, dont le nom latin est suffisamment expressif: *Æneria*, la bronzière. Strabon (V, 4, 9) parle de ses χρυσεῖα; χαλκεῖα est une ingénieuse correction de Païs, *Storia della Magna Grecia*, 1894, p. 159. Outre le cuivre de l'île d'Elbe et de la Sardaigne (*Rev. arch.*, 1889, II, 180), Populonia a pu exploiter le fer des mines voisines du Monte-Valero (Gurlt, *Blätter d. Vereins f. Urgeschichte*, 1881). Sur la côte campanienne, les bronzes de Capoue étaient célèbres; cf. Blümner, *Technol. und Terminol. d. Gewerbe und Künste*, IV, p. 65.

3. En désignant sous ce nom le trait à longue pointe foliiforme, plate et à faible nervure médiane, mesurant de 0,25 à 0,35 et emmanchée sur une hampe qui donne à l'arme une longueur de 1m,50 à 1m,70, sans talon, qu'on voit figurer sur tant de scènes de chasse (cf. dans le *Dictionnaire des Antiquités*, Martha, *Etrusci*, fig. 2782, 2841 et l'*Art Etrusque*, fig. 250, 265) ou sur des scènes militaires où chaque guerrier en porte un couple (*l'Art Etrusque*, fig. 32; Ghirardini, *Coll. Baratela d'Este*, 1888, pl. IX; *Museum Gregorianum*, I, pl. 22-3; Gozzadini, *Atti e memorie dell' Emilia*, 1881, 8; Montelius, *La civilisation primitive en Italie*, II, pl. 227 B, 2). Sur la fameuse œnochoé de Tragliatella, où l'on voit deux cavaliers exécutant le *ludus Troiae*, neuf guerriers à pied suivent armés d'un bouclier rond et d'une paire de *gaesa*; il en est de même sur la situle Benvenuti d'Este, celle de la Certosa de Bologne, celle de S. Marein en Carniole; sur ces trois œuvres d'art, qui nous montrent de véritables revues, on ne voit qu'un *gaesum* par homme à bouclier rond, comme sur celles que représentent l'ivoire de Chiusi, l'œuf de Vulci ou la coupe de Cervetri (Montelius, *op. cit.*, II, 205 B, 225, 338), la frise de Pitigliano (*Studi e Materiali*, I, p. 92) ou le siège de Caere (*Dict. des Ant.*, fig. 2841). On peut, de même, considérer comme des *gaesa* étrusques les traits que portent les cavaliers des plaques de Cervetri, Conca, Chiusi, Velletri, reproduites par M. Helbig, *Abhandl. d.*

pion[1] sont toutes romaines : depuis un siècle, les *gaesa* arment les *velites*, les *hastae longae* les *triarii*, les *pila* les *hastati* et les *principes*. En même temps que le *pilum*, le *scutum* est venu remplacer la *parma* des Étrusques ; les *galeae* se sont partout substitués à leurs *cassides* et à leurs *coni*. Aussi bien, depuis près d'un siècle, Aretium paraît en bons rapports avec Rome[2] ; elle a pu lui fournir les armes dont ses légions ont

Bayer. Akad., 1905, p. 269 ; mais je n'en rapprocherais pas avec lui la pointe foliiforme de 0,52 fixée à la hampe par une spirale de 0,20 (*Monumenti*, X, pl. X, 4-6) qui doit appartenir plutôt à une énorme pique, ferrée des deux bouts, telle qu'en portent, sur la situle de la Certosa, les guerriers à bouclier oblong et les cavaliers de l'œnochoé de Tragliatella.

1. Il est probable que ces armes étaient destinées non seulement à remplacer celles que pouvaient perdre ses six légions romaines, mais surtout à armer les auxiliaires italiens qu'il était autorisé à recruter. Il en vint 7.000 environ d'après Tite-Live (XXVIII, 46) : peuplades sabelliennes comme les Marses, Paeligniens, Marrucins, Camertins *et praeter hos Nursini et Reatini et Amiternini Sabinusque ager omnis milites polliciti*. Ihne (*Römische Geschichte*, II², p. 384) a déjà remarqué que, les trois villes citées étant les principales de la Sabine, la mention de *Sabinus omnis ager*, venant à la suite, ne pouvait guère s'expliquer ; d'autre part, nous savons par Velleius (I, 14) que, depuis 290, *Sabinis sine suffragio data civitas*, par conséquent que les Sabins devaient le service militaire au même titre que les citoyens de Rome et prenaient place dans les légions aux côtés de ceux-ci ; ils ne sauraient donc figurer parmi les *voluntarii* de Scipion ; le texte de Tite-Live ou celui de Velleius doivent présenter un nouvel exemple de la constante confusion entre Sabins et Samnites. Je crois, pour ma part, qu'aux volontaires Sabelliens du Samnium devaient s'ajouter ceux de Campanie. Suivant sans doute Ennius, Virgile (VII, 130, 741) leur prête, comme armes de trait, des *aclides* ou des *cateiae* et Silius (VIII, 550) *leviora tela, ambustae sine cuspide cornus, aclides, factaeque ad rura bipennes*. Selon son récit, emprunté de même au poète des Annales (en qui Wölfflin incline à voir l'auteur des *elogia* des Scipions, *Sitz.-Ber. d. Bayer. Akad.*, 1892, 190), récit qui, sans dériver de celui de Tite-Live, le confirme remarquablement, ce serait Scipion, qui, en incorporant ces Campaniens dans la future armée de Zama, leur aurait donné l'armement romain, du moins pour ce qui est des armes de trait et de la cuirasse :

Ille viris pila et ferro circumdare pectus | addiderat.

Ce texte est d'autant plus intéressant que c'est à cette date, dans le camp de Scipion en Sicile, qu'on entend parler pour la première fois d'*armamentaria*, ateliers de conservation et de réparation, sinon de fabrication, d'armes (Liv. XXIX, 22). Cf. Bauer, *Das Verhältniss d. Punica z. III Dekade T. L.*, 1883.

2. En 284, lorsqu'une invasion gauloise soulève une dernière fois toute l'Etrurie, Aretium, bien qu'assiégée, reste fidèle à l'alliance de Rome imposée dix ans auparavant, après les défaites du lac Vadimon et de Sentinum (Liv., IX, 32 ; X, 3, 37 ; Polyb., II, 16, 2 ; 19, 7). Ce n'est qu'en 208 qu'on trouve à

besoin; ses magasins en regorgent et c'est pourquoi, sans doute, elle peut, à si bref délai, armer les troupes de Scipion. Mais Rome n'a pas le monopole de sa fabrication; amis ou enne-

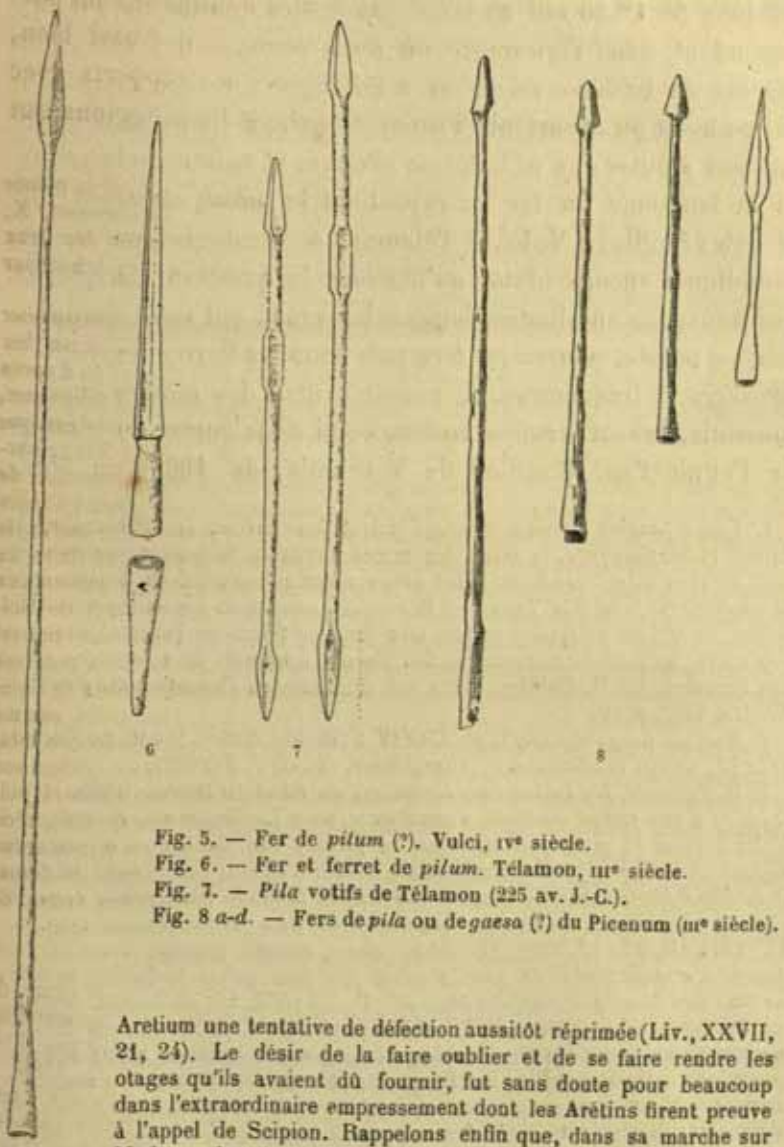

Fig. 5. — Fer de *pilum* (?). Vulci, IVe siècle.
Fig. 6. — Fer et ferret de *pilum*. Télamon, IIIe siècle.
Fig. 7. — *Pila* votifs de Télamon (225 av. J.-C.).
Fig. 8 *a-d*. — Fers de *pila* ou de *gaesa* (?) du Picenum (IIIe siècle).

Aretium une tentative de défection aussitôt réprimée (Liv., XXVII, 21, 24). Le désir de la faire oublier et de se faire rendre les otages qu'ils avaient dû fournir, fut sans doute pour beaucoup dans l'extraordinaire empressement dont les Arétins firent preuve à l'appel de Scipion. Rappelons enfin que, dans sa marche sur Modène, c'est Aretium qui paraît servir de place d'armes à Octave (Dion, XLVI, 35).

mis, les Étrusques doivent être les premiers à en bénéficier[1] et c'est de là qu'on peut faire venir les rares *pila* qu'auraient livrés leurs nécropoles. Il y a plus d'un siècle, celle de Vulci a fourni un fer long de 1m,20 qui ne tarda pas à être qualifié de *pilum*[2]. Cependant, dans l'ignorance où nous sommes des conditions exactes de la découverte, on a fait observer avec raison que l'arme avait pu appartenir à un mercenaire celte ou sabellien[3]; on peut ajouter que ni la forme allongée et aplatie de la pointe, ni la longueur du fer ne rappellent le *pilum* classique. De récentes fouilles à Vulci, à Télamon, à Vetulonia sont venues compliquer encore plutôt qu'élucider la question. La plupart des nouveaux spécimens, longs tubes creux qui vont s'amincissant en pointe, pourraient être pris pour ces ferrets de lance ou *saurôters* si fréquemment rencontrés dans les mêmes fouilles; toutefois, devant certains, comme celui de la coupe du tumulus de Poggio-Pepe (fouilles de Vetulonia, de 1900) au *Musée*

1. Entre peuples voisins comme l'étaient les Latins, les Etrusques, les Sabins et les Samnites, le trafic des armes devait se faire au même titre que celui de tous autres produits. Nous avons même conservé, dans la légende de la supercherie faite par Tarquin à Herdonius, comme un souvenir précis de ce commerce qui se pratiquait surtout aux grandes foires de Feronia, dans son bois sacré, au pied du Soracte; en 507 Porsenna interdit de vendre des armes aux Romains. Cf. H. Genthe, *Ueber den Etruskischen Tauschhandel nach dem Norden*, 1873, p. 19.

2. *Museum Gregorianum*, I, pl. LXXIV, 1; Helbig, *Guide*, II : *Museo Gregor.*, salle IX, n° 70; Lindenschmit, *Alterthümer*, III, 6, 7, 1 (1881).

3. S. Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, 1895, p. 197. On n'en a pas moins continué à considérer, avec Lindenschmit, cette arme de Vulci comme le prototype étrusque du *pilum*; von Groller en a rapproché comme tel un fer de javelot semblable à ceux d'Aufidena (long. 0,40; diam. de la douille 0,03) trouvé à Carnuntum (*Römischer Limes in Oesterreich*, V, p. 76), alors que les fouilles de ce camp ont donné des *pila* bien caractérisés (*op. cit.*, II, 123; III, 97; IV, 105). Ce même camp, comme presque tous ceux du *limes*, a encore fourni de grands tubes coniques qu'on hésite à considérer comme des fers ou des ferrets (*op. cit.*, II, 127; VII, 28; cf. Jacobi, *Saalburg*, pl. 39, 5-7). — Le passage où Tite-Live montre les Clusiens effrayés devant la *nouveauté* des *arma* des Sénons, duquel on a voulu conclure à une différence essentielle entre les javelots des Étrusques et ceux des Gaulois, n'a malheureusement pas cette valeur; le mot *arma* désignant, en effet, surtout les armes défensives, il s'agirait plutôt des casques à cornes et des immenses boucliers qui ont longtemps épouvanté les adversaires des Gaulois (V, 35 : *Clusini... quum formas hominum invisitatas cernerent et genus armorum*).

archéologique de Florence[1], l'hésitation est moins légitime : le tube, encastré isolément dans la terre, la pointe en bas, s'allonge en un fer de lance de plus de 0m,60 qui, à la base, entre les parois circulaires, mesure près de 5 cm. de diamètre. Les trous de l'écrou, fixant le fer à la hampe, sont encore visibles.

A Vulci encore[2], à Corneto[3], on a trouvé de grands fers, non plus arrondis, mais à six faces, qu'on ne peut guère considérer comme des talons de lance. A Télamon[4], c'est au nombre de onze qu'ont été découverts récemment des fers quadrangulaires, à arêtes saillantes et tranchantes[5]; comme ils étaient accompagnés des onze talons circulaires correspondants[6], toute confusion, cette fois, est impossible. Elle l'est d'autant plus que ce sont de semblables fers à quatre faces qu'on a mis au jour sur ce même champ de bataille, dans un dépôt d'armes en réduction où M. Milani[7] voit une consécration d'images votives des trophées de la

1. Au *Musée archéologique* de Florence, salles IV-XIV : les trouvailles, postérieures au *Vetulonia* de Falchi (1892), n'ont pas encore été publiées. Elles le seront probablement dans la suite des *Armi di Vetulonia* de Pernier (*Studi e Materiali* de Milani, III, 1906).

2. Montelius, *Civilisation primitive en Italie*, II, pl. 258 B, 8 (long. 0,26).

3. Montelius, *op. cit.*, pl. 278 B, 7 (long. 0,30); pl. 287 B, 7 (0,35).

4. Milani, *Studi e Materiali*, I (1899), p. 126.

5. Longs de 0,40, à virole ronde de 0,018 à 0,016 de diamètre interne et 0,026 de diamètre externe, pesant de 505 à 605 gr. La figure donnée par Milani est reproduite par Montelius, *op. cit.*, pl. 204 B, 8 (= fig. 6).

6. Le plus long de 0,160; deux de 0,145; huit entre 0,130 et 0,135; diamètre *maxima*, à l'intérieur, 0,016, à l'extérieur, 0,024; poids de 226 à 178 gr.

7. *Op. cit.*, p. 135, 142 (Musée archéologique de Florence, salle XII); Montelius, *op. cit.*, pl. 205 B, 13-14. On y distingue : 1° une pointe (*cuspis*, αἰχμή), avec tête (*mucro*, λόγχη) quadrangulaire et en forme de coin, se prolongeant inférieurement par une virole circulaire de même longueur; 2° une hampe ronde, renforcée et taillée en carré à la base de la virole, amincie pour pénétrer dans la virole où des clous la fixent et renflée au bas pour s'encastrer dans 3° un ferret quadrangulaire, plus petit que la pointe. Milani rapproche avec raison les deux *pila* de Télamon, identiques de forme et de proportions, mais l'un sensiblement plus petit que l'autre, des deux types de *pila* décrits par Polybe, l'un léger et l'autre lourd (VI, 23). Quant au ferret (fig. 6), sa forme ne rappelle pas les longues *ferrules* celtiques de bronze, rondes, minces et de diamètre presque égal aux deux extrémités, dont on peut voir de nombreux exemplaires au British Museum, mais le talon de javelot en fer, de la dernière période villanovienne, en tronc de cône court et épais, qu'on trouve à Bologne (*Rev. arch.*, 1907, I, p. 5), Corneto (Martha, *Art Etrusque*, p. 67;

grande victoire de 225, trophées dont les pièces originales auraient été emportées à Rome pour le triomphe. Aux *manubiae hostium*, le consul Papus aurait tenu à associer ces armes d'assez récent usage qui avaient assuré la victoire de l'armée romaine, *gladii* et *pila*. Comme presque tous les peuples de l'Italie, notamment les Samnites et les Étrusques, figurèrent dans cette journée aux côtés des Romains, la question de l'origine du *pilum* ne saurait être tranchée par cette découverte. Elle confirme seulement l'usage de cette arme, au IIIe siècle, chez les Romains et chez leurs alliés et nous indique en quoi elle différait essentiellement de la *hasta* : celle-ci, qu'elle soit *longa* ou *velitaris*, est avant tout une hampe au bout de laquelle est fixée une pointe foliiforme et aplatie, n'ayant de tranchant que sur son pourtour. Dans le *pilum*, au contraire, c'est le fer, qu'il soit arrondi, hexagonal ou quadrangulaire, qui est la partie la plus importante ; il forme au moins le tiers de l'arme et la hampe s'engage dans la profondeur de ce fer, qui n'est pas aiguisé seulement sur les rebords d'une lame mince, mais sur les quatre ou six arêtes d'une pointe prismatique. Il en résulte une arme d'une solidité et d'une force de pénétration jusque-là inconnues et qui devaient faire son succès[1]. Aussi bien, qu'elle ait été inventée d'abord par

cf. Montelius, *op. cit.*, pl. 308 B, 12; 372 B, 3) et Rome (*Monumenti antichi*, 1905, fig. 46), type qui persiste durant toute l'époque de La Tène (cf. notamment, Munro, *Lake-dwellings*, pl. 88; Pic-Déchelette, *Stradonic*, p. 78).

1. Au *Lucus Feroniae* (Civitella-san-Paolo), les *Notizie dei Scavi* (1905, p. 309, 319) signalent la découverte de 3 fers de lance mesurant respectivement 0,59, 0,40 et 0,34. Si ce sont encore là des fers de pilum, on voit que leur longueur varie entre 0,30 et 0,60, ce qui, d'après les proportions indiquées par Polybe, semble impliquer des armes ayant entre 1 et 2 mètres. Les tombes à fosse ou à puits de Rome même ont surtout produit des pointes de lance du type ordinaire des terramares, formées d'une longue douille, généralement hexagonale ou octogonale à l'extérieur et conique à l'intérieur, autour de laquelle la lame s'évasait en feuille de laurier (Pinza, *Monumenti antichi*, 1905, f. 39; cf. Modestov, *Introduction à l'histoire romaine*, 1907, p. 190), mais aussi quelques pointes plus longues et plus minces à douille cylindrique s'évidant et s'évasant vers la hampe (Boni, *Nuova Antologia*, 1904, p. 550), qui doivent provenir d'armes de jet semblables à celles d'Aufidena (cf. fig. 8 *d*). Ce dernier type d'arme de jet se retrouve d'ailleurs en abondance à l'époque de La Tène (cf. Gross, *La Tène*, pl. V), du Ve s. av. notre ère au IIe après, depuis Glasinac et Iezerine en Illyrie (cf. *Mitth. aus Bosnien*, IX, pl. XLV et suiv.) jusqu'à

les Étrusques ou par les Samnites, les avantages qu'elle présentait étaient si évidents que Rome ne devait pas tarder à en armer ses légions. Nous avons vu qu'au cours du IIIe siècle les fonderies étrusques d'Aretium purent lui en fournir et les Étrusques s'en servir alors comme les Romains; mais il n'y a rien dans tout cela qui justifie l'hypothèse de l'origine étrusque ou, du moins, qui exclue celle de l'origine samnite. Avant de passer à l'examen de cette dernière théorie, il convient d'écarter tout d'abord deux hypothèses qui ne paraissent dues qu'à de véritables méprises, celle de l'origine celtique et celle de l'origine sabine.

Les tenants de l'hypothèse celtique pourraient s'appuyer sur les découvertes du *ripostiglio* de Télamon[1]. Ce ne seraient pas là *insignia victorum*, mais bien *spolia hostium*, et l'on pourrait rappeler les grands fers arrondis terminés par une pointe à quatre faces dont on a signalé un spécimen dans les fosses à inhumation du Bolonais[2] et une douzaine dans celles du Picénum[3].

Nydham et à Kragehul en Fionie (cf. Engelhardt, *Nydamfund*, 1865, pl. X-XI; *Kragehulfund*, 1867, pl. II). C'est cette pointe, en se développant, qui paraît avoir donné celle de la framée franque.

1. On a même voulu, en rapprochant *pilum* de *pilentum*, y voir un mot celtique, l'arme qu'on balance et qu'on brandit, comme le *pilentum* serait le chariot suspendu et balancé (cf. Holder, II, 1002; Vaniçek, I, p. 335). Pour P. Steiner (*Bonner Jahrbücher*, 1906, p. 7), le *pilum* ne serait qu'un *gaesum* pourvu d'une emmanchure à la fois plus solide et plus commode. Sa forme primitive se serait conservée dans la *hasta pura* qui serait, à l'origine, l'arme d'un Gaulois vaincu concédé au Romain vainqueur en témoignage de sa valeur; d'où le nom de *gaesum* que Polybe donne à la *hasta pura*. Je crois, au contraire, que l'extension prise, dans l'Orient hellénistique, par ce mot de *gaesum* suffit à expliquer l'emploi qu'en fait Polybe et que la *hasta pura* n'est que l'épieu primitif, dépourvu de fer, la *quiris*, attribut et symbole de Quirinus.

2. Brizio, *Atti e memorie della deput. di Romagna*, 1887, p. 474; pl. VI, 1. Trouvé, avec un ferret conique, dans une tombe de la nécropole de Benacci près Bologne. Malgré le caractère étrusque de la nécropole, Brizio (*Notizie*, 1889, p. 293) soutient l'origine gauloise de quelques sépultures qui y sont dispersées, parce qu'elles contiennent des épées et des javelots qu'il considère comme celtiques. Cette manière de voir ne paraît partagée que par Ghirardini qui, décrivant la nécropole d'Este (*Notizie*, 1888; *Monumenti*, 1899), admet que les *lunghe spade e lunghe lancie di ferro* de sa 4e période (IVe s.) appartiennent aux conquérants gaulois.

3. Pour Numana (3 spécimens de 1 m., 0,87, et 0,77) et Serra S. Quirico (3 spécimens de 0,79, 0,78 et 0,52), cf. Brizio, *Notizie*, 1891, p. 154 et 307; pour Novilara, *Monum. antichi*, 1895, p. 225; pour Monte-Fortino, *ibid.*,

Mais a-t-on le droit, comme le veut M. Brizio, de qualifier ceux-ci de *pila*? Ne sont-ce pas plutôt de ces *gaesa* à qui l'on trouve donnée, comme aux *pila*, l'épithète d'ὁλοσίδηρον[1]? De l'analogie

1899, p. 761, pl. VI, fig. 17, 18, 19 (3 spécimens trouvés dans la même tombe reproduits fig. 8 *a-b-c*; long. 0,79, 0,50 et 0,40); pour Aufidena, *ibid.*, 1901, p. 360 (fig. 8 *d*, long. 0,41 dont 0,25 pour la tige; largeur maxima 0,035). Sans examiner ici s'il est légitime de réunir ces différents spécimens dans un même groupe sous le nom de *pili gallici*, il faut remarquer néanmoins que c'est par suite d'une erreur manifeste que Brizio a voulu y faire rentrer le fer d'Ornavasso (long. 0,73 dont 0,13 pour la pointe; cf. Bianchetti, *I sepolcreti di Ornavasso*, 1895, pl. VI, 7), fer que les monnaies trouvées dans cette même nécropole du val d'Ossola font considérer comme celui d'un *pilum* de l'époque d'Auguste ou de Tibère. Bien que les épées trouvées au même endroit appartiennent à La Tène II et III, il n'y a guère plus de vraisemblance à y voir une arme indigène des Lepontii, un de ces *alpina gaesa* où l'on a voulu reconnaître le prototype du *pilum*, qu'à identifier au *gaesum* des Véragres de César (III, 4, 1) le fer de *pilum* trouvé au Grand Saint-Bernard (*Notizie*, 1893, p. 38), autre poste d'un des détachements romains fixés par Auguste dans les cols des Alpes.

1. Hésychius, Diogénianos, *Etym. Magnum* : γαισὸς, ἐμβόλιον ὁλοσίδηρον. On sait que Diodore (V, 34) emploie la même épithète pour le σαυνίον des Lusitaniens, que Tite-Live (XXXIV, 14) dit *soliferrea*. Les récentes fouilles pratiquées en Espagne, lorsque sera achevé le catalogue des armes que prépare M. H. Sandars, permettront enfin de classer des objets bien spécifiés sous ces noms de *falarica*, *soliferrea*, *gaesum*, *saunion* droit et courbe, *gladius* et *copis*. Il faudra cependant résister à la tentation de faire des armes espagnoles de toutes les armes trouvées en Espagne. Il en est ainsi notamment, parmi les armes trouvées dans les fossés d'Urso (Ossuna), assiégée par César après Munda, de grandes tiges de fer quadrangulaires se terminant par une pointe à quatre pans (longues de 0.30 à 0.65), où M. Paris (*Archives des Missions*, 1906, pl. XXXI) hésite à reconnaître des *pila* sous prétexte que ces armes n'auraient pas eu de fer quadrangulaire : Appien (*Celt.*, 1) parle au contraire expressément de leur σίδηρον τετράγωνον et Tite-Live, décrivant le fer de la *falarica* sagontine, ajoute : *id* (*ferrum*), *sicut in pilo, quadratum*. Ce ne sont pourtant pas des prototypes ibères ou celtibères des *pila*, mais bien des *pila* romains de l'an 45 analogues à ceux d'Alésia, antérieurs de sept ans. Par contre la *soliferrea* d'Almenidilla, tige de fer de 2m,03 renforcée en son milieu (*R. arch.*, 1906, II, p. 87), doit être comparée à celle de 1m,82, avec poignée de 0,09 au centre de gravité, hexagonale antérieurement et quadrangulaire postérieurement, enroulée autour d'une urne funéraire à Avezac (*Matériaux*, 1879, pl. XI, 4). La pointe barbelée, que les textes attribuent au *saunion-gaesum*, et qui se retrouve en effet sur le *saunion* d'Almenidilla (*loc. cit.*, p. 80), le *verutum* sabellien (S. Reinach, *Répertoire des Vases peints*, II, 349) et certains *gaesa*, — si l'on peut appeler ainsi la pointe barbelée de Télamon (Montelius, *op. cit.*, pl. 204 B, 4) et celle pourvue de deux crochets qu'on voit gravée sur le fourreau de Vindonissa (*Mitth. d. Antiq. Ges. in Zürich*, 1862, p. 95), — cette pointe barbelée qui se développera surtout dans l'angon franc, ne s'est rencontrée, parmi les armes qualifiées de *pila*, que sur un fer d'Alèsia de 0m,53 et sur un fer du *castrum* d'Orlen de 0m,90. Bien que Polybe parle du fer *angkis-*

si vague établie par ce qualificatif commun, est-on en droit de conclure à une parenté véritable, à une filiation même? Sans doute il n'y a rien d'impossible à ce qu'une arme gauloise ait, du ve au IIIe siècle, influé sur celles de l'Italie méridionale; mais l'action inverse n'est pas moins vraisemblable et il faut rappeler que, dans le Picénum, confinant à l'Étrurie et dont la population sabellienne ne fut chassée ou subjuguée par les Sénons que pendant un siècle (390-283), on pourrait trouver, jusque dans les nécropoles gauloises, des armes d'origine étrusque ou samnite. La plupart des armes mises à jour par M. Brizio présentent même un type si nettement étrusque qu'il lui a fallu supposer, contre toute vraisemblance, que, dès le IVe siècle, les Gaulois Cisalpins avaient adopté l'équipement et l'armement de leurs voisins d'Étrurie; comme les casques à pointe ou les courtes épées, les *pila* de Montefortino seraient venus de Tarquinies ou d'Aretium. Ainsi comprise, la question de l'origine celtique des soi-disant *pila* du Picenum se réduit à un cas particulier de l'hypothèse étrusque dont on a vu le peu de fondement. Dans d'autres nécropoles, comme celle de Marzabotto [1], où les armes étrusques se mêlent à des armes assez différenciées pour qu'il ne paraisse pas téméraire de les qualifier de

trôton du *pilum*, ces deux armes ne peuvent donc suffire à étayer la théorie généralement admise, depuis Lindenschmit et Quicherat, aux termes de laquelle l'angon serait une copie barbare du *pilum* à hameçon, imité lui-même du *gaesum* barbelé.

1. Brizio, *Guida di Marzabotto*, 1886 et *Monumenti antichi*, 1890. Les pointes de javelot de Marzabotto ressemblent aux pointes foliiformes qu'on a signalées sur les œuvres d'art étrusques, sur celles de l'empire celtique padan du Ve siècle, sur des arcs de triomphe et des monnaies de la Gaule méridionale (cf. dans cet article, p. 429, n. 1; 432, n. 1; 127, n. 3); on les retrouve, au IVe siècle, à Télamon (Milani, *op. cit.*, fig. 4), comme dans les tumulus de la Marne (A. Bertrand, *Archéologie celtique*, 1889, p. 351); dans ce type, lorsqu'une virole se développe sous la pointe, elle ne dépasse guère les dimensions de celle d'Aufidena (fig. 8 *d*). C'est donc là un groupe où l'on ne saurait faire rentrer ni les *gaesa-saunia*, barbelés ou crochetés, qu'on rencontre déjà sur la situle de Matrei, ni les *gaesa-soliferrea* qu'il faut peut-être reconnaître dans les grands fers de Vulci ou de Montefortino et, surtout, d'Avezac et d'Ossuna. Du moins, les textes comme les monuments paraissent-ils imposer la distinction de ces trois types de javelots confondus sous le nom de *gaesa*.

celtiques, celles-ci présentent de si étroites ressemblances avec les armes des tombes de la Champagne qu'on doit les attribuer aux bandes gauloises qui, chassées de cette province par la pression des Belges, envahirent l'Italie au début du IIIe siècle; comme, à cette époque, il n'est pas douteux que le *pilum* fût déjà en usage à Rome, il ne saurait être question pour les armes de Marzabotto, non plus que pour celles de Montefortino, d'une influence exercée sur la formation du *pilum*. Aussi n'y peut-on rien trouver qui autorise, dans la phrase où Athénée montre les Romains apprenant des Ibères le maniement des *gaesa*, à voir des *pila* sous ces *gaesa* et des Celtes sous ces Ibères; si l'on en peut conclure que les Romains se perfectionnèrent pendant leurs guerres d'Espagne dans l'usage des *gaesa* qu'ils connaissaient déjà, ainsi que les Campaniens et les Étrusques, on n'en peut rien tirer touchant le *pilum* et sa prétendue origine celtique[1].

(*A suivre.*) A.-J. Reinach.

1. M. Brizio qui, d'après le texte mal interprété de Polybe (II, 33), croit à la médiocrité des Gaulois comme métallurges, reprend, en la développant, l'hypothèse que Genthe (*op. cit.*, p. 7) n'avait formulée que pour les beaux objets de la Bononia celtique; ainsi, ce seraient des *pila* des fabriques étrusques qui auraient été exportés dans la Transalpine comme dans la Cisalpine; les forgerons d'Aretium, comme devaient le faire plus tard ses potiers, auraient, dès le Ve s., transporté leur industrie en Gaule; toute la civilisation de La Tène ne serait que celle de l'Étrurie adaptée aux besoins des populations celtiques répandues entre le Pô, le Rhin et le Danube etc. Ces théories, popularisées par M. Brizio dans son *Italia Preistorica* (Milan, 1901), ont été suffisamment réfutées par J. Déchelette (*R. arch.*, 1902, I, p. 24) et S. Reinach (*L'Anthropologie*, 1902, p. 267; 1906, p. 347).

VARIÉTÉS

Le Trésor des Athéniens à Delphes.

Athènes, 10 février 1907.

C'est un des sites les plus pittoresques de la Grèce, bien connu des archéologues et des touristes, que celui de la vallée de Delphes, creusée aux pieds du Parnasse neigeux, sur le rivage nord du golfe de Corinthe. Le paysage en est austère, sauvage, et les oliviers au feuillage triste, qui dévalent le long des pentes escarpées, mêlent leurs tonalités grises au gris plus pâle des rochers éboulés, épars çà et là.

Dans cette région écartée, isolée en pleine montagne, qui prêtait par son aspect à la méditation religieuse, les anciens Hellènes avaient fondé, dès une époque très reculée, l'un des sanctuaires les plus fameux de l'antiquité, celui d'Apollon.

On sait que le gouvernement français, avec un désintéressement louable, résolut de rendre à la science moderne les vestiges de ces monuments dont les auteurs anciens vantaient la splendeur. Les fouilles, dirigées avec une activité incessante par M. Homolle, alors directeur de l'École française d'Athènes, durèrent plusieurs années ; elles ont mis au jour un ensemble imposant de constructions qui s'étagent dans l'enceinte sacrée d'Apollon, aux flancs de la vallée.

Parmi ces édifices, il en est un qui mérite une attention spéciale ; c'est le Trésor que les Athéniens construisirent au début du ve siècle avant notre ère et dédièrent à Apollon, en commémoration de la victoire de Marathon. Comme c'est le cas pour tous les autres monuments de Delphes, il n'en restait d'intact, lors de sa découverte, que les fondations ; mais l'abondance des matériaux qui en avaient fait partie, d'une conservation bonne en général et parfois excellente, suggéra l'idée de tenter la reconstruction de l'édifice entier. C'est ce que résolut de faire M. Homolle ; il voulut rebâtir, tel qu'il se présentait aux yeux des Grecs d'autrefois, le petit Trésor qu'avaient renversé les glissements du terrain, les tremblements de terre et les injures du temps.

L'entreprise n'était pas facile à exécuter. Il fallait tout d'abord, parmi l'amas des décombres qui jonchaient le champ de fouilles, reconnaître les pièces qui avaient appartenu d'une façon certaine au monument ; il fallait, dans cette reconstitution qui devait être une œuvre rigoureusement scientifique, donner à

chaque pierre la place qu'elle occupait primitivement ; il fallait, en un mot, recommencer le travail qu'avaient fait jadis les ouvriers grecs, deviner leurs intentions, employer les mêmes artifices parfois aussi commettre les mêmes erreurs.

L'exécution de ce plan, dont les frais furents couverts par le dème d'Athènes, fut confiée à un architecte français, M. Replat, qui a témoigné, dans ce travail difficile, de connaissances techniques fort sérieuses et d'une sagacité remarquable. Commencé en 1903, le Trésor des Athéniens a élevé ses murs petit à petit, lentement mais sûrement ; il y a deux mois à peine qu'il est terminé ; seul de tous les édifices sacrés qui, autrefois, peuplaient la vallée, il se dresse dans le téménos du dieu et les voyageurs, qui viennent chercher parmi les ruines de Delphes les souvenirs d'un passé mort, le voient tel qu'il se montrait aux yeux des pèlerins antiques venus pour honorer pieusement Apollon.

C'est une chapelle semblable à toutes celles que l'on élevait auprès des temples pour contenir les offrandes précieuses faites à la divinité. Elle a la forme d'un petit temple *in antis*, présentant sur sa façade, entre les antes, deux colonnes qui supportent l'architrave. Dans l'entablement, des métopes sculptées racontent les mythes favoris des Athéniens, les aventures du héros national Thésée, les faits glorieux d'Héraklès. Le vide du tympan était comblé par des groupes de figures en ronde-bosse ; sur le toit, des acrotères contribuaient encore, en rompant la monotonie de la ligne du faîte, à la richesse du décor.

Sans doute, quelques pierres manquent à l'appel et ont dû être remplacées par des blocs nouveaux en tuf ; sans doute aussi, par une crainte bien justifiée, on n'a pas glissé, dans les coulisses des triglyphes, les métopes antiques qui imitent des moulages en plâtre, patinés de manière à résister aux intempéries ; on n'a pas replacé le fameux hymne à Apollon, gravé sur une des pierres, ni les acrotères, ni les fragments trop usés des frontons. Tous ces éléments précieux de la décoration ont trouvé un asile plus sûr dans le petit musée de Delphes. Mais ce sont les seules différences que présente l'édifice d'aujourd'hui avec celui d'autrefois.

On a pu faire, au cours des travaux, quelques constatations intéressantes sur l'art de bâtir des anciens Grecs. On sait avec quel soin, que les architectes modernes n'imitent pas assez, sont bâtis leurs édifices. Ce souci dans l'agencement des matériaux, qui se trahit dans maint détail insignifiant en apparence, se montre dans le Trésor des Athéniens. Cependant, on rencontre aussi des erreurs de construction curieuses, et c'est à l'une d'elles que l'on peut attribuer, en partie du moins, la ruine du monument. On aperçoit, sur un des côtés, dans les lits de fondations et du stylobate, cinq joints verticaux superposés, faute grossière, bien propre à compromettre la solidité. Aussi, quand se sont produits des glissements de terrain, c'est en ce point faible que l'édifice a cédé

et les tremblements de terre, fréquents dans cette contrée, en ont achevé l'écroulement. L'architecte moderne, qui a repris l'œuvre de son devancier, a dû commettre la même erreur, et si le Trésor des Athéniens est destiné à s'effondrer de nouveau, c'est peut-être encore cette négligence de technique qui en sera la cause.

On peut se demander comment l'architecte a su discerner la place exacte de chaque pierre. C'est ici surtout qu'il faut admirer sa sagacité et sa conscience. Après avoir mesuré chaque pièce une à une, il est arrivé à une certitude absolue dans le placement, certitude que permet d'obtenir tout un ensemble de signes matériels divers et concordants : l'épaisseur irrégulière des murs de la cella, qui divise les pierres en quatre lots répondant à chacun des quatre murs ; la hauteur inégale des diverses assises, qui permet de les répartir en autant de groupes qu'il y a de hauteurs différentes; la diminution progressive du « fruit » des murailles, du haut en bas de l'édifice, qui distingue les assises supérieures des inférieures; les inscriptions chevauchant sur plusieurs pierres; les trous de scellement; les particularités de la coupe des pierres. On arrive ainsi à une précision telle que chaque pierre n'a qu'une place unique dans l'édifice et que toute erreur est impossible.

La reconstruction, telle qu'elle a été exécutée, est donc irréprochable. Cependant des voix se sont élevées pour la blâmer. Les adversaires résolus de toute reconstitution, fût-elle aussi discrète que celle-ci, ont crié au sacrilège, ne se doutant guère que la plupart des monuments qu'ils admirent béatement ont, eux aussi, été restaurés, souvent d'une manière moins scientifique que celui-ci. Mais leurs arguments sont de peu de valeur et ne méritent guère l'attention.

Il n'en est pas de même des accusations qui ont été lancées par quelques archéologues. L'un d'eux, qui, autrefois, s'est occupé de Delphes, avant que les dernières fouilles y aient été entreprises par les Français, a formulé récemment un réquisitoire en règle contre l'œuvre de M. Homolle en général, et contre la reconstruction du Trésor des Athéniens en particulier[1]. L'architecte chargé de ce travail aurait, dit-il, employé parfois des pierres provenant d'un autre édifice; il aurait effacé des inscriptions gravées sur des blocs de marbre pour pouvoir se servir de ceux-ci ; il aurait négligé, par contre, d'autres inscriptions qui appartenaient au Trésor. Toutes ces accusations, portées, on le veut croire, de bonne foi, sont autant d'erreurs dont il est facile de prouver l'inanité. Ce n'est pas à nous de le faire; nous pouvons souhaiter seulement que la publication des monuments de Delphes, dont il n'a paru encore que des comptes rendus sommaires et des planches dépourvues de tout texte, ne tarde pas trop ; qu'elle vienne, en mettant fin à une attente lassée, réduire à néant ces dires envieux, et faire honneur à ceux qui ont consacré le travail de plusieurs

1. Pomtow, *Berliner Philologische Wochenschrift*, 15 septembre 1906.

années à cette vaste entreprise, à la France, qui en a supporté généreusement la charge, à la Grèce, enfin, qui, fidèle aux principes de son hospitalité bien connue, permet à ceux que jadis l'on appelait des Barbares de venir fouiller la terre antique d'Hellade et rendre aux Grecs d'aujourd'hui les monuments de leur passé.

W. Deonna.

(*Journal de Genève*, 17 février 1907.)

Lettres de Grèce[1].

I

Quand vous avez su, mon cher directeur, que je partais pour aller faire à la Grèce, où se sont passées les plus heureuses années de ma jeunesse, une visite qui sera probablement la dernière, vous avez bien voulu me demander de donner à vos lecteurs, si curieux des choses de l'esprit, quelques nouvelles du pays que beaucoup d'entre eux ont visité avec un pieux respect. En 1894, je les avais entretenus des fouilles de Delphes, qui étaient alors commencées depuis deux ans. Je reverrai Delphes, et je dirai quelle impression laisse au voyageur la grande œuvre d'exhumation méthodique qui, avec le concours intelligent et dévoué des membres de l'École, a été conduite à bonne fin, en 1903, par la patiente énergie de M. Homolle. Depuis que celui-ci a eu pour successeur M. Holleaux, c'est une autre entreprise scientifique, le dégagement complet des monuments de Délos, qui occupe toutes les forces et absorbe toute l'activité de l'École. J'irai à Délos, ce qui me permettra de vous dire comment, grâce aux subsides généreux du duc de Loubat, la science française a été mise à même d'achever là un travail qu'elle avait ébauché depuis plus de trente ans. Il ne me restera plus ensuite, pour me mettre au courant, qu'à pousser jusqu'en Crète, où M. Evans voudra bien me faire les honneurs des palais de Minos et d'Idoménée.

En attendant que M. Holleaux pût m'accompagner à Délos, j'ai été faire connaissance avec un autre grand champ de fouilles, celui d'Epidaure ou plutôt du *Hiéron* ou sanctuaire d'Epidaure, de l'ensemble des édifices qui, à trois heures environ de cette ville, s'étaient groupés autour du temple où Asclépios,

1. [Avec l'autorisation de M. Perrot, la *Revue* réimprime ici les lettres qui ont paru dans le *Journal des Débats*, du 18 mai au 13 juin 1907. L'auteur y a apporté quelques corrections. — *Réd.*].

que nous appelons Esculape avec les Latins, opérait des guérisons miraculeuses qui lui valaient les hommages de très nombreux pèlerins. Ces fouilles ne le cèdent en importance et en intérêt à aucune de celles que l'Allemagne et la France ont exécutées en Grèce. C'est aux frais de la *Société archéologique* qu'elles ont été commencées en 1881 et terminées en 1887. Le mérite de les avoir inaugurées et terminées, à travers bien des obstacles, revient à M. Cavvadias qui, depuis vingt-deux ans, remplit en Grèce la fonction d'*Ephore en chef* (*Genikos Ephoros*) ou directeur général du service des fouilles et antiquités. C'est, en même temps qu'un érudit d'une science très sûre et qu'un très sagace explorateur du terrain, un administrateur d'une volonté ferme et tenace, qui sait faire plier toutes les résistances. Il s'est toujours montré à la hauteur d'une tâche qui avait ses difficultés. Il n'a jamais rien sacrifié des droits exclusifs de propriété que la loi confère à l'État grec sur tous les objets antiques qui sont retirés du sol de la Grèce ; mais il n'en a pas moins su non seulement autoriser mais faciliter, par les expropriations qui seules les rendaient possibles, les fouilles que les gouvernements étrangers ou les particuliers se sont proposé d'entreprendre sur un point quelconque du royaume. A cette façon d'agir, toutes les parties intéressées ont trouvé leur compte.

Les savants les plus éminents de l'Europe occidentale ont pu ainsi, à Olympie, à Delphes et à Délos, se signaler par des découvertes mémorables qui ont renouvelé toute l'histoire de la vie politique et des arts de la Grèce. Les directeurs des écoles française, allemande, anglaise, etc., ont trouvé dans ces campagnes de fouilles l'occasion de former leurs jeunes pensionnaires au métier d'archéologues militants, de leur apprendre à sonder et à interroger le terrain. D'autre part, à cette entente, la Grèce a gagné l'avantage d'entrer aussitôt en possession de tous les monuments que faisait reparaître au jour la pioche du terrassier. C'était pour elle que travaillaient ces collaborateurs de toute provenance. Grâce à leur concours, elle a pu se créer, en moins d'un demi-siècle, des musées que ne saurait plus se dispenser de visiter et d'étudier quiconque prétend acquérir quelque compétence en matière de plastique grecque, l'admirable musée national d'Athènes et nombre de musées provinciaux où, comme à Olympie et à Delphes, se conservent sur place, auprès des édifices détruits auxquels ils ont jadis appartenu, tant de beaux marbres, débris précieux de l'œuvre des plus illustres maîtres.

Les conventions conclues sur ces bases avec le directeur du service de l'Ephorie ont toujours été fidèlement observées, dans leur lettre et dans leur esprit. Elles assuraient aux auteurs de découvertes faites en Grèce par des étrangers le droit d'être les premiers à en faire connaître les résultats par une publication scientifique. Jamais ces étrangers n'ont été gênés dans l'exercice de ce droit. Il y a plus : les savants étrangers, lorsqu'ils en ont manifesté le désir, ont bien souvent obtenu, sans la moindre difficulté, la permission

d'avoir la primeur, pour les recueils qu'ils dirigent, de monuments inédits qui étaient issus de fouilles exécutées par la Société archéologique d'Athènes, vases ou bronze, marbres ou terres cuites. Jamais ils ne se sont heurtés à des refus systématiques du genre de ceux que l'on rencontre trop souvent, en pareil cas, auprès des directeurs des musées de l'Italie. Allez demander à étudier, pour le décrire dans une revue allemande ou française, un monument du musée des Antiques à Florence! Le conservateur vous répondra — la réponse est si prévue d'avance que l'on ne prend même plus la peine de la provoquer — qu'il s'en réserve la publication.

J'ai tenu à vous dire, mon cher directeur, comment M. Cavvadias avait compris la haute fonction pour laquelle l'avaient désigné, il y a plus de vingt-six ans, les qualités dont il avait fait preuve dans ses premières campagnes de fouilles à Epidaure. Il me reste à vous dire ce qu'ont été ces fouilles mêmes, quels aspects de la vie antique elles nous ont révélés, quel jour elles jettent sur la variété des dispositions que les architectes grecs savaient prendre pour répondre à celle des besoins qu'ils avaient à satisfaire, enfin quels charmants restes elles nous ont rendus des sculptures qui décoraient les édifices groupés dans cette vallée.

II

Les fragments de la sculpture épidaurienne, je les connaissais depuis longtemps par le Musée d'Athènes, où ils avaient été apportés alors que n'avaient pas encore été institués, faute de ressources, ces musées provinciaux que l'on multiplie peut-être trop aujourd'hui ; mais, quant aux édifices de Hiéron, au caractère de leur style et à leurs destinations très diverses, je n'en avais quelque idée que par les descriptions qui en ont été données par M. Kavvadias dans les *Praktika* ou *Actes* de la Société archéologique, à diverses reprises, et dans l'ouvrage qui a pour titre : *Fouilles d'Epidaure*, t. Ier, 1891, petit in-folio; mais je savais que, depuis lors, M. Cavvadias n'avait pas cessé de travailler à Epidaure. Ces fouilles, c'était sa plus chère occupation, sa vraie joie, l'œuvre de toute sa vie. Dès que ses devoirs administratifs lui laisaient quelque trêve, il quittait Athènes ; il allait habiter pendant une ou deux semaines, quelquefois pendant un mois ou deux, la maison qu'il s'est bâtie sur la colline, entre le théâtre et le temple d'Asclépios, dans un bois de pins et d'oliviers. Il passait là des journées qui lui paraissaient toujours trop courtes à surveiller et à diriger les ouvriers qu'il entretient sur le champ de fouilles, à examiner à nouveau les pierres qu'il avait jadis déterrées. A force de les retourner en tous sens et de les rapprocher les unes des autres, il était arrivé, je le savais, à saisir entre tous ces fragments des rapports qui lui avaient échappé au premier moment, à mieux lire des plans dont certaines parties lui avaient d'abord paru obscures, à compléter et à rectifier les conclusions qu'il avait présentées

dans son livre. Profitant des fêtes de Pâques, il venait de faire une de ces fugues dont il attend toujours l'heure avec impatience. Il m'invitait à le rejoindre au Hiéron. Je ne me le fis pas dire deux fois. Mes compagnes de voyage et moi, nous trouvâmes la plus aimable hospitalité dans les deux chambres très propres et très gaies que la Société archéologique a réservées au-dessus de son musée. A l'heure des repas, nous montions, parmi la blancheur des cistes et l'or des genêts en fleur, à la salle à manger où M. Cavvadias, tout en nous offrant une chère sur laquelle nous n'aurions pas osé compter dans ce désert, nous continuait les explications qu'il avait commencé à nous donner sur le terrain. Nous avons passé là deux journées que nous n'oublierons pas de si tôt.

III

De tous les édifices que la piété des Epidauriens, secondée par les apports des pèlerins, avait réunis en ce lieu, de beaucoup le mieux conservé, c'est le *Théâtre*, ce théâtre qui avait frappé d'admiration Pausanias ou, si, comme quelques-uns inclinent à le croire, il n'est pas venu à Epidaure, le *périégète* antérieur auquel il aurait emprunté la description beaucoup trop succincte qu'il donne des bâtiments du *Hiéron*. Voici en quels termes il en parle : « Il y a dans l'enceinte sacrée du Hiéron un ouvrage qui, à mon avis, est des plus admirables. Les théâtres de Rome surpassent en magnificence ceux des autres pays. Il n'en est pourtant pas qui, pour la grandeur, puissent être comparés à celui de Mégalopolis, en Arcadie; mais, si l'on envisage l'ensemble de toutes les parties et l'élégance de la construction, il n'en est point qui puisse être comparé à ce théâtre d'Épidaure. Polyclète a été l'architecte de cette construction, ainsi que de l'édifice rond dont je viens de parler. » (Pausanias, II, 27). Hâtons-nous de dire que le Polyclète qui avait attaché ici son nom aux deux plus beaux édifices du Hiéron ne saurait être le célèbre sculpteur argien, contemporain et rival de Phidias. C'est l'artiste, peut-être le petit-fils du grand statuaire, que l'on appelle Polyclète le jeune et qui a vécu vers le commencement du quatrième siècle avant notre ère.

Ce théâtre, je l'avais vu, ou plutôt entrevu, dans ma jeunesse, quand, nouvellement arrivé de France, je parcourais la Grèce à grands pas, plutôt en touriste émerveillé qu'en savant capable d'une étude méthodique. Il s'était offert à moi tel que l'avaient vu Dodwell, Leake et Blouet. On en devinait la courbe élégante au flanc du Kynortion; mais il n'y avait de visible que les gradins du côté Nord. Partout ailleurs, ils étaient cachés par l'herbe et par des touffes de broussailles. Des oliviers francs avaient pris racine entre les pierres antiques. Depuis lors — ç'a été le premier travail de M. Cavvadias — toute la *cavea* a été déblayée. Il en a été de même, ensuite, de l'orchestre et des substructions de la scène. Tous les gradins, avec les escaliers montants qui les divisent en coins, sont en place et visibles. C'est un plaisir pour l'œil de suivre, dans leur

harmonieux développement, les belles lignes de cet ample vaisseau; puis, quand on y regarde de plus près, on constate le soin avec lequel le travail a été exécuté. Les sièges, tous taillés dans un calcaire violacé très dur, sont larges et commodes. L'acoustique est parfaite. Des gradins les plus hauts, on entend les paroles qui sont prononcées dans l'orchestre sur le ton de la conversation. C'est ici, mieux qu'au théâtre de Dionysos, que l'on a pu constater quelle était la forme de l'orchestre dans le théâtre grec. Cette forme était circulaire; elle est dessinée ici par une bande de marbre blanc encastrée dans le dallage de calcaire. Les deux portes latérales par lesquelles, aux deux bouts du mur de scène, on entrait dans l'orchestre pour gagner ensuite sa place sur les bancs, vont être reconstruites. M. Cavvadias en a retrouvé tous les éléments; elles seront, avant la fin de cette campagne, relevées avec les matériaux antiques qui gisent sur le sol.

Des autres édifices, situés en contrebas du théâtre, au plus creux de la vallée, il ne subsiste que les assises inférieures; mais celles-ci, religieusement ménagées par la pioche des fouilleurs, sont demeurées, presque partout, assez intactes pour que l'on ait pu donner un nom à chacun des différents édifices, après s'être rendu compte de l'usage auquel il servait. Plusieurs de ces bâtiments offrent ce singulier intérêt qu'il n'a été trouvé ailleurs rien de semblable, qu'ils sont uniques en leur genre. Tel est, par exemple, le cas d'une vaste construction dans laquelle on a reconnu une sorte d'auberge destinée à loger les étrangers qui affluaient dans le Hiéron, surtout au moment des fêtes d'Asclépios. Le plan en est celui des *khanis* ou *caravansérails* du monde turc, arabe et persan. Il y avait, distribuées autour d'une grande cour, cent quatre-vingts chambres ou plutôt cellules, où chacun s'installait comme il voulait, avec ses hardes et ses couvertures. Thucydide mentionne, à Platée, un bâtiment du même genre, qu'il appelle *katagógion*.

Le temple d'Asclépios était le centre moral et la raison d'être des autres édifices; il renfermait une statue chryséléphantine du dieu, exécutée par un statuaire célèbre, Thrasymède d'Argos; ses frontons étaient décorés de figures d'un art élégant et fin qui rappelle celui des Victoires sculptées à l'Acropole sur la balustrade du temple d'Athéna Niké. D'autres figures, du même style, ornaient les angles et le sommet du tympan; mais c'était un temple de dimensions moyennes, à peu près de la taille du temple de Thésée à Athènes. Ce n'est pas lui qui a le plus frappé, dans le Hiéron, Pausanias ou le guide qu'il suit. Ce que Pausanias vante surtout, c'est un édifice rond, voisin du temple, la *Tholos*. Le sous-sol y présente des dispositions très particulières, qui ont été diversement interprétées. On n'est pas non plus d'accord sur la destination de cette rotonde. Peut-être était-ce une sorte de Prytanée, où l'on donnait des repas publics, où l'on recevait des hôtes de distinction. Quoi qu'il en soit, ce qui justifie l'admiration dont était l'objet la *Tholos*, tout entière construite en marbre blanc,

c'était la merveilleuse exécution des moulures. Celles de l'entablement et des caissons surpassent peut-être, par la richesse de l'invention et la finesse du travail, l'ornementation de l'Erechtéion d'Athènes, devant laquelle les architectes tombent en pamoison. Le chapiteau corinthien, dont on possède un exemplaire d'une étonnante conservation, peut-être le modèle même qu'avait dressé l'architecte, est le type le plus parfait du chapiteau de cet ordre. Le ciseau y a caressé le marbre avec autant de délicatesse que dans les draperies les plus souples des plus exquises stèles funéraires de l'Attique.

Tout près du sanctuaire, un autre bâtiment, qui, lui, est curieux surtout par l'originalité de sa destination. C'était ce que les inscriptions appellent l'*abaton*, c'est-à-dire l'endroit où l'on n'entrait qu'après s'être mis, par l'observation de certains rites, en état de grâce, pour parler la langue de la piété chrétienne. Partagé en deux longues galeries par un mur de refend, l'*abaton* était un dortoir, celui où les fidèles venaient, dûment préparés, passer une nuit pour y voir en songe le dieu guérisseur qui, d'un mot et d'un geste, les délivrait de leurs maux. Les autels d'Asclépios ont été renversés; mais, en Grèce, on vient encore dormir dans la grande église de Tinos pour obtenir, par l'intercession de la Vierge, ces mêmes guérisons miraculeuses. J'ai vu jadis ce rite de l'incubation pratiqué de même, à Mételin, dans une église du centre de l'île, dont le nom est sorti de ma mémoire.

Le *téménos* ou terrain sacré renfermait encore d'autres édifices, intéressants à divers titres, un vaste gymnase, des temples d'Artémis et d'Aphrodite, un stade, etc. On y entrait, en venant d'Epidaure, par des Propylées, par une porte monumentale qui devait être d'un bel effet; mais je ne saurais ici me perdre dans tout ce détail. Permettez-moi seulement de vous indiquer, en quelques mots, quel était le caractère de ce culte, dont la vogue paraît avoir commencé vers la fin du cinquième siècle et avoir persisté jusqu'aux derniers temps du paganisme.

IV

Pausanias avait appris que l'on conservait jadis dans le temple six stèles de marbre sur lesquelles étaient inscrites les plus mémorables guérisons opérées par le dieu; mais, « de mon temps, dit-il, on n'en voyait plus que deux ». M. Cavvadias a été plus heureux que Pausanias; dans les décombres, il a retrouvé trois de ces stèles, dont deux en assez bon état. C'était là comme les archives sacrées, les titres que le dieu faisait valoir à la confiance des fidèles. En déchiffrant ces longues inscriptions, les pèlerins qui venaient chercher ici la santé commençaient à croire au miracle qu'ils attendaient et qu'ils espéraient; l'auto-suggestion, comme on dit aujourd'hui, commençait à faire son œuvre.

C'était bien de miracles qu'il s'agissait. Du contenu des trois stèles qu'a transcrites et expliquées M. Cavvadias, stèles qui datent du quatrième ou du

troisième siècle avant Jésus-Christ, il résulte qu'à cette époque les prêtres qui représentaient Asclépios dans ce sanctuaire n'avaient aucunement la prétention d'être des médecins. Ils n'indiquaient pas de remède ; ils ne prescrivaient point de traitement. On s'est donc trompé de tout point lorsque l'on a voulu chercher dans les sanctuaires d'Esculape des berceaux de la médecine grecque. Un siècle ou deux après qu'Hippocrate avait posé avec une si ferme intelligence les principes de la vraie méthode d'observation, ceux qui venaient consulter ce que Millevoye appelle « le fatal oracle d'Epidaure », ne trouvaient là, pour les délivrer de leurs souffrances, que des charlatans ou, si l'on veut employer un mot poli, que des thaumaturges. C'est ce dont on peut juger par le récit que donnent les stèles de plusieurs guérisons qui durent faire sensation. Dans leurs rêves, les malades voyaient le dieu exécuter sur leurs pauvres corps endoloris des opérations dont la hardiesse effrayerait les plus audacieux mêmes de nos chirurgiens modernes.

Une femme de Lacédémone était hydropique. Sa mère alla consulter pour elle le dieu d'Epidaure. Elle eut en songe cette vision : le dieu coupait la tête de sa fille et suspendait son corps, le cou en bas. Tandis que l'eau s'échappait en abondance par le trou ainsi ouvert, le dieu, détachant le corps, rajustait la tête sur le cou. La mère rentra ensuite à Lacédémone ; elle y trouva sa fille guérie. — Un homme avait un cancer à l'estomac ; il vint à Epidaure, s'endormit et eut une vision. « Il lui sembla — je traduis ici mot à mot — que le dieu ordonnait aux serviteurs qui l'accompagnaient de le saisir et de le tenir fortement tandis qu'il lui ouvrait le ventre. L'homme commença par s'enfuir ; mais les serviteurs le rattrapèrent et l'attachèrent. Alors Asclépios lui ouvrit le ventre, pratiqua l'excision du cancer, recousit le ventre et délivra l'homme de ses liens. Aussitôt après, il sortit guéri. »

Les prêtres d'Asclépios paraissent avoir, avec le temps, modifié leurs pratiques, pour ne pas perdre leur clientèle. La foi était devenue moins naïve et, d'autre part, les progrès de la médecine avaient vulgarisé certaines notions d'hygiène. Ces notions, le clergé du sanctuaire se les appropria. Il eut sa thérapeutique : il signa des ordonnances qui avaient tout au moins le mérite de ne pouvoir faire du mal au client. Quelques-unes des prescriptions qu'elles renfermaient semblent même avoir été assez judicieuses. C'est ce que l'on peut inférer d'une curieuse inscription de l'époque romaine qui a été trouvée dans les ruines du sanctuaire. Il y est question d'un Julius Apellas qui, étant affligé de dyspepsie, fut soumis à un traitement dont voici les principales données : ne jamais se mettre en colère, se soumettre à un régime spécial composé de fromage, de pain, de persil, de laitue, de morceaux de citron bouillis dans de l'eau, de lait mélangé avec du miel. Il était aussi recommandé à Apellas de courir dans le gymnase, de se balancer, de se frotter le corps de poussière, de se promener nu-pieds, de prendre un bain chaud après s'être versé de l'eau sur le corps, de

se laver et de se frictionner lui-même, sans manquer pourtant à compter une drachme attique au baigneur dont il n'aurait pas requis les services, de se frotter de sel et de moutarde et enfin, ce qui est capital, de sacrifier à Asclépios et de ne pas oublier de régler les honoraires.

Les honoraires, Asclépios y tenait. Le montant devait en être réglé d'après la condition des personnes qui venaient solliciter l'intervention du dieu. A ceux qui lui paraissaient pouvoir bien payer, il ne craignait pas d'en demander parfois de très considérables. On cite une cure merveilleuse pour laquelle il réclama 2.000 statères d'or, environ 60.000 fr. (Pausanias, X, 38, 3). Tel opérateur célèbre de notre temps, dans le procès qu'il a eu à soutenir pour se faire payer sa note par un milliardaire américain récalcitrant, aurait donc pu invoquer, pour justifier ses prétentions, l'exemple que lui avait donné le dieu de la médecine.

Les guérisons n'étaient d'ailleurs pas plus rares dans cette nouvelle période qu'au temps jadis. Apellas quitta le temple, au bout de neuf jours, délivré de ses maux d'estomac. Dans le traitement qui lui avait été ordonné, on retrouve comme l'esquisse de plusieurs des traitements que la médecine moderne a successivement préconisés pour ce genre de maladies, le régime végétarien, le régime lacté, la douche avec frictions, la gymnastique, l'emploi des révulsifs. Il n'y a pas jusqu'au docteur Kneipp, avec ses promenades à pied dans la rosée, qui n'ait eu ses précurseurs à Epidaure.

V

Les voyageurs français qui se dirigent vers la Grèce deviennent de jour en jour plus nombreux. Nous ne saurions trop les engager à comprendre dans le programme de leur tour du Péloponèse cette pointe d'une journée sur le Hiéron, entreprise de Nauplie, avant ou après la visite classique des ruines de Tirynthe et de Mycènes. Ils trouveront là beaucoup à voir et beaucoup à apprendre. C'est surtout aux architectes, pour peu que l'histoire de leur art les intéresse, que nous recommandons Epidaure et le musée où M. Cavvadias fait établir, dressées avec les matériaux antiques, des restitutions de l'ordre, de l'entablement et des plafonds de la *Tholos* et des autres édifices de l'enceinte sacrée. Ils y découvriront et y étudieront, non sans surprise, des morceaux qui, par l'ingéniosité de l'invention et par une exécution singulièrement parfaite, ne sont pas inférieurs aux parties similaires des monuments, beaucoup plus connus, de l'Acropole d'Athènes.

(*A suivre.*)

GEORGES PERROT.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 10 MAI 1907.

M. Léopold Delisle, dans une note que lit M. Reinach, président, annonce la mise en vente, à Londres, d'un volume qui aurait appartenu à la bibliothèque du roi Charles V. Ce volume n'a jamais fait partie de la librairie du Louvre; c'est un manuscrit assez ordinaire, qu'un faussaire adroit a augmenté de mentions et de signatures attribuées au roi et au duc de Berry.

M. Collignon présente une tête d'Eros en marbre trouvée à Rome, en 1872, dans des fouilles faites près de la voie Appienne par M. le baron des Michels. Cette tête a fait partie de la collection de la comtesse d'Harcourt et appartient aujourd'hui à M. de Bioncourt. C'est une excellente réplique de la tête de l'*Eros tendant son arc*, connu par de très nombreuses reproductions, et dont l'original paraît être l'Eros de bronze exécuté par Lysippe pour un temple de Thespies.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur l'antique nécropole juive d'Alexandrie. Lors de son dernier voyage en cette ville, en visitant les fouilles entreprises par M. Ch. Breccia, directeur du Musée local, dans les nécropoles antiques situées à l'E. de cette ville, il avait noté sur la paroi d'un sépulcre une inscription peinte qui lui avait paru être écrite en caractères sémitiques. Depuis lors, les fouilles ont amené la découverte, au même endroit, d'une autre inscription similaire dont M. Breccia vient de lui envoyer un calque. M. Clermont-Ganneau y a reconnu l'épitaphe d'un personnage appelé Akabyah, fils de Elioênaï, deux noms juifs des plus caractérisés, dont le second, qui signifie : « mes yeux sont dirigés vers Jéhovah », se rencontre plusieurs fois dans la Bible. L'alphabet de cette inscription rappelle d'une façon frappante l'alphabet araméen employé par les Juifs pendant la période perse achéménide. L'inscription peut remonter à la première époque ptolémaïque. C'est un indice précieux qui permet de fixer à Ibrahimiyé, à 3 kil. environ à l'E. d'Alexandrie, l'emplacement jusqu'ici inconnu de la vieille nécropole juive antérieure à notre ère.

M. Senart donne des nouvelles satisfaisantes de la mission de M. Pelliot.

M. Charles Normand estime que le mur antique du boulevard du Palais et du quai des Orfèvres, récemment reconnu et fouillé par lui, constitue une découverte importante pour l'histoire et la topographie de Paris. Il avait conclu, de la trouvaille de débris romains faite en 1845 par MM. Duc et Dommey, qu'ils avaient dû découvrir un de ces murs faits de matériaux romains qui, mis au jour depuis lors en divers points de la Cité, ont été qualifiés de murs

de Lutèce. Pour confirmer son opinion, M. Normand devait retrouver le prolongement de ce mur : en surveillant les démolitions des maisons actuellement jetées à terre pour l'agrandissement du Palais de justice, il a reconnu, dans une cave, un mur remplissant parfaitement les conditions voulues. Après avoir soumis son opinion au jugement de M. l'abbé Thédenat et de M. Héron de Villefosse, qui ont visité le lieu de la découverte, M. Normand a entrepris de fouiller le revers opposé, et il a constaté, conformément à ses prévisions, que le mur atteignait une grande épaisseur. Il a, en outre, trouvé non loin de là des fragments gothiques très élégants, provenant de la « Maison du Trésorier » de la Sainte-Chapelle.

M. Longnon annonce que la commission du prix La Grange a décerné ce prix à M. Constans, professeur à l'Université d'Aix, pour les deux volumes, publiés en 1904 et 1906, de son édition du *Roman de Troie*.

M. le Dr Hamy annonce que la commission du prix Loubat a partagé ce prix de la manière suivante : 2.000 fr. à M. Henry Vignaud, pour l'ensemble de ses travaux sur Christophe Colomb; 600 fr. à M. Jules Humbert, pour ses études sur les *Origines vénézuéliennes*; 400 fr. à M. Léon Duguet, pour ses publications relatives aux résultats de ses missions dans le centre et l'ouest du Mexique.

SEANCE DU 17 MAI 1907.

M. le Directeur de l'Enseignement supérieur annonce, au nom de M. Alfred Merlin, directeur des antiquités et arts de la régence de Tunis, qu'au cours des fouilles entreprises dans la nécropole punique de Bord-Djedid, à Carthage, on a découvert dans un tombeau un vase égyptien portant le cartouche du roi Amasis. Ce même tombeau contenait des monnaies d'or puniques et un nombreux mobilier.

M. Héron de Villefosse communique un télégramme de M. l'abbé Leynaud annonçant que l'on vient de découvrir, dans les fouilles des Catacombes de Sousse, un hypogée païen contenant des inscriptions et des peintures.

M. Salomon Reinach, président, annonce à l'Académie la perte qu'elle vient de faire en la personne de M. Jules Lair, membre libre depuis 1901. Il lève la séance en signe de deuil.

SÉANCE DU 24 MAI 1907.

M. Salomon Reinach, président, prononce une allocution à l'occasion de la mort récente de M. Jules Lair, membre libre de l'Académie.

M. Longnon annonce, au nom de la commission du prix Prost, que cette commission a décerné sur ce prix : 1° une récompense de 800 fr. à M. Albert Grenier, pour son travail intitulé : *Habitations gauloises et villas latines dans le pays des Mediomatrices*, 2° une récompense de 400 fr. à la Revue messine et lorraine *L'Austrasie*.

M. Pottier présente, de la part de M. G. de Morgan, le calque d'un nouveau fragment de céramique grecque trouvé dans les fouilles de Suse. C'est un mor-

ceau de grand vase décoré de figures d'hoplites combattant. Il paraît que les traits des personnages sont indiqués en blanc. Il s'agit sans doute de traits incisés dans le noir. Le style serait alors conforme à celui des amphores attiques ou ioniennes du vi^e^ s. a. C. On aurait là une preuve de relations commerciales établies entre le monde grec et l'Empire perse, bien avant les guerres médiques, à moins que l'on ne suppose encore ici une épave provenant des villes grecques d'Ionie pillées par l'armée de Darius.

M. Omont annonce, au nom de la commission du prix ordinaire, que ce prix est décerné à M. René Poupardin, pour son ouvrage intitulé : *Le Royaume de Bourgogne* (888-1038) ; *étude sur les origines du royaume d'Arles*.

M. Pottier lit une notice sur un petit vase à figures rouges de la collection Peytel. C'est une très jolie peinture attique du ve siècle, représentant une clinique chez un médecin grec. On y voit le chirurgien à sa consultation, examinant et soignant des blessés qui portent tous des bandelettes de pansement. Ces documents sur la médecine antique sont très rares. M. Pottier énumère les monuments qui se rapportent à ce genre de chirurgie.

M. Louis Havet lit une note sur les verbes *lavere*, laver, et *lavare*, se baigner. Le premier a donné un parfait *lavi* par *a* bref et *v* double, le second un parfait *lavi* par *a* long et *v* simple, contracté de *lavavi*. Le premier a donné en composition *eluere*, l'autre *eluare*, d'où l'adjectif contenu dans *labrum eluacrum*, un récipient servant au bain. Au figuré, *eluare* signifiait « être nettoyé (de ses biens) », c'est-à-dire « ruiné ». Le parfait d'*eluare* était *eluavi*, qu'il faut restituer dans quatre passages de Plaute, au lieu d'*elavi*. Le subjonctif présent était *eluem*, qu'il faut restituer dans deux passes de Plaute au lieu d'*eluam*.

M. Clermont-Ganneau essaie d'établir que l'un des monuments signalés par M. Gauckler dans le bois sacré de la nymphe Furrina, à Rome, est relatif au rite magique nommé *defixio*.

SÉANCE DU 31 MAI 1907.

M. Héron de Villefosse lit une note de M. Eusèbe Vassel sur cinq stèles votives puniques, inédites, en l'honneur de Tanit, découvertes à Carthage dans la propriété de M. A. Bessis. Les estampages de ces cinq stèles sont offerts à l'Académie par M. Eusèbe Vassel.

M. Adrien Blanchet fait une communication relative à diverses statues de divinités reproduites sur des monnaies de Corinthe, frappées entre 425 et 338 a. C. On reconnaît sur ces pièces des statues archaïques de Zeus et d'Apollon et quelques autres, de style plus récent, parmi lesquelles une figure d'Arès, le pied droit posé sur un rocher, pourrait être la copie d'une œuvre perdue de Lysippe. Une monnaie de Leucas, colonie de Corinthe, présente un Hermès attachant sa sandale, type créé par Lysippe, qui était né à Sicyone, près de Corinthe. Les statues que l'on voit sur les monnaies autonomes de Corinthe ornaient sans doute les temples et les places de cette ville avant sa prise par le consul Mummius, en 146 a. C.

M. Pottier expose les trouvailles faites à Montlaurès, près de Narbonne, par

M. Henri Rouzaud. M. Rouzaud a ramassé à fleur de terre, dans ce site qu'il explore depuis huit ans, une véritable collection d'objets antiques, silex, meules, poteries, lampes, monnaies, pierres gravées, bijoux. Il a reconnu que le pic rocheux de Montlaurès, qui s'élève isolé dans la plaine, a dû servir de nécropole aux habitants de la région, qu'il identifie avec l'*Helycepalus* mentionné par Avienus, en arrière de Narbonne. Cette nécropole est surtout remarquable par l'abondance extraordinaire des fragments de poterie qu'on y recueille et qui permettent d'établir que les Grecs y ont commercé dès une époque reculée, car on y rencontre, outre des poteries dites ibériques, sans doute ioniennes, de nombreux débris de vases attiques et italiotes dont les dates s'échelonnent du VIe jusqu'aux IIIe et IIe siècles. Il est notable qu'aucun indice d'une occupation romaine n'a subsisté. On peut supposer que la cité disparut et fut remplacée alors par le grand port de Narbonne. C'est donc un emplacement dont le caractère pré-romain est bien établi et qui, à ce titre, offre d'autant plus d'intérêt pour l'histoire de la Gaule méridionale. — MM. Héron de Villefosse, Dieulafoy et Collignon présentent quelques observations.

M. H.-F. Delaborde présente un document qui lui a été signalé par M. Ph. Lauer. C'est une suite de dessins appartenant à la seconde moitié du XIIIe siècle. M. Delaborde y reconnaît des compositions inspirées par le commentaire du *Credo* de Joinville. Il démontre que cette suite n'était pas un projet d'illustration pour un livre, mais un projet de décoration murale; et du rapprochement de certains passages du Commentaire avec une charte de 1263, il conclut que cette décoration pouvait être destinée à la chapelle fondée par l'ami de saint Louis à l'Hôtel-Dieu de Joinville.

SÉANCE DU 5 JUIN 1907

M. Théodore Reinach signale la découverte et la publication, par M. Heiberg, d'un traité inédit d'Archimède, conservé dans un palimpseste de Constantinople. Ce traité, intitulé *De la Méthode* et adressé à Ératosthène, est remarquable par l'application ingénieuse de la mécanique à la solution des questions géométriques et par l'emploi d'une méthode comparable au calcul intégral : les surfaces y sont, dans certaines conditions, considérées comme des sommes de lignes droites, les volumes comme des sommes de plans. Archimède apparaît là comme le précurseur de Leibniz et de Newton. M. Th. Reinach se propose de publier prochainement une traduction française de cet ouvrage.

M. Saladin communique une note sur la chaire de la mosquée de Kairouan.

M. le général de Beylié lit une note sur le voyage qu'il a fait dans le bassin du Tigre, au N. de Bagdad, pour recueillir des renseignements sur l'architecture des Abbassides aux VIIIe et IXe siècles p. C. Il a visité, entre autres, les ruines des châteaux d'El Aschick, de Dar el Kalif, et des anciennes mosquées de Samara et d'Aboudolaf, à 100 kil. au N. de Bagdad. Les photographies et plans de ces divers monuments, qui jusqu'ici n'avaient pas été étudiés, donnent une idée précise d'une période inconnue de l'art musulman à ses débuts. Le général de Beylié rapporte en outre de nombreuses photographies d'inscriptions inédites de Diarbekir et un plan des anciennes fortifications de la ville.

SÉANCE DU 14 JUIN 1907

M. Dieulafoy insiste sur l'importance des documents rapportés d'Asie et communiqués dans la dernière séance par M. le général de Beylié.

M. Hartwig Derenbourg signale deux inscriptions arabes relevées par M. le général de Beylié à Diârbékir, l'Amida des Romains, l'Amid du moyen âge musulman. Ces deux inscriptions relatent la construction, dans les fortifications de la ville, d'une tour par le prince Ortokide de Hisn Kaifâ, Mahmoud l'Ortokide, en 1208 p. C. Au-dessus de chacune des inscriptions apparaît clairement l'aigle à deux têtes qui caractérise aussi les monnaies des Ortokides. Au-dessous deux lions, en marche l'un vers l'autre, ont été artistement sculptés, infraction à la loi musulmane qui interdit les représentations figurées. L'architecte d'ailleurs est un chrétien, Jean, fils d'Abraham, de la famille des banquiers, en d'autres termes : de la Monnaie. — M. Philippe Berger présente quelques observations.

M. Cagnat lit, de la part de M. Alfred Merlin, une note sur la découverte, dans une tombe de Carthage, d'un vase égyptien, remontant à l'époque de l'Amasis d'Hérodote.

M. Léon Dorez présente un magnifique Pontifical exécuté à Vérone, vers la fin du xve siècle, pour le cardinal Giuliano Della Rovere, le futur pape Jules II. Ce volume, qui vient d'être acquis par M. Pierpont Morgan, contient un certain nombre de miniatures, dont les plus belles sont dues au très original artiste Francesco dai Libri. L'une d'elles, la mieux conservée, qui représente la Présentation au Temple, est signée en toutes lettres : *Francischus Veronensis fecit*, avec la devise du miniaturiste : *Ab Olympo*, répétée dans le fronton du temple de la même peinture et sur le bois de la croix de la Crucifixion. D'autres miniatures du manuscrit doivent sans doute être attribuées au fils de Francesco, le célèbre Girolamo dai Libri. Une autre enfin prouve que le style de Jean Fouquet avait été apprécié et imité de très près dans la haute Italie. — M. Dorez présente ensuite les photographies d'un magistral buste en bronze représentant l'empereur Jean Paléologue. Ce buste, qui a été récemment découvert à Rome et identifié par MM. Antonio Muñoz et le baron Michel Lazzaroni, a été exécuté, d'après nature, à Florence, en 1439, par Antonio Averlino dit Filarete, l'auteur des portes de bronze de Saint-Pierre de Rome. Outre son intérêt historique et iconographique, ce buste est très important pour le développement de l'art italien : c'est le seul buste-portrait antérieur à 1450 qui ait été jusqu'ici daté avec certitude.

M. Clermont-Ganneau rappelle que les fouilles entreprises à Milet par le gouvernement allemand avaient amené, il y a environ deux ans, la découverte d'une inscription bilingue, en grec et en nabatéen. Il avait soutenu que ce texte énigmatique n'était autre chose qu'une dédicace faite au dieu national des Nabatéens, Dousarès, par Syllaeos, grand-vizir du roi nabatéen Obodas, en l'honneur de son maître. Cette hypothèse était très hardie, car elle reposait sur la restitution du nom du personnage gravé sur la pierre. Elle est aujourd'hui pleinement confirmée par un estampage que M. Clermont-Ganneau a pu obtenir par l'entremise de M. Haussoullier et où le nom de Syllaeos se lit en toutes

lettres, suivi de son titre de « frère du roi », titre purement honorifique qui revenait de droit aux premiers ministres chez les Nabatéens.

M. le commandant Espérandieu annonce que les fouilles d'Alésia ont été reprises et ont donné de nouveaux et intéressants résultats. On a reconnu un autre monument public considérable au Nord de la place que borde déjà vers l'Ouest un édifice à trois absides. On a trouvé un petit trésor de 80 monnaies de bronze à des effigies d'empereurs des quatre premiers siècles, quelques tessons de deux vases en poterie rouge dite samienne, dont l'un a été restitué par les ateliers du Musée de Saint-Germain et reproduit le type traditionnel du Mithra tauroctone. Il paraît résulter de là qu'un sanctuaire de Mithra a dû se trouver sur le Mont-Auxois. Ainsi se justifierait de plus en plus l'assertion de M. Jullian, qu'Alésia était « un carrefour de prières et de dieux ».

M. Seymour de Ricci communique un texte copte inédit tiré d'un manuscrit du Vatican et qu'il a déchiffré et traduit avec M. Winstedt. Ce texte contient l'histoire des reliques de quarante-neuf vieillards, tués, dit-on, dans le désert par des Bédouins sous le règne de Théodose. Ces reliques étaient conservées au couvent de Saint-Macaire, dans le Ouadi-Natroun, à trois journées de marche à l'Ouest du Nil.

SÉANCE DU 21 JUIN 1907

M. Léopold Delisle présente quelques clichés en couleurs de miniatures, obtenus par le procédé récemment découvert de MM. Lumière. — M. Dieulafoy donne quelques détails sur ce procédé.

M. Henri Omont annonce que la Bibliothèque nationale vient de recevoir en don de M. Jacques Rosenthal, libraire à Munich, le mandement original de la reine Anne de Bretagne, en date du 14 mars 1507 (1508 n. s.), portant paiement au peintre miniaturiste Jean Bourdichon de la somme, considérable pour l'époque, de 600 écus d'or, « pour le récompenser de ce qu'il nous a richement et somptueusement historié et enluminé unes grans *Heures* pour nostre usaige et service ».

M. Georges Perrot, secrétaire perpétuel, communique les principales observations qu'il a faites au cours de son récent voyage à Athènes, à Épidaure, à Délos et en Crète. Il signale, en terminant, des vases en stéatite découverts à Hagia Triada, près de Phaestos. Il montre le moulage d'un de ces vases, encore inédit, où les ciselures de la surface extérieure présentent cinq personnages, un chef militaire dans l'attitude du commandement, un officier debout devant lui, comme au port d'armes, et trois soldats, ceux-ci couverts de larges boucliers qui leur cachent complètement le corps. Il insiste aussi sur l'intérêt que présente un coffre funéraire de pierre, également trouvé à Haghia Triada, dont les quatre faces sont décorées de tableaux fort bien conservés. Ces peintures, dont deux représentent des cérémonies du culte local, seront prochainement publiées dans les *Monumenti*, avec les couleurs des originaux.

M. René Pichon communique des observations sur l'interprétation de

quelques passages de l'*Art Poétique* d'Horace. — M. Gaston Boissier présente quelques observations.

M. Dieulafoy annonce que la mission en Arabie, entreprise par la Société française des fouilles archéologiques grâce à la générosité d'un correspondant de l'Académie, M. le duc de Loubat, et confiée aux PP. Janssen et Savignac, de l'Ecole Biblique de Saint-Etienne de Jérusalem, n'a pu atteindre Teïma, son objectif, mais qu'elle a cependant recueilli d'importants monuments, entre autres un cadran solaire nabatéen — le premier connu — portant la signature du sculpteur qui l'a ciselé ou de l'astronome qui l'a construit : *Manassé bar Natahan chalôm*.

M. Cagnat communique un télégramme de M. Alfred Merlin annonçant que des pêcheurs d'éponges ont trouvé dans la mer deux statues en bronze d'adolescents, un Priape et un Bacchus.

SÉANCE DU 28 JUIN 1907

M. Boissier, revenant sur la communication faite par M. René Pichon dans la dernière séance, explique le sens des vers 350 et suivants de l'Art Poétique d'Horace. Selon lui, ces vers ne se comprennent bien que si l'on se souvient, en les lisant, de la personnalité changeante d'Horace. Il conclut en disant qu'il ne faut pas tenter de rien modifier au texte de ces vers et que le mot *indignor* doit y être pris dans son sens le plus fort : « je me mets en colère ». Il expose ensuite l'idée qu'Horace se faisait de l'épopée et du merveilleux, idée qui reparaît dans les auteurs français du XVIIe siècle et qui n'a commencé à être ébranlée que par Voltaire.

M. Gauckler, correspondant, à propos de la découverte récemment signalée à l'Académie d'un vase au cartouche d'Amasis provenant d'un tombeau punique de Bordj-Djédid, donne quelques renseignements sur un vase analogue qu'il a trouvé dès l'année 1899 dans un tombeau du VIe siècle de la nécropole de Dermech.

M. l'abbé Thédenat, au nom de la commission des Antiquités nationales, fait connaître les résultats du concours de cette année :

1re médaille : M. Adrien Blanchet, pour son ouvrage intitulé : *Les enceintes romaines de la Gaule; étude sur l'origine d'un grand nombre de villes romaines*; — 2e médaille : M. Jacotin, pour sa publication des *Preuves de la maison de Polignac*; — 3e médaille : M. le chanoine Jules Chevalier, pour le t. II des *Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et de Diois*, et pour *Le mandement d'Egluy et l'abbaye de Léoncel*; — 4e médaille : M. l'abbé Angot, pour son *Épigraphie de la Mayenne*.

Mentions : 1e MM. Jules Viard et Deprez, *Chronique de Jean Lebel*; — 2e M. J. Roman, *Description des sceaux des familles seigneuriales du Dauphiné*; — 3e M. E. Martin-Chabot, *Les Archives des comptes de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier*; 4e M. l'abbé Cazauran, *Cartulaire de Berdoues*; — 5e M. Léon Gauthier, *Les Lombards dans les deux Bourgognes*; — 6e M. Etienne Guillemot, *Les forêts de Senlis; étude sur le régime des forêts d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville au moyen âge et jusqu'à la*

Révolution; — 7° M. Louis Jacob, I. *Le royaume de Bourgogne sous les empereurs franconiens*, 1038-1125; II. *La formation des limites entre le Dauphiné et la Savoie*, 1140-1760.

M. Barth annonce que M. Maybon a été nommé membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Dans sa dernière séance, l'Académie avait déclaré vacante la place de membre libre occupée par M. Jules Lair, décédé il y a plus d'un mois. Elle décide que l'élection aura lieu le 1er décembre.

SÉANCE DU 5 JUILLET 1907

M. l'abbé Thédenat informe l'Académie que dans l'annonce des résultats du concours des Antiquités de la France, le nom de M. Philippe, qui a obtenu la neuvième mention pour son ouvrage intitulé : *La baronnie de Tournel et ses seigneurs*, a été omis par erreur. — La huitième mention a été attribuée à M. Etienne Picard, pour son ouvrage sur *l'Écurie de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne*.

M. G. Perrot, secrétaire perpétuel, donne des nouvelles de la mission de M. Chavannes en Chine.

M. Cagnat lit une note de M. le Dr Carton sur un sanctuaire de Saturne découvert près de Ghardimaou (Tunisie).

M. A. Barth propose une explication nouvelle de l'inscription P gravée sur le « chapiteau des lions » de Mathurâ. L'inscription mentionne bien le Çakasthâna, le pays des Çakas, mais elle ne prouve rien, ni pour ni contre, quant à la présence, aux environs de notre ère, d'une dynastie Çaka dans l'Inde du Nord.

M. de Morgan, délégué général du Ministère de l'instruction publique en Perse, expose les résultats des fouilles exécutées à Suse, l'hiver dernier, sous la direction de M. J.-E. Gautier. Parmi les objets d'art, il faut signaler une statue d'albâtre du roi Manichtousou, remontant aux environs de l'an 4000 a. C., et contemporaine des premières dynasties égyptiennes. On a également trouvé une intéressante céramique peinte, antérieure au XLe siècle.

M. Clermont-Ganneau annonce qu'il vient de recevoir de M. Breccia une seconde photographie de l'inscription araméenne juive de la nécropole d'El-Ibrâhimiyé. Cette photographie, meilleure que la précédente, ne fait d'ailleurs que confirmer la lecture proposée par M. Clermont-Ganneau : *'Agabyah fils de Elyo 'énai*. — Les fouilles poursuivies dans cette nécropole ont amené la découverte de deux nouvelles inscriptions. La première est grecque et se compose de six caractères pouvant remonter à la première période ptolémaïque et où M. Clermont-Ganneau reconnaît le nom propre Φύλλας. La seconde inscription est en caractères araméens. La première ligne paraît signifier « au dixième jour »; la seconde ligne est d'un déchiffrement difficile et doit peut-être se restituer en Ἀπολλόδωρος ou quelque nom théophore congénère, comme Ἀπολλοφάνης, etc.

SÉANCE DU 12 JUILLET 1907

M. Salomon Reinach, président, annonce la mort de M. Sophus Bugge, de Christiania, correspondant de l'Académie depuis 1881 et associé étranger depuis 1902.

M. Seymour de Ricci communique un fragment d'un historien latin de basse époque, découvert par lui dans la reliure d'un manuscrit appartenant au Musée Plantin, à Anvers. Ce fragment est relatif à l'histoire du premier triumvirat et à la mort de Crassus. Arioviste y est nommé Brennus. — MM. Bouché-Leclercq et Salomon Reinach présentent quelques observations.

M. le Dr Capitan fait, au nom de M. Ulysse Dumas et en son propre nom, une communication sur des vestiges de constructions en pierre sèche autour des dolmens ou tumuli du département du Gard. On sait que jusqu'ici on considérait les dolmens comme isolés. M. le Dr Capitan propose diverses explications des monuments nouveaux qu'il signale à l'attention de l'Académie.

M. Paul Monceaux fait une communication sur sa restitution d'un livre de Fulgentius à l'aide des fragments épars dans un dialogue attribué à saint Augustin, dialogue intitulé *Contra Fulgentium donatistam*. Ce dialogue, qui est sûrement d'origine africaine et qui paraît avoir été rédigé, entre 411 et 420, par un clerc de l'entourage d'Augustin ou de son école, contient la réfutation d'un traité sur le baptême, envoyé à l'auteur catholique par le donatiste Fulgentius et qui était sans doute l'œuvre de Fulgentius lui-même.

M. Héron de Villefosse donne lecture d'un rapport de M. le chanoine Leynaud, curé de Sousse, sur les fouilles des catacombes d'Hadrumète.

M. Maindron commence la lecture d'un rapport sur sa mission archéologique dans l'Inde du Sud.

SÉANCE DU 19 JUILLET 1907

— La séance publique annuelle est fixée au vendredi 15 novembre.

M. le chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Académie, communique une note sur l'authenticité de la Santa Casa de Lorette. En dernier lieu, on a cru pouvoir invoquer en faveur de Lorette une fresque du cloître des Franciscains à Gubbio. D'après une découverte récente, on a de cette fresque une réplique dans un tableau conservé à Pérouse et qui, comme le prouvent certains détails, se rapporte certainement à Notre-Dame des Anges.

M. Ernest Babelon lit un mémoire sur la théorie féodale de la monnaie. Il se propose de démontrer que le droit de monnaie exercé par un si grand nombre de barons et d'évêques durant les premiers siècles de la féodalité est un démembrement du droit régalien des princes carolingiens. La monnaie féodale est à la fois régalienne et domaniale. Elle est la propriété absolue du prince, qui en fait une source de revenus comme des autres parties de son domaine; il exploite son atelier monétaire comme il exploite le moulin banal ou le four banal. Le droit féodal lui reconnaît la faculté d'établir sa monnaie, d'en fixer la valeur et de la muer. Mais l'abus des mutations provoqua des troubles et des protestations populaires qui enfantèrent un nouveau principe, celui de

l'intervention du peuple ou de ses délégués dans la mutation des monnaies. Ce principe se fait jour dès le début du XIVe siècle; il est nettement formulé enfin par Nicolas Oresme sous Charles V.

M. Clermont-Ganneau propose une nouvelle lecture d'une inscription grecque de Salarama (Asie-Mineure). C'est la dédicace d'un tombeau élevé par un certain C. Aponius Firmus, décurion et *optio* de l'*ala Augusta Gemina Colonorum*. Le dédicant spécifie que ce tombeau sera exclusivement réservé à lui-même et à sa femme Fl. Visellia. Toutefois, dans un codicille final, celle-ci, prenant la parole en son nom personnel, ajoute que le tombeau pourra être affecté aussi, en partie, à ceux en faveur de qui elle en disposerait par testament. Ce dernier passage contient une difficulté que M. Clermont-Ganneau pense résoudre en restituant τὸν δὲ κάτω οκῖον; ces mots désigneraient simplement la partie inférieure de l'édifice funéraire qui, comme tant d'autres, devait être à deux étages.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 10 AVRIL 1907

M. Blanchet fait une communication sur les restes d'une usine celtique de monnayage de fonderie en Hongrie.

M. le comte de Loisne présente une pointe de massue antique en bronze trouvée il y a peu de temps aux environs de Thérouanne et qui est d'une forme peu connue.

M. le baron de Baye communique de la part de M. Houlé la photographie d'une plaque de ceinturon de l'époque franque trouvée à Escames (Oise).

SÉANCE DU 17 AVRIL 1907

M. Lefèvre des Nouettes présente une série de photographies de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois (Oise) et de son église, qui est une œuvre des plus remarquables du commencement du XIVe siècle.

M. Ravaisson-Mollien rapproche de la tête de massue antique présentée dans la séance précédente par le comte de Loisne diverses armes nommées par Léonard de Vinci *clara* et escopette.

M. Vitry signale l'entrée au Musée du Louvre d'un fragment du tombeau du maréchal Jacques II de Matignon, jadis dans la chapelle de Notre-Dame de Thorigny-sur-Vire.

SÉANCE DU 24 AVRIL 1907

M. le comte Durrieu signale l'existence d'une peinture du XVIIe siècle reproduisant une admirable pièce d'orfèvrerie française qui donne les portraits en pied de Charles VI et d'Isabeau de Bavière.

M. de Mély communique plusieurs photographies du fameux manuscrit du roi Alexandre du Musée Dutuit; ce manuscrit est orné d'inscriptions assez nombreuses qui paraissent renfermer des signatures d'artistes et qui méritent de fixer l'attention.

M. le baron J. du Teil fait une communication sur le tombeau de Guillaume Fillastre à Saint-Omer, exécuté par Andrea della Robbia.

M. du Teil présente ensuite la photographie d'un buste de saint Momelin qui vient d'être classé comme monument historique.

SÉANCE DU 1er MAI 1907

M. Fage démontre que le porche de Moissac et celui de Beaulieu sont des œuvres d'inspiration limousine et non toulousaine.

M. de Baye communique un objet en bronze trouvé à Lachy (Marne) et qui paraît identique à la massue présentée par M. de Loisne.

M. Héron de Villefosse présente la photographie d'un miroir antique appartenant à M. Lombard Dumas de Sommières (Var) et semblable comme ornementation à celui du trésor de Bosco Reale.

SÉANCE DU 8 MAI 1907

M. Enlart présente des photographies d'une élégante statuette en ivoire du Musée de Cluny. C'est une œuvre de l'École allemande représentant la Volupté et que l'on peut dater de la fin du xve siècle.

M. Blanchet communique de la part de M. Chanel une statuette de bronze.

M. Toutain donne lecture d'un mémoire de M. le capitaine Donau sur la voie romaine de Theveste à Thelepte.

Il présente à la Société deux photographies de deux lampes sur lesquelles se voient des sujets empruntés à l'épisode du séjour d'Ulysse chez Polyphème.

M. Pallu de Lessert communique une inscription découverte à Cherchel et mentionnant un procurateur impérial de Mauritanie.

SÉANCE DU 15 MAI 1907

M. Lefèvre des Nouettes présente une petite cuve en plomb du xive siècle ornée de quatre petites figures en ronde-bosse.

M. Stein communique des photographies d'une série de quatre tapisseries d'Aubusson du xviie siècle représentant des épisodes de la vie de Jeanne d'Arc.

M. Sellier entretient la Société des travaux de démolitions exécutés au quai des Orfèvres et qui ont mis au jour des vestiges d'un mur ancien qui date du xive siècle, mais qu'il est impossible de faire remonter à l'époque gallo-romaine, ainsi qu'on l'avait prétendu.

M. Ruelle signale aux épigraphistes une inscription latine trouvée à Thessalonique et destinée à un monument élevé par un comte de Macédonie à la mémoire de ses deux nièces, nommées Victoria et Valeriosa.

SÉANCE DU 22 MAI 1907

M. Jadart présente une reproduction photographique d'un tableau du commencement du xviie siècle, œuvre singulière d'un symbolisme compliqué où s'entremêlent les idées païennes et chrétiennes.

M. Héron de Villefosse présente de la part de M. Jadart une petite lame d'argent trouvée à Reims dans une sépulture de l'époque des empereurs gaulois. Cette petite tablette rentre dans la classe des *tabellae defixionum*.

M. Dimier, à propos d'un dessin exposé à la Bibliothèque Nationale, donne des éclaircissements sur le classement des œuvres laissées par la famille des Dumoustier.

M. Monceaux lit une lettre de M. Bruston touchant l'interprétation à donner à une pierre gnostique déjà signalée à la Société des Antiquaires.

M. Demaison fait connaître les inscriptions antiques récemment découvertes à Reims.

SÉANCE DU 29 MAI 1907

M. Coutil présente une monnaie d'or des Aulerci Cenomani trouvée dans le canton d'Orgères (Eure-et-Loir). Il entretient ensuite la Société des nouvelles fouilles faites par lui au cimetière franc et carolingien de Bueil (Eure).

M. Marquet de Vasselot dépose sur le bureau une plaquette en bronze de la Renaissance récemment acquise par le Musée du Louvre. Elle reproduit un bas-relief byzantin enchâssé dans une plaque de coffret.

M. Petit fait circuler des dessins reproduisant des rasoirs en bronze trouvés en Bourgogne.

M. de Mély communique plusieurs sigles d'artistes antérieurs au XVIe siècle.

M. Ruelle attire l'attention de la Société sur un texte de musicologie publié dans la nouvelle collection de papyrus de MM. Grenfell et Hunt.

SÉANCE DU 5 JUIN 1907.

M. Victor Goloubew, associé correspondant étranger, lit un mémoire sur les races mongolaises dans la peinture du Trecento.

M. P. Monceaux présente au nom du R. P. Delattre des monnaies et des plombs byzantins trouvés à Carthage.

M. Lauer donne lecture d'un mémoire touchant la date de l'avènement de Chilpéric II.

M. Chenon complète et commente une inscription de Sainte-Marie des Grâces de Milan concernant un chevalier français nommé Luc de Groing déjà publiée par Quicherat.

M. le Dr Capitan communique des observations sur les termes *ossa gigantum* et *arma heroum* de Suétone.

SÉANCE DU 12 JUIN 1907

M. le Cte Delaborde, président, prononce l'éloge funèbre de M. l'abbé Beurlier, membre résident, décédé le 6 juin.

M. Pallu de Lessert étudie une inscription d'El Melah (Algérie) mentionnant un *dux* militaire du IIIe siècle.

M. de Mély parle du miniaturiste Chugoinet dont il a déjà entretenu la Société dans la précédente séance.

M. Delaborde démontre que les quatre feuillets du *Credo* de Joinville signa-

lés par M. Lauer sont en réalité un projet original de décoration murale destiné à la chapelle de la Maison-Dieu fondée à Joinville par le sénéchal de Champagne.

SÉANCE DU 3 JUILLET

M. Enlart lit un mémoire de M. Perrot-Dabot sur une vierge de Coysevox et diverses copies et répliques qu'elle a suscitées.

M. Vidier attire l'attention de la Société sur deux chartes de Saint-Aignan d'Orléans qui sont restées inconnues à Hubert, l'historien de cette maison.

M. Ravaisson-Mollien compare le symbolisme d'un ange du XVe siècle avec celui des Victoires antiques portant la *stylis* et l'*aplustre*.

M. Héron de Villefosse fait part à la Société, au nom du R. P. Delattre et de MM. Carton et Merlin, de diverses découvertes faites récemment en Tunisie.

SÉANCE DU 10 JUILLET 1907

M. Michon lit une lettre de M. le Dr Reveil relative aux trois bas-reliefs de Panossai.

M. le Cte Durrieu communique la photographie d'une miniature ornant un exemplaire des *Statuts de l'ordre de Saint-Michel* conservé au Record Office à Londres. Cette miniature peut être attribuée à l'atelier d'un enlumineur français nommé Etienne Callault.

M. le baron de Baye entretient la Société des dernières fouilles exécutées à Kertch et qui ont été spécialement fructueuses en bijoux, armes et objets gothiques des IVe et Ve siècles.

M. Héron de Villefosse lit une note de M. Louis Poinssot sur une nouvelle inscription chrétienne découverte en Tunisie.

M. Monceaux fait une communication sur l'origine de la formule *reliquiae* avec le sens de reliques ; elle n'apparaît en Afrique que vers le milieu du IVe siècle.

SÉANCE DU 17 JUILLET 1907

M. le commandant Lefèbre des Nouettes présente le buste d'une Vierge française de la fin du XVIe siècle.

M. Ruelle signale la découverte récente d'une grande mosaïque romaine à Sainte-Colombe (Rhône).

M. Lauer communique un plan de l'église de Royaumont édifiée au commencement du XIIIe siècle et complètement détruite à l'époque de la Révolution.

M. Ravaisson-Mollien constate que la statue de la Victoire de Samothrace doit être rehaussée au dessus de la plateforme du vaisseau, ainsi que cela se voit sur les monnaies antiques.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

SOPHUS BUGGE

La mort du savant norvégien Sophus Bugge cause un vide qui sera ressenti en plus d'un domaine de la science. Nous ne voulons parler ici que des services dont lui est redevable la philologie italique et germanique. Nous savons qu'il lui sera rendu justice ailleurs pour ses travaux dans le champ des langues romanes.

Sophus Bugge pouvait avoir dix-huit ans quand il envoyait au *Journal de Kuhn* (1853) ses premiers articles sur les inscriptions osques et ombriennes. Elles révélaient déjà un esprit singulièrement exercé et pénétrant. A l'âge où d'habitude on achève à peine de se débrouiller avec l'antiquité grecque et latine, il se montrait complètement en possession de ce qui avait été écrit sur les inscriptions italiques, et il prenait aussitôt place à côté de ses maîtres par une série de monographies qui sont restées comme autant de découvertes. Mais ce qui devait encore plus frapper ses lecteurs, c'est que dans le même temps, dans le même journal, il publiait sur la mythologie scandinave des articles qui ne dénotaient pas moins de compétence ni moins d'originalité.

Depuis lors, Sophus Bugge est resté fidèle à cette double spécialité. Il s'est signalé dans la philologie norroise par des percées qu'on peut à juste titre caractériser de géniales, comme quand il a reconnu dans la mythologie scandinave l'influence manifeste de la mythologie romaine et des croyances chrétiennes; d'autre part, il continuait d'enrichir l'érudition classique par ses travaux sur Plaute, ainsi que par ses nombreuses études étymologiques et grammaticales.

C'était un esprit créateur, qui renouvelait tout ce qu'il touchait.

C'était en même temps un caractère noble et élevé qui inspirait la sympathie et le respect. Il comptait beaucoup d'amis en France, quoiqu'il n'eût jamais visité notre pays. Il était membre associé de l'Académie des Inscriptions et faisait partie depuis 1878 de la Société de Linguistique de Paris.

Son souvenir restera honoré parmi nous comme celui d'un grand savant, d'un digne successeur des Magnusen et des Rask.

Michel Bréal.

A propos de Carl Müller.

Paris, ce 13 juillet 1907.

Cher confrère,

Lorsqu'en 1864 je m'expatriai pour aller étudier les langues sémitiques sous Ewald à la Georgia-Augusta de Gœttingen, alors l'université du Hanovre, j'avais l'illusion de me croire un latiniste et un helléniste.

Mon maître de Paris, l'excellent Emile Egger, avec sa bienveillance accoutu-

mée, munit le licencié présomptueux de recommandations pour Heinrich Sauppe, Ernst von Leutsch, Ernst Curtius, Karl Müller. Les trois premiers composaient le séminaire philologique de l'Université; le deuxième fut le Rector magnificus qui me conféra le doctorat en philosophie; le dernier était un *Privatgelehrter*, presque un *Philister*. Sa mort passa tellement inaperçue à Gœttingen que la science officielle l'ignora et que ni la Société royale des sciences, ni l'austère *Philologus* ne lui consacrèrent la moindre nécrologie, pas même une mention.

Plus d'une fois j'ai été chercher le reclus oublié, mais non solitaire. Il habitait le deuxième étage d'une très confortable et très vaste maison qu'occupait au premier son frère cadet Theodor Müller, son collaborateur des *Fragmenta historicorum græcorum*, tomus I (Paris, Didot, 1844) et du Ktésias (Paris, Didot, 1844, à la suite de l'Hérodote), revenu de Paris à Gœttingen dès 1845 pour se vouer à la carrière académique. Privat-docent en 1845 pour les langues modernes, il ne quitta plus Gœttingen, où son frère Karl le rejoignit vers 1860 et put applaudir à ses succès : professeur extraordinaire des langues romanes en 1853, professeur ordinaire en 1867, Theodor a élargi son champ d'études jusqu'à l'anglo-saxon, dont il a publié une chrestomathie en 1854, dont il a écrit une grammaire imprimée comme œuvre posthume en 1883. Je rappellerai encore sa Chanson de Roland (1re éd. 1851, 2e incomplète, 1878), celle-là antérieure à celles de Léon Gautier et de Clédat. Une notice substantielle, signée Gilbert, lui est consacrée dans l'*Allgemeine Deutsche Biographie*, XXII (1885), p. 677-678, tandis qu'un silence absolu est gardé sur son frère, le grand helléniste.

Celui-ci émigra sans doute avec son « jong à pomme d'or », que je lui ai connu, au Walkemühlenweg, n° 4, lorsque la mort lui enleva le 14 avril 1881 celui qui l'avait attiré et accueilli. Épave vieillie et abandonnée, il n'était sans doute plus le compagnon *fidel und gemüthlich*, que j'avais connu bon marcheur avec sa taille haute et sa maigreur de grande perche, sa tenue austère comme celle d'un pasteur protestant, causeur intermittent et caustique, poli presque jusqu'à l'obséquiosité, buveur de bière, fumeur de pipe, aussi infatigable dans ces deux occupations absorbantes que naguère il l'avait été dans la collation des manuscrits grecs et dans leur élaboration pour ses éditions savantes. Au moment où je l'abordai en 1865, ses pensées étaient partagées entre son voyage prochain à Londres, à l'Escurial et à Constantinople pour la préparation de son Ptolémée et le désir, qu'il réalisa en 1869, de terminer par un cinquième volume les *Fragmenta historicum græcorum*. Continuation tardive! La préface est datée « Gottingæ, mens. Nov. MDCCCLXIX », tandis que celle du quatrième porte « Parisiis, mense Januarii MDCCCLI ».

La lettre ci-jointe, écrite en français, adressée à M. Charles-Emile Ruelle, généreusement mise à ma disposition par ce savant aimable, est le seul fragment de sa correspondance que j'aie retrouvé, malgré des recherches prolongées et approfondies en France et en Allemagne, qui, en dehors de cette unique trouvaille, n'ont abouti qu'à retarder d'un an juste l'envoi de cette lettre.

La perte de Theodor Müller fut pour Karl un coup cruel, qui dérangea la monotonie de son bonheur intime, dans lequel sa nature passive plutôt

qu'impulsive s'enlizait. La première partie du premier volume de *Claudii Ptolemæi Geographia* montra en 1883 aux hellénistes que l'un des deux anciens collaborateurs vivait encore. Les promesses faites dans l'avis *lectori* n'ont pas été tenues. L'effort tenté est demeuré une tentative sans lendemain pour secouer la torpeur prolongée : Karl Müller, après ce service suprême rendu aux études grecques, a vivoté dans l'abandon et la résignation, attendant la mort qui a frappé en 1894 seulement un octogénaire oublié et presque un cadavre. Il devait bien avoir quatre-vingts ans sonnés, son frère cadet étant né en 1816.

A vous très cordialement,

Hartwig Derenbourg.

P. S. Le catalogue 231 d'Otto Harassowitz, publié en mars 1898, contient les livres de « philologie classique » provenant de la bibliothèque du « Professor Dr Carl Müller in Göttingen » (*sic*). Les livres, d'après ce que je viens d'apprendre d'un témoin oculaire, étaient en mauvais état et dénotaient l'incurie du possesseur. Une liste autographiée de cette collection a circulé en 1895 et 1896 parmi les bibliothécaires et les libraires.

Göttingen, 18 *Nov.* 1874.

Mon cher Monsieur,

Je m'empresse de vous faire mes sincères remerciments pour l'aimable lettre que vous avez bien voulu m'adresser au sujet du Codex Toletanus, qui, au dire de Haenel, contient la Géographie de Ptolémée accompagnée d'un commentaire de Theon.

Je savais que les Catalogues de Haenel fourmillent d'erreurs, et il y avait lieu de soupçonner que ce savant, qui n'était point helléniste, avait confondu la Géographie avec l'Almageste. Ce soupçon s'est confirmé lorsque, au mois de mars 1869, je pus voir ce manuscrit. Il contient, non pas la Géographie, mais le Commentaire de Theon sur la μεγάλη σύνταξις de Ptolémée; il n'est point du 14e siècle, comme le dit Haenel, mais de la fin du 15e, puisque la souscription porte qu'il a été écrit à Venise par le moine Rhosos, natif de l'île de Crète, qui a terminé son travail le 8 Novembre 1487.

Y a-t-il à Tolède quelque autre ms. de la Géographie de Ptolémée? Voilà ce que je n'ai pas pu vérifier; car, lorsque j'étais en Espagne, la bibliothèque de Tolède avait été mise sous le scellé, et il a fallu un ordre du ministère del fomento pour qu'on me fît voir au moins le manuscrit en question. Je suis donc heureux d'apprendre par votre lettre que vous avez de bonnes raisons de considérer comme non réelle l'existence d'aucun ms. de la Géographie à Tolède, et c'est avec impatience que nous attendons, le public et moi, l'exposé de vos motifs.

Veuillez agréer l'expression de la considération distinguée, avec laquelle j'ai l'honneur, mon cher Monsieur, d'être votre tout dévoué et reconnaissant

Charles Müller.

Etudes bibliques.

On s'est demandé si le nouveau *Syllabus* de propositions condamnées (3 juillet 1907) ne risquait pas d'arrêter, en France et dans d'autres pays d'obédience

romaine, le bel essor qu'ont pris les études bibliques. Cette crainte ne paraît pas justifiée. Le *Syllabus* est ce qu'il devait être, un frein opposé par l'ancienne orthodoxie aux efforts qui tendent à l'élargir. Ce frein est sans doute nécessaire afin de régler un mouvement qui se poursuit sans régression possible ; si l'exégèse traditionnelle abdiquait, la nouvelle pourrait se livrer à de tels écarts que les loisystes seraient bientôt ce qu'ont été les hommes de 89 en 93. Enfin, les condamnations de proposition générales, contenues dans le *Syllabus*, sont inefficaces contre les travailleurs sérieux, car personne, parmi ces derniers, ne procède ainsi par affirmations tranchantes et rogues. Le document du 3 juillet et ceux qu'il pense atteindre ne parlent pas la même langue ; il vaut tout au plus pour Homais qui a lu Loisy ; mais Homais n'est pas théologien.

X.

Naissance des mythes.

Voici à peu près la conclusion d'un article de l'explorateur K. Th. Preuss dans le *Globus* (28 mars 1907) sur le « mariage du maïs » et d'autres légendes sacrées des Indiens Huichol : « Tous ces récits (populaires) sont considérés comme la vérité absolue ; les choses se sont bien passées ainsi autrefois, à l'époque où les racines, les plantes, les fleurs, les arbres, les animaux, les collines, l'eau etc., qui parlent et agissent dans les contes, étaient tout à fait semblables à des hommes. Souvent on ajoute le nom de l'homme (*tẽwiari*) à celui de l'objet naturel dont il est question. L'homme lui-même paraît très rarement dans les contes. On les répète, on les développe, sans dire si le héros est un animal ou un objet naturel. Non moins remarquable est le caractère concret de tout le récit. Si je dis, par exemple : « Cet homme semble signifier l'eau », le conteur répond : « On dit, en effet, qu'il est un homme de l'eau » (*Wassermann*). D'autre part, beaucoup d'objets naturels sont des animaux... L'intérêt que l'on prend à ces récits tient à la croyance que tout objet naturel, animé ou non, possède une force magique inhérente. Si le maïs sert à la nourriture, c'est par l'effet d'une force magique qui est en lui, et qui donne un intérêt puissant et presque dramatique à tout ce qui concerne sa croissance, sa maturité, etc. Les plus anciens contes ont donc la même origine que les religions, à savoir la croyance aux vertus magiques des choses ». Cette vertu magique (ἀρετή, δύναμις), c'est le *Mana* polynésien. Du même savant, M. Th. Preuss, j'ai lu un curieux travail sur l'origine du drame grec, éclairée par des parallèles mexicains, chose qui eût scandalisé Patin, mais n'étonne plus aujourd'hui (*Neue Jahrb. für das classische Alterthum*, t. XVIII, 1906, p. 171 et suiv.). L'auteur est ingénieux et érudit ; c'est grand dommage qu'il écrive mal.

S. R.

L'Égypte avant les Pyramides.

Sous ce titre, M. A. Moret a publié dans la *Revue de Paris* du 15 mars 1907 un très intéressant article, bien informé comme de juste, mais dont la qualité maîtresse est d'insister sur les questions intéressantes en sacrifiant les menus

détails d'érudition. Comme la *Revue de Paris* fait très peu de place à l'antiquité et risque de rester inconnue des archéologues, je signale ici l'article de M. Moret, en exprimant le vœu qu'il en soit fait une petite édition bien illustrée. Elle ne ferait pas double emploi avec le bon livre de M. Capart, mais inspirerait à beaucoup de gens le goût de le lire ensuite.

S. R.

Fouilles de Taanakh.

Le professeur Ernst Sellin (de Vienne) a publié un rapport sur les fouilles entreprises à Taanakh en Palestine (*Josué*, XII, 21). On a pu distinguer quatre niveaux, dont le plus ancien est antérieur à l'invasion des Hébreux. Comme documents épigraphiques, M. Sellin signale des lettres privées écrites en caractères cunéiformes. Des amulettes et de petites images nues d'Astarté ont été exhumées en grand nombre; il faut y ajouter une statuette de Nergal. La troisième couche a donné un autel à encens mobile, haut de 0m,90, long de 0m,45[1].

S. R.

La cachette de Karnak.

Ce merveilleux dépôt, nous assure M. Legrain, n'est pas encore épuisé. Il a été découvert en 1903, entre le 7e pylone et la salle hypostyle; les fouilles régulières, comportant l'emploi d'engins pour épuiser l'eau, ont commencé en mai 1906. Une première campagne de trois semaines, où l'on pénétra jusqu'à la profondeur de 14 mètres, donna 29 grandes statues et un millier de petits bronzes. Au total, on a tiré de là jusqu'à présent environ 750 statues et stèles, environ 17.000 statuettes. Parmi les dernières trouvailles on signale un Ramsès agenouillé, des fragments de grandes statues d'Aménophis III, une statue du fils du pharaon Sabac, etc.

S. R.

Baubo.

Fig. 1.

S'il faut en croire M. Diels[2] — et je l'en crois — les articles *Baubo*, dans Saglio et dans Pauly-Wissowa, sont à refaire. La vraie figuration de Baubo a été découverte à Priène : ce sont des terres cuites représentant des femmes sans poitrine ni tête, ainsi formées qu'à la place du ventre nu, surmontant les jambes nues, est modelée une tête, dont la draperie retroussée constitue la coiffure (fig. 1). Quelquefois, en haut de la draperie, paraît une coupe avec des fruits. Ces images sont analogues à celles de φαλλοί pourvus de jambes et d'ailes; c'est la personnification anthropomorphique de *Baubo*, le sein maternel, la κοιλία. (Hésych. s. v. βαυβώ · σημαίνει δὲ καὶ κοιλίαν ὡς παρ' Ἐμπεδοκλεῖ). La Baubo orphique et éleusinienne est aussi décrite, dans les passages célèbres de Clément et d'Arnobe, comme se retroussant. M. Diels, attaquant à son tour les vers si difficiles de Clément (*Protrept.* 2), corrige μαΐδας

1. *The Nation*, 14 mars 1907, p. 243.
2. Diels, *Arcana Cerealia* (extrait des *Miscellanea Salinas*), Palerme, 1907.

en ἐνοήσε (avec G. Hermann) et interprète, à la seconde ligne, Ἴακχος comme χοῖρος, *sensu obsceno*, ce qui est autorisé par Athénée, III, 98, D. C'est là une vraie découverte, qui permet de comprendre enfin la traduction libre d'Arnobe : *nam puerilis ollis vultus erat*, et justifie le scepticisme de Lobeck à l'égard de ce polisson d'"Ιακχος, venu on ne sait d'où. Le sujet étant assez dégoûtant, M. Diels l'a traité en latin ; si j'ai pu résumer son mémoire en français, c'est que j'en indique seulement les conclusions.

S. R.

Crète et Sicile.

D'importantes découvertes de M. Angelo Mosso près de Girgenti ont été annoncées au printemps de 1907. Cet archéologue a exploré des couches néolithiques très profondes qui lui ont révélé une place circulaire bien pavée, des rues « néolithiques », des huttes construites en partie avec des blocs de pierre massifs, etc. Parmi les objets recueillis, on cite des tablettes de libation analogues à celles de Crète, des cornes votives en argile, des vases de stéatite dont la matière, tout au moins, paraît crétoise. Ces trouvailles ont été déposées au Musée de Palerme [1].

S. R.

Fouilles de Paestum.

Tout le monde connaît les trois grands édifices grecs de l'ancienne Posidonia, dits temple de Poseidon, temple de Cérès et « Basilique ». M. Vittorio Spinazzola s'est mis à la recherche des rues de Posidonia et les a trouvées, parfaitement dallées, à deux mètres au-dessous du niveau des temples. Il a également déblayé un escalier monumental montant à la prétendue Basilique et y a recueilli de nombreux fragments provenant de la décoration en terre cuite de la corniche. Près de l'emplacement de l'autel, les fouilles ont donné une grande quantité d'objets préhelléniques, couteaux de pierre, pointes de lance, épingles, etc. Une inscription archaïque, où le nom de Poseidon est très lisible, prouve que *la prétendue Basilique était un temple de ce dieu* ; il faut attendre que les fouilles projetées nous révèlent les noms véritables des temples *dits* de Poseidon et de Cérès.

S. R.

Le quadrige d'Herculanum.

Winckelmann avait signalé les restes d'un quadrige monumental en bronze qui avait orné la partie supérieure d'un édifice public d'Herculanum. Depuis longtemps, on ne savait ce que ces sculptures étaient devenues. M. Ettore Gabrici en a retrouvé une bonne partie dans les magasins du Musée de Naples et travaille à reconstituer l'ensemble. Le conducteur du char, dont la tête manque, est debout, une draperie passée sur l'épaule gauche ; de la main gauche il tient les rênes, de la main droite un sceptre. L'avant du char est décoré de cinq statuettes en haut-relief, Apollon, Vénus, Junon et les Dios-

1. *The Nation*, 13 juin 1907, p. 550.

cures. Les chevaux, au nombre de quatre, s'avancent au pas. On s'accorde à louer le fini du travail et la majesté de la conception.

S. R.

Fouilles à La Tène.

Cette station du second âge du fer — qui n'est pas une station lacustre — a été fouillée par Émile Vouga, Borel et d'autres chercheurs; sauf Vouga, dont la relation (souvent copiée et même plagiée) est très estimable, la plupart paraissent avoir travaillé sans méthode, en amateurs ou même en spéculateurs. La Société d'Histoire de Neufchâtel, dont l'organe est un journal mensuel intitulé *Le Rameau de Sapin*, a repris les fouilles en avril et mai 1907; les objets exhumés comprennent des fragments de vases romains de grande dimension, des haches en fer, des agrafes de ceinturons, des armes de fer et un assez grand nombre d'ossements d'hommes et de femmes. A noter la découverte, *avec de la poterie à dessins incrustés*, d'un bouton et d'une faucille en bronze. Les fouilles sont dirigées par le conservateur du Musée archéologique de Neuchâtel, M. William Wawre.

S. R.

Le préambule de l'édit de Dioclétien.

Dans une note imprimée sous forme de feuille volante, dont il a bien voulu m'adresser un exemplaire, M. Froehner a proposé quelques corrections à ce difficile morceau de latin faisandé. — I, 4 : *ut nos... in aeternum fundatam quietem dibitum* (= *divitum*) *justitiae munimentis saepiamus* (il s'agit d'une réforme sociale qui doit garantir la tranquillité des *riches*). — I, 24, lire : *anni sterili* (gén. de *sterilus*) *calamitosis jactibus* (= *jacturis*). § I, 30; II, 2, lire *auctoramenta ut nomina* (dettes des soldats) *testimoniis et factis*..[1]; II, 10 : garder *subliti* (*subbliti*), « car là où l'édit n'était pas gravé sur pierre, il était tracé au pinceau sur un mur blanc. »

S. R.

Gynécologie antique.

Dans la *Revue de Gynécologie* (février 1907), M. Félix Regnault a publié 28 similigravures d'après des terres cuites smyrniotes (presque toutes de la collection de M. P. Gaudin), qui représentent des femmes obèses, ptosiques, aux seins tombants, ulcérés, etc. La fig. 28, qualifiée de « clou de la collection », offre l'image d'une femme qui tient ouverts, avec les deux mains, les bords d'une plaie abdominale, résultant sans doute d'une incision thérapeutique (il y a longtemps que j'ai signalé ce motif, *Mélanges Graux*, p. 43 et suiv.). L'article est à joindre au dossier des coroplastes smyrnéens; il est fâcheux que les noms et les textes y soient si incorrectement cités.

S. R.

1. Hypothèse condamnée (m'a fait remarquer Th. Reinach) par l'exemplaire du préambule trouvé à Delphes (*Bull. de corresp. hellén.*, 1904, t. XXVIII, p. 402, l. 62, 63.) Toutefois, la lecture *testimoniis* reste possible.

L'autel des Nautae.

Dans la *Revue des Études anciennes* (1907, p. 262-263)[1], MM. De Pachtère et C. Jullian proposent une interprétation du célèbre monument découvert à Paris qui diffère de celle qu'a exposée ici même le Dr Vercoutre (*Rev. arch.*, 1907, I, p. 31). L'inscription latine serait une dédicace à Tibère et à Jupiter (*Caesare* pour *Caesari*) ; l'objet offert par les dédicants serait un énorme torques, comparable au torques de cent livres présenté par les Gaulois à Auguste (Quintil., VI, 3, 79; ce n'est pas nouveau, mais l'objet figuré, lequel n'est pas *tors*, peut-il être qualifié de *torques* ?). L'ensemble forme une seule et même scène, représentant l'offrande à l'empereur par les anciens et les jeunes de la corporation. Tibère lui-même serait figuré, de profil et couronné, à droite de la scène, ayant auprès de lui deux personnages romains. Les Nautes porteraient le costume militaire par archaïsme, comme les Saliens de Rome. Aucune tentative n'est faite pour expliquer les inscriptions.

Par la même occasion, je signale un nouvel article de M. Maass sur les Grecs dans la Gaule méridionale (*Oesterr. Jahreshefte*, 1907, p. 85-117). L'auteur voit partout des influences grecques, en particulier doriennes, et ne veut pas entendre parler d'éléments celtiques, même dans une œuvre comme la colonne historiée de Mayence. Les usages païens combattus par saint Césaire et saint Éloi sont également, pour lui, d'origine dorienne ; il va jusqu'à retrouver Actéon dans les mascarades où figuraient des *cervuli* (*MPL.*, XL, p. 1172). Peut-être le dieu cornu des Gaulois, ancêtre du diable cornu du moyen âge, est-il aussi identique au pauvre Actéon ? Tout cela me semble bien extravagant.

S. R.

L'Annonciation de Florence.

Ce beau tableau, attribué « traditionnellement » à Léonard, a été donné à Ridolfo Ghirlandajo par Crowe et Cavalcaselle, à Lorenzo di Credi par Mündler, à Verrocchio par Berenson, Miss Cruttwell et beaucoup d'autres. M. W. Rankin, dans un intéressant article[2], a essayé de remettre en honneur l'attribution à la jeunesse de Léonard, en insistant surtout sur la qualité du paysage, « le premier essai dans l'art moderne pour interpréter concrètement et poétiquement la beauté d'une immanence météorologique[3], les effets de la lumière d'une après-midi d'été et des brumes chaudes de la vallée de l'Arno jouant dans le feuillage. » Une chose me paraît certaine, c'est que Léonard, qui resta très longtemps dans l'atelier de Verrocchio, a dû produire, à cette époque de sa vie, beaucoup d'œuvres verrocchiesques dont la disparition serait un mystère inexplicable. Je pense depuis longtemps que le prétendu Verrocchio de la National Gallery (*Apollo*, fig. 237) est une œuvre de jeunesse de Léonard et je crois aussi, avec Cook et Bode, qu'il faut lui laisser le beau portrait de la collection Liechtenstein.

S. R.

1. Avec les planches en phototypie, XI-XIV.
2. *The Nation*, 16 mai 1907, p. 451.
3. Qui nous délivrera de ce galimatias esthétique ?

Un chef-d'œuvre inconnu de Palma Vecchio.

Les lecteurs du *Burlington Magazine* ont récemment été étonnés par la publication d'une superbe peinture vénitienne dont il n'est question nulle part et qui a reparu dans une collection anglaise : les *Nymphes au repos* de Palma Vecchio. Ce chef-d'œuvre, très voisin de Giorgione, et qui offre aussi de curieuses analogies avec l'*Invitation à l'amour* de la galerie Borghèse, représente peut-être Jupiter, sous les traits de Diane, qui s'insinue dans les bonnes grâces de Callisto (hypothèse de M. G. Swarzenski) ; grâce à une fondation comme il en faudrait beaucoup, il a pu être acquis, au mois de juillet 1907, par le Musée Staedel de Francfort.

S. R.

La Moritzkapelle de Nüremberg.

On a découvert sous le badigeon, dans cette vieille chapelle, trois fresques de la fin du XIVe siècle, dont la mieux conservée représente le martyre de sainte Ursule et de ses compagnes. Le style des fresques est remarquable ; elles paraissent l'œuvre du peintre nommé « le maître de la collection Przibram de Vienne », dont deux autres tableaux sont au Musée de Nuremberg et qui était soit de cette ville, soit bohémien. On a songé à l'identifier au fils de Sebald Weinschröter de Prague, peintre de la cour de Charles IV ; ce fils, nommé Fritz, était le plus estimé des peintres nurembergeois à la fin du XIVe siècle. Ainsi s'expliqueraient les affinités que présente le groupe des peintures « Przibram » avec la Bohême, d'une part, la Bavière de l'autre[1].

S. R.

L'autel de Babenhausen.

L'église évangélique de Babenhausen possède un grand autel sculpté, qui fut voué avant 1518 par Sibylla, épouse de Philippe III, comte de Hanau-Lichtenberg (1504-1538), née margrave de Baden-Sponheim, sur l'autel majeur de l'église de sa résidence, en souvenir de son fils Jean, mort en 1509. On annonce que cet important monument de sculpture, attribué à Tilman Riemenschneider, doit passer prochainement au Musée de Darmstadt. Il n'en est question ni dans l'histoire de la sculpture allemande de M. Bode, ni dans la monographie consacrée à Riemenschneider par M. Ed. Tönies[2].

S. R.

Le Bulletin d'art italien.

A la place de la publication annuelle des *Gallerie nazionali italiane*, commencée en 1894 par M. Venturi, M. Corrado Ricci, aujourd'hui directeur des

1. Karl Gebhardt, dans la *Gazette de Francfort*, juillet 1907. L'auteur de l'article exprime le vœu que les nouvelles fresques ne soient pas « massacrées » par les restaurateurs, dont l'engeance malfaisante pullule en Allemagne et y a détruit au XIXe siècle plus de belles œuvres que n'en avait ruinées la Guerre de Trente Ans.

2. *Gazette de Francfort*, 7 juillet 1907.

Musées italiens, inaugure un *Bollettino d'arte del ministero della P. Istruzione* (Rome, Calzone, 1907) qui, sans faire double emploi avec les *Notizie degli Scavi*, doit nous renseigner sur les acquisitions et les transformations des Musées italiens, la restauration et l'entretien des monuments, etc. Comme cette nouvelle publication en remplace une autre et promet d'être plus vivante, on ne peut qu'applaudir à l'initiative de M. Ricci[1].

Le premier fascicule s'ouvre par un article (un peu verbeux) de M. G. Em. Rizzo, sur une belle réplique du Discobole de Myron découverte à Castel Porziano (Campanie) et donnée par le roi d'Italie au Musée des Thermes à Rome. L'avantage de la nouvelle réplique est de nous fixer définitivement sur l'attitude et le mouvement de l'original. Suit un rapport de M. Ricci sur l'état de la *Cène* de Léonard, les restaurations dont elle a été l'objet dans le passé et celle à laquelle doit procéder le savant M. Cavenaghi de Milan, sous la surveillance d'une commission bien choisie. M. I. B. Supino publie de petits objets d'art appartenant au Musée National de Florence et M. G. Fogolari annonce l'acquisition, pour la galerie de Venise, d'un portrait d'homme par L. Lotto (ancienne collection Antonio Carradori). M. Marrai fait connaître les intéressants fragments d'une *Cène* du xve siècle (d'Antonio di Vanni?), découverts récemment, sous le badigeon, dans une salle de l'Institut des Beaux-Arts de Florence. Les autres articles, tous très courts, concernent une *Annonciation* du style de Jean della Robbia, à Borgo a Mozzano, une collection de gravures et de dessins relatifs au carnaval romain, enfin l'installation du Cabinet national des gravures. La section des *Nouvelles* (distribuées par ordre géographique) est abondamment fournie et très instructive. Le fascicule se termine par la reproduction des documents officiels concernant la conservation des monuments. J'ajoute avec plaisir que l'illustration est infiniment supérieure à celle des *Notizie*, dont les gravures semblent souvent avoir été exécutées et tirées en Papouasie. *Complimenti ed auguri!*

Salomon Reinach.

Musée Ashmoléen d'Oxford.

Les acquisitions de 1906 ont été moins importantes qu'à l'ordinaire; notons ici les suivantes : 1° Objets du temple funéraire du roi Neb-hapet-Râ Mentuhotep (XIe dynastie), découvert au sud du grand temple de la reine Hatshepsu; ce sont surtout des fragments de reliefs polychromes en pierre calcaire, entre autres des captifs étrangers, des Libyens, un tributaire syrien portant un vase de métal (à comparer à l'éphèbe de Cnossos); 2° objets hycsos de Tell el-Yehudiyeh (fouilles Petrie), avec vases de bucchero syrien à motifs pointillés, vases peints d'un atelier syrien inconnu, scarabées de style hycsos (dont l'un, monté en or, au nom de Khyan); 3° restauration en plâtre, à l'aide de fragments divers, d'un grand relief de Cnossos, représentant un roi-prêtre, avec collier et couronne fleurdelysés, debout dans un champ parsemé de fleurs conventionnelles analogues à l'iris; la restauration est de Gilliéron; 4° objets provenant

1. L'abonnement pour l'étranger est de 30 francs.

de Palaïkastro (Crète orientale), entr'autres un bol de stéatite avec anses « de panier » ; 5° cratère à fig. r., avec discobole dans le style d'Épictète.

S. R.

Manuscrits à miniatures de Genève.

La Bibliothèque de Genève possède de merveilleux manuscrits à miniatures, provenant en grande partie de la bibliothèque de Petau et donnés à la ville de Genève vers 1740 par le professeur genevois Ami Lullin. Ces manuscrits ont été catalogués en 1780 par Senebier, dont les descriptions sont exactes, mais ne tiennent aucun compte de la qualité des miniatures. Voici celles qui m'ont le plus vivement intéressé :

1° Boccace (Senebier 190). *Cas des nobles hommes et femmes*, trad. par Laurent de Premier Fait. Deux volumes reliés aux armes de Petau. Très nombreuses petites miniatures sur fond mosaïque, avec encadrement à feuilles pointues. La traduction (de 1409) est dédiée au duc de Berry (cf. Delisle, *Cab. des manuscrits*, t. III, p. 187, n. 208), à laquelle elle a été offerte le 1er janvier 1411[1]. — Tome Ier, fol. 7, Adam et Ève; fol. 12, Saturne dévorant un de ses enfants; fol. 28, le bon chevalier Hercule; fol. 25, la mort d'Agamemnon; fol. 55, le cas de Didon; fol. 65, le cas de Sardanapale; fol. 70, Sédécias aveugle; fol. 78, Candaule et Gygès (le type de la reine est celui de la Vénus de Médicis); fol. 90, combat de Fortune et de Pauvreté; fol. 138, Polycrate; fol. 140, cas de Callisthènes; fol. 153, cas d'Olympias. — Tome II, fol. 1, Siphax; fol. 27, la Fortune; fol. 113, cas de Dioclétien; fol. 137, cas d'Arthur. Toutes ces miniatures, dont pas une n'est publiée, sont des merveilles.

2° Même ouvrage en 1 vol. (Senebier 191). Grandes miniatures analogues à celles des *Chroniques* de Saint-Pétersbourg, avec nuages indiqués de même. J'ai noté les *chefs-d'œuvre* que voici : P. du titre : à g., l'auteur; à dr., Adam et Ève chassés du Paradis; magnifique encadrement; fol. 37, Histoire de Saül; fol. 72, Combat de Fortune et de Pauvreté (de tout premier ordre); fol. 110, Marcus Manlius; fol. 146, cas de Seleucus et d'Antiochus; fol. 110, parlement de Fortune et de l'auteur; fol. 215, scène de martyre fol. 243, débat de Pétrarque et de Boccace; fol. 283, scène d'écartèlement (splendide); fol. 322, Brunehaut (non moins admirable).

Il est bien entendu que je n'entends pas donner une description de ces précieux petits tableaux; j'étais à Genève pour tout autre chose et n'ai pu que prendre des notes rapides sur mon calepin : sept autres volumes au moins (flamands et italiens) m'ont frappé par la haute qualité de l'illustration. Or, qui connaît cela? A Genève même, dans la société la plus lettrée, je n'ai rencontré personne qui eût vu ces miniatures; à la bibliothèque, on m'a dit que, depuis plusieurs années, elles n'avaient été examinées que trois fois, par M. Durrieu, par M. de Laborde et par moi. Quelque paradoxale que puisse paraître mon opinion, j'estime qu'il est très heureux pour de telles miniatures que le grand public ne demande pas à les voir, car, dans les livres où elles figurent, ces

1. Ce ms. appartint ensuite à son arrière petit-fils Jacques d'Armagnac, duc de Nemours. Il n'est pas signalé dans le récent article de M. Thomas (*Journal des savants*, 1906, p. 633).

peintures ne sont naturellement protégées par rien; l'haleine seule des personnes qui regardent de près des aquarelles ou des gouaches cinq fois séculaires suffit à les endommager, sans parler de la fâcheuse habitude qu'ont trop de gens de mettre leur doigts plus ou moins graisseux sur les pages, ou de toucher avec l'index les figures qu'elles désignent à leurs voisins.

Genève a des collections de tableaux qui ne sont nullement à dédaigner, mais où, sauf Conrad Witz, aucun grand artiste du XVe siècle n'est représenté. Si les trésors d'art d'une ville sont faits pour être connus, non pour rester ensevelis, la conclusion s'impose : *il faut retirer les grandes miniatures des manuscrits, où on les remplacera par des photographies de même grandeur, et exposer ces miniatures sous verre dans un Musée, comme le sont les Fouquet à Chantilly.*

Mais, objectera-t-on, les Fouquet de Chantilly avaient été détachés depuis longtemps du livre d'heures d'Étienne Chevalier; ce n'est ni Brentano ni le duc d'Aumale qui ont commis cet acte de vandalisme; ils se sont simplement accommodés des faits accomplis.

Oui, mais le public en a profité et en profite; c'est le cas de dire *felix culpa!* Extraire des miniatures de manuscrits pour les montrer au public sous verre, avec des rideaux pour les protéger contre le soleil, n'est pas commettre un acte de vandalisme; le vandalisme consiste à arracher les feuillets d'un manuscrit pour les vendre un à un, ou à les arracher sans soin, au détriment du texte; mais quand l'opération est effectuée dans un esprit tout scientifique, sans idée mercantile, avec toutes les précautions indispensables pour conserver leur état civil aux feuillets, ce n'est pas du vandalisme; autant vaudrait accuser un chirurgien de coups et blessures.

J'en reviens au dilemme : ou bien le public s'empressera pour voir les miniatures de Genève, et elles seront ruinées à brève échéance; ou bien il continuera à les ignorer, et ces richesses ne profiteront à personne, ne contribueront ni à l'éducation ni à la délectation de leurs possesseurs, qui ne sont pas, j'imagine, les bibliothécaires, mais l'ensemble des citoyens du canton.

Je soumets ces idées à mes amis de Genève qui achèvent, en ce moment même, la construction d'un grand Musée. Qu'ils donnent l'exemple; qu'ils extraient hardiment de leurs manuscrits du fonds Lullin une admirable Salle des Primitifs, d'autant plus beaux qu'à la différence des peintures encadrées ils n'ont jamais été retouchés; peut-être susciteront-ils des imitateurs, tardivement mais heureusement inspirés, ailleurs que sur les bords du Léman [1].

SALOMON REINACH.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. LX, fasc. 4 : Oldenberg, *Recherches védiques*. — Planert, *Études grammaticales sur la langue malaise*. — Hertel, *Le textus amplior méridional du Pantchatantra*. — Hunnius, *La chanson syriaque d'Alexandre*. — Menzel, *Mehmed Emin* (poésie turque). — Mahler, *L'année céleste considérée comme élément fondamental*

1. Si les miniatures des Heures de Turin avaient été exposées au Musée de cette ville, dans un milieu qui n'est pas inflammable comme une bibliothèque, nous n'aurions pas à déplorer la perte irréparable de ces chefs-d'œuvre.

de la chronologie de l'antique Orient. — Fischer, *Le genre de l'infinitif en arabe.*

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. LXI, fasc. 1 : Max Löhr : *Deux exemples de refrains dans les écrits prophétiques de la Bible.* — Sven Herner, *La grande concordance biblique de Mandelkern.* — J. Hertel, *Le textus amplior méridional du Pantchatantra.* — Goldziher, *Le parti dogmatique des Sâlimiyé.* — H. Grimme, « En spectacle pour Chamos » (explication d'un passage de l'inscription de Mesa). — Prætorius. *Sur une inscription sabéenne.* — R. Schmidt, *Le Subhâsitasamdoha d'Amitagati.* — Neisser, *Sur un passage du Rigveda.* — Chihabuddin Khuda Bakhsh, *Mu'min Husain, de Yazd.* — Vogelstein, *Questions de chronologie hébraïque.* — Ochser, *Le Sidra di Nichmata* (rituel funéraire mandéen). — Fischer, *Sur une forme de génitif particulier des dialectes algérien et marocain.* — Snouck Hurgronje : *Le château de 'Amra et l'interdiction des images.* — Barthold, *Iltoutmich.* — P. Haupt : *Étymologie du nom de Aram.* — Nestle : *Un jeu de mots araméo-hébreu de Jérémie.* — Bibliographie.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, t. LXI, fasc. 2. — Haupt, *Une liturgie de la fête commémorative du jour de Nicanor, dans l'Ancien Testament* (ce serait le livre mis sous le nom du prophète Nahum). — Schmidt, *Le Subhâsitasamdoha d'Amitagati.* — Zachariae, *Un manuscrit de l'Hitopadesa.* — Ochser, *Sidra di nichmata.* — Mills, *Textes pehlvis.* — Weissbach, *Sur les poids babyloniens, assyriens et anciens perses*[1]. — *Les Sakas dans l'Inde du nord.* — Wittstein, *Les observations d'éclipses lunaires et solaires d'Ibn Younès au Caire.* — Fischer, *Le mot arabe* BAÇIR. — Uhlenbech, *Sur la grammaire eskimo.* — Francke, *Le système pronominal du tibétain.* — Bibliographie.

— *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, t. XXX, fasc. 1-2 : Clauss, *Les villes de la correspondance de Tell El-Amarna et la Bible*[2]. — Sandel, *Voyage sur la mer Morte.* — Nestle, *Le nom arabe du Sinaï.*

1. Étude importante pour la métrologie pondérale. Entre autres conclusions qui méritent d'être signalées : Le *SU MIN* babylonien = 1/3 de sicle = 60 *še'u* ou grains de céréales; le mot signifie *4 main*, c'est-à-dire une poignée (contenant 60 grains, dont 180 = 1 sicle). — Le *pitša* = 1/8 de sicle (et non 1/6). — Le *gir̃i* est peut-être synonyme du *khallur* = 1/20 de sicle. — La mine forte = 1008^{gr},3, la faible = 504 gr. — Les Assyro-Babyloniens ne semblent pas, comme on l'a dit, avoir employé simultanément deux étalons différents. — La prétendue division de la mine d'or et d'argent en 50 sicles, au lieu de 60, est imaginaire. — Le rapport de valeur de l'argent à l'or 13/1, ou plutôt 13 1/3 : n'est valable que pour l'époque achéménide et le monnayage institué par Darius. — Le poids perse appelé *karšâ* (= le *kereš* des papyrus araméens d'Assouan) = 10 sicles = 1/6 de mine; pesait ± 83^{gr},362; sur cette base, le poids moyen de la darique d'or = 8^{gr},3362 (au lieu de 8^{gr},42), et celui du siglos médique = 5^{gr},5575 (au lieu de 5^{gr},6.

2. On est surpris de voir l'auteur admettre encore la possibilité de l'identité toponymique de la *Lakich* biblique et de *Oumm Laqis*. Il y a beau jour qu'on a

— *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, t. XXX, fasc., 3-4 : Graf von Mülinen, *Contribution à la connaissance du Carmel.* — Nestle, *Le poisson rôti et le rayon de miel* (de Luc, XXIV, 42); *l'emplacement de Salim.* — Mommert, *La piscine de Betsaïda d'après le Pèlerin de Bordeaux.* — Thomsen, *Saint Isicius.* — Bibliographie.

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palästina-Vereins*, 1906, n° 6 : Dalman, *La terre où coulent le lait et le miel.* — Nouvelles et renseignement divers.

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palästina-Vereins*, 1907, n°s 1 et 2. Blankenhorn, *Observations météorologiques pour 1905* (pas de communications originales intéressant l'archéologie).

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palästina-Vereins*, 1907, n° 3 : Eberhard, *Le programme des études dans les écoles gouvernementales de de Palestine.* — Simonsen. *La terre de « lait et de miel » d'après la tradition aggadique.* — Benzinger, *Le niveau de la mer Morte.* — Divers. — *Id.*, n° 4. — Hölscher, *La division administrative de la Syrie actuelle.* — Dück, *Observations météorologiques.* — Blanckenhorn, *id.* — Nouvelles diverses (fouilles entreprises à Samarie par la Harvard University; par M. Sellin, à Jéricho).

— *Mitteilungen des k. d. archæologischen. Instituts. Athenische Abteilung.*, t. XXXI, 4e cahier, 1906. — Fr. Poulsen, *Eine kretische Mitra* (pl. XXIII. Plaque de bronze, trouvée près de Réthymno. Représente, repoussés en léger relief, quatre hommes dont deux, affrontés, tiennent une couronne au-dessus d'un trophée. Les détails intérieurs gravés au trait. Les deux personnages extérieurs dans l'attitude de la course. Ouvrage du VIIe siècle). — G. Sotiriadis, *Rapport sur des fouilles faites dans la Locride Hesperia et la Phocide.* — E. Ziebarth, *Cyriaque d'Ancône à Samothrace.* — P. Jacobsthal, *Hybla* (ce serait une ville de Samos). — F. von Duhn, *Sur l'aurige de Delphes* (propose de reconnaître le nom d'Anaxilas de Rhégion dans les lettres dont la trace subsiste, sur la base, sous le nom de Polyzalos. La conjecture présente un très haut degré de vraisemblance. Explique d'une manière très satisfaisante comment le quadrige de bronze, commandé par Anaxilas, mais non encore payé ni consacré au moment de la mort du tyran de Rhégion, put être acquis et dédié par Polyzalos, le jeune frère de Hiéron. L'histoire témoigne de relations amicales qui auraient existé entre Anaxilas et les princes Dinoménides de Syracuse. Si l'on admet la commande faite par Anaxilas, il devient très pro-

reconnu qu'il ne saurait y avoir rien de commun entre le nom hébreu et le nom arabe.

A propos du nom de la ville *Mu-mu-ra-aš̌ti*, rapproché depuis longtemps de celui de la *Môreŝet* biblique, dans la Palestine méridionale, l'auteur aurait pu rappeler celui de *MMŠT*, estampillé sur les anses d'amphore israélites archaïques. La forme primitive du toponyme aurait-elle été vocalisée *Mumurchet*, d'où une forme contractée *Mumuŝŝet*, avec assimilation du *R* au *Š* qui le suit et réduplication réglementaire de ce *Š*? — Cl.-G.

bable que le groupe aurait été exécuté par Pythagoras de Rhégion. On aurait dans l'aurige une œuvre originale de ce sculpteur célèbre). — F. Hiller von Gærtringen, *Inscriptions de Galata* (une épitaphe, une inscription honorifique d'une ville inconnue). — Herkenrath, *Inscription de Vathy* (en Béotie. Quelques mentions intéressantes). — Pomtow, *Études sur les monuments consacrés à Delphes et la topographie de la voie Sacrée* (pl. XXIV, XXIX a, b, c, 31 figures dans le texte. Article très long et très important, où M. Pomtow, par une discussion très minutieuse et très serrée, conteste certaines attributions et certaines restitutions proposées par M. Homolle). — Hiller von Gærtringen, *Héracleia* (petite île voisine de Naxos. Inscriptions qui lui ont été faussement attribuées). G. P.

— *Mitteilungen des k. d. arch. Instituts. Athenische Abteilung*, t. XXXII, cahier I. — W. Dœrpfeld, *Tiryns Olympia, Pylos* (ces feuilles rajoutées au dernier moment, avec une pagination spéciale, donnent un rapport sommaire sur des fouilles qui ont été faites en Grèce, au printemps de 1907, par l'Institut allemand. A Tirynthe, des tranchées ouvertes sur divers points ont permis de constater, sous le palais mycénien jadis exhumé par Schliemann et Dœrpfeld, l'existence d'au moins deux couches de constructions antérieures. Il y a eu là, comme en Crète, succession de palais. A Olympie, des sondages exécutés à l'Héræon et au Pélopion ont révélé que sous l'Héræon il y avait eu un sanctuaire plus ancien, peut-être un simple autel et fourni des restes de poteries dont quelques-uns, par leur décoration polychrome, rappellent les vases crétois dits de *Kamarès*. Les résultats des fouilles de Pylos sont encore plus intéressants. M. D. affirme avoir découvert, entre Samikon et Lépréon, en Triphylie, le site et les restes de la Pylos de Nestor. Il a reconnu là les traces d'un palais, auprès de deux tombes à dromos et à coupole. Dans l'intérieur de celle-ci ont été recueillis les débris d'objets semblables à ceux qu'ont fournis ailleurs les sépultures du même type. Enfin, on a retrouvé là, comme à Leucade, des fragments nombreux d'une poterie monochrome où D. voit la plus ancienne poterie achéenne). — E. Nachmanson, *Actes d'affranchissement recueillis en Locride* (pl. I-II. Ces actes ont été transcrits dans un petit temple d'Asclépios, à deux heures au nord-est de Naupacte. Ils sont très bien expliqués et commentés). — Fr. von Bissing, *Monuments de ma collection*. II (pl. III et IV. Une Aphrodite à sa toilette, type banal de l'âge hellénistique. Des Eros et autres figures, provenant de Naucratis, qui ont servi à décorer des meubles). — Brueckner, *Les présents de noces à Athènes* (pl. V-IX et quatre planches complémentaires, avec nombreuses figures dans le texte. L'auteur décrit, avec beaucoup de science et de goût, d'après de nombreux vases qu'il a très bien étudiés, les cérémonies du mariage athénien). — F. Noack, *Les murs d'Athènes* (pl. X-XIII. Figures dans le texte. Bien préparé à cette tâche par ses travaux antérieurs, N. a étudié et relevé avec une minutieuse précision tous les restes de fortifications antiques qui avoisinent la porte du Dipylon ; puis, pour éclaircir maintes questions où il ne voyait pas clair, il a, au printemps et à l'automne de 1907, fait sur ce terrain de

nouvelles fouilles qui lui ont permis de mieux comprendre les dispositions de cette partie de l'enceinte et de fixer la date des différentes portions de ces défenses. Ces fouilles ont montré la parfaite exactitude du récit que fait Thucydide de la hâte avec laquelle Thémistocle construisit le mur à l'érection duquel s'opposaient les Spartiates ; ce mur est bien tel que l'on pouvait s'attendre à le trouver d'après les termes dont se sert là l'historien (I, 93). On a retiré, des matériaux qui le composaient, des inscriptions et des monuments figurés intéressants, entre autres une stèle funéraire, aujourd'hui exposée au musée, que décore une image de la Gorgone, symbole qui ne s'était pas encore rencontré dans la série des stèles dressées sur les tombes du vi[e] siècle. Ce cahier ne contient que la première partie de cet important travail).

G. P.

— *The Journal of Hellenic studies*, t. XXVII, partie I, 1907. — E. N. Gardner, *Le jet du disque* (pl. I-III, 24 figures dans le texte. Étude très soignée, d'après les monuments figurés, de toutes les poses et de tous les mouvements que comportait cet exercice). — J. Wells, *Les amis perses d'Hérodote* (croit qu'Hérodote a dû surtout ses renseignements sur la Perse et sur la Babylonie à Zopyros, neveu de Xerxès, qui avait abandonné la Perse pour servir Athènes (Hérodote, III, 160). La conjecture n'est pas dénuée de vraisemblance). — W. W. Tarn, *Les flottes de la première guerre punique*. — F. W. Hasluck, *Inscriptions du district de Cyzique*. — E. S. Forster, *Terres cuites de la Béotie et de Crète*. — J. K. Fotheringham, *Sur la liste des thalassocraties donnée par Eusèbe* (cette liste n'a point de valeur historique). — W. W. Wroth, *Peparethos et son monnayage* (pl. IV. Figures dans le texte). — J. Strzygowski, *Un sarcophage du type de Sidamara dans la collection de Sir Frederic Cook et l'influence de l'architecture du théâtre sur l'art d'Antioche* (pl. V-XII, 16 figures dans le texte. Article important pour l'histoire de la dernière période de l'art grec et des origines de l'art chrétien). — J. L. Myres, *La liste des thalassocraties chez Eusèbe. Réplique à l'article précédent. Bibliographie.*

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XXVIIe année. Fasc. I-II. Janvier-mai 1907. — M. P. Bourdon, *Un plafond du Palais Farnèse* (Pl. I-IV. C'est la description et la figuration d'un beau plafond de bois sculpté, qui, récemment dégagé du papier sous lequel il était caché, orne aujourd'hui le salon du directeur de l'École française, Mgr Duchesne). — J. Carcopino, *Une mission archéologique à Aïn-Tounga, en Tunisie* (fouilles dans la forteresse byzantine, dans le monument semi-circulaire, dans le monument à deux absides. Copies d'inscriptions. Figures dans le texte). — L. Calier, *Alexandre VI et la réforme de l'église* (étude intéressante sur un projet de réforme qui n'aboutit pas). — Piganiol, *L'impôt foncier des clarissimes et des curiales au bas-empire romain* (critique des idées de M. Thibault). — J. Hatzfeld, *Bas-relief des Pythaïstes* (nouvelle interprétation d'un bas-relief de la collection Baracco). — Ulysse Chevalier, *Un document en faveur de Lorette* (montre le caractère apocryphe d'une bulle récemment produite au débat). — C. Faure, *Un projet de cession du Dauphiné à l'église*

romaine (les propositions faites par Humbert II au pape Benoît XIV, en 1339 n'eurent pas de suite).

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXIX, 37e session, 5e séance, 12 juin 1907. — W. E. Crum, *Barṣaumâ le nu* (suite. Planche). — H. Sayce, *Inscriptions hittites. La méthode que j'ai suivie pour les déchiffrer, les vérifications qui en ont démontré la justesse, les résultats qu'elle a donnés.* — J. Lieblein, *La sortie des Hébreux hors de l'Égypte.* — C. Leonard Woolley, *Figures coptes en os* (3 planches). — L. W. King, *Mabû-shum-libur, roi de Babylone.* — W. T. Pilter, *Un texte d'Hammurabi emprunté à la bibliothèque d'Assurbanipal* (suite). — E. Maville, *Ecrits égyptiens enfouis dans les murs de fondation et l'âge du Deutéronome.* — F. Legge, *Les tablettes de Negadah et d'Abydos* (suite. 2 planches).

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, 37e session, 3e séance, 13 mars 1907 : A. H. Sayce, *Une tablette cunéiforme hittite de la Syrie du Nord.* — E. Legge, *Les tablettes de Negadah et d'Abydos* (planche. Suite). — C. H. W. Johns, *La chronique babylonienne de la première dynastie de Babylone.* — Margaret A. Murray, *Saint Ménas d'Alexandrie* (suite. 5 planches). — E. J. Pilcher, *L'écriture himyaritique dérivée de l'écriture grecque.* — 4e séance, 8 mai 1907 : W. E. Crum, *Barṣauma le nu.* — F. Legge, *Les tablettes de Negadah et d'Abydos* (suite. Planche). — W. F. Pilter, *Un texte d'Hamurabi provenant de la bibliothèque d'Assourbanipal.* — R. Campbell Thomson, *Le folklore de Mossoul* (suite). — W. L. Nash, *Notes sur quelques antiquités égyptiennes* (2 planches). — C. H. W. Johns, *Un contrat de mariage provenant du Chabour* (1 planche).

— *American journal of archæology*, 1907, n° 2. — C. R. Morey, *L'armement d'un éphèbe, sur un vase de Princeton* (pl. X-XI. Voit là une scène de l'institution éphébique, qui nous en ferait connaître les rites pour le VIe siècle). — Alice Walton, *Une amphore inédite et une cylix à yeux signées par Amasis au musée de Boston* (pl. XII-XIII). — W. H. Goodyear, *Découverte faite par le professeur Gustavo Giovannoni de courbes concaves à l'extérieur, en plan, dans le temple de Cori* (pl. XIV-XXII. Discute et réfute les explications qui ont été données par Penrose et par d'autres auteurs des courbes observées au Parthénon). — P. Baur, *Antiquités préromaines de l'Espagne* (14 figures dans le texte, mais toutes empruntées à des ouvrages déjà publiés). — Van Buren, *Inscription du rocher de Ménandre* (trouvée à Rome, près du nouveau Corso de Porta Pinciana). — Densmore Curtis, *Monnaies de l'Asie Mineure* (pl. XXIII). — James M. Paton, *Discussions archéologiques, sommaires d'articles originaux publiés surtout dans les recueils périodiques* (on est étonné de voir de quelle quantité de recueils disposent, pour ce dépouillement fait avec grand soin, M. Paton et ses collaborateurs). G. P.

— Le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (Saglio-Pottier) marche avec une telle rapidité qu'il commence à être probable que quelques-uns de ceux qui en ont vu commencer l'impression en verront la dernière

livraison. Dans le quarantième fascicule *Princeps-quorum bonorum*, nous remarquons les articles suivants : *Procurator* (Cagnat), *Proclesis* (Glotz), *Prometheus* (Toutain), *Propylées* (Fougères), *Proserpina* (Emile Cahen), *Prosodoi* (Lécrivain), *Provincia* (Victor Chapot), *Proxenoi* (P. Monceaux), *Psyché* (Nicole), *Pugilatus* (De Ridder), *Purpura* (Besnier), *Pythia* (Gaspard, Pottier).

— *La Revue historique*, sommaire du n° de mai-juin 1907 (32e année). — Alfred Bourguet, *Le duc de Choiseul et l'alliance espagnole. Après le Pacte de famille.* — Ch. Pfister, *Nicolas Remy et la sorcellerie en Lorraine à la fin du* XVIe *siècle; fin.* — Gaston Cahen, *Les relations de la Russie avec la Chine et les peuplades limitrophes à la fin du* XVIIe *siècle et dans le premier quart du* XVIIIe. — E. Déprez, *La mort de Robert d'Artois.* — Bulletin historique : France, *Moyen âge*, par Ph. Lauer; *Époque moderne*, par H. Hauser. *Publications diverses*, par G. Monod. — *Angleterre*, 2e partie, par Ch. Bémont. — Comptes-rendus critiques. — Publications périodiques et Sociétés savantes. — Chronique et Bibliographie.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* Sommaire du numéro du 10 juillet 1907. — Texte : *La Vache de Déir-el-Bahari*, par M. G. Maspero. — *Deux questions sur Fragonard*, par M. Pierre de Nolhac. — *Les plus anciens tissus musulmans*, par M. Raymond Cox. — *Max Bugnicourt, peintre et graveur*, par M. André Girodie. — *Les Très riches Heures du duc de Berry et les inscriptions de ses miniatures : Henri Bellechose et Hermann Rust*, par M. F. de Mély. — Les Salons de 1907 (fin) : *Les Arts décoratifs*, par M. Henri Havard. — *La Gravure en médailles et en pierres fines*, par M. E Babelon. — *La Gravure*, par Emile Dacier. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *La Vache Hathor*, héliogravure d'après un détail du groupe en pierre trouvé à Déir-el-Bahari (musée du Caire). — *Psammétique et la vache Hathor*, photogravure d'après le groupe en pierre du musée du Caire. — *Le Triomphe de Frédéric-Henri, prince d'Orange*, photogravure d'après le dessin à la sépia d'Honoré Fragonard, d'après Jordaens (collection de M. Camille Groult). — *Coin de Bilbao, le soir*, gravure originale de M. Max Bugnicourt. — *Le Couronnement de la Vierge*, photogravure d'après la miniature des *Très riches Heures du duc de Berry* (Chantilly, musée Condé). — *Le renard et la cigogne*, photogravure d'après la coupe de jade, ivoire et orfèvrerie, exécutée par M. Falize. — *Les Commères*, gravure originale de M. Stavros Homère. — Nombreuses figures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er avril 1907. — *Artistes contemporains : Eugène Carrière* (1er article), par M. Paul Desjardins. — *Une illustration du « Pas des Armes de Sandricourt » par Jérôme ou Nicolas Bollery*, par MM. Pierre Marcel et Jean Guiffrey. — *Les Miniaturistes avignonais et leurs œuvres* (2e et dernier article), par M. L.-H. Labande. — *David portraitiste*, par M. Prosper Dorbec. — *Un dessin inédit d'Albert Dürer*, par M. S. Scheikévitch. — Bibliographie : Quelques ouvrages récents sur l'histoire de l'art italien, par Mme Mary Logan. — Ouvrages récents sur Courbet

et Corot (G. Riat, J. Meier-Graefe, Étienne Moreau-Nélaton), par M. Auguste Marguillier. — La Comédie-Française (Frédéric Loliée), par M. R. M. — quatre gravures hors texte : *Baiser maternel*, par Eugène Carrière (appartient à Mme Chausson) : pointe sèche, par M. E. Lequeux. — *Portrait de la marquise d'Orvilliers*, par J.-L. David (appartient à M. le comte de Turenne) : héliogravure. — *Portrait du comte François de Nantes*, par J.-L. David (appartient à Mme Édouard André) : photogravure. — *Portrait de Baptiste aîné*, par Martin-Michel Drolling (Musée de la Comédie-Française), héliogravure Chauvet. — 33 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts du 1er mai* 1907. — *Les Salons de* 1907 (1er article), par M. André Pératé. — *Exposition de portraits peints et dessinés à la Bibliothèque Nationale* (1er article): — *Les Manuscrits*, par M. Camille Couderc. — *Philippe Burty*, par M. Maurice Tourneux. — *Jean Clouet ou Godefroy le Batave?* par M. F. de Mély. — *Quelques maîtres des vieilles écoles néerlandaise et allemande à la Galerie de Bruxelles* (3e et dernier article), par M. Emil Jacobsen.— Bibliographie : *La Galerie grand-ducale d'Oldenburg* (A. Bredius et F. Schmidt-Degener), par M. Auguste Marguillier. — Sept gravures hors texte : *Miss Ella C...*, par M. Aman-Jean (Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts) : photogravure. — *L'Escalier du Grand Trianon*, par M. Maurice Lobre (Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts) : photogravure. — *Portrait de Philippe Burty*, eau-forte originale de Henri Guérard. — *La Femme adultère*, par A. Claeszoon (Musée de Bruxelles) : photogravure. *Le Christ en croix adoré par des donateurs*, par L. Valchenburgh (Musée de Bruxelles) : photogravure. — *Le Martyre de saint Sébastien*, par Memling (Musée de Bruxelles) : héliogravure Braun, Clément et Cie. — *Portrait de femme*, par Ambrogio de Predis (Galerie grand-ducale, Oldenburg) : héliogravure. — 43 illustrations dans le texte.

BIBLIOGRAPHIE

A. Munoz. **L'Art byzantin à l'Exposition de Grottaferrata**, gr. in-8°, 193 p., 3 pl., 146 illust., Rome, Danesi, 1906.

A l'occasion du centenaire de sa fondation, l'abbaye de Grottaferrata a ouvert, en 1905, une exposition d'art italo-byzantin. On réussit à grouper dans ce centre de l'hellénisme en terre latine un grand nombre d'objets empruntés aux collections publiques et privées. Le fonds de l'exposition fut constitué par les envois du Musée chrétien du Vatican, des abbayes du Mont-Cassin et de Nonantola et par ceux des collections Sterbini, Nelidov et Stroganov. M. M., après avoir classé ces pièces en diverses sections, a reproduit celles qui présentaient le plus d'intérêt, en les accompagnant d'un bref commentaire. En une série de chapitres abondamment illustrés, il étudie successivement la peinture, la miniature, les ivoires et les stéatites, les étoffes, l'orfèvrerie, la sculpture sur bois.

Les peintures sur bois formaient le noyau central de l'exposition. Il était difficile de les dater avec une certitude absolue et les dates proposées par l'auteur sont presque toutes approximatives. Néanmoins il a reconnu fort justement qu'elles ne pouvaient être antérieures au XIVe siècle et il a mis en relief le très grand intérêt de cet art tardif qui reproduit presque toujours des thèmes et des motifs anciens. Les rapprochements avec le *Manuel de la Peinture* sont souvent très suggestifs; mais pourquoi l'attribuer au XVe siècle (p. 29), alors qu'il a été composé à une époque très postérieure? (Cf. Millet, *Le monastère de Daphni*, p. 78, n. 5). Une des icones les plus curieuses du Musée du Vatican est la Dormition d'Ephrem, qui date du XVIe siècle (fig. 14). M. Millet l'avait déjà signalée comme une réplique de la jolie icone conservée au monastère d'Iviron (*BCH*, XXIX, p. 135). La reproduction qu'en donne M. M. remplace fort avantageusement le dessin de d'Agincourt, qui y avait vu, par erreur, une œuvre du Xe-XIe siècle. Les peintures slaves forment également un groupe intéressant par leur extraordinaire richesse de coloris, et, lorsque l'iconographie n'est pas d'inspiration purement byzantine, par un mélange curieux de thèmes byzantins et occidentaux.

La miniature n'était pas suffisamment représentée à Grottaferrata pour permettre à l'auteur d'en faire une étude d'ensemble. Plusieurs manuscrits exposés avaient été étudiés d'ailleurs par M. Bertaux. M. M. a reconnu avec raison l'influence de l'art oriental dans certains manuscrits et surtout dans une miniature d'un Évangéliaire de Grottaferrata, représentant, sous une arcade soutenue par de sveltes colonnes, saint Marc assis et méditant (fig. 53). La parenté du style avec les manuscrits syriens est manifeste et très probablement, écrit

M. M. (p. 83), le peintre basilien copiait un original provenant de la Syrie. Il y avait lieu de faire ici des rapprochements plus précis. La bande en zigzag, l'arc en damier, soutenu par de fines colonnes, les oiseaux placés au-dessus des arcades sont des motifs décoratifs dont la Bible de Rabula offre plusieurs exemples. M. Strzygowski avait déjà démontré le succès qu'obtint cette décoration architecturale chez les miniaturistes byzantins et carolingiens et j'en ai apporté ici une nouvelle preuve (*Rev. arch.*, 1905, II).

Les ivoires provenaient tous du Musée du Vatican et du Musée municipal de Bologne et ont été publiés et étudiés par MM. Kanzler, Graeven, Schlumberger et par d'autres. Il faut signaler le fameux ivoire du Vatican (fig. 65, 70, 71), qui a beaucoup d'analogie avec le triptyque Harbaville du Louvre, et le beau triptyque de la bibliothèque Casanatense (fig. 72-74) avec son inscription, intéressante où l'on doit corriger ἐκπέμπ(η) en ἐκπέμπ(ων) (p. 110).

Le Musée du Vatican avait également exposé plusieurs tissus coptes d'un intérêt secondaire. L'église collégiale de Castell' Arquato avait envoyé deux fragments d'étoffe, figurant la Double Communion (pl. I, II). A ce propos M. M. retrace l'évolution de ce type iconographique si répandu au Moyen-âge. A sa nomenclature on peut ajouter la mosaïque de la métropole de Serrès, publiée par MM. Perdrizet et Chesnay (*Mon. Piot*, t. X) et l'épitaphios de Salonique, édité par MM. Millet et Le Tourneau (*BCH.* XXIX). Quant à la Double Communion de Nérédítsi (p. 141), elle est datée avec précision de la fin du XIIe siècle (*Mon. Piot.*, t. XIII).

L'orfèvrerie et la sculpture sur bois forment un ensemble de pièces d'époques très diverses. Parmi les nombreuses croix, celle de la cathédrale de Cosenza (fig. 119-120), un des plus beaux monuments de l'émaillerie byzantine, et celle de la cathédrale de Gaëte (fig. 121-122) sont les plus caractéristiques. Cette dernière porte au revers la Vierge orante, entourée de bustes de saints, avec l'inscription suivante, mal lue (p. 157) : Θ(εοτο)κε βωηθη το σο δουλ(ω) βασιλ(ισω).

Par l'abondance des reproductions cet ouvrage restera un instrument de travail très utile. Il faut savoir gré à M. M. d'avoir réuni, en un livre clair et d'agréable aspect, des documents d'un accès souvent difficile, principalement ceux du Musée chrétien du Vatican. Il a rendu par là un service très appréciable à l'archéologie byzantine.

Jean Ebersolt.

Eugénie Strong **Roman sculpture.** London, Duckworth, 1907. In-8, XIX-408 p. avec 130 planches hors texte. Prix : 12 fr. 50.

Ce remarquable ouvrage paraît à son heure, après les travaux de Riegl, de M. Wickhoff, de M. Strzygowski, qui ont ramené l'attention des archéologues sur la question de l'originalité de l'art romain — après les premières contributions, de haute valeur, apportées par des savants comme MM. Petersen, Altmann, Stuart Jones, etc. à l'étude détaillée des monuments de l'ère impériale. Mme Strong (Eugénie Sellers) a déjà rendu un grand service en publiant l'édition anglaise de la préface de M. Wickhoff à la *Wiener Genesis*, sous le titre

heureux de *Roman Art* (1894). Depuis, elle a fait plusieurs voyages en Italie, étudié de nombreux musées, visité les collections privées de l'Angleterre; elle s'est ainsi équipée à merveille pour un travail d'ensemble que peu de personnes étaient mieux en état qu'elle d'accomplir.

Savoir s'il est légitime ou non de parler d'*art romain* — s'il ne vaut pas mieux parler simplement de l'art hellénistique au service de Rome — est une question, à tout prendre, plutôt verbale; on eût pourtant désiré que Mme Strong signalât, dès le début de son livre, l'extrême rareté des signatures d'artistes romains, du moins dans le domaine de la statuaire et de la glyptique. Mais personne ne voudra plus soutenir aujourd'hui que la sculpture de la Rome impériale n'ait été qu'une longue « décadence », sans apparition ni développement d'éléments nouveaux; ce serait contraire à l'idée, heureusement si répandue, de l'évolution, qui exclut ou réduit à une apparence ce qu'on est tenté d'appeler la stagnation. Il est plus difficile de savoir si le vieil art italique, survivant du moins à l'état de technique dans les arts mineurs et industriels, a pu, comme l'art celtique en Gaule, exercer quelque influence sur l'art hellénistique importé. *A priori*, cela est probable; mais, pour arriver à une démonstration sur ce point, il faudrait recueillir, sur le sol même de l'Italie, les vestiges d'une tradition d'art indigène. Mme Strong ne s'en est pas occupée. En réalité, ce qui fait l'objet de son livre, ce n'est pas la sculpture romaine — il eût fallut l'étudier successivement dans toutes les provinces — mais la sculpture officielle en Italie, particulièrement à Rome, avec quelques rares *excursus* vers la Narbonnaise, la Grèce et l'Asie-Mineure. Sur ce terrain un peu étroit, mais bien délimité, l'autrice a présenté des conclusions du plus grand intérêt, qui, pour n'être pas entièrement nouvelles, n'avaient jamais encore été exposées sous une forme à la fois précise et accessible. Il faut la remercier d'avoir extrait la « substantifique moëlle » des grands ouvrages si difficiles à lire, parfois si rebutants, de Riegl et de Wickhoff, où les abus de l'abstraction et de la terminologie hégélienne dissimulent aux lecteurs moins armés de courage des idées toujours ingénieuses, souvent neuves et justes. Les voilà, grâce à Mme Strong, lancées dans la circulation.

L'époque d'Auguste avec l'*Ara pacis* — celle des Flaviens avec l'arc de Titus, peut-être aussi avec les médaillons de l'arc de Constantin — celle de Trajan avec les grands bas-reliefs du même arc, l'arc de Bénévent, la colonne Trajane — celle d'Hadrien avec la renaissance du classicisme — celle de Marc Aurèle avec sa colonne trop dédaignée et d'autres bas-reliefs de l'arc de Constantin — enfin celle des Sévères et de Constantin, qui, sous son aspect barbare, surprend par des nouveautés hier encore méconnues — telles sont les grandes divisions de la première partie de l'ouvrage, dont la seconde est entièrement consacrée à l'évolution du portrait romain. Mme Strong a donné elle-même (p. 337-346) un brillant résumé de la première partie de son travail; je le traduirais volontiers ici, si je disposais de la place nécessaire, car pas un historien de l'art antique n'en pourra désormais faire abstraction. La discussion des thèses principales, celles de Riegl, de Wickhoff, de Stuart Jones, exigerait un mémoire très étendu dont la place est ailleurs. Qu'il me suffise de rendre hom-

mage, une fois de plus, à la science très sûre de Mme Strong et à son talent d'exposition. J'ajoute que l'illustration du livre est très riche, en partie inédite, et que nous avons là pour la première fois, dans un format commode, à côté d'une histoire bien conçue et bien conduite, un véritable album de l'art sculptural sous l'Empire romain [1].

Salomon Reinach.

J. Guiraud. *Questions d'histoire et d'archéologie chrétienne*. Paris, Lecoffre, 1906. In-8, 304 p. — Il y a dans ce volume huit essais, dont deux intéresseront particulièrement les archéologues (J. B. de Rossi; les Reliques romaines au IXe siècle). Les plus importants sont relatifs à l'hérésie au moyen âge, aux Albigeois et aux Cathares. L'auteur, qui sait beaucoup de choses, affecte d'ignorer le chef-d'œuvre de Lea et cite les déclamations de Michelet pour se donner le facile plaisir de les réfuter. Sa thèse peut se résumer ainsi : l'Église du moyen âge n'est pas innocente du sang des hérétiques [2]; mais ces hérétiques (que nous connaissons seulement par leurs bourreaux) menaçaient la famille, la propriété, la religion, la société tout entière; donc, en somme, l'Église a bien fait de les livrer au bras séculier, d'autant plus que l'ère des violences a été ouverte par les Albigeois eux-mêmes (p. 37). Voilà la réponse d'un professeur d'Université laïque « aux apologistes timides de l'Église qui craignent d'avouer sa rigueur ».

1. Pourquoi oublie-t-on à l'étranger le mémoire de Beulé sur l'originalité de l'art romain, publié dans la *Revue des Deux Mondes* de 1865? — P. 7, *Cyprus* n'est pas à son rang. — P. 31, l'authenticité du sarcophage étrusque du British Museum ne peut être admise *de plano*; l'Adonis mourant, d'une main étrusque, que Mme S. trouve admirable, me paraît vilain. — P. 66, c'est introduire une confusion inutile que d'employer les mots *tactile quality* dans un tout autre sens que les *tactile values* de M. Berenson. — P. 67, rien sur l'influence indéniable de la technique du métal. — P. 94, le vers cité sans référence (*Fecisti patriam*, etc.) a été écrit vers 415 et n'était guère à sa place dans un chapitre sur Auguste. — P. 98, le *Camillus* du Louvre est presque entièrement moderne. — P. 99, la théorie de M. Furtwaengler sur Adam Klissi n'est pas, tant s'en faut, démontrée; ce ne sont pas les serviteurs de Marcus Caelius qui ont élevé son cénotaphe. — P. 111, s'il a plu à Wickhoff, dans un moment d'exaltation, de comparer le sculpteur de l'arc de Titus à Velasquez, on voudrait ne pas retrouver ce paradoxe dans un livre d'enseignement si bien mûri. — P. 207, il fallait quelques mots, je crois, pour signaler le vice originel d'une décoration en spirale, faute de goût que des beautés de détail ne rachètent pas. — P. 229, l'affinité de la tête Ponsonby avec la Thusnelda a déjà été signalée; mais je ne crois pas qu'on puisse placer l'invention de ces figures à l'époque de Trajan. — P. 252, je ne comprends pas qu'on admire la chevelure de l'Antinoüs Mondragone; elle est déplaisante par sa sécheresse et sa rigidité métallique. — P. 299, ce qui concerne l'arc de Sévère est insuffisant. — P. 345, l'admiration de Mme Strong pour l'ivoire Barberini me confond; c'est une antiquité de grand prix, mais une horreur. — P. 358 et suiv., on attendait quelques mots sur le beau portrait d'enfant impérial à Vienne. — P. 361, les bustes de Vitellius n'ont pas été copiés sur des monnaies et rien ne prouve qu'un seul d'entre eux représente Vitellius (cf. *Rev. archéol.*, 1899, I, p. 204).

2. « Dans certains cas, concède gentiment M. Guiraud, la cruauté du fanatisme a pu s'exercer » (p. 45).

C'est parfait; il ne faut pas être un « apologiste timide »; mais que dire des apologistes impudents [1] ?

S. R.

A. Houlé. *Étude sur les cimetières francs des vallées du Thérain, de la Brèche et du Petit Thérain.* Caen, Delesques, 1906. In-8, 32 p., avec pl. et fig. — On trouvera, dans cette brochure, des renseignements utiles, mais trop peu d'indications sur des sépultures *complètes*. Le moment est venu, dans cet ordre d'études, de se préoccuper du classement chronologique des objets plus que des objets eux-mêmes; une francisque ne m'intéresse pas, mais je désire savoir quels ornements et quelles armes on rencontre en compagnie de la francisque. Les travaux de M. Pilloy et les bons résumés qu'en a donnés M. Boulanger devraient être aujourd'hui familiers à tous les archéologues. — P. 24, M. H. cite une lettre de l'abbé Renet au sujet d'une plaque de Hermes : « On lit sur le haut de la plaque le nom du fabricant en lettres romaines : VAT QVI FECIT. » Aucun fabricant ne s'est jamais appelé VAT; il n'y a pas là une signature, mais une acclamation connue : *Vivat* (ou *valeat*) *qui fecit*.

S. R.

Haakon Schetelig. *The cruciform brooches of Norway.* Extrait de *Bergens Museums Aarbog*, 1906, n° 8. In-8, 162 p., avec 194 gravures. — Important mémoire de typologie. L'auteur distingue, entre 350 et 550 ap. J.-C., quatre périodes (d'un demi-siècle environ chacune) dans l'évolution de la fibule norvégienne en croix. C'est le modèle dominant parmi les fibules romano-provinciales au IVe siècle, sans qu'on ait encore pu se mettre d'accord sur la genèse de ce type, gréco-romain suivant Undset et S. Müller, teutonique suivant Hildebrand, Almgren et Salin.

S. R.

K. Dissel. *Der Opferzug der Ara Pacis Augustae.* Programme du gymnase Wilhelm de Hambourg. Hambourg, Lütcke, 1907. In-4°, 18 p., avec trois planches. — Histoire du monument, avec d'intéressantes propositions

1. A la p. 18, il y a une phrase latine, claire pour tout bachelier, sur laquelle le savant professeur a commis le plus étrange contre-sens. Voici le passage : « Comme la plupart d'entre eux, tout en restant dans le célibat, ne gardaient pas la chasteté, il s'ensuivait les pires des désordres. D'autre part, le but de la secte étant d'arrêter l'œuvre de la création, en empêchant les naissances, on devine les pratiques immorales auxquelles ils se livraient pour enrayer la propagation de la race, lorsque, par suite de la faiblesse humaine, ils s'y étaient prêtés : *edula omnia, quae ex coitu nascuntur, eliminant.* On comprend qu'au moment de décrire les erreurs des Bogomiles, Anne Comnène ait déclaré ne pouvoir le faire, sans blesser la pudeur. » Est-il vraiment nécessaire d'ajouter que les mots latins, ainsi détournés de leur sens par M. Guiraud, concernent uniquement les scrupules alimentaires des Cathares, qui supprimaient de leur alimentation tout ce qui était né de chair — et que M. Guiraud se fait grand tort à lui-même en prétendant y découvrir une obscénité ?

pour un nouvel arrangement des sculptures, différent de celui qu'a adopté M. Petersen. Le sujet principal est une procession vers la chapelle des Lares d'Auguste (*aedes Larum in summa sacra via*, Mon. Ancyr.), où figurent, outre César, Auguste, ses parents et ses familiers, les quatre *magistri vici* du *compitum*, auxquels incombait la surveillance de la chapelle. Les deux petits côtés de l'*Ara Pacis* sont décorés par les reliefs de la procession, qui tend vers l'autel du sacrifice, érigé, sur la face ouest, devant le sanctuaire des Lares. La surface à droite de la porte, sur cette face, est occupée par les préparatifs du sacrifice d'une truie, offert par le Sénat et le Peuple; à gauche, un taureau est conduit au sacrifice, offert pour le Génie d'Auguste. Sur la face est figurent des dieux, à gauche Tellus et deux divinités de l'air, à droite des divinités encore indéterminées. Il faut espérer que les fouilles, abandonnées en 1903, seront reprises et qu'il sera possible de compléter encore ce magnifique ensemble. Les planches publiées par M. Dissel sont très bonnes.

S. R.

Dr Matthaeus Much. *Die Trugspiegelung orientalischer Kultur in den vorgeschichtlichen Zeitaltern Nord- und Mittel-Europas.* Iéna, Costenoble, 1907. In-8, 144 p., avec 50 gravures. — Je crois avoir été le premier à protester contre les idées absurdes développées par M. S. Müller dans son ouvrage *Urgeschichte Europas* (cf. *Revue critique*, 1905, II, p. 281-283). A en croire ce savant danois, l'Europe centrale et septentrionale devrait à l'Orient, c'est-à-dire à la Babylonie et à l'Égypte, toute sa civilisation, même celle de l'âge du renne, — bien plus, toute sa civilisation intellectuelle, notamment la foi en une autre vie et le culte des morts. M. Much a consacré un volume à réfuter ces paradoxes, qui ne méritent guère d'être pris au sérieux. Ce qu'il y a de plus intéressant dans son travail, ce sont les comparaisons instituées par lui entre des types industriels européens, asiatiques et américains; quand un type d'outil, d'arme ou de vase se retrouve presque identique en Europe, en Asie et dans le Nouveau Monde, il n'est pas légitime de conclure que le type européen soit venu d'Asie, ni inversement; mais il faut, jusqu'à preuve du contraire, admettre que des besoins semblables ont conduit à l'invention de formes semblables. M. Much a aussi bien fait de mettre en lumière les particularités des types d'outils asiatiques et égyptiens qui ne se rencontrent pas en Europe, et celles des types européens dont il n'y a pas d'exemples ailleurs. — Traitant le même sujet que mon mémoire de 1893, *Le mirage oriental*[1], M. Much aurait dû en convenir; loin de là, il s'en est beaucoup servi (en particulier dans ce qu'il dit des épées et des fibules), mais ne l'a jamais cité Ce n'est pas la première fois — je le constate avec regret — qu'un tel reproche est adressé à l'auteur[2].

S. R.

1. Mirage se dit, en allemand, *Trugspiegelung*; c'est le titre même de la brochure de M. Much.

2. Cf. G. Kossinna, *Zeitschrift für Ethnologie*, 1902 (XXXIV), p. 163, et la réponse peu brillante de M. Much, *ibid.*, 1903, XXXV, p. 73.

J. Toutain. *Les cultes païens dans l'Empire romain.* Tome Ier : Les cultes officiels ; les cultes romains et gréco-romains. Paris, Leroux, 1907. Gr. in-8, V-473 p. — M. Toutain a courageusement entrepris un grand ouvrage qui, s'il se maintient à la hauteur du premier volume, occupera longtemps un rang distingué dans les bibliothèques archéologiques. L'achèvement presque complet du *Corpus* des inscriptions latines sollicite et facilite des synthèses de ce genre ; encore faut-il, pour les réaliser, une force du travail peu commune et le don d'exposer clairement les résultats acquis. Ce que l'auteur a voulu surtout mettre en lumière, c'est « l'inégalité dans la répartition géographique et dans la diffusion sociale des cultes » ; il l'a établie au prix d'une enquête portant sur des milliers de documents, tant épigraphiques que littéraires. Dans le livre I, il s'occupe des cultes officiels, ceux de Rome, des empereurs, du Capitole ; il en étudie l'organisation à Rome et dans les provinces, énumère les associations et les prêtres qui en eurent la charge. Le livre II est consacré aux cultes romains et gréco-romains non officiels, divinités du Panthéon italique, du Panthéon classique, abstractions divinisées, génies, etc. On aurait voulu trouver, à la fin de ce volume, un index provisoire ; en l'état où il se présente, malgré la bonne ordonnance des chapitres et la table des matières, il ne sera pas toujours facile d'y découvrir ce qu'on cherche.

Dans la préface, véritable déclaration de principes, M. Toutain distingue la science des religions, qui considère les phénomènes religieux en soi, de l'histoire des religions, qui recueille et classe les matériaux à l'aide desquels la science des religions, encore dans l'enfance, peut espérer se constituer quelque jour. « On ne trouvera ici rien de plus, écrit-il, qu'une tentative aussi consciencieuse que possible pour écrire un chapitre de l'histoire des religions du monde antique ». M. Toutain a eu le sentiment très net de la tâche qu'il s'imposait et paraît fort bien outillé pour la mener à bonne fin. J'ajoute qu'il n'existe encore rien d'analogue dans la littérature scientifique de l'étranger.

S. R.

Alessandro Della Seta. *La Genesi dello Scorcio nell' arte greca.* Roma, Tip. dei Lincei, 1907. In-4°, 124 p., avec 4 gravures dans le texte et 15 planches. — Sorti de l'enseignement de M. Emm. Lœwy à Rome et de la lecture de son ouvrage si suggestif sur le rendu de la nature dans l'art, ce mémoire, approuvé et imprimé par l'Académie des Lincei, est le fruit de longues recherches et témoigne d'un esprit original. L'auteur n'a pas seulement fait l'histoire du raccourci dans l'art grec, mais celle du clair-obscur et de la perspective ; il a cherché des points de comparaison infiniment nombreux et variés dans les arts de tous les pays, même des nègres de l'Afrique et de l'Amérique précolombienne ; il paraît d'ailleurs posséder une connaissance personnelle et fort complète des arts de l'Inde, de la Chine et du Japon. Malheureusement, il est au moins aussi difficile à lire que M. Lœwy et, tandis que ce dernier est très sobre dans sa concision parfois énigmatique, M. Della Seta est également prolixe dans son texte et dans ses notes. Celles-ci constituent parfois de vraies débauches bibliographiques, comparables à celles de M. Colini dans le *Bullettino di Paletnologia* ; si l'on ne

réagit pas, en Italie, contre cette méthode, abandonnée partout ailleurs (après avoir sévi en France d'abord, puis en Allemagne), la lecture de mémoires archéologiques deviendra impossible. Dans le texte, les phrases de dix à douze lignes — de très longues lignes ! — ne sont pas rares. Il n'en faut pas moins reconnaître l'intérêt et le mérite d'un travail qui a mis en pleine lumière cet immense service rendu à l'art par les Grecs, la « représentation de l'obliquité »[1].

S. R.

Antiquités crétoises. Première série. Cinquante planches par G. Maraghiannis. Texte de L. Pernier et G. Karo. Chez G. Maraghiannis, à Candie (Crète). — Ces cinquante planches, reproduisant des vues et des objets divers (surtout de Phaistos et d'Haghia Triada), sont excellentes et rendront incontestablement service ; mais ceux qui les achèteront en comptant sur le « texte » de MM. Pernier et Karo seront bien déçus. Six pages de M. Pernier, où l'on ne trouve même pas l'énumération et l'explication des objets figurés ; trois pages de M. Karo, qui sont une simple bibliographie de la Crète et des fouilles récentes — cela ne constitue pas le « texte » d'un album relatif aux antiquités crétoises. On n'en est pas moins heureux d'avoir ce recueil et l'on voudrait en posséder de pareils pour Délos, Delphes, Pergame et d'autres centres de fouilles en pays grec.

S. R.

L. Siret. *Orientaux et Occidentaux en Espagne aux temps préhistoriques.* Bruxelles, Pollennis, 1907 (extr. de la *Revue des questions scientifiques*, oct. 1906 et janv. 1907). — M. Siret est un fouilleur émérite et un excellent observateur ; son travail contient nombre de choses intéressantes et nouvelles : 1° Le néolithique espagnol montre des analogies étroites avec l'égéen ; à l'époque du bronze, ces analogies disparaissent, sans doute par suite d'une première invasion celtique en Espagne ; 2° le plomb a été exploité dans la péninsule dès l'époque néolithique ; à l'âge du bronze, on emploie le plomb et l'argent. Les Phéniciens (?) achetaient aux indigènes du plomb et du cuivre argentifères ; 3° il existe un lien étroit entre les produits chypriotes du groupe récent (depuis le XIIe siècle) et ceux dus à l'influence orientale (phénicienne, suivant M. Siret) en Espagne ; 4° les Phéniciens ont suivi le chemin ouvert par d'autres peuples (cf. mon article dans l'*Anthropologie*, 1899, p. 397-409, que M. Siret ne connaît pas et que d'autres affectent d'ignorer, parce qu'il les gêne) ; 5° la dernière phase de l'époque néolithique en Espagne est contemporaine de l'âge du bronze dans d'autres pays ; l'absence de ce métal résulte d'une cause locale et l'emploi du cuivre sans étain n'est pas caractéristique d'un stade métallurgique antérieur à la découverte du bronze (retour à l'opi-

1. La planche I-II, 3 reproduit, pour la première fois, une figure de l'étonnant sarcophage peint découvert à Haghia Triada par la mission italienne de Crète. D'autres croquis d'après les mêmes peintures ont été publiés depuis (avec l'autorisation de qui?) dans la *Revue biblique*, 1907, p. 340, 342, 343.

nion de G. de Mortillet) ; 6° les formes néolithiques qui « semblent appeler le métal » ont été inspirées par des armes métalliques déjà existantes ; 7° les poteries où M. P. Paris reconnaît des produits ibériques relevant d'une très ancienne influence mycénienne apparaissent brusquement à une basse époque ; ces vases n'ont probablement pas été fabriqués en Espagne ; ils n'ont aucun rapport avec l'art ibérique ; ce qu'il y a de mycénien dans leur ornementation y a été mis par les Grecs et par les Carthaginois (bien hardi, mais c'est à voir). — Je ne parle pas de la partie de cet opuscule qui a trait au « triangle sexuel » (deux de ces triangles opposés forment la bipenne), ni des pages trop longues relatives au symbolisme du poulpe ; tout cela me paraît chimérique, ou pis encore. Il y a d'excellentes planches qui réunissent, à petite échelle, les types principaux de la préhistoire ibérique, et une carte de l'Espagne ancienne avec l'indication des gisements de minéraux.

S. R.

J. P. **Richter**. *A descriptive Catalogue of old Masters of the Italian school, belonging to Henry White Cannon, Villa Doccia, Fiesole*. Florence, Seeber, 1907. In-12, 120 p., avec 2 planches. — Ce catalogue d'une collection quasi-inconnue, rédigé par un connaisseur aussi éminent que M. J. P. Richter, doit être signalé aux historiens de l'art italien. L'école la mieux représentée est celle de Vérone, à laquelle M. Richter a consacré des pages intéressantes ; il a reproduit, en frontispice, un bon tableau inédit de Caroto, représentant la Vierge avec l'Enfant Jésus et S. Jean. On ne saurait trop regretter qu'il n'ait donné au moins des esquisses au trait des œuvres de Liberale da Verona, de Giolfino, de Brusacorci, etc., qu'il décrit d'une manière attachante ; en matière de tableaux et de statues, quelle description vaut un modeste croquis ?

S. R.

Ludvig **Salvator** et Gustav **Lang**. Ἡ πατρὶς τοῦ Ὀδυσσέως. Trad. de l'allemand par Nicolas Panlatos et précédé d'une histoire de la question d'Ithaque. Athènes, 1906. In-8, 308 p. — Le traducteur, habitant l'île qui porte aujourd'hui le nom d'Ithaque, est naturellement hostile à la théorie de M. Dœrpfeld, qui veut transférer l'Ithaque homérique à Leucade. Cette théorie a été également combattue par M. Bérard. Mais voici qu'on parle de découvertes importantes faites par M. Dœrpfeld à Leucade pendant l'été de 1906. Il y aurait exhumé le mur latéral d'un palais homérique, non pas du type de Tirynthe, mais du type de Knossos, avec des poteries de style très primitif ; les fouilles doivent reprendre pendant l'été de 1907[1]. Dans cette controverse comme dans beaucoup d'autres, c'est la pioche qui dira le dernier mot.

S. R.

V. Fris. *Bibliographie des Van Eyck*. Gand, 1906 (extr. du *Bull. de la Soc. d'Histoire et d'archéologie*, p. 313-333.) — En 1906, M. Alph. Van Werveke proposa la publication d'un *Cartulaire* concernant l'*Adoration de l'Agneau*

1. *The Nation*, 1907, p. 287 (28 mars).

de Van Eyck. Ce projet fut accueilli favorablement; la présente bibliographie a pour but d'en faciliter l'exécution. Je ne trouve, pour ma part, rien à y ajouter, sinon Gruyer, *Notice des peintures de Chantilly, Écoles étrangères*, p. 186-190, et une petite note (anonyme) dans laquelle j'ai contesté l'attribution à Van Eyck d'une Crucifixion de Berlin (*Chron. des Arts*, 1899, p. 22).

S. R.

E. Mariette. *Les murs romains entre l'Écosse et l'Angleterre*. 2e éd. Paris, Bonvalot-Jouve, 1906. In-8, 39 p., avec 1 planche. — Résumé des ouvrages anglais sur les trois murs d'Hadrien, d'Antonin et de Septime Sévère. L'auteur avertit qu'il n'apporte rien de nouveau; mais a-t-il lu les travaux les plus récents? Tel qu'il est, cet exposé en français sera utile, car je n'en connais point d'autre. Il manque une bibliographie raisonnée; les ouvrages cités le sont sans millésime et les citations des textes classiques manquent de précision. « Cassiodore, d'après Robert Henry », n'est pas une référence acceptable, d'autant moins qu'il existe une traduction anglaise de Cassiodore. Il existe aussi une bonne traduction française d'Hérodien, par le père de M. Ludovic Halévy, et la référence « Hérodien, l. III », qui revient plusieurs fois, ne suffit pas à renseigner le lecteur.

S. R.

H. Schuchardt. *Die Iberische Deklination*. Vienne, Holder, 1907. In-8, 90 p. (extr. des *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne). — Le célèbre linguiste de Graz a levé sa massue contre M. E. Philipon qui, dans les *Mélanges H. d'Arbois*, a soutenu: 1° que l'ibère était une langue aryenne; 2° qu'il n'y avait rien de commun entre l'ibère et le basque, contrairement à la thèse défendue par Humboldt, Luchaire et beaucoup d'autres. « Quelque contestable que puisse être le détail de mes observations, écrit M. Schuchardt (p. 64), je suis convaincu que, dans leur ensemble, elles prouvent l'existence d'une relation étroite (*innige Beziehung*) entre l'ibère et le basque. Je ne demande pas un vote de confiance, mais un examen sévère et circonstancié ». L'auteur fait d'ailleurs une part large aux éléments du lexique roman et même celtique dans le basque actuel; il déclare aussi (contre Sieglin) qu'il ne trouve rien de ligure dans la toponymie aquitanienne, mais seulement du celte et de l'ibère (la désinence *-ates*, dans *Elusates* par exemple, serait celtique, non ligure; cela me semble tout-à-fait inadmissible). « La parenté du basque et de l'ibère doit être considérée comme prouvée, tant qu'on n'aura pas réfuté une à une les raisons qui ont été alléguées pour l'établir » (p. 80).

S. R.

E. Kalinka (et autres). *Antike Denkmäler in Bulgarien*. Vienne, Holder, 1906. In-4°, 440 col., avec nombreuses figures dans le texte. — Cet élégant volume — la science autrichienne cultive l'élégance — est un répertoire archéologique de la Bulgarie pour l'époque grèco-romaine. Il est l'œuvre commune de plusieurs spécialistes autrichiens, qui, dans leurs voyages et l'étude des musées locaux, ont reçu l'aide la plus cordiale des savants indi-

gènes, MM. Dobrúsky (Sofia), Skorpil (Varna), Tacchella (Philippopoli, etc.). Tous les monuments de quelque importance sont reproduits par le dessin ou par la similigravure ; l'architecture, l'histoire de l'ornement, celle de la sculpture et l'épigraphie y trouveront des matériaux excellents, publiés d'une manière définitive. Si les œuvres d'art dignes de ce nom sont peu nombreuses[1], en revanche les inscriptions importantes et longues sont en abondance ; on sait quel profit on peut tirer des textes de cette région pour la connaissance de la langue thrace, par l'analyse des noms propres et des noms de lieux. Je ne m'explique pas que les auteurs n'aient pas connu le mémoire publié par moi en 1894 dans le *Bulletin archéologique du Comité*, sous ce titre : *Monuments inédits du musée de Sofia*. J'y ai émis plusieurs hypothèses qui me semblent mériter quelque attention.

S. R.

C. M. Briquet. *Les Filigranes*. — Dictionnaire historique des marques de papier, 1282-1600. 4 vol. in-4°, avec 39 fig. dans le texte et 16.112 facsimilés de filigranes. Paris, Picard, 1907 (Prix : 200 francs). — Travail colossal, œuvre d'abnégation et de patience infinie, que les « deux cents bibliothèques sûres » ne négligeront pas d'acquérir. L'auteur a visité 235 archives ou bibliothèques, feuilleté 30.840 volumes et 1.432 cartons, calqué 65.000 filigranes. Il est inutile d'apprendre aux lecteurs de la *Revue* l'intérêt d'un recueil de ces marques, qui assurent à la science des livres et des manuscrits un instrument d'investigation souvent irrécusable. Je ne connais pas l'auteur ; j'ignorais, hier encore, son existence ; mais il comptera désormais parmi ceux dont on parle avec révérence, parce qu'il a su modestement, dans un petit domaine bien à lui, comme le jardin de Candide, *vitam impendere vero*.

S. R.

Albert Grenier. *Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices*. Paris, Champion, 1906. In-8, 199 p. — Ceci est un ouvrage de sérieuse érudition : la partie qui concerne les mardelles du pays messin est, comme travail d'ensemble, un ouvrage nouveau. Les mardelles furent jadis les caves des maisons de bois gauloises et germaniques. Tacite (*Germania*, c. 16) en parle et M. Grenier (p. 32) cite le passage de l'auteur latin. Beaucoup de mardelles sont aujourd'hui remplies d'eau, et au fond on trouve des pièces de bois, débris de maisons de bois et de terre crue qui les surmontaient. On a reconnu sur le territoire des Médiomatrices environ 5.000 mardelles ; les Gaulois qui les ont creusées venaient de la région située à l'Est du Rhin, laissant leurs demeures aux mains des Germains qui les avaient expulsés, cela probablement vers le IIIe siècle avant notre ère. Une partie au moins des mardelles germaniques a dû être d'abord gauloise. De ce côté-ci du Rhin, la mardelle est ce qui reste des *villae* gauloise.

1. Stèle archaïque d'Apollonia, p. 260 (moulage au musée du Louvre).

Elles sont de deux formes. Les plus anciennes sont rondes; elles ont été surmontées de constructions en bois également rondes avec toits coniques. Les plus récentes, subissant déjà l'influence romaine, sont de forme rectangulaire, bien que le bâtiment placé au-dessus fût construit en bois.

Les *villae* gallo-romaines soit rustiques soit urbaines sont de tout point dues à l'influence romaine; elles étaient construites en pierre; on a pu dresser le plan de quelques-unes grâce aux fondations qui subsistent. M. Grenier donne les plans de quatre de ces *villae*.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

Theod. Birt. *Die Buchrolle in der Kunst.* Leipzig, Teubner, 1907. Gr. in-8, x-352 p., avec 190 gravures dans le texte. — L'art moderne a presque oublié la représentation du rouleau, tellement celle du livre (ouvert ou fermé) a pris le dessus. En revanche, depuis l'antiquité égyptienne jusqu'au moyen âge chrétien, le rouleau — tantôt isolé, tantôt associé à d'autres rouleaux — est un motif d'usage constant dans les arts plastiques. L'éminent auteur de l'admirable monographie : *Das antike Buchwesen* (Berlin, 1882), où la fabrication des manuscrits anciens est au premier plan, l'a heureusement complétée par celle que nous annonçons, fondée surtout sur l'étude des monuments. M. Birt a poursuivi cette étude à travers les musées d'une bonne partie de l'Europe et cette chasse à la *figuration des manuscrits* lui a fourni une abondante récolte. On peut regretter que les esquisses de l'auteur aient été souvent publiées telles quelles, au lieu d'être mises au net par un artiste de profession, et l'on s'étonne que les croquis d'un philologue illustre rappellent quelquefois si exactement les dessins des sauvages; mais cela même ne laisse pas d'être instructif. Un des chapitres les plus intéressants (p. 269 et suiv.) est intitulé : « La colonne Trajane et les livres à images »; M. Birt y soutient cette thèse très simple et très séduisante que les deux grandes colonnes historiées de Rome ne sont que de gigantesques rouleaux illustrés (« *riesige Buchrollen voll Bilderschmuck, um die Säule gewickelt* »), des livres à images enroulés autour d'une colonne pour y être vus et regardés de tout le monde. M. Edmond Courbaud avait écrit dès 1899 (*Le bas-relief romain*, p. 164) : « Ne serait-ce pas le livre d'histoire lui-même écrit sur le marbre comme d'autres l'écrivent sur le parchemin ? » Au lieu de *parchemin*, il fallait dire *papyrus*; mais c'est bien là, comme l'a reconnu M. Birt avec une loyauté parfaite, la première expression de la théorie qu'il a très ingénieusement développée et qui restera.

S. R.

Le Gérant : E. LEROUX.

ANGERS. — IMPRIMERIE BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

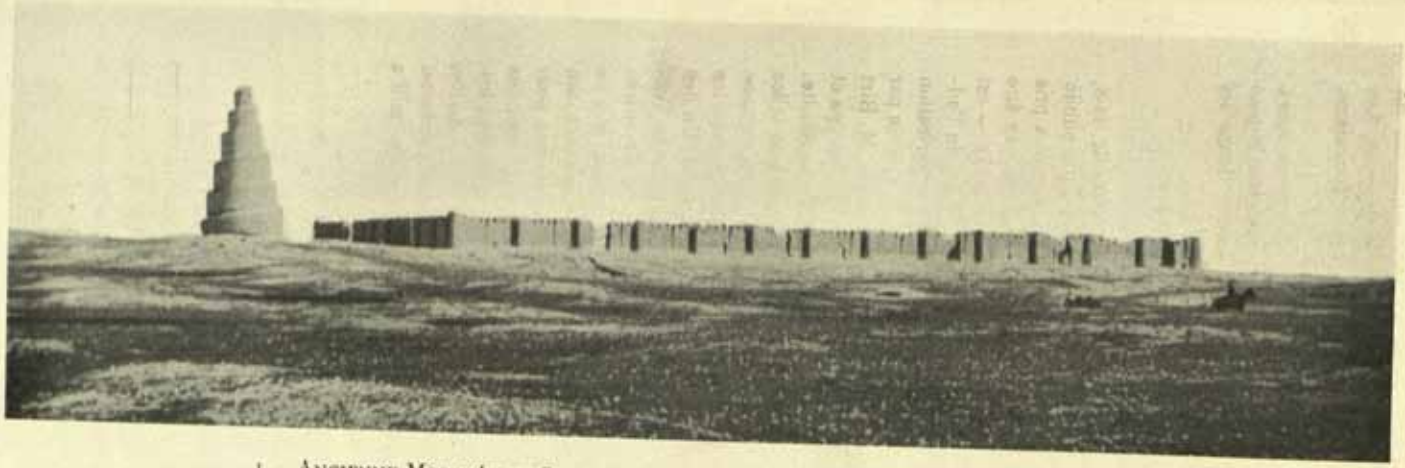

1. Ancienne Mosquée de Samara ; IXe siècle. Minaret, coté nord et coté ouest.

2. Ancienne Mosquée de Samara ; IXe siècle. Minaret, coté sud.

E. Leroux, Édit.

H. Demoulin, sc.

MINARET ET MOSQUÉE DE SAMARA.

Phot. de M. le Consul-général Pognon.

VUE DE SAMARA ET INTÉRIEUR DE LA MOSQUÉE.

MOSQUÉE D'ABOUDOLAF ET MINARET.

E. LEROUX, Édit.

H. Demoulin, sc.

1. Mosquée d'Aboudolaf ; ixe siècle. Piliers du Coté Sud, vus de l'Intérieur.

2. Mosquée d'Aboudolaf ; ixe siècle. Piliers du Coté Nord, vus de l Intérieur.

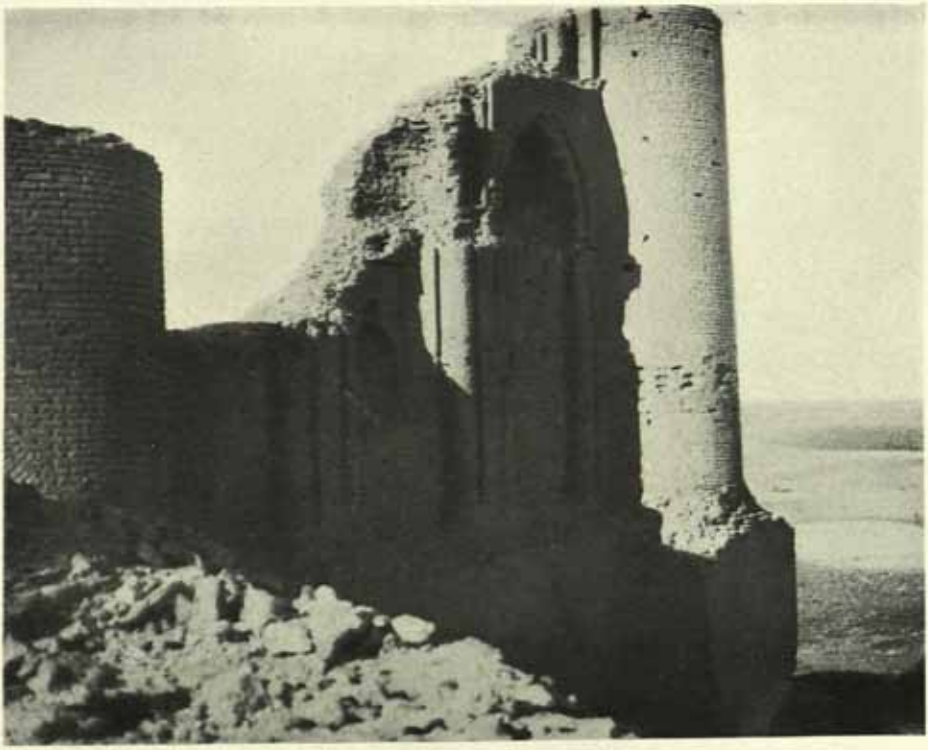

1. Chateau d'El Aschick. façade nord, angle ouest.

2. Chateau d'El Aschick; façade nord, angle n. e. Construction servant d'Appui au Pont-levis.

H. Demoulin, sc.

E. Leroux, Édit.

1. Chateau d'El Aschick; IXe siècle. façade sud et façade est.

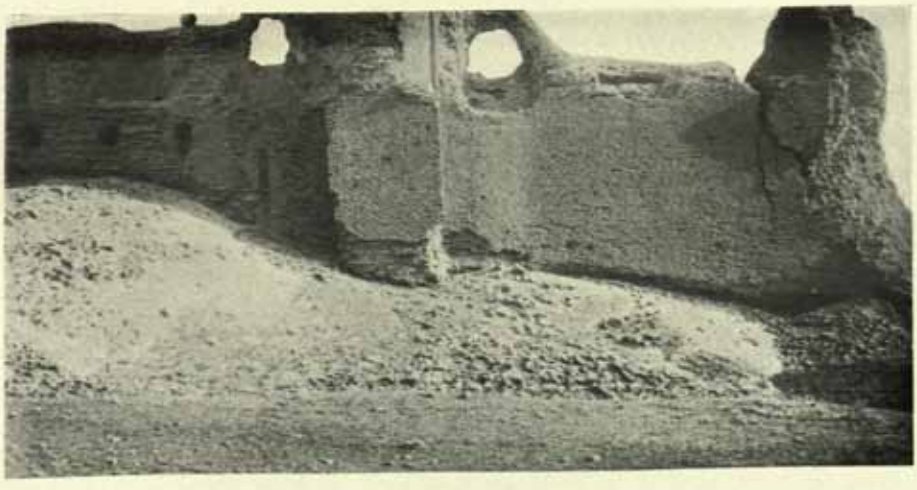

2. Chateau d'El Aschick ; IXe siècle. coté sud. Emplacement possible d'une loggia.

Libra... No. 1 of '08

FOUILLES A PROME

(BIRMANIE)

PL. XI-XIV

Les fouilles que j'ai entreprises en Birmanie, au mois de janvier 1907, sur l'emplacement de l'ancienne ville de Prome, ont eu surtout pour but de rechercher les origines historiques et religieuses de cette cité légendaire.

Il y a deux Prome : le vieux Prome et le Prome moderne. Le vieux Prome se trouve au sud de la station de Hmauza, sur la voie ferrée de Rangoon à Prome. Le Prome moderne est situé à une dizaine de kilomètres plus à l'ouest. C'est le port le plus important de l'Iraouaddy; il ne contient aucun monument antérieur au XVIe siècle.

Nous ne parlerons ici que du vieux Prome. C'était une ancienne colonie hindoue. Elle s'appela Çrikshetra, Pissanumyo, la ville de Vichnou, Rsimyo, la ville de l'Ermite, enfin, en langage talain, Prome, la ville de Brahma. Elle aurait été fondée, d'après la légende, 454 ans avant J.-C. par les rois indiens de Tagoung, de la dynastie royale de Kapilavastu (de la vallée du Gange), et abandonnée au IIe siècle après J.-C. pour la ville de Pagan. Mais ces légendes, établies uniquement dans le dessein de faire remonter l'origine des rois de Birmanie à une antiquité reculée et de relier leur dynastie aux dynasties royales de l'Inde, n'ont aucune valeur. Ce qui paraît plus probable, c'est que les villes côtières de la Birmanie étaient occupées, aux environs du Ier siècle de notre ère, par des colonies indoues venues de la côte orientale de l'Inde, en particulier de la côte d'Orissa. L'*hinterland* du pays était parcouru par les Piu ou Piao et d'autres tribus d'origine tibétaine. Tout à fait au nord se

trouvait la principauté de Tagoung, colonisée par des Hindous venus de Manipur.

A l'est de Rangoon, dans le Martaban, le Tavoy et le Tenasserim, vivaient les Môns ou Talains, apparentés par la langue aux Cambdogiens. L'action des Môns ou Talains ne se manifesta historiquement qu'au VIe siècle, lorsque leurs armées s'emparèrent de Prome. L'occupation de cette ville ne fut probablement pas définitive, car nous voyons dans les Annales Chinoises que Prome jouait encore le rôle de capitale des Piu en 802[1].

Du IXe au XIe siècle survint une période de guerre et de luttes intestines, qui ne prit fin qu'au milieu du XIe siècle à l'avènement du grand roi Anorata. Ce prince constitua de manière définitive la nation birmane et établit sa capitale dans la ville, jusque-là secondaire, de Pagan. Il fit ensuite la conquête de tout le pays Talain, c'est-à-dire de tout le sud de la Birmanie, et détruisit la ville de Prome.

Ainsi, la ville de Prome, qui était encore capitale des Piu au IXe siècle, cessa de l'être entre le IXe et le XIe siècle[2] et fut détruite au XIe siècle par les Piu eux-mêmes, devenus Birmans. Nous pensons que l'époque de l'abandon de Prome par les Piu peut être fixée au IXe siècle ; la tradition veut, en effet, que la porte monumentale de Pagan ait été édifiée en l'an 850(?).

Ajoutons qu'au XIIIe siècle l'ancien royaume de Pegou (y compris Prome) se rendit indépendant et ne fut repris par les Birmans qu'au XVIIIe siècle. C'est probablement pendant cette période que le Prome moderne acquit en partie son importance.

Les ruines du vieux Prome comprennent : quatre stupas, deux pyramides talaines, un temple bouddhique abandonné après un essai de restauration déjà ancien, quatre édicules bouddhiques en briques de 5 à 7 mètres de côté, en partie démolis,

1. Pelliot, *Itinéraire de Kia-tan* (*Bulletin de l'École d'Extrême-Orient*, tome IV, p. 156, 178, 371). Une ambassade birmane, conduite par le fils du roi des Piu, serait partie en 802 de Prome, capitale des Piu, pour se rendre en Chine avec des présents.

2. D'après M. Duroiselle, la ville redevint hindoue dans l'intervalle.

trois ou quatre groupes de pierre avec reliefs, qui sont les restes d'anciennes chapelles à base rectangulaire de même forme et de mêmes dimensions que les édicules précédents, enfin les vestiges d'anciennes fortifications et de nombreux tas de briques sans inscriptions ni bas-reliefs.

Sauf les deux stupas du nord, toutes ces ruines se trouvent au sud de la voie ferrée.

Pour faciliter l'étude de ces ruines éparses, nous les avons groupées par nature d'édifices, sans tenir compte de leur situation respective. C'est ainsi que les stupas forment un groupe, les chapelles un autre groupe, etc.

Une carte levée par les soins du service archéologique de Birmanie permettra au lecteur de se reconnaître (fig. 1).

Les fouilles ont été exécutées à mes frais, avec l'autorisation du gouvernement anglais, par une cinquantaine d'ouvriers indigènes du village de Hmauza, sous la surveillance des employés techniques du service archéologique de Birmanie. M. Taw-Sein-Ko, chef de ce service, a bien voulu nous prêter le concours de son expérience pendant tout le cours des travaux.

A). — Groupes de pierres sculptées et bas-reliefs isolés.

1° *Settaing Thein* (Monastère bouddhique près de Hmauza).

On appelle ainsi deux groupes de pierres sculptées, émergeant du sol et se faisant face à 70 mètres de distance, dans l'enceinte du monastère bouddhique de Hmauza. Les fouilles ont permis de constater que les plaques centrales A et A' ont une hauteur totale de $3^{m},10$ et une largeur de $2^{m},10$.

Ces pierres représentent le Bouddha assis entre deux disciples (fig. 2); elles constituaient le fond de deux édicules rectangulaires dont on retrouve aisément les traces en piochant légèrement le sol (fig. 3).

Le bas de la pierre A porte une grande inscription très gâtée dont il reste environ sept lignes. Cette écriture, dont nous n'avons pu prendre que de très mauvais estampages, ressemble

PLAN DU VIEUX PROME

Service archéologique de Birmanie

Echelle

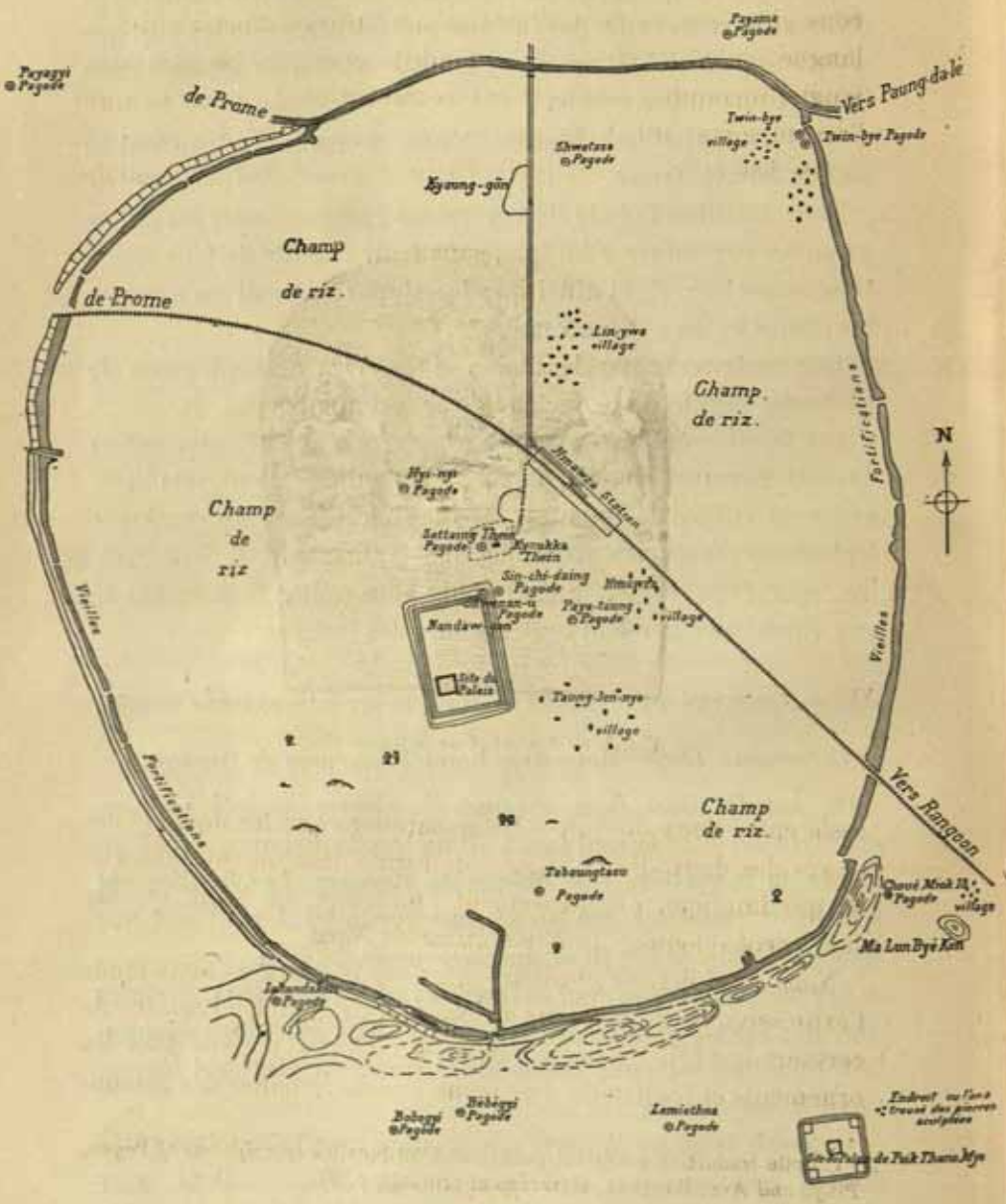

Fig. 1.

à l'écriture *inconnue* des deux stèles bilingues et quadrilingues que nous avions relevées en 1906 à Pagan.

A défaut de cette inscription et d'une autre dont nous parlerons plus loin, nous donnons le facsimile de l'inscription en langue inconnue de la stèle quadrilingue (pali-birman-talain langue inconnue) de Pagan, et la traduction du texte pali qui l'accompagne[1] (Pl. XIV).

Les bas-reliefs de Settaing Thein représentent le Bouddha

Fig. 2. — Bas-relief de Settaing Thein.

assis entre deux disciples. On remarquera que les dossiers des sièges des deux disciples sont de forme absolument chinoise, ce qui implique nécessairement l'influence du Nord, et, par suite, probablement du *Bouddhisme du Nord*.

Nous emploierons plusieurs fois dans le cours de cette étude l'expression de *Bouddhisme du Nord*, pour qualifier l'origine de certains bas-reliefs ou de certaines tablettes votives dont les ornements et les détails du costume ou du mobilier des person-

1. Cette traduction a déjà été publiée en 1899 dans les *Inscriptions of Pagan, Pinya and Ava*, Rangoon, Government printing, p. 97

nages représentés ont un caractère franchement tibétain ou chinois; mais il est bien évident que ces modèles, au point de vue religieux, ont pu être utilisés tout aussi bien par les peuples qui suivaient le Bouddhisme du Sud.

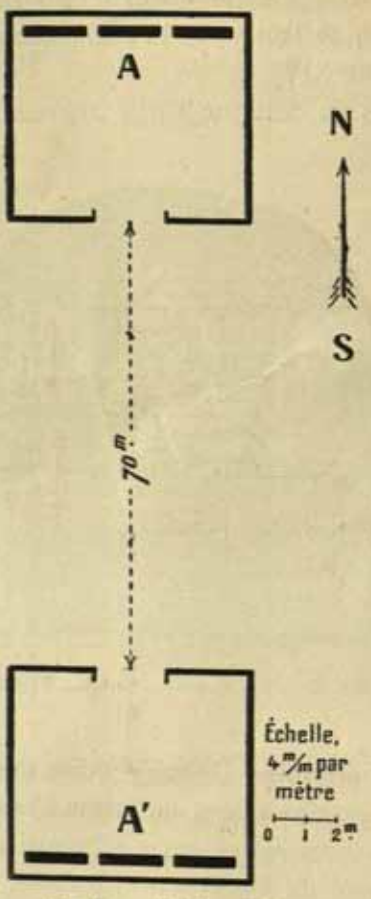

Fig. 3. — Settaing-Thein.

Les plaques votives en terre cuite, très nombreuses, trouvées aux environs, ne portent aucune inscription. Elles sont du modèle connu, tantôt avec les Nagas (Pl. XI, fig. 2), tantôt avec des lions, qui pourraient bien être des Nagas, tantôt avec des stupas (Pl. XII, fig. 1).

2° *Peik Thano Myo* (Ville de Vichnou).

La ville de Prome, au temps de sa splendeur, était une agglomération de villages et de villes d'époques différentes. Les nationalités y formaient des groupes distincts. C'est ainsi qu'il y eut (d'après la tradition) deux colonies hindoues, l'une portant le nom de Peik Thano Myo, l'autre celui de Thaung-bye-Gôn. De

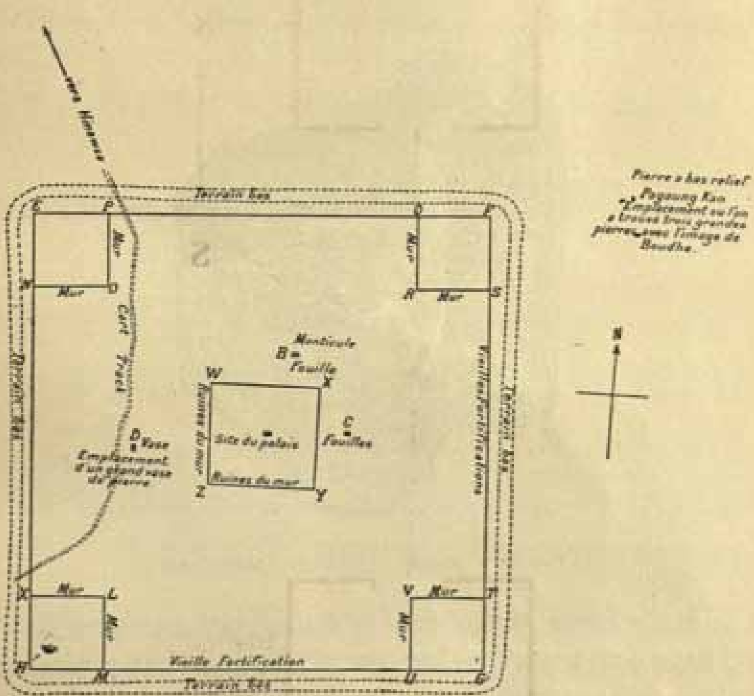

Fig. 4. — Plan de la cité Peik Thaon Myo.

cette dernière il ne reste rien, et de la première pas grand'chose. C'est, paraît-il, la plus ancienne. On y retrouve avec difficulté quelques traces de murs en briques ayant appartenu aux deux enceintes concentriques d'un palais et d'une ville et quelques vestiges de chapelles de 5 à 6 mètres de côté, ayant conservé parfois une pierre à bas-relief; le tout est caché par la

brousse. L'enceinte de Peik Thano Myo est carrée; chaque côté a 310 mètres. L'enceinte du palais *wxzy* a environ 63 mètres par face. Les murs des petites enceintes carrées des angles de la ville EPNO... etc. sont complètement démolis. Le bas-relief le plus intéressant est sans contredit celui de Pogaung-Kan (fig. 5). Il se trouve à une soixantaine de mètres de l'enceinte. La sculpture est très mutilée; elle représente le Bouddha ayant

Fig. 5. — Bas-relief de Peik Thano Myo.

à sa droite Sudra, tenant dans la main droite une queue de cheval fixée à un manche (chasse-mouche), puis deux personnages mitrés, et à sa gauche Brahma (?) et deux disciples couronnés; au-dessus des deux personnages mitrés vole un génie[1].

Les mitres des deux personnages placés à la droite du Bouddha sont de forme franchement tibétaine. Le bas-relief peut donc être attribué au Bouddhisme du Nord.

Cette pierre a $2^{m},50$ de haut, 2 mètres de large, et $0^{m},40$ d'épaisseur.

Les sculptures du bas de la pierre sont totalement déformées.

1. Interprétation donnée par M. Taw-Sein-Ko.

Les indigènes y ont reconnu deux éléphants et deux personnages. Nous avons été moins heureux qu'eux et nous persistons à n'y rien distinguer.

Les excavations pratiquées autour des principales pierres de la ville de Vichnou n'ont donné aucun résultat intéressant, mais ont montré qu'il existait sur cet emplacement 3 ou 4 chapelles de 6 à 7 mètres de côté ayant appartenu probablement à d'anciens monastères en bois dont il ne reste naturellement plus de traces.

Nous avons trouvé un linteau de porte en pierre sans orne-

Fig. 6. — Coupe de deux pierres d'un puits.

ment et un fragment de chambranle. Un vase en pierre de 1 mètre de diamètre environ a été déterré un peu plus loin. Il faisait office de citerne. Enfin, quelques pierres en limonite provenant de carrières situées sur le littoral, à l'est de Rangoon, ont apporté la preuve de relations commerciales avec les Talains.

3° On avait pensé jusqu'ici qu'un tertre de la ville de Vichnou, ayant quatre puits de 1^{m},30 de profondeur à chaque extrémité d'un quadrilatère de 6 mètres de côté, marquait l'emplacement des anciennes sculptures des Pius. L'un de ces puits a même été recouvert d'un kiosque pour en assurer la conservation. Il comprend deux ou trois couches alternées, d'argile et de cercles de pierre de 1^{m},30 de diamètre, de 0^{m},45 de hauteur et 0^{m},05 d'épaisseur. Nous croyons que ces puits sont simplement les anciennes latrines d'un monastère de bonzes. Aujourd'hui encore, les monastères ont des latrines de ce genre pour l'abbé, les moines, les novices et les enfants.

Dans notre ouvrage sur l'*Architecture Hindoue en Extrême-*

Orient, nous avons donné le croquis de deux de ces pierres ; mais les renseignements donnés à cette époque par les autorités locales ont été reconnus inexacts (fig. 6).

4° Dans le voisinage du stupa de Bobogyi dont nous parlons plus loin, se trouve un bas-relief en pierre que nous avons fait dégager et qui représente le Bouddha assis entre deux personnages. Il formait le fond d'une petite chapelle en briques, de forme rectangulaire, de quelques mètres de côté, aujourd'hui disparue.

5° Un bas-relief intéressant, franchement brahmanique, le seul de ce genre que nous ayons rencontré dans cette région, se trouve dans le jardin du *Deputy commissioner* de Prome. Il représente Vichnou à quatre bras sur un garuda, ayant à sa gauche Laksmi (Pl. XIII, fig. 12). Cette pierre provient de l'ancien Prome.

Dans le musée de Rangoon, il existe trois pierres sculptées représentant Vichnou couché ou assis, avec une tige de lotus lui sortant du ventre et supportant Brahma, Civa et Vichnou. Ces pierres proviennent du Pegou et ont été publiées en 1894[1]. Nous n'en parlons que pour mémoire.

Enfin, dans le jardin du *Deputy commissioner* de Prome, se trouve aussi une stèle bilingue (Talaine et Birmane) que nous ne croyons pas antérieure au XIVe siècle.

B. — Stupas.

1° *Bobogyi*.

Le stupa de Bobogyi est en briques, de forme cylindrique, de 66 mètres de hauteur environ et de 80 mètres de circonférence (fig. 7). Il est porté par cinq terrasses formant gradins, ayant comme coupe une hauteur totale de 10 mètres sur 11 mètres de base. L'édifice était recouvert de stuc blanc qui adhérait au

1. *Notes on Antiquities in Ramannadesa (the Talaing Country of Burma)*, by major R. G. Temple. Bombay, printed at the Education Society, Steam Press, 1894.

moyen d'un quadrillage imprimé sur les briques avant la cuisson. Le monument est terminé par un *linga* (ou par une petite protubérance ayant la forme du *linga*), soigneusement restauré par les gens de la contrée; il est surmonté par un *Ti* en métal absolument moderne.

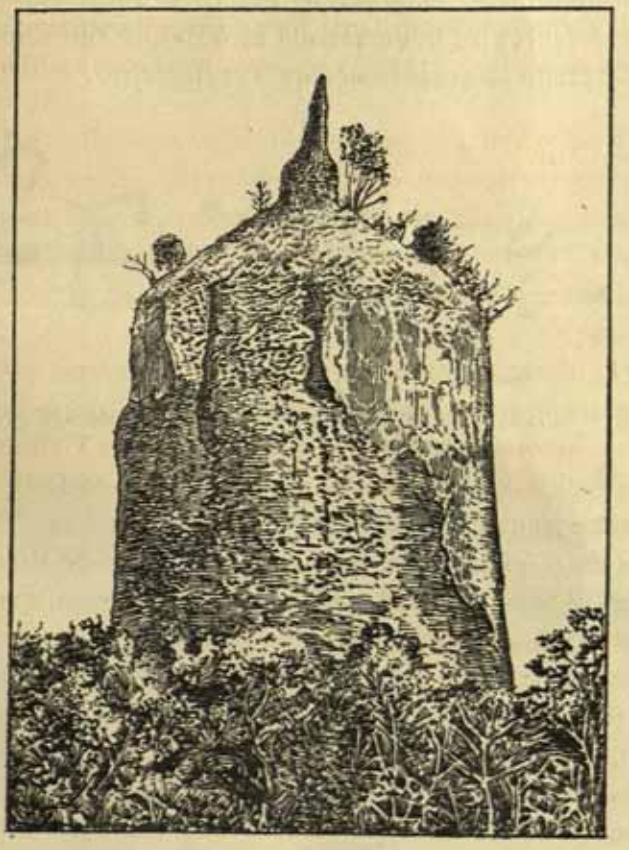

Fig. 7. — Stûpa de Bobogyi.

Au pied du stupa, sur la face sud-est, se trouve l'entrée d'un couloir conduisant horizontalement au centre du monument. Ce couloir, déjà fouillé par des chercheurs de trésor, a livré un certain nombre de tablettes votives en terre cuite du plus grand

intérêt. L'une d'elles porte au *recto* l'effigie connue du Bouddha assis sur un trône à nagas (interprétation du service archéologique) ou à lions, et, sur le *verso*, des caractères tibétains (fig. 8). Nous attribuons également au Tibet une trentaine de petites tablettes de forme ronde ou ovoïde (Pl. XI, fig. 1), très finement imprimées. Nous savons par M. Taw-Sein-Ko que ce modèle se rencontre fréquemment au Tibet, et uniquement au Tibet. Cet érudit en possède quelques exemplaires.

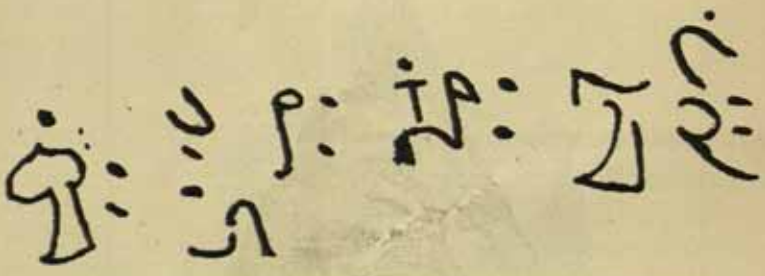

Fig. 8. — Inscription tibétaine sur un tablette votive de Bobogyi, d'après M. Taw-Sein-Ko.

Une autre plaque figure le Bouddha assis sur un lotus (Pl. XII, fig. 3) ; deux éléphants débordent à mi-corps, à droite et à gauche du socle. Chaque éléphant soutient un stupa avec sa trompe ; à droite et à gauche du Bouddha se dressent deux lions hiératiques. Sur d'autres tablettes, le Bouddha se trouve placé entre deux stupas (Pl. XII, fig. 1).

Enfin, il y a plusieurs tablettes (Pl. XII, fig. 2) avec trois bouddhas au front *auréolé*. Ces tablettes peuvent être attribuées, je crois, au Bouddhisme du Nord. Il existait des représentations semblables du Bouddha au Japon, sur des plaques métalliques à base rectiligne (IXe siècle).

Le monument de Bobogyi, faute d'inscriptions, ne saurait être daté de façon précise. Il est certainement postérieur aux stupas de l'Inde et de Ceylan, dont il diffère absolument par la forme ; il pourrait bien appartenir au VIIe ou au VIIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque des stupas découverts par M. Aurel Stein

dans le Khotan[1]. Ces derniers ont une forme cylindrique et correspondent à l'époque de la grande extension du Tibet bouddhiste.

2° *Stupa de Payagyi.*

Ce stupa en briques, en forme de pain de sucre, porté par quatre terrasses en gradin et un talus inférieur, très déformé,

Fig. 9. — Stupa de Payagyi.

est surmonté d'une protubérance en forme de *linga* et d'un *ti*. Le *ti* est moderne et cache en partie le *linga*. Le monument est encore recouvert par places de stuc blanc. Sa hauteur est de 50 mètres environ, le diamètre à la base de 60 mètres. (fig. 9). Les gradins ont une hauteur totale de 7 mètres sur 18

1. *Ancient Khotan*, t. I, p. 50; t. II, planche XXXVII, etc.

de base. Une chapelle moderne, en ruines, indique, sur le côté est, l'entrée aujourd'hui murée du couloir conduisant au centre du stupa. L'exploration de ce couloir, qui était rempli de terre, n'a fourni que trois plaques votives, reproduisant le motif connu du Bouddha avec stupas et éléphants (Pl. XII, fig. 3). Au pied du monument, appuyé contre un vase à offrandes moderne,

Fig. 10. — Bas-relief de Payagyi.

en maçonnerie, se trouve un intéressant bas-relief en pierre. Il représente le Bouddha assis, ayant à sa gauche un stupa qui rappelle absolument la forme des tchorten du Tibet (fig. 10).

Dans le voisinage, vers l'est, sur un tertre de 21 mètres de long, quelques pierres brisées marquent l'emplacement d'une ancienne chapelle d'ordination. Il est impossible de dater ce stupa, sa forme en pain de sucre n'ayant d'équivalent nulle part aux Indes ni à Ceylan. On ne saurait nier, toutefois, que ce monument n'ait un certain air de parenté avec le stupa de Mauri Tim dans le Kaschgar[1]. Nous le classerons donc — sans aucune

1. M. Aurel-Stein, *Ancient Khotan*, t. I. pl. I.

prétention à l'exactitude — au VIIe ou au VIIIe siècle, comme le précédent.

3° *Stupa de Payama.*

Ce stupa est du même genre que celui de Payagyi, mais en déplorable état (fig. 11). Il est également en briques et surmonté d'une protubérance en forme de *linga*, mais tout le stuc est parti. L'entrée du couloir se trouve à mi-hauteur; il faudrait,

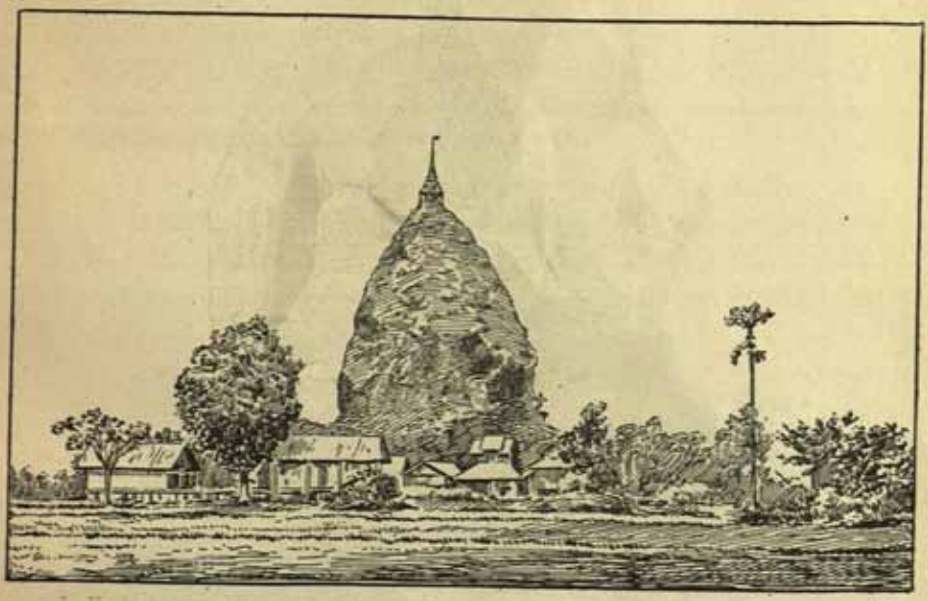

Fig. 11. — Stupa de Payama.

pour y pénétrer, un solide échafaudage. Les indigènes ayant refusé assez sagement de se servir d'une échelle en bambou, trop fragile, nous avons renoncé à le faire visiter. Le chef du village nous a affirmé que le couloir avait été fouillé maintes fois et qu'il était vide. A notre avis, il doit contenir seulement quelques tablettes votives des modèles déjà connus.

Nous classerons ce monument au VIIe ou au VIIIe siècle, comme les deux stupas précédents.

4° *Stupa de Myin Bahu.*

Ce stupa, qui se trouve à 5 milles au sud de Hmauza, est du même genre que les stupas de Payama et de Payagyi[1]. Il a été restauré. Nous ne l'avons pas visité.

5° et 6° *Pyramides de Choué-Miok-To.*

Il existe deux pyramides talaines en briques stuquées, du

Fig. 12. — Chonè Miok To.

même nom, l'une dans Prome même, l'autre à l'extérieur. Celle de l'intérieur de la ville, très déformée, a une trentaine de mètres de hauteur. Elle devait comprendre une partie supérieure

1. Dans mon livre sur l'*Architecture Hindoue en Extrême-Orient*, à la p. 250, se trouve une photographie d'un stupa avec le nom de *Bébé-Paya*. Ce nom est inexact et le résultat d'une erreur de notre cicerone. La photographie représentée est en réalité la face sud de Payagyi.

arrondie reposant sur des gradins rectangulaires. Nous ne l'avons pas fouillée. Les plaques votives, trouvées sur place, sont dépourvues d'inscriptions.

La pyramide de l'extérieur se trouve dans un petit cimetière abandonné, envahi par la végétation ; elle est dans le voisinage immédiat de pyramides et d'édicules franchement modernes.

Le monument porte encore des traces de stucage; il se compose d'un stupa en briques supporté par quatre terrasses quadrangulaires en gradins. Il a environ 16 mètres de haut sur 24 mètres de base. Les vestiges d'un petit escalier se trouvent au centre de chaque gradin du bas. L'état des ruines ne permet pas de distinguer si les autres gradins étaient pourvus d'escaliers similaires; il semble que non (fig. 12).

De petits édicules ornaient les extrémités des gradins.

Cet édifice, déjà fouillé avant notre arrivée, n'a rien donné de bien intéressant, sauf une stuatuette du Bouddha en terre cuite.

Nous ne pensons pas que la pyramide de Choué Miok To soit antérieure aux XVe et XVIe siècles.

7° *Zeyamangalan Pagoda.*

Nous ne parlerons que pour mémoire d'une autre pyramide talaine de 5 mètres environ de haut, absolument déformée, qui se trouve dans les limites de Prome et qui porte le nom de Zeyamangalan (heureux triomphe). Elle paraît fort ancienne. La tradition la place au Ve siècle avant J.-C., date trop haute. Nous pensons qu'elle a fait partie de l'ancien Prome.

Nous n'avons pas exécuté de fouilles sur ce point.

C. — Temples et édicules.

Cinq temples ou chapelles sont encore debout, à savoir :

Iahandakon ;
Bobogyi ;
Lémiétna ;
Ma Lun Bye Kon ;
Paga Taung.

Ce sont tous des édifices rectangulaires de petites dimensions, surmontés en général du sikra d'Orissa.

1° *Iahandakon* (La Cave du Saint.)

Nous commençons par celui que nous considérons comme le plus ancien.

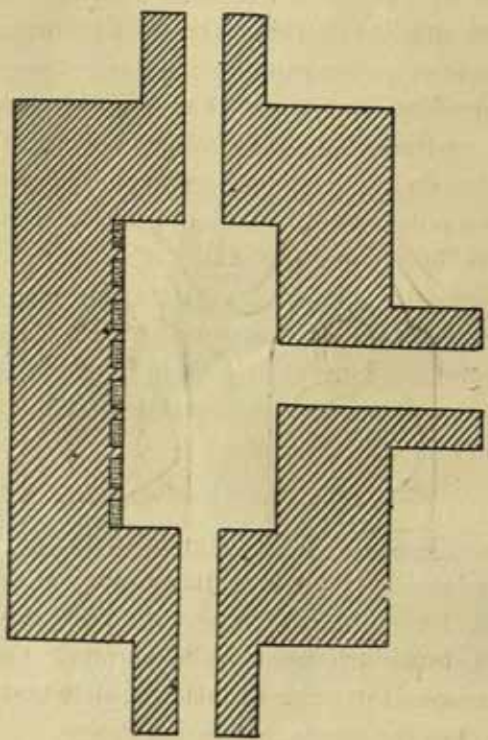

Fig. 13. — Iahandakon. — Échelle de 1 cm. par mètre.

Ce petit édicule est en très mauvais état. Il est en briques et de forme rectangulaire. L'entrée fait face à l'est. Ses dimensions sont les suivantes : Long., 7 m., larg., 5m,50; haut., 3 m. (du sol à la naissance des voûtes) (fig. 13).

Les murs ont 1m,50 d'épaisseur. Les trois ouvertures sont ogivales et à *encorbellement*, suivant le mode de construction en usage aux Indes. La porte principale a 0m,80 d'ouverture.

Les portes latérales sont beaucoup plus étroites et servaient plutôt de fenêtres. L'édifice était voûté, ainsi qu'on le voit à la naissance des voûtes disparues. Nous n'avons pas noté si les voûtes étaient construites à encorbellement, ou suivant la mode persane. La toiture est totalement effondrée. Nous pensons, par analogie avec les autres édicules encore existants (Bobogyi et Lémiétna), que le toit était pyramidal et surmonté du sikra d'Orissa.

Le mur du fond (ouest) est orné à l'intérieur, dans le bas du mur et jusqu'au tiers de la hauteur, de huit niches en stuc

Fig. 14. — Iahandakon.

abritant des bouddhas assis, en demi-relief. Ces bas-reliefs forment placage. Le type des Bouddhas est franchement mongolique (fig. 14).

Les débris d'un bas-relief en pierre, représentant Bouddha assis, jonchent le sol près de l'entrée.

Il ne saurait être assigné de date à cet édifice, qui appartient probablement à la même époque que Bobogyi et Léméitna. Peut-être est-il plus ancien. Nous établirons plus loin que ces deux derniers édicules ont probablement été construits dans une période comprise entre le VIIe et le XIe siècle.

Nous n'avons pas jugé utile de pratiquer des fouilles à Iahandakon; nous nous sommes contentés de déblayer l'édifice.

2° *Bobogyi.*

Ce petit édicule est en briques; sa base carrée a 5 mètres de côté; il est voûté et surmonté d'un toit pyramidal avec *sikra*. Les murs ont 4 mètres d'élévation; mais la hauteur totale du monument, en tenant compte de la partie manquante du *sikra*, devait être de 8m,90. Les murs ont 0m,60 d'épaisseur; nous pensons toutefois qu'il y a eu erreur dans les mesures

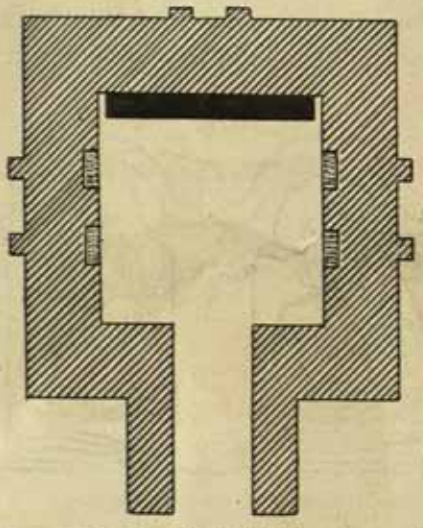

Fig. 15. — Bobogyi. — Échelle de 1 cm. par mètre.

prises et qu'il est préférable de compter 1 mètre d'épaisseur, en réservant le chiffre de 0m,60 pour les murs moins épais du porche d'entrée. L'entrée fait face au nord (fig. 15 et 17).

Une fausse niche à Makara orne chaque face. Les voûtes ne sont pas à encorbellement comme cela se pratique aux Indes, mais du système persan et mongol en usage dans le Turkestan chinois qui n'exige point de cintrage en bois (fig. 16). La voûte du sanctuaire est en bonnet de prêtre. Les arcs des niches extérieures sont à encorbellement.

La chapelle est portée par trois terrasses à gradins, en partie éboulées.

A l'intérieur, au fond du côté ouest, se trouve une grande pierre à bas-relief de 2m,80 de large, portant l'effigie du Bouddha assis entre deux disciples à figures mongoliques. Le dossier des sièges des disciples sont de forme chinoise (Pl. XIII, fig. 1), comme dans les bas-reliefs de Settaing Thein.

Au-dessous du bas-relief se trouve une inscription en langue

Fig. 16. — Une voûte du VIIIe siècle dans le Turkestan chinois. Extrait d'un dessin de Grünwedel.

inconnue, ayant les mêmes caractères que l'inscription de Settaing Thein et que les deux inscriptions en langue inconnue de Pagan. Cette inscription est malheureusement dans un état déplorable et il n'y a guère que quelques lettres qui soient lisibles dans le haut à droite.

Les deux parois latérales ont deux petites niches ogivales de

0m,50 de large, qui ont dû contenir autrefois des bouddhas ou des lampes. Des niches de ce genre se rencontrent couramment dans l'architecture musulmane où elles servent à déposer des objets, des livres, babouches, etc.; elles se rencontrent aussi à Java dans des ruines bouddhiques du xe siècle a. D.

Il est à remarquer que les briques du toit pyramidal sont plus petites que celles des murs latéraux. Elles sont peut-être l'indice d'une restauration. Celles des murs sont grandes, bien cuites et probablement plus anciennes.

Fig. 17. — Bobogyi.

Bobogyi appartenait certainement au Bouddhisme du Nord. Il est impossible de dater ce monument; mais nous pensons qu'il ne peut être plus récent que le VIIe ou VIIIe siècle, puisqu'il est surmonté du *sikra* d'Orissa, et qu'il ne peut pas non plus dépasser le XIe siècle, époque à laquelle Anorata a détruit Prome.

3° *Lémiétna.*

Cet édicule en briques bien cuites et anciennes est de forme carrée (fig. 18). Les côtés ont 7m,23. La hauteur totale est de

7m,30 actuellement, mais elle devrait être de 8 à 9 mètres avec le *sikra*.

L'édifice a le même aspect extérieur et à peu près les mêmes dimensions que Bobogyi, mais il en diffère essentiellement par ses dispositions intérieures (fig. 19).

Il se compose d'un massif central plein de 2m,30 de côté et d'une gaine enveloppante de 1m.40 de large. Chaque face du massif central est ornée d'une niche abritant un bas-relief en pierre de 1m,50 de large, en forme de feuilles du Bodhi portant

Fig. 18. — Lémiétna.

l'effigie du Bouddha. Il ne subsiste que deux de ces bas-reliefs. A chaque plaque de bas-relief correspond une ouverture dans le mur extérieur. L'entrée primitive (1m,72 de large) était à l'Ouest. Les murs ont 1 mètre d'épaisseur.

Les voûtes sont établies suivant la mode persane et mongolique et le plan de l'édifice rappelle lui-même, en miniature, le plan des principaux monuments de Pagan, tels qu'Ananda par exemple (XIe siècle) et certains temples de Turfan (VIIIe siècle), dont les fondations ont été mises à jour récemment par M. Grünwedel dans le Turkestan chinois.

Le massif central est constitué, sinon en totalité, du moins

sur une grande épaisseur, de tablettes votives en terre cuite (0m,10 sur 0m,09), dont la grande majorité, du modèle des nagas, lions ou autres emblèmes, est surmonté du *sikra* d'Orissa.

L'un des deux bas-reliefs en pierre, *B* (1m,50 de large), représente le Bouddha entre deux stupas du genre des tchorten du Tibet (Pl. XIII fig. 32) et du tchorten du bas-relief de Payagyi.

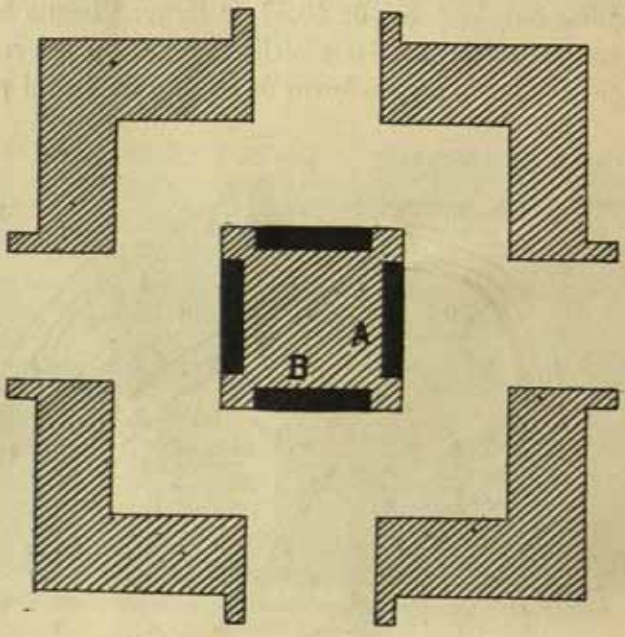

Fig. 19. — Lémiétna.

Le bas-relief *A* est également fort curieux; il représente le Bouddha entre deux personnages. Le Bouddha indique la terre de sa main droite en détachant son bras du corps. Ce geste est rare; en général, la main du Bouddha indiquant la terre est fixée sur le genou droit.

Les deux autres bas-reliefs ont disparu. Nous pensons que Lémiétna doit être attribuée à la même période que Bobogyi (VIIe au XIe siècle).

4° *Ma Lun Bye Kon* (en siamois : *Saw Byn*).

On appelle ainsi un groupe de trois édifices en briques situés en pleine forêt (fig. 20), à quelques pas les uns des autres.

Le monument *A* (fig. 21), est une tour pleine en briques donnant à première vue l'impression d'une tour kmère. C'est

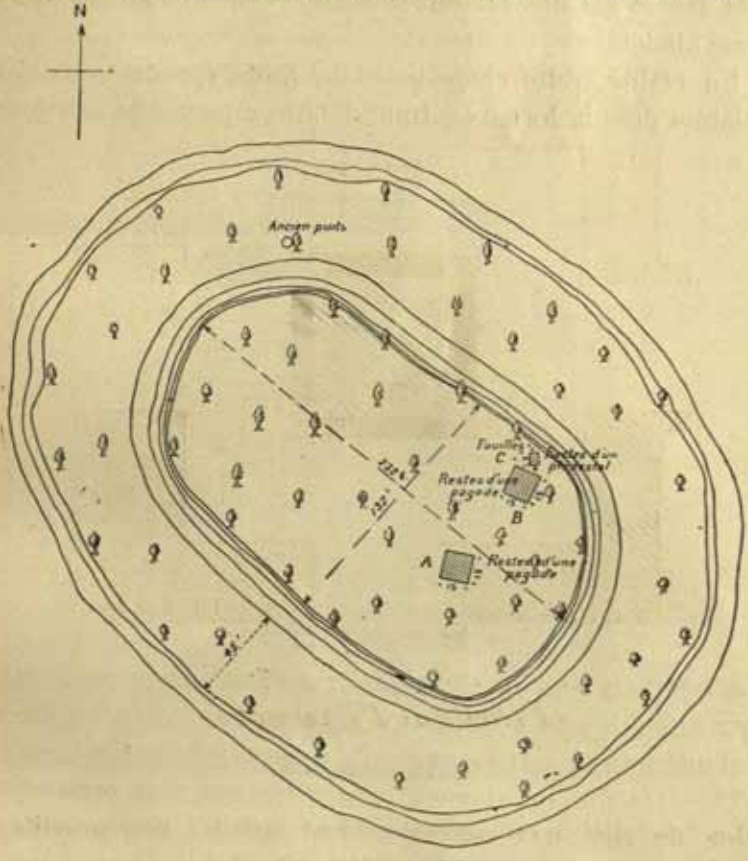

Fig. 20. — Plan de Ma Lun Bye Kon. — Échelle 1/1200.

un édifice carré de 5 mètres de côté, surmonté d'un toit pyramidal à trois gradins et à *sikra*. Sur chaque face se trouve une niche ogivale à makara, en saillie, et abritant un Bouddha assis, en albâtre (?), de caractère siamois. Le tout est stuqué dans le goût birman, encore à la mode de nos jours, avec

des boutons à rosaces, des listels festonnés et des sortes d'épaulettes aux angles.

La hauteur de la tour devait être autrefois de 8 mètres environ ; mais elle ne dépasse guère 6 mètres actuellement, par suite de l'effondrement du *sikra* dont il ne reste que la base. Les voûtes des niches sont à encorbellement suivant le système hindou.

En réalité, cette chapelle est le prototype des pyramides talaines dont la forme continue à être employée de nos jours.

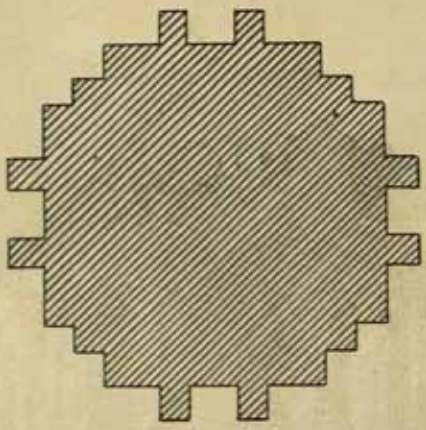

Fig. 21. — Monument A du groupe de Ma Lun Bye Kon.
Echelle de 1 cm. par mètre.

La tradition veut qu'elle ait été construite au Vᵉ siècle a. D. par une reine du Siam, ce qui est absurde ; mais cette légende est intéressante en ce sens qu'elle indique bien une influence de l'Ouest, talaine ou siamoise, modifiée à son tour par l'adjonction du sikra d'Orissa. Elle devait avoir à peu près l'apparence de Mè Daw Rat Paya, édifice de Pagan du genre khmer (XIᵉ siècle) (fig. 22).

L'édicule *B* est une simple cella rectangulaire en briques sans niches extérieures, qui contenait probablement une statue de Bouddha en pierre, dont la tête, moderne, gît devant la porte. Le toit est complètement effondré.

L'édicule *C* est totalement détruit. Il ne subsiste que quelques

pierres non sculptées qui émergent du sol et un socle en briques, sans statue, au fond du côté est. L'ouverture faisait face à l'Ouest.

Les fouilles n'ont donné que quelques plaques votives des modèles ordinaires et deux statuettes en terre cuite, de style siamois. Il importe de remarquer, en ce qui concerne les

Fig. 22. — Mé Daw Rat Paya.

tablettes votives, qu'il est d'usage depuis longtemps, dans le pays, de réunir dans les temples nouvellement construits les tablettes votives qui se trouvaient dans les temples abandonnés.

5° *Pagode de Paya Taung.*

Ce temple est une masse cubique pleine de 13 mètres de côté

et de 5 mètres de haut, jusqu'à la naissance du toit; celui-ci est pyramidal avec une rangée de petits *chedis* à sa base (fig. 23). Le couronnement de l'édifice a disparu; les chedis sont modernes.

Chaque face est ornée d'une niche ogivale ayant contenu autrefois un Bouddha en pierre. Les débris de l'un d'eux gisent encore près de la face ouest. Les niches des faces nord, ouest et sud ont 2 mètres de hauteur, 1 mètre de large, $2^{m},60$ de profondeur. La niche de l'Est a $3^{m},20$ de base sur $3^{m},20$ de hauteur et $2^{m},60$ de profondeur.

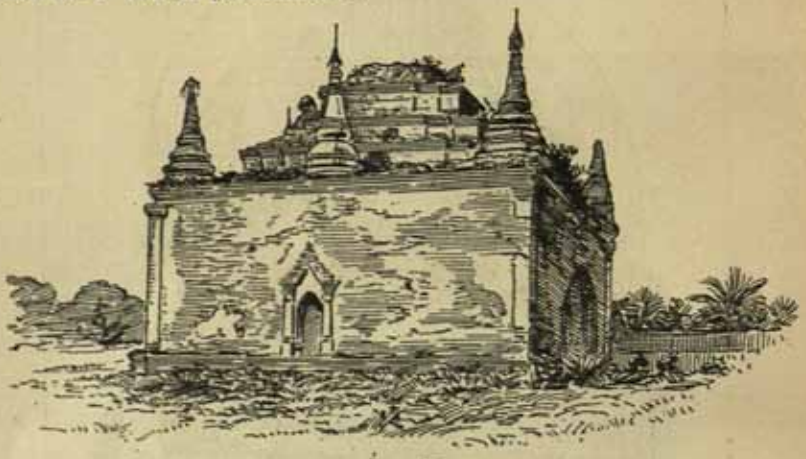

Fig. 23. — Paya Taung.

Les voûtes des niches sont établies d'après le système persan et mongol, et non d'après le système indou à encorbellement.

Nous avons trouvé dans ces niches deux plaques votives, l'une avec des nagas ou lions, l'autre avec des nagas ou lions, des makaras et des éléphants.

Le monument a subi des restaurations ultérieures qui en font un monument talain. Dans ces conditions, il est impossible de le classer.

Les renseignements que j'ai donnés sur Paya Taung dans mon ouvrage sur l'*Architecture Hindoue* sont erronées. Ils m'avaient été fournis par le chef du village.

D. — Fortifications.

Les murailles de la ville sont encore visibles dans plusieurs endroits, par tronçons; ce sont de longues levées de terre, de véritables digues sur lesquelles circule parfois la grande route. Il suffit de gratter la terre pour retrouver les briques. En certains points la digue présente des coupures d'une dizaine de mètres; ce sont les anciennes portes.

Fig. 24. — Bas-relief de la porte Nord.

Près de l'une des portes du Nord, sous un abri en bois, se trouve une plaque en pierre sculptée de 1 mètre sur 0m,60, portant l'effigie très fruste d'un prince de la famille royale nommé Manng Waing, qui aurait été déifié au XVIe siècle, ainsi que ses deux sœurs, par le sgens du pays (fig. 24). Aujourd'hui il joue le rôle de *Nat*. Le personnage est représenté assis et portant dans chaque main une large épée, ayant vaguement l'aspect d'un parasol fermé. Lors de mon premier voyage à Prome, il m'avait été dit que cette pierre, ainsi que deux pierres voisines dont les sculptures

étaient effacées, rappelait le souvenir des sacrifices humains que les rois du pays avaient l'habitude d'accomplir, à l'entrée des portes des villes nouvellement construites. Il paraît que ce renseignement était inexact. Les deux pierres en question portaient autrefois l'effigie des deux sœurs du prince Manng Waing.

Conclusion.

Les fouilles que nous avons exécutées à Prome ont permis de constater certains faits nouveaux et intéressants :

1° Les stupas du vieux Prome sont surmontés d'une protubérance en forme de *linga*, analogue probablement aux lingas que M. Parmentier a signalés au sommet des tours brahmaniques de Nha trang (Annam)[1]; ils appartiennent à la période la plus ancienne et la plus prospère de cette antique cité qui a porté successivement les noms de Çrikshetra, Pissanumyo (ville de Vichnou), Prome (ville de Brahma). Cette coïncidence de noms et d'attributs hindouistes est d'autant plus remarquable qu'il existe encore à Prome, ainsi que nous l'avons dit, un ancien bas-relief représentant Vichnou et Laksmi. Ces manifestations brahmaniques ne sont du reste pas les seules que l'on rencontre en basse Birmanie. Le musée de Rangoon contient plusieurs bas-reliefs de ce genre.

2° Les trois chapelles bouddhiques (Iahandakon, Bébégyi et Lémiétna), qui subsistent encore à Prome, ont leurs voûtes construites d'après les procédés du Turkestan chinois. Le *sikra* d'Orissa qui les surmontait ne permet pas de les attribuer à une époque antérieure au VIe siècle, puisque les édifices qui leur ont servi partiellement de modèle sont du VIe siècle; d'autre part, on peut considérer comme certain qu'elles ne sont pas antérieures aux stupas, c'est-à-dire au VIIe ou VIIIe siècle. Nous les avons classés entre le VIIe et XIe siècle.

3° Les six bas-reliefs de Settaing Thein, les bas-reliefs de Peik

1. *Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient*, t. VI, n. 3-4, p. 207. Fouilles de M. Parmentier.

Thano Myo et de Bobogyi, c'est-à-dire la majorité des bas-reliefs, appartiennent nettement, par la nature de leur ornementation, au Bouddhisme du Nord, c'est-à-dire que les modèles qui les ont inspirés ont été créés dans les pays professant le Bouddhisme du Nord (Tibet et Chine).

Les trois stèles restantes sont simplement bouddhiques, sans qu'il soit possible de les classer dans une branche du Bouddhisme plutôt que dans une autre.

Parmi les tablettes votives il s'en trouve également de franchement tibétaines.

Donc, contrairement à l'opinion généralement admise jusqu'ici, le Bouddhisme du Nord jouait un rôle important à Prome.

4° Les fouilles n'ont donné aucune inscription sanscrite, pali ou birmane. Les deux seules inscriptions recueillies appartiennent à une écriture inconnue qui est très probablement venue du Nord, peut-être du Nan-Tchao. Cette écriture est la même, ainsi que nous l'avons déjà dit, que celle de l'inscription trilingue que nous avons estampée à Pagan en 1906 et dont nous donnons ici une bonne reproduction (Pl. XIV), d'après une photographie fournie par le service archéologique de Birmanie; cette stèle serait du XIe siècle.

Une inscription en langue pali, mais en écriture chalukya, gravée sur une bande d'or de 0^m,50 de long environ, a été trouvée il y a quelques années à Prome. Elle figure dans les vitrines du British Museum à Londres[1].

5° Prome n'a jamais été la splendide cité que l'on a cru. C'était une agglomération de bourgades dont les temples, de très modestes dimensions, et les habitations étaient construits, comme aujourd'hui, en matériaux légers et peu durables. Seuls quatre stupas en briques, trois petites chapelles, une pyramide et quelques stèles disséminées sur un immense espace ont survécu à l'abandon de la ville au XIe siècle de notre ère.

G^al DE BEYLIÉ.

1. Renseignement fourni par M. Taw-Sein-Ko.

Traduction de la version pali de l'inscription en langue inconnue de Myazedi (XIe siècle). Ruines de Pagan.

1° Ayant adoré le Bouddha et les autres excellents joyaux, je vais parler de la noble œuvre faite suivant les règles, pour la religion par Râja Kumâra, un prince de ce royaume. Ecoutez-moi.

2° Quand 1628 années se furent écoulées après le Nirvana du seigneur du monde,

3° Alors régnait à Arimaddanapura un roi puissant de la famille Udicca et de la race solaire qui avait pris le titre de « Tibhuranâdicca ».

4° Tiloka Vatamsika était sa bien aimée reine sacrée qui était une aide habile pour lui et était adroite dans la conduite de toutes sortes d'affaires.

5° Elle avait un fils appelé Râjâ Kumâra, ministre royal qui était zélé dans l'accomplissement du devoir public et était prudent et sage.

6° Comme le roi était satisfait de la reine, il fit don à celle-ci de trois villages pour assurer son existence.

7° A la mort de la reine, le roi transmit la possession de ce village à Râja Kumâra.

8° Mais quand le roi eut régné pendant 28 ans, il fut atteint d'une maladie mortelle.

9° Le Prince se rappelant alors la grande faveur que lui avait montré le roi fit faire en or une belle statue du Bouddha

10° Et la porta au roi avec beaucoup d'autres offrandes et avec émotion lui dit :

11° « Pour votre Majesté j'ai fait faire cette belle image en or du Bouddha ; sire, que cet ouvrage de mérite puisse vous réjouir.

12° Je consacre à cette statue les trois villages que m'a donnés votre Majesté et je la supplie aussi de bien vouloir encore se réjouir de ce présent ».

13° A ces mots, le roi étendu sur son lit de mort s'écria : « Sâdhu ! Sâdhu ! » et il se frappait les mains, transporté de joie.

14° En la présence des moines : Le Mahâthera Dayapara, le Thera Moggaliputtaka et du sage (Thera) qui était appelé Samedhatta Samedha ;

15° Et de Brahmapâla, du vertueux Brahmadeva, du savant Sona et du sage Samghasena,

16° Le roi de bon cœur versa des libations sur le sol, appelant la terre pour en être témoin.

17° Alors le ministre du roi installa la magnifique statue d'or du Bouddha dans une pagode ornée d'un clocher d'or.

18° Après avoir fait la cérémonie de dédicace de la statue et de la pagode, le prince, fatigué des naissances successives, fit cependant la prière suivante :

19° Grâce à l'accroissement de mérite dû à ma bonne action, puissé-je établir une base pour atteindre l'illumination suprême!

20° De plus, je donne tous mes esclaves vivant dans les trois villages à la pagode et à la statue d'or du grand sage.

21° Si un de mes fils, petit-fils, parents ou n'importe quel incroyant dans une mauvaise intention

22° Maltraite mes esclaves, puisse un être aussi pervers être à jamais privé de voir Mettegya le Dispensateur de la lumière!

Note complémentaire.

On appelle *Ti* un long cône en cuivre ajouré muni de clochettes.

On appelle *Sikra* le petit dôme côtelé qui, dans le *style d'Orissa*, couronne le toit pyramidal. En Birmanie, ce petit dôme est surmonté par une partie conique à cercles concentriques et un *Ti*.

On appelle *Chedi* un petit édicule de 2 à 3 mètres de hauteur, de forme pyramidale ou aussi en forme de clocher. Le *Chedi* indique généralement la sépulture d'un moine. On l'emploie aussi à titre décoratif dans les grands monuments.

L'ORIGINE DU PILUM

(*Suite et fin*[1].)

L'hypothèse de l'origine sabine du *pilum* ne repose guère sur un fondement plus solide que celle de l'origine celtique : si elle a trouvé quelque crédit dès l'antiquité[2], il n'y faut voir sans doute qu'un effet de cette idée préconçue qui attribuait aux rois sabins, Tatius, Numa, Ancus, les premiers progrès de la ville du Tibre. Ainsi, faisant remonter le *pilum* aux origines mêmes de Rome, on pouvait ingénieusement concilier la croyance qu'il avait été emprunté à des peuplades sabelliennes avec le désir d'en faire une arme nationale. De là, la confusion[3], plus ou moins consciente, des Sabins et des Samnites, que nous avons montrée chez Denys et chez Plutarque. Or, pour tous les auteurs anciens, tandis que la *quiris* est donnée comme l'arme nationale des Sabins[4], c'est le *saunion-verutum* qui serait celle des Samnites; aux yeux des étymologistes grecs, on a vu que ce peuple lui devrait même son nom.

Quoi qu'il en soit de cette étymologie, on sait que, du temps de la constitution servienne à celui de Végèce[5], le *verutum*

1. Voir la *Revue* de mars-avril, mai-juin et juillet-août 1907.

2. Propert., *Eleg.*, IV, IV, 11 (peut-être imité d'Ennius, *Ann.*, 570):

Atque ubi nunc terris dicuntur jura subactis,
Stabant romano pila sabina foro.

3. Beloch a montré plusieurs exemples de cette confusion chez Tite-Live et chez Denys, dans la *Rivista di Storia antica*, 1905, p. 271. Dans ses *Studi di Storia antica*, B. Bruno (*La terza guerra Samnitica*, 1906, p. 15, 25, etc.) en a apporté d'autres. Nous en avons indiqué un autre plus haut, p. 128, n. 1.

4. Serv., *ad Æn.*, I, 292 ; Plutarque, *Rom.*, 29; Dion. Hal., II, 68 ; Ovid., *Fast.*, II, 478 ; Sil. Ital., VIII, 413 ; Macrob., *Saturn.*, I, 9, 16 ; Festus, p. 48 M., p. 62 M ; Isidor., *Orig.*, XVIII, 291 ; *Corpus Gloss.*, V, 140, 238. Cette attribution paraît remonter à Verrius Flaccus, à en croire un fragment de Fastes récemment retrouvé (cf. *Notizie*, 1904, p. 393).

5. *De re mil.*, II, 15 : *item bina missibilia, unum... quod pilum vocabant, nunc spiculum dicitur... aliud minus... quod tunc vericulum, nunc verutum dicitur.*

ne cesse d'être mentionné par les historiens latins; il finit même par se substituer au *pilum* et Végèce semble le considérer comme une forme allégée de cette arme. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que, depuis Kœchly[1], on parle couramment dans les manuels[2] du *pilum* samnite. On connaît l'hypothèse de l'illustre philologue[3] : dans la guerre de Pyrrhus, voyant les *hastae* impuissantes à atteindre la phalange protégée par la haie impénétrable de ses longues sarisses, les Romains leur auraient substitué une arme dont les décharges répétées devaient finir par avoir raison de ce mur d'airain : ce serait le *pilum* des Samnites qui, introduit par l'expérience d'un demi-siècle de guerre avec leurs tribus montagnardes, aurait d'abord été réservé au troisième rang, aux *pilani*. En dehors de l'explication erronée qu'il donnait de ce terme, Kœchly ne pouvait s'appuyer que sur le passage où Salluste fait dire à César que les Romains ont emprunté aux Samnites leurs *arma et tela militaria*[4]. C'est cette opinion que

1. Il paraît avoir été devancé par K. O. Müller qui déclare cette hypothèse *très vraisemblable* (cf. *Die Etrusker*, I, p. 366). Bücheler (*Rhein. Mus.*, 1884, p. 424) suppose que c'est aux compagnons et aux historiens de Pyrrhus que serait due l'introduction en grec d'un mot ὀστός calqué sur le *hasta* des Romains ou le *hostu* des Sabelliens; ce serait chez eux que Polybe (ou, avant lui Fabius Pictor) aurait pris ce terme, transformé par l'usage en ὄσσος, pour en faire le nom grec du *pilum*. Ce que j'ai dit plus haut (cf. p. 431, n. 1) de l'origine probablement carienne de l'*ussos* me dispense de réfuter plus longuement une théorie qu'on regrette de voir acceptée par Immisch (*De glossis Lexici Hesychiani Italicis*, 1885, p. 324) et Nissen (*Italische Landeskunde*, II, 1902, p. 371).

2. Marquardt, *Organisation militaire des Romains*, p. 28; Schiller, *Römische Kriegsalterthümer*, p. 230; M. Jähns, *Handbuch d. Gesch. d. Kriegswesens*, 1880, p. 200 et *Gesch. d. alten Truztwaffen*, 1899, p. 181; O. Guerrini, *Le instituzioni militari dei Romani*, 1905, p. 31.

3. Cf. *Verhandlungen der* 21 *Philologen-Versammlung* (Augsbourg, 1852), p. 139; *der* 24 *Philol.-Vers.* (Heidelberg, 1865), p. 208; *der* 26 *Philol.-Vers.*, (Wurzbourg, 1868), p. 43 et *Griechische Kriegsschriftsteller*, II, p. 49. Ce serait le *pilum* lourd que les *pilani*, qui l'auraient possédé jusque-là pour la défense des camps, auraient passé alors, sous sa forme allégée, aux *ante-pilani*. En même temps la cavalerie, empruntant l'armement macédonien, aurait remplacé le *clipeus* et la *cuspis* par la *parma* et le *contus*. Cf. Polybe, VI, 25, 11.

4. *Catilina*, 51, 38. Il ne saurait y avoir de doute sur la signification de ces deux termes : *arma*, correspondant au grec ὅπλα, désigne les armes qui s'adaptent au corps pour le protéger, *ab arcendo* dit Varron; *tela*, correspondant au grec βέλη, désigne toutes celles qu'on lance (*quibus eminus pugnatur*) puis, par extension, toutes les armes offensives : *telorum appellatione omnia, ex*

reflète Plutarque — une fois admise chez lui la confusion des Sabins et des Samnites — quand il affirme que les Romains adoptèrent l'armement et particulièrement le *scutum* des Sabins ; de même Servius, lorsqu'il écrit : *et multi volunt... per veru sabellum pila significari*. Ainsi corroborée pour les *arma* (*scutum*) et pour les *tela* (*pilum*), l'origine samnite ne peut être considérée comme une hypothèse particulière à César ou à Salluste : ce devait être une opinion générale à leur époque, ou, du moins, vivement soutenue par ses partisans contre ceux de l'hypothèse étrusque ou de la théorie sabino-nationale[1]. C'est ce que vient confirmer le fragment d'une χρεῖα du 1er siècle récemment découverte sur un manuscrit du Vatican[2]. C'est une conversation d'un Romain, Fabius Kaeso, probablement le frère du grand adversaire des Samnites Fabius Maximus Rullianus, supposée tenue peu avant le début de la première guerre punique (264), avec un envoyé carthaginois qui prétend lui démontrer comment, par son infériorité navale, Rome est hors d'état de lutter contre Carthage. Kaeso répond que ce n'est pas là pour sa patrie une difficulté insurmontable ; elle aura bientôt fait de devenir, à son école, aussi forte que Carthage même en science nautique. N'est-ce pas ainsi qu'elle a toujours procédé? N'est-ce pas ainsi qu'elle a vaincu les Étrusques en leur empruntant le bouclier rond de bronze et la formation en phalange[3]? Le même système n'a-t-il pas

quibus saluti hominis noceri possit, accipiuntur (Festus.) Ovide a bien mis en évidence cette distinction : *Induere arma viros, violentaque sumere tela Rex jubet* (*Met.*, XI, 382). Dans des passages oratoires, tels que celui de Salluste, comme chez les poètes, l'emploi d'*arma* pour désigner le bouclier et de *tela* pour le javelot est constant (Liv., I, 42; XXVI, 34; Caesar. *B. Civ.*, III, 44; Flor., I, 18; Virg., *Æn.*, X, 841, XI, 196; Lucain, I, 398, 420. VI, 259, etc.).

1. On peut remarquer que le surnom *Pilatus* ne s'est rencontré qu'accompagné du gentilice samnite Pontius ; c'était aussi un Calabrais que Leontius Pilatus, le maître de grec de Boccace.

2. Publié par H. d'Arnim, *Hermes*, 1892 (provenant peut-être de *chreiai* de Caecilius; cf. *C. Calactini Fragm.* éd. Ofenloch, 1907). Si ce Fabius Kaeso est identique au *speculator* de 308 (cf. p. 429), il était âgé d'au moins soixante ans à la date où se place cette conversation et devait y figurer comme le représentant des véritables traditions romaines.

3. C'est ce qu'on savait déjà par Athénée (VI, 106) et par (Diodore (XXIII, 3) et ce qui résultait du nom d'ἀσπίς donné par Denys et de *clipeus* donné par Tite-

été suivi dans les guerres samnites? Οὐκ ἦν ὁ Σαυνιτικὸς ἡμῖν θυρεὸς πάτριος, οὐδ' ὑσσοὺς εἴχομεν, ἀλλ' ἀσπίσιν ἐμαχόμεθα καὶ δόραστν.... ἀλλὰ Σαυνίταις καταστάντες εἰς πόλεμον καὶ τοῖς ἐκείνων θυρεοῖς καὶ ὑσσοῖς ὁπλισθέντες.... ἀλλοτρίοις ὅπλοις καὶ ζηλώμασιν ἐδουλωσάμεθα τοὺς μέγ' ἐφ' ἑαυτοῖς πεφρονηκότας.

Ce texte précieux ne montre pas seulement que la théorie de l'origine samnite était devenue en quelque sorte classique et officielle au 1er siècle de l'Empire[1], puisqu'elle pénétra jusque dans ces exercices d'école dont il est un spécimen; il permet, en outre, de contrôler la double assertion qu'il apporte en liant la question de l'adoption du *scutum* à celle de l'adoption du *pilum* et en fournissant par là, si nous pouvons démontrer l'origine samnite de l'une des deux armes, un moyen de confirmer celle de l'autre.

Les traditions romaines relatives à l'introduction du *scutum* ne sont guère moins complexes que celles qui concernent le *pilum*. Plutarque[2] et Tite-Live[3] la placent au temps de Camille, sous l'influence du grand bouclier gaulois, tandis qu'Athénée[4] affirme avec Kaeso : καὶ παρὰ Σαυνιτῶν ἔμαθον θυρεοῦ χρῆσιν. Consacrée peut-être par l'autorité de Varron[5], cette opinion paraît avoir triomphé. Dans ces *Catalogae heurematum* dont nous avons trouvé un premier écho dans le texte de Pline sur l'invention

Live au bouclier de la première classe organisée par l'Étrusque Servius Tullius. Conséquent avec lui-même, Denys, dans son récit de l'épisode de la Cremera, prête aux 306 Fabii qui, assurément, appartenaient à la 1re classe, ἀσπίδες et ξίφη (IX, 21).

1. Helbig (*Abhandl. d. Bayer. Akad.*, 1905, p. 271) montre que les dires de la χρεία peuvent remonter à Fabius Pictor qui a dû connaître des témoins de la guerre samnite, ce qu'admet Holzapfel, *Römische Geschichte*, p. 193 (dans *Die Altertumswissenschaft im letzten Vierteljahrhundert* de Kroll, 1905).

2. Plut., *Camill.*, 40; cf. Dion. Hal., XIV, 9; Polyen, VIII, 7, 2.

3. Liv, VIII, 8.

4. Athén., VI, 273 F.

5. *In libris de vita populi Romani in quibus docet quid a quoque traxerint gente per imitationem* (Servius, *ad Æn.*, VIII, 176); si nous ne pouvons que supposer quelle était l'opinion de Varron sur l'origine du *scutum* et du *pilum*, nous savons du moins qu'il ne croyait pas à l'antiquité du *pilum* à Rome : décrivant l'armement primitif des Romains d'après une statue d'Énée conservée à Albe, il lui donne, non le *pilum*, mais, dans la traduction de Lydus (*De Mag.*, I, 12) : ἀκόντια ἐπὶ τῆς δεξίας δύο.

du *pilum*, celle du *scutum* dut être attribuée aux Samnites. La *chreia* du Vatican n'est pas la seule trace qui nous en reste ; on en voit une autre dans le chapitre où Clément d'Alexandrie[1], reprenant la méthode polémique inaugurée par Tatien, veut prouver aux Romains que leur civilisation est loin d'avoir toujours eu la supériorité à laquelle ils prétendent, puisque la plupart des inventions sont dues à des étrangers, voire à des barbares : Ἴτανον τε, Σαυνίτης οὗτος ἦν, πρῶτον θυρεὸν κατασκευάσαι. L'incidente Σαυνίτης οὗτος ἦν a tout l'air d'une glose ; mais, comme elle se retrouve dans le même passage textuellement reproduit, un siècle plus tard, par Eusèbe[2], elle est tout au moins de l'époque de Clément, sinon de celle de sa source. Les monuments, d'ailleurs, semblent confirmer leurs dires : ovale d'abord et convexe, tel qu'il paraît sur les innombrables vases peints qui nous montrent les Samnites dans leur grand équipement de guerre, leur bouclier semble par la suite s'être en même temps allégé, renforcé et raccourci, en prenant cette forme semi-cylindrique à bords et à angles droits qui sera la forme classique du *scutum* légionnaire. C'est ainsi qu'on peut le voir déjà sur tous les monuments où ces gladiateurs, qui devaient à leur armement samnite le nom de *Samnites*, coiffés de leurs casques à *crista* et à *pennae*, croisent leurs petites épées, courtes et droites, avec les *sicae* des Thraces mal protégés par leurs *parmulae*. Or, un texte de Tite-Live[3], — qui évite soigneusement de donner au bouclier des Samnites d'autre nom que celui de *scutum*, alors qu'il parle fréquemment (jusqu'au IVe siècle) des *clipei* ou *parmae* des Romains, — permet de préciser le moment et le mode de cette transformation. Après la défaite des Samnites à Bovianum (308), les Romains, en récompense de

1. *Stromata*, I, 7. Cet Itanos est probablement un des héros métallurges de l'Ida crétois, représenté sous la forme du bouclier bilobé dont on lui aurait attribué l'invention. Voir mon article : *Itanos et l'inventio scuti* dans la *Revue de Philologie*, 1907.

2. *Praeparatio Evangelica*, X, 6. Cf. Symmaque, *Ep.*, III, 11 : *Arma a Samnitibus, insignia a Tuscis, leges de lege Lycurgi et Solonis sumpseramus*.

3. Liv., IX, 40.

la fidélité de leurs alliés capouans, leur auraient donné les dépouilles des vaincus. A Capoue, où, depuis longtemps, l'influence étrusque avait introduit les gladiateurs, on les aurait fait lutter, ainsi équipés, par couples. Aucun spectacle ne pouvait plaire davantage aux Romains. Aussi ces gladiateurs nommés *Samnites* durent-ils faire leur apparition aux premiers jeux publics qui furent donnés à Rome en 264[1], pendant les dix ans de paix entre la prise de Tarente et celle d'Agrigente. Avant d'être exhibés ainsi dans le cirque, les *scuta* l'avaient déjà été dans les temples; en effet, suivant Tite-Live[2], en même temps qu'ils faisaient don à Capoue de la masse des dépouilles, les Romains réservaient, pour les offrir aux dieux, les bouclierr de prix qui en faisaient partie. L'historien, qui a pu les vois encore suspendus, les décrit avec précision : évasés dans le haut, ils offraient partout au sommet une égale largeur de façon à couvrir la poitrine et les épaules; dans le bas ils s'amincissaient en coin, pour être plus maniables.

Ce bouclier de 308[3] apparaît comme la transition nécessaire entre le bouclier ovale des Samnites et le bouclier semi-cylindrique des légionnaires. Le passage cité de Tite-Live donne aussi, pour l'introduction du *scutum*, le *terminus post quem*. La date *ante quem* est fournie par l'Anonyme du Vatican. Le fragment qui nous intéresse y fait suite à un passage où sont relatés des faits connus de la guerre de Pyrrhus : l'ambassade de Kinéas, le discours d'Appius Claudius. Notre

1. Cf. Lafaye, *Dictionnaire des Antiquités*, III, p. 1584.

2. Liv., IX, 40. Il résulte de son texte que les *scuta aurata* furent en si grand nombre au triomphe de Papirius Cursor que les aediles en ornèrent les boutiques des orfèvres du forum; mais il est probable qu'on avait d'abord, selon la coutume, déposé les plus magnifiques d'entre eux dans les sanctuaires. Au triomphe de Spurius Carvilius, en 293, *e pectoralibus eorum* (des Samnites) *ocreisque et galeis*, on dressa au Capitole une statue colossale de Jupiter qu'on pouvait voir du Mont-Albain (Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 44).

3. On le retrouve constamment aux mains des gladiateurs *samnites*. Voir, dans l'article cité de Lafaye, la fig. 3575 et les monuments mentionnés en note. Peut-être est-ce le même *scutum* qu'il faut reconnaître dans le *ripostiglio* de Télamon (Milani, *Studi*, t. I, fig. 17).

ambassade carthaginoise, postérieure à la guerre de Pyrrhus et antérieure à la première guerre punique, se place donc entre 274 et 264 ; c'est à la fin de cette période que firent leur apparition à Rome les jeux de gladiateurs où purent figurer, pour la première fois, les Samnites avec leur armement national. Entre 308 et 264 se place le grand événement qui eut sur l'évolution militaire de Rome une inappréciable influence : la guerre avec Pyrrhus[1] (284-274). L'hypothèse de Koechly reçoit donc une éclatante confirmation : à cette époque, l'introduction du *scutum* était un fait accompli ; il en était de même pour le *pilum*.

Dès les premières années du IIIe siècle, *pila* et *scuta* apparaissent entre les mains des Romains sur une fresque[2] d'un

1. On sait, d'ailleurs, que les Samnites furent ses principaux auxiliaires. Avec ἡ λεύκασπις τῶν Ταραντίνων φάλαγξ — ἡ Σαυνίτων θυρεοφόρος φάλαγξ est toujours citée comme sa force essentielle (cf. Plutarque, *Pyrrh.*, 16 ; Dion., XX, 1). Quant à ses auxiliaires lucaniens, ils paraissent avoir porté le type intermédiaire des θυρεάσπιδες (*Anth. Pal.*, VI, 131), *de vimine facta scuta recens detractis coriis quasi glutino adolescebant* (Sall., *Fragm.*, Maurenbrecher, p. 154) que Marius donna à son infanterie légère (Festus, s. v. *Parmae Bruttianae*). Il ne différait sans doute guère des *ligustikoi byrsoi* (Pol., XXIX, 15 ; Liv., XLIV, 35) portés par les Ligures à la journée de Pydna, où l'on voit des Sabelliens, comme les Péligniens et les Marrucins, armés de στιρεοὺς καὶ ποδήρεις θυρέους (Plut., *Æm.*, 20).

2. Découverte sur l'Esquilin en 1876, près de l'église San Eusebio, elle n'a pas été comprise parmi celles qui ont fait l'objet du livre de Brizio (*Pitture e sepolcri sull' Esquilino*, 1876) et n'a été publiée qu'en 1889 par C. L. Visconti, dans le *Bulletino della comm. arch. communale*, XVII, pl. XI-XII, avec un excellent commentaire dont nous n'avons fait que préciser les conclusions (rejetées à tort par Huelsen et Helbig). Le premier a objecté (*Roem. Mitth.*, 1891, p. 111) que, des deux personnages dont le nom y est inscrit, Q. Fabius et M. Fannius, le dernier, paraissant le principal, devait être un Romain ; or la gens plébéienne des Fannii n'apparaît à Rome qu'en 157 et le seul que l'on sache avoir été en rapport avec un Fabius est le gendre de C. Laelius qui se distingua dans la guerre contre Viriathe. Mais ce Fannius s'appelait *C. Fannius M. f.* et le Fannius de la fresque n'est manifestement pas un lieutenant, mais un adversaire de Q. Fabius. Les raisons données par Helbig (*Führer*, 1899, I, 420), pour faire descendre la fresque jusqu'au IIe siècle, bien qu'acceptées par E. Courbaud (*Le bas-relief romain*, 1899, p. 206), ne paraissent guère plus décisives : 1° les personnages sont rasés, usage qui ne se serait répandu à Rome qu'après la 1re guerre punique ; 2° les caractères épigraphiques appartiendraient à la fin du IIIe siècle ; 3° le style de la fresque rappellerait celui des peintures polychromes sur fond noir des vases campaniens du IIIe siècle. Sans entrer ici dans une discussion détaillée, on voit que ces arguments n'empêchent pas de placer notre fresque, copie de celle de Fabius Pictor, peu après 300, date où serait apparu à Rome le premier barbier (cf. Païs, *Storia*, I, 2, p. 610).

tombeau de l'Esquilin, où l'on doit problablement reconnaître la copie d'un de ces épisodes des guerres samnites que Fabius Pictor avait peints en 304 sur les murs du temple de Salus. Il s'agit sans doute d'un des nombreux exploits que les annalistes Fabiens prêtaient à Q. Fabius Maximus Rullianus au cours de ces guerres samnites dont l'expérience, à en croire son frère Kaeso, aurait déterminé les Romains à l'adoption du *scutum* et du *pilum*. Ces exploits viendraient se placer de préférence pendant les campagnes des années 309-8 où fut aussi activement mêlé C. Junius Bubulcus, qui, censeur en 307, commanda à Fabius Pictor les peintures du temple de Salus. Sans qu'on puisse choisir entre tous ces épisodes légendaires[1] qui vont du siège de Bovianum à la bataille de Vadimon, à la suite de laquelle Capoue aurait armé ses gladiateurs des dépouilles des Samnites, il est évident qu'il s'agit, dans le fragment de l'Esquilin, d'un siège suivi de négociations. Dans la première zone, le chef samnite, Marcus Fannius, en grand habit de guerre — doubles *pennae* écarlates à son casque, vaste *scutum* ovale, *ocreae* aux deux jambes[2], *subligaculum* autour des reins et toison de chèvre

1. Sur ce réseau, encore inextricable, de traditions contradictoires, cf. W. Ihne, *Römische Geschichte*, I², 1893, p. 400; Pais, *Storia*, I, 2, 1899, p. 409, 523; P. Burger, *Der Kampf zwischen Rom und Samnium*, 1900.

2. On sait que les Samnites ne portaient originairement de jambart qu'à la jambe gauche (Liv., IX, 40, 2; Virg., *Æn.*, VIII, 689; Sil. Ital., VIII, 418; Juv., VI, 256). Cette coutume de l'*ocrea sinistra*, qui a persisté jusque chez les gladiateurs *samnites* (Meier, *De re gladi.*, p. 34), ne peut s'expliquer que par l'emploi du *pilum*; pour le mieux brandir de la droite, c'est la jambe gauche qu'il faut avancer et exposer; au contraire, dans le combat à l'épée, arme qu'on tenait de la droite, le bouclier étant passé au bras gauche, c'est la jambe droite qu'il s'agissait de protéger. Aussi les Romains, au n^e^ siècle de l'Empire, dès qu'ils abandonnèrent le *pilum*, ne portèrent-ils plus l'*ocrea* qu'à droite (cf. Hübner, *Hermes*, 1881, p. 302 : *Œst. Mitth.*, 1881, p. 67). Cependant les peintures des vases campaniens et des fresques de Paestum, d'accord avec celle de l'Esquilin, montrent que les cavaliers samnites, sans doute sous l'influence des cnémides grecques, portaient une paire d'*ocreae* métalliques. (On conserve au Musée de Naples des *ocreae* samnites des deux jambes, Fiorelli, *Catalogo dei armi antichi*, n. 28-38, 66-7). Ces mêmes œuvres d'art campaniennes présentent des boucliers ovales à énarmes de cuir, différents de l'écu samnite décrit par Tite-Live, qui permettraient d'y voir les modèles dont s'est inspiré l'auteur de la fresque de l'Esquilin.

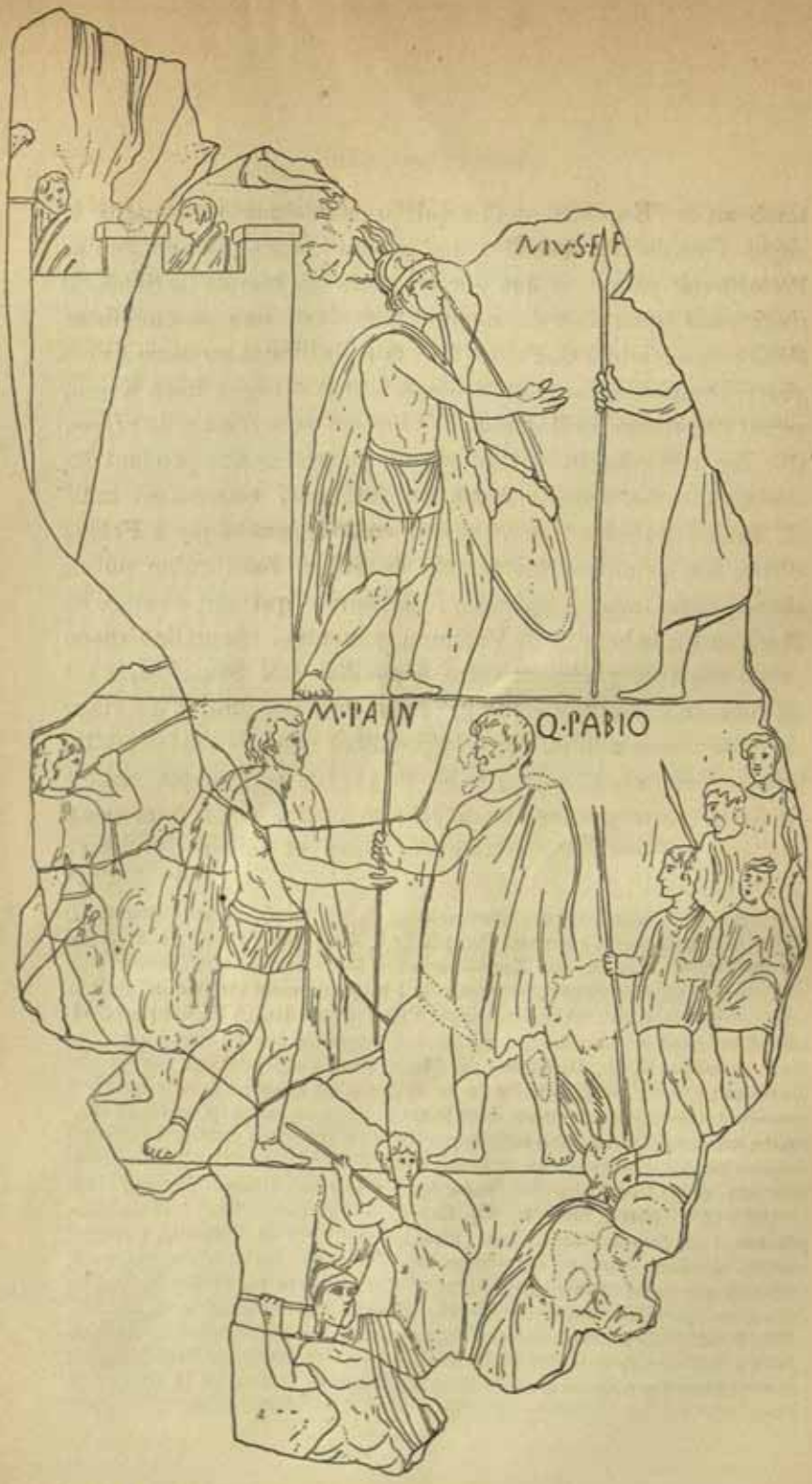

Fig. 9. — Peinture d'une tombe de l'Esquilin, d'après les fresques de Fabius Pictor au temple de *Salus* (304 av. J.-C.).

jetée sur l'épaule gauche — paraît sortir de la ville assiégée pour venir conférer avec Quintus Fabius qui est bien le *consul capillatus*, drapé dans son *paludamentum* et sans autre arme que la *hasta*, marque de son *imperium*. Au deuxième registre, où l'on voit Fannius sans casque ni bouclier, il a probablement été vaincu et vient recevoir de son vainqueur des conditions qu'un *tubicen* (sur la gauche) annonce à son de trompe; les quatre Romains groupés derrière Fabius représentent sans doute la *cohors praetoria*, dont les soldats conservèrent longtemps la *hasta*[1]; au contraire, dans le registre inférieur, l'arme que les deux guerriers s'apprêtent à lancer ne peut être qu'une arme de jet. Or, les hastats de la 1re classe, — à laquelle sa cuirasse montre que l'un des deux guerriers appartient —, ne semblent pas en avoir porté jusqu'à l'adoption du *pilum*. D'autre part, l'absence des *galeae cristatae* et, surtout, l'attitude victorieuse indiquent que ce ne sont pas des Samnites: sans doute sont-ils censés attaquer M. Fannius qui, ayant rompu la foi jurée, se trouve assailli et vaincu par les Romains. Peut-être était-il tué d'un coup de *pilum*, comme il manqua arriver à Pyrrhus[2]. Plutarque, qui avait sous les

1. Cf. F. Frölich, *Die Gardetruppen der Römischen Republik*, 1881. La *hasta* paraît être restée l'arme des *equites singulares* de la garde impériale et des *protectores* que leur substitua Gallien; c'est par une licence poétique dont on a déjà donné un exemple (p. 249, n. 5) que Corippus parle de leurs *pila* dorés (*In laud. Just.*, III, 165; IV, 243).

2. *Pyrrh.*, 21. C'est sans doute aussi un *pilum* que le παλτὸν ὁλοσίδηρον qui blesse Persée à Pydna (Plut., *Æm.*, 19); son père Philippe avait eu, en 208, un cheval tué sous lui, *pilo trajectus* (Liv., XXVII, 32). Dans cette même journée d'Asculum, Florus (I, 18) représente les éléphants criblés d'une pluie de *pila*, tandis que Denys parle de *triboloi sidéroi* jetés par des *psiloi* montés sur des chars à faux. Or ces *tribuli*, d'origine grecque, sont des espèces de fers à trois ou quatre crocs sans rapport avec les *pila* et dont les salves sont devenues le moyen classique pour garantir l'infanterie contre les attaques des chars de guerre (Végèce, III, 24; cf. Frontin, II, 3, 18; c'est peut-être le nom qu'il convient de donner aux tridents trouvés dans les fossés d'Ossuna [P. Paris, *op. cit.*, pl. 32] ou dans les camps du *limes* [Jacobi, *Saalburg*, p. 491]). Peut-être faut-il voir, cependant, dans ces *triboloi* d'Asculum une traduction des *veruta* dont on voit les vélites se servir à la Trèbie pour mettre en fuite les éléphants (Liv., XVI. 55). Ce serait seulement à Zama que les légionnaires auraient appris à briser leur attaque en les assaillant à coups de *pila* une fois les

yeux les commentaires du roi lui-même et ses historiens grecs, dit expressément que c'est par le frôlement d'un *ussos* lancé à toute force que Pyrrhus, à Asculum, eut les vêtements déchirés et le bras éraflé ; à Héraclée, ce serait aux *thuréoi* aperçus au delà du fleuve qu'il aurait reconnu la présence de l'armée romaine[1]. Faut-il rappeler enfin que Denys[2], qui a pu puiser aux mêmes sources, nous montre, sans doute avant Bénévent, dans la pénible traversée des Abruzzes samnites, les légionnaires alourdis par leurs casques, leurs cuirasses, et leurs *scuta*?

Ainsi l'emploi du *pilum*, au temps de la guerre de Pyrrhus, paraît hors de doute. Cette transformation de l'armement sup-

éléphants engagés dans les intervalles élargis des cohortes; on voit, en effet, exécuter cette manœuvre à Magnésie, *assuetum jam ab Africis bellis* (Liv., XXXVIII, 42). C'est, selon Dion Cassius (XL, 2), celle que César aurait employée contre les *covini* bretons de Cassivellaun.

1. *Pyrrh.*, 16.

2. Dion., XX, 11. En même temps que ce fragment, après une lacune, l'*Ambrosianus* en a conservé un autre qu'on ne paraît pas avoir assez remarqué, bien qu'il puisse avoir pour la question du *pilum* une importance considérable : τοὺς τοῖς ἱππικοῖς δόρασιν ἐκ διαλοβῆς ἀμφοτέραις ταῖς χερσὶ κρατουμένοις μαχομένους συστάδην καὶ τὰ πολλὰ κατορθοῦντας ἐν ταῖς μάχαις Πρίγκιπας οἱ Ῥωμαῖοι καλοῦσιν. Ainsi les *principes* auraient été armés, du temps de la guerre contre Pyrrhus, d'une forte lance qu'on devait tenir des deux mains par le milieu et qui, par son choc irrésistible, ramenait la victoire. C'est exactement ce que nous dit Tite-Live du rôle des *hastae* des triaires dans l'aperçu sur la tactique romaine qui précède le récit de la bataille du Véséris (340). Cette *hasta equestris*, qui ne servait plus qu'à la cavalerie au temps de Denys, n'est-elle pas précisément le *contus* macédonien dont on place l'introduction au temps de la guerre de Pyrrhus? Si notre fragment appartient vraiment à cette époque, il faudrait admettre que le *pilum*, nouvellement introduit, n'avait été donné encore qu'à la 1re ligne, aux *hastati*; la 2e, les *principes*, auraient, également par manière d'essai, reçu ce *contus* ou *hasta equestris* (en même temps que le *gladius* ibérique à en croire Varron : *principes qui a principio gladiis*), tandis que la 3e, les *triarii*, gardaient l'antique *hasta longa*. Ce serait peut-être alors que les *hastati* auraient passé en première ligne à la place des *principes*. — Je ne mentionne à dessein qu'à cette place le seul texte où un *pilum* paraisse peut-être entre les mains des Samnites : à la bataille de Cominium (293), le *pullarius* romain qui, pour ne pas empêcher la bataille, annonça mensongèrement que les poulets sacrés avaient mangé, *priusquam clamor tolleretur concurreturque, emisso temere pilo, ictus pullarius ante signa cecidit* (Liv., IX, 40). Il me paraît en effet que le *pilum* a dû partir plutôt des rangs romains; en comprenant ainsi, l'ardeur des Romains qui ne peuvent attendre l'ordre pour la décharge serait plus vivement mise en lumière, ainsi que l'équité du châtiment qui viendrait de la main même de ceux que le *pullarius* a trompés.

pose toute une transformation tactique : il faut qu'à la phalange ait succédé la légion, aux lignes profondes et rigides la légèreté et la mobilité des manipules. Les récits des trois batailles livrées à Pyrrhus montrent que cette évolution était alors en bonne voie ; seule, elle permit aux Romains de rompre la phalange macédonienne. Pour résister aux assauts multipliés de ces unités si souples, il fallut que le roi d'Epire renonçât aux attaques par masses devant lesquelles les manipules ne se dispersaient que pour revenir à la charge, qu'il se résignât à imiter ses adversaires pour opposer à chacune de leurs unités une cohorte de phalangites avec un manipule de ses auxiliaires italiotes[1]. C'est un fait important que Polybe, si compétent et si exact dans les choses militaires, emploie ce terme de *sémaia*, par lequel il désigne toujours les manipules, pour parler des unités tactiques des auxiliaires de Pyrrhus ; comme on sait que ces auxiliaires étaient surtout composés de Samnites, l'existence du manipule dans leurs rangs devient probable, sinon certaine.

Autre conséquence : ce sont les longues guerres qu'il leur avait fallu soutenir contre les Samnites, au cœur d'un pays montagneux favorable aux unités les plus légères et les plus mobiles, qui déterminèrent les Romains à emprunter à leurs adversaires, avec le *pilum* et le *scutum*, cet ordre manipulaire obligeant chaque homme à être plus efficacement protégé pour la défensive et plus puissamment armé pour l'offensive. En se perfectionnant et en s'uniformisant, l'armement devenait plus dispendieux ; c'est sans doute pour cette raison qu'on trouve l'introduction du *scutum* liée à celle de la solde. Pour garder les citoyens plus longtemps sous les drapeaux, il fallut les payer ; abusé par la légende de Camille, Tite-Live place cette réforme au siège de Véies ; avec le *scutum* et le *pilum*, il faut ramener probablement au siècle suivant l'introduc-

1. Polyb., XVIII, 28 : Πύρρος γε μὴν οὐ μόνον ὅπλοις, ἀλλα καὶ δυνάμεσιν Ἰταλικαῖς συγκέχρηται, τιθεὶς ἐναλλὰξ σημαίαν καὶ σπεῖραν φαλαγγιτικὴν ἐν τοῖς πρὸς Ῥωμαίους ἀγῶσιν.

tion du *stipendium* et de *l'aes hordearium*. Ce serait en 312-1, pendant la célèbre censure d'Appius Claudius Caecus, que ces réformes auraient été d'abord instituées, avec d'autres mesures démocratiques ; en même temps le besoin d'hommes faisait admettre dans l'organisation militaire les premiers affranchis inscrits dans les centuries[1], et, dans la cavalerie, des non-chevaliers[2] ; on fixait à quatre le nombre régulier des légions fortes

1. C'est sans doute à l'armement aux frais de l'Etat de ces prolétaires — quand, après Héraclée, les troupes de Pyrrhus s'avancèrent à quatre milles de Rome — que se rapportent les vers d'Ennius : *Proletarius publicitus scutisque feroque Ornatur ferro, muros urbemque forumque Excubiis curant* (Ann., VI, 183). Il est probable que le renchérissement du bronze, causé en partie par l'établissement de la solde, amena cette transformation dont Tite-Live parle en 340 : *postquam stipendarii facti sunt, scuta pro clipeis fecere et, quod antea phalanges similes Macedonicis, hoc postea manipulatim structa acies cœpit esse* (VIII, 8, 3 ; cf. Belot, *De la Révolution économique à Rome au milieu du* IVe *s.*, 1885). La date à laquelle se rapporte ce passage eût dû mettre en garde, dès l'antiquité, les historiens (Flor., I, 12 ; Diod., XIV, 16 ; Zonar., VII, 10 ; Lyd., *De mag.*, I, 45), qui ont placé l'introduction de la solde au siège de Véies sur la foi de deux brèves mentions (IV, 59 ; V, 4) que Tite-Live semble d'ailleurs contredire lui-même lorsque, en décrivant l'organisation servienne (I, 43), il donne le *scutum* — θυρεός de Denys (IV, 4) — aux 2e et 3e classes ; seule la 1re aurait eu le *clipeus*, ἀσπὶς ἀργολική. Plutarque prête à Romulus la substitution des *aspides* argoliques aux *thuréoi* sabins (*Rom.*, 21) et à Camille (*Cam.*, 40) l'introduction des puissants *scuta* (κρατταιοὶ θυρεοί) bardés de fer (κύκλῳ λεπὶς χαλκῆ) ; enfin, on a vu que Diodore et Kaeso attribuent à l'influence étrusque la substitution de l'ἀσπὶς au θυρεός. Sous ce θυρεός, antérieur à Servius et à cette influence étrusque dont il paraît marquer l'établissement à Rome, il faut, sans doute, voir le primitif *ancile* latino-sabin ; c'est cette arme nationale que le roi dut laisser à sa 1re classe, c'est-à-dire au patriciat, comme aux Saliens ses prêtres, tandis qu'il put donner le *clipeus* aux autres classes. En mettant au temps du siège de Véies et de celui de Rome la subtitution à ces deux boucliers du *scutum* samnite, Plutarque, — et Tite-Live moins explicitement, — ne commettent qu'un des nombreux anachronismes imposés aux historiens par la légende de ce doublet de Romulus et de Servius qu'est, à tant d'égards, Camille (cf. E. Païs, *Storia di Roma*, I, 2, p. 43). La corrélation établie par Tite-Live entre la transformation de l'armement et l'introduction d'indemnités pour la cavalerie (*aes hordearium*) et pour l'infanterie (*stipendium*) n'en garde pas moins toute sa valeur. C'est alors que furent probablement ajoutées à la 1re classe ces deux centuries de forgerons et d'armuriers qui ne figuraient point parmi les 9 collèges professionnels de Numa ; ce qui tendrait à prouver que Rome n'avait pas jusque-là fabriqué elle-même ses armes (Cf. Waltzing, *Etude sur les corporations professionnelles*, I, p. 77 ; voir plus haut p. 128, n. 1 et 130 n. 1).

2. Liv., IX, 30. Cf., sur le censeur Appius Claudius, E. Païs, *Storia*, I, 2, p. 455, 545 et l'article de Münzer, *ap.* Pauly-Wissowa, IV, p. 2683 ; il a conduit, comme consul, plusieurs campagnes contre les Samnites et a pu, à ce titre

de 5.000 hommes et l'on décidait que 16, et non plus 6 de leurs 24 tribuns seraient nommés par le peuple. C'est alors que chaque légion aurait été organisée comme la décrit Tite-Live dès 340[1] : le corps de bataille formé par les 30 manipules des *antepilani*, dont 15 de *hastati* et 15 de *principes*, chaque manipule comptant 60 soldats, 2 centurions et 1 vexillaire et flanqué de 20 vélites[2] ; le corps de réserve (*subsidium*) de 15 unités tactiques (*ordines*), comprenant chacune 3 sections (*partes*) de 60 soldats, 1 centurion et 1 vexillaire[3] ; les soldats des 15 troisièmes sec-

encore, contribuer puissamment à la réforme de l'armement. On remarquera aussi que c'est aux discours du vieil Appius Claudius que Tite-Live (V, 4 et 20) paraît attribuer le mérite de l'institution de la solde ; enfin que, lorsque le censeur fit construire en 312 la *Via Appia*, il eut soin de respecter (cf. *Notizie*, 1906, p. 340) le tombeau des Horaces dont la légende dut, dès lors, se greffer sur la fausse interprétation des *pila Horatia* qu'Ennius a pu puiser dans les *elogia* d'Appius Claudius. C'est là aussi, suivant un procédé dont l'histoire romaine offre de nombreux exemples, qu'on a pu prêter au décemvir le premier projet des innovations d'un de ses descendants.

1. En intercalant à la veille de la bataille du Véséris sa description de l'armée romaine, Tite-Live voulait sans doute la montrer telle qu'elle fut pendant ce demi-siècle de guerres pour la conquête de l'Italie centrale qui s'étend jusqu'à l'arrivée de Pyrrhus ; il est probable qu'à ce moment, dans ses livres malheureusement perdus, il ne manquait pas d'indiquer, au moyen d'un parallèle entre les forces en présence, les transformations de l'armée romaine, notamment l'introduction du *pilum* et la réduction des *rorarii* et *accensi* en vélites. Cependant, comme la description placée en 340 devait servir pour toute la période des guerres samnites et que, d'ailleurs, la guerre latine avait été précédée d'une première guerre samnite, Tite-Live ne s'est sans doute pas interdit de faire entrer dans son tableau quelques-unes des modifications qui furent introduites au cours de ces guerres. Une fois compris ce caractère de la description de Tite-Live, si on la rapporte à l'époque des guerres samnites et si l'on ne s'efforce pas d'assimiler sa légion à celle de Polybe, il suffira de deux légères corrections pour donner un sens très clair au passage essentiel qu'on a tant torturé (VIII, 8) : *sub signis jam alii quindecim ordines locabantur, ex quibus ordo unusquisque tres partes habebat. Earum unam quamque primum* (lire *primam*) *pilum vocabant : tribus ex vexillis constabat* ; *vexillum* (supposer un lapsus pour *ordo* ou corriger *vexilla* III) *centum octoginta sex homines erant.*

2. D'après le texte de Tite-Live, il n'y avait à l'origine de vélites qu'attachés aux manipules de *hastati* ; mais les grandes réformes des comices centuriates au IIIe siècle, en supprimant les *accensi*, ne durent pas tarder à augmenter cette infanterie légère qui joue un rôle de plus en plus grand dans les batailles. Elle comptait 1.200 hommes dans la légion de Polybe contre 300 dans celle de Tite-Live ; on peut supposer qu'elle fut portée dès le début du IIe siècle à 600 hommes, en même temps que les triaires étaient réduits de 930 à 600.

3. On a vu que Tite-Live donnait en effet 186 hommes pour le bataillon de

tions étaient dits *accensi*; ceux des 15 secondes *rorarii*; ceux des 15 premières *triarii*[1], le vieux nom de *pilus* continuant à s'appliquer à la section de tête de chaque groupe de 3 sections et, par extension, peut-être, au groupe entier; mais, comme le nom de *pilani* paraît avoir disparu devant celui de *triarii*, celui de *pilus* fit bientôt place à celui de *vexillum*, emprunté à l'enseigne portée devant chacune des sections[2]. *Hastati*, *principes* et *triarii* portaient le *scutum*; les vélites, *hastam tantum gaesaque*. Tite-Live mentionne explicitement la *hasta* des triaires et laisse entendre que les *rorarii* et *accensi* la portaient également en 340; mais il ne parle pas, à cette date, de l'arme des deux premières lignes; c'est apparemment qu'il n'ignorait pas que ce fut entre la guerre latine et la guerre taren-

la réserve, ce qui fait 62 hommes pour chacune de ses trois compagnies ou sections; comme il compte 63 hommes par manipule d'*antepilani*, on pourrait être tenté d'égaler au manipule le *vexillum* des *pilani*, en supposant que l'historien a oublié un des deux centurions; mais, dans le récit même de la bataille du Véséris, on apprend que les *pilani-triarii* n'avaient à cette époque qu'un centurion par *pilus*, puisqu'on voit le *centurio primi pili* obtenir, par décision spéciale du consul, de se faire adjoindre un *sub-centurio*; ce n'est donc que plus tard que le *pilus*, divisé comme le manipule en deux centuries, eut deux centurions distingués sous les noms de *centurio prior* et de *centurio posterior*. En conservant ce chiffre de 186 hommes pour trois *vexilla*, on voit que le corps de réserve comptait 2.790 hommes contre 2.190 au corps de bataille; la légion comprenait donc 4.980 hommes, ce qui est bien près des 5.000 hommes que Tite-Live indique en chiffres ronds. Quant à cette infériorité numérique des *antepilani* par rapport aux *pilani* qu'impliquent les chiffres donnés par Tite-Live, si elle ne laisse pas d'étonner, du moins est-elle confirmée par le récit si précis de la bataille du Véséris (dû probablement à Fabius Pictor) où, après la défaite des *hastati* et des *principes*, on voit successivement les *rorarii*, les *accensi* et enfin les *triarii* se porter en avant et soutenir victorieusement l'effort de l'armée latine.

1. Peut-être les *signa*, derrière lesquels les *pilani* étaient rangés, étaient-ils distincts des *vexilla* autour desquels chaque section aurait été groupée; ainsi, en 356, on voit le primipile S. Tullius se placer *ante signa* pour entraîner les troupes (Liv., VIII, 10).

2. On peut appuyer le témoignage de Denys (discuté à la note 2, p. 146) par celui de Florus (I, 18) et d'Orose (IV, 1), selon lesquels, à Asculum, la déroute des éléphants aurait commencé lorsque le *primus hastatus* de la 4e légion eut brisé la défense de l'un d'eux, ce qui ne peut guère avoir eu lieu que par le jet d'un *pilum*. On a vu d'ailleurs que Florus ajoutait que les éléphants avaient été aussitôt accablés par une pluie de *pila*; s'il faut donc reconnaître des *veruta* dans l'arme des vélites, celle des *hastati* paraît bien avoir été le *pilum*.

tine, pendant le demi-siècle des guerres samnites, que l'usage du *pilum* avait été introduit, réservé d'abord aux *hastati*, passés alors en première ligne[1], puis étendu, avec le *gladius*, aux *principes*, au lendemain de la guerre de Pyrrhus. Instituant, en 315, sa fameuse comparaison entre les forces d'Alexandre et celles des Romains, Tite-Live n'a garde d'oublier parmi les causes du succès de ses compatriotes *scutum, majus corpori tegumentum, et pilum, haud paulo quam hasta vehementius ictu missuque telum.* C'est, en effet, vers cette date que les deux armes ont pu apparaître ; en même temps, les *rorarii* et les *accensi* allaient grossir les rangs des vélites du corps de bataille et les *triarii-pilani*, réduits sans doute à son profit à 10 manipules, restaient seuls à former la réserve. La lourde ordonnance, encore à moitié phalangitaire, telle que la décrit Tite-Live en 340, grâce aux exemples des Samnites et aux leçons de Pyrrhus, avait donné naissance à la légion qui allait tenir tête à Hannibal.

Nous ne pouvons insister plus longuement sur cette première organisation de la légion manipulaire qui soulève tant de problèmes; il suffit d'avoir montré que c'est avec elle seulement qu'apparaît le *pilum*. Réservant à une autre étude de montrer ce qu'était ce *pilum* et d'en retracer l'évolution qui suit celle même de la légion avec laquelle il est né, nous avons seulement voulu dire ici ce qu'il n'était pas et où il n'était pas. Nous espérons

1. On aimerait à trouver à ce faisceau de textes une confirmation archéologique. Malheureusement, les seules fouilles suivies qu'on ait pratiquées en pays sabellien sont celles de Campanie, où la double influence étrusque et grecque eut si vite fait de transformer les conquérants samnites, et celles du Picenum où, pendant tout le IVe siècle, rejetant les Picentins dans les Abruzzes, les Sénons occupèrent la riche province qui s'étend de la Potentia au Rhenum. Cependant, pour les grands fers des tombes picentines, l'absence dans le mobilier funéraire de tout objet nettement celtique (jointe à ce fait que les nécropoles étrusques dans lesquelles ce mobilier est classique ne présentent pourtant aucun fer de ce type), pourrait faire admettre qu'on se trouve en présence de dépouilles des Sabelliens étruscisés qui possédaient le Picénum avant 390 ; de même, c'est aux lances ferrées des deux bouts que portent les Samnites sur les vases de Naples ou la fresque de Paestum que pourraient convenir ces mots ἔστασι τ' ἀμφίβολοι χάρακες δεδμήντες que Léonidas de Tarente (*Anth. Pal.*, VI, 120, 131) applique aux traits des Sabello-Lucaniens, et qui seraient aussi vrais des *pila* de Télamon.

avoir établi que l'hypothèse de l'origine romaine du *pilum* ne reposait que sur les dires de poètes épiques, trop intéressés à prêter aux Romains une invention qui aurait tant contribué à leur grandeur. Non seulement le *pilum*, au contraire de la *hasta*, n'est lié à aucun des mythes ou des rites de la Rome primitive, mais aucun texte positif n'en fait mention avant le début du IIIe siècle, époque où Fabius Pictor le fit peut-être figurer sur les fresques du temple de Salus. C'est au cours de ce siècle, en 277[1], en 230[2], en 205[3], que l'on en trouve, dans l'armée romaine, les premiers témoignages dignes de foi; c'est en 225 qu'un champ de bataille romain fournit ce qu'on peut considérer comme le plus ancien spécimen certain du *pilum*; cinquante ans plus tard, Polybe en donnera la première description. Quant aux soldats de la troisième ligne de l'armée, ces *pilani-triarii* dont on a voulu faire les porteurs primitifs du *pilum*, on a vu que leur nom, bien antérieur à l'introduction de l'arme, provenait d'un *pilus*, sans rapport direct avec *pilum*, qui désignait dans leur rangs une unité semblable à ce qu'était le manipule dans les deux premières lignes. S'il ne reste ainsi même aucune présomption en faveur de l'origine nationale, on ne peut fonder l'hypothèse gauloise que sur une interprétation d'un texte d'Athénée que rien ne paraît autoriser et sur la découverte de fers de javelot dont la provenance et le caractère restent au moins sujets à doute; l'hypothèse étrusque ne repose que sur des trouvailles non moins incertaines, qu'on a cherché en vain à appuyer d'un passage de Pline; enfin l'hypothèse sabine n'a été mise en avant qu'au prix d'une confusion entre Sabins ou Sam-

1. Plutarque, *Pyrrh.*, 21 ; cf. Florus, I, 18.
2. Polybe, I, 40, 12.
3. Liv., XXVIII, 45. Peut-être déjà en 293 (X, 39-40). Je n'ai pas pu examiner ici le texte (*Celt.*, 1) où Appien attribue à G. Sulpicius, à la bataille de Pedum (358), l'invention d'une manœuvre du *pilum*; je montrerai ailleurs qu'il doit se rapporter à une victoire du dictateur de ce nom, au début des dernières luttes des Romains contre les Boïens (203-140).

nites. Outre les deux textes de Plutarque et de Denys qui viennnent témoigner ainsi en faveur de l'origine samnite, on possède le témoignage de César lui-même rapporté par Salluste : que les armes de trait des Romains sont empruntées aux Samnites. De quelles armes voulait-il parler? L'armée de son temps n'en possédait que de deux types : dans l'infanterie légère, hastes vélitaires apparentées apparemment aux primitifs *veruta*, — *pila* dans l'infanterie lourde. L'infanterie légère ne se recrutant guère depuis un siècle que parmi les auxiliaires, le seul *telum* que César pouvait avoir en vue est bien le *pilum*. Il y a plus : un texte nouveau, remontant probablement à la haute autorité de Varron[1], vient

1. Etant donnée la haute autorité de Varron, on voit tout l'intérêt qu'il y aurait à prouver que l'origine samnite du *pilum* avait été affirmée par le grand archéologue romain. Aux présomptions déjà indiquées, on en peut encore ajouter de deux sortes. 1° Dans le *De Lingua Latina* (V, 24) Varron a écrit : *Gladius, c in g commutato, a clade quod fit ad hostium cladem; similiter ab omine pilum quod hostes periret ut periculum.* Cette bizarre étymologie prouve au moins que Varron n'approuvait pas l'explication couramment admise, suivant laquelle le *pilum* javelot se serait dégagé, à Rome même, du *pilum*-pilon. — 2° Denys d'Halicarnasse, dont les *Antiquités* sont toutes pénétrées des doctrines de Varron, ne désigne jamais le javelot de ses Romains que par ἀκοντιον, βέλος. Ses deux seules mentions de l'ὄσσος ne font que confirmer cette remarque : *a*) On est en 477; l'armée romaine, enveloppée par les Sabins dans son camp d'Eretum, démoralisée, n'ose sortir pour offrir le combat. C'est alors qu'un prodige vient lui rendre courage : des flammules brillent toute la nuit sur la pointe des fers de lance, περὶ ταῖς ἄκραις τῶν ὀβελίσκων τῶν ὀσσῶν, dit Denys (V, 46), qui décrit ici brièvement le *pilum*. Or, cette description se rapporte manifestement au *pilum* tel qu'il l'a connu de son temps; s'il avait voulu, au contraire, attribuer des *pila* aux Romains du ve siècle, il n'aurait pas manqué d'en décrire une forme plus ancienne, comme celle qu'il pouvait connaître par Polybe. S'il a donc employé ici ὀσσά, c'est que, avec ces seules armes à fer très développé, l'illusion du feu saint Elme était devenue en quelque sorte traditionnelle et classique; c'est sous la rubrique d'*emicatio pilorum* qu'elle devait se trouver classée dans les *De Prodigiis*, où l'on apprenait à en tirer des augures, *auspicia ex acuminibus* : César, *Bell. Afr.*, 47; Liv., XXV, 1; XXXIV, 26; XLIII, 13; Tacite, *Ann.*, XII, 64; XV, 7; Silius, VIII, 626; Plin., II 37; Cic., *Divin.*, II, 36; Sénèque, *Quæst. Nat.*, I, 1, 14 (cf. Luterbacher, *Der Prodigienglaube der Römer*, Burgdorf, 1904). — *b*) Dans son discours aux Romains (Denys, XIV, 9; cf. Polyen, VIII, 7, 2), Camille vante leur ὄξιστος, ἄφυκτον βέλος qui ne peut désigner que les ὀσσοι μακροὶ que Plutarque (*Cam.*, 40) prête aux Romains dans la même circonstance. Mais cette mention du *pilum* dans la bouche de Camille, pas plus que celle du *scutum* au siège de Véies qu'il aurait mené à bonne fin (Tite-Live), n'est autre chose qu'une concession forcée des historiens à la légende si populaire du

affirmer à son tour que l'introduction des *pila* et des *scuta* à Rome est due à l'expérience des guerres samnites. Or, pour ce qui est des *scuta*, la tradition antique est unanime à confirmer cette provenance et elle n'est guère moins explicite pour les *pila*. En présence de la pénurie ou de l'incertitude des documents archéologiques, c'est à cette tradition seule que nous pouvons et devons avoir recours.

Affirmée, en définitive, par le plus grand érudit et par le plus grand capitaine de Rome, confirmée par l'incontestable origine sabellienne du *scutum* et du *verutum*, l'introduction du *pilum* à Rome, à la suite des guerres samnites, à la veille de celle de Pyrrhus, au début du IIIe siècle, ne saurait plus être considérée comme une simple hypothèse : c'est, à nos yeux du moins, un fait acquis.

A.-J. Reinach.

second fondateur de Rome, de ses stratagèmes et de ses exploits. La périphrase obscure employée par Denys paraît même indiquer combien peu l'élève de Varron admettait la légende de l'invention romaine du *pilum* et du *scutum*.

BRÛLE-PARFUMS EN TERRE-CUITE

On sait qu'on se servait, dans le culte domestique, pour brûler l'encens, de petits autels, que leurs dimensions très restreintes permettaient de transporter facilement d'un endroit à un autre. Ces brûle-parfums ont été trouvés en grand nombre en divers points du monde antique; leur forme est très variable; la matière dont ils sont faits peut être la pierre, le bronze ou la terre cuite[1].

Notre attention a été attirée récemment sur quelques-uns de ces petits monuments, auxquels nous consacrons les lignes suivantes. Ils reproduisent tous le même type et portent en relief, sur les quatre faces, les mêmes représentations figurées. Il nous a paru intéressant de grouper ces objets épars dans les musées.

Ils affectent la forme de petits autels carrés en terre cuite[2]. Un principe architectonique, qui a été souvent appliqué aux autels et aux putéals[3], a présidé à la décoration : l'ouvrier a imité l'entablement ionique, avec sa rangée de denticules, au-dessous desquels court la frise, qui se déroule ici sur les quatre faces. Sur la plinthe alternent des oves et des dards, tandis que l'espace compris entre les cornes de l'autel est orné de spirales et de palmettes.

Sur l'un des panneaux, un personnage nu, assis sur un rocher, tient à deux mains une cithare. Devant lui, une femme, debout, s'appuie sur un long sceptre; elle est amplement drapée

1. Cf., sur ces petits brûle-parfums en général : Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, s. v. *Ara*, p. 349; s. v. *Focus*, p. 1195, II; Pauly-Wissowa, *Real-Encyklopädie*, s. v. *Altar*, p. 1647-8.

2. Cf. pour la forme, Winter, *Typen* II, p. 333, n° 6.

3. Ex. : Kekulé, *Die Terracotten von Sicilien*, pl. LXI, p. 46; Rohden, *Die Terracotten von Pompei*, pl. XXVII.

d'un chiton et d'un himation, et sa tête, légèrement inclinée, est couverte d'un voile qui tombe sur les épaules (fig. 1).

La scène n'est pas difficile à interpréter. On n'a pas de peine à reconnaître, dans la figure masculine assise, Apollon citharède, dont les représentations analogues sont fréquentes dans tous les domaines de l'art grec[1]; on peut en rapprocher, en particulier,

Fig. 1. — Apollon et Latone. (Musée du Louvre.)

l'Apollon représenté sur quelques monnaies, dont l'attitude est toute semblable[2]. — Le dieu citharède a été souvent groupé — la peinture de vases entre autres l'atteste — avec Artémis et Latone; c'est vraisemblablement cette dernière déesse qu'il faut reconnaître dans la figure féminine de notre groupe, car la mère d'Apollon et d'Artémis est généralement caractérisée, dans l'art

1. Cf. sur ce type, Overbeck, *Apollon*, p. 201 sq.
2. *Ibid.*, *Münztafel*, III, nos 10, 15, 20, 28.

ancien, par le voile[1] et le sceptre[2]. Il serait inutile d'énumérer les monuments où sont figurées des représentations analogues; nous n'en mentionnerons que deux, où les attitudes des personnages sont très voisines : une hydrie à figures rouges[3], sur laquelle on voit Apollon citharède assis, tandis que devant lui se tiennent Artémis et Latone, puis, parmi les reliefs[4], un sarcophage du Musée du Louvre[5], illustrant le supplice de Marsyas,

Fig. 2. — Jeune fille couronnant un trophée. (Musée d'Athènes.)

où une femme voilée, tenant en mains le sceptre, que l'on interprète comme Latone, est debout devant le dieu assis.

Sur une autre face, une jeune femme, vêtue d'un chiton qui laisse l'épaule droite nue et dont elle relève les plis de la main

1. Ex. : Lenormant et De Witte, *Elite céramographique*, II, pl. XXVII, XXX, XXVI (= Overbeck, *Apollon*, p. 322, 1); Overbeck, *op. l.*, p. 42 sq.
2. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Leto*, p. 1970; Saglio-Pottier, *Dic. des ant.*, s. v. *Latona*, p. 985; De Witte, *op. l.*, II, pl. XLIV; *Röm. Mitt.*, IV, pl. X *a*.
3. Lenormant et De Witte, *op. l.*, II, pl. XXXVI = Reinach, *Répert.*, II, p. 28.
4. Cf. Overbeck, *op. l.*, p. 287, n° 13; p. 288, n° 15.
5. *Monumenti inediti*, VI, pl. 18; Overbeck, *op. l.*, p. 289, n° 7.

gauche, s'approche d'un pilier que surmontent un casque, un bouclier rond et une lance, pour y déposer la couronne qu'elle tient de la main droite (fig. 2).

Une représentation très analogue se voit sur une bague d'or du British Museum, provenant de Géla[1], où une jeune femme, dans une attitude toute semblable[2], couronne une idole, Koré, Artémis ou Hécate, élevée sur un pilier. La coiffure est aussi pareille ; seule, la draperie présente de légères divergences.

Le motif de Niké élevant un trophée[3] est bien connu par les reliefs de la balustrade du temple d'Athéna Niké[4] et apparaît fréquemment dans l'art grec des époques plus récentes[5]. Plus rarement, Niké couronne le trophée, comme on le voit sur un camée[6] et un vase[7] du Cabinet des Médailles, sur des monnaies de Seleucos I[8], sur le relief d'un cratère en marbre[9]. C'est de cette dernière représentation que semble dérivé le sujet de notre groupe ; Niké a abandonné ses ailes, elle est devenue une

1. Furtwaengler, *Antike Gemmen*, pl. LXIV, 17, p. 291.

2. Cf. l'attitude analogue des figures de Niké, tenant en main une couronne, sur des intailles (Furtwaengler, *Beschreibung der geschnittenen Steine im Antiquarium*, pl. 48, nos 6734, 6735, 6738, 6739).

3. Sur les trophées en général, cf. Tocilesco, *Das Monument von Adamklissi*, p. 127, 2 sq.; *Ath. Mitth.*, 1906, p. 377-8.

4. Kekulé, *Die Balustrade*, p. 23, 8, pl. II, G.; Studnizcka, *Die Siegesgöttin*, pl. X, 49.

5. Ex. : *Jahrbuch*, 1888, p. 205; 1894, p. 80; Friederichs-Wolters, nos 1184 1185; Studnizcka, *op. l.*, pl. X, 45, p. 21; Reinach, *Répert. des vases*, II, p. 326, 4; Furtwaengler, *Antike Gemmen*, pl. IX, n° 44; XIII, n° 73; Smith, *Catalogue of the Greek and Etruscan Vases in the British Museum*, III, E. 700; Roscher, *Lexikon*, s. v. *Niké*, p. 326 (fig. 5); monnaies d'Agathocle : *Numismatic Chronicle*, XIV, pl. VIII, nos 7, 8; Tocilesco, *op. l.*, p. 136; Hill, *Historical Greek coins*, pl. VIII, 66; Head, *History of the Coinage of Syracuse*, pl. IX, 1, 2; Müller-Wieseler, I. pl. LIIII, n° 529; Schöne, *Griechische Reliefs*, pl. XXIII, 97 (= Tocilesco, *op. l.*, p. 137, fig. 133); cf. encore Tocilesco, *op. l.*, p. 137, *Arch. Anzeiger*, 1894, p. 118-9, n° 15.

6. Babelon, *Camées antiques*, p. 387, n° 48.

7. Lenormant et De Witte, *op. l.*, I, pl. XCV.

8. *Jahrbuch*, 1888, p. 205; Tocilesco, *op. l.*, p. 136; Hill, *op. l.*, pl. IX, n° 70; Macdonald, *Catal. of greek coins in the Hunterian Collection*, I, pl. IX. 2.

9. Tocilesco, *op. l.*, p. 42, fig. 48. Cf. aussi Niké couronnant un palladium, sur la cuirasse de statues impériales. *Gaz. arch.*, 1880, pl. 6; *Olympia*, III, pl. LXV, 1; Roscher, *Lexikon*, s. v. *Paladion*, p. 1332.

simple mortelle, qui vient couronner le trophée. On ne peut, en effet, dans cette jeune femme, reconnaître une déesse, bien que certaines divinités féminines, telle Aphrodite[1], soient parfois mises en relation avec un trophée. Il faut remarquer que la représentation de mortels élevant ou couronnant un trophée est rare[2], l'exemple le plus ancien étant offert par une *mitra* crétoise, datant du VIIe siècle, récemment publiée[3].

Sur le deuxième côté, Poseidon debout, de face, vêtu d'une draperie qui laisse le haut du corps à découvert, tient du bras gauche le trident. Il tourne la tête à droite et pose la main droite sur l'épaule d'une jeune fille, qui, vêtue d'un chiton à *apoptygma*, est immobile à son côté, dans une attitude craintive et embarrassée, et, du bras droit allongé contre le corps, tient une situle, tandis qu'elle ramène le bras gauche à l'épaule (fig. 3).

C'est l'illustration du mythe de Poseidon et d'Amymone[4], fille de Danaos, qui fut aimée du dieu. La situle rappelle la source à laquelle la jeune fille allait puiser de l'eau, quand eut lieu sa rencontre avec Poseidon. Overbeck a rassemblé les monuments relatifs à cette légende[5], dont les uns représentent la Danaïde fuyant les caresses de Poseidon, les autres, le moment où ce dernier a triomphé de sa résistance et où tous deux paraissent engagés dans une conversation paisible[6]. C'est ce dernier instant qui est figuré ici. Ce n'est plus la poursuite à laquelle la nymphe cherche à se soustraire; elle a cédé et écoute le dieu; de la main gauche, elle écarte le voile qui couvre sa tête, comme on le voit aussi sur une hydrie du Musée de Naples[7],

1. *Ath. Mitth.*, 1877, pl. XI (sarcophage lycien); *Bibliothèque des Monuments figurés, Antiquités du Bosphore Cimmérien*, p. 56, 9 pl. XV, 9 (intaille).
2. Cf. *Ath. Mitth.*, 1906, p. 378, note 1.
3. *Ath. Mitth.*, 1906, p. 373 sq., pl. XIII (Poulsen).
4. Cf. sur ce mythe, Roscher, *Lexikon*, s. v. *Amymone*, p. 327; s. v. *Poseidon*, p. 2869; Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, s. v., *Amymone*, p. 258; Pauly-Wissowa, *Real-Encyklopädie*, s. v. *Amymone* p. 2002.
5. Overbeck, *Poseidon*, p. 368, 59.
6. *Ibid.*, p. 373.
7. *Ibid.*, p. 380, n° 15, pl. XIII.

sur des pâtes de verre[1]. Dans ces dernières, l'attitude d'Amymone est très semblable à celle de la figure féminine de notre groupe; elle est debout, de face, immobile, la main droite tenant une hydrie, la main gauche relevant le voile. Furtwaengler en attribue le prototype à une peinture du premier quart du IVe siècle, influencée par l'art du Ve siècle, qui se révèle dans l'attitude encore un peu raide et les plis sévères du vêtement[2].

Fig. 3. — Poseidon et Amymone. (Musée d'Athènes.)

Par contre, dans les monuments que nous venons de citer, l'attitude du dieu est autre. Mais sur le relief d'une situle étrusque de la collection Czartoryski[3], la position est identique, ainsi que l'arrangement de la draperie; la seule différence consiste en ce que le dieu tient le trident plus haut[4]. Du bras droit, il touche

1. *Ibid.*, p. 390, n° 21; *Gemmentafel*, III, 3; Saglio-Pottier, *op. l.*, s. v. *Amymone*, p. 259, fig. 3151; Roscher, *Lexikon*, s. v. *Poseidon*, p. 2873; Furtwaengler, *Antike Gemmen*, pl. LXIV, 77; *Erläuterungen*, p. 295; autre : *Jahrbuch*, 1889, p. 51, 1, pl. 2, nos 3, 4; Furtwaengler, *l. c.*

2. *Jahrbuch*, 1889, p. 52.

3. *Gaz. arch.*, 1881-2, pl. 1, 2; *Jahrbuch*, 1890, p. 171 sq.

4. Cf. aussi, pour l'attitude, Overbeck, *op. l.*, *Münztafel*, VI, nos 10, 11.

l'épaule d'une jeune femme qui s'apprête à puiser de l'eau dans un puits. De Witte a reconnu dans cette scène, où figurent encore d'autres personnages, le mythe de Poseidon et d'Amymone, tandis qu'Engelmann l'interprète, sans motifs bien concluants, comme la représentation des amours de Poseidon et de Tyro[1].

La quatrième face de ces brûle-parfums montre un groupe dionysiaque. Dionysos, nu, marche à gauche; il tourne la tête

Fig. 4. — Groupe dionysiaque. (Musée du Louvre.)

vers une femme qui, vêtue d'un chiton finement plissé et d'un himation qui couvre le bas du corps, se penche tendrement vers lui et de la main droite lui caresse le visage. Le dieu s'appuie à gauche sur un petit Satyre (fig. 4).

Les monuments ne sont pas rares qui montrent Dionysos groupé avec des personnages de son thiase[2]. Dans le groupement le plus simple, le dieu s'appuie sur un Satyre, sur Silène, sur Pan ou sur une Ménade; puis viennent les groupements à trois personnages, dans lesquels une Ménade et un Satyre ou Silène se

1. Sur ce mythe, *ibid.*, p. 347; *Jahrbuch*, 1891, p. 61 sq.
2. Cf. *Annali*, 1870, p. 205 sq.

tiennent aux côtés du dieu[1]. Il faut sans doute reconnaître ici, dans la figure féminine, non pas une Ménade, mais Ariane. Parmi les monuments qui racontent les amours de Dionysos et d'Ariane, plusieurs montrent, en effet, les deux amants étroitement enlacés[2]. Citons, en particulier, plusieurs miroirs étrusques, dont les inscriptions ne laissent subsister aucun doute sur l'identification des personnages; la représentation de l'un offre beaucoup d'analogie avec celle de nos brûle-parfums ; Ariane, drapée, se penche vers Dionysos nu et lui passe le bras gauche autour du cou, tout en ramenant son bras droit vers la poitrine du jeune dieu[3].

Les quelques exemplaires où sont représentés les sujets que nous venons de décrire, sont les suivants:

1. Athènes, Musée national, n° 11157. Provenance: Mycènes. Les deux faces portant, l'une, le groupe dionysiaque, l'autre, le groupe d'Apollon et de Latone, sont presque entièrement brisées. Les deux autres faces sont aussi légèrement endommagées dans un des angles inférieurs.

Terre rouge clair, recouverte d'une couche de lait de chaux. Haut. 0m,09 (fig. 2 et 3.)

2. Délos, Musée. N° B 73. Provenance: Délos (1906).

Ce brûle-parfum a conservé ses quatre faces; mais la plinthe inférieure, ornée d'oves, fait défaut et l'objet tout entier a beaucoup souffert ; les sujets sont effacés et ne se distinguent que difficilement.

Terre rouge clair, traces de couverte blanche. Haut. actuelle: 0m,08.

1. *Ibid.*, p. 207; Benndorf, *Griechische und Sicilische Vasenbilder*, pl. LXI, 4.

2. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Dionysos*, p. 1148. Ex. : vases, *Museo Borbonico*, 13, pl. 15; Reinach, *Rép. des vases*, t. I, p. 236; 339, 4 ; groupe statuaire : Clarac-Reinach. p. 388; miroirs étrusques : Gerhard, *Etruskische Spiegel*, IV pl. CCXCIX, CCCI, CCCIII, CCCIV.

3. Gerhard, *op. l.*, pl. CCXCIX. Cf. sur un autre miroir, Aphrodite et Adonis dans une attitude semblable, *Ibid.*, I, pl. CXII.

3. Musée du Louvre. N° d'inv. 5404. La provenance de cet objet est inconnue; mais il est vraisemblable, d'après l'opinion de M. Pottier, qui m'a gracieusement communiqué quelques renseignements sur cet exemplaire et le suivant, qu'il est originaire d'Italie. Il est bien conservé et mesure 0m,10 de haut (fig. 1).

4. Musée du Louvre. Inv. C. A. 1444.

Ce brûle-parfum provient d'Erétrie. Toute la partie supérieure, ornée de spirales et de palmettes, manque. Des quatre panneaux, celui où était représenté le mythe de Poseidon et d'Amymone a complètement disparu. Haut. 0m,085.

Le Musée d'Athènes possède un moulage de cet exemplaire, d'après lequel nous donnons la figure 4.

Ces quatre brûle-parfums sont identiques et portent sur chacune des faces l'une des représentations que nous avons décrites.

Par contre, un exemplaire du même type, décrit et reproduit dans le Catalogue de vente de la Collection Hoffmann [1], est orné seulement de deux de ces sujets : celui de la jeune femme couronnant un trophée et celui du groupe dionysiaque, qui se répètent chacun deux fois.

Enfin, un moule en terre cuite du Musée de Syracuse [2], trouvé à Syracuse, servait à décorer le panneau de ces petits objets sur lequel était représenté le groupe dionysiaque.

Le style de ces petits autels, qui ne sont pas antérieurs aux m°-n° siècles avant notre ère, n'est pas le même dans les divers exemplaires que nous avons rassemblés. Celui qui provient d'Erétrie (n° 4) est d'un style extrêmement fin et les draperies y sont fort soignées ; il en est de même du brûle-parfum du Musée d'Athènes (n° 1), ainsi que de l'exemplaire de Délos (n° 2), qui est cependant trop mutilé pour qu'on puisse en apprécier exactement la valeur. Les reliefs de l'exemplaire italiote (n° 3) sont au contraire négligés, et, suivant l'opinion de M. Pottier, devraient être considérés comme de grossiers estampages des mêmes sujets.

1. Froehner, *Collection Hoffmann*, 1899, p. 41, n° 122, pl. IX.
2. N° 1963.

Le fait d'avoir rencontré plusieurs exemplaires de même type, provenant de régions diverses, montre que les représentations de ces brûle-parfums étaient courantes à une certaine époque et que les sujets qui y sont représentés étaient aimés des acheteurs. La provenance grecque de trois d'entre eux et leur technique soignée, qui a toute la saveur d'une œuvre grecque, témoignent qu'ils ont été fabriqués en Grèce même; l'exemplaire qui provient d'Italie n'est qu'une copie de ces originaux grecs.

Les mêmes potiers qui ont façonné les vases à reliefs connus sous le nom de « coupes mégariennes », paraissent avoir aussi fabriqué ces petits autels domestiques. Les oves et les dards forment un motif courant dans cette céramique[1], mais sont un élément de décoration banal qui ne prouve pas grand chose. Par contre, les spirales doubles, placées à la suite les unes des autres et surmontées de palmettes à leur point de jonction, qui décorent le haut de ces brûle-parfums, semblent être une combinaison d'ornements propre aux vases mégariens, où elle se rencontre fréquemment[2], et où la palmette affecte exactement la même forme.

Des lampes hellénistiques de même époque présentent souvent ces palmettes et ces spirales ; or, leur technique est la même que celle des vases mégariens, et M. Zahn a pu émettre l'opinion que ces lampes sortaient des mêmes ateliers que les coupes à reliefs[3]. J'ai développé cette hypothèse dans un travail sur les lampes trouvées dans les fouilles de Délos, qui paraîtra prochainement dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, et j'ai montré ailleurs (*Revue des Etudes grecques*, 1907, p. 1 sq.) que les noms des mêmes potiers se lisent à la fois sur des lampes et des coupes.

Ce que nous disons des lampes, nous pouvons le répéter de nos brûle-parfums, dont l'attribution aux ateliers de vases à reliefs

1. Ex. : Benndorf, *Griechische und Sicilische Vasenbilder*, pl. LX, 1 a, 3 a ; Wiegand, *Priene*, p. 407, nos 37, 38, 41, etc.
2. Ex. : Benndorf, *op. l.*, pl. LVIII, 2 a, 3 a ; LX, 3 a ; LXI, 5 b, 6 c, etc...
3. Wiegand, *Priene*, p. 458.

est confirmée par un bol « mégarien » du British Museum, provenant vraisemblablement d'Athènes [1].

Sur ce vase se trouvent reproduits, d'une façon identique, les sujets que nous avons relevés sur les brûle-parfums. La figure 5 montre une partie de la décoration de ce bol. On reconnaît le groupe d'Apollon citharède et de Latone, à droite, le trophée,

Fig. 5. — Coupe mégarienne. (British Museum.)

érigé aussi sur un monticule de pierres, mais seul, sans la jeune fille qui le couronnait [2], puis Poseidon; à gauche d'Apollon,

1. *Catalogue of the Greek and Etruscan Vases in the British Museum*, t. IV (Walters), p. 253, G. 101.

2. Une figure de jeune femme, couronne en main, toute semblable à celle des brûle-parfums, se voit sur un fragment de vase à relief d'Athènes, qui faisait partie d'une coupe sur laquelle était reproduit peut-être en entier ce groupe (*Ath. Mitth.*, 1901, p. 67, n° 8).

Amymone. Poseidon et Amymone, qui sont séparés sur ce côté, se trouvent réunis sur l'autre côté du vase, en un groupement en tous points pareil à celui des autels de terre cuite. Ainsi, sur les quatre groupes, deux se retrouvent identiques, celui d'Apollon et de Latone, celui de Poseidon et d'Amymone; le troisième, celui de la jeune fille couronnant un trophée, n'est représenté qu'en partie; le quatrième, celui du groupe dionysiaque, fait entièrement défaut.

Cette identité dans la décoration des brûle-parfums et du bol montre jusqu'à l'évidence que tous ces petits ustensiles domestiques étaient fabriqués par les mêmes ouvriers, qui puisaient indifféremment au même répertoire de motifs pour l'ornementation des uns et des autres.

W. Deonna.

NICOPOLIS AD ISTRUM

ÉTUDE HISTORIQUE ET ÉPIGRAPHIQUE

(Planche XV.)

Des fouilles partielles, entreprises grâce aux libéralités de S. A. R. le prince Ferdinand de Bulgarie, sur l'emplacement de l'antique Nicopolis dite ad Istrum[1], ont amené la découverte d'une série de textes qui, joints à ceux déjà publiés, permettent désormais une étude d'ensemble sur cette ville jusqu'à présent mal connue.

I. — Nom et site.

Officiellement, la ville s'appelle Νεικόπολις πρὸς Ἴστρον ou πρὸς Ἴστρῳ, quelquefois ἐπ' Ἴστρῳ[2] : la Table de Peutinger porte *Nicopolistro*. Ce nom a l'inconvénient d'être géographiquement *faux*, et il a pendant de longues années égaré les commentateurs; ils ont confondu Nicopolis ad Istrum avec la ville qui actuellement encore s'appelle Nikopol, sur le Danube.

Or, Nicopolis ad Istrum est une fondation de Trajan, tandis que la Nikopol du Danube fut créée par Héraclius[3]. La confusion entre les deux villes, situées dans la même région, mais distantes de plus de 60 kilomètres, risque de se perpétuer à cause du titre d'évêque latin de Nicopolis ad Istrum, porté par le prélat catho-

1. Juillet-octobre 1900.

2. Sur quelques monnaies du légat de Mésie *Ovinius Tertullus* : Pick, I, 1272 (Sévère); 1450-51 (Domna); 1528 (Caracalla).

3. En 629, à la suite de la victoire sur Chosroès. Cf. Petrus Ranzanus, *de Danubii origine et cursu*, dans *Script. Rer. Hungar.*, I, p. 341 : « *Urbs Nicopolis nomine, ita graeco verbo appellata a victoria quam adeptus olim fuit Romanorum imperator Heraclius, deleto ingenti Cosdruae regis exercitu illiusque filio interfecto, ut ante* [p. 337] *dictum est.* »

lique en résidence à Roustchouk; ce titre, que les modernes préfèrent rapporter à la ville byzantine, qu'ils connaissent mieux, s'applique en réalité à la ville romaine[1]. Si la Nicopolis d'Héraclius s'est peut-être aussi appelée πρὸς Ἴστρον, ce fut seulement au moyen âge et après la disparition totale de la Nicopolis de Trajan[2].

Depuis 1872, cependant, la confusion entre les deux villes[3] n'est plus excusable. A cette date, Kanitz[4] a découvert le véritable emplacement de Nicopolis ad Istrum, grâce à deux inscriptions trouvées sur place. Il avait été dirigé dans ses recherches par un texte de Jordanes, qui cite Nicopolis *juxta Iatrum* et ajoute qu'elle est située au pied du Balkan[5]. Or, le témoignage de Jordanes, Goth de naissance et habitant de la petite Scythie (moderne *Dobroudja*), est particulièrement précieux lorsqu'il s'agit de la Mésie, qu'il connaît fort bien[6]. Les ruines de Nicopolis, visitées par Kanitz et partiellement explorées par moi, sont bien situées en effet au pied du Balkan, au voisinage de la passe défendue actuellement par la ville de *Tirnovo*, célèbre dans l'histoire bulgare et qui, située à 12 kilom. au Sud, a remplacé Nicopolis comme point stratégique et centre de population. De plus, la rivière qui longe les ruines, la *Rositza*, se jette à peu de distance de là dans la *Yantra*, laquelle est précisément l'an-

1. Le premier évêque cité est *Marcellus episcopus Nicopolis* (dans une lettre *Synodi Moesiae Inferioris ad Leonem Augustum*, citée par Le Quien, *Oriens christianus*, I, col. 1224). Date : 458 selon Gams, *Series episcoporum*, p. 410.

2. G. Cousin, dans sa thèse sur les villes dont le nom se termine en πολις (1904), parlant d'une ville qui, d'après les identifications qu'il propose, est certainement celle d'Héraclius, affirme qu'elle fut appelée ἡ πρὸς Ἴστρον; mais il ne donne pas de preuves et je le soupçonne de faire confusion.

3. En sont coupables : d'Anville, *Géogr. ant.*, p. 82; Mannert, *Géogr. anc.*, IX, p. 140; Hammer, *Geogr. d. osman. Reich.*, p. 610; Boué, *Turq. d'Europe*, IV, 92 et *Recueil d'Itin.*, de Nicopolis à Enos; Böcking, notes ad *Not. Dign. Orientis*, p. 462; Le Quien, *Oriens christianus*, I, col. 1223.

4. *Donau Bulgarien und der Balkan*, III.

5. *Getica*, 18 : *Nicopolim accedit, quae juxta Iatrum fluvium est constituta notissima.* — 51 : *in regione Nicopolitana ad pedes Haemi montis.*

6. Remarque de Mommsen dans son édition de Jordanes (*Mon. Germ.*, V, p. 110).

cien *Iatrus*, dont le nom est encore reconnaissable[1]. J'admettrais même volontiers que la *Rositza* moderne, qui est aussi longue (150 kilom.), moins sinueuse, plus large et plus profonde que le cours supérieur de la *Yantra*, a fort bien pu être considérée par les anciens comme la rivière principale et, par conséquent, s'appeler *Iatrus*. C'est une hypothèse que je soumets aux géo-

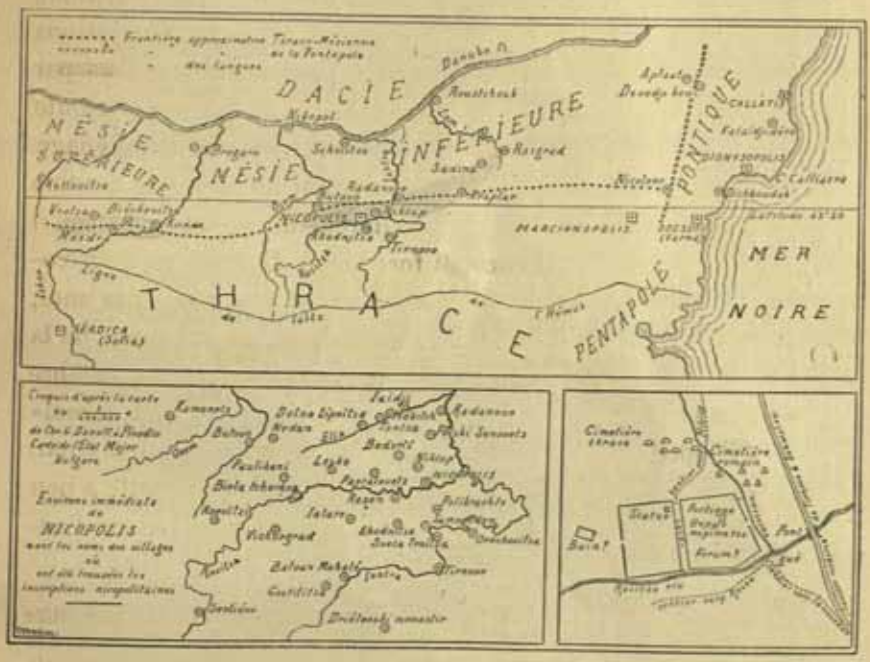

graphes : elle aurait l'avantage de nous permettre de prendre à la lettre l'indication *juxta Iatrum* de Jordanes, dont je viens de faire remarquer l'habituelle précision dans les questions de topographie mésienne[2].

1. Pline (III, 149) l'appelle *Iecterus*.

2. Ces hésitations et ces changements de noms à propos du cours supérieur de deux rivières confluentes et d'importance égale ne sont pas rares, m'assure-t-on : il y en aurait de modernes exemples en Bulgarie.

Le nom de Νικόπολις πρὸς Ἴατρον aurait donc été le seul exact[1]. Pourquoi a-t-on préféré πρὸς Ἴστρον? Peut-être par une confusion, volontaire ou non, entre deux noms de fleuves qui ne diffèrent que par une lettre; mais surtout, sans doute, parce que le nom officiel doit donner autant que possible une idée de la position géographique, approximative plutôt qu'exacte, mais facilement intelligible : or, tout le monde dans l'empire romain connaît le célèbre Ἴστρος, tandis que l'Ἴατρος est assurément inconnu. Il est vrai qu'il y avait d'autres moyens de nommer la ville; par exemple, on pouvait la surnommer πρὸς Αἷμον, ce qui était juste et intelligible à tous. Aussi a-t-on essayé de le faire, si l'on en croit Ptolémée, qui cite ce nom, et dont le témoignage a d'autant plus de valeur qu'il écrit au moment même où la ville est fondée[2].

Cependant on a préféré πρὸς Ἴστρον, expression du reste vague, car πρὸς avec l'accusatif n'exprime pas la proximité immédiate[3]. Le motif, selon moi, en est que Trajan a fondé en Thrace *deux* Nicopolis. Toutes deux s'appellent Ulpia Nicopolis; l'une est placée sur le Nestos, fleuve célèbre grâce à la légende d'Orphée; il est donc naturel de lui opposer l'Ister, fleuve de pareille célébrité. On a poussé si loin le parallélisme entre les deux noms de villes qu'on a dit parfois Νικόπολις πρὸς Ἴστρῳ et même ἐπ' Ἴστρῳ (ce qui alors indique, faussement, la proximité absolue) parce qu'on disait, avec raison, Νικόπολις πρὸς Νέστῳ[4].

1. La table de Peutinger concilie à tort les divers noms en situant faussement Nicopolis au confluent du Danube et de la Yantra.

2. On remarque en effet que Ptolémée, citant les villes fondées par Trajan dans la Thrace, nomme Trajanopolis, Plotinopolis, les deux Nicopolis, et omet Marcianopolis : on en a conclu que ce chapitre, antérieur à la fondation de cette dernière, est strictement contemporain des autres.

3. Ainsi Ἀπαμεία ἡ τοῦ Κιδώτου, l'ancienne Κελαιναί, s'est nommée aussi Ἀπαμεία πρὸς Μαίανδρον, bien qu'elle fût située, non sur le Méandre, mais sur son affluent le Marsyas. Remarquer que dans ce cas aussi on a sacrifié la précision géographique au désir de citer un fleuve qui fût de notoriété universelle.

4. Certaines monnaies nicopolitaines représentent, tantôt un dieu barbu qui est assurément l'Ister, tantôt un dieu imberbe qui pourrait être l'Iatrus, si l'on admet la théorie d'après laquelle les dieux barbus sont les fleuves principaux,

II. — Date et durée.

Nicopolis fut fondée par Trajan après une victoire sur les Daces[1]. Comme la guerre de Dacie comprend deux campagnes, en 102 et 107, on peut hésiter entre les deux dates. M. Kalopothakis ne se décide pas[2]. MM. Benndorf et Tocilescu s'appuient sur des hypothèses fort douteuses pour admettre que Nicopolis existait déjà en 106[3]. Jordanes semble dire qu'elle est postérieure à la défaite *définitive* des Daces[4] en 107. D'autre part la réorganisation complète du pays par Trajan[5] aboutit à la création d'une province de Thrace autonome, dont Nicopolis fait partie : il est par suite vraisemblable que la fondation de la ville est contemporaine de l'établissement de la province, donc antérieure à 116 et postérieure à 114[6] : soit vers 115.

Trajan, mort en 117, n'a pas le temps de donner à Nicopolis sa constitution définitive; c'est Hadrien qui l'élève au rang de municipe[7]. La ville progresse; elle est florissante sous Septime

et les dieux imberbes les affluents (Gardner, *Greek river worship*, dans *Transactions of the R. S. of Lit.*, 1876, p. 173 suiv.).

1. Amm. Marc., XXXI, 5 : *Nicopolis, quam indicium victoriae contra Dacos Trajanus condidit imperator.* — Cf. Jordanes, *Get.*, 18 : *Nicopolis, quam devictis Sarmatis Trajanus fabricavit et appellavit victoriae civitatem.*

2. *De Thracia provincia romana*, p. 36.

3. *Das Monument von Adamclissi*, p. 122-124. Les auteurs supposent : 1° que la campagne dans la Dobroudja est de 106; 2° que les préliminaires en sont représentés sur la colonne Trajane; 3° que l'armée débarque en Thrace et traverse l'Hémus; 4° qu'elle arrive à Marcianopolis et Nicopolis. Dans un article postérieur (*AEMOE*, 1896, p. 196) M. Benndorf suppose en outre que Nicopolis même est représentée (Cichorius, *Colonne Trajane*, pl. 71, ville construite sur un pic élevé, ou pl. 69, ville romaine délivrée par l'empereur : la première hypothèse est géographiquement impossible, la seconde historiquement improbable).

4. Si l'on donne à *devictis Sarmatis* tout son sens. Mais l'auteur ne se pique pas de précision dans le style.

5. Voir ci-dessous la liste des villes fondées ou agrandies par lui.

6. En 112, Byzance dépend encore du légat de Mésie (Pline le J., *Corresp. avec Trajan*, I. 43 et 44; pour la date, Mommsen-Morel, *Etude sur Pline*, p. 30). — En 114 un diplôme (n° 38) considère encore le légat de Mésie comme le chef suprême de la Thrace. — En 116, le légat *de Thrace* Severianus (Mionnet, *Suppl.* II, 401. — Imhoof-Blumer, *Monn. Gr.*, p. 44) a déjà quitté la Thrace (Liebenam, *Verwaltungsgesch.*, p. 390, n° 3; *DH*, p. 523).

7. Dürr, *Reise des K. Adrian*, p. 18-19.

Sévère, en décadence à partir de Gordien III[1]. La cause en est dans les invasions répétées des Goths. Lors de la troisième, en 251, Nicopolis est prise et délivrée[2]; elle continue dans les années suivantes à être le centre de la lutte[3]. Enfin, à la suite d'un second siège, en 270, elle n'apparaît plus dans l'histoire des luttes contre les barbares[4]. Si Ammien Marcellin, au milieu du IVe siècle, la cite parmi les quatre plus grandes villes de Mésie[5], c'est sans doute en pensant à sa grandeur passée, car la *Notitia Dignitatum*, au début du Ve siècle[6], ne la nomme pas parmi les places qui ont une garnison[7]. En 458, toutefois, elle est ou devient siège épiscopal, et en 518 on lui connaît un second évêque, *Amantius*[8]. Jordanes, en 551[9], parle, non de la ville, mais du pays de Nicopolis, et le décrit en termes lugubres[10].

1. Nicopolis frappe des monnaies depuis Antonin jusqu'à Gordien. Les plus nombreuses datent de Septime Sévère; il en est de même pour les inscriptions.

2. Jordanes, *Get.*, 18 : *Nicopolim accedit* (Kniva dux Gothorum)..., *ubi Decio superveniente imperatore, tandem Kniva in Haemi partibus, quae non longe aberant, recessit; inde apparatu disposito Philippopolim ire festinavit.* — Si les Goths furent aussi cruels à Nicopolis qu'à Philippopolis (Amm. Marc., XXXI, 5 : *ni fingunt annales, centum hominum milibus intra moenia jugulatis*), la ville dut être abattue pour longtemps.

3. *Hist. Aug.*, 9 (*Claude*). Lettre de Valérien à Aurélien : *Suscipe bellum a parte Nicopolis.*

4. *Ibid.*, 12 : *barbari qui superfuerant Anchialum vastare conati sunt, Nicopolim etiam obtinere.* Ce texte, si on y ajoute la phrase qui suit : *sed provincialium virtute obtriti sunt*, semble indiquer seulement une *attaque*. Mais Ammien affirme que les deux villes furent prises : *Anchialos capta et eodem tempore Nicopolis* (correction possible au texte de l'Hist. Aug. : *obtinuere*?). Aucune inscription actuellement connue ne dépasse sensiblement cette date.

5. XXVII, 4, 12 : *Moesia, ubi Marcianopolis est..., et Dorostorus, et Nicopolis, et Odessus.*

6. Entre 400 et 404, selon Böcking (III, p. 119).

7. Edit. Seeck, *Orient*, p. 89, n° XL. — Je ne sais à quelle date et à quel siège de Nicopolis rapporter cette phrase de Landulphe (X, 152, dans *Script. rer. Germ.*, VI, p. 319; cf. Muratori, *Script. rer. ital.*, vol. IV) : *cum plurimi Gothi Istrum transmeassent Romanorumque civitates devastantes, Mysos* (= Moesos) *et Nicopolim capientes* (peut-être en 250?).

8. Gams, *loc. cit.* — Cf. p. 202, note 1.

9. Selon Mommsen, p. XV de l'*Introd.*

10. *Get.*, 51 : *Erant et alii Gothi, qui dicuntur minores..., hodieque sunt in Moesia regionem incolentes Nicopolitanam ad pedes Haemi montis. Gens multa, sed pauper et imbellis, nihil abundans nisi armento diversi generis pecorum silvaque lignorum, parum habens tritici ceterarumque specierum terras fecun-*

Toutefois Justinien, avant 569, la *rebâtit*[1], et Théophylacte[2] et Hiéroclès[3] la citent encore. Les mentions postérieures du nom de Nicopolis se réfèrent toutes à la ville danubienne fondée par Héraclius.

M. Jireček pourtant a publié un manuscrit antérieur à 1488 d'où il résulte que Nicopolis était au xve siècle encore habitée[4]; ce manuscrit lui-même dérive d'un texte plus ancien, dont l'auteur connaît parfaitement la situation topographique de Nicopolis ad Istrum[5]. Toutefois, le doute subsiste, car les deux Nicopolis sont manifestement confondues par lui[6], ainsi que par les commentateurs des historiens hongrois[7]. De plus, on a beau nous citer la ville et le monastère qu'elle renfermait alors : les fouilles semblent démentir ici des textes du reste douteux. Ni les vestiges encore visibles sur le sol, ni les ruines mises au jour par

das..., vineas vero nec si sunt alibi... cognoscunt. L'épithète de *notissima*, qu'il donne ailleurs à Nicopolis, ne doit pas faire illusion; elle précède l'histoire de la fondation par Trajan.

1. Procope, *de Ædif.*, p. 307 (éd. Bonn) parmi les ἀναστωθέντα παρὰ ποταμὸν Ἴστρον, mentionne Nicopolis. Il ne s'agit pas de la ville danubienne, non encore fondée, comme le soutiennent à tort Müller (Ptolémée, éd. Didot, III, 11, 7), Böcking (*Not. Dign.*, Orient, p. 462), et Premerstein (*Jahresh.*, 1898, *Beibl.*, p. 187). Le nom officiel de la ville en justifie la mention parmi les villes voisines de l'Ister. La liste contient du reste des noms de localités éloignées du Danube, comme Odessos, Marcianopolis et Callatis.

2. VII, 2 et 13.

3. *Synecd.*, 636 : Nicopolis y est mentionnée entre Durostorum et Novae, villes danubiennes. — Cf. Böcking, *l. c.*, et *Sitzungsb. bay. Akad.*, 1869, p. 272.

4. *Gesch. von Bulgarien*, p. 370-371 : annales serbes de Šafařik.

5. *Ibid.*, p. 355. — Le manuscrit 29 de Dascalov dit : *na réčé Rositě u Nikopolju*, sur la rivière Rositza à Nicopolis.

6. Il s'agit en effet de la célèbre bataille livrée en 1396 par Bajazet à Jean sans Peur, qui a eu lieu près de la Nicopolis du Danube (cf. Jean de Thwrocz, *Chronique*, dans *Script. rer. hung.*, I, p. 422, qui précise : le départ des vaincus a eu lieu *navis ministerio*, ce qui ne peut s'entendre que du Danube).

7. Ces historiens emploient souvent les termes de *castrum majus* et *castrum minus* accolés au nom de Nicopolis. On a voulu en conclure que l'un des termes indique la ville romaine, qui aurait alors subsisté, et l'autre la ville danubienne. En réalité ces deux expressions servent à distinguer les quartiers *haut* et *bas* de la ville danubienne, ainsi qu'il appert d'un texte de Ph. Callimaque (*De rebus Vladislai*, dans *Script. rer. hung.*, I, p. 509) : « *Nicopolis, Bulgarorum metropolis, cujus urbis* pars altera a Danubio alluitur, altera in collem erecta est. »

mes fouilles ne révèlent la moindre trace d'aucune construction d'époque byzantine ou bulgare. Il apparaît au contraire que la ville était abandonnée et démolie au point qu'elle a servi de carrière pour les matériaux dont furent construites les églises, bâties à l'époque des tzars *asséniides*[1], et renversées en 1356 par les Turcs, qui ont été retrouvées sur le plateau de la Trapésitza, à Tirnovo[2].

Donc, depuis la fondation de la Nicopolis du Danube, rien n'autorise à penser que l'autre ait subsisté. Ne serait-ce pas même à cause de cette disparition que la Nicopolis d'Héraclius, peu distante et portant à meilleur droit un nom identique, a pu être fondée sans qu'on craignît la confusion? Il y a dans la naissance de la seconde comme une preuve que la première était bien morte.

III. — Rôle stratégique et administratif.

A partir de sa fondation même[3] et pendant presque tout le second siècle de notre ère[4], Nicopolis ad Istrum est administrativement rattachée à la province de Thrace.

Sa position, à l'endroit où la plus fréquentée des routes de l'Hémus[5] atteint la plaine de Mésie, son éloignement de la rive danubienne, prouvent que dans l'intention de Trajan elle est dirigée non contre les Daces, mais contre les populations *thraces* de la montagne, jamais domptées[6]. Il était donc naturel de la

1. XIIIe et XIVe siècles.

2. Fouilles de 1900, subventionnées par S. A. R. le prince de Bulgarie. J'ai retrouvé des bases de statues et des autels que leurs inscriptions prouvent appartenir à Nicopolis. Les églises de Tirnovo contiennent toutes des colonnes et des chapiteaux de même provenance.

3. Ptolémée, III, 1, 7 : πόλεις εἰσὶ μεσόγειαι τῆς Θράκης Πραισίδιον, Νικόπολις ἡ πρὸς Αἵμον, Ὄσταρος, etc.

4. Légats de Thrace sur des monnaies nicopolitaines : Zénon, sous Antonin et Aur. Verus César (Pick, 1228-1229); Servilianus, sous Commode (nos 1233-1236). Sur des inscriptions : Castus, sous Commode, en 184 (texte n° 5, ci-après, dans la seconde partie de ce travail.

5. Passe de Tirnovo, col de Chipka, route traditionnelle des invasions.

6. L'Hémus forme contre les Romains un *camp retranché*; le mot est de

soumettre à l'autorité du légat de Thrace nouvellement créé[1]. Elle est sans doute la principale ville d'une de ces divisions territoriales appelées *stratégies*[2] dont nous ne savons exactement ni le nombre[3] ni le caractère[4].

Vers l'époque de Sévère, le pays étant en voie de prospérité[5], Nicopolis cesse d'être rattachée à la Thrace pour faire partie de la Mésie Inférieure à laquelle elle appartient définitivement, même lorsque de nouvelles subdivisions de cette province ont été créées par Aurélien et Dioclétien. Ce changement correspond à une modification de la frontière thraco-mésienne qu'il convient d'étudier de près.

Pline, IV, 1, 3 : *Haemi* vallatur *excelsitas*. Ses habitants sont des bandits, au dire de Strabon, VII, 5, 12 : οἱ περὶ τὸν Αἷμον καὶ ὑπ' αὐτῷ οἰκοῦντες... πάντα λῃστρικώτατα ἔθνη. — Ibid., fr. 47 : ἅπαντα δὲ τὰ ἔθνη λῃστρικά ταῦτα, μάλιστα δ' οἱ Βέσσοι. — Ibid., VII, 5, 12 : Βέσσοι, οἵπερ τὸ πλέον νέμονται τοῦ ὄρους τοῦ Αἵμου, καὶ ὑπὸ λῃστῶν λῃσταὶ προσαγορευόμενοι, καλοῦνται δέ τινες καὶ λυπρόδιοι. — Sur la résistance des habitants de l'Hémus, Besses et Scordisques, aux Romains, cf. Tacite, *Ann.* II, 64; IV, 46; Florus, XXXIX; Amm. Marcellin, XXVII, 2, 11; 4, 4; Eutrope, *Brev.*, VI, 10; Jordanes, *de Temp. success.*, éd. Panckoucke, p. 108; Mommsen, *Hist. Rom.*, V, 190 et 277.

1. De même Nicopolis ad Nestum fut fondée contre les brigands du Rhodope. Dans la plaine, Trajana Augusta, Philippopolis, Hadrianopolis, Plotinopolis, Trajanopolis, toutes villes créées ou agrandies par Trajan, protègent la grande voie commerciale du Danube à la mer Egée (cf. Benndorf et Tocilescu, *ouvr. cité*, p. 122). — Aur. Victor (*Caesares*, 13) attribue aussi à Trajan la création d'une route commerciale allant de l'Europe centrale à la mer Noire : *iter conditum per feras gentes, quo facile ab vsque Ponticomari in Galliam permeatur.* — Cf. sur l'hellénisation de la Thrace par Trajan, Mommsen, V, 194.

2. Il y en avait aussi en Mésie (*CIL.*, V, 1838).

3. Pline (IV, 40) dit 50; Ptolemée (III, 11, 6) dit 14 et donne les noms. On peut accorder les témoignages en s'appuyant sur une inscription (DH, p. 317 Q'; cf. Domazewski, *AEMOE*, 1886, p. 240) d'où il résulte que chaque stratégie devait avoir plusieurs subdivisions.

4. Kalopothakis, p. 17, suivant l'opinion commune et qui me paraît vraisemblable, y voit des gouvernements militaires; Mommsen (V, 281, note) des expressions géographiques. Les noms actuellement connus des subdivisions (ὀρεινά, πεδιασία) donnent du poids à cette opinion. Nicopolis était vraisemblablement dans la stratégie *Usdicensis* (Οὐσδικησική) et la partie plate (πεδιασία) de celle-ci.

5. Sur les progrès de la civilisation romaine en pays besse, cf. *BCH*, 1898, p. 520 suiv.

IV. — Variations de la frontière thraco-mésienne.

On a prétendu à tort[1] que la province de Thrace, créée en 46[2], avait pour frontière septentrionale l'Hémus. Les auteurs sur lesquels on appuie cette opinion lui donnent pour limite l'Ister[3]. Or, il ne s'agit pas là d'une frontière réelle, mais simplement d'une frontière *géographique*, conventionnellement adoptée depuis Hérodote[4] et acceptée par tradition[5].

Si donc Pline, qui connaît l'organisation contemporaine de la Thrace, puisqu'il cite les *stratégies*, s'en tient à la limite purement conventionnelle et traditionnelle de l'Ister[6], c'est qu'il n'en existe pas d'autre. La Mésie et la Thrace, dont l'ensemble forme l'ancien pays thrace borné par la mer et l'Ister, ne sont pas séparées par une frontière administrative, et cela s'explique, puisque la Thrace n'est pas une province autonome, mais qu'elle se rattache par des liens officiels et hiérarchiques à la Mésie[7].

La frontière ouest de la Thrace n'est délimitée qu'en 85, date où elle est séparée de la Mésie Supérieure[8]. Il est vraisemblable

1. Pick, p. 67; Müller (*Ptolémée*, éd. Didot); Kalopothakis, p. 2.

2. Suétone (*Vesp.*, 8); Eusèbe (*Chron.*, p. 163 éd. Schöne); Syncellus (p. 130 éd. Bonn).

3. Pline, IV, 18 (éd. Littré) : *ita finit Ister a septentrione,... Thracia a pontico littore incipiens, ubi Ister amnis immergitur.* — Mela, II, 2 : *Thracia Istro pelagoque contingitur.* — I, 3 : *Scythia ex Tanaï in media ferme pontici lateris, hinc in Ægaei partem pertinens Thracia.*

4. IV, 99.

5. Scylax, 67; Scymn., 660; Strab., *passim* et surtout VII, 1, 1; 3, 10; Apoll. Rhod., IV, 288.

6. Sur les diverses sources où Pline et Mela ont puisé leurs renseignements sur la Thrace, cf. Premerstein, *op. cit.*, p. 180.

7. La Thrace est gouvernée par un procurateur (DH, p. 522). Pline le J., *loc. cit.*, nous apprend que ce fonctionnaire dépend du légat de Mésie Inf.; la dépendance devait déjà exister avant la division de la Mésie en deux provinces. La situation était la même dans la Gaule Belgique, dépendant au point de vue militaire du légat de Germanie Supérieure; il est à noter, toutefois, que la Gaule Belgique avait une limite territoriale matériellement établie. Mais en Thrace l'absence de frontière est constatée : une inscription postérieure à 46 (mention des stratégies, noms propres contemporains de la dynastie claudienne) donne à la Thrace des territoires qui plus tard firent partie de la Mésie (*DH*, 317 *Q*).

8. Voir la carte et les arguments de Domazewsky, dans *AEMOE*, 1890, p. 130-154, et *Neue Heidelb. Jahrb.*, 1891, p. 190 suiv.

que de même la frontière nord doit dater de la séparation de la Thrace et de la Mésie Inférieure, en 115. Cette frontière thraco-mésienne *ne suit pas l'Hémus*, contrairement à l'opinion courante qui est démentie par les textes et qui s'appuie sans doute sur cette idée moderne qu'une limite géographique, et de préférence une crête montagneuse si possible, est indispensable pour constituer une bonne frontière. Mais on oublie que cette idée n'est pas conforme aux habitudes antiques. De plus, il s'agit moins d'une frontière que de la limite purement théorique de deux circonscriptions administratives[1].

Ptolémée a fort exactement indiqué cette limite, et c'est par une interprétation fausse de son texte qu'on a pu à tort y relever des erreurs dont il n'est pas coupable[2]. A le bien comprendre, il nous dit que la frontière thraco-mésienne : 1° *est située au nord de l'Hémus*[3]; — 2° *est parallèle à l'Hémus*[4].

Or, ces deux affirmations sont dans une certaine mesure confirmées par des inscriptions.

Ces inscriptions se divisent en 3 groupes :

1. Analogue à celle de nos départements français, et comme elle établie surtout pour des raisons de convenance. Ne pas oublier l'état de sauvagerie et d'indiscipline des montagnards de l'Hémus, dont on a parlé plus haut. Etant donnée cette situation, il était nécessaire de ne pas faire passer une frontière au milieu de ces peuplades, qui, prises entre deux gouvernements distincts, en auraient profité pour échapper à tous deux.

2. Soit d'avoir placé Nicopolis en Thrace (Müller, éd. Didot), soit d'avoir placé cette ville au S. de l'Hémus (Mommsen, dans *CIL.*, III, notice sur la Mésie Inf.).

3. Ptol., III, 5, 1 (cf. 11, 1) : Ἡ κάτω Μυσία περιορίζεται... ἀπὸ μεσημβρίας Θράκης μέρει τοῦ Κιάβρου ποταμοῦ ὑπὲρ τὸν Αἷμον τὸ ὄρος μέχρι τοῦ ἐπὶ τοῦ Πόντου πέρατος. Ici ὑπὲρ signifie non pas *par dessus*, c'est-à-dire *en suivant*, mais *au N. de* (par rapport à la Grèce). Ex. de l'auteur, relatif à la Thrace, III, 11, 5 : Ἡ Ῥοδόπη τὸ ὄρος ὑπὲρ τὸν Νέστον ποταμὸν. Cf. *Thesaurus*, ὑπὲρ = ultra, supra, trans, *ut in provinciis*, et nombreux ex. : Plat. *Criton*, 108 *e*; Dion, XL, 15; Xén., *Anab.*, I, 1, 9; Hdt., V, 5. De même, III, 11, 6 : Στρατήγια δὲ εἰσὶν ἐν τῇ ἐπαρχείᾳ πρὸς μὲν ταῖς Μυσίαις καὶ περὶ τὸν Αἷμον τὸ ὄρος· Δαρδανελητική, Σαρδική, Οὐσδικησική, etc. (περὶ = *autour, des deux côtés de*).

4. III, 11, 5 : Ὀρέων δὲ τῶν ἐπισήμων τῆς Θράκης ὁ μὲν Αἷμος τὸ ὄρος κεῖται παρὰ τὴν συναφὴν τῆς κάτω Μυσίας ἐκτεταμένον. — Παρὰ doit être pris dans toute sa signification de *parallèlement à*. Renversons la phrase de Ptolémée, nous y voyons nettement indiqué que la frontière *a la même direction* que l'Hémus.

I. *Groupe voisin de Nicopolis.* — Quatre bornes de rédaction identique[1] :

Ex auctoritate imp(eratoris) Caesaris Divi Trajani Parthici filii, Divi Nervae nepotis, Trajani Hadriani Aug(usti), p(atris) p(atriae), pontificis maximi, tribunicia potestate X, co(n)s(ulis) III, Antius Rufinus inter Moesos et Thraces fines posuit.

Elles sont de l'année 136. Il n'est pas probable qu'on ait attendu 21 ans pour délimiter la frontière thrace, et elles doivent provenir d'une réfection locale du bornage. L'emploi du nom des peuples au lieu de celui des provinces (*inter Moesos et Thraces* au lieu de *inter provincias Moesiam inferiorem et Thraciam*), semble indiquer qu'il s'agit surtout de séparer deux peuplades voisines[2]. Il existe en effet des Thraces en Mésie et des Mésiens en Thrace[3]; ce qui importe, c'est de ne pas laisser les Thraces de l'Hémus envahir les plaines de Mésie[4].

Le personnage qui fait poser les bornes n'a pas de titre officiel, par une anomalie[5]. Il n'est pas connu par ailleurs, — bien que l'un des textes donne son prénom : *Marcus*[6] — et l'on ignore s'il fut légat impérial[7].

II. *Groupe de l'Ouest.* — Un milliaire rédigé en grec, langue officielle de la province de Thrace. Il porte la mention de *Ser-*

1. Ci-dessous, nos 22 à 25.

2. Ex. : noms des provinces : *CIL.*, VIII, 8369; noms de peuplades dans l'intérieur d'une même province : *CIL.*, III, 591, 2883; Carton, *Découv. en Tunisie*, 1895, p. 70; surtout *CIL.*, XII, 113, qui est très voisine par l'époque et la rédaction : *Ex auctoritate imp. Caes. Vespasiani Aug. pont. max. trib. pot. V. cos. V. design. VI.* [74] *Cn. Pinarius Cornel. Clemens. lega. ejus pro prae. exercitus Germaniae superioris, inter Viennenses et Centronas terminavit.*

3. Ainsi les Thraces Crobyzes (*Hdt.*, IV, 59) habitent la Mésie (Steph. Byz., Hésych., *s. v.*; Pline, III, 29; *HGM.*, I, 226). De même les Mésiens sont des Thraces (Strab., VII, 3, 2). Sur les populations mésiennes, cf. Mullenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, III, 125.

4. Voyez les textes cités ci-dessus.

5. Premerstein, p. 189, pense que c'est par suite d'une règle protocolaire que l'on ne mentionne pas le titre du légat agissant *ex auctoritate imperatoris*; cette opinion est contredite par le texte cité ci-dessus.

6. Un Marcus *Antonius* Rufinus a été consul en 131.

7. Liebenam, Mésie, n° 12; Mommsen, *CIL.*, 749, lui donnent ce titre, sans preuves.

dica, qui fit toujours partie de la Thrace, et par suite il appartient encore à cette province[1].

III. *Groupe de l'Est.* — Quatre bornes, dont la plus importante pour nous porte : *finis terr(ae) Thrac(iae)*[2]; les autres portant : *finis terrae Odessitanorum*[3]; *finis terrae vici*[4]; *finis terrae Callatianorum*[5].

Pour que ces divers groupes d'inscriptions puissent servir à la reconstitution de la frontière *thraco-mésienne*, il faut que les provenances en soient assurées et que les dates coïncident. Or, il n'en est pas ainsi.

1° *Dates* : le premier groupe est de 136; le second porte le nom d'Alexandre Sévère (222-235); le troisième semble contemporain de Dioclétien (284-305)[6]. Il ne s'agit donc pas de la même délimitation. Seules les bornes voisines de Nicopolis pourront aider à notre recherche de la frontière au IIe siècle.

2° *Provenances* (se reporter au croquis ci-joint).

Premier groupe : *a*) *Schvistov* sur le Danube ; tous les éditeurs s'accordent à penser que la pierre y a été transportée des environs de Nicopolis; *b*) *Khodnitza*, au sud-ouest de Nicopolis[7]; *c*) *Butovo*, à l'ouest de Nicopolis ; *d*) *Iaïdji* ou *Radanovo*, au nord de Nicopolis : ces deux villages sont peu éloignés, et les indications différentes peuvent se concilier[8].

1. Kalinka, *Ant. Denkm. in Bulgarien*, n° 54.
2. *AEMOE*, 1894, p. 202, n. 77.
3. *Ibid.*, p. 206, n. 92 = 1886, p. 181.
4. *Ibid.*, p. 206, n. 93.
5. *AEMOE*, 1886, p. 191.
6. Les caractères épigraphiques ne sont pas reproduits par l'éditeur; mais ils sont de peu de signification en pays barbare. Le latin, dans la région thrace, n'est employé que d'Aurélien à Théodose; le mot *terra* pour *provincia* est de basse époque; enfin Dioclétien a étendu la Thrace jusqu'au Danube et l'a séparée de la Pentapole pontique (à laquelle appartiennent Odessos et Callatis) par un bornage spécial; cf. Mommsen, *Hist. Rom.*, V, p. 283; Pick, p. 70, note 3; Kleinsorge, *de Civit. graec. in ora occ. P. Euxini sitarum rebus*, p. 20 A.
7. Aujourd'hui la pierre sert de couverture à la balustrade de gauche du portique extérieur de l'église, au monastère de la Sainte Trinité (*Sveta Troïtza*, près *Tirnovo*) où je l'ai copiée en novembre 1899. — Sur le croquis, p. 259, Khodnitza est inexactement placé dans le cartouche supérieur; on le rétablira à sa vraie place d'après le cartouche inférieur gauche.
8. *Iaïdji* selon *CIL.*, III, 14422; *Radanovo* selon la feuille d'expédition que

Si l'on admet — et cela semble nécessaire — que l'une au moins de ces pierres a été déplacée, il faut admettre qu'il en a pu être de même pour les autres, car elles sont toutes facilement maniables. Elles ne nous apprennent donc rien de précis; la dernière, qui semble bien avoir été trouvée en place, nous indique seulement ce qui est *a priori* presque évident, c'est que la frontière se trouvait au nord de Nicopolis : c'est la confirmation du texte de Ptolémée[1].

Deuxième groupe : Trouvée en place à *Mesdra*, au nord de l'Hémus, au début même de la plaine mésienne.

Troisième groupe : *a*) *Nicolovo*, 27 kilom. N.-O. de *Varna*; *b*) *Dichboudak*, 15 kilom. N.-N.-E. de *Varna*, près de la mer; *c*) entre *Aptaat* et *Devedjikeui*, 37 kilom. N. de *Dobritch* = Dionysopolis; *d*) *Kalaïdji déré*, 27 kilom. N. du cap *Calliacra*, près de la mer.

Ces deux groupes prouvent que, même postérieurement au IIe siècle, la frontière thraco-mésienne est restée toujours au Nord de l'Hémus. Une ligne tirée entre les points extrêmes de chaque groupe passe aux environs de Nicopolis et reste sensiblement parallèle au degré 43° 20′ de latitude et à l'Hémus. Comme cette ligne coïncide à peu près avec la frontière des langues (grec au Sud pour la Thrace, latin au Nord pour la Mésie)[2] et que cette fron-

j'ai vue en août 1900 lorsque j'ai copié la pierre en gare de Resen; elle a pu être apportée du premier village dans le second à cause de la proximité du chemin de fer.

1. Lorsque les trois premières bornes étaient seules connues, M. Premerstein, remarquant que Schvistov-Khodnitza-Butovo sont *à peu près* sur une ligne orientée N.-S. (tenir compte de la correcion indiquée p. précéd., note 7), avait cru pouvoir en conclure qu'elles indiquaient une frontière *occidentale* de la Thrace Cette hypothèse s'appuyait : 1° sur le titre de Nicopolis : πρὸς Ἴστρον = *dont le territoire touche au Danube* (interprétation contredite par les textes, dont aucun ne donne ce fleuve comme limite septentrionale à la Thrace *romaine*); 2° sur deux inscriptions (*CIL.*, III, 7434 et 7429) qui mentionnent une *ripa Thraciae*. (Mais *Thracia* opposée à *Illyricum* désigne une circonscription fiscale qui s'étendait aux deux rives du fleuve; cf. *CIL.*, III, 12363). La découverte de la quatrième borne et les considérations ci-jointes ruinent définitivement cette hypothèse.

2. Principaux textes : *Mesdra* (borne ci-dessus); *Dolna Biechevitza*, au N. E. de Mesdra, inscr. bilingue (*AEMOE*, 1895, p. 106, n. 3); *Konin*, cavalier,

tière linguistique fut sans doute la plus vraie et la plus durable[1], il en résulte que nous pouvons, *approximativement et en gros*, considérer que la frontière thraco-mésienne devait être voisine du parallèle 43° 20'. Toute conclusion plus précise ne se fonderait actuellement sur aucune preuve suffisante. Mais il est déjà important de constater que la frontière fut toujours placée, comme le dit Ptolémée, au nord de l'Hémus.

Il faut bien admettre toutefois que lorsque, à la fin du IIe siècle, exactement entre 184 et 198[2], Nicopolis fut rattachée à la Mésie, la frontière, au moins aux environs de Nicopolis, fut ramenée au sud de la ville. Mais nous ignorons tout de cette modification[3]. Nicopolis, qui avait d'abord fait partie du κοινὸν Θρᾳκῶν dont Philippopolis était la métropole, dut être alors rattachée, soit à la *Pentapole*[4] devenue *Hexapole*[5], soit aux communautés latines de Mésie.

V. — Ruines et monuments.

Le nom de Nicopolis s'est conservé en bulgare sous la forme *Nikiup*, qui désigne le village moderne situé à 3 kilom. plus au Nord. L'emplacement de la ville est aujourd'hui un plateau désert et inculte dominant de 6 à 8 mètres la rive gauche de la Rositza. Kanitz a déterminé et partiellement déblayé l'enceinte : c'est un rectangle de plus de 2 kilom. carrés dont le plus grand côté longe la rivière. Il crut avoir retrouvé trois portes, une à chaque

épitaphes, noms thraces (*Ibid.*, 1891, p. 158, n. 47 et 48; 1892, p. 206, n. 73); *Vratza*, cavalier (*Ibid.*, 1892, p. 205, n. 69); *Rasgrad*, épitaphe (*Ibid.*, 1894, p. 195, n. 65); *Araplar*, cavalier (*Ibid.*, id., n. 61): *Bistrilitza* (*Sbornik*, 1894, p. 94, n. 2); *Sadina* (*Ibid.*, n° 1). — Ne pas tenir compte de l'unique texte grec trouvé dans une ville de Mésie (*Kutlovitza = civitas Montanensium*) : il provient d'étrangers (ex-voto au fils de Zeus et Sémélé, par les prêtres des Ἀσιανοί : *AEMOE*, 1894, p. 212, n. 107).

1. Opinion de *Mommsen*, V, 283.

2. Intervalle entre les textes n°s 5 et 6 ci-dessous.

3. Dire, sans preuves, avec MM. Pick (p. 67) et Premerstein (p. 189 D) que Sévère « *revint à la frontière claudienne* », c'est expliquer deux hypothèses l'une par l'autre.

4. Indiqué par Mommsen, V, 281, note 1. — Cf. cependant ci-dessous.

5. Marcianopolis ou Dionysopolis, plus voisines de la confédération, semblent plus indiquées que Nicopolis.

extrémité de la voie principale, la troisième vers l'Ouest. Il est probable qu'il devait s'en trouver une quatrième à l'Est, au voisinage du cimetière : les monnaies du reste semblent nous faire connaître quatre portes différentes[1]. Quant au plan intérieur de la ville, je renvoie pour l'ensemble au croquis ci-joint (p. 259, cartouche de droite, en bas), et pour les détails aux descriptions de Kanitz; il m'a semblé sur place qu'il s'était parfois laissé emporter par son imagination.

Les restes antiques sont très nombreux à l'intérieur et même à l'extérieur de l'enceinte : un seul émerge au-dessus du sol; c'est un bâtiment de briques qui semble avoir été un *bain*[2]. L'emplacement est, depuis longtemps, exploité comme une carrière inépuisable de pierres à bâtir[3]. Les matériaux déblayés se distinguent par leur taille énorme[4]. Les débris architecturaux sont fréquents, mais peu remarquables[5].

Il ne semble pas que Nicopolis ait possédé un théâtre. Les temples y étaient assez nombreux, si nous en jugeons par les

1. — 1° Pick, n° 2005 (Elagabale) : porte surmontée d'une tour et flanquée de deux autres tours.

2° N°s 1331 et 1336 (Sévère) : porte flanquée de deux ailes en retour.

3° N°s 2003, 2004, 2017 (Elagabale) : porte flanquée de deux grosses tours.

4° N° 2107 (Gordien) : porte crénelée flanquée de deux tours au toit pointu.

Il se pourrait, il est vrai, que les deux dernières fussent une seule et même porte, refaite sous Gordien après la première invasion gothique.

2. Kanitz (p. 183 sqq.) a cru y reconnaître la porte principale et le *praetorium*. Mais cette ruine est située hors de l'enceinte : ses murs sont peu épais, crépis à la chaux ; les substructions contiennent une canalisation cimentée ; à l'extérieur se trouve une construction quadrangulaire qui semble un four.

3. Les fouilles de *Trapésitza*, à Tirnovo, ont mis à jour les restes de sept églises du XIVe siècle ; on y a trouvé des chapiteaux, des colonnes, un bas-relief, un autel à Zeus. De même à l'église des Quarante-Martyrs (les matériaux de cette église ont été apportés de fort loin : une colonne porte l'inscription κάτοχον Ῥαιδέστου = *Rodosto*, au sud de Constantinople). Le pillage continue : j'ai copié en gare de *Resen* des inscriptions que la Compagnie des chemins de fer destinait à ses constructions ; le pont de la route de *Schvistov*, voisin de Nikiup, est fait de matériaux pris à Nicopolis, notamment les textes *CIL.* III, 7461 et 7462 (témoignages de MM. Boïadjief, chef de la police, et Abadjief, sous ingénieur du district).

4. Plaques de dallage ou cloisons : 3 m. × 2 m. × 0m.50.

5. Kanitz a reproduit des frises et caissons (II, p. 63), Kalinka des chapiteaux et architraves (n°s 2, 3, 9, 10).

cultes connus et par les monnaies; ils sont généralement tétrastyles[1]; l'un d'eux possède des colonnes torses[2]. Parmi les édifices publics, on trouve une sorte de promenoir, sans doute couvert ou abrité, s'il faut en croire le nom qu'il porte : θερμοπερίπατος. J'en ai retrouvé la façade, à savoir un fronton triangulaire surmontant trois portes et orné dans le champ d'un bouclier traversé d'une lance. Pareil fronton est reproduit sur une monnaie[3] de Sévère qui pourrait bien se rapporter au même monument; à l'intérieur apparaissent des portiques soutenus par des colonnes rangées quatre par quatre. La dédicace est de l'an 184.

Une autre monnaie nous montre un édifice demi circulaire à double rangée de colonnes; ses deux extrémités sont tétrastyles. Au milieu, une porte voûtée laisse apercevoir un bâtiment central flanqué de deux ailes; tout à fait au fond, un toit soutenu par de nombreuses colonnes[4]. Ce pourrait être la palestre non retrouvée, car jusqu'ici on ne connaît pas à Nicopolis de bâtiment demi-circulaire; mais j'ai mis à jour, à quelques pas d'un fragment de fronton dédié à Marc Aurèle et Faustine, une statue d'Éros qui aurait pu convenir à la décoration d'un édifice de ce genre.

C'est la statue reproduite planche XV. Elle se compose de cinq fragments qui ont été rajustés; malgré les recherches faites au voisinage, la tête n'a pu être retrouvée. Le personnage représenté est de grandeur naturelle (1m,45 sans la tête) : c'est un jeune homme nu; le corps s'appuie sur la jambe droite, tandis que la gauche est légèrement pliée. Le bras droit, négligemment baissé vers la terre, vient de laisser tomber une torche; le bras gauche, légèrement écarté du corps, est replié en avant; l'attitude et les gestes sont familiers aux statuaires hellénistiques[5].

1. Pick, nos 1321, 1322, 1336 (Sévère); 1529-1532 (Caracalla); 1634 (Plautilla); 1641, 1659, 1675 (Géta); 1981, 1983, 1984 (Elagabale); 2085, 2091-2093 (Gordien). Temple à 2 colonnes de face et 4 sur le côté : n° 1982 (Elagabale); temple à 5 colonnes : n° 2002 (Elagabale).

2. N° 1530 (Caracalla).

3. N° 1331.

4. N° 1719 (Macrin).

5. Cf. particulièrement, parmi les représentations toutes voisines, l'Apollon de marbre du palais *Altemps* (Clarac, 1471 D = Reinach, *Répertoire*, I, 354).

Dans le dos s'attachent deux courtes ailes, la pointe en bas, presque repliées. Elles sont épaisses, lourdes; les plumes sont grossièrement indiquées. Ces détails prouvent l'inexpérience relative d'un artiste local. Le manque de maîtrise dans l'exécution apparaît encore dans l'emploi des tenons (il y en a cinq; le plus apparent et le plus laid rattache le bras gauche au corps[1]). Le modelé du buste est assez net; mais la jambe gauche, mal dessinée, semble un peu trop longue.

Toutefois, la statue n'est pas sans mérite, et l'on peut regretter qu'elle soit la seule retrouvée dans une ville qui doit en avoir possédé beaucoup, soit pour le culte, soit pour la décoration des endroits publics[2].

Les cimetières n'ont pas non plus fourni de statues. Ils étaient situés au nord-est de la ville, vraisemblablement le long de la route qui menait au Danube. Le cimetière thrace est le plus éloigné; il se compose d'un groupe de tumuli construits à la manière ordinaire et contenant des cadavres incinérés. Le cimetière romain, proche de la ville, comprend, outre les simples stèles, deux sortes de monuments : les uns en forme d'*exèdre*, les autres composés d'un soubassement quadrangulaire qui supporte une base surmontée d'un obélisque court et massif. Le mieux conservé est celui d'*Aur. Sebastianus* le vétérinaire; je l'ai fait reconstituer sur place.

VI. — Population et cultes.

La ville semble n'avoir eu que peu d'habitants d'origine

L'attitude est la même, les gestes sont seulement intervertis (jambe dr. repliée, avant-bras dr. plié). Il faut se reporter aussi aux monnaies de Nicopolis qui représentent Eros, et particulièrement au n° 339 de Pick (Caracalla) : Eros aux cheveux bouclés, nu, ailé, de face, appuyé du bras gauche sur un tronc d'arbre, le bras droit replié en avant de la poitrine, la jambe gauche repliée.

1. L'amorce d'un tenon subsiste sur la cuisse gauche et fait supposer que la main gauche tenait sans doute un arc.

2. Les statues représentées sur les monnaies sont nombreuses; les bases de statues aussi. Parmi les statues nicopolitaines, je citerai, pour être complet la tête de Gordien trouvée à *Radanovo* (Musée de Sofia; S. Reinach, *RA*, XXXIV, p. 123).

thrace[1]. Par contre, elle a dû posséder, outre des soldats retraités appartenant aux légions de Mésie, une colonie bithynienne assez nombreuse, venue de Nicée principalement, comme le prouvent les cultes asiatiques, les noms propres[2] et le double ethnique de certains habitants : Νεικαιεὺς καὶ Νεικοπολίτης[3]. On doit faire remonter cette colonie bithynienne à la fondation de la ville ; elle est une preuve de plus que Trajan colonisa la Dacie[4] et les pays voisins en y installant des émigrés asiatiques. Aussi Nicopolis est-elle organisée sur le modèle des villes grecques d'Asie[5] ; elle possède une βουλή (qualifiée ἱερά ou ἱερωτάτη, quelquefois κρατίστη, et toujours officiellement citée avec le δῆμος), un collège d'*archontes*, des *agoranomes*, des *argyrotames*, des *épimélètes*[6], des *irénarques*[7]. Elle a de plus un collège d'ὑμνῳδοί, comme Smyrne ou Pergame[8].

Certains cultes aussi sont asiatiques : Zeus *Olympien*, Héra

1. Les noms thraces y sont très rares (1 sur 10 environ) ; cependant, aux IIe et IIIe siècles, le mouvement de *romanisation* avait provoqué en Thrace une réaction très nette ; les Thraces qui ont pris des noms romains donnent à leurs fils des noms thraces (Cf. *BCH.* 1898, p. 556 suiv. ; — le catalogue des noms propres thraces contient plus de 800 noms, presque tous recueillis dans des inscriptions d'époque tardive). Il faut du reste remarquer que, dans les villes, les Thraces, ennemis de tout groupement (Xén., *Anab.*, VII, 4, 14 ; Amm. Marc., XXXI, 13), ont dû être en minorité ; même dans les bourgades (κῶμαι), on avait peine à les réunir (considérants de l'Édit de fondation de Pizos). A Nicopolis, destinée à surveiller les Thraces, le gouvernement local a dû peu attirer les indigènes.

2. Ἀσιανός ; Μηνιανός ; Phrygillio ; Βιάνωρ.

3. M. Jireček (*Monatsb.*, 1881, p. 549) a par erreur vu dans Νεικαιεύς un doublet de Νεικοπολείτης. Les deux ethniques prouvent que les émigrés continuent à faire partie de leur ancienne patrie (de même, à Pizos, les nouveaux habitants restent classés dans leurs κῶμαι originaires).

4. De la Berge (*Trajan*, p. 59), a déjà remarqué en Dacie la fréquence des ethniques asiatiques : *Azizenus*, *Dolichenus*, *Heliopolitanus*, *Prusenus*, etc. Cf. sur l'hellénisation voulue de la Thrace par Trajan, Mommsen, t. V, p. 194.

5. Cf. Lévy, *Vie Municipale de l'Asie Mineure*, *REG.*, 1895, 1899, 1901 ; et Chapot, *Province romaine d'Asie*. M. Pick (p. 330, n. 4), a dressé la liste des fonctionnaires nicopolitains connus.

6. Dans les textes, toutefois, l'épimélète, désigné pour un objet particulier, n'est peut-être pas un magistrat.

7. Cf. dans *DH*, *Index*, la liste des magistrats dans les autres villes thraces de régime grec, p. ex. Philippopolis.

8. Sur les ὑμνῳδοί, cf. Mommsen, t. V. p. 326 en note, et ci-dessous, n° 43.

Zygia et Athéna *Polias*, que mentionnent précisément les deux textes où il est question d'ὑμνῳδοί, sont plutôt les dieux de Pergame que la triade capitoline[1]. Les textes nous parlent aussi de *Sabazios* assimilé à Zeus ou Hélios, de la *Grande Déesse* phrygo-troyenne, de *Mithra*, sans compter des cultes spéciaux désignés par des ethniques inconnus qui peuvent être aussi bien asiatiques que thraces.

Nous connaissons en outre le culte officiel de Rome[2], un certain nombre de prêtres et d'ἀρχιερεῖς[3]. Par contre, nul autre culte thrace que celui du *héros*, et aucun qui soit particulièrement romain. Les Romains, ou, si l'on préfère les *romanisés*, sont cependant nombreux dans l'onomastique nicopolitaine. Ils sont répartis dans les tribus *Papiria* et *Sergia*[4]; la première se retrouve ailleurs en Mésie, à *Œscus* et *Ratiaria*[5]; la seconde, fréquente en Dacie et Pannonie, ne s'était pas encore rencontrée en Mésie[6]. Quant aux tribus *Capitolina* et Ἀθηναΐς, ce sont des φυλαί *locales* analogues à celles que nous connaissons dans certaines villes de Thrace, par exemple Philippopolis et Périnthe.

Enfin, on constate à Nicopolis la présence de vétérans appartenant à la *cohors Mattiacorum* ou à des légions mésiennes, la *I^a Italica* et la *V^a Macedonica*.

(*A suivre.*) GEORGES SEURE.

1. Comme le prétend M. Pick, tout en reconnaissant la statue de culte dans un Jupiter qui tient une victoire : c'est le Zeus Nicephoros de Pergame et des monnaies asiatiques. Toutefois, certains noms semblent indiquer l'existence d'un culte de la triade capitoline.

2. Non associée à Auguste.

3. MM. Kleinsorge et Kalopothakis ont montré que la présence d'un ἀρχιερεύς à Odessos et Marcianopolis n'entraîne pas dans ces villes l'existence d'un κοινόν : la même remarque peut, je crois, être faite à propos de Nicopolis.

4. Le Dipl. 86 cite après le nom du soldat, *Ulpia*, qui n'est pas un nom de tribu, mais se rattache au surnom de la ville (cf. des exemples dans Cagnat, *Manuel*, note à la liste des tribus romaines). — La tribu *Æmilia*, n° 71, se rapporte à la ville de Stobes.

5. *CIL.*, III, 6201.

6. Cf. Kubitschek, *Imp. rom. tributim descriptum*, et les tables des manuels de Cagnat et de Ricci. Toutefois ce dernier attribue avec incertitude à Nicopolis d'Épire une mention qui pourrait se rapporter à Nicopolis ad Istrum.

RECHERCHES CRITIQUES
SUR VITRUVE ET SON ŒUVRE

V

VITRUVE ET L'ORIENTATION DES TEMPLES[1]

§ 36. — Dans un passage du *De Architectura*, relatif à l'orientation des temples des dieux (l. IV, 5, 1), Vitruve s'exprime ainsi : « *Regiones autem, quas debent spectare aedes sacrae deorum immortalium, sic erunt constituendae, uti si nulla ratio impedierit liberaque fuerit potestas, aedis signumque, quod erit in cella conlocatum, spectet ad vespertinam caeli regionem, uti qui adierint ad aram immolantes aut sacrificia facientes spectent ad partem caeli orientis simulacrum quod erit in aede, et ita vota suscipientes contueantur eadem et orientem caelum, ipsaque simulacra videantur exorientia contueri supplicantes et sacrificantes* ». Dans ses *Betragtninger over Vitruvii de Architectura libri decem*, M. J. L. Ussing a commenté ce passage de la façon suivante[2] :

« Voilà qui est étonnant ! On sait que chez les Grecs les temples des dieux regardaient l'Est, et seuls les temples des héros, hommes défunts, avaient l'entrée à l'Ouest. Les temples étrusques regardaient le Sud. Les Romains suivirent d'abord le système des Étrusques ; mais les temples des dieux qu'on avait en commun avec les Grecs, étaient orientés comme chez eux, à moins que le terrain et les environs n'exigeassent une autre direction. C'est tout le contraire de ce qu'enseigne Vitruve. On

1. Voy. la *Revue archéologique*, 3e sér., XLI (1902), p. 39-81 ; 4e sér., III (1904), p. 222-233, et 382-393, IV (1904), p. 265-266, VIII (1906), p. 268-283, et IX (1907), p. 75-83.

2. *Mém. de l'Acad. roy. des sciences et des lettres de Danemark*, 6e sér., sect. des Lettres, t. IV (1896), n° 3, p. 159 (tir. à part, p. 67).

sait que les églises chrétiennes les plus anciennes étaient orientées comme les temples grecs, mais que plus tard on demandait le contraire, et les églises eurent leur entrée à l'Ouest. Nous ne savons pas à quelle époque on a fait ce changement, peut-être vers la fin du IVe ou au commencement du Ve siècle ; les exemples les plus anciens de cette nouvelle orientation semblent se trouver à Ravenne. C'est cette règle que Vitruve a appliquée aux temples païens... »

Nous ferons observer qu'il ne faut pas descendre si loin le cours des siècles pour trouver des textes concernant les différentes sortes d'orientation usitées chez les Romains. Bien avant l'époque à laquelle M. Ussing semble faire ici allusion, les *Gromatici veteres* mentionnent pour la situation des temples l'exposition au couchant, d'après les écrits d'anciens architectes latins. Citons d'abord, dans l'ordre chronologique, J. Frontin, géomètre et arpenteur du temps de Domitien, dont l'autorité est bien connue. Voici comment il s'exprime au livre II du *De Limitibus*[1] ; « *Limitum prima origo, sicut Varro descripsit, a disciplina Etrusca; quod aruspices orbem terrarum in duas partes diviserunt, dextram appellaverunt quae septentrioni subjaceret, sinistram quae ad meridianum terrae esset, ab oriente ad occasum, quod eo sol et luna spectaret, sicut quidam architecti delubra in occidentem recte spectare scripserunt.* » A quels architectes se réfère Frontin? Il ne nous le dit pas. Mais le *De Architectura* nous a conservé les noms de deux anciens auteurs latins qui ont écrit sur l'architecture, et dont les œuvres ne nous sont point parvenues, sans compter Varron, dont nous ne possédons plus l'ouvrage relatif à cet art : « *Fuficius*, dit Vitruve, *mirum de his rebus, ni primus, instituit edere volumen; item, Terentius Varro de novem disciplinis, unum de architectura, Publius Septimius duo* » (liv. VII, Préf.). On ne peut guère douter que ces auteurs-là, antérieurs à Vitruve, n'aient consigné dans leurs

1. Ed. Lachmann et Rudorff, t. I, p. 28.

écrits des prescriptions techniques sur la pratique de l'orientation des temples.

En second lieu, nous trouvons dans le traité d'Hygin, arpenteur et géomètre du temps de Trajan, intitulé *De limitibus constituendis*, un autre passage qu'il convient de rapprocher du texte de Vitruve, parce qu'il concerne aussi l'orientation des temples[1] : « *Secundum antiquam consuetudinem limites diriguntur : quare non omnis agrorum mensura in orientem potius quam in occidentem spectat, in orientem, sicut aedes sacrae. Nam antiqui architecti in occidentem templa recte spectare scripserunt : postea placuit omnem religionem eo convertere, ex qua parte caeli terra inluminatur. Sic et limites in oriente constituuntur.* » Hygin a reproduit ici à peu près textuellement un membre de phrase tiré de l'ouvrage de Frontin, c'est-à-dire celui qui concerne la mention de l'orientation des temples d'après les anciens architectes latins; en outre, il ajoute quelques mots que nous ne trouvons pas dans le texte de Frontin et qui présentent un réel intérêt, à cause de la modification que subit avec le temps le genre d'orientation des temples, précédemment en usage.

Vitruve, qui a eu entre ses mains les écrits de ces auteurs et qui en a tiré parti (notamment de celui de Varron), mentionne exclusivement l'usage déjà ancien de disposer à l'Ouest la façade des édifices sacrés. Quelles qu'aient été les influences qui, de son vivant, ont pu s'exercer sur l'emploi de ce genre d'orientation ou essayer même de le modifier, l'auteur du *De Architectura* n'en tient pas compte, si elles ont existé de son temps, pas plus qu'il ne nous parle de l'ancienne orientation étrusque. A moins qu'il ne s'agisse de difficultés exceptionnelles d'emplacement, c'est-à-dire d'empêchements matériels à l'exécution du plan ordinaire et à sa destination réelle, il ne fait que maintenir fermement l'usage établi avant lui de diriger à l'Ouest la façade des temples des dieux. « Dans le cas, ajoute-t-il, où la nature

1. Ed. cit., t. I, p. 169. Cf. l'extrait de Dolabella (*ibid.*, p. 303) : « Quare per aedes publicas in ingressus antiqui fecerunt crucem, *antica* et *postica*?... »

du terrain y fera obstacle (*sin autem natura loci interpellaverit*), il faut alors tourner l'emplacement du temple de telle façon, qu'il donne vue sur la plus grande partie des murs de la ville; ou bien encore, s'il doit être bâti auprès d'un fleuve, comme en Égypte, près du Nil, il faut qu'il donne vue sur les rives du fleuve; de même aussi, s'il doit être élevé auprès d'une grande voie publique, il faut qu'il soit situé de façon que les passants puissent en regarder la façade et y adresser leurs saluts. » En cette matière, comme en bien d'autres, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, Vitruve se montre strict conservateur de coutumes déjà anciennes d'architecture généralement répandues de son temps[1].

Victor MORTET.

1. Signalons en terminant le très-récent ouvrage du savant H. Nissen, dont la première partie seulement a paru : *Orientation, Studien zur Geschichte der Religion*, I, (Berlin, 1906). Nous n'y avons pas trouvé les rapprochements que nous faisons tout particulièrement entre le texte ci-dessus de Vitruve et ceux des agrimenseurs latins.

INSCRIPTIONS GRECQUES ET LATINES DE SYRIE

COPIÉES EN 1700

Parmi les collections de manuscrits que possède la Bibliothèque Royale de La Haye, une des plus précieuses est, à coup sûr, la riche série de lettres et de dossiers réunie au cours du XVIIe siècle par le savant Hollandais Gisbert Cuper (1644-1716). En dépouillant ces dossiers, guidé par l'inventaire qu'en a publié Bosscha en 1842[1], j'ai eu l'occasion de transcrire en entier les inscriptions que portent deux feuillets in-folio contenus dans le manuscrit 72 C 19 (anc. fol. Q 21 = Bosscha, p. 51, n. 2), ff. 41-42, et en tête desquels Cuper a écrit de sa main : *Sequentes inscriptiones ad me missae sunt ex urbe Aleppo a Consule Belgarum Gosche.* Ces feuillets avaient été autrefois remarqués par Mommsen, qui en a extrait deux ou trois inscriptions latines[2]; quant aux nombreux textes grecs qu'ils renferment, nous ne croyons pas qu'ils aient jamais été utilisés.

Voici du reste la transcription intégrale de ce curieux dossier épigraphique.

F. 41, recto : **A**. *Op het steenigte gebergte agter Martahwan T'arschien; op een graf-steen*

ΕΙCΒΕΟCΚΕΧΡΙCΤΟC ΑΥΤΟΥ ΒΩΗΒΙΑ ΑΝΔΡ□C □ΛΟΜΕΙΝΟΥ
ΗΤΙCΕΙΤΙΝΜΗΝ□C ΑΡΤΕΜΙCΙ□ΥΚ ΤΟΥΑΙΥΕΤ□...

1. P. Bosscha, *Opgave en Beschrijving van de Handschriften nagelaten door Gisbertus Cuperus, eertijds Hoogleraar, Burgemeester en Kameraar te Deventer, Lid van Gedeputeerde Staten in Overijssel en van H. H. M. M. de Staten Generaal, Gecommitteerde te Velde in 1706 en Lid van de Fransche Academie. Voorafgegaan van eene korte Levensschets* (Deventer, M. Balliot, 1842, in-8), 63 p.
2. Cf. *C. I. L.* III, p. XXI.

B. *Te Gania;* 1. *op een graafplaats*

ETOYCZMV[1]
MΠANEMO
VZI

2. *op een ander*

ANTIOXOY
ETOYCΘΠTMHNOC
YΠEPBETEOYB.

3. *over een deur*

✠YΓIAΘΠACI

4. *op een graafplaats*

EIC ΘEOC MO
NOC BOHΘΩN
ΠACI AΦIAO!C
ETOYC ΓMYMH
NOC ΛΩOΘI
KACCIANOY

C. *Te Bschindelaye.* 1. *op een steen aan de syde van een Huys-deur*[1]

2. *over een deur*

EΓENETΩ MΠANEMINΔS
ZTOYBZΦETOY

3. *op een afgevallen Portaal-steen*

+KSE BOHΘI EΓENHTO ΔIAMAPA
ΠPECBY MΓOPΠIEOY KΓ TOY ZNΦ
ETOY APZAMHNC

1. Dans le ms. le A de la dernière ligne a la traverse de la forme de la lettre T.

4. *op een ander Portaal*

+ Μ ΔΥCΤΡΟΥ $\overline{ΚΓ}$ ....ΙΝΔ $\overline{ΙΔ}$ ΤΟΥΔΝΦ ΕΤΟΥC
+ ΕΝΙ....ΜΟΥ ΠΡΕCΒΙ..+

5. *over den Ingang van een Graf in een sten rots gehouwen*

Τ·ΚΛ·ΦΙΛΟΚΛΗC·ΤΙ·ΚΛ·CΩCΑΝΔΡΟΝ ΤΟΝ ΠΑΤΕΡΑΑΥΤΟΥ·ΚΑΙ ΚΛ·
ΚΙΠΑΡΟΥΝ·ΤΗΝΜΗΤΕΡΑ ΑΥΤΟΥ ΤΕΙΜΗC ΚΑΙΜΝΗΜΗC ΧΑΡΙΝ·
ΕΤΟΥC ΒΠΡ ΜΗΝΟC ΔΥCΤΡΟΥΚΖ · CΩCΑΝΔΡΕ ΠΑΤΕΡ ... ΤΕ

Te Marthakwan, In een Graf

aan d'oost-syde

ΕΤΟΥCΕΞΤΗC
ΕΛΕΥΘΕΡΑΛC
ΑΥΔΙΟΥ ΡΟΥΦΟΥ

aan de Noord-syde

ΜΗΟΥΤΟΥ
ΡΟΥΦΟΥ

Te Dana

over d'Ingang van een Graf

ЄΤΟΥϛ ΒΟΤ
ΜΗΝΟC DVCT ΡΟ VΓ̄ΚЄCΟΙΤΑ
ΗΛΙΟΔΩΡΑ Π ΟΙΗCΑΝΔΙΠΛΑ
ΚЄΜΑΡΘΩΝЄ ΜΝΗΜΗC ΧΑΡΙΝ
ΑΦΙЄΡΩΤЄ

F. 1 verso : *Omtrent 1/4 uirs van Dana Zuydwestelijk naar myn bestonthout op de voet stal van twee prachtije Pylaren van Corinthisse order*

ΚV...ЄΙCΑΛЄ.....CЄΤ
ΙΝ...ΝΑΛЄΖΑΝΔΡΟ.....ΔΙΑCΩΚΡΑ
Α...VCVΝΠΑ.....
ΤΟΥΑΥΤΟΥ ΑΝΤΙΟΧΟΥ.....7ΡΖΑΝΔΙΚΟΥ

Buyten Antiochen op. 2 Romeynsche Graf altaaren

1

D . M .
C . IVLIO CASSIO
EQ . COH VIPR
QVI VIXIT ANN
XXXII MILITANN
XIIIAVRATICIN
NVS COHI CΛTIM
RES FAC CVR

2

DM
FELICIO FELI
CIMILITISN
EQIIIIS QVTI
CE

Van de Voorstande Inscriptien is ook aan den Wel Ed : Groot-Agtbaren Heere Burgermeester Witsen een Copy gesonden

Op het Steenigte Gebergt by Tezien, de derde Ruin.

ЄIᶜΘЄ
OC KA
IOXPICTO
C AVTOV ЄCTHOΠVΛΩN ΜHNIΠ
ANЄOVΠΜΠΤЄTOVTЄKIPIO

[Ici un chrisme dans un cercle; à gauche les lettres KA*].*

2. *Boven de Suy-deure van een Kerk*

ЄIC ΘЄOC KAI O XPIЄTOC AVTOV KAI TO
AГION ΠNЄVΜA ЄVXH ΠAVΛΩ KAI
ΜOVCH ΔIOΔΩPOC ΠPЄCB KVPOC
..OVS ΞY

3. *Op een ander Vervallen gebouw*

+ ЄN ΩNOMATI THC AГIAC TPIAΔS
ЄKTIC ..... ΔЄCISINΔS ℳ℔ϴ℥ϕ

4. *Op nag een ander*

TOAГIOΠNЄVΜA
TOV ЄΠϕ ЄTOVC TOV AГIOV
CЄPГIOV

De Latynsche Inscriptie van hier, zal op andere Occasie volgen

F. 2 recto : *Op de Berg scheg Bereket, op de muiren van een vervallen gebouw.*

1. *Tegens't oosten*

ΔΙΙ ΜΑΔΒΑΧΩ ΚΑΙCΕΛΑΜΑΝΕΙ ΠΑΤΡΩΟΙC ΕΥΧΗΝ
ΓΑΙΟC ΟΥΑΛΕΡΙΟC ΠΡΟΚΛΟC ΚΑΙ CΥΜΑΧΟC ΤΩΝΔ·ΟΚΛΕΥC
ΑΜΑΤΩΝΥΩΝ ΑΥΤΩΝΟΙΚΟΔΟΜΗCΑΝΤΕC ΕΝΤΩ ΑΝΑΤΟΛΙΚΩ
ΜΕΡΙΤΟΥ ΠΕΡΙΒΟΛΟΥ ΚΑΙ ΜΕCΕΜΒΡΙΝΩ ΓΩΝΙΑΝ ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΕΚΤΙCΑΝ
ΔΡΑΧΜ Π^{S} ΟΙΚΟΔΟΜΗCΑΝ ΠΗΧΕΙC ΜΗΚΟΥC ΜΕΝ $\overline{\text{Κ}}$ ΥΨΟΥC ΔΕ
ΠΗΧΕΙC ΔΙΛ

2. *Tegens't Zuyden westwaarts*

ΔΙΙ ΜΑΔΒΑΧΩ ΚΑΙ CΕΛΑ
ΜΑΝΕΙ ΘΕΟΙC ΠΑΤΡΩΟΙC
ΚΡΑ·Τ·ΕΑC ΑΝΔΡΟΝΕΙΚΟΥ
ΕΥΧΗΝ ΠΑΤΡΩΑΝ ΕΚΤΩΝ
ΙΔΙΩΝ ΕΚΤΙCΕ ΔΗΝ ΑΦ
ΕΤΟΥC $\overline{\text{ΗΣ}}$ ΡΑΥΔΙΝΑΙΟΥ
$\overline{\text{ΑΚ}}$

3. *Oostwarts*

ΔΙΙ ΜΑΔΒΑΧΩΚΑΙCΕΛΑΜΑΝΕΙΠΑΤΡΩΟΙC ΘΕΟΙC ΕΥΧΗΝ
ΔΙΟΓΕΝΗC ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΚΑΘΥΙΟΘΕCΙΑΝ ΘΕΟΦΙΛΥ
ΤΟΥ ΑΔΕΛΦΟΥ ΑΥΤΟΥ ΚΑΙΘΕΟΦΙΛΑΗΕΠΙΚΑΛΟΥΜΕΝΗ ΕΥΛΑ
ΒΟΥC ΘΕΟΦΙΛΟΥ ΗΓΥΝΗΑΥΤΟΥ ΚΑΙCΩCΕΙC ΗΜΗΤΗΡΚΑΙ ΘΕΟ-
ΦΙΛΟC ΚΑΙCΩCΕΙC ΟΙ ΥΙΟΙ ΑΥΤΩΝ ΟΙΚΟΔΟΜΗCΑΝΤΕCΕΚΤΙ
CΑΝ ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΕΝΤΩΑΡΚΤΙΚΩ ΤΟΥ ΠΕΡΙΒΟΛΟΥ ΜΕΡΕΙ
ΔΡΑΧ $\overline{\text{Ψ}}$ $\overline{\text{Δ}}$ ΟΙ ΚΟΔΟΜΗCΑΝ ΚΑΙΕΝΤΩΜΕCΗΜΒΡΙΝΩΤΟΥΑΥ
ΤΟΥ ΠΕΡΙΒΟΛΟΥ ΜΕΡΕΙ ΜΗΚΟΥC ΜΕΝ ΑΠΟ ΑΝΑΤΟΛΗC ΕΠΙΔΥCΙ
ΠΗΧΕΙΖ ΖΣ ΥΨΟΥC ΔΕ ΠΗΧΕΙC Ζ ΔΡΑΧ . . . ΔΡΑΜΦΟΤΕ
ΡΑC ΔΕΤΑC ΟΙΚΟΔΟΜΑ . . . ΔΙΑΝΕΙΚΑ[illegible]ΟC ΤΟΥΜΕ
ΝΙCΚΟΥ ΟΙΚΟΔΟΜΟΥΔΡΑΧΑΤ/ . . . ΕΤΟΥC $\overline{\text{ΕΛΡ}}$ ΑΠΕΛ-
ΛΑΙΟΥΙ$\overline{\text{Θ}}$

Te Dar Tese op een oude muur, naar schyn van een heydensche Tempel

ΝΕΙΚΗ ℐ · CΕΛΗΝΗ ℐ · ΕΡΩC ℐ · ΗΛΙΟC ℐ · ΚΑΙΝΕΙΚ

tuschen dese en d'onderste opschrift, zyn beelden in bas relief

....ΔΕCΠΟΤΗC ΕΝΠΟΛΛΟΙCΕ....ΕCΠΟΤΩΝΧΑΙΡΩΝΕΦΙΛΟΚΑΛΕCΕΝ ΕΤΟΥCΔΠC

F. 2, verso : *Te Ketura*

1

ΧΡΗCΤΕΚΟΗC

[ici un blanc d'une ligne]

ΕΙCΘΕΟC ΜΟΝΟC
ΕΚΤΙCΕΝ ΘΑΛΑCIC
ΟCΑΛΕΓΙΓ ΦΙΛΕΚΕCΟΠΑΛΙΠΛΕ ΠΤΟΥCΕΙCΕΛΘΕΧΕΡΩΝ

2

ΑΦΙΕΡΩΤΕ

ΑΙΜΙΛΛΙΩ ΡΗΓΕΙΝΩΤΩ
ΕΞΟΥΛΠΙΑC ΡΗΓΙΛΛΗCΚΑΙ
ΑΙΜΙΛΛΙΟΥ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ CΤΡΑ
ΤΕΥCᾹ ΜΕΝΩΕΤΗΕΒΟΗΘΩ ΚΟΡΝΙΚΟΥ
ΛΑΡΙΩΝ ΥΠΑΤΙΚΟΥ ΖΗCΑΝΤΙ ΕΤΗΚΑΜΗΝΕCΔ
ΜΕΧΡΙ ΠΑΝΕ ΜΟΥ Κ ΤΟΥΓΜCΕΤΟΥC

3

T FLAVIVS IVLIANVS VETERANVS
LEG VIII AVG DEDICAVIT MONVMENTVM SVVM IN
SEMPITERNVM DIIS MANIBVS SVIS ETELTITIAE VXORIS SVAE
INX-ERISQVE ET HEREDIBVS SVĪS POSTERISQVE EORVM
NELICERET VLLI EORVM ABALIENARE VLLOMODO ID MONVMENTVM

4

Τ ΦΛΑΟΥΙΟC ΙΟΥΛΙΑΝΟC ΟΥΕΤΕΡΑΝΟC ΛΕΓΕΩΝΟCΗ
CΕΒΑCΤΗC ΑΦΙΕΡΩCΕΝ ΜΝΗΜΕΙΟΝ ΑΥΤΟΥ ΔΙΗΝΕΚΕC
ΘΕΟΙC ΚΑΤΑΧΘΟΝΙΟΙC ΚΑΙ ΔΑΙΜΟCΙ ΑΥΤΟΥ ΤΕ ΚΑΙ
ΤΗC ΓΥΝΑΙΚΟC ΑΥΤΟΥ ΚΛΗΡΟΝΟΝΟΜΟΙC ΑΥΤΟΥΚΑΙ ΤΟΙCΕΓΓΟ
ΝΟΙC ΑΥΤΩΝ ΟΠΩC ΜΗΔΕΝΙΕCΟΝΗΑΠΑΛΛΟΤΡΙΩCΑΙΚΑΤΟΥ
ΔΕΝΑΤΡΟΠΟΝ ΤΟΑΥΤΟ ΜΝΗΜΕΙΟΝ ΚΑΙCΥ

5

ΙΧΑΠΟΔΟC ΚΥΡΙΑΚΩ ΑΝΕ̄CΙΡΕΨ̄ΕΝ ΕΝ ΤΩΟΙΚΩ ΕΝΩ ΑΝΕΤΡΑΦΗ

6

ΕΤΟΥC ΗΠCΠΑ
ΝΗΜΟΥ . . . .
ΕΡΩΤΑ · . . Α
ΚΑΤΑΧΘ

7. Ten Noorden van Ketura

ΕΤΟΥC ΑC ΥΠΕΡΒΕΡΕΤΑΤΟΥΕ
ΕΙCΙΔΩΡΟC ΠΤΟΛΕΜΑΙΟC . . ΝΕΛΥΤΩΕΠΟΙΗCΕΝΤΑΠΑ . . Α
ΚΑΙ ΜΑΡΚΙΑ ΚΑΔΡΑΤΟΥΝΙ ΓΥΝΑΙΚΙ ΑΥΤΟΥ ΚΕΙ . . ΤΑΙΔ . . ΕΝ
ΜΑΚΡΑΤΡΙΤΗΙΔΙΑΤΗC ΕΓ ΔΕΞΙΩΝΨΑΛΙΔΟC ΠΡΟCΤΗCΕΙCΙΟΝ

8. *In een vervallen plaats niet verre daar van dan*

CYMEΩNHC
+K̄V̄EYΛOΓH
CONTHNEICO
ΔNKAITHNEƵO
ΔONHMON AMH̄
EΠΛHPOΘHCΓOP
EYM̄ΛΩOYTONΔˢ
TPITHC TOY
H̄N̄Φ ETOYC
AꞦPAMHᶜ

1 Εἷς Θεὸς κὲ Χριστος αὐτοῦ βωηθία ἀνδρὸς ολομεινου ἥτις ἐ[σ]τιν μηνὸς Ἀρτεμισίου κ΄ τοῦ αιυ΄ ἔτο[υς]
An 411 de l'ère d'Antioche = 362/3 après J.-C. (mai).

2 Ἔτους ξμυ΄ μη(νὸς) Πανέμου ζι΄
An 447 de l'ère d'Antioche = 399 après J.-C. (juillet).

3 Ἀντιοχου, ἔτους θπτ΄ μηνὸς Ὑπερβε(ρε)τέου β΄
An 389 de l'ère d'Antioche = 340 après J.-C. (octobre).

4 Ὑγία πᾶσι.

5 Εἷς Θεὸς μόνος βοηθῶν πᾶσι ἀφίλοις · ἔτους γμυ΄, μηνὸς Λώο(υ) θι΄ Κωνσταντοῦ
An 443 de l'ère d'Antioche = 395 après J.-C. (août).

6 Ἐγένετω μη(νὸς) Γορπ(ιαίου) ἰνδ(ικτιῶνος) γ΄ τοῦ γχ΄ ἔτους ἀρξ(αμένου)
An 603 de l'ère d'Antioche = 554 après J.-C. (septembre).

La localité désignée par le nom de *Bschindelaye* semble bien être le village druse de *Bechindélayah*, situé, dit Waddington (*Inscr. grecques et latines de la Syrie*, Paris, 1870, in-4, *expl.*, p. 622), à trois heures de Kokanâyah sur la crête occidentale du *Djebel-'Ala*. »

Le mot ἀρξαμένου indique que l'année vient de commencer; les singularités du calendrier syrien rendaient nécessaire cette indication. En principe, l'année civile commençait le 1ᵉʳ octobre et l'année de l'indiction le 1ᵉʳ septembre. A une époque, inconnue, mais qui n'est pas postérieure au vᵉ siècle,

on fit commencer un mois plus tôt l'année civile, et le mois de Gorpiaios, au lieu d'être le dernier mois de l'année, en marqua le commencement (cf. les notes de Waddington, *Inscr.*, p. 618.)

7 Ἐγένετω μη(νὸς) Πανέμ(ου) ἰνδ(ικτιῶνος) ξ' του βξρ' ἔτου[ς]
An 562 de l'ère d'Antioche = 514 après J.-C. (juillet).
Même provenance que le texte précédent.

8 Κ(ύρι)ε βοήθι ἐγένητο διὰ Μαρα πρεσβύ(τερον) μη(νὸς) Γορπιέου κγ' τοῦ ζνρ' ἔτου(ς) ἀρξαμήνης
An 557 de l'ère d'Antioche = 508 après J.-C. (septembre). ἀρξαμήνης est pour ἀρξαμένου. Cf. *supra*, n. 6.

9 Μη(νὸς) Δύστρου κγ'... ἰνδ(ικτιῶνος) ιβ' τοῦ ἑνρ' ἔτους ενι..... μου πρεσ-
β[υτέρου?]
An 554 de l'ère d'Antioche = 506 après J.-C. (mars).

10 Τι(βέριος) Κλ(αύδιος) Φιλοκλῆς Τι(βέριον) Κλ(αύδιον) Σώσανδρον τὸν πατέρα αὐτοῦ καὶ Κλ(αυδίαν) Κιπαροῦν τὴν μητέρα αὐτοῦ τειμῆς καὶ μνήμης χάριν · ἔτους βπρ' μηνὸς Δύστρου κξ'. Σώσανδρε πάτερ [χαῖρ]ε.
An 182 de l'ère d'Antioche = 134 après J.-C. (mars).
Publiée par Waddington, *Inscr.*, p. 614, n. 2684, *expl.* p. 622 d'après sa copie et celle de M. de Vogüé. Le texte de Waddington donne au début la lecture correcte TI et non T et à la fin le mot XAIPE que n'a pu déchiffrer Gosche. En revanche, ce dernier a pu lire à la ligne 2 le mot TEIMHC que Waddington remplace par ..... AC. Espérons que cette lecture n'est pas due à l'imagination de Gosche.

11 Ἔτους ἐξτ' ης ελευθερ... [Κλ]αυδίου Ρούφου
An 365 de l'ère d'Antioche = 316-317 après J.-C.

12 Μήου τοῦ Ρούφου

13 Ἔτους Βοτ' μηνὸς Δύστρου γ' Ἡλιοδώρα καὶ Μάρθων ἐποίησαν μνήμης χάριν · ἀριέρωτε · κέ σοι τὰ δικλᾶ
An 372 de l'ère d'Antioche = 324 après J.-C. (mars).
Publiée par Pococke, *Inscriptiones antiquae graecae et latinae* (Londres, 1752, in-fol.), p. 3, n. 12 : « *In Pago Daina* » ; Francke, *Richtersche Inschriften*, p. 166, n. 20 ; Berggren, *Voyages en*

Europe et en Orient (Stockholm, 1826-1828), t. II, p. 167 et pl. V; Franz, *C. I. Gr.*, t. III, pp. 214-215, n. 4457 d'après les précédents et une copie de Steinbüchel; Waddington, *Inscr.*, p. 615, n. 2688, *expl.*, p. 623 d'après une copie de M. de Vogüé (cf. de Vogüé, *Architecture*, pl. 93).

La copie de M. de Vogüé omet les mots κέ σοι τὰ.

14. Publiée par Waddington, *Insc.* p. 615, n. 687, *expl.* p. 623, d'après une copie de M. de Vogüé (cf. de Vogüé, *Architecture* pl. 93), copie qui semble beaucoup meilleure que celle envoyée à Cuper. Waddington transcrit :

Κυ[ρί]οις Ἀλεξά[νδρῳ καὶ..... ὁ δεῖνα] Ἀλεξάνδρο[υ καὶ ὁ δεῖνα] σὺν πα[ντὶ.....] διὰ Σωκράτου τοῦ Ἀντιόχ[ου ἔτους] πρ' Ξανδικοῦ ς'

An 180 de l'ère d'Antioche = 132 après J.-C. (avril).

15. *D(is) M(anibus) G(aio) Iulio Cassio eq(uiti) coh(ortis) VI Pr(aetoriae) qui uixit ann(is) XXXII, milit(auit) ann(is) XIII, Aur(elius) Aticinnus* (peut-être *Ati[lia]nus*) *coh(ortis)* ..... *[he]res fac(iendum) cur(auit).*

Publiée d'après cette même copie par Mommsen, *C. I. L.*, t. III, p. 973, n. 6046 et p. 1226, n. 6704.

Dans les lettres ICATIM de la ligne 7, Mommsen serait tenté de reconnaître le mot EIVSDEM.

16. *D(is) M(anibus) Felicio Felici militis [l]e[g](ionis) IIII Squtice* (lire *Scythicae*).

Publiée également par Mommsen, *C. I. L.*, t. III, p. 973, n. 6047 et p. 1226, n. 6705.

17 Εἷς Θεὸς καὶ ὁ Χριστὸς αὐτοῦ ἔστη ὁ πυλῶν μηνὶ Πανέ[μ]ου...

18 Εἷς Θεὸς καὶ ὁ Χριστὸς αὐτοῦ καὶ τὸ ἅγιον Πνεῦμα εὐχὴ Παύλῳ καὶ Μουσῇ Διόδωρος πρεσβ(ύτερος) Κῦρος [ἔτ]ους ξυ'

An 460 de l'ère d'Antioche = 411-412 après J.-C.

19 Ἐν ὀνόματι τῆς ἁγίας Τριάδ(ος) ἐκτίσ[θη ...] δεσις ἰνδ(ικτιῶνος) δι' το(ῦ) θϛφ' (ἔτους)

An 599 de l'ère d'Antioche = 550-551 après J.-C.

20 Τὸ ἅγιον Πνεῦμα · τοῦ επφ' ἔτους · τοῦ ἁγίου Σεργίου

An 585 de l'ère d'Antioche = 536-537 après J.-C.

21 Διὶ Μαββάχῳ καὶ Σελαμάνει πατρώοις εὐχήν · Γαῖος Οὐαλέριος Πρόκλος καὶ Σύμ(μ)αχος τῶν Δ[ι]οκλεῦς, ἅμα τῶν υἱῶν αὐτῶν οἰκοδομήσαντες ἐν τῷ ἀνατολικῷ μέρ(ε)ι τοῦ περιβόλου καὶ μεσεμβριν[ὴν] γωνίαν ἐκ τῶν ἰδίων ἔκτισαν ὀργυμ(ῶν) [ΘΘπϚ'] οἰκοδόμησαν πήχεις μήκους μὲν κ' ὕψους δὲ πήχεις *n* διὰ...

Publiée très incorrectement par Pococke, *Inscr.*, p. 3, n. 9 et d'après lui par Franz, *C. I. Gr.*, t. III, p. 212, n. 4450 qui en bien des endroits n'a pas su rétablir la véritable lecture; Clermont-Ganneau, *Études d'arch. orientale* (Paris, 1897, in-8 = *Bibl. de l'École des Hautes Études*, t. CXIII) d'après une copie de Max van Berchem; Prentice, *Hermes*, t. XXXVII (1902), pp. 107-108, n. 3. Waddington, on le sait, n'a pas visité le sanctuaire du *Djebel Sheikh-Bereket* où se trouve cette inscription, ainsi que les deux suivantes (cf. Waddington, *Expl.*, p. 626); mais ce site a été exploré tout récemment (1895) par M. Max van Berchem, puis par M. René Dussaud, et enfin (1898) par la Princeton Expedition. Les inscriptions ne sont plus en aussi bon état que quand Gosche les copia vers 1700, et ses copies, demeurées inédites depuis deux siècles, sont importantes pour la constitution du texte.

22 Διὶ Μαββάχῳ καὶ Σελαμάνει θεοῖς πατρώοις Κρατέας Ἀνδρονείκου εὐχὴν πατρώαν ἐκ τῶν ἰδίων ἔκτισε ὀργα(ρίων) ,αϙ' ἔτους ηξϙ' Αὐδ[υ]ναίου κϛ'

An 168 de l'ère d'Antioche = 120 après J.-C. (janvier).

Cette inscription a été publiée par Cuper lui-même, deux ans avant sa mort, dans les *Dissertations sur diverses matières de religion et de philologie* (La Haye, 1714), t. II, p. 247. C'est là que la prirent Bimard de la Bastie pour la reproduire en tête de Muratori, *Novus Thesaurus veterum inscriptionum*, t. I (Milan, 1739, in-fol.), col. 64-65; et Muratori lui-même, *ibid.*, t. IV (1742), p. 1978, n. 7. On trouvera aussi ce texte dans les *Lettres de critique, de littérature, d'histoire, etc. écrites à divers savants de l'Europe par feu M. Gisbert Cuper, publiées sur les originaux par M. de B...* (Amsterdam, Wetstein, 1743, in-4), p. 468, cf.

pp. 457, 464, 467, 471 et 572 (de là Oudendorp, dans une fiche que je possède).

Il a aussi été donné par Pococke, *Inscr.*, p. 2, n. 6; par van Egmond et Heyman, *Reizen door Europa, Klein-Asien... etc.* (Leyde, 1757-1858, in-4, 2 vol., t. II, p. 401). De seconde main Franz, *C. I. Gr.*, t. III, pp. 212-213, n. 4451, cf. p. 1172; cf. aussi Cavedoni, *Annali dell. Inst.*, t. XIX (1847), p. 163; Clermont-Ganneau, *op. cit.*, n. VIII; Prentice, *Hermes*, t. XXXVII (1902), pp. 109-110, n, 5.

23 Διὶ Μαβδάχῳ καὶ Σελαμάνει πατρώοις θεοῖς εὐχὴν Διογένης Ἀντιόχου καθ' υἱοθεσίαν [δὲ] Θεοφίλου τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ καὶ Θεοφίλα ἡ ἐπικαλουμένη Εὐλαβοῦς Θεοφίλου ἡ γυνὴ αὐτοῦ καὶ Σωσεὶς ἡ μήτηρ καὶ Θεόφιλος καὶ Σώσεις οἱ υἱο[ὶ] αὐτῶν οἰκοδομήσ(α)ντες ἔκτισαν ἐκ τῶν ἰδίων ἐν τῷ ἀρκτικῷ τοῦ περιβόλου μέρει ὀργ(μῶν) ψϐ' οἰκοδόμησαν καὶ ἐν τῷ μεσημβρινῷ τοῦ αὐτοῦ περιβόλου μέρει μήκους μὲν ἀπὸ ἀνατολῆς ἐπὶ δύσι[ν] πήχει[ς] ξ ὕψους δὲ πήχεις ζ' (?) ὀργ(μῶν)... ,αρ' (?) ἀμφοτέρας δὲ τὰς οἰκοδομ[ίας] διὰ Νεικά[νορ]ος τοῦ Μενίσκου οἰκοδόμου ὀργ(μῶν),ατλ[η?] · ἔτους ελρ' Ἀπελλαίου ιϑ'

An 135 de l'ère d'Antioche = 86-87 après J.-C. (novembre).

Publiée par Pococke, *Inscr.*, p. 2, n. 7-8 et d'après lui par Franz; *C. I. Gr.*, t. III, p. 212, n. 4449. La copie de Pococke est extrêmement mauvaise et ne contient pas les dix premières lettres des lignes 1 à 8; l'inscription a donc été mutilée, peu après la visite de Gosche. Cf. encore Clermont-Ganneau, *op. cit.*, n. IV (copie de van Berchem) et Prentice, *Hermes*, t. XXXVII (1902), pp. 97-106 (avec un fac-simile par Littmann) qui sont arrivés à restituer presque toute la portion manquante.

24 *a* Νείκη · Σελήνη · Ἔρως · Ἥλιος καὶ Νείκ[η]

b ... δεσπότης ἐν πολλοῖς ε... [δ]εσποτῶν χαίρων ἐφιλοκάλεσεν · ἔτους ϑπσ'

An 284 de l'ère d'Antioche = 235-236 après J.-C.

Il s'agit évidemment d'un de ces bas-reliefs dont la partie supérieure porte les noms des divinités représentées.

Publiée, fort mal, par Pococke, *Inscr.*, p. 3, n. 11 : « *Sandapilae in Pago Ertesy, prope Sheik Berequet* ». Donnée, d'après Pococke, par Franz, *C. I. Gr.*, t. III, p. 214, n. 4454.

25 Χρηστέ [β]οήθ[ει] · Εἷς Θεὸς μόνος · ἔκτισεν Θαλάσσ(σ)ης · ὅσα λέγ(ε)ι φίλε, κέ σοι τὰ διπλ[ᾶ] ἔτους [πτ'] · εἰσελθέ Χ(ριστέ) ...

Publiée par Waddington, *Inscr.*, p. 620, n. 2704, *expl.* p. 626, d'après sa copie (que nous avons suivie dans notre transcription).

Les trois dernières lettres ΡΩΝ de la quatrième ligne manquent dans la copie de Waddington. Ce texte n'est pas sans présenter quelques difficultés de lecture.

26 Ἀφιέρωτε Αἰμιλλίῳ Ῥηγείνῳ τῷ ἐξ Οὐλπίας Ῥηγίλλης καὶ Αἰμιλλίου Πτολεμαίου στρατευσαμένῳ ἔτη ε', βοηθῷ κορνικουλαρίων ὑπατικοῦ, ζήσαντι ἔτη κα' μῆνες δ' μέχρι Πανη[μ]ου κ' τοῦ γμσ' ἔτους.

An 233 de l'ère d'Antioche = 195 après J.-C. (juillet).

Publiée par Spon, *Miscellanea eruditae antiquitatis* (Lyon, 1685, in-fol.), p. 333, n. XXXVI : « *In deserto S. Simeonis Stilitae prope Aleppum. Ex. Marchione de Nointel, Galliae olim Legato Constantinopoli* »; par Cuper lui-même dans le *Thesaurus* de Polenus, t. IV, p. 251 (lettre 80); par Muratori, *Novus Thesaurus*, t. IV, p. 2027, n. 8 : « *Daventriae, ex Gisberto Cupero*, V. Cl. »; par Pococke, *Inscr.*, p. 3, n. 10 : « *In Pago quodam in via, a Caenobio Sancti Simonis, ad Montem Sheik Berequet ducente* »; par van Egmond, *Reizen*, t. II, p. 401; de seconde main par Franz, *C. I. Gr.*, t. III, pp. 213-214, 4453, cf. p. 1172 (cf. Cavedoni, *Annali*, *l. c.*) et enfin par Waddington, *Inscr.*, p. 619, n. 2700, *expl.*, p. 625 (cf. de Vogüé, *Architecture*, pl. 94).

L'orthographe Πανήμου est une faute de copie de Gosche.

27-28. *T(itus) Flavius Iulianus ueteranus leg(ionis) VIII Aug(ustae) dedicauit monumentum suum in sempiternum Diis Manibus suis et Fl(auiae) Titiae uxoris suae inferisque et heredibus suis posterisque eorum[ut] ne liceret ulli eorum abalienare ullo modo id monumentum.*

Τ(ίτος) Φλαούιος Ἰουλιανὸς οὐετ ⟨⟨ε⟩⟩ρανὸς λεγεῶνός η' Σεβαστῆς ἀφιέρωσεν μνημεῖον αὐτοῦ διηνεκὲς θεοῖς καταχθονίοις καὶ δαίμοσι αὐτοῦ τε καὶ τῆς γυναικὸς αὐτοῦ κληρονό⟨⟨νο⟩⟩μοις αὐτοῦ καὶ τοῖς ἐγγόνοις αὐτῶν,

ὅπως μηδενὶ ἐξὸν ἢ ἀπαλλοτριῶσαι κατ' οὐδένα τρόπον τὸ αὐτὸ μνημεῖον· καὶ σύ.

Publiée par Spon, *Misc.*, p. 333, n. XXXVII (copie communiquée par le marquis de Nointel, cf. n. 26); Pococke, *Inscr.*, p. 2, n. 5 : « *In Sepulchro super Montem* Sheik Berequet *appellatum non longe ab* Aleppo *distante* »; Alexander Drummond, *Travels through différent cities of Germany, Italy, Greece and several parts of Asia* (Londres, 1754, in-fol.), p. 198; van Egmond, *Reizen*, t. II, p. 400; Franz, *C. I. Gr.*, t. III, p. 213, n. 4452 d'après Spon, Pococke et van Egmond; Mommsen, *C. I. L.*, III, p. 34, n. 191, cf. p. 973, d'après une copie de Waddington; Waddington, *Inscr.*, p. 619, n. 2699, *expl.*, p. 625.

Il n'y a presque pas de différences entre la copie de Gosche et celle de Waddington (les variantes données par Mommsen, *l. c.*, p. 973, ne semblent pas exactes). L. 4, Gosche omet VT et l. 1 du texte grec il écrit οὐετερανός au lieu de οὐετρανός.

29 Ἰχάποδος Κυριακῷ ἀνέστρεψεν ἐν τῷ οἰκῷ ἐν ᾧ ἀνετράφη

30 Ἔτους ηπσ' Πανήμου... ἐρώτα... α καταχθ

Publiée par Waddington, *Inscr.*, p. 619, n. 2701, *expl.*, pp. 625-626 qui observe que « les lettres qui manquent n'ont jamais été gravées ». Il lit simplement ἐρώτα καταχθ[ονίους] et explique cette phrase en supposant ingénieusement que « par une bizarrerie singulière, au lieu d'inscrire le nom du défunt, on invite le passant à interroger les dieux infernaux, s'ils désirent savoir son nom ».

31 Ἔτους ασ' Ὑπερβερεταί[ι]ου ε' · Εἰσίδωρος Πτολεμαίο[υ ζῶ]ν ἑαυτῷ ἐποίησεν τὰ πά[ντ]α καὶ Μαρκίᾳ Κ[ο]ᾶρατοῦ [τῇ?] γυναικὶ αὐτοῦ κ[α]ὶ ... ταιδ.. εν μακρὰ τρίτη (?) διὰ τῆς ἐγ δεξίων ψαλίδος πρὸς τ[οὺ]ς εἰσίον[τας?]

Publiée par Waddington, *Inscr.*, p. 618. n. 2698, *expl.*, p. 625, d'après sa copie et celle de M. de Vogüé (cf. de Vogüé, *Architecture*, pl. 94), l'une et l'autre copie étant sensiblement inférieures à celle de Gosche.

Mais la lecture est encore douteuse sur bien des points. La ψάλις est une sorte de voûte.

32 Σύμεώνης · Κὺ(ριε) εὐλόγησον τὴν εἴσοδ[ο]ν καὶ τὴν ἔξοδον ἡμ[ῶ]ν, αμήν · ἐπληρόθη σ[τ]ο[ὰ]ἐ[ν] μ(ηνὶ) Λώου [ιδ'?] [ἰ]νδ(ικτιῶνος) τρίτης τοῦ ηνφ ἔτους · Ἀ[β]ράμης

An 558 de l'ère d'Antioche = 510 après J.-C. (août).

Publiée plus correctement par Waddington, *Inscr.*, p. 618, *expl.*, p. 625.

Nous préférons lire Ἀ[β]ράμης le nom final dont Waddington faisait Ἀηράμης.

SEYMOUR DE RICCI.

LA VÉNUS D'AGEN

(*Suite et fin*[1].)

IV

La Vénus d'Agen est sculptée dans un beau marbre blanc à grain fin et compact[2], dont il est assez difficile de déterminer la provenance. Ce n'est pas, quoi qu'on en ait dit, du Pentélique; mais on peut hésiter entre un marbre italien (Carrare) et un marbre de la région pyrénéenne (Saint-Béat). La même incertitude pèse sur une partie des sculptures qui ont été découvertes aux Martres-Tolosanes[3]. Pour ma part, je crois la provenance italienne plus vraisemblable.

Dès la découverte de la statue, on se préoccupa d'en restituer le motif. Trois hypothèses furent successivement émises : 1° la figure tenait une coupe et une aiguière; ce serait une Hébé; 2° elle tenait un miroir de la main gauche et pressait ses cheveux de la main droite; 3° elle pressait ses cheveux des deux mains. — A mon avis, ces trois hypothèses sont également mal fondées; il faut les examiner successivement.

1° La première est due à Quicherat[4] : « L'ajustement du personnage, qui consiste en un pallium retenu sous l'aisselle gauche et laissant le devant du corps presque complètement nu, a fait prendre cette statue pour une statue de Vénus, quoique son attitude ne soit celle d'aucune des représentations connues de Vénus. Le bras gauche, tout à fait plié, dénote que la main qui

1. Voir la *Revue* de mai-juin 1907.
2. Tholin, *Bull. de la Soc. des Antiquaires*, 1877, p. 100.
3. Cf. Joulin, *Établissements gallo-romains de la plaine de Martres*, 1901, p. 95 et suiv.; Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs de la Gaule*, t. II (sous presse), p. 29.
4. *Rev. des Soc. Savantes*, 1879, I, p. 324.

était au bout tenait dressé quelque chose comme une coupe, tandis que le mouvement du bras droit, accusé par l'épaule, justifierait très bien la supposition que le personnage avait une aiguière dans l'autre main. La conclusion serait que la divinité du Mas d'Agenais est une Hébé plutôt qu'une Vénus. Je livre cette idée pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour une simple conjecture. »

Quicherat avait raison de faire des réserves. Le motif qu'il a supposé n'est pas antique ; il ne se trouve guère que dans l'école de Canova. Du reste, les traces de cheveux sur le bras gauche, dont il sera question plus bas, dispensent de toute discussion à ce sujet.

2° Étudiant la même statue en 1877, M. Max. Collignon écrivait[1] : « Il est à peine besoin de déterminer le nom qu'il convient de lui attribuer. On reconnaîtra à première vue une Vénus tenant un miroir de la main gauche et, de la droite, arrangeant les boucles de sa chevelure. Ce marbre offre de grandes analogies avec deux statues, l'une trouvée à Arles (Clarac, 342, 1307), l'autre, sans indication de provenance, conservée au Musée du Louvre (Clarac, 342, 1315) ». Il s'agit de la célèbre Vénus d'Arles, dont il existe deux répliques, l'une exhumée près du théâtre d'Athènes (le torse seulement)[2], l'autre au Louvre et provenant, comme l'a montré récemment M. Arthur Mahler, de la collection Cesi à Rome[3]. Rien ne prouve que la Vénus d'Arles doive être restituée avec un miroir à la main. M. Mahler a donné des raisons pour y reconnaître une Fileuse (la Κατάγουσα de Praxitèle[4]. Je crois, à cause de l'existence de deux répliques et du travail sec de la draperie, que l'original était en bronze.

1. *Mém. de la Société archéologique de Bordeaux*, t. IV (1877), p. 8.
2. Brunn-Bruckmann, *Denkmäler*, n° 300 A.
3 Mahler, *Revue archéol.*, 1902, I, p. 301 et pl. 12; Michon, *ibid.*, 1903, I, p. 39. Cf. mon *Recueil de têtes*, p. 144, où j'ai rapproché à tort la Venus d'Arles de l'Eirénè de Céphisodote ; l'écartement des seins, par rapport à leur diamètre, est fort différent dans ces deux statues.
4. Mahler, *Papers of the american School in Rome*, t. I, p. 142.

M. Momméja a suivi M. Collignon : « Concluons que, selon toutes les probabilités, la Vénus du Mas était une Aphrodite à sa toilette, ajustant sa coiffure de la main droite et se mirant dans un miroir que soutenait sa main gauche[1] ».

Si l'on essaye de restituer ainsi la statue, on s'aperçoit que le miroir supposé serait beaucoup trop près du visage; en outre, comme nous le verrons, le mouvement attribué au bras droit est inadmissible.

3° En 1885, après avoir écarté l'opinion de Quicherat, M. Tholin s'exprimait ainsi[2] :

« J'ai constaté une singulière ressemblance entre la statue du Mas et une Vénus à sa toilette du Musée de Naples (n° 280 du Catalogue), statuette en marbre trouvée à Pompéi. La tête est penchée en avant; les deux mains sont appliquées à l'arrangement de la chevelure, ce qui donne aux bras le même mouvement que nous remarquons dans la statue du Mas ».

J'ai moi-même incliné vers l'opinion de M. Tholin quand j'ai qualifié la Vénus du Mas d'*Anadyomène*[3]. Mais, en étudiant de plus près le moulage, je me suis assuré, par l'état du marbre au-dessous de l'aisselle droite, que le bras droit ne devait pas être relevé, mais abaissé. Il me semble certain qu'il se portait vers le milieu du corps, pour retenir la draperie et l'empêcher de glisser; le mouvement en avant de la cuisse droite répond à la même préoccupation. Ce geste se trouve parfois dans des statues d'Aphrodite qui n'appartiennent pas au type des Aphrodites pudiques, mais leur ont emprunté ce motif[4]. Je me figure ainsi l'Aphrodite ou plutôt l'Amphitrite de Milo, le bras gauche étendu tenant le trident, le bras droit ramené vers la draperie et prêt à la saisir, comme dans la restauration en marbre exposée au jardin royal de Stuttgart[5].

1. *Revue de l'Agenais*, 1901, p. 202.
2. *Bull. monumental*, 1885, p. 5, en note.
3. *La Vénus d'Alesia*, lecture faite à la séance publique des cinq Académies, 25 octobre 1906, p. 2.
4. *Répert. de la statuaire*, t. I, p. 322, 1 et 2; t. III, p. 104, 7.
5. *Revue archéol.*, 1906, I, p. 201.

V

M. Momméja, conservateur du musée d'Agen, a bien voulu communiquer au Musée de Saint-Germain trois fragments de marbre découverts dans le même champ que la statue ; ils ont

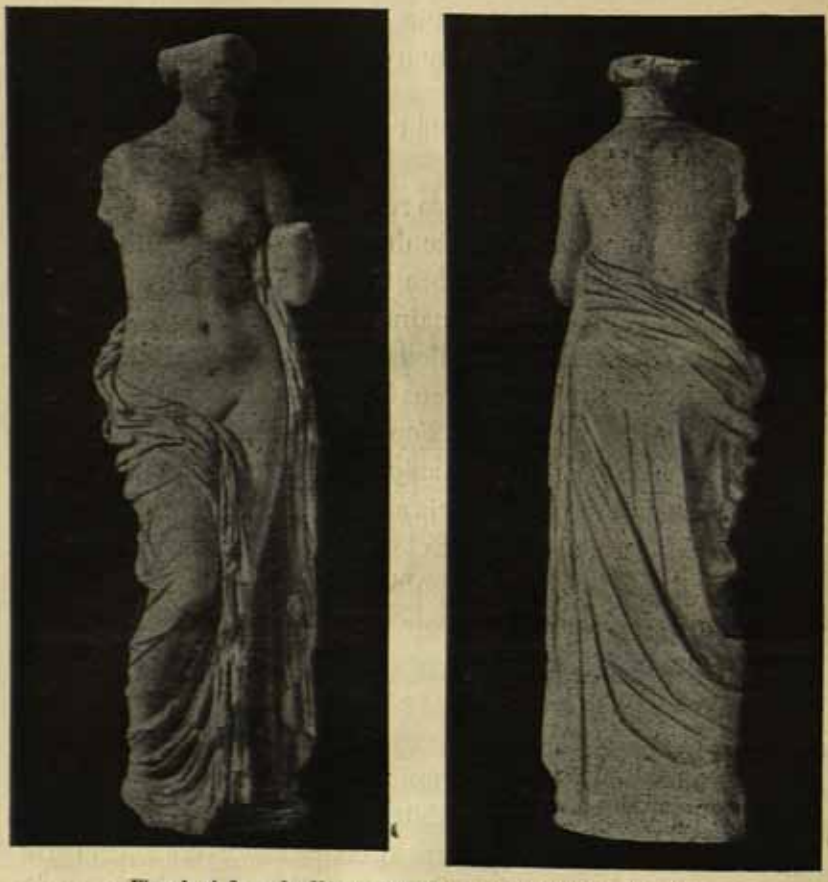

Fig. 1 et 2. — La Vénus d'Agen restaurée (face et revers).

été moulés par M. Champion et considérés avec toute l'attention qu'ils méritent. Je donne ici les conclusions de cette étude.

Un petit fragment du bras droit s'y ajustait avec une exactitude parfaite ; on le distinguera sans peine dans la vue restaurée de la Vénus (fig. 1 et 2), que l'on peut comparer à la pl. II,

reproduction de la statue non restaurée. Ce fragment est important, car, à la partie interne, on y voit la trace indiscutable d'une boucle de cheveux; cela prouve que la main gauche de la Vénus, loin de tenir un miroir, pressait une boucle de cheveux qui se prolongeait au delà du sein.

Les deux autres fragments (fig. 3 6) sont ceux d'un visage très mutilé avec la partie supérieure du cou et d'un occiput couvert de cheveux. L'un et l'autre sont des pièces de rapport qui

Fig. 3 et 4. — Les deux fragments de têtes (parties modelées).

étaient ajustées suivant des sections planes, travaillées assez grossièrement à l'outil; au milieu de la première est creusé un trou qui paraît moderne et s'explique par un essai de restauration.

Il a déjà été question de ces deux morceaux, signalés par M. Tholin[1]; ce sont, dit-il, « deux fragments d'une tête qui ne s'ajuste pas exactement à la statue ». Je sais, par M. Momméja, qu'une restauration de la tête de la Vénus, à l'aide de ces morceaux, avait été tentée au musée d'Agen. « Des deux fragments dont vous avez les plâtres, m'écrit M. Momméja, on avait com-

1. *Rev. archéol.*, 1907, I, p. 372.

posé une tête qu'on avait complétée avec du mastic... ; c'était une réelle horreur. » Une expérience faite au Musée de Saint-Germain nous a convaincus que M. Momméja a raison, qu'une tête composée à l'aide des deux fragments en question ne peut qu'être « horrible ». En effet, ils appartiennent sans conteste à deux têtes différentes; si l'on superpose le second morceau au premier, non seulement il n'y a pas raccord, mais le haut de la tête est beaucoup trop développé pour le visage. Le mieux donc est de négliger définitivement le second fragment.

Quant au visage mutilé, M. Tholin pensait qu'il pouvait être le reste d'une restauration de la statue faite à l'époque romaine. Cette opinion peut et pourra toujours se soutenir; pourtant, la présence d'une section plane, caractère souvent signalé des sculptures de bonne époque[1], m'incline à croire que nous avons là un débris authentique de l'original.

La cassure du cou est telle qu'il n'est pas possible de l'ajuster au torse sans le secours de plâtre; mais, dans la restauration adoptée à Saint-Germain, les plans du cou et ceux de la nuque se suivent à souhait et n'offrent pas le moindre désaccord. On peut trouver que la tête est un peu petite pour le corps, que le cou est un peu épais pour la tête; c'est affaire d'appréciation personnelle et d'esthétique. En somme, si la légitimité de la restauration est *probable*, je ne voudrais pas être plus affirmatif. Le second fragment, certainement étranger à notre statue, prouve qu'il y avait, au Mas d'Agenais, plusieurs figures de marbre de dimensions analogues (environ les 2/3 de la grandeur naturelle); s'il en existait deux, il pouvait y en avoir trois ou davantage, et le visage utilisé dans notre restauration pouvait appartenir à une troisième figure. Le doute ne s'impose pas, mais il est permis.

VI

Nous avons vu que le motif des bras de la Vénus du Mas est

1. Cf. plus haut, 1907, I, p. 372.

rare, mais non sans exemple ; celui de la draperie, laissant à découvert la cuisse gauche, n'est pas non plus très fréquent, bien qu'il s'en rencontre des spécimens dans la grande sculpture[1], notamment dans la belle statue, aujourd'hui disparue ou défigurée par des restaurations, qui faisait partie de la collection Cesi à Rome au XVIe siècle[2].

C'est un grand honneur pour la statue du Musée d'Agen

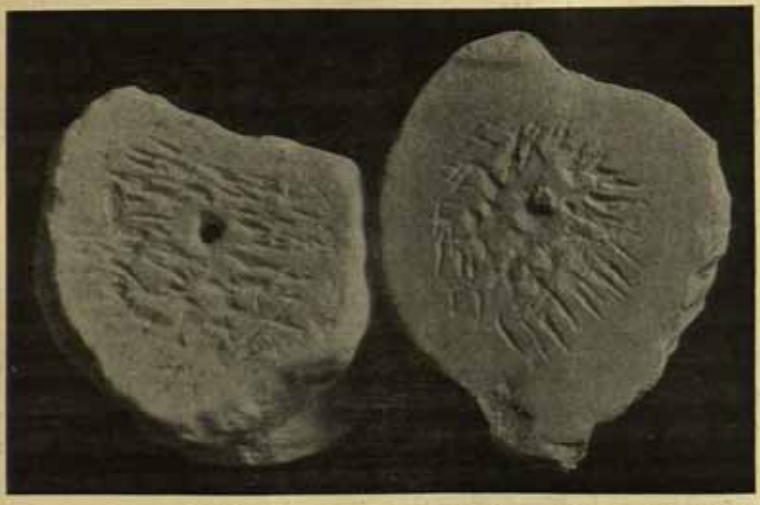

Fig. 5 et 6. — Sections planes des deux fragments de têtes.

d'avoir suggéré, dès le moment de sa découverte, certains rapprochements avec un chef-d'œuvre incontesté de l'art grec. « Il y a quelque chose dans la cambrure, dans le mouvement général du corps, qui rappelle le type de la Vénus de Milo », écrivait, en 1877, M. Tholin[3]. Et ailleurs, la même année[4] : « Une draperie, retenue entre le coude gauche et le flanc, contourne les reins et vient recouvrir entièrement la jambe droite.

1. *Répertoire*, t. I, p. 323, 8; p. 326, 3; p. 327, 1; t. II, p. 336, 2 et 5; p. 337, 6; t. III, p. 103, 3; *Rev. arch.*, 1904, pl. VI.
2. *Album de Pierre Jacques*, pl. 9 *b*.
3. *Bull. Monumental*, 1877, p. 197.
4. *Bull. de la Soc. des Antiquaires*, 1877, p. 101.

Elle est à peine indiquée sur les parties saillantes telles que le genou ; elle forme, au contraire, des plis superbes sur les vides ; les bordures qui retombent verticalement sont profondément fouillées. Cet arrangement de la draperie constitue une ressemblance[1] avec le type de la Vénus de Milo. L'analogie entre les deux statues est surtout sensible dans la cambrure, dans le mouvement général du corps. Seulement, pour la statue du Mas, c'est à la jambe droite que le sculpteur a donné le mouvement qui, dans la Vénus de Milo, est reporté sur la jambe gauche. En somme, la statue du Mas, vue de profil du côté droit, rappelle d'une manière frappante notre chef-d'œuvre du Louvre, vu de profil du côté gauche ». Beaucoup de visiteurs du Musée d'Agen ont eu la même impression et l'ont exprimée.

Il faut bien dire, cependant, que la statue d'Agen est de celles dont la photographie tend à atténuer les défauts. Le torse sinueux et la draperie sur le devant sont vraiment admirables ; mais la partie inférieure de la jambe gauche, beaucoup trop grosse, est mauvaise ; elle paraît ne pas avoir été terminée, n'étant pas destinée à être vue. Le dos, qui ne devait pas être vu davantage (la statue était sans doute placée dans une niche) est simplement indiqué, d'un travail froid et plat ; enfin, la partie inférieure du bras qui se relève est singulièrement lourde. On a l'impression d'une bonne sculpture qui est l'écho affaibli d'une très belle sculpture, presque d'un chef-d'œuvre ; mais la qualification de chef-d'œuvre ne convient pas à la statue d'Agen.

Cette région de la Gaule a fourni, notamment aux Martres, beaucoup de copies de statues grecques célèbres ; je crois que la Vénus du Mas est de ce nombre. Le fait qu'il n'en existe pas de répliques (pas plus que de la Vénus de Milo) prouve simplement, si l'on admet le principe posé par moi en 1897[2], que l'original grec n'était pas en bronze, mais en marbre ; le copiste travaillait non d'après un moulage, mais d'après une petite

1. On a imprimé par erreur *dissemblance*.
2. Cf. *Cultes et mythes*, t. II, p. 346.

copie ou un dessin, ce qui expliquerait les imperfections de détail là où son modèle ne le guidait pas avec précision. L'époque à laquelle appartient l'original ne peut être antérieure au milieu du IVe siècle, car il n'y a aucun intervalle entre les seins [1]; il y en a même un peu moins que dans la Vénus de Milo et beaucoup moins que dans la Vénus d'Arles. C'est donc à l'école de Praxitèle, non à Praxitèle lui-même, que j'attribuerais l'original en question. Vouloir préciser davantage serait chimérique; je me serais même abstenu de prononcer le nom de Praxitèle si le modelé de la draperie, avec ses beaux effets de lumière et de clair obscur, ne faisait songer à un des plus admirables morceaux de la sculpture antique : la draperie à la gauche de l'Hermès.

SALOMON REINACH.

1. Voir *Comptes rendus de l'Acad.*, 1907, p. 228. Ma découverte de « l'indice mammaire » a mis en gaieté un rédacteur du *Cri de Paris*; c'était inévitable; mais elle a paru certaine à tous les savants qualifiés pour la juger.

VARIÉTÉS

Documents nouveaux sur Frédéric de Clarac.

J'ai acheté, il y a quelques années, chez Charavay, une grosse liasse de lettres du comte de Clarac, l'ancien conservateur des antiques du Louvre, dont j'ai publié la biographie en tête du tome Ier de mon *Répertoire de la statuaire* (2e édition, revue et corrigée, 1906). Bien que ce soient, presque toutes, des lettres d'affaires adressées par Clarac à son avocat de Montauban, Mallet aîné, relatives à d'interminables litiges familiaux qui n'offrent plus aucun intérêt aujourd'hui, j'ai trouvé dans ce dossier quelques documents importants (originaux ou copies) sur les ancêtres de Clarac, et aussi quelques passages curieux concernant la publication du *Musée de Sculpture*. Je donne ici ce qui vaut la peine d'être imprimé; le dossier entier sera déposé par moi aux Archives du Louvre.

***

Dans une lettre à son avocat, datée de Paris, 14 septembre 1823, Clarac établit comme suit sa généalogie. Son arrière grand-père François de Clarac eut deux enfants : Louis-Valentin de Clarac et Angélique de Clarac. Louis-Valentin eut pour fils Roger-Valentin, dont Frédéric est le fils. Angélique de Clarac épousa Durand de Rivalat, seigneur du Fraichet, et eut de lui Durand de Rivalat, marquis de Boisse et de Pardailhan, qui épousa une demoiselle de Comminges. La fille de ceux-ci, Françoise-Louise-Marie de Boisse, épousa le marquis de Roffiac, père d'un comte de Roffiac avec lequel Clarac était en litige. Bien entendu, ce tableau n'avait pas la prétention d'être complet; il devait seulement servir à établir le proche parenté de Frédéric de Clarac avec les Durand de Rivalat.

***

1637. Extrait de baptême de François de Clarac, arrière grand-père de l'archéologue, baptisé à Mirepoix (le texte manque).

13 mars 1651. Extrait mortuaire de Ciprian de Clarac, mort noyé dans le Tarn.

« Le 13 mars 1651, noble Ciprian de Clarac, baron de Roquesserière[1], fut submergé par accident, venant de Bessières, dans la rivière du Tarn. Et le corps s'étant trouvé le 23 avril près le moulin de Montauban fut transporté dans la présente église et enseveli dans icelle, etc. ».

22 juin 1677. Extrait de baptême de Valentin de Clarac, grand-père de

1. Ce nom est orthographié diversement.

l'archéologue. « Je suis né, remarque Clarac, 100 ans après mon grand-père, le 23 juin 1777 ».

« Extrait des registres de l'église Saint-Pierre de Mirepoix, annexe de l'archiprêtré de Roquemaure, au diocèse bas Montauban, sénéchaussée de Toulouse. Le 22e juin 1677 fut baptisé Louis Valentin de Clarac, fils de noble Mre François de Clarac, baron de Roquesserière, seigneur de Mirepoix, et de dame Angélique de Sers, légitimement mariés, lequel naquit le 9e du mois, et [fut] tenu aux fonts de baptême dans l'église de Mirepoix par Messire Valentin de La Combe, sieur de Gargas, archiprêtre de Lille en Albigeois, son parrain, et marraine demoiselle Louise Daymé de Linar (copie certifiée par l'archiprêtre de Roquemaure, exécutée le 4 juin 1748) ».

8 juin 1700. Extrait mortuaire de François de Clarac.

« L'an 1700 et le 8e jour du mois de juin est décédé d'apoplexie dans son château, en la communion de notre mère Ste Eglise, Messire François de Clarac, seigneur et baron de Roquesserière, duquel le corps a été inhumé dans la chapelle de Notre-Dame, érigée dans l'église de Saint-Pierre de Mirepoix au tombeau de ses ancêtres, etc. ».

29 mai 1714. Extrait mortuaire de Jean-Pierre de Clarac, baron de Roqueserière, âgé de 55 ans., enterré dans l'église de Mirapoix.

7 juillet 1716. Extrait mortuaire de Jean-Pierre de Clarac, grand oncle de l'archéologue et père d'Angélique de Clarac, dame Durand de Rivalat.

« Messire Jean Pierre de Clarac de Roqueserrière, baron de Mirepoix et seigneur d'autres places, lieutenant de vaisseaux, capitaine de cent hommes, muni des sacrements, est décédé le 7 juillet âgé de cinquante quatre ans et a été enseveli aux Cordeliers à Rabastens ce 7. »

6 septembre 1721. Contrat de mariage de Valentin de Clarac, grand-père de l'archéologue, avec Gabrielle Rosalie Daire. Le premier témoin qui signa au contrat est Durand de Rivalat, beau-frère de Valentin. Cette pièce est intéressante parce qu'elle fait connaître *in extenso* les titres de Valentin de Clarac. J'en reproduis le début :

« L'an 1721 et le 6me jour du mois de septembre avant midi, dans le chateau de Mailhoc, diocèse d'Albi, sénéchaussée de Toulouse, régnant très chrétien prince Louis quinzième par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, par-devant le notaire royal de la ville de Cordes d'Albigeois, en présence des témoins bas nommés, a été fait et passé le contrat de mariage entre Mre Valentin de Clarac, seigneur et baron de Roqueserière et la Soulade, Mirepoix et autres places, conseigneur de Layrac et Montbalen, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, enseigne des gardes du pavillon amiral, fils légitime de défunt Messire François de Clarac, baron dudit Roquesserière, et de dame Angélique de Sers, mariés, habitant audit Mirepoix, diocèse bas Montauban, assisté des parens soussignés, d'une part, et dame Gabrielle Rosalie Daire, fille légitime de noble Antoine Daire, chevalier de l'ordre militaire Saint-Louis, capitaine des vaisseaux du roi, chevalier seigneur de Mailhoc, Monsieys, Puygousou et autres places, et de dame Marie Thérèse de Larmedieu, etc. ».

26 mars 1739. Extrait mortuaire de Valentin de Clarac, grand-père de l'archéologue.

« Noble Valentin de Clarac, capitaine de vaisseau, chevalier de l'ordre de Saint Louis, seigneur de Roquesserière, âgé environ 64 ans, muni des sacrements, est mort 25me mars, enseveli le 26 » 1739 aux Cordeliers, etc. »

12 septembre 1760. Testament de Mme Valentin de Clarac, grand'mère de l'archéologue.

« Je soussigné, Gabrielle Rosalie Claire, veuve de Messire Valentin de Clarac, seigneur baron de Roqueserière, etc. »

21 octobre 1801. Acte de notoriété du 29 vendémiaire an X, par devant les notaires publics du département de la Seine, rectifiant les noms de Charles-Othon-Frédéric-Jean-Baptiste de Clarac, demeurant à Paris, 5, rue de la Victoire, né le 24 juin 1777, fils de Roger-Valentin de Clarac et de Marie-Élisabeth-Thérèse de Chaumont-Lamillière. — Les prénoms de Clarac avaient été mal reproduits ou dénaturés dans des actes antérieurs.

*
* *

Voici quelques renseignements touchant le *Musée de Sculpture*, extraits des lettres à l'avocat Mallet. Vers la mi-juin 1826, un dimanche, Clarac fut admis à présenter la 1re livraison à Charles X. Le 20 juillet 1827, il écrit que « ses yeux vont de mal en pis » et que « le travail auquel il est forcé est un grand tourment pour lui ». Dans une lettre du 7 juin 1831, il dit qu'il travaille à son ouvrage depuis dix ans et qu'il a déjà dépensé à cet effet près de 60.000 francs.

13 novembre 1835. « Mon ouvrage est pour moi d'un grand poids et me ruine ; on dit que lorsqu'il sera fini il me sera très avantageux ; mais je ne me berce pas de ces vaines illusions et je n'en crois rien; ce sont des ouvrages qu'on regarde avec plaisir chez les autres, qu'on achète peu et qui vous mènent avec honneur à l'hôpital. Figurez-vous que sur dix ou douze des plus riches particuliers d'Angleterre, à 50, 60 et 100.000 livres sterling de revenu, dont j'ai été voir et décrire les collections, qui m'ont très bien reçu et auxquels j'ai envoyé de nouveaux prospectus faits exprès pour eux, il n'y en a pas un qui ait souscrit à un ouvrage où paraissent leurs collections, qui sera immense et qui leur coûterait moins qu'un mauvais chien de chasse ou qu'une selle anglaise — mais enfin, vogue la galère ! Je ne laisse personne après moi, ce qui est triste, et je veux tâcher d'attacher le nom du dernier de ma race à quelque bel ouvrage qui soit mon héritier et qui puisse le perpétuer avec quelque honneur — pourvu que je puisse terminer ce monument et que l'état de ma vue, qui chaque jour s'affaiblit davantage, ne s'y oppose pas ».

25 mai 1841 : « J'ai tant à travailler pour mon ouvrage et pour mes ouvrages et pour continuer à me ruiner que les correspondances ont tort et que lorsque je suis dans mes bouquins ou mes feuilles à corriger, il n'est guère possible de tirer deux mots de lettre de moi. Ma onzième livraison va paraître très prochainement et vous pensez bien que je dois être dans le coup de feu ».

14 mai 1842 : « Je vous remercie, mon cher et aimable Mallet, du mandat de 2.560 francs que vous m'avez envoyé pour les intérêts de la somme de 50.000 fr. qui m'est due sur la terre de Haut-Castel et pour les livraisons de mon ouvrage que me devait le maire de Montauban. Je reconnais bien là votre

exactitude ordinaire et extraordinaire et celle de M. Gras. — Si quelque ville de votre département avait une bibliothèque ou petite ou grande, vous devriez bien l'engager à demander mon *Musée* au Ministre de l'Intérieur ; il ne le refuserait certainement pas et si on plaçait ainsi beaucoup d'exemplaires, et que les demandes se renouvelassent souvent, il faudrait bien qu'on m'en prît davantage. Malgré ma liaison avec le Ministre des Affaires Étrangères, il n'a pu rien obtenir pour moi, rien de ses collègues de l'Intérieur et de l'Instruction Publique. Après cela, travaillez, donnez-vous de la peine, tuez-vous, ruinez-vous, pour faire le mieux possible ; vous en êtes bien récompensé. C'est dégoûtant. Mais ne parlons pas de tous ces déboires, cela nous mènerait trop loin. Enfin, je vais toujours et tant que terre me portera. Je travaille, mais ce n'est plus un plaisir, ce n'est plus qu'un devoir — et vogue la galère ! »

17 février 1843 : « Je travaille toujours, mais sans trop de courage et je me fatigue à donner mon temps et mes peines aux autres, et sans résultat. Mon affaire de la vente de mon cabinet au musée de Toulouse n'en finit pas. J'ai vu cependant à Paris le jeune directeur de ce musée qui s'intéresse à ce que l'on fasse l'acquisition de mes antiquités ; mais il m'a assuré qu'il n'avait pas de voix et de crédit au chapitre, c'est-à-dire au conseil municipal. Depuis longtemps je n'ai aucunes nouvelles de M. Perpessac qui a fort à cœur l'acquisition de mon cabinet et qui a été, ainsi que M. Romiguière, fort aimable pour moi quand je l'ai vu ici. Ce dernier, à qui j'ai écrit pour lui faire savoir ce qui se passait ou plutôt ce qui ne se passait pas, ne m'a pas encore répondu ; il est probable qu'il aura écrit a Toulouse et qu'il attend quelque décision. Il me tarde que l'on me dise oui ou non ; car enfin, dans trois mois, j'aurai 66 ans et n'ai pas tant de temps, probablement, devant moi pour attendre un viager très modique et pour en jouir. Si vous savez quelque chose, dites-m'en un mot, je vous prie, et si vous allez à Toulouse, ne m'oubliez pas auprès de notre aimable ami... *P. S.* Je rouvre ma lettre pour vous dire qu'à l'instant j'en reçois une de M. Perpessac qui m'apprend que l'affaire de mon cabinet a été terminée à l'unanimité au prix que je demandais et que la ville se chargeait des frais d'emballage et de transport. Je suis très aise que ce soit fini ».

9 mai 1843 : « Je travaille toujours le plus et le mieux que je puis et vous aurez bientôt une nouvelle livraison qui sera l'avant-dernière ; il est vrai qu'elle sera énorme, prodigieuse, mirobolante, pyramidale, comme on n'en a jamais vu, et je conseille bien à tous ceux qui font de pareils ouvrages de ne pas suivre mon exemple et de ne pas, par amour de l'art, se laisser aller à de pareilles folies de générosité, dignes de Charenton et dont on ne vous sait aucun gré. Enfin, je suis lancé et ne puis m'arrêter. Toulouse a fait l'acquisition de mon cabinet pour 2.000 francs viagers et une somme comptant de 5.000 — mais, grâce au ministre de l'Intérieur, aux bureaux et à je ne sais quoi,

l'acquisition n'étant pas encore autorisée par le ministre, l'affaire n'est pas terminée, ce qui est fort désagréable, tout mon cabinet étant emballé depuis deux mois. On finira par me faire tort d'un semestre. Je viens d'écrire à notre ancien terrible adversaire Romiguière qui dans tout ceci a été aussi aimable et obligeant pour moi qu'il l'était peu autrefois et je le prie de voir à faire finir cette affaire qui, pour mes intérêts, traîne depuis trop longtemps, ce qui doit aussi fort déplaire à Toulouse — mais ce n'est pas ma faute ».

3 mai 1844 : « Vous avez lu dans le temps que j'avais vendu mon cabinet d'antiquités à la ville de Toulouse et que l'acquisition avait été décidée à l'unanimité par le Conseil municipal. L'affaire a traîné fort en longueur; enfin j'ai appris que mon cabinet avait été très bien placé au Musée de Toulouse et que l'on en était très content; c'est un noyau peu considérable, mais autour duquel pourront, peu à peu, se grouper d'autres objets antiques. J'ai même proposé de contribuer à accroître la collection si on voulait mettre à ma disposition 1.500 ou 2.000 fr. par an, dont je rendrais compte et au moyen desquels je me ferais un plaisir dans les ventes d'acquérir des antiquités. On m'a enfin payé; mais dans l'envoi des trimestres que l'on me devait de ma rente viagère de 2.000 fr., il y a une erreur assez grave. L'acquisition de mon Cabinet par le conseil municipal a eu lieu le 12 février 1843 et c'est de ce jour, ainsi que me l'a dit M. Ant. Passy, directeur des Communes, que doit courir ma rente. Ainsi, du 12 février au 12 mai, il y a 15 mois ou 5 trimestres, et cependant on ne m'a payé que sur le pied de 8 mois — ce qui est un peu différent et c'est comme si on ne comptait que du jour où l'acquisition a été approuvée par le ministre de l'Intérieur, et de l'époque où l'on a reçu à Toulouse mes caisses, dont du reste on ne m'a jamais accusé la reception que je n'ai connue que par la *Gazette de Toulouse*. L'envoi de mes caisses ne dépendait pas de moi; en quelques jours tout avait été emballé. Mais on m'avait écrit de garder ces caisses jusqu'à nouvel ordre et on me les a laissées si longtemps que l'humidité a pourri la toile et la paille d'une ou de deux. Quant à l'approbation du ministre, je n'y pouvais rien, il l'a fait attendre très longtemps. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que du jour où j'ai su que mon cabinet avait été acquis le 12 février je ne le regardais plus comme à moi et que j'en aurais refusé un prix double et triple de celui que Toulouse m'en donnait, si on me l'eût proposé. Ainsi, d'après toutes ces considérations, n'ai-je envoyé à M. Perpessac un reçu de la somme qu'il me faisait passer pour les trimestres échus que sous la réserve de mes droits et de réclamation pour ceux qu'on me devait encore. M. Passy m'a dit que j'avais bien fait et que si j'avais besoin de lui, il écrirait au conseil municipal de Toulouse; mais je pense que l'affaire est si simple et si juste qu'elle ne souffrira pas la moindre difficulté et que M. Perpessac qui doit venir ici au mois de juin m'apportera les 1.190 francs que l'on me doit encore. — Vous recevrez bientôt, mon cher ami, la 12e énorme livraison de mon

interminable ouvrage; j'espère que vous en serez content; c'est une ruine et je ne sais qu'en (*sic*) j'en finirai ».

*
* *

De ces cruels soucis d'argent qui empoisonnèrent la vie laborieuse de Clarac, il se savait bien et se disait seul responsable; quand il était en fonds, il dépensait sans compter; quand il n'avait pas d'argent, il s'endettait. Avant 1830, Clarac ne paraît pas avoir eu 6.000 francs de rentes; les biens de sa famille avaient été confisqués lors de l'émigration et vendus en l'an II et en l'an III. Sur le milliard des émigrés, il toucha, je crois[1], 400.000 francs en rentes françaises, ce qui lui fit à peu près 15.000 francs de revenu; mais il dut immédiatement entamer son capital pour payer ses dettes et soutenir des procès. Il avait pris, vers cette époque, la résolution de vivre selon ses moyens et l'annonçait naïvement à son avocat : « Je suis décidé, écrivait-il le 5 juillet 1829, si ce n'est à faire des économies, du moins à ne plus manger mes capitaux : c'est un plaisir que je m'interdis et dont je veux entièrement me sevrer ». La tentation resta plus forte; il faut dire que la prodigalité de Clarac avait la plus honorable des causes, son désir d'avancer le grand ouvrage qui a sauvé son nom de l'oubli. Il est à la fois amusant et triste de le voir prendre des précautions contre lui-même; témoin cette lettre du 3 mai 1844 :

« Il n'y a que quelques jours, mon cher et excellent Mallet, que j'ai reçu dans un bon sac bien ficellé et scellé les 2.500 francs que vous m'avez envoyés par la diligence pour les intérêts de la somme de 50.000 francs que me doit M. Gras sur le prix de la vente de Haut Castel. Il y a peu de personnes aussi exactes que lui à s'acquitter et il est même ultra exact, car il paie avant l'échéance qui n'est qu'au 30 avril. Faites moi le plaisir de le remercier de ma part et de lui dire mille choses aimables. *Je vais remettre cet argent à mon ami M. Jules Pasquier, directeur de la caisse d'amortissement; ce sera de toutes les manières plus sûr que dans mon tiroir et je les mangerai moins vite*, et d'ailleurs on a de son argent 2 pour cent, ce qui est toujours mieux que rien ».

Faire porter intérêt à de l'argent, c'est l'accessoire; l'essentiel, pour notre bon Clarac, c'est qu'il soit moins facile de le « manger ».

Has pietati curas dedit

Salomon Reinach.

1. Le texte de la lettre sur laquelle je me fonde n'est pas tout à fait clair.

Lettres de Grèce[1].

II

Héracléion (Crète), le 11 mai 1907.

Mon cher directeur,

I

Il y avait treize ans que je n'avais vu Athènes. C'est vous dire que j'y ai trouvé du nouveau. Partout me sont apparus, déjà compacts et très peuplés, des quartiers qui, en 1894, s'amorçaient à peine par quelques masures semées, en sentinelles perdues, dans des terrains vagues. Sur la route de Képhissia, jusqu'à une assez grande distance, se succèdent, des deux côtés du chemin, de jolies demeures, précédées d'un jardin, qui, toutes, avec les colonnes de marbre dont sont ornés leur porche et leur loggia, ont des airs de petits palais. La ville a été moins bien inspirée en se prolongeant aussi dans la direction de Patissia, là où sont le plus épais les nuages de poussière qui flottent sur Athènes pendant les trois quarts de l'année; mais, au contraire, bien lui en a pris de s'attaquer hardiment aux pentes raides du Lycabette, où se font un peu sentir, par les lourds soirs d'été, les fraîches brises du golfe. Rien d'amusant comme de voir là, dans ce que l'on appelle *Néapolis* ou « la ville neuve », les maisons, ainsi qu'un troupeau de chèvres folles, grimper, étagées les unes au-dessus des autres, à l'assaut de la menue montagne, jusqu'à ce qu'elles se heurtent à des escarpements où elles ne pourraient s'accrocher. Il est même telle rue qui, dans son élan, ne s'est pas résignée à s'arrêter quand elle a rencontré l'à-pic du rocher. Elle l'a entamé, pour réussir à planter dans la tranchée ainsi ouverte deux ou trois habitations de plus.

Ce ne sont là que des agrandissements du périmètre, dus à l'augmentation ininterrompue de la population urbaine. Athènes sera bientôt une ville de deux cent mille âmes; mais, tout en grossissant ainsi, elle a gardé l'aspect que je lui avais connu dans mes précédents séjours, celui qu'elle a dû aux architectes allemands qui l'ont bâtie, à la présence d'une cour et à celle des Grecs qui, après s'être enrichis dans les affaires en Egypte, en Syrie, à Constantinople et dans les principautés danubiennes, aiment à venir jouir à Athènes de la fortune acquise et à y faire figure dans une capitale européenne. Je n'ai donc rien trouvé à Athènes qui dérangeât les impressions que j'en avais gardées. La seule différence entre ce que j'ai vu et ce dont je me souvenais, c'est que la ville occupe maintenant plus d'espace sur le terrain, qu'elle a trois gares de chemin de fer

1. Voir la *Revue archéologique* de juillet-août 1909.

et que des automobiles y croisent parfois dans les rues ces landaus à lanternes argentées qui ont un faux air de voitures de noce.

II

Quant à la Crète d'où je vous écris, il y a juste cinquante ans que je l'avais quittée après y avoir passé quatre mois comme pensionnaire de l'Ecole française d'Athènes, avec mon camarade Thenon, au cours d'une exploration où nous avons découvert, pour le rapporter au Louvre, le premier fragment de la célèbre inscription de Gortyne. Ici, le changement ne pouvait manquer d'être profond. J'avais laissé les Turcs souverains de l'île. Or, la domination qu'ils y ont exercée pendant près de quatre siècles n'y est plus rappelée même par un drapeau flottant encore sur les édifices publics à côté du drapeau crétois. L'étendard turc, m'a-t-on dit, n'est plus arboré que sur l'îlot désert de Grabusa, à proximité de la côte occidentale. D'ailleurs, point de vasselage qui rattache l'île, même par un lien très lâche, à l'empire ottoman. C'est le roi Georges qui a désigné le haut commissaire, M. Zaïmis, auquel est maintenant confié le gouvernement de la Crète. Après que la garnison turque eut évacué l'île, beaucoup de musulmans crétois ont émigré, ne se sentant plus chez eux, malgré toutes les promesses d'égalité politique et de liberté des cultes, là où jadis ils commandaient en maîtres. Bien qu'ils ne soient pas molestés, surtout dans les villes, et que leurs mosquées soient grandes ouvertes, d'autres peut-être partiront. S'il en est resté un certain nombre, c'est que ceux-ci, en gens avisés, n'ont pas, comme ceux qui se sont le plus pressés, voulu céder leurs propriétés à vil prix. Ils ont attendu, pour les vendre, que la terre ait pris plus de valeur. On ne serait pas surpris que maints d'entre eux, rassurés par les égards qui leur sont témoignés, ne prennent le parti de renoncer à toute pensée d'émigration. C'est un musulman qui est maire de la Canée et M. Zaïmis vient d'en faire entrer un autre, comme ministre, dans le cabinet qu'il a formé après les élections.

Un peu plus tôt, un peu plus tard, l'augmentation de la richesse immobilière ne saurait manquer de se produire par l'effet de l'établissement d'un régime qui mettra l'île à l'abri de ces fréquentes insurrections où il y avait certainement bien moins de victimes humaines que ne l'eussent donné à croire les gasconnades des journaux d'Athènes — on se fusillait toujours de très loin et à l'abri de murs en pierres sèches — mais où, à chaque reprise des hostilités, il y avait toujours beaucoup d'oliviers abattus et de villages incendiés.

Je n'aurai point, à mon grand regret, le loisir de parcourir l'intérieur de l'île, comme je l'ai fait en 1857; mais, d'après tout ce que j'entends dire, si je pouvais me permettre ces excursions qui m'auraient fort tenté, je n'y aurais pas trouvé les surprises sur lesquelles, semble-t-il à première vue, j'aurais eu le droit de compter. L'île n'a pas même un chemin de fer de banlieue pour l'une ou l'autre de ses deux capitales, la Canée et Héracléion. Elle n'a pas plus de chaus-

sées carrossables que du temps où le fastueux et hâbleur Véli-pacha, dont j'ai été l'hôte, faisait établir à grands frais, aux abords de la Canée et de Candie, des têtes de routes admirablement macadamisées. Il menait dans sa calèche, jusqu'au troisième ou quatrième kilomètre, ses visiteurs européens qui, de retour en Occident, célébraient l'initiative du pacha réformateur; mais celui-ci eût été fort embarrassé si l'un de ces passants l'avaient prié de pousser un peu plus loin la promenade. Après la sixième ou la septième borne (il y avait des bornes kilométriques, je les ai vues), la grande route empierrée cessait brusquement. Elle se continuait par une piste vague ou par un chemin de mulet. Ces tours de charlatan ne sont plus à la mode; mais la viabilité n'est guère plus avancée qu'au temps des Turcs. Entre les trois villes principales de la côte Nord, Héracléion, Rithymno et la Canée, il n'y a de communications faciles, pour le transport des hommes et pour celui des marchandises, que par la mer, et aucune de ces villes n'a un port où puissent entrer les bateaux à vapeur. Quand le temps est mauvais, on ne peut, dans ces rades foraines, débarquer ni prendre passagers ou chargement. Les relations sont presque interrompues pendant quelques jours, parfois pendant quelques semaines. C'est que le gouvernement princier disposait de trop faibles ressources et qu'il se sentait trop peu sûr du lendemain, avec le caractère tout provisoire que les puissances persistaient à lui attribuer, pour entreprendre de grands travaux publics. La physionomie même des villes ne s'est guère modifiée. Telles, si je puis m'en fier à mes souvenirs, j'avais laissé la Canée et Candie que les Grecs appellent Héracléion, telles je les retrouve, à peu de chose près, au bout d'un si long intervalle de temps, avec les même rues étroites aux *chahnichin* grillagés et en encorbellement, avec les mêmes pavés pointus qui écorchent la plante des pieds, avec, pour les hommes, le même costume, le haut fez en forme de cône tronqué, la même chemise de couleur, la même veste soutachée, la même ceinture de laine rouge ou bleue roulée autour des reins, les mêmes culottes bouffantes, les mêmes bottes montant jusqu'au mollet. C'est la même vie au dehors, bruyante et en apparence oisive. Les cafés sont pleins et on y fume encore beaucoup le narguileh, qui, à Athènes, est tombé en désuétude. On n'est même pas sans rencontrer dans les rues quelques femmes turques, toutes vêtues de noir. Elles sont plus consciencieusement voilées qu'à Constantinople.

Pourtant, si l'on ne s'en tient pas à cette première impression, bientôt on s'aperçoit que la Crète n'est déjà plus ce qu'elle était je ne dirai pas il y a cinquante ans, mais même il y a dix ans. On court à la poste pour y retirer ses lettres. On y trouve des bureaux bien installés avec des employés polis qui vous renseignent très obligeamment, avec tout ce qu'il faut pour écrire. Au lieu de la monnaie hétérogène qui circule en Turquie ou du papier crasseux et déchiré dont la Grèce n'a pas encore su se délivrer, on reçoit, au guichet où l'on achète des timbres, une excellente monnaie d'argent et de nickel qui rend commodes

toutes les transactions ; aussi le change est-il au pair. Avec leur petite toque crânement portée sur l'oreille, avec leur uniforme de couleur noire où le dolman rappelle l'uniforme de nos armées occidentales, tandis que les bottes courtes et les culottes bouffantes sont empruntées au vêtement national, les gendarmes crétois ont vraiment très bonne mine. Leur tenue et leurs allures évoquent des idées d'ordre et de bonne administration.

Je n'insiste pas. Ce n'est point pour faire une enquête sur la situation de l'île que je me suis arraché, non sans effort et sans regret, à la charmante et cordiale hospitalité de l'Ecole française d'Athènes, afin d'entreprendre un voyage qui ne présente aucune difficulté, mais qui a ses ennuis et qui impose une assez grande perte de temps. C'est seulement une fois par quinzaine qu'un bateau du Lloyd autrichien va directement, en dix-sept heures, du Pirée à Héracléion. Nous ne pouvions l'attendre, et le bateau russe sur lequel nous avons dû prendre passage a mis quarante heures à nous conduire de Pirée à Héracléion, au lieu des vingt-quatre qui figuraient au programme. Il était parti du Pirée deux heures après l'heure réglementaire. A chacun des ports où il s'arrêtait, la Canée et Rithymno, le retard n'a fait que s'accroître. On nous avait promis que nous serions à Héracléion le vendredi soir, vers le coucher du soleil. Nous n'avons débarqué que le samedi à une heure du matin. La chère du bord ne nous a pas aidés à prendre en patience ce contre-temps. Quelques sympathies que nous inspirent nos fidèles alliés, nous ne saurions admirer leur cuisine, au moins leur cuisine navale.

III

Ce qui m'a décidé à braver cette fatigue, c'est le désir que j'éprouvais depuis longtemps d'apprécier par moi-même, sur place, les résultats des fouilles que M. Arthur Evans a exécutées, depuis quelque six ou sept ans, sur l'emplacement de l'ancienne Cnossos, tout près de celui où s'est bâtie, au moyen âge, la ville de Candie. Je voulais examiner, sur le terrain, les dispositions des édifices très antiques dont il a dégagé les restes et, par la même occasion, étudier au musée du Syllogos crétois les monuments de la plastique qui sont issus de ces fouilles et de celles que M. Halbherr, pour le compte de l'Italie, puis d'autres explorateurs étrangers, français, anglais, américains, ont entreprises avec succès dans le sud et à l'est de l'île, à Phæstos et à Haghia Triada, à Præsos, à Hiérapytna, à Gournia, sur bien d'autres points. Ici, comme en Grèce, c'est au profit du musée national que travaillent les savants du dehors auxquels le gouvernement crétois accorde la permission de sonder le terrain. Ici aussi, en retour des sacrifices, souvent très considérables, qu'ils s'imposent, la loi ne leur accorde que le privilège de se faire honneur de leurs trouvailles. Personne, les conservateurs du musée où les objets sont reçus en dépôt, pas plus que tout autre érudit, n'est autorisé à décrire et à figurer ces objets, à moins que l'inven-

teur n'ait de lui-même renoncé à l'exercice de son droit. Il y a d'ailleurs, dans les émotions que procure une campagne de fouilles, un plaisir qui ressemble à celui de la chasse et qui ne fait pas moins battre le cœur; aussi telle jeune fille américaine, Miss H. Boyd, n'a-t-elle pas mis moins d'ardeur à dépenser son argent pour enrichir le musée naissant de la Crète que n'en portaient à courir cette même chance des savants tels que MM. Evans et Halbherr, ainsi que les Sociétés ou les Académies qui leur fournissaient des ressources. Grâce à tous ces concours empressés, le musée ne cesse point de s'accroître et est contraint, chaque année, de remanier et de développer ses séries. Il a dû beaucoup aussi au zèle éclairé de ses deux *éphores*, le docteur Hadzidakis, le vétéran respecté de l'archéologie crétoise, et son très actif et très intelligent collaborateur, M. Xanthoudidis. Dès que la Crète a joui de son indépendance, l'État a mis quelques fonds aux ordres des éphores et ceux-ci, servis par la connaissance qu'ils avaient des sites opportuns, ont pu, quoiqu'avec des moyens d'action très restreints, faire entrer dans la galerie des pièces d'une réelle valeur.

Je viens de passer trois heures au musée. Il me faudra vous en reparler à loisir. C'est tout un passé lointain, plus étrange et plus reculé, plus riche et plus varié que celui de Mycènes et de Tirynthe, qui s'y découvre au regard de l'historien. Ma première impression a été celle de l'éblouissement. Dans un autre ordre d'idées elle tient de celle que nous avions éprouvée hier en approchant de la Canée, au lever du jour. Derrière la ville et ses maisons, derrière les coteaux que tachaient d'un vert sombre les bois d'oliviers et d'orangers se dressait, largement appuyée au sol, la belle chaîne des *Monts blancs*, dont les neiges d'hiver, que n'a encore pu fondre le soleil du printemps, étincelaient sous les rayons du matin. On avait l'illusion des glaciers de l'Oberland suisse, vus de Berne ou de Fribourg. Cette aérienne blancheur des sommets, nous l'eûmes sous les yeux pendant les quelques heures que nous passâmes à terre, dans le mouvement des bazars bruyants et gais. Elle me rappelait la merveilleuse toile de fond que tend au bout des rues montantes de Catane la majesté de l'Etna, avec ses neiges immaculées.

III

Héraclion, le 16 mai 1907.

I

Dans ma dernière lettre, mon cher directeur, je vous parlais d'une sorte d'éblouissement qui m'avait saisi dès l'abord dans ce musée d'Héraclion où, depuis cette première visite, j'ai passé bien des heures qui me paraissaient toujours trop courtes. Il faut s'entendre. Ce que l'on ressent ici, ce n'est pas ce que l'on éprouve quand à Athènes, on franchit le seuil de la salle mycénienne

du musée national. Là, l'œil est surpris et comme étourdi à la vue de tout l'or qui brille dans les vitrines, battu en larges plaques, ciselé en bijoux d'une finesse merveilleuse, découpé en centaines de feuilles légères. C'est comme un choc que l'on reçoit, une sensation physique très vive et presque aiguë.

A Héracléion, rien de pareil. Il y a, dans ce musée, plus d'un objet en or, têtes de clous, appliques qui décoraient le bois ou le bronze, pièces de collier. Mais ces objets sont épars dans les armoires. L'or n'attire pas ici le regard. Ce n'est pas que les chefs crétois — appelons-les, si vous voulez, Minos et Idoménée — aient dû être moins opulents que les chefs argiens ou laconiens, qu'un Atrée, un Agamemnon et un Ménélas. C'est seulement que l'on n'a pas encore mis la main sur leurs tombeaux. La tombe est le seul abri sûr. Lorsque, comme en Egypte et à Mycènes, elle est cachée à une grande profondeur dans les entrailles de la terre, elle a su souvent garder intacts les dépôts qui lui avaient été confiés. Il en était autrement des palais. Quand ils avaient été détruits par un de ces incendies dont la trace y est encore visible ou qu'ils avaient été abandonnés pour une cause quelconque, leurs ruines étaient d'abord pillées par les envahisseurs qui y avaient porté la flamme; puis, pendant bien des années, elles étaient exploitées par les habitants du voisinage. Aux recherches et aux convoitises des « perceurs de murailles » (*teikhorukoi*), comme on les appelait, il n'a guère échappé, en fait d'objets qui eussent une valeur intrinsèque par la matière dont ils étaient tirés, que ceux qui se sont trouvés, lors des ultimes catastrophes, ensevelis sous quelque éboulement. S'il y a, au musée d'Héracléion, quelques ouvrages d'orfèvres proches parents de ceux qui ont travaillé pour les princes de Mycènes, ce n'est pas des palais qu'ils ont été retirés; ils proviennent de tombeaux qui ont été découverts dans le territoire de Cnossos et dans celui de Phæstos. Or, ces tombeaux, peut-être à une exception près, ne paraissent pas avoir été ceux de personnages royaux. Par bonheur, les explorateurs antiques des vieux édifices ne se sont guère souciés de ce que l'archéologue moderne poursuit avec une si patiente curiosité dans les décombres de ces mêmes bâtiments. Les vases et les figurines de terre cuite ne les tentaient guère; la matière en était trop vile pour qu'ils prissent la peine de les recueillir. Ils ne s'intéressaient pas davantage aux enduits coloriés qui couvraient partout les murailles construites en grossier appareil et aux images qui les décoraient; or c'est là que nous cherchons aujourd'hui quelques faibles restes et comme un dernier reflet de cette peinture des anciens qui, jusqu'à ces dernières années, ne nous était connue que par des productions de basse époque, comme les fresques de Pompéi. Qu'auraient-ils fait du bronze, quand la rouille l'avait altéré, ou de l'ivoire, quand l'humidité avait commencé de le décomposer, des plaques de faïence émaillée ou des vases de pierre dure, alors qu'ils ne les trouvaient plus, dans l'épaisseur des remblais, que brisés en mille menus morceaux? Ce n'était point leur affaire de s'appliquer à rapprocher ces fragment

comme on le fait dans les ateliers de nos musées, pour recomposer, à force de temps et d'adresse, les ensembles que la violence avait bouleversés et rompus? Des marbres même ils n'avaient cure, là où ceux-ci n'étaient point, comme à Délos, assez nombreux pour alimenter les fours des chaufourniers.

Tout ce que ces voleurs ont ainsi, par indifférence, négligé de s'approprier, c'est ce qui fait aujourd'hui la richesse des collections du musée d'Héraclèion. Ce qui rend ce musée encore plus intéressant et plus important que la galerie mycénienne du musée d'Athènes, c'est qu'elle met l'historien en face des monuments d'une civilisation qui remonte plus haut que celle qui s'était révélée par les objets recueillis dans les tombes à fosse et à coupole de la Grèce continentale. Ici mieux que partout ailleurs, il embrasse d'une seule vue tout le développement de cette civilisation; il en suit, étape par étape, toute la marche et tous les progrès; pendant une longue suite de siècles, depuis l'âge néolithique, celui des instruments de pierre et d'os, jusqu'au moment où, par l'effet de circonstances que nous ignorons et à une date qu'il est difficile de fixer, même par approximation, elle a perdu sa vigueur et son originalité, elle s'est effacée pour faire place à la civilisation grecque de l'âge classique, non sans lui transmettre et lui laisser en héritage maintes industries qu'elle avait pratiquées, maints types et maints motifs qu'elle avait créés. Cette civilisation préhellénique, quelque nom que l'on décide de lui donner, qu'on l'appelle *mycénienne* avec Schliemann, *égéenne* avec d'autres, *minoenne* avec M. Evans, c'est ici qu'elle se découvre le plus largement à l'observateur, qu'elle lui apparaît sous les traits les plus nets et les plus variés.

A quelque race qu'elles aient appartenu, les tribus qui habitaient la Crète sont sorties de la barbarie primitive, on croit pouvoir l'affirmer d'après certains indices, à peu près vers le temps où régnaient en Egypte les plus anciennes dynasties. A l'époque des Pharaons de la douzième et de la treizième dynastie, elles auraient déjà possédé un outillage très perfectionné. Ce serait entre le XVIIIe et le XVe siècle que des princes crétois, à peu près contemporains des Séti et des Ramsès, auraient bâti les plus vastes et les plus somptueusement décorés des palais dont la dépouille a été recueillie par le musée de Candie, qu'ils auraient atteint le haut degré de richesse et de puissance dont le souvenir, tout à la fois vague et persistant, s'était conservé dans la tradition grecque. On sait quel rôle celle-ci attribuait à ce Minos qui, selon Homère « conversait familièrement avec le grand Zeus ». Le plus exact et le plus pénétrant des historiens de l'antiquité, Thucydide, donne à la figure de Minos un autre caractère et plus de réalité. « De tous les princes dont la mémoire a été gardée par la tradition, Minos, écrit-il, est le plus ancien qui se soit créé une marine. Il a dominé sur la plus grande partie de la mer qui est aujourd'hui la mer hellénique; il a commandé aux Cyclades et c'est lui qui a colonisé la plupart d'entre elles, après en avoir chassé les Cariens. Il leur donna ses fils pour

gouverneurs. Il fit, autant que possible, disparaître la piraterie de ces parages, pour mieux s'en assurer les revenus (I, 4). »

La critique moderne, par peur de paraître crédule, avait eu le tort de ne pas accorder assez de confiance aux assertions d'un aussi grave témoin. Celles-ci ont trouvé une confirmation aussi éclatante qu'inattendue dans les découvertes récentes. Ces découvertes ont démontré jusqu'à l'évidence la justesse de la conjecture qui s'était présentée à l'esprit de plusieurs érudits, depuis que les trouvailles de Schliemann avaient commencé de projeter quelque jour sur l'obscur passé de la Grèce préhistorique. C'est la Crète qui a été le vrai berceau de l'art que Schliemann a le premier exhumé des tombes de Mycènes, de cet art étrange dont l'apparition soudaine a plongé les savants dans une surprise dont ils ont eu quelque peine à se remettre. Dans l'effort heureux que les devanciers des Hellènes de l'histoire ont tenté pour s'élever peu à peu jusqu'aux conditions de la vie policée et pour créer un art qui traduisît leurs sentiments et leurs pensées, c'est la Crète qui a pris les devants. Elle a été le centre d'où ont rayonné, vers le Nord, les formes dépositaires des idées. Son influence s'est exercée, avec une autorité décisive, sur les tribus qui peuplaient les îles voisines ainsi que les districts méridionaux et orientaux de la Grèce continentale.

II

Le doute, à cet égard, n'est plus permis. Prenons, par exemple, la céramique. Grâce à la résistance presque invincible que l'argile bien cuite oppose à toutes les chances de destruction, la céramique est toujours la partie la mieux conservée de l'héritage des civilisations antiques. Or, dans les séries qui ont été établies au musée de Candie, à l'aide des trouvailles faites dans toute la Crète centrale et orientale, elle offre une bien autre diversité de types que dans la Grèce propre. Au-dessus des restes d'une vaisselle monochrome, façonnée à la main et séchée au soleil, par laquelle a débuté partout l'industrie naissante du potier, on a trouvé une poterie, déjà très élégante à sa manière, qui n'a pas d'analogues dans les autres contrées du bassin oriental de la Méditerranée. C'est ce que l'on est convenu d'appeler la *poterie de Kamarés*, du nom d'un village qui est tout voisin d'une grotte située au sud de l'Ida, où ont été trouvés, pour la première fois, des fragments de ces vases. Ceux-ci sont faits au tour et cuits au four. Ce qui les caractérise à première vue, c'est une polychromie brillante et gaie. Sur un fond noir, le pinceau a posé avec décision des touches blanches, jaunes et rouges. Le décor dessiné avec ces couleurs est, à le prendre dans l'ensemble, un décor géométrique, quoiqu'il fasse une certaine place à l'image d'animaux inférieurs, tels que la grenouille et le poisson ; mais ces motifs linéaires sont loin d'avoir ici la sécheresse et la dureté anguleuse qu'ils affectent dans ce style géométrique du xe et du ixe siècle que l'on connaît surtout par les vases attiques du Dipylon. Le caprice de leurs courbes ne manque

pas d'une certaine grâce. On sent que l'ouvrier qui a tracé ces lignes s'est inspiré, dans une certaine mesure, des souplesses du végétal, de ses feuilles et de ses fleurs.

Dans les couches de décombres qui se superposent à celles où, parmi les ruines des palais les plus anciens, on a ramassé les débris de cette poterie polychrome, on a trouvé les vases qui, par le goût de leur décoration et par toute leur technique, sont les tout proches parents de ceux que MM. Furtwængler et Loeschke ont jadis décrits et figurés sous le nom de *Vases mycéniens*. Mêmes formes, même vernis, mêmes tons, même choix de motifs. On retrouve ici la même prédilection pour la flore et la faune marine, pour ces fonds d'algues et de rochers parmi lesquels se jouent le nautile, le poulpe et la seiche, pour les oiseaux aquatiques, affrontés par paires ou disposés en longues files; c'est le même parti tiré de la plante, de ses rameaux, des feuilles et des fleurs qui les vêtissent et les couronnent; mais, dans les ouvrages les plus soignés de la fabrique crétoise, ces motifs sont traités avec une franchise plus primesautière que dans les vases similaires de Mycènes. Il semble que l'on ait ici le premier effet de l'impression produite sur l'esprit de l'ouvrier par la vue des modèles qu'il a voulu reproduire.

C'est ainsi que l'octapode, avec sa grosse bouche, ses yeux ronds et la complication de ses ventouses, est figuré ici d'une manière plus réaliste que dans la plupart des peintures de Mycènes. La différence est encore plus frappante quand il s'agit de vases à décor végétal. Dans toute la céramique mycénienne qui m'était connue jusqu'alors, je n'avais rien vu de comparable à deux grands vases, en forme de jarres, qui proviennent de Cnossos. Sur l'un d'eux, de hautes tiges, les unes seulement tracées par le pinceau, les autres modelées en relief et peintes, partent du bas de la pièce, montent entre de larges feuilles d'eau mollement infléchies et s'épanouissent en amples bouquets qui, plus ou moins ouverts, rappellent le galbe et l'aspect des touffes du papyrus égyptien. Dans l'autre vase, le parti général est à peu près le même; mais ce sont des lys ou plutôt peut-être des iris qui ont inspiré le peintre. Entre les pétales qui se renversent en dehors en belles volutes, se dresse un faisceau de quatre ou cinq étamines. La forte tige que surmontent ces inflorescences est toute habillée de courtes feuilles sessiles. Je ne sais rien, dans tout ce qui est parvenu jusqu'à nous des créations de cet art, qui soit plus hardi et plus libre que le décor de ces deux vases, rien où éclate un aussi vif sentiment des beautés de la plante et de la diversité de ses parures. On a parlé parfois, non sans raison, du *japonisme* de l'art mycénien. On sera plus fondé encore à insister sur le caractère très particulier de cet art, si différent de l'art grec classique, quand on pourra enfin apprécier, par de fidèles images, ces vases crétois. Ceux de la Grèce propre trahissent encore, mais moins ouvertement, les mêmes tendances. Ce sont, pour la plupart, des imitations, les produits d'un génie plastique qui a déjà trouvé sa formule et fixé son répertoire, qui risque de se répéter.

Cette même supériorité de l'art crétois se marque encore ailleurs. On a pu détacher de la muraille des palais plus d'un large fragment d'enduit où la peinture décorative de cet âge nous apparaît bien mieux conservée et dans des thèmes bien plus variés que sur les quelques petits morceaux de crépi qui avaient été arrachés aux parois des bâtiments de Tirynthe et de Mycènes. Il y a ici tels débris de fresques murales, tel cercueil de pierre peint sur les quatre faces où l'on distingue des processions religieuses, les édifices qui servaient au culte local, les emblèmes que l'on y montrait, les rites que l'on y célébrait. Aucun détail du costume et de la coiffure des hommes et des femmes ne nous échappe. Plusieurs de ces tableaux représentent le jeu du taureau, avec les tours de force qu'y faisaient des sauteurs d'une merveilleuse agilité. Il ne semble pas que l'on tuât la bête. C'était quelque chose d'analogue à nos courses landaises. Ces peintures conduisent à donner, des reliefs des célèbres vases de Vaphio, une autre interprétation que celle qui avait prévalu jusqu'ici. Ce qui serait figuré sur l'un d'eux, ce ne serait pas la chasse du taureau sauvage; ce serait une de ces joutes dont les épisodes divers ont occupé le pinceau des décorateurs crétois.

La sculpture paraît avoir été aussi bien plus avancée en Crète qu'en Argolide. On a recueilli plusieurs fragments de bas-reliefs, exécutés en chaux, qui représentaient des figures viriles de grandeur naturelle. Il est tels d'entre eux que, n'était la matière dont ils sont faits et si l'on ne savait pas où ils ont été trouvés, on serait tenté de prendre, en raison de la justesse et de la largeur du modelé, pour les restes d'œuvres de l'art classique. Certaines figurines en faïence émaillée sont curieuses surtout par l'étrangeté de l'habit et par la singularité des accessoires. Enfin, nombre de petites plaques de cette même matière sont des images d'édifices à plusieurs étages, avec portes et fenêtres, avec charpente apparente. Toutes sommaires qu'elles sont, ces vues aident à restituer l'architecture des palais.

Les palais que la bêche du fouilleur vient de faire reparaître au jour dans la province de Candie forment deux groupes, l'un près de la côte Nord et l'autre près de la côte Sud. M. Arthur John Evans, un Anglais, a déblayé ceux qui sont situés sur l'emplacement de l'ancienne Cnossos, à 5 kilomètres vers le sud-est d'Héracléion. Dirigée par M. Halbherr, la mission italienne a découvert et dégagé deux autres palais du même temps, à Phæstos et à Haghia Triada, non loin de Gortyne, qui disputait à Cnossos le premier rang dans l'île. Les fouilles ont duré six ans, de part et d'autre, de 1900 à 1906. Elles sont aujourd'hui à peu près terminées. Il ne reste plus que quelques vérifications à faire sur le terrain, avant de livrer au monde savant, qui les attend avec impatience, les publications où sera exposé l'ensemble de résultats qu'il ne connaît encore que par des rapports sommaires, toujours sujets à caution et à revision. Il serait vain de vouloir donner quelque idée de l'importance et de la disposition de ces édifices sans le secours de plans, de coupes et de photographies. Par l'espace qu'ils

occupent sur le terrain, par les dimensions et le nombre des pièces et des cours qui les composaient, ces palais laissent bien loin derrière eux les édifices royaux dont le plan a été relevé à Mycènes et à Tirynthe. Ceux-ci, placés à côté des édifices crétois, auraient fait l'effet de masures. Minos, comme me le disait en riant quelqu'un qui visitait avec moi les ruines de Cnossos, était un autre gaillard qu'Agamemnon.

III

Ces ruines et les monuments qui en ont été tirés nous ont beaucoup appris; mais que de problèmes elles ont posés qui ne sont pas près d'être résolus! Quelle a été la nature des relations que les maîtres de la Crète ont entretenues avec l'Égypte? On a maints indices d'une influence exercée par l'art égyptien sur l'art crétois; celui-ci n'en est pas moins profondément original; il n'est point, comme l'art phénicien, un dérivé de l'art égyptien. Puis, à quelle race appartenaient les constructeurs de ces palais? On le saura peut-être un jour, car, il n'est plus permis de le nier aujourd'hui, ces hommes avaient une écriture, dont ils faisaient un assez grand usage. On avait voulu d'abord ne voir que des marques de tâcherons dans certains signes que l'on avait relevés à Mycènes, sur des pierres de taille; mais il a fallu se rendre à l'évidence. En Crète, ces signes sont partout, sur des sceaux en pierre dure ou tendre, sur les blocs employés dans la construction des édifices, enfin sur des tablettes d'argile, analogues à celles où nous avons lu toute l'histoire de la Chaldée et de l'Assyrie. Pourquoi l'écriture crétoise, elle aussi, ne trouverait-elle pas, à bref délai, son Champollion ou son Oppert?

Je m'aperçois qu'en vous parlant des monuments réunis au Musée, j'ai oublié de mentionner des vases en pierre qui paraissent avoir été fort goûtés à la cour des princes crétois et dont plusieurs nous ont conservé, ciselées avec un soin minutieux dans la stéatite, des scènes très curieuses de la vie contemporaine; mais c'est vraiment assez, c'est peut-être déjà trop d'archéologie. Pourtant ces courtes notes ne donnent qu'une bien faible idée de tout ce qu'un historien de la civilisation antique est certain d'ajouter à ses connaissances, en quelques jours d'études qu'il consacrera au musée d'Héracléion et à la visite des palais qui l'ont meublé. Il trouvera là, en tout temps, dans les deux éphores, MM. Hadzidakis et Xanthoudidis, les plus instruits et les plus obligeants des informateurs et des guides. Après la fatigue des journées passées devant les vitrines de la galerie ou sur le terrain accidenté des ruines, il pourra se reposer et se rafraîchir en respirant sur le quai, un narguileh aux lèvres, la brise de mer, et en savourant, pour son souper, à *l'Hôtel de Cnossos*, un *iaourt*, fait du lait des brebis crétoises, que je croirais volontiers très supérieur à celui qui a été recommandé par le docteur Mentchikof aux estomacs parisiens.

(*A suivre.*) GEORGES PERROT.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 26 JUILLET 1907

M. S. Reinach, président, donne lecture d'une lettre adressée à M. le duc de Loubat par M. Holleaux, directeur de l'École française d'Athènes, au sujet des fouilles en cours dans l'île de Délos. On y a découvert les anciennes enceintes du sanctuaire d'Apollon, antérieures à l'époque classique, avec de nombreux fragments de vases peints remontant à une haute antiquité.

M. Franz Cumont, correspondant étranger de l'Académie, communique la photographie d'un bas-relief découvert en Syrie et représentant un prêtre du dieu Bêl sacrifiant. Une inscription grecque permet de fixer la date de ce monument au Ier ou au IIe siècle p. C. — Il commente ensuite une inscription de Cyrrhus, qui fait mention d'un asile de saint Denys établi par l'empereur Anastase. Ce texte épigraphique corrobore les résultats des recherches d'histoire littéraire, suivant lesquels les œuvres apocryphes de Denys l'Aréopagite ont été composées précisément en Syrie vers l'époque d'Anastase.

M. Ernest Babelon continue la lecture de son mémoire sur la théorie féodale de la monnaie. — MM. Bouché-Leclercq et M. S. Reinach présentent quelques observations.

SÉANCE DU 2 AOUT 1907

L'Académie accepte la donation que lui fait l'Association historique de l'Afrique du Nord, qui vient de se dissoudre. M. Cagnat, au nom de l'Association dissoute, demande à l'Académie si elle voudrait bien adjoindre ces fonds à ceux de la médaille Blanchet, de façon à ce que la médaille donnée pour travaux et découvertes en Afrique puisse avoir une valeur supérieure et être décernée tous les ans. L'Académie décide qu'il en sera ainsi.

M. Cagnat fait connaître une série d'inscriptions trouvées par M. L. Poinssot, inspecteur du service des antiquités de la Tunisie, sur la chaîne de collines voisines de Teboursouk et de Testour. Ces documents sont des bornes qui indiquent la limite entre la cité de Dougga et un domaine impérial. Cette limite est marquée également par un mur en pierre sèche qui suit les crêtes des collines; le mur se prolonge au nord jusqu'à la Medjerda; dans cette partie, ainsi que le prouvent d'autres inscriptions, il suit l'ancienne frontière qui séparait le territoire de Carthage de celui des rois de Numidie.

M. l'abbé Louis Martin donne lecture d'un mémoire sur l'inscription cunéiforme perse d'un bilingue d'Artaxerxès II, fils de Darius (Ochus), 405-362. Cette inscription se trouve, auprès du grand trilingue du palais de Darius à Persépolis, dans la nouvelle salle du musée du Louvre consacrée à l'exposition des découvertes de la Délégation scientifique en Perse.

M. S. Reinach annonce qu'il croit avoir retrouvé, sur un vase grec de la col-

lection de M. Rome à Londres, l'image d'une Athéna de bronze exécutée vers 470 par Hégias, le maître de Phidias. La peinture de ce vase, qui est de 460 environ, représente un vieillard qui vient rendre grâces à la déesse, posée sur une colonne ionique. Une statuette du même type, en marbre, a été découverte sur l'Acropole d'Athènes; une autre, en bronze, à Cologne. Enfin, l'historien byzantin Nicétas décrit une statue d'Athéna en bronze, détruite à Constantinople en 1203, et qui, à en juger par la description, devait être très semblable à l'original de la statue figurée sur le vase attique du ve siècle.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur les *optiones* dans le Talmud.

SÉANCE DU 9 AOUT 1907

Sous le titre de *Mercure tricéphale*, M. S. Reinach lit un mémoire dont le sujet principal est l'explication d'un bas-relief découvert à l'Hôtel-Dieu de Paris en 1871, représentant un dieu tricéphale debout. Comme le personnage est accosté d'un bouc, il est certainement identique à Mercure, ou du moins au Mercure gaulois assimilé au Mercure gréco-romain. Il avait pour pendant, dans le même ensemble, une figure de Mars, et le pourtour de ce monument était décoré de reliefs, en partie conservés, qui montrent des génies emportant et suspendant les armes de Mars. Suivant M. Reinach, il s'agit de la représentation symbolique et *loyaliste* d'un désarmement général de la Gaule, ordonné par Tibère vers l'an 15 et auquel Strabon a fait allusion. Dès cette époque, le Mars gaulois disparaît, remplacé par le Mars romain, tandis que le Mercure gaulois, dieu pacifique et protecteur du négoce, devient le dieu gaulois par excellence, peu influencé par le type classique du Mercure romain. Le désarmement de la Gaule eut cette conséquence que, lors du soulèvement de Sacrovir et de Florus, en l'an 21, on ne put armer qu'un cinquième des insurgés, et que les autres, suivant Tacite, combattirent les légions avec des épieux et des coutelas de chasse; aussi la révolte fut-elle promptement étouffée.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur le *Livre des neuf sphères* attribué à l'auteur arabe, d'origine persane, Fadhl ben Nanbakht, qui fit plusieurs traductions du persan pour le calife Hâroûn er-Rechid. De certains renseignements il résulte que l'ouvrage devait être un traité d'astrologie appliquée aux thèmes des génitures. Peut-être faut-il traduire ce titre énigmatique : « le livre de El-Nhmtam », par « le livre des neuf sphères sur les nativités ».

M. Clermont-Ganneau propose ensuite de restituer, en tête d'une inscription trouvée par le P. Delattre à la basilique de Meidfa, *Pancha[ri]*, vocatif de *Pancharius*, transcription du nom grec Παγχάριος (C. I. G. 9904). Ce nom, apparenté à celui de Παγχάρης, avait été admis dans l'onomastique juive ; c'est de là peut-être qu'il a passé dans l'onomastique chrétienne d'Afrique.

SÉANCE DU 16 AOUT 1907

M. Cagnat commence la lecture d'un mémoire sur l'état des fouilles entreprises depuis plusieurs années au camp de Lambèse par le service des monuments historiques.

M. S. Reinach étudie, chez différents peuples de l'antiquité, le scrupule religieux qui empêche le vainqueur d'utiliser pratiquement les dépouilles prises sur l'ennemi, en particulier les objets d'équipement et les armes. On les brûle, on les immerge, on les dépose en tas sur le sol dans un lieu consacré, on les suspend à un arbre ou le long d'un mur; c'est l'origine des trophées, auxquels il est défendu de toucher et qui ne devaient subir, à Rome, aucune réparation. Le scrupule primitif s'atténua sous l'influence de l'amour du gain; mais, d'une part, les objets précieux durent être purifiés avant de servir; de l'autre, le caractère religieux du scrupule continua de s'attester par l'offrande d'une partie du butin aux dieux. Les exemples les plus concluants à cet égard sont fournis par l'histoire biblique de la prise de Jéricho; M. Reinach en rapproche des faits analogues, rapportés par César, Tite-Live et Orose. Il montrera prochainement comment on peut expliquer, en partant de ces prémisses, la vieille légende romaine de Tarpeia.

SÉANCE DU 23 AOUT 1907

M. Clermont-Ganneau donne lecture d'une lettre de M. le duc de Loubat, correspondant de l'Académie, qui lui offre une somme de 5.000 francs pour favoriser le développement du fonds de roulement destiné à ouvrir aux chargés de missions archéologiques quelques crédits supplémentaires leur permettant d'acquérir sur place les antiquités qu'ils pourraient rencontrer au cours de leurs voyages et explorations, particulièrement dans les pays d'Orient.

M. Choisy présente, au nom de l'auteur M. Goodyear, conservateur du musée de Brooklyn, une série de photographies d'édifices français du moyen âge : photographies prises en vue de constater les courbures des lignes ascendantes. Des fils à plomb, accompagnés d'échelles graduées, permettent non seulement de constater l'allure des lignes ascendantes, mais de mesurer les inclinaisons qu'elles présentent. Quelle que soit l'explication, il y a là des faits du plus haut intérêt et un document précieux pour l'histoire des dispositions originelles ou des déformations séculaires des édifices gothiques de France.

M. Cagnat termine la lecture de son mémoire sur les fouilles du camp de Lambèse poursuivies depuis dix ans par le service des monuments sous la direction de M. Albert Ballu. Il insiste sur l'intérêt que présentent le prætorium et les casernes.

SÉANCE DU 30 AOUT 1907

M. Hamy donne lecture d'une étude sur le *Livre de la Description des pays*, sorte de géographie générale rédigée en 1451 ou 1452 par le premier héraut d'armes de Charles VII, Gilles le Bouvier dit Berry, dont il suit la vie agitée depuis son arrivée à Paris en 1402 jusqu'à sa mort vraisemblablement survenue à la cour en 1455. C'est principalement entre les années 1440 et 1448 que se placent les voyages de Berry qui ont fourni les éléments de son petit ouvrage et l'ont conduit au Sinaï, d'une part, et jusqu'au cœur de l'Irlande, d'autre part. Le texte du livre est encore inédit, et M. Hamy en prépare une édition annotée, où figureront en outre un certain nombre de documents géographiques

inédits ou mal connus de la même époque, comme l'itinéraire de Bruges, la table de Velletri, etc. — M. Longnon présente quelques observations.

M. Jean Capart, conservateur-adjoint des antiquités égyptiennes aux Musées royaux de Bruxelles, lit une étude sur les objets en schiste découverts dans les nécropoles de l'Égypte primitive et que l'on a voulu considérer comme des palettes à broyer le fard vert employé à la peinture des yeux. M. Capart cherche à montrer que les palettes auraient été des objets magiques qui se rattacheraient aux amulettes en forme de vases ou de gros scarabées de l'Égypte classique. Un curieux parallèle ethnographique, les *churinga* des Australiens, permet de retrouver en usage encore à notre époque des objets qui présentent avec les palettes égyptiennes des analogies au moins curieuses.

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 1907

M. Salomon Reinach rappelle que la légende de Tarpeia, la vierge romaine qui livra le Capitole aux ennemis et périt étouffée sous leurs armes, est surtout connue par Tite-Live et Plutarque; mais il y a un grand nombre de variantes, parfois contradictoires, et le seul fait sur lequel les historiens soient d'accord, c'est le genre de mort de Tarpeia. On montrait son tombeau sur la roche tarpeienne et l'on célébrait un culte en son honneur. A l'époque où les Romains n'avaient pas encore de temples, la roche de Tarpeia avait été le lieu sacré où s'accumulaient, intangibles, les dépouilles prises à la guerre. Quand l'usage de former de pareils monceaux s'effaça devant celui de suspendre les armes des vaincus dans les temples et les maisons, on supposa que l'héroïne locale avait péri étouffée sous les boucliers romains et l'on inventa des histoires pour justifier un si cruel châtiment. Comme les traîtres étaient précipités du haut de la roche tarpéienne, l'idée d'une trahison se présentait d'elle-même à l'esprit. Ainsi, selon M. Reinach, la légende de Tarpeia est un mythe né d'un rite. Le rite est celui de l'accumulation des dépouilles; le mythe a pour objet d'expliquer pourquoi ces dépouilles forment un monceau et pèsent sur le corps de la vierge tarpéienne qu'elles ont écrasée.

M. Antoine Thomas donne lecture de sa notice sur M. Anatole de Barthélemy, son prédécesseur.

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 1907

M. Haussoulier donne l'explication d'un chiffre grec qui se trouve dans un papyrus récemment découvert en Égypte et qui figure très fréquemment dans les inscriptions milésiennes.

M. Héron de Villefosse communique un rapport du R. P. Delattre sur les fouilles de la *Basilica Majorum*, dans le terrain de Meidfa, à Carthage. Cette basilique, dont le plan comportait neuf nefs comme celle de Damous-el-Karita, était, dans toute son étendue, occupées par des sépultures. Au milieu de la grande nef se trouvait « la confession », petite chapelle de forme carrée, avec absidiole, qui renfermait le corps des saints, notamment ceux de sainte Perpétue et de sainte Félicité. Tout a été ruiné et dévasté à une époque fort ancienne; cependant le P. Delattre est parvenu à reconstituer la décoration intérieure,

mosaïques, chancel, pilastres sculptés, etc. Des milliers de fragments d'inscriptions ont été recueillis, ainsi qu'un bon nombre d'épitaphes entières ou faciles à compléter. M. l'architecte Blondel a dressé un plan de la confession, et M. Henry Bourbon en a exécuté des photographies.

M. Omont donne lecture d'un mémoire du R. P. Delehaye sur les légendes grec des saints militaires.

M. le comte Alexandre de Laborde rappelle que la bibliothèque Sainte-Geneviève possède un manuscrit de la Cité de Dieu de saint Augustin qui a été illustré après 1473 par un artiste tourangeau de l'école de Jean Foucquet. Ce volume ne porte d'autre marque de possession que cette légende plusieurs fois répétée : *Va hativeté m'a brûlé*. M. de Laborde a trouvé le nom dont cette devise est l'anagramme : c'est celui de Mathieu Beauvarlet qui, de 1450 à 1481, fut notaire et secrétaire du roi, et receveur général des finances. Très riche et très influent, il mourut avant 1400. On sait d'ailleurs qu'il était en relations avec plusieurs bibliophiles éminents de son temps.

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 1907

M. Salomon Reinach, président, annonce que M. le duc de Loubat, correspondant de l'Académie, a reçu de M. Gabriel Leroux une lettre concernant la découverte, à Délos, d'un vaste édifice à colonnes, rectangulaire, long de 57 m. sur 35 de large, dont le type diffère de celui des constructions helléniques connues jusqu'à présent. On se demande si ce n'est pas le prototype de la basilique romaine, dû à des influences alexandrines. Les fouilles, qui ont fourni un très grand nombre d'inscriptions, continuent.

M. Maurice Croiset donne lecture d'une scène d'une pièce de Ménandre retouvée en Égypte par M. Gustave Lefebvre et qui a pour titre : *Les plaideurs qui ont recours à un arbitre.*

M. Cagnat communique en seconde lecture son mémoire sur les fouilles entreprises à Lambèse depuis dix ans environ sous la direction du service des Monuments historiques.

M. Henri Omont continue la lecture du mémoire du R. P. Delehaye sur les légendes grecques des saints militaires.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

ADOLF FURTWAENGLER

Du fond de nos cœurs, frappés d'une perte imprévue qui est un deuil pour la science universelle, nous pleurons la mort du plus grand archéologue de notre temps. Dans la nuit du 11 au 12 octobre, Adolf Furtwaengler expira dans Athènes, emporté par une attaque de dysenterie. Comme Otfried Müller, il a terminé dans la ville de Cécrops une existence courte et glorieuse, consacrée au culte de la beauté, de la vérité historique, de l'hellénisme. Βαμὸς ὁ τάφος.

Fils d'un professeur de gymnase, auteur lui-même de quelques travaux estimés, Adolf Furtwaengler se forma surtout sous la direction de Brunn et se fit remarquer dès 1873 par sa thèse sur Éros dans la peinture de vases. Pensionnaire des Instituts allemands de Rome et d'Athènes, collaborateur autorisé des *Annali* et des *Mittheilungen*, il fut attaché ensuite au musée de Berlin et y publia coup sur coup des travaux admirables, le Catalogue des vases, celui des pierres gravées, ceux de la collection Sabouroff et des bronzes d'Olympie. Tout le monde reconnaissait déjà en lui un maître d'une puissance incomparable de vision, de combinaison et de synthèse, lorsqu'il mit le sceau à sa réputation par son chef-d'œuvre, les *Meisterwerke der Griechischen Plastik*, qui marquent, dans l'histoire de l'art antique, une ère nouvelle (1893). Devenu directeur de la Glyptothèque de Munich après Brunn et professeur à l'Université de cette ville, il y attira des auditeurs et des élèves de toutes les parties du monde; son enseignement seul eût suffi à sa renommée, mais ne pouvait satisfaire une activité sans pareille, qui se manifestait par la publication incessante de grands et petits mémoires, tous remplis de découvertes et d'idées originales. Je rappellerai seulement ses travaux sur les

copies romaines de statues grecques, sur les frontons du Parthénon, sur les Niobides exhumés à Rome, sur les sculptures de Delphes, sur le monument d'Adam Klissi. Un énorme ouvrage sur les gemmes antiques fut suivi, à peu d'années de distance, d'un recueil devenu promptement célèbre de peintures céramiques et de deux grands volumes sur Egine, où Furtwaengler avait conduit des fouilles ; il dirigea aussi l'exploration d'Orchomène et trouva le temps de publier un excellent catalogue illustré de la Glyptothèque de Munich. Et je n'ai rien dit des *Mykenische Vasen*, ni de la *Collection Somzée*, ni des *Intermezzi*, ni des *Fälschungen nach Antiken*, ni de tant de brochures et de comptes-rendus où il sema à pleines mains les trésors de son incomparable savoir ! C'est une force immense qui disparaît en pleine efficace. Nous restons, presque incrédules, sur les bords de cette tombe prématurément ouverte, étonnés, même après tant d'épreuves, qu'une mort stupide ait pu terrasser ce superbe athlète et fait si tôt de lui ce qu'il restera toujours pour notre science — un héros.

*
* *

M. Lechat me pardonnera d'imprimer ici, à la suite d'une notice trop courte[1], la lettre qu'il a bien voulu m'écrire de Lyon, à la date du 15 octobre 1907.

« Certes oui, la mort de Furtwaengler est un désastre ! Personne plus que moi — qui pourtant ne l'admirais pas aveuglément — ne regrette la disparition prématurée de ce fécond semeur d'hypothèses, de ce puissant bousculeur d'idées admises, de cet impérieux « asséneur » d'affirmations. C'était le Napoléon de l'histoire de l'art antique. Je sais des Allemands qui l'appelaient *Attila*. Attila ou Napoléon, ce fut toujours un grand conquérant, un infatigable chevaucheur à travers musées, fouilles, monuments, théories. Il travaillait comme dix ; mais ce n'est pas dix travailleurs nouveaux qui suffiraient pour le remplacer. Car il y avait en lui quelque chose d'unique, un coup d'œil si prompt, et souvent aussi juste que prompt, pour instituer un rapprochement entre tel et tel objet soudain distingué parmi l'énorme foule de ceux qu'il tenait emmagasinés et étiquetés dans sa prodigieuse mémoire.

« Je ne doute d'ailleurs pas que les hommes étant toujours des hommes, voire en Allemagne, certains de ses collègues et de ses compatriotes n'aient dit tout bas : « Ouf ! » Il y aura peut-être des larmes de crocodile dans quelqu'une des nécrologies qui se préparent aux pays du Rhin.

« Bien vôtre, « H. Lechat. »

D'un article nécrologique paru dans le *Times* du 15 octocre, j'extrais encore ces lignes bonnes à retenir (de M. Percy Gardner) :

« When he was in the field of controversy, no one else seemed to be worth noticing. His preponderant force held the field, and seems to have reduced almost to silence the majority of his German colleagues who will be disposed to write on his tomb the line of Pope :

« *The great, the fierce Achilles fights no more !* »

Salomon Reinach.

1. J'en ai publié une plus longue (*Chronique des Arts*, 1907, p. 309, 319).

ÉDOUARD FOURDRIGNIER

Un des plus anciens amis de notre *Revue*, un des doyens de l'archéologie militante en France, Édouard Fourdrignier, est mort à Paris, le 30 septembre 1907, à l'âge de 65 ans. En 1875, étant fonctionnaire de l'administration des Finances dans la Marne, il eut la bonne fortune de découvrir une tombe à char gauloise parfaitement conservée, celle de la *Gorge Meillet* (Sommetourbe), qui fut acquise par le Musée de Saint-Germain et reconstituée dans la salle IX du Musée (*Catal. sommaire*, p. 171). Depuis cette époque, il s'occupa avec prédilection de l'archéologie du second âge du fer en Gaule et publia à ce sujet de nombreux articles, dont l'intérêt n'est pas diminué par l'inexpérience littéraire de l'auteur. Membre de diverses sociétés savantes, assidu aux congrès archéologiques, il fut aussi l'un des auditeurs les plus persévérants des cours de l'École du Louvre ; il se plaisait à rappeler qu'il avait assisté à toutes les premières leçons. Fourdrignier était la complaisance même et les archéologues qui l'ont connu se rappelleront toujours avec reconnaissance les bons procédés dont il usait envers eux.

S. R.

BENJAMIN FEUARDENT

Le 11 août 1907 est mort, à l'âge de 88 ans, un des doyens des études numismatiques, M. Félix Bienaimé Feuardent. Il était, depuis un demi-siècle, un des chefs de la maison bien connue de la place Louvois à Paris, où tant de collections d'antiques se sont formées, où tant d'autres sont venues aboutir.

Né à Cherbourg le 26 avril 1819, il fut d'abord libraire-imprimeur en cette ville. Il vint à Paris en 1858 et s'y associa, en 1860, avec feu Camille Rollin ; la maison fondée par eux a pris et conserve encore la raison sociale *Rollin et Feuardent*.

On trouvera en note la liste des principales publications de M. Feuardent[1]. Lorsque le comte Tyskiewicz se décida à me donner les éléments de ses mémoires pour la *Revue*, je demandai à M. Feuardent, qui avait connu tous les antiquaires et collectionneurs de son temps, de suivre cet exemple ; il me répondit qu'il était trop occupé par ses *jetons et méreaux*. Que de choses inté-

1. *Collection G. di Demetrio* (numismatique de l'Égypte ancienne), 2 vol. ; *Collection Feuardent*, jetons et méreaux depuis Louis IX (2 vol. et un atlas parus) ; Cohen, *Monnaies impériales*, 2e éd. terminée par Feuardent ; *Médailles de Constantin et de son fils portant les marques du christianisme* (*Rev. num.*, 1856, p. 247) ; *Trouvaille de Briquebec* (*ibid.*, 1857, p. 204) ; *Monnaies d'Édouard III* (*ibid.*, 1858, p. 462) ; *Gros inédit de Louis II, baron de Vaud* (*ibid.*, 1860, p. 150) ; *Notice sur diverses monnaies du VIIIe siècle au XVe siècle* (*ibid.*, 1862, p. 51) ; *Médailles inédites de Démétrius I Soter* (*ibid.*, 1862, p. 190) ; *Gros de l'évêché de Lausanne* (*ibid.*, 1863, p. 43) ; *Monnaies d'Ascalon* (*ibid.*, 1874, p. 184) ; *Catalogue d'une collection de médailles des rois et des villes de l'ancienne Grèce*, Paris, 1862 ; *Essai d'attribution d'époque à l'émission des pièces d'Hannibalien*, Cherbourg, 1857.

ressantes et piquantes nous ignorerons toujours, parce que les jetons et méreaux ont absorbé les derniers loisirs de M. Feuardent! Il laisse la réputation d'un savant aimable, complaisant, admirablement informé, auquel les Musées et les bibliothèques du monde entier sont redevables d'une partie de leurs richesses et qui a exercé une influence féconde sur le groupe sans cesse élargi des collectionneurs.

S. R.

Les premiers Gaulois.

Voici la conclusion de deux importants articles publiés, sous ce titre, par M. le Dr Hamy (*Anthropologie*, 1907, p. 137). La fin de l'époque néolithique, dans tout l'est de la Gaule, voit prédominer un type brachycéphale, appelé *protoligure* par M. Hamy. De l'âge du bronze, nous ne savons presque rien; mais, avec le fer, paraît un type dolichocéphale, qui semble être celui des envahisseurs auxquels est due l'introduction du nouveau métal en Gaule. Ce type dolichocéphale se retrouve sur place jusque dans les nécropoles barbares du Ve siècle, où il se juxtapose à des brachycéphales de type *protoligure*.

« L'enchaînement est des plus nets entre les types de ces deux périodes, distantes pourtant de dix siècles » (p. 139).

S. R.

Le Congrès des historiens allemands à Dresde.

Parmi les mémoires lus à ce Congrès (résumés dans la *Gazette de Francfort*, septembre 1907), il en est deux surtout dont le contenu doit être signalé à nos lecteurs. M. Kromayer a eu l'audace de venir déclarer et de prouver par un exemple (la guerre d'Antiochus avec Rome) que l'*Histoire romaine* de Mommsen n'était plus à la hauteur de la science et que cet édifice imposant commence à s'effriter (c'était, il y a longtemps, l'opinion de Mommsen lui-même, qui me l'a dit à Paris; mais peut-être ne le disait-il pas à Berlin). — M. Aloys Schulte, de Bonn, a jeté une vive lumière sur une période intéressante du moyen-âge, la réforme monastique des XIe et XIIe siècles. Cette réforme consista essentiellement à combattre la coterie aristocratique et militaire qui remplissait les couvents d'hommes et à les ouvrir aux gens de condition plus modeste, conformément aux idées de leurs fondateurs. En Allemagne, notamment, les couvents de Bénédictins ne recevaient guère que des fils de princes, de comtes, de nobles; même la petite noblesse (*à fortiori* la bourgeoisie) en était exclue. Le sentiment, encore aujourd'hui si germanique, de la distinction des classes s'affirmait ainsi là où il était le moins à sa place, dans ces monastères où aurait dû régner l'humilité chrétienne, mais où « la règle de saint Benoît n'était plus qu'une lecture édifiante ». Les couvents de l'ancien temps disposaient de milices qui leur assuraient une influence politique et séculière; après la réforme, les couvents régénérés par elle cessèrent d'entretenir des hommes d'armes.

S. R.

L'Aurige de Delphes.

On peut désormais, semble-t-il, considérer comme assuré que la célèbre statue de bronze découverte à Delphes représente le conducteur du char d'Arcésilas IV de Cyrène, vainqueur aux jeux Pythiques, et qu'elle est l'œuvre, fondue en 462, du sculpteur Amphion de Cnosse, sorti de l'école attique de Kritios. Ce résultat important est dû aux recherches successives de MM. Svoronos, Washburn et Carl Robert[1].

Pausanias (X, 15, 69) a mentionné ce char, ex-voto des Cyrénéens, et a dit qu'il portait trois figures, Kyrèné tenant les rênes, Battos et la Libye couronnant Battos. M. Robert croit que Pausanias a pris notre aurige, avec sa longue tunique, pour une femme (Kyrèné); c'est, en réalité, l'aurige d'Arcésilas IV, M. Washburn ayant retrouvé, sous les lettres ΟΛΥΣΑΛΟΣ de l'inscription, les traces d'une première rédaction ΙΛΑΣΑΝΕ, complétées avec évidence par M. Svoronos en Ἀρκεσίλας ἀνέθηκε[2]. Le prétendu Battos de Pausanias est Arcésilas IV lui-même. La figure couronnant ce personnage, prise par Pausanias (d'après l'inscription qu'il lisait complète) pour Cyrène, était probablement la Pythie, comme dans la peinture votive d'Alcibiade aux Propylées.

Jusqu'à présent, on a accumulé les hypothèses pour expliquer Πολύζαλος comme un nom propre; M. Robert, d'accord avec M. Washburn, supprime la difficulté en prouvant que c'est un adjectif, *laudis cupidus*. Vainqueur aux Pythies en 462, Arcésilas désirait vivement remporter une victoire olympique; il y réussit en 460 (cf. Pind., *Pyth.*, V, 166). Alors il fit retoucher l'inscription de son ex-voto à Delphes, pour y introduire une allusion à son nouveau succès.

La restitution intégrale des inscriptions restera naturellement toujours incertaine; mais M. Robert, aussi bon helléniste que bon archéologue, a proposé des leçons qu'il est intéressant de reproduire :

Première forme : [Πύθια νικῶν Ἀρκεσ]ίλας ἀνέ[θηκε τόδ' ἅρμα | Βαττιάδας Φοίβου πλουσίῳ ἐν τεμένει. | Ἀλλὰ Κυράνᾳ ἔπαιν]ον ἄεξ', εἰώνυμ' Ἀπολλ[ον, | Βάττον θ' ἐκ Θήρας ἄγαγες ἐς Λιβύαν.] Il reste ΙΛΑΣΑΝΕ ..... ΟΝΑΕΞΕΥΟΝΥΜΑΓΟΛΛ

Deuxième forme : [Πυθίῳ Ἀρκεσίλας ὁ π]ολύζαλος μ' ἀνέθηκ[ε | Πυθοῖ κάν Πίσᾳ καλὸν ἅλιον στέφανον. | Ἀλλὰ Κυράνᾳ ἔπαιν]ον ἄεξ, εὐώνυμ' Ἀπολλ[ον, | Βάττον θ' ἐκ Θήρας ἄγαγες ἐς Λιβύαν.] Il reste ΟΛΥΣΑΛΟΣ ΜΑΝΕΘΗΚ ..... ΟΝΑΕΞΕΥΟΝΥΜΑΓΟΛΛ

Il faut admettre que les deux distiques étaient gravés chacun sur une ligne seulement, ce dont il n'y a pas d'autre exemple, mais ce qui n'a rien d'inadmissible *a priori*.

S. R.

Autour des Pyramides.

Sous ce titre, M. Alex. Moret a publié, dans la *Revue de Paris* (15 septembre 1907, p. 225-252), un article qui mérite d'être détaché du fascicule et inséré

1. C. Robert, *Der delphische Wagenlenker*, dans les *Nachrichten der K. Ges. zu Göttingen*, 1907 (5 p.).

2. M. Lechat me fait observer que Kyrèné pouvait tenir les rênes en marchant à côté des chevaux.

dans un recueil d'*Aegyptiaca*. L'auteur insiste sur ce fait que la pyramide appartient essentiellement à l'époque intermédiaire entre les dynasties thinites et les dynasties thébaines; localisée dans le temps (Ancien Empire), elle l'est aussi dans l'espace (banlieue de Memphis). La pyramide n'est pas la pétrification du tumulus en terre, mais le développement du tombeau royal de l'époque thinite; M. Moret décrit, à ce propos, l'édifice de Nofirkari (IIe dynastie), déblayé par M. Barsanti entre Gizeh et Sakkarah, qui, avec le temple du Sphinx découvert par Mariette, montre le goût des premiers Pharaons pour des constructions colossales, bâties en matériaux gigantesques. Cette soif de la grandeur trouva sa satisfaction dans la pyramide, dont la plus ancienne fut élevée à Sakkarah par Zezer, un des derniers souverains de la IIIe dynastie (vers 4100). La pyramide *à degrés* de Zezer est le monument de transition entre le *mastaba* rectangulaire et la pyramide aux arêtes vives. Un des successeurs de Zezer, Snofrouï, éleva au sud de Sakkarah une pyramide où la largeur des degrés est de moitié moindre, « ce qui rend plus sensible à l'œil le mouvement ascendant de la masse », bien que la base de cet édifice offre à peu près l'inclinaison des parois d'un mastaba. « Les essais successifs de Zezer et de Snofrouï ont abouti, vers l'an 4000 av. J.-C., à cette conception caractéristique d'un édifice sortant du sol (en égyptien *per m ous*, d'où *pyramis*) et faisant converger vers un point du ciel quatre parois lisses... Il semble que Chéophs, Chéphren et Mycérinus aient cédé à une sorte d'ivresse en développant cette formule jusqu'aux dimensions gigantesques des trois pyramides de Gizeh ».

La seconde partie de l'article de M. Moret expose les idées des Égyptiens sur la mort, sujet souvent traité, mais ingénieusement renouvelé par l'auteur. Les Égyptiens préhistoriques avaient la mentalité de sauvages; leur *ka* (double) n'est autre que le petit homme qui vit dans l'homme et qui peut se détacher du corps. « Les pyramides sont des tombeaux; mais pour comprendre la valeur attachée à ce mot de « tombeau » par les Égyptiens de l'Ancien Empire, il faut oublier les idées modernes sur la mort qui, pour nous, s'oppose nécessairement à la vie... Pour rendre la mort inoffensive, il s'agit de mettre le corps en état de résister a la décomposition, conséquence funeste du dédoublement; il faut le conserver aussi intact que possible pour que l'âme-double puisse, à son retour, le reconnnaître et l'habiter de nouveau. D'où la nécessité des rites de la sépulture, dont le but est de conserver le corps et d'assurer à l'âme un domicile... La tombe égyptienne est la maison où réside ce qu'il y a de plus vivant, de plus réel, de permanent dans un individu... C'est un amour désordonné pour la vie, une lutte acharnée pour l'existence qui a surexcité l'imagination des constructeurs de pyramides. Dans ces maisons d'éternité », où nous ne voulons chercher que la mort, ils se promettaient la vie éternelle ».

Suit un exposé du mythe osirien de la résurrection, avec des réflexions très justes sur l'évolution morale des idées égyptiennes concernant la mort et l'autre vie : « A l'époque des pyramides, l'homme ne *mérite* pas le ciel; il s'y introduit par la ruse et s'y maintient par la force (magie)... Ce paradis est devenu, les siècles révolus, l'asile de la vérité et de la justice, où l'âme n'est admise qu'après avoir subi le fameux jugement par devant Osiris. Il n'est pas douteux

que dès le temps des Pyramides la transformation ne commence à s'opérer. Dans les mêmes textes où la force magique triomphe si brutalement, commence à apparaître l'idée que l'homme ne doit pas seulement conquérir la vie éternelle, mais qu'il doit la mériter ». Osiris, patron des nécropoles, est d'abord le justicier, en ce sens seulement qu'il préserve les morts de la profanation, punit les atteintes des violateurs de sépultures. Avec le temps, il devient « le dieu qui aime la justice » et qui juge les hommes après la mort. Dès l'époque des Pyramides, « la vérité est en marche dans la conscience égyptienne ». « A l'époque thébaine, on trouvera dans les livres liturgiques ces paroles d'un caractère vraiment biblique, à propos des hommes appelés à vivre en paradis : « Ceux qui ont pratiqué la justice lorsqu'ils étaient sur terre sont appelés au « séjour de la joie du monde, palais où vit la justice ».

A deux reprises, M. Moret affirme, sans la discuter, l'influence chaldéenne sur l'Égypte : « *Les premiers conquérants apportèrent de Chaldée* la construction en briques et élevèrent des tombes royales où les dispositions primitives sont améliorées » (p. 226). — « *Les Égyptiens venus d'Asie* employaient uniquement la brique ; une fois installés dans l'étroite vallée du Nil, les berges rocheuses des plateaux désertiques mirent à leur portée les calcaires, les grès, l'albâtre, les granits et les basaltes. L'art de travailler ces matériaux, les nouveaux venus l'apprirent des indigènes, qui polissaient toutes les pierres dures avec une facilité admirable » (p. 227). Il me suffit de noter au passage ces assertions, que ne vient atténuer aucune réserve: peut-être eût-il fallu s'en abstenir, ou y insister. S. R.

L'arrestation des malfaiteurs chez les Romains.

Divers auteurs, entre autres Cicéron, nous ont dit comment les Romains procédaient à une arrestation : on portait la main sur l'inculpé, on le saisissait, on l'entraînait. Mais quand il résistait, ou quand on craignait qu'il ne résistât, comment s'y prenait-on? Eh bien, on employait un curieux procédé, dont, à ma connaissance, aucun auteur moderne ne parle : on lui *tordait le cou*.

Plaute, au deuxième siècle avant Jésus-Christ, est le premier qui en fasse mention; ainsi, dans sa pièce intitulée *Pœnulus* (III, v, 45), il montre Lycus s'attendant à être traîné, le cou tordu, devant le juge.

Qui opérait cette torsion? Vers 92 avant J.-C., le consul Philippe ayant des démêlés avec le tribun du peuple Drusus, celui-ci, avant de l'emprisonner, lui fit tordre le cou, et cela, remarque Valère Maxime (IX, v, 2), non par un appariteur, mais par un client. Il est donc certain que, régulièrement, les agents de l'autorité, appariteurs, licteurs, etc., étaient chargés de pratiquer cette torsion, mais qu'un simple citoyen, à la condition qu'il en eût reçu l'ordre, et pourvu qu'il fût adroit, pouvait les suppléer. Tite-Live (IV, 53) nous montre même un haut personnage, le consul Valerius, tordant le cou, de ses propres mains, à plusieurs mutins, et Aurelius Victor (LXVI) met le même fait au compte de Drusus.

Pour opérer cette torsion du cou (*gulam* ou *collum torquere* ou *obtorquere*), on saisissait à deux mains la tête et on la faisait pivoter brusquement autour

de son axe; l'une des mains, appliquée sur le visage, profitait des saillies afin d'assurer le mouvement rotatoire. Ainsi s'explique que Philippe, à qui, dit Aurelius Victor, on venait de tordre le cou, perdit abondamment du sang par les narines; c'est que pour faire tourner la tête, l'opérateur avait dû appuyer fortement sur le nez au point de le faire saigner.

L'effet immédiat de cette torsion du cou était une douleur aiguë : rien n'est plus douloureux qu'un torticolis, surtout traumatique. Cette douleur subite, provoquée par la distension, voire la déchirure des tissus et l'entorse des vertèbres, annihilait toute résistance : Cicéron (*Verr.* II, IV, 10) raconte que dès qu'on eut tordu le cou à Cominius, celui-ci se vit jeter hors de la salle, ligoter et incarcérer. Cette torsion pouvait amener des accidents fort sérieux; ainsi, dans le *Rudens* de Plaute (III, VI, 14-15 et 29-30), Labrax s'entend dire : « Choisis d'être entraîné ou emporté, le cou tordu, devant le juge »; c'est qu'en effet la torsion était parfois si brutale que le patient, frappé d'impotence, comme paralysé, ne pouvait pas être entraîné, mais devait être *emporté* soit dans la prison, soit devant le tribunal. Si, enfin, la torsion était pratiquée avec une violence extrême, il en résultait une luxation des vertèbres du cou, des fractures et même la mort, et c'est pourquoi ce procédé était très redouté; au témoignage de Tite-Live, dès que les rebelles eurent vu le consul Valerius tordre le cou à quelques-uns d'entre eux, ils se hâtèrent de se soumettre, subjugués, dit l'historien, par la « crainte ». On comprend que dans ces conditions, l'expression « tordre le cou » soit devenue le synonyme d' « user de force », et c'est dans ce sens que Cicéron l'emploie, dans son plaidoyer pour Cluentius (21), lorsqu'il montre l'avocat Cepasius prêt à poursuivre l'accusé Fabricius qui avait fui et à le ramener à son banc « le cou tordu », c'est-à-dire « de vive force ».

On voit que ce curieux procédé, par lequel les Romains triomphaient rapidement et sûrement d'une résistance, est comparable à ceux qui constituent le *jiu-jitsu* japonais que l'on enseigne à nos agents de police. Fait à noter : il semble n'avoir été pratiqué qu'au temps de la république romaine; du moins, je n'ai trouvé aucun document établissant qu'il ait été en usage pendant l'époque impériale.

Comme je l'ai dit plus haut, ce mode intéressant d'arrestation paraît ignoré des auteurs modernes; lorsque dans un texte latin se présente l'expression « tordre le cou à quelqu'un », on la traduit par prendre « quelqu'un au collet »! Pourtant, un érudit en avait fait connaître le sens véritable; c'est Turnèbe, qui, en 1564, l'avait, en quelques lignes latines, signalé dans le livre XXVIII (c. 34) de ses *Adversaria*; seulement, on a le tort de ne plus lire Turnèbe.

Moins oublieux a été le langage courant. Tordre le cou à quelqu'un, c'est, dit Littré, faire mourir en tordant le cou, et c'est dans ce sens que La Fontaine, par exemple, a employé cette locution. Elle est populaire encore aujourd'hui, et je suis tenté de croire qu'elle perpétue le souvenir du redoutable procédé jadis en usage chez les policiers romains.

Dr A.-T. Vercoutre[1].

1. *Le Temps*, 14 août 1907.

Bronzes romains d'Izernore.

Les objets que nous reproduisons (fig. 1, 3, 4, 5) ont été trouvés dans une terre située à l'est des ruines du temple. Ils n'étaient pas réunis; ce sont les travaux ordinaires de culture qui les ont ramenés au jour.

Fig. 1. *Ornement de meuble ou de vase, peut-être couvercle de vase.* Il est constitué par une couronne circulaire portant un dôme creux et ajouré et, sur sa circonférence, huit pointes qui sont les sommets d'un octogone régulier; le tout en bronze. Diamètre de la circonférence passant par les pointes : 85 millim.; diamètre du dôme : 48 millim.; hauteur de l'ensemble : 31 millim.

La couronne est appliquée sur une doublure moins large, en fer, à laquelle elle est fixée par deux boulons en bronze, à tête arrondie et diamétralement opposés. A l'extrémité du diamètre perpendiculaire au précédent, la partie en

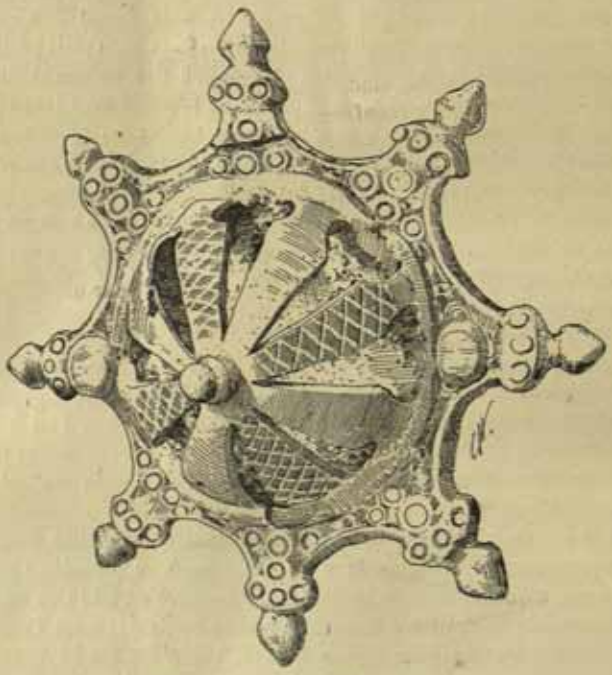

Fig. 1. — Ornement de bronze.

er a une hauteur plus grande et constitue un appendice qui devait se rapporter à la charnière, dans l'hypothèse du couvercle.

« Cette pièce, m'écrit M. Salomon Reinach, est d'un très bon style et témoigne de la tendance gallo-romaine à la décoration ajourée. »

On voit que le dôme est constitué par huit nervures dont quatre ont leur

surface ornée de quadrillages formés par des stries; les quatre autres, qui alternent avec les premières, ont leur surface unie. L'artiste ne s'est-il pas inspiré d'une fleur de crucifère, les quatre nervures ornées figurant les quatre pétales et les quatre autres les quatre sépales ?

Nous croyons devoir rapprocher de cette pièce un objet analogue que nous ont donné nos fouilles de Montréal-Lacluse, Ain (1905-1906). Ce couvercle (fig. 2), est moins beau, moins ouvragé, d'un style plus ordinaire; mais, précisément, il montre la transition.

Comme on le voit, le dôme n'est pas ajouré et ne porte aucun décor; la base est uniformément circulaire; mais on retrouve sur la tranche plane de cette base le décor par petites circonférences, avec cette différence qu'il y a là 18 circonférences régulièrement espacées, tandis que dans l'objet d'Izernore ces petites circonférences sont groupées par 4 et par 3 vers chacune des huit pointes. Diamètre, 52 millim.; hauteur totale, 38 millim. Creux; épaisseur des parois, 2 millim. environ.

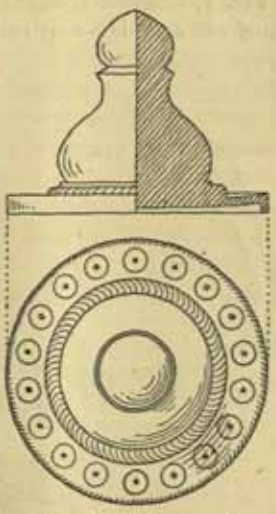

Fig. 2. — Ornement ou couvercle en bronze.

Rappelons que la petite localité gallo-romaine (Orindis?) que nous avons retrouvée à Montréal-Lacluse n'est séparée d'Izernore que par une colline. (Distance, 6 kilom. à vol d'oiseau.)

Fig. 3. *Fibule.* Fibule romaine impériale : longueur totale, 5 centim. et demi. L'arc porte vers son milieu un ornement comprenant un disque de 2 millim.

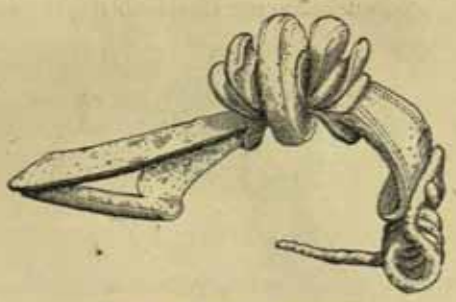

Fig. 3. — Fibule de bronze.

d'épaisseur auquel se rattachent, à droite et à gauche et symétriquement, un autre disque et 3 feuilles recourbées ou crochets, deux en dessus et une en dessous. L'arc se continue par le fil de bronze qui, après quatre tours à droite, revient à gauche en passant sous un crochet porté par l'arc et qui le fixe, puis, par quatre nouveaux tours à droite, il reprend la position médiane et constitue

l'épingle. La plaque d'arrêt, ajourée, est portée par une queue assez évasée, un peu convexe et sans décor.

Fig. 4. *Couteau.* Longueur totale : 20 centimètres et demi. La lame se termine par une tige dont l'extrémité recourbée donne un trou. A l'aide d'une

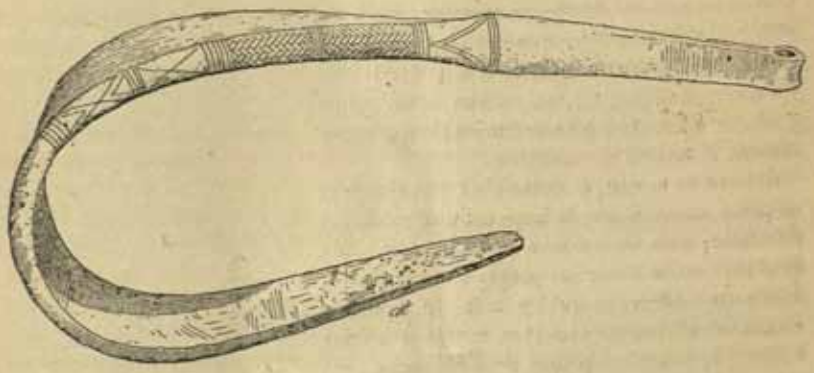

Fig. 4. — Couteau en bronze.

corde passant par ce trou on portait ce couteau suspendu à la ceinture. La partie la plus large du dos présente une série de décors sur une longueur de 7 centimètres environ.

L'objet a été recourbé par hasard ou exprès. Dans ce dernier cas, il proviendrait d'une sépulture car « on rendait souvent inutilisables les objets que l'on plaçait près du mort ». (S. Reinach.)

Fig. 5. *Manche ou poignée de clé*; le reste était sans doute en fer.

On voit que cette pièce est formée par un assemblage de quatre trèfles don-

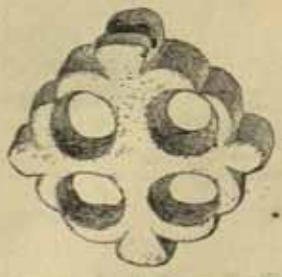

Fig. 5. — Manche ou poignée de clef en bronze.

nant quatre vides circulaires. Elle est forée sur une longueur de 2 centimètres et demi. Épaisseur vers l'ouverture du trou, 12 à 13 millim. descendez à l'autre extrémité, 6 millim. et demi.

Bourg (Ain). Emile Chanel.

A Monsieur le Directeur de la « Revue archéologique ».

29 septembre 1907.

Cher confrère et ami,

Dans le dernier numéro de la *Revue* (p. 172), vous proposez aux habitants de Genève un moyen bien simple de se donner la collection des *Primitifs* qui leur manque : c'est de découper dans les magnifiques manuscrits à miniatures de leur Bibliothèque les feuillets les plus précieux, qu'on remplacerait par des photographies de même grandeur, et de les exposer sous verre comme les Fouquet de Chantilly.

Je crains que cette mesure hardie, malgré les précautions dont serait entourée l'opération « chirurgicale », ne soit taxée de vandalisme par tous les bibliothécaires, philologues, amateurs de manuscrits, et même, en dehors d'un intérêt professionnel, par tous ceux qui ont le respect de l'œuvre d'art et de la destination qui lui a été attribuée par l'auteur. Si nous entrions dans cette voie, pourquoi ne pas détacher de la voûte de la Sixtine les chefs-d'œuvre de Michel Ange, qu'on a tant de peine à voir en se tordant le cou et en s'armant d'une lorgnette? pourquoi ne pas couronner de fleurs le buste de lord Elgin, qui a « déménagé » les frontons du Parthénon et nous permet de les étudier beaucoup plus commodément sur les socles du Musée Britannique?

J'imagine donc que notre ami M. Alfred Cartier, dont le goût et le zèle sont si grands, ne pourrait pas s'approcher des manuscrits de la Bibliothèque de Genève, une paire de ciseaux à la main, sans être saisi d'une « horreur sacrée », et j'aurais, pour ma part, une autre proposition à lui soumettre.

Dans une des séances de l'Académie, notre confrère M. Delisle nous a montré de merveilleuses photographies en couleurs, faites d'après des manuscrits à miniatures de la Bibliothèque Nationale. Les reproductions sont parfaites; il semble qu'on ait sous les yeux l'original lui-même. N'y a-t-il pas lieu de souhaiter que non seulement le Musée de Genève, mais tous les autres, y compris le Louvre, profitent de l'admirable découverte de MM. Lumière? Quoi de plus facile que d'installer dans des cadres placés devant le jour, et qu'on verrait par transparence comme des vitraux, les photographies colorées des plus belles miniatures de nos manuscrits? Il me semble que ce serait une solution du problème que vous avez posé, à la fois plus pratique et, comme diraient les mathématiciens, plus élégante.

Recevez, cher confrère et ami, l'assurance de mes sentiments cordialement dévoués.

E. Pottier[1].

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er juin 1907 : *Les Salons de* 1907 (2e article), par M. André Pératé. — Exposition de portraits peints et dessinés du XIIIe au XVIIe à la Bibliothèque Nationale : *Les Manuscrits* (2e article), par M. Camille Couderc. — *Erasme chez Catherine de Médicis à Chantilly*,

1. L'essentiel étant 1° que les belles miniatures soient connues du public; 2° qu'elles ne soient pas gâtées, — je trouve la proposition de M. Pottier très pratique et je m'y rallie avec plaisir. — S. R.

par M. E. Moreau-Nélaton. — *Les Portraits de Ronsard*, par C. Gabillot. — Bibliographie : *Les Incrustations décoratives des cathédrales de Lyon et de Vienne* (L. Bègule), par M. E. Bertaux; — *Ouvrages récents sur Léonard de Vinci*, par M. Pierre Gauthiez. — *Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les Beaux-Arts et la Curiosité pendant le premier semestre de l'année 1907*, par M. Auguste Marguillier. — Sept gravures hors texte : *Scène champêtre*, par M. Henri Martin (Salon de la Société des Artistes français) : photogravure. — *Portrait de la princesse Cheref-Ouroussof*, par M. Jean Patricot (Salon de la Société des Artistes français) : pointe sèche de l'artiste d'après son tableau. — *Portrait de M. et de Mme P. J.*, par M. Ernest Laurent (Salon de la Société des Artistes français) : héliogravure. — *Nativité*, par M. Maurice Denis (Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts) : lithographie en couleurs de l'artiste d'après son tableau. — *La Grand'Messe*, par M. Lucien Simon (Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts) : photogravure. — *Érasme*, crayon, école française, vers 1510 (Musée Condé, Chantilly) : phototypie Fortier et Marotte. — *Miniatures des « Commentaires des Guerres Galliques »* (British Museum et Bibliothèque Nationale) : héliogravure. — 32 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er juillet 1907 : *Une œuvre inconnue de Botticelli*, par M. Adolfo Venturi. — *Artistes contemporains.* — *Eugène Carrière* (2e article), par M. Paul Desjardins. — *L'exposition de portraits peints et dessinés à la Bibliothèque Nationale* (3e et dernier article) : *Les Portraits dessinés*, par M. François Courboin. — *Les Salons de 1907* (3e et dernier article), par M. André Pératé. — *Les Artistes lyonnais* (1er article), par M. Alphonse Germain. — Quatre gravures hors texte : *La Vierge et l'Enfant avec un ange*, par Botticelli (collection particulière) : héliogravure Dujardin. — *Le Premier voile*, par Eugène Carrière (musée de Toulon) : photogravure. — *La Rue Brise-Miche en 1900*, eau-forte originale de M. H.-A. Webster (Salon de la Société des Artistes français). — *Beethoven*, gravure sur bois originale pour la « Légende dorée des grands hommes », par M. Jacques Beltrand (Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts). — Nombreuses illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er août 1907 : *L'Exposition Chardin-Fragonard*, par M. Maurice Tourneux. — *Le Retable monumental de la cathédrale de Valence*, par M. Émile Bertaux. — *Artistes contemporains.* — *Eugène Carrière* (3e et dernier article), par M. Paul Desjardins. — *Un Portrait du père de Rembrandt au Brésil*, par M. Émile Michel, de l'Institut. — *Une collection d'objets en bois sculpté attribués à Bagard, au Musée des Arts décoratifs*, par M. Léon Deshairs. — *Les Artistes lyonnais* (2e article), par M. Alphonse Germain. — Trois gravures hors texte : *L'Adoration des bergers*, par Fernando Yañez de l'Almedina (vers 1507), panneau du retable monumental de la cathédrale de Valence : héliogravure. — *Portrait de la femme de Jean van Eyck*, lithographie de M. A. Toupey d'après le tableau de Jean van Eyck au musée de Bruges (Salon de la Société des Artistes français). — *Por-*

trait du père de Rembrandt, école hollandaise, XVIIe siècle (app. à M. J. Dias Carneiro); héliogravure. — 31 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er septembre 1907 : *Un groupe d'œuvres de Roger van der Weyden*, par M. Seymour de Ricci. — *L'Exposition de la Toison d'Or à Bruges* (1er article), par M. Henri Hymans. — *L'Exposition d'ancien art ombrien à Pérouse*, par Mme Mary Logan Berenson. — *Un provincial : Léonard Jarraud*, par M. Paul Jamot. — *Un album de M. A. Mayeur*, par M. Roger Marx. — *L'Exposition d'art russe ancien au Musée des Arts décoratifs*, par M. Denis Roche. — Trois gravures hors texte : *Fragment d'une « Adoration des Mages »* (collection de M. Adolphe Schloss) : héliogravure. — *L'Annonciation*, par Jean van Eyck (Galerie impériale de l'Ermitage, Saint-Pétersbourg) : photogravure. — *Le Beffroi et le Vieux phare à Calais*, eau-forte originale de M. A. Mayeur. — *La Visite à la nourrice*, par J.-H. Fragonard (appartient à Mme Burat) : héliogravure. — 38 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er octobre 1907 : *La Vache de Deir-el-bahari*, par M. Édouard Naville. — *Prud'hon dans la Haute-Saône* (1794-1796), par M. René Jean. — *Deux dessins inédits de Mantegna pour le « Parnasse » du Musée du Louvre*, par M. F. Schmidt-Degener. — *L'Exposition de la Toison d'Or à Bruges* (2e et dernier article), par M. Henri Hymans. *Artistes contemporains.* — *J.-J. Henner* (3e article), par Léonce Bénédite. — *Les Artistes lyonnais* (3e article), par M. Alphonse Germain. — Quatre gravures hors texte : *Aménóthés II et la Vache Hathor* (Musée du Caire) : héliogravure. — *Portrait de Mlle Pierre de Vellefrey*, par P.-P. Prud'hon (légué au Musée de Dijon par Mme Grangier) : eau-forte de Mme J.-G. Romain. — *L'Annonciation*, par le Maître de Mérode ou de Flémalle (collection de Mme la comtesse Jeanne de Mérode) : héliogravure. — *Portrait de Philippe de Croy*, par Hugo van der Goes (Musée d'Anvers) : héliogravure. — 37 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Revue historique*, numéro de septembre-octobre 1907 (32e année). — Charles Molinier, *L'église et la société cathares*; 2e article. — Ch.-V. Langlois, *Les doléances des communautés du Toulousain contre Pierre de Latilli et Raoul de Breuilli*, 1297-1298. — Maurice Besnier, *L'œuvre de M. Guglielmo Ferrero : les derniers temps de la république romaine.* — Louis Bréhier, *La conception du pouvoir impérial en Orient pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne.* — Alexandre Schürr, *Un moine français en Pologne au XIIe siècle : le chroniqueur Gallus Anonymus.* — Bulletin historique : France. *Révolution et Empire*, par Rod. Reuss. — Angleterre; suite et fin. *Institutions, histoire locale*, par Ch. Bémont. — Italie. *Moyen âge*, par René Poupardin. — Comptes-rendus critiques. — Publications périodiques et sociétés savantes. — Chronique et bibliographie.

— *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XXXI. Avril-juillet 1907 : G. Mendel, *Fouilles du Ptoion* (1903). (Pl. XVII-XXI. Figures dans le texte.

Confirme et complète les résultats des fouilles faites autrefois par M. Holleaux sur le même site. Découverte de plusieurs nouveaux Apollons archaïques du même type que ceux qui étaient déjà connus). — E. Pottier, *Documents céramiques du musée du Louvre*, fin (pl. XXII. Nombreuses figures dans le texte. II, Cypre. III, Carie et Cappadoce. Conclusion importante sur le caractère du dessin primitif). — Sotiriadis, *Questions d'histoire et de topographie étolienne* (en grec. Pl. I). — Durrbach, Αντιγόνεια-Δημητρίεια (commentaire d'inscriptions déliennes et autres qui jette quelque jour sur l'histoire des Cyclades au temps des successeurs d'Alexandre). — Grégoire, l'ἔπαρχος Ῥώμης. *A propos d'un poids byzantin* (précise sur quelques points les résultats obtenus dès 1895, par M. Schlumberger). — Grégoire, *Sur la date du monastère du Sinaï* (prouve par les inscriptions des poutres de la toiture que le monastère de Sainte-Catherine a bien été construit sous Justinien). — P. Roussel, *Inscriptions anciennement découvertes à Délos* (plusieurs textes importants). — Béis, *Note sur quelques inscriptions chrétiennes de Tégée*. — M. Holleaux, *Inscriptions de Priène*. G. P.

— Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 3e série, 1907. Cahiers 1 et 2 : Pappabasileios. *Bain de l'époque romaine à Aidipsos, en Eubée* (pl. I-III. *Inscriptions* d'Aidipsos, de Chalcis, de Tamynæ, de l'Attique, d'Aranda, d'Oxylithos). — B. Staïs, sur *l'Usage de certains ornements mycéniens* (figures dans le texte. S. prouve, par des observations qui ne semblent pas laisser place au doute, que Schliemann et avec lui Schuchardt se sont trompés au sujet des ornements, faits d'une mince feuille d'or, qui ont été trouvés en si grande quantité dans les tombes de l'Acropole mycénienne. Ces ornements n'étaient pas, comme ils l'ont cru, cousus sur les vêtements; ils étaient les uns cloués, les autres cousus sur le bois des cercueils. S. a retrouvé et figure beaucoup des clous d'or et de bronze qui ont servi à fixer ces appliques. Les prétendus diadèmes ont servi au même usage. Il est possible que les masques d'or eux-mêmes aient été appliqués non pas sur la face du crâne, mais sur la tête du cercueil, comme on faisait en Égypte pour les coffres de momie). — S. Basi, *Inscription latine de Thessalie*. — Alex. Philadelpheus, *Découvertes faites à Chalcis* (bronzes, figurines de terre cuite, coupe à reliefs dite mégarienne. Pl. IV, figures dans le texte). — Antoine D. Keramopoulos, *Offrande des Phocidiens à Delphes*. — Arvanitopoulos, *Inscriptions inédites et monuments plastiques de Tégée*. — Kouroniotis, *Lécythes du musée national avec images d'Amazones* (pl. V, figures dans le texte). G. P.

— *American journal of archæology*, 2e série, t. XI, 1907. 1. Janvier-mars : Institut archéologique d'Amérique. — Clarence Ward, *Le temple de Muhsenef, dans le Hauran, en Syrie* (pl. I-III, figures dans le texte. C'est une restauration, qui donne l'idée d'une bien médiocre architecture). — Robert Cecil Mc Mahon, *L'histoire technique des lécythes blancs* (pl. V, figures dans le texte. Étude minutieuse et utile des divers procédés d'exécution. L'auteur a étudié de près les monuments). — Allan Marquand, *La Visitation de Luca della Robbia à Pistoie* (pl. VI-VII). — Hugh H. Harris, *Particularités étranges*

et inconnues dans le parc de Pajarito, au Nouveau-Mexique (pl. VIII-IX). — Ch. P. Bowditch, *Ce qu'a fait l'Institut pour l'archéologie américaine. La huitième session générale de l'Institut archéologique d'Amérique* (compte-rendu des séances et analyse des mémoires lus). — J. M. Paton, *Nouvelles archéologiques* (juillet-décembre 1906. Analyse de très nombreux périodiques).

— *American journal of archæology*, 2e série, t. XI, n° 3, 1907 : Institut archéologique d'Amérique. Herbert E. Everett, *Antoniazzo Romano* (pl. XXIV-XXVII. Figures dans le texte. Étude très consciencieuse des documents qui concernent ce peintre du xve siècle, des œuvres signées de lui et de celles qui peuvent lui être attribuées avec quelque vraisemblance). — Olivier S. Tonks, *Une interprétation des bas-reliefs de la tombe lycienne dite des Harpyies* (figures dans le texte. Ne donne pas plus que ne l'ont fait ses devanciers une interprétation de cette imagerie qui s'impose, mais insiste, peut-être avec raison, sur les emprunts que le sculpteur a faits à des types égyptiens). — École américaine d'Athènes. W. N. Bates, *Nouvelles inscriptions de l'Asclépiéion d'Athènes*. — École américaine de Palestine. — James M. Paton, *Nouvelles archéologiques* (janvier-juin 1907). G. P.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 août 1907. — Texte : *Les Influences du drame liturgique sur la sculpture romane*, par M. Émile Male. — *L'Exposition Chardin-Fragonard*, par M. Jean Guiffrey. — *Les Primitifs espagnols* (II), par M. Émile Bertaux. — *L'Art à Madagascar*, par MM. Marius et Ary Leblond. — *« Étude de nu », par Mlle Angèle Delasalle*, par M. Raymond Bouyer. — *La Chasse à la chouette, contribution à l'histoire de la peinture satirique*, par M. Paul Perdrizet. — *Correspondance de Bruges : l'Exposition de la Toison d'or*, par M. Conrad de Mandach. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *La Gouvernante*, héliogravure d'après le tableau de Chardin (galerie de S. A. le prince de Liechtenstein). — *Le Jeune homme au violon*, photogravure d'après le tableau de Chardin, acquis pour le musée du Louvre. — *L'Armoire*, photogravure d'après le dessin à la sépia de Fragonard (collection de M. le baron Edmond de Rothschild). — *La Vierge des conseillers de Barcelone*, photogravure d'après le retable signé en 1445 par Luis Dalmau (Barcelone, Musée municipal des beaux-arts). — *Les Conseillers de Barcelone, Ramon Savall et Anthoni de Vilatorta, présentés à la Vierge par saint André*, héliogravure d'après un détail du retable de Luis Dalmau. — *Étude de nu*, gravure originale de Mlle Angèle Delasalle. — *Portrait de Maximilien Ier, empereur d'Allemagne*, photogravure d'après le tableau d'Ambrogio da Predis (Vienne, Musée impérial). — Nombreuses gravures dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 septembre 1907. — Texte : *Scopas* (I), par M. Max Collignon. — *Les Musées de Strasbourg* (I), par M. André Girodie. — *« L'Homme au casque », de Rembrandt. Les Bayeu*, par M. Paul Lafond. — *Les Statues équestres de Paris avant la Révolution, et les dessins de Bouchardon*, par MM. Jean Guiffrey et

Pierre Marcel. — *La Rue du Petit-Croissant, au Havre, eau-forte originale de M. Hillekamp*, par M. E. D. — *Un milieu d'art russe : Talachkino*, par M. Denis Roche. — *Une Estampe satirique du XVIIIe siècle identifiée*, par M. Émile Dacier. — *Correspondance de Pérouse : l'Exposition des primitifs ombriens*, par M. E. Durand-Gréville. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *Ménade en délire*, statuette en marbre d'après un original de Scopas (Dresde, Albertinum), héliogravure. — *Les Argentiers d'Amsterdam*, photogravure d'après le tableau de Thomas de Keyser (Strasbourg, musée de Peinture). — *Sainte Madeleine et sainte Catherine*, photogravure d'après le tableau de Conrad Witz (Strasbourg, musée de Peinture). — *L'Homme au casque (portrait d'Adriaen van Ryn)*, gravure de M. Marcel Louveau-Rouveyre, d'après le tableau de Rembrandt (Berlin, Kaiser Friedrich Museum). — *La Promenade de las Delicias*, photogravure d'après la tapisserie tissée à la fabrique de Santa-Barbara, sur le carton de Francisco Bayeu (Palais de l'Escurial). — *La Rue du Petit-Croissant, au Havre*, gravure originale de M. Hillekamp. — *Le Couronnement de la Vierge*, photogravure d'après le tableau de Niccolò da Foligno (Foligno, église San Niccolò). — Nombreuses gravures dans le texte.

Recueil d'archéologie orientale, 1re à 5e liv., janv.-juil. 1907. — *Sommaire*. 1 : Nouvelles inscriptions palmyréniennes (*Planche I*). — 2 : Inscription néo-punique. — 3 : Topographie de la Jérusalem antique. — 4 : Traditions arabes au pays de Moab. — 5 : Légendes sur l'alouette. — 6 : Le sépulcre de Abedrapsas. — 7 : Sur les inscriptions du *Lucus Furrinae*. — 8 : L'antique nécropole juive d'Alexandrie (*Planches II à V, seront publiées dans le fascicule suivant*). — 9 : Forgerons, poètes et musiciens. — 10 : *Fiches et notules* : Le Libyen Zabo fils de Nargranus. — Le Syrameon nabatéo-arabe. — L'acclamation liturgique ἄξιος. — Nonna et Stephanos, de Aila. — Inscription romaine de Djerach. — L'higoumène Elias et l'église de Saint-Théodore. — Nicias. — Inscription palmyrénienne.

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palästina-Vereins*, 1907, n° 2. — Sellin, *Rapport préliminaire sur les excavations à Jéricho*[1]. — Blanckenhorn et Dück, *Observations météorologiques*.

1. A signaler, parmi les divers objets recueillis, une anse de vase estampillée, avec les deux lettres hébraïques *yod*, *he*, de forme archaïque. C'est peut-être tout bonnement la fin de quelque nom propre théophore en *yah*, comme on en a déjà trouvé sur nombre d'anses congénères. Mais on ne saurait se prononcer, en l'absence de toute reproduction. En tout cas, je ne vois pas sur quoi M. Sellin peut se fonder pour supposer que nous aurions là la preuve que le vieil alphabet « phénico-moabitico-hébraïque » aurait été en usage chez les Chananéens vers l'an 500 av. J. C. ! Je crains qu'il ne fasse jouer ici ce prétendu criterium chronologique, si fort à la mode aujourd'hui, qu'on veut tirer des formes et des stratifications céramiques. Rien n'est plus propre qu'une pareille conclusion à montrer à quelles erreurs peut conduire cette méthode archéologique fertile en mirages. — Gl.-C.

BIBLIOGRAPHIE

A. Furtwaengler. — **Zu Pythagoras und Kalamis. Die neue Niobidenstatue aus Rom.** — In-8, Munich, 1907. (Extr. des *Sitzungsberichte* de l'Acad. de Bavière, 1907, fasc. II.).

I. — M. von Duhn (*Ath. Mitth.*, 1906, p. 421) a proposé d'attribuer l'aurige de Delphes à Pythagoras de Rhégium, se fondant sur les considérations suivantes. Un savant américain, M. Washburn, a lu sur la base de cet ex-voto les restes de la première rédaction de l'inscription .. ιλας ανε(θηκε), ce que M. von Duhn restitue 'Αναξίλας ἀνέθηκε. L'ex-voto serait dû au tyran Anaxilas de Rhégium, qui en confia l'exécution à Pythagoras. Mais cela oblige d'admettre — Pausanias n'ayant pas mentionné cette offrande — que, dès l'époque du Périégète, elle avait été cachée par un éboulement. Or, M. Pomtow affirme qu'il n'en est rien, que la statue de l'aurige a été *intentionnellement* recouverte de terre, vers l'époque de la ruine du paganisme, que Pausanias, par suite, à dû la voir. M. von Duhn croit d'ailleurs, comme les premiers interprètes, que le mot πολύζηλος, dans l'inscription, désigne le jeune frère de Hiéron; mais M. Furtwaengler admet, avec M. Washburn, que c'est un adjectif (cf. *Amer. Journal*, 1906, p. 152) et que les mots... ιλας ανε .... doivent être complétés : 'Αρκεσίλας ἀνέθηκε. J'ai rendu compte ici (*Revue*, 1907, II, p. 330) de la note de M. Robert, qui semble écarter les dernières difficultés laissées en suspens par M. Furtwaengler et prouve qu'Amphion de Cnossos est bien l'auteur de l'aurige de Delphes, ex-voto du roi Arcésilas.

II. M. Reisch (*Oesterr. Jahresh.*, 1906, p. 199) a essayé de montrer que la plupart des textes antiques relatifs à Calamis concernent, non pas le Calamis du ve siècle, mais un homonyme du ive. La première idée de ce dédoublement est due à M. Klein; le mémoire de M. Reisch a été approuvé par M. Amelung (*Röm. Mitth.*, 1906, p. 285). Entre temps, M. Studniczka publiait un important travail sur Calamis (*Abh. der Sächs. Ges.*, 1907, n° IV), où il réfutait une partie des conclusions de M. Reisch, mais en retenait l'existence d'un Calamis II, auquel il attribuait la Sosandra; l'original de cette statue célèbre n'aurait pas été une Aphrodite, mais le prototype de la *Danseuse voilée* dite de Titeux, dont il existe deux petites répliques en marbre. M. Furtwaengler déclare que Calamis II est un mythe, destiné à disparaître aussi rapidement qu'il s'est formé. La date du vrai Calamis est fixée par le fait qu'il collabora avec Onatas d'Égine à l'ex-voto de Hiéron à Olympie, mis en place en 466 par le fils de Hiéron, Deinoménès; c'est donc un artiste des environs de 460, dont l'ἀκμή coïncide avec l'exécution des frontons d'Olympie. Pline (XXXIV ; 71) cite comme exemple de la *benignitas* de Praxitèle qu'il sculpta un aurige sur un quadrige de Calamis, *ne melior in equorum effigie defecisse in homine*

crederetur. Benndorf et Klein se sont autorisés de ce texte pour attribuer à Pline ou à sa source une grosse erreur; il s'agirait d'une œuvre exécutée en commun par Praxitèle I et Calamis I, ou par Praxitèle II (le grand) et Calamis II. M. Furtwaengler rappelle fort à propos que Thorwaldsen proposait de mettre des têtes nouvelles sur les corps des Eginètes, pour que ces statues, d'une si belle anatomie, ne fussent pas défigurées par le rictus archaïque. On a bien pu, vers 350, prier Praxitèle de « rajeunir », de la même façon un quadrige de Calamis. Cette idée de « rajeunir » les œuvres anciennes paraît même dans le domaine de celles de l'esprit, témoin le bon Collé qui, vers 1770, s'était mis en tête de « moderniser » Corneille et Molière, et qui injuriait les acteurs des Français parce qu'ils ne voulaient pas jouer les pièces classiques ainsi badigeonnées par lui dans le goût du XVIIIe siècle à son déclin.

M. Klein a autrefois créé un Scopas I pour expliquer la juxtaposition, dans un temple d'Athènes, de trois Euménides, l'une de Calamis, les deux autres de Scopas; MM. Reisch et Studniczka renoncent à Scopas I, mais attribuent l'Euménide à Calamis II. Or, l'examen des textes relatifs à ces statues prouve clairement qu'elles ne formaient pas un groupe original; à deux figures de Scopas on ajouta plus tard une œuvre archaïque, attribuée par les uns au neveu de Dédale, Kalos, par d'autres, non moins arbitrairement, à Calamis.

MM. Reisch et Studniczka admettent que le *caelator* Calamis est distinct du sculpteur célèbre et identique à Calamis II. Cela ne ressort nullement du texte de Pline qui signale, dans les jardins Serviliens, un Apollon *Calamidis illius caelatoris* (XXXVI, 36); il y a, dans cet *illius*, une simple allusion à un passage précédent (XXXIV, 47), où Pline a rapporté que Zénodore, du temps de Néron, copia très exactement deux coupes ciselées de Calamis.

Lorsque Pausanias (X, 19, 4) nomme Praxias, élève de Calamis, parmi les sculpteurs des frontons de Delphes, c'est bien du grand et unique Calamis qu'il s'agit. Les frontons en question furent sculptés entre 367 et 330, puisque la reconstruction du temple commença en 367. Si Calamis est mort vers 420, Praxias, actif vers 350, ne peut avoir été son élève direct; M. Furtwaengler conclut que μαθητὴς Καλαμίδος, dans le texte de Pausanias, signifie « de l'école de Calamis ». Cela vaut évidemment mieux que de postuler, sur l'autorité de ce seul passage, un Calamis II.

Quant à la Sosandra de l'Acropole, louée deux fois par Lucien, ce ne peut être, comme l'ont cru MM. Reisch et Studniczka, le portrait d'une dame Sosandra d'ailleurs inconnue. Le fait que Lucien la mentionne en compagnie de la Lemnia de Phidias et d'autres déesses prouve que la Sosandra était une déesse, nommée ainsi pour une raison qui nous échappe. Comme Pausanias signale, à l'entrée de l'Acropole, une Aphrodite de Calamis, les historiens de l'art semblent bien avoir eu raison d'identifier cette Aphrodite et la Sosandra. La danseuse voilée, où M. Studniczka veut reconnaître la Sosandra, n'est pas une Aphrodite; bien plus, ce motif charmant n'appartient pas à l'art monumental. J'ajoute que la danseuse voilée, à en juger par l'indice mammaire (*C. R. de l'Acad.*, 1907, p. 228), remonte sans doute au début du IVe siècle; elle est postérieure à Calamis I et antérieure à l'hypothétique Calamis II.

III. La belle statue de Niobide découverte à Rome en 1906 a déjà fait l'objet de toute une littérature ; M. Gauckler l'a publiée dans les *C. R. de l'Académie des Inscriptions* (1907, p. 104, avec pl.)[1]. L'authenticité une fois reconnue (elle a été mise en doute au premier abord)[2], restait à la dater. Les mêmes divergences se sont fait jour que lors de la découverte de l'Aphrodite de l'Esquilin, copie romaine d'un original analogue ; on a songé à une œuvre éclectique, hellénistique, post-phidiesque ou franchement archaïque. C'est cette dernière opinion qu'a soutenue tout de suite M. Furtwaengler[3] ; à ses yeux, la Niobide de la *Banca Commerciale* appartient au même ensemble (fronton) que les trois statues de la collection Jacobsen, découvertes à Rome dans la même région (villa Spithöver[4]), à savoir l'Apollon drapé, la Niobide fuyant et le jeune Niobide mort[5] ; ce sont les produits d'un atelier grec aux environs de 450 av. J.-C. L'application du criterium de l'*indice mammaire* donne absolument raison à M. Furtwaengler, du moins en ce qui concerne la date de l'original de la nouvelle Niobide ; M. Furtwaengler, qui l'a vue, la considère elle-même comme l'original et donne de bonnes raisons à l'appui[6]. A cette occasion, M. Furtwaenglerre connaît (contrairement à une assertion antérieure[7]), que l'Aphrodite de l'Esquilin dérive bien d'un original des environs de 460 à 450, probablement du même auteur que la Niobide[8] ; on peut rapporter à la même école les originaux du prétendu Niobide de Subiaco et de l'Athéna de Leptis à Constantinople. Entre l'époque des Eginètes et l'apogée de Phidias, l'art grec passa par une période de naturalisme un peu sec et minutieux, pour ne pas dire mesquin[9], que la céramique de style sévère nous a déjà fait connaître et qui se révèle maintenant dans la statuaire.

1. Cf. Lanciani, *Bull. comm. arch. com.*, 1906, p. 157 ; Rizzo, *Notizie degli scavi*, 1906, p. 434 ; Aless. della Seta, *Ausonia*, 1907, fasc. I, pl. I-III, etc.

2. « Il en est toujours ainsi, remarque M. Furtwaengler, quand on découvre une œuvre antique vraiment admirable » (p. 209). Qu'on se rappelle le *Guerrier défaillant* de la collection Corroyer, aujourd'hui à Saint-Germain, considéré (encore aujourd'hui) comme un faux du XIXe siècle par la grande majorité des « connaisseurs ».

3. A la Société des Beaux-Arts de Munich, le 6 décembre 1906, et à l'Académie de Bavière, le 8 juin 1907.

4. Jardins de Salluste. Les renseignements sur le lieu précis et les circonstances de ces trouvailles sont insuffisants et même contradictoires.

5. Furtwaengler, *Sitzungberichte* de Bavière, 1899, I, p. 279 ; 1902, p. 443. Ces conclusions ont été contestées par M. Arndt (*Glyptothèque de Ny-Carlsberg*, p. 66).

6. Marbre de Paros de la plus belle qualité ; toute petite plinthe suivant les contours de la statue ; pièces rapportées comme dans les statues grecques de beau style (« *die Technik des Anstückens, die den Griechischen Originalwerken eignet* », p. 211). Sont rapportés : des orteils, le pouce droit, un morceau du bord de la draperie.

7. En 1900, l'auteur avait déclaré que cette Aphrodite était une œuvre éclectique, imitée du Diadumène de Polyclète. Tombant dans une erreur analogue, M. G. Cultrera vient de soutenir que le bas-relief Ludovisi (naissance d'Aphrodite) était une composition néo-attique (*Saggi sull' arte ellenistica*, I, 1907).

8. M. Klein propose de reconnaître, dans l'original de cette statue, la nageuse Hydna, dont l'image de bronze était à Delphes et fut transportée à Rome sous Néron (Paus., X, 19, 1 ; cf. *Oesterr. Jahresh.*, 1907, p. 142).

9. *Eigene Mischung von Befangenheit und vollendeter Freiheit... peinlich genaue Ausführung* » (p. 212). « *Deutliche Reste des strengen Stiles in der Bildung des Kopfes... verbunden mit dem grossen Naturalismus in der Bildung des Körpers und Gewandes* » (p. 215).

Je trouve — à en juger par les photographies — que M. Furtwaengler exagère un peu lorsqu'il place la nouvelle Niobide « au-dessus de tout ce que la Ville Éternelle a encore rendu en fait de statues antiques ». On me permettra, pour ne citer qu'un exemple, de préférer le *Tireur d'épine* du Capitole.

SALOMON REINACH.

J. STRZYGOWSKI. — **A Sarcophagus of the Sidamara type in the collection of sir Frederick Cook, and the influence of stage architecture upon the art of Antioch.** (Extrait du *Journal of hellenic studies*, vol. XXVII 1907, p. 99-122, planches V-XII.)

L'étude du sarcophage conservé dans la collection de sir Frederick Cook, à Richmond, amène M. Strzygowski à établir que les sarcophages de type dit d'Asie Mineure proviennent d'une école de sculpture d'Antioche qui chercha à combiner les motifs de l'ornement impressionniste venu de Mésopotamie avec les plus belles formes plastiques de l'art grec. Parmi les huit figures en haut relief qui ont été conservées (trois adolescents nus du type des Dioscures, deux figures masculines aux draperies flottantes, trois figures féminines également drapées), les trois premières semblent dériver de l'Hermès de Praxitèle; les figures drapées présentent des analogies avec la Muse de Praxitèle de la base de Mantinée et la matrone d'Herculanum du musée de Dresde; les deux dernières se rattachent à la même inspiration que les « pleureuses » du sarcophage de Sidon. L'élégante coquille qui encadre les figures comme une niche trahit l'influence mésopotamienne. Enfin le décor même du sarcophage de Richmond, qui se retrouve sur tous les sarcophages d'Asie Mineure, ne serait, avec ses trois portes surmontées d'un fronton, qu'une copie du « proskenion » des théâtres antiques dont la restitution a pu être tentée grâce aux peintures du quatrième style de Pompeï. L'influence de ce style d'Antioche se retrouve dans le panneau central du trône d'ivoire de Maximien, archevêque de Ravenne, et dans le bel ivoire du Musée Britanique qui représente un archange porteur du sceptre et du globe crucigère. En réunissant ces monuments si éloignés en apparence les uns des autres, on peut donc arriver à reconstituer le mouvement de syncrétisme artistique dont la façade de Mschatta reste la manifestation la plus éclatante.

Louis BRÉHIER.

J. STRZYGOWSKI. — **Kleinarmenische Miniaturenmalerei. Die Miniaturen des Tübinger Evangeliars MA. XIII, I vom Jahre 1113 bezw. 893 n. Chr. (Veröffentlichungen der K. Universitätsbibliothek zu Tübingen. I Atlas zum Katalog der armenischen Handschriften).** — *Tübingen*, 1907, 4°, p. 1-27 (4 planches dont deux en couleur et 11 figures).

Suivant une notice autrefois annexée au manuscrit et dont la copie a été conservée, l'Évangéliaire de Tübingen fut composé en 1113 au monastère de Drasark en Cilicie d'après un modèle daté de 893 mais qui n'était lui-même que la copie d'un prototype plus ancien. Les miniatures qui ont échappé à la destruction (trois portraits d'évangélistes, trois ornements accompagnés d'initiales

au début de chaque Évangile, une centaine de petites initiales) apportent donc une contribution importante à l'histoire des origines de l'art arménien. Par une analyse minutieuse, M. Strzygowski retrouve dans ces peintures les éléments de l'art persan mésopotamien dont l'action apparaît de plus en plus comme importante. Le peintre du manuscrit de Tübingen est avant tout un coloriste et un ornemaniste. Bien qu'il ait peint des figures et qu'il les ait encadrées par des motifs d'architecture, il n'a aucun sens du relief et les constructions qui forment le fond de ses tableaux ont un caractère tout chimérique. Les toits dont il surmonte ses tours ne coïncident pas avec la ligne des murailles. Les traits de ses personnages sont stéréotypés ; les plis de leurs vêtements montrent des séries de lignes concentriques comme on en voit dans la sculpture romane du XIIe siècle ; ses animaux évangéliques sont stylisés à la mode orientale et le lion ailé de St. Marc porte sur ses cuisses les deux rouelles qu'on retrouve sur les animaux des étoffes sassanides. La couleur est d'une richesse incomparable ; les bandes d'ornements qui surmontent les titres des Évangiles ressemblent à des tapis persans. L'artiste semble avoir pris plaisir à multiplier sans nécessité tous les tons dont il disposait : il orne par exemple la coupole d'une tour de quatre nuances différentes (pl. VII). La richesse des ornements n'est pas moins grande et les éléments dont ils se composent trahissent l'origine mésopotamienne de cet art : on en retrouve plusieurs sur la façade de Mschatta. Ce sont les entrelacs composés d'une torsade régulière ou formés au contraire d'une variété presque confuse de lignes entrelacées, les feuilles en forme de cœur, les palmettes ou demi-palmettes dont sont formées la plupart des initiales, les rosettes, les zigzags etc.. On y trouve aussi l'arc outrepassé (pl. X) et les treillages en losanges ornés des dessins les plus divers. Les éléments helléniques sont devenus dans cet art presque imperceptibles et sont en quelque sorte noyés sous les formes purement orientales. Le monastère de Drasark a eu un rôle important dans le royaume de Petite-Arménie à l'époque des croisades. Il était le centre religieux et intellectuel de cet îlot chrétien perdu au milieu du monde musulman. Séparée des influences byzantines par l'empire des Seldjoucides, la Cilicie était au contraire le point de départ des routes vers l'Asie centrale. Antioche, Edesse, Nisibe, voilà les centres qui furent les intermédiaires entre elle et la Perse. Le manuscrit de Tübingen montre ainsi la diffusion vers l'ouest d'un art mésopotamien complètement étranger aux formules helléniques.

L. Bréhier.

Annuaire *de la Société artistique des amateurs*. Paris (28, rue du Mont-Thabor), 1907. In-8, 159 p., avec gravures. — Des conférences imprimées sont toujours les bienvenues, car elles peuvent servir de canevas — pour ne pas dire plus — aux conférenciers novices ou pris de court. Ce petit volume en renferme d'intéressantes, que personne n'aurait l'idée d'y chercher : 1° Comte de Chavagnac, *La porcelaine française* (dates et faits nouveaux ; l'auteur est très compétent) ; 2° J. Claretie, *La Comédie française* ; 3° Th. Homolle, *Les fouilles de Delphes* (à lire et à consulter) ; 4° Augé de Lassus, *Les Champs*

Élysées (histoire de la promenade favorite des Parisiens, écrite dans une langue bizarre, mais instructive). Presque tous ces conférenciers, parlant devant des auditoires où dominaient les femmes élégantes, ont cru devoir leur infliger des madrigaux médiocres, qui sont aux galants propos du XVIIIe siècle ce que la porcelaine Louis-Philippe est aux Sèvres Pompadour. M. Homolle s'en est abstenu, preuve nouvelle qu'il n'est pas inutile, pour le bon goût et la tenue littéraire, d'avoir longtemps respiré l'air de l'Attique.

S. R.

F. Behn. *Die Ficoronische Cista*. Leipzig, Teubner, 1907. In-8, 80 p., avec 2 pl. — Etude érudite et consciencieuse sur la grande et la plus belle des cistes gravées, conservée au Musée Kircher à Rome. Pourquoi cette thèse de doctorat (Rostock) n'est-elle pas accompagnée d'une réduction de la gravure d'ensemble de la ciste? Elle serait plus facile à lire.

S. R.

O. Waldhauer. *Die Vasensammlung der Kaiserlichen Ermitage*. Saint-Pétersbourg, Jolicke, 1906. In-8, 95 p., avec 3 planches. — Cet opuscule est destiné au grand public qui fréquente les galeries splendides, mais singulièrement mal classées de l'Ermitage. Il doit être suivi d'un catalogue scientifique des vases, celui de Stephani (1869) n'étant plus à la hauteur de nos connaissance. Souhaitons qu'on tire enfin des armoires, où les avait cachées Kieseritzky (dans l'espoir de les publier un jour lui-même), quelques admirables peintures céramiques complètement inconnues, découvertes dans la Russie méridionale.

S. R.

Otto **Puchstein**. *Die ionische Säule*. Leipzig, Hinrichs, 1907. In-8, 55 p., avec 59 gravures. — Le type de la *conférence illustrée* est à encourager chez nos voisins ; obligés d'être clairs et courts, ils gagnent ainsi des qualités et mettent un frein bienfaisant à leurs défauts. J'ai lu avec plaisir le mémoire de M. Puchstein sur la colonne ionique. L'étude des prototypes égyptiens, assyriens, syriens est bien conduite ; l'auteur montre parfaitement que, dès le chapiteau ionique de Neandreia, l'art grec, bien qu'inspiré des types égyptiens, sait transformer et presque effacer ces types naturalistes par le sentiment de la beauté de la ligne et de la justesse des proportions. Il y a là — M. P. aurait pu l'indiquer — un moyen de concilier les théories ingénieuses de Bœtticher avec l'explication historique et naturaliste des ordres grecs; le naturalisme est à l'origine, mais l'idéalisme grec ne tarde pas à faire son œuvre sur les éléments que le naturalisme lui fournit. Des observations nouvelles concernent les tentes et baldaquins de matières légères qui, tant en Égypte qu'en Assyrie, comportent l'emploi de hautes tiges végétales (papyrus, lotus, palmier) à titre de supports. Je recommande encore ce qui concerne la base de la colonne ionique, grosse corolle de fleur d'eau en Assyrie et en Syrie, élément d'architecture en Grèce. L'illustration est très abondante, le style coulant (mais pourquoi deux

fois la néographie *Bukett*? Ne peut-on écrire ce mot en français, ou dire *Blumenstrauss*?)

S. R.

E. Ziebarth. *Kulturbilder aus Griechischen Städten.* Leipzig, Teubner, 1907. In-8, 120 p., avec 22 gravures. — Recueil de *promenades archéologiques* bien illustrées à Santorin, Pergame, Priène, Milet, Didyme, Oxyrhynchus. L'auteur n'a pas la facilité élégante d'un Diehl, ni le cicéronisme génial d'un Boissier, mais il connaît ce dont il parle et n'est pas ennuyeux. Les résultats des explorations de Théra et de Priène n'avaient pas encore été portés à la connaissance du grand public; voilà qui est fait, et bien fait. Cela souffrirait la traduction.

S. R.

Margarete Bieler. *Das dresdener Schauspielerrelief.* Bonn, Cohen, 1907. Gr. in-8, 93 p., 8 figures. — Représentant un acteur assis, avec des attributs dionysiaques, vers qui s'avance une femme qui lui offre un masque ou une couronne, tandis que, de l'autre côté, un enfant court-vêtu paraît jouer de la flûte, ce bas-relief a été généralement attribué à l'époque romaine. Par l'étude comparative du costume de l'acteur, étude qui l'a amenée à tracer de l'évolution du cothurne et du chiton une histoire assez neuve, Mlle B. a montré qu'il ne pouvait appartenir qu'à la période hellénistique. Le style du relief tend à le faire considérer comme la copie d'une œuvre de cette toreutique asiatique du IIe siècle qui aurait produit l'Athéna du trésor de Hildesheim; peut-être l'original était-il une dédicace du fameux Kraton, prêtre de Dionysos et chef des Dionysiastes d'Ionie, au moment de l'édification du Dionysion de Téos (v. 220), dont les bas-reliefs présentent avec celui de Dresde d'étroites affinités.

A.-J. Reinach.

E. Loewy. *La statua di Anzio* (extrait de l'*Emporium*, août 1907). Bergame, 1907. In-4°, 19 p., avec nombreuses figures. — M. Loewy admire beaucoup cette figure drapée (*Rép.*, III, 193, 6) qui, découverte sur le bord de la mer en 1878, à Antium, a été récemment acquise par le gouvernement italien pour la somme énorme de 450.000 lires. N'ayant pas vu l'original, je ne veux pas en médire; mais, à en juger par les photographies, le prix est singulièrement exagéré. On a prétendu que « des Américains » en avaient offert 800.000 francs; je n'en crois rien, car les amateurs d'art aux États-Unis ne sont pas fous. La vérité, c'est que la statue était restée dans une villa sur le bord de la mer, où un embarquement clandestin pour l'étranger était facile; l'Italie a payé la statue, *plus* le danger qu'elle courait d'être enlevée.

Je n'admets pas les rapprochements institués par M. Loewy entre la statue d'Antium et celles de Praxitèle ou de son école, pas plus qu'avec la figure féminine du groupe de Ménélas. Elle peut bien dériver d'un original du IVe siècle sans avoir rien de commun avec Praxitèle. Je la crois plutôt hellénistique.

Le sujet a été très discuté (poétesse, juge d'un concours de jeunes filles, prophétesse d'Apollon, Sibylle, prêtresse, Muse, etc.). La vierge très jeune,

tient un plateau sur lequel est un rouleau non de parchemin, mais de laine. Pour M. Loewy, cette laine est un élément rituel d'une cérémonie de purification. *Ella compie i sacri riti, come si deve, composta, solenne, ma quasi sorridendo.* L'hypothèse est fine, mais un peu vague; on en proposeraa sans doute d'autres.

S. R.

E. Loewy. *Sculture ellenistiche* (Extrait de l'*Ausonia*; II, 1). Rome, 1907. In 4°, p. 77-85, avec 7 figures. — Comme toujours, vues originales et fines observations. 1° Le groupe du *Pasquino* a été attribué par M. Amelung au IVe siècle; M. Loewy le place après 250, à cause de l'analogie avec le groupe Ludovisi, et le considère comme appartenant au même ensemble que l'Amazone Borghèse (une Amazonomachie composée de groupes et de figures en ronde bosse). La Ménade de Dresde, rapportée par M. Treu à Scopas, offre, dans l'attitude et le costume, des ressemblances frappantes avec le Pasquino, à tel point que M. L., quand il en vit pour la première fois le moulage, le qualifia de *Pasquinetto*. Le principal argument mis en avant par M. Treu pour identifier cette figure à la Ménade de Scopas est l'occurence d'un motif similaire sur la frise de Mausolée; mais la peinture et le relief ont toujours été, dans l'antiquité, en avance sur la sculpture en ronde bosse. A lire et à méditer.

S. R.

E. Herzfeld. *Samarra*, Berlin, Behrend, 1907. In-4°, 92 p., avec 13 gravures et 8 planches hors texte. Prix : 16 mark. — Nos lecteurs n'ont pas besoin qu'on leur décrive les ruines de Samara; le général de Beylié s'est acquitté de cette tâche (*Revue*, juillet 1907). La monographie de M. E. Herzfeld, publiée peu après l'article de notre collaborateur, ne prétend pas davantage épuiser le sujet; mais elle offre de bons matériaux pour une étude détaillée que l'état d'abandon des ruines de Samara réclame avec urgence. M. H., qui a visité trois fois cet emplacement, de 1903 à 1905, fixe la date des constructions entre les années 836 et 876; il a soigneusement recueilli et analysé les textes des écrivains arabes qui en font mention.

S. R.

M. Besnier. *La Vénus de Milo et Dumont d'Urville* (Extrait de la *Revue des Études anciennes*, t. X, 1908). In-8, 44 p. — La nouvelle relation de Dumont d'Urville sur la découverte de la Vénus de Milo, que M. Besnier a exhumée de la bibliothèque de Caen, ne nous apprend pas grand'chose; il n'en est pas de même du commentaire de l'auteur, qui a exploré les archives de la marine et précisé nombre de détails encore mal connus. La preuve est faite que Dumont d'Urville s'est beaucoup vanté et a commis des inexactitudes volontaires pour grandir son rôle. L'article de M. Besnier, joint à celui de M. Michon (*Le marquis de Rivière et la donation de la Vénus de Milo*, Société des Amis du Louvre, Paris, 1906), forme une importante addition à la bibliographie de la Vénus que j'ai donnée ici même (*Revue*, 1906, I, p. 199-200).

S. R.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Mai-Août.

1° PÉRIODIQUES

AMERICAN JOURNAL OF ARCHAEOLOGY, 1906.

P. 291 et suiv. G. M. Whicher. Inscription d'Irbid dans le Haouran.

67) ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
ΥΠΕΡ CΩΤΗΡΙΑC ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ΗΜΩΝ ΑΥΤΟ
ΚΡΑΤΟΡΟC ΜΑΡΚΟΥ ΑΝΤΩΝΙΟΥ ΓΟΡΔΙΑΝΟΥ CΕΒ
ΕΠΙ ΔΟΜΙΤΤΙΟΥ ΟΥΑΛΕΡΙΑΝΟΥ ΤΟΥ ΛΑΜ ΥΠΑΤΙ
5 ΚΟΥ ΕΦΕCΤΩΤΟC ΚΑΛ CΑΤΟΡΝΕΙΝΟΥ ΧΕΙΛΙΑΡΧΟΥ
ΠΡΟΕΔΡΕΙΑC ΘΕΟΔΩΡΟΥ ΒΑCCΟΥ ΕΠΙCΚΟΠΕΥΟΝ
ΤΩΝ ΑΥΡΡ CΑΒΕΙΝΟΥ ΝΕΑΤΙΟΥ ΚΑΙ CΑΒΕΙΝΟΥ ΒΑC
CΟΥ ΤΩΝ ΒΟΥΛΕΥΤΩΝ ΚΑΙ ΖΗΝΟΔΩΡΟΥ ΑΠΟΛΙΝΑ
ΡΙΟΥ CΥΝΒ ΔΙΑΤΑΓΗ ΦΛ ΟΥΗΡΟΥ ΕΚ ΔΗΜΟCΙΟΥ
10 ΠΗΧ ΡΛ ΕΤ ΡΛΓ

L. 5. Καλ(πορνίου); l. 9 συνέ(συλεύοντος); l. 10. πηχεῖς ρλ', ἔτει ρλγ'.

L'année 133 de Bostra correspond à l'année 239 ap. J.-C.

P. 295 et suiv. Robinson. Observations sur des inscriptions de Sinope (*Ann. épigr.*, 1906, n° 2).

ARCHIV FÜR PAPYRUSFORSCHUNG UND VERWANDTE GEBIETE, IV, 1907.

P. 237-247. U. Wilcken. Sur les publications récentes relatives aux inscriptions de l'Égypte grecque et romaine : bibliographie, notes additionnelles.

ARCHIV FÜR RELIGIONSWISSENSCHAFT, 1906.

P. 303 et suiv. Von Domaszewski. La colonne de Jupiter à Mayence (*Ann. épigr.*, 1906, n° 53).

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1906.

P. 378 et suiv. Audollent. Tablettes magiques de Sousse.

P. 382.

68)

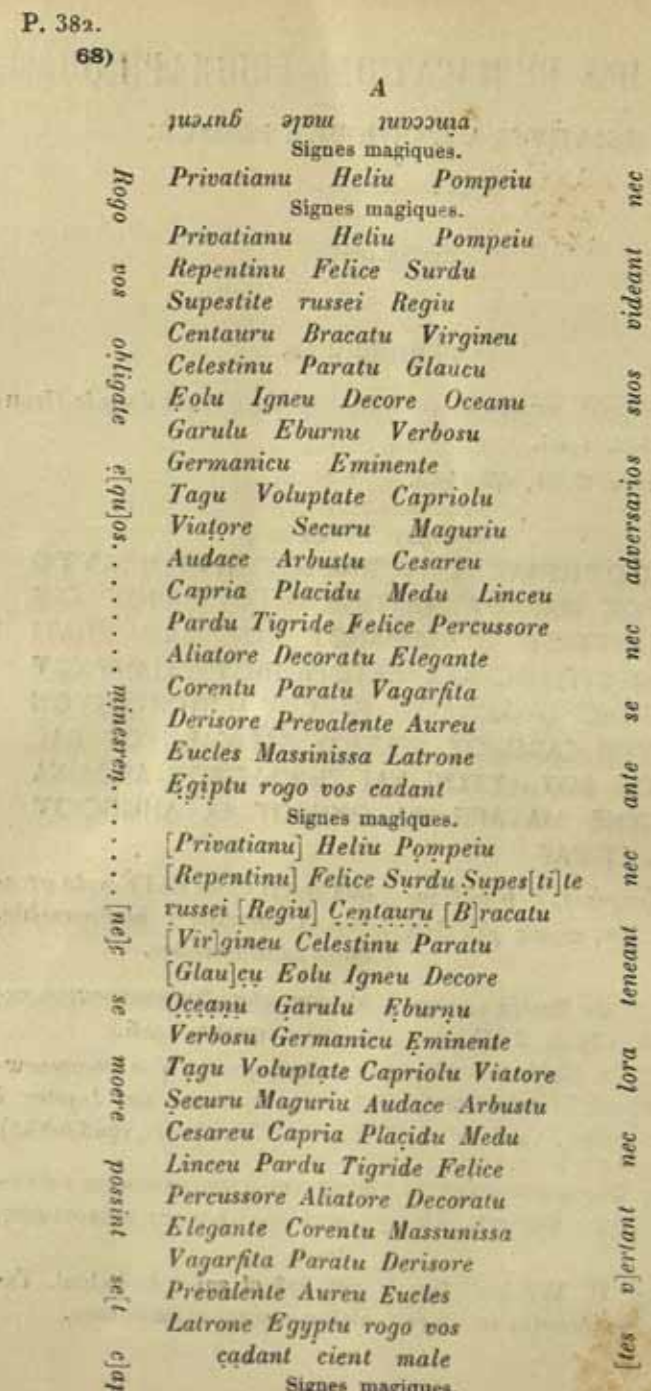
A
Signes magiques.
Privatianu Heliu Pompeiu
Signes magiques.
Privatianu Heliu Pompeiu
Repentinu Felice Surdu
Supestite russei Regiu
Centauru Bracatu Virgineu
Celestinu Paratu Glaucu
Eolu Igneu Decore Oceanu
Garulu Eburnu Verbosu
Germanicu Eminente
Tagu Voluptate Capriolu
Viatore Securu Maguriu
Audace Arbustu Cesareu
Capria Placidu Medu Linceu
Pardu Tigride Felice Percussore
Aliatore Decoratu Elegante
Corentu Paratu Vagarfita
Derisore Prevalente Aureu
Eucles Massinissa Latrone
Egiptu rogo vos cadant
Signes magiques.
[Privatianu] Heliu Pompeiu
[Repentinu] Felice Surdu Supes[ti]te
russei [Regiu] Centauru [B]racatu
[Vir]gineu Celestinu Paratu
[Glau]cu Eolu Igneu Decore
Oceanu Garulu Eburnu
Verbosu Germanicu Eminente
Tagu Voluptate Capriolu Viatore
Securu Maguriu Audace Arbustu
Cesareu Capria Placidu Medu
Linceu Pardu Tigride Felice
Percussore Aliatore Decoratu
Elegante Corentu Massunissa
Vagarfita Paratu Derisore
Prevalente Aureu Eucles
Latrone Egyptu rogo vos
cadant cient male
Signes magiques.
nt male gurent et agitan
Rogo vos obligate e[qu]os . . . . . miserem . . . . . [ne]c se movere possint se[t c]apa
[tes v]ertant nec lora teneant nec ante se nec adversarios suos videant nec

P. 380.

69)

A

. . . . . ne iuvipn[v] [r]enis /ne iuv[

Signes magiques.

Proteu Felice Pompeiu
Castrese Cesareu Romanu
Amandu Acceptore Luxuriu
. . loti . . u Africu . . nu [Di]amante
[? Vict]oricu. . . . . sce cadant
. . . . . cadant
. . . . . inte
Exorbe Ne. . . . . an
Querulu Eli. . . . . .
ganted. sune. . . . . te

. . . . asi . . . [n]e curre pos

gen]tur male gurent ver

Signes magiques.

cadant frangant dis[fran
int cadant. . . . . cadant cadant
cadant disfrangantur cadant

B

Vers le haut : ☾
Au milieu : ○

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1907.

P. 39. Panayotidès. A Photikè (Épire).

70)

ΤΩ ΚΡΑΤΙΣΤΩ ΑΙΛΙΩ
ΑΙΛΙΑΝΩ ΔΟΥΚΗ ΕΚ ΠΩ
ΗΚΤΟΡΩΝ ΕΠΙΤΡΟΠΩ
ΤΗΣ ΗΠΕΙΡΟΥ ΚΑΙ ΠΑΝΝΟ
ΝΙΩΝ ΑΛΛΑ ΓΑΡ ΚΑΙ ΚΑΤΑ
ΤΗΝ ΙΤΑΛΙΑΝ ΚΗΝΣΕΙΤΟΡΙ
ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ ΝΩΡΙΚΟΥ
ΤΟ ΣΥΝΕΔΡΙΟΝ ΦΩΤΙ
ΚΗΣΙΩ ΤΩ ΕΥΕΡΓΕΤΗ
ΨΗΦ

l. 2 δουκη(ναρίῳ) ἐκ π(ρ)ωτηκτόρων; l. 8 Φωτικησίω(ν); l. 10 ψηφ(ίσματι).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SOUSSE.

P. 33 et suiv. Delattre. Nouveau mur à amphores découvert à Carthage (du côté de Sidi-bou-Saïd). Ces amphores portent des inscriptions en graffittes.

P. 39, n° 6.

71) SALLVSTIO ET LIVIO
SILANI
L · M · C

Peut-être les consuls de l'an 27 de notre ère.

P. 40, n° 7.

72) SVLLA COS
VETAVF
III

Il y a un Sulla consul en 31 et un autre en 33 de notre ère.

P. 62 et suiv. Dr Carton. Inscriptions de la basilique d'Uppenna (*Ann. épigr.*, 1905, nos 3, 31, 33, 124).

P. 73 et suiv. Leynaud. Nouvelles épitaphes des catacombes d'Hadrumète.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES D'ALSACE, 1906.

P. 358 et suiv. Von Domaszewski, nouvelles inscriptions de Strasbourg (fac-similés).

P. 358. Autel.

73)
I · O · M
ET · IVNONI
REGINAE
SEVVO · SEC
CALI · IN · SVO
E X · V O T O
POSVIT · L · L · M

P. 359. Fragment d'autel.

74
geni) · LOC*i*
....O · LIBE..

P. 360. Pierre tombale.

75) *t* I B · C A B ·
. . . Q · V R V N I · (*sic*)
ann xxVIII · STIP ·
x h er E S · E X ·
eius vo L V N T · E T ·
testamen T O C A V
sa cura VI · QVEM · STA
tuit et pos VIT · NOMEN

P. 363. Brique.

76)
O PVS
COH VIII

L'inscription est en creux, dans un cartouche à queues d'aronde.

P. 364. Autel.

77)
M A R T I
L O V C E T
V · S · L · L · M
FITTIO · COND
OLLI · F · EQ · AL
A PĒRI · TREVE

L. 2 : *Loucet(io)*. L. 5-6 *eq(ues) ala Petri(ana) Treve(rorum)*.

Autres pierres tombales.

BULLETTINO COMUNALE DI ROMA, 1906.

P. 15-17. L. Cantarelli. Sur l'inscription de Lollianus Mavortius (*C. I. L.*, VI, 1723 et 1757), d'après O. Seeck (*Röm. Mittheil.*, 1905, p. 283-285).

P. 18-33. F. Grossi-Gondi. Observations sur les inscriptions récemment trouvées au 10e mille de la voie Latine (*Ann. épigr.*, 1906, nos 79 et 80), rapprochées des conduites de plomb découvertes en 1885-1888 à cet endroit. Reproduit une inscription de même provenance, publiée par Lugari dans la *Chronachetta Armellini*, 1888, p. 98, non insérée dans les *Additam.* au *C. I. L.*, XIV (*Ephem epigr.*, VII, 1892) :

78)

LARIBVS · AVG ·
C · VIBIVS · PHILLIPVS ·
M · PVBLILIVS · STRATO ·
C · CESTIVS · PRIMIO
CVLTORIBVS · LARVM · DSDD
DEDICATA · V · IDVS · FEBR ·
L · CORNELIO · SVLLA · FELICE
SER · SVLPICIO · GALBA · COS ·

L. 5. *d(e) s(uo) d(e)d(erunt)*.

Sur chacun des côtés :

79) C · VIBIVS · PHILIPPVS
PAVIMENTVM · ET ·
LIMEN · D · S · D · D ·

Date : 33 p. C.

P. 34. F. Grossi-Gondi. Conduite d'eau en plomb, provenant très probablement de Rome. Trois exemplaires identiques.

80)

...HILARIANI AVG LIB PROX A RAT

Prox(imi) a rat(ionibus).

P. 61. G. Gatti. A Ponzano Romano, inscription archaïque sur une plaque de tuf.

81) MVNIO RIIGIINAI
NVMIISIO · *Marti*
D D L M

L. 1. *Munio* = *Munius*, *Regenai*?; l. 3 : *d(onom) d(at) l(ubens) m(eretod)*. Sur *Mars Numesius* ou *Numisius*, cf. *C. I. L.*, VI, 476; 30986.

P. 65-80. G. Tomassetti. Les inscriptions nouvelles du cimetière des *Equites singulares* sur la voie Labicane (reproduites ci-dessous d'après les *Notize degli Scavi*).

P. 81-89. Du même. Inscriptions des environs de Rome.

P. 83. Nouveaux fragments des inscriptions en l'honneur des Claudii à Forum Clodi (Bracciano); cf. *C. I. L.*, XI, 3303-3308.

P. 85. A Manziana, sur la via Clodia (Étrurie).

82)

*c.vitorio hosidi*O · GETA*e*
*frat*RI · ARVALI
*iudi*CAT IN CAVSA
IMP CAESARI

Ibid. Même provenance.

83) PRO · SALVTE · Q · N
ORIMVS · DISP · EX · VISO (*sic*)

L. 1. *Q(uinti) n(ostri)* : l. 2. *dispensator*.

P. 86. Nouvelle lecture du *C. I. L.*, VI, 3446.

P. 87. Voie Nomentane.

84) Θ · FLAMINIA · Ɔ · L · SALVIA
C·VALERIVS · TRIARI · L · PHILEROS
ACCENSVS
VALERIA · C · ET · Ɔ · L · SCVRRA
C · VALERIVS · C · L EROS
IN · HOC · SEPVLCRVM · INFERETVR · NEMO · PRAETER
QVAM · QVORVM · NOMINA · SVPRA · INSCRIPTA · SVNT
HOC · MONVMENTVM · HEREDEM · NON · SEQVITVR
IN · FRONTE PED · XII · IN · AGR · PED · XVIII

P. 88. Inscriptions de la via Salaria, à Monterotondo (ci-dessous n° 125).

P. 89. A Rome.

85) OSSA · SITA · HIC *sunt*...
COCAE / SILIAE · ♀ · *lib* ·
VESTISPICAE

L. 2 : *Cocae* pour *Cociae*.

P. 90-101. G. Gatti. Inscriptions funéraires du cimetière de la via Salaria; cf. ci-dessous n° 116).

P. 97.

86) IVCVNDVS
ANTONIAE · DRVSI
LIB ·

P. 102-118. G. Gatti. Inscriptions récentes de Rome.

P. 103. Marque de potier. Sur une tuile, au vicolo Sciarra.

87) *iu*LI · LVPIONIS

Ce personnage est nommé au *C. I. L.*, XV, 76-78.

Ibid. Même provenance. Autre marque.

88) Q · ABVRNI *Caediciani ex* FIG TEMPESIANS
ANTONINO AVG III ET VERO
COS

Date : 140 p. C.

Cf. *C. I. L.*, XV, 603 et suiv.

P. 105. Via Veneto (*Ann. épigr.*, 1906, n° 169).

P. 108. Via Labicana, nouvel exemplaire du *C. I. L.*, XV, 7598.

P. 109. Via San Stefano Rotondo.

89) ..... IB · C.....
.....PRIMI.....
...AVGG · NN...
...*li*BRARI*us*...
....RVM · BI ...

P. 110. Près de Ste-Croix de Jérusalem, nouvel exemplaire du *C. I. L.*, XV, 371 *b* et du *C. I. L.*, XV, 1054-1055.

P. 112. Dans l'ancien Ghetto.

90) *l. aelius* · L · F · LAM*ia*
.....· PR · XV · VIR *s. f.*
.....NSES.....

Un L. Aelius Lamia fut consul en 3 p. C. n.

P. 113-114. Via Galvani (ci-dessous, n° 120).

P. 117. Via Flaminia : cippe terminal du Tibre en 54 a. C.

P. 118. Conduite d'eau en plomb (*Ann. épigr.*, 1906, n° 170).

P. 119-139. L. Cantarelli. Inscriptions récentes d'Italie et des provinces (déjà reproduites ici).

BULLETTINO DELL' ISTITUTO DI DIRITTO ROMANO, XVIII, 1906-1907.

P. 309-312. L. Cantarelli. Règlement minier découvert en Portugal (*Ann. épigr.*, 1906, n° 151).

P. 313-316. A. Marchi. Textes juridiques du musée du Caire (*Ann. épigr.*, 1906, n° 22, 172, 173, 174).

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1907.

P. 95. Merlin. Inscription de Henchir-Douamis (Tunisie).

91)

P A R T H A G I N I ꝺ A V G ꝺ S A C ꝺ
E X ꝺ T E S T A M E N T O ꝺ Q ꝺ A P R O N I ꝺ Q ꝺ F
A R N ꝺ V I T A L I S ꝺ H O N E S T A E ꝺ M E M O R I A E ꝺ VK
Q V I ꝺ R E I ꝺ P ꝺ V C H I T A N O ꝺ V M ꝺ M A I O R V M ꝺ A T ꝺ S T A
T V A M iis.. M I L ꝺ E T ꝺ I N ꝺ E P V
lationem ꝺ S V I ꝺ I S ꝺ I I ꝺ M I L
legavit et ad N D A M ꝺ A D F E C T I O
nem *a*APLIFICATIONEM ꝺ
L ꝺ E P V L A T I O N I S ꝺ
E S S I T ꝺ E T ꝺ E X ꝺ ɔS ꝺ V ꝺ M I L ꝺ F I E R I ꝺ C V R A V I T ꝺ
C APRONIVS · EXTRICATVS · AD · EXORNANDAM · MVNi
*fi*CENTIAM · FRATRIS · BASEM · CVM · IMPENSA · PERFEREN
DAE · ET · CONSTITVENDAE · STATVAE · SVO · SVMPTV · ET · CVRA
POSVIT D · D ·

L. 3 *vir(i)*.

P. 120 et suiv. Delattre. Inscriptions trouvées dans la basilique de Meidfa, à Carthage.

P. 121.

92)

D · M · S ·
P V B L I C I A E · R H O D O P E
N A T · I T A L I C · V I X · A N N · X X I I
Q V A E · S E C V T A · E S T · P V B L I *cium*
M A R I T · E T · C O L L I B *ertum*
F E C I T · P V B L I *cius*/////

L. 3 *nat(ione) Italic(a)*.

P. 122.

93) VIVENTIVS ꝺ BARCE
NONESIS FECIT
FILIO SVO FELICI
INNOCENTI FEDELI
☧ VICXIT ANN VI
NOS VIIII

L. 5. *Ann. VI* serait une correction de *Annos VIIII* gravé primitivement.

P. 135 et suiv. P. Gauckler. Inscriptions trouvées à Rome, sur la Janicule (villa Sciarra).

P. 139. (Cf. *Notiz. degli scavi*, 1906, p. 248). Sur un bloc de marbre qui encadrait une bouche de fontaine :

94)

ΔΕCΜΟC ΟΠΩC ΚΡΑΤΕ
ΡΟC ΘΥΜΑ ΘΕΟΙS ΠΑΡΕΧΟΙ
ΟΝ ΔΗ ΓΑΙΩΝΑC ΔΕΙΠΝΟ
ΚΡΙΤΗC Β ΕΘΕΤΟ

Δεσμὸς ὅπως κρατερὸς θῦμα θεοῖς παρέχοι,
ὃν δὴ Γαιωνᾶς δειπνοκρίτης ἔθετο.

Ce Gaionas est connu (*C. I. L.*, VI, 32316; cf. 420 et 30764). Il vivait sous Commode.

P. 144.

95) Sur la face

ΘЄΩ ΑΔΑ
ΔΩ ΑΝЄΘΗ
(blanc)

Sur le côté droit

ΘЄΩ ΑΔΑΔΩ
(patère)
ΑΙΒΑΝЄΩΘΗ

Sur le côté gauche

ΘЄΩ ΑΔΑΔΩ
ΑΚΡΟΡЄΙΤΗ

P. 146.

96) SAC · AVG ·
IOVI · MALECIABRVDI ·
M · OPPIVS · ACROECVS
ET · T · SESTIVS · AGATHANGE
lus [redacted]

Lire : *Jovi Maleciabrudi Au-g(usto) sac(rum)*.

P. 150.

97) ΔII
ΚЄΡΑΥΝΙΩ
ΑΡΤЄΜΙC
Η ΚΑΙ ΣΙΔΩΝΙΑ
ΚΥΠΡΙΑ
ЄΞ ЄΠΙΤΑΓΗC
ΑΝЄΘΗΚЄΝ
ΚΑΙ ΝΥΝΦЄC
ΦΟΡΡΙΝЄC

Cf. *C. I. L.*, VI, 422, « *Genio Forinarum* ». Cet autel nous apprend l'emplacement du *lucus Furrinae* où mourut C. Gracchus.

P. 194. P. Delattre. Inscription de la basilique de Meidfa, à Carthage.

98)
† *hic* SVNT MARTY*res*
† SATVRVS SATVR*ninus*
† REBOCATVS SECV*ndulus*
† FELICIT·PER*pe*T PAS·I//////
ΛΛIVIVC

P. 250 et suiv. Clermont-Ganneau. Observations sur les inscriptions de la villa Sciarra (ci-dessus, nos 94-97).

JAHRESHEFTE DES OESTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTES IN WIEN, 1906, 2e livraison.

P. 182 et suiv. Heberdey. Observations sur le rescrit de Valens à Eutrope (*Ann. épigr.*, 1906, n° 30).

P. 192 et suiv. Von Premerstein. Tablettes de plomb trouvées à Poetovio.

1re face

99) TISASЯEAVANIJAVAq
AAIRIS OMNIBAS
ƎIVQƎNTISASICHƎDTJE
2e face
qOSSIIMAIJIAVCAHƎЯƎ
ƎIRMINVA&*cl*ODVsVBO
MNIBVZHVMVNIS

Paulina aversa sit a viris omnibus et deficsa sit, ne quid possit mali facere. Firminam [*cl*]*od*[*as*] *ab omnibus humanis.*

P. 315 et suiv. Bormann. Inscription sur bronze de Lauriacum, cf. pl. IV.

100) ⁻ALIAVEQVACAVSAET
ARBITRABITVRQVEMI
ANNORVM XXXV PRAESE
PREHENSVMQVE EST IV
PII AVG PART MAX BRIT

L'auteur rapproche ce fragment du ch. XXV de la loi de Salpensa et propose la restitution suivante :

[Ex II viris qui in eo municipio i. d. pr. uter postea municipes incolasque... causa armatos | educe]t aliave qua causa et [necessitate ex eo municipio proficiscatur neque eo die in id municipium esse se | rediturum] arbitrabitur quem p[raefectum municipi ex decurionibus conscriptisque relinquere volet non | minorem quam] annorum XXXV praese[ntibus decurionibus conscriptisque non minus.... facito, ut is.... sicut hac lege | cautum com]prehensum est ju[ret per Iovem et Divom Aug. ceterosque Divos omnes et genium Imp. Caesaris M. Aureli | Antonini] Pii Aug. Part. max. Brit. [max. deos Penates, etc.

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTE UND KUNST, 1906.

P. 161. A. Behr. A Gereonsweiler, près de Jülich.

101) MATRONIS
BERHVIAHEsis
Q · ACILIVS
VERVS
DEC · C · C · A · A
pro SE · ET · SVIS
v · S · L · M

L. 1 et 2 : divinités jusqu'ici inconnues; l. 5 : *dec(urio) c(oloniae) C(laudiae) A(ugustae) A(grippinensis)*. Date du texte, d'après le style des ornements figurés sur la pierre : vers 200 p. C.

P. 163. Même provenance.

102) BERGVIAH
ENIS · I · M · M
SEVERINIVS

L. 2 : *iussu M(atronarum) M(arcus)*?

P. 163-171. Körber. Inscriptions de Mayence.

P. 165.

103) MERCATORIO · MERCATORI
LIBERTO · MERCATORIVS · VICTo
RINVS · PRO MERITIS · FECIT

P. 168.

104) *i . o . m .*
et iunoni re
GINE
IVVENTIVS
IVLIANVS
IN SVO · P

P. 169.

105) MAR · MIL
L · PRISC
MESSOR

Mar(ti) mil(itari) L. Prisc(inius).

P. 170.

106) EPONAE · T · FL
CLAVDIAN[V]

TRIB · MILITV
LEG · XXII · PR · PF
EX · SYR · ANTO
ARAM . POST
CVRANTE VALE
TERTIO · B · EIVS · V · S · L

L. 4 : *leg(ionis) XXII Pr(imigeniae) P(iae) F(idelis)*; l. 5 : *ex Syr(ia) Antio(chia)*; l. 7 *Vale(rio)*; l. 8 : *b(eneficiario)*.

P. 171. Fragment d'une inscription relative à un soldat de la XXIIe légion.

P. 180. A. Riese. A Cologne.

107)
SVLEVIS · DO
MESTICIS · SV
IS · FABI · IANVA
RIVS · *et* BELLA
TOR *et* IVLLVS
L M

Dédicace aux *Sulevae Domesticae*, appelées souvent aussi *Matres* ou *Junones*, par trois *Fabii*. L. 6 : *l(ibentes) m(erito)*.

ID., 1907.

P. 1. Von Domaszewski. A Trèves, tessère de bronze.

Face antérieure :

108)
I N H D D
V I C O
S E N I A E
CVRAAGENTE
COSSIO VRSVLO

L. 1 : *in h(onorem) (domus) d(ivinae)*; l. 3 : *curam agente*.

Face postérieure :

TRADE ME
CAVE MVLTA
SI QVI TESSE
RAM PERDI
DERIT DA
BIT · ✠ XII S

L. 2 : *cave multa(m)*; l. 6 : *(denarios) XII s(emissem)*. — Cf. Dessau, *Inscr. sel*, 6118, 6119, 6120. Il s'agit d'une tessère qui servait à des cérémonies religieuses. Cossius Ursulus était *curator vici*. Le *vicus Senia* de Trèves portait un nom celtique : on retrouve en Dalmatie une ville de Senia.

P. 4. Du même. A Ratisbonne : *Sil[vano] M. Au[rel. M. f.] Offentina Como Manto optio posuit d(ono) d(edit) l(ibens) l(aetus) m(erito)*.

P. 5-9. F. Haug. A Baden-Baden.

P. 5.

109)
M I N E R V
AE · C · VAL
ERIVS · RO
M V L V S ·
MIL · LEG XIIII
V S L L M

P. 6. Autre dédicace à Minerve. *Ibid.*

110)
VISVNAE
L · SALVIVS
SIMILISS
SIMILIS
FIL · MEDI
O MAT · T
(*deux vases*)
V · S · L · M

L. 1 : *Visuna*, déesse de la santé ou des bains, analogue à l'italique *Vesuna*; l. 3 : l'S final répété par erreur; l. 5 et 6 : *Mediomat(ricus)*.

P. 7.

111)

i O M
VAL · A P Ṙ
LIS · BVC ·
V · S · L · L · M

L. 3 : *buc(inator)*.

P. 8.

112)

D M
IVGO · IVNI
ANI · SIBI · ET ·
MATRI · SVE

L. 2 : *Jugo* (ou *Juco*?) nom nouveau.

P. 10. Steiner. A Xanten. Inscription funéraire mutilée d'un soldat de la légion X^e^. Fragments divers.

P. 23-25. E. Ritterling. Sur la localisation des *fossa Drusiana*, près de Vechten, d'après les inscriptions (Cf. Brambach, n° 53 et *Westd. Zeitsch.* XXIII, p. 183-184).

P. 25-27. Von Domaszewski. Sur l'inscription du *C. I. L.*, IX, 1609, contenant la mention de Moguntiacum.

MITTHEILUNGEN DES ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, RÖMISCHE ABTHEILUNG, 1906.

P. 87-88. Ch. Hülsen. Inscriptions de Rome provenant de la grande nécropole de la Via Salaria.

113)

S M · SVLLAE · M · L FL[illegible]
HILARIONI
A AMANO MV
C · SALVSTI · CR
PICTORI

L'emploi de *Sulla* comme gentilice et l'abréviation du *cognomen Cr(ispus)* sont anormaux.

114)

D M
SIMONI
IVLIANI
P · R · A · LVM
POSITVS
NO · CYRACOS
SI · QVI · MOVER
PY FERET

L. 3-5 : *pr(aefecti) alum(nus)*; l. 6 : *no(mine) Cyr(i)acos*; l. 6 : *si qui mover(it)*; l. 8 : sens obscur. D. Simonius Proculus Julianus vivait dans la première moitié du IIIe siècle (*C. I. L.*, III, 1573; VI, 1520; *Archäol. epigr. Mitth.* 1892, p. 92, n. 3); il fut préfet de Rome avant 254 et possédait une propriété près de la porte Salaria ou Pinciana (*C. I. L.*, XV, 7528).

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITA, 1906.

P. 142. A Civita Castellana (Étrurie).

115)

.....RNIVS · L · F · H^o^R · ASIAT*icus*
*iiii*VIR · TRI*b* · M I L · *a* POPVLO...

D'après l'indication de la tribu, ce personnage était originaire de la cité de Falerii.

P. 144-148. A Rome, cimetière de la *via Salaria*. Funéraires.

P. 146.

116)

ANTISTIA · M · L · SALVRA
APOLLONIVS · SOCIORVM · S

P. 150. A Pompéi, inscription électorale en lettres rouges.

117)

CASELLIVM
VINDEMITORES
AED · ROG

P. 154 et suiv. Autres inscriptions électorales.

P. 169. A Castel d'Agnona (Transpadane).

118)

SEVERVS
APPIVS · MESS
ORIS · F · M · V · S · L · M

Dédicace à une divinité dont le nom n'est indiqué que par l'initiale M.

P. 177. A San Pietro Montagnon, près d'Este (Vénétie). Funéraire.

P. 179-180. A Rome, quartier du Cælius (cf. ci-dessus, n° 16).

P. 182 et 359-373. Pasqui. A Ostie : environ quatre cents moules de terre cuite, portant des représentations de sujets relatifs aux jeux publics (scènes du cirque, de l'amphithéâtre, des *venationes*, du théâtre) ; ils servaient à estampiller les pains distribués à l'occasion de ces jeux et que mentionnent les inscriptions d'Ostie.

P. 194-195. A Priolo (Sicile). Dans une catacombe chrétienne, fragments d'inscriptions funéraires en grec.

P. 199. A Zeppara (Sardaigne).

119)

MISLIVS · CORA....
BENETS · CELELE · F....
BACORV · SABDAGA....
OB · RISIO · IMP · SVIS
F · C · MARIO · ET · AFINI
O · COS ·

Date : 62 p. C. — L. 1 : *Cora[nus]* ou *Cora[censis]* ; l. 2 : *Benets*, peut-être pour *Benet(u)s* = *Venet(u)s*. Les autres noms propres paraissent particuliers à la langue des Sardes ou rappellent des mots ibériques et africains. — L. 5 : *f(aciundum) c(uravit)*.

P. 205. A Rome, via del Garofalo. Fragment d'inscription funéraire.

P. 206. A Rome, via Galvani. Sur une conduite de plomb :

120)

IMP ANTONINI AVG PII PATRIMONI
PROC C IVNIVS RVFVS v · C

P. 206-207. Rome, via Flaminia, funéraires ; fragment d'un cippe terminal des rives du Tibre, en 54 a. C. n., au nom de P. Servilius Isauricus et de M. Valerius Messala (autres exemplaires au *C. I. L.* VI, 31540 ; *Notiz.* 1896, p. 524 et 1897, p. 10).

P. 208-211. Rome, via Labicana. Épitaphes provenant pour la plupart du cimetière des *Equites singulares* (Cf. *C. I. L.*, VI, 3173-3323).

P. 208.

121)
D M
VLPIVS VALENTIN
VS · EQVES · SING
IMP · NOST · NATI
B · VIX · ANN · XXVIII
STIP · X · T · VITALIS
C · CLAVD · IVLIANO
ET · DOMITIVS SECV
(sic) DVS · A · B · M · F · C

L. 4 : *nati(one) B...*; l. 9 *a(mico) b(ene) m(erenti)*.

Ibid.

122)
. . . . . .
TVR · CLAV...
NAT · SYRV...
ANN · XXX · MIL..
XI · T · AVR · VICT..
EX · N̄ · EODE...
. . . . . .

Ibid.

123)
D · M
M · AVR · PAVLO · NAT · DAR
DANVS · EQ · SING · AVG · TVR
CL · SPECTATI · V · A · XXVII · MIL
A · VIII · AVR · VIRIANVS · H̄ · ET
. . . . . .

P. 209.

L. 5 : *h(eres)*.

124)
. . . . . .
NAT · NORICVS · VIX
ANN · XXX · MIL · ANN · XIII
T · AVR · GRACILIS · ARM
CVSTOS · ET · AVRELIVS · VITALIS
(sic) TVBICEM · HEREDES
A · O · F · C

L. 6 : *a(mico) o(ptimo)*

P. 211. Rome, via Nomentana. Funéraire.

P. 212-213. Rome, via Salaria. Funéraires.

P. 213. Via Salaria. A Monterotondo (Latium).

125)
HERCVLI SACRVM
P · AELIVS · HIERON · AVG · LIB · AB · ADMISSIO*ne*

P. 214. Même provenance. Estampille circulaire sur une tuile.

126)
SVAE TE SEAC AVA M PP AVR CAES ET FAVS
DOM SVO
TINAE AVG MAI SERVI

P. 243. A Mara Calagonis (Sardaigne). Funéraire.

P. 245. A Ravenne.

127)
ANTONIAE
RVTILIAE
P · MEMMIVS
PERGAMVS
CONIVGI · KA
RISSIMAE
B · M · F

P. 247-252. A Rome. Funéraires.

P. 251. Via Salaria.

128)
M · CONSI · M · L ·
DIONYSI ·
EVRARI ·
IN · FR · P · XVI
IN · AG · P · XII

P. 252. *Ibid.*

129)

EVHODVS · *Margari*
*t*ARIVS · DE · VELA*bro*
SIBI · ET · TAMPIAE · L · L
STRATONICE · ET · LIBER...

P. 295. A Benévent. Funéraire.

P. 298. A Ferrare. Funéraire.

P. 299. A Rome, via Zanardelli. Sur une colonne de marbre africain. D'un côté :

130)

IMP T CÆ AVG VIII COS
DOMITIANO CÆ VI

De l'autre côté :

EX RAT LAETI CÆS
N X

Ce marbre avait donc été extrait de la carrière en 80 p. C.

P. 299-300. A Rome, via Salaria. Funéraires.

P. 300.

131)

.....SCRIB · LIBR · EX
.... · II · HONORE · VSVS · SIBI
....*q*VAE · SECVM · VIXSIT ·
.....*pos*TERISQVE · EORVM ·
.....*p*HILONICO · PATRI ·
.....NIGRI
.....TERIONIS
Θ NATALI · L ·
Θ PHYLLIDI · L ·
AB · SE

P. 302. Rome, via Triumphalis. Sur un grand sarcophage orné de reliefs.

132)

· D · M ·
AEMILIO EVCARPO EQ R
SCRIBAE SENATVS
QVI · VIXIT · ANNIS · LVI OR VIII
EVSEBI · FILIA · ET · HERES · HVIVS · EVSEBI
PATRI · SVO · BENEMERENTI

L. 4 : (*h*)*or*(*is*) *novem*. — Date : IVe siècle p. C.

P. 306-309. Marucchi. Inscriptions funéraires chrétiennes du cimetière de Priscille à Rome.

P. 320-323. Sogliano : à Pompéi, inscriptions électorales.

P. 324. A Canosa di Puglia (Apulie). Funéraire.

P. 330. A Terni, marques de potiers déjà connues (*C. I. L.*, XI, 6689, 225).

P. 334. A Rome, près de Ste Croix de Jérusalem. Sur un sarcophage.

133)

CASSIA · PISONIS · C · F · VIXIT · ANNIS · XXX · DIEBVS · XCIII · NATA · SABINO · ET · RVFINO
XVII · KAL · IVLIAS · REDDIT · POS · CONSVLATVM AMANTI · ET

L. 1 : *c*(*larissima*) *f*(*emina*) ; date, 316 p. C. ; l. 2 : *pos*(*t*) *consulatum Amanti et* [*Albini XVI kal. Octobres*] ; date, 345 p. C.

P. 335. Rome, via del Tritone. Funéraire grecque.

Ibid. Palais des Conservateurs. Funéraire chrétienne.

P. 336. Via Salaria. Funéraires.

P. 336-337. Via Triumphalis. Épitaphes provenant du sépulcre familial de la *gens Socconia*.

P. 344. A Palestrina.

134) L · VATRONIVS · Q · F
BOLANVS
FORTVNAE · PRIMIGENIAE
DAT

P. 351. De Nino : à Sulmona, funéraire.

P. 357. A Rome, via Flaminia. Funéraire.

P. 374-376. A Pompéi, *graffiti*.

PHILOLOGUS, 1907.

P. 161-164. Von Domaszewski. Inscription de Baalbek relative à Antonius Naso (rapprochement des nos 14387 *ff. fff. k.* du *C. I. L.* III).

P. 164-170. Du même. Inscription de Baalbek relative à Velius Rufus (*Ann. épigr.*, 1903, n° 368).

P. 171-172. Du même. Lecture nouvelle d'une inscription de Capoue (*Ephem. epigr.*, VIII, n° 472) relative à Plautien.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1907, I.

P. 58-68. H. Jecquier et Héron de Villefosse. Sur cinq saumons de plomb récemment découverts au Coto Fortuna (Espagne, province de Murcie) et portant tous la même inscription en relief contenue dans trois compartiments alignés l'un au bout de l'autre :

135)
SOCIET MON̄ · ARGEN̄ · ILVCRO

Societ(as) mont(is) Argent(arii), compagnie minière. Sur le *mons Argentarius*, cf. Strabon, III, 2, 11; Avien, *Ora marit.*, 291. *Ilucro*, nom de lieu, que rappelle la ville moderne de Lorca. Cf. *C. I. L.*, XV, 7916.

P. 141-157 et 253-281. V. Macchioro. Étude sur le syncrétisme religieux et l'épigraphie. Relevé statistique des dédicaces religieuses de l'Italie méridionale, groupées par divinités; elles attestent la prédominance persistante des cultes gréco-romains.

REVUE ÉPIGRAPHIQUE, 1906-1907.

P. 195. A Combas (Gard), dans la source.

136) MINERVAE
MVLIERES
P

Ibid.

137) MINER
VAE
LIPIA
IVLLI
NA

P. 198. A Périgueux.

138)

N V M I N I B A V G
ET MAGNAE MATRI DEVM
AVG · L · POMPON · SEXT
POMPON PATERNI
SACERD ARENS FIL QVIR
PATERNVS ARAM TAVROB
POSVIT DEDICAVIT
Ꝑ Q V E Ꝑ

L. 3. *Aug(ustae)*, *L. Pompo-n(ius)*, *Sext. Pomponi(i) Paterni sacerdotis Arens(is) fil(ius)*, *Quir(ina)*, *Paternus*.

P. 201. Milliaire de Barbaïva. Nouvelle lecture de M. Héron de Villefosse.

139)

C · PIO · O
TETRIC ·
NOBIL · C
IVVENT
PRINCIP
I · COS
XICI■

Il s'agit de Tetricus le Jeune.

REVUE GÉNÉRALE DU DROIT, DE LA LÉGISLATION ET DE LA JURISPRUDENCE.

P. 20-32. Mispoulet. La *lex metallis dicta* récemment découverte en Portugal (*Ann. épigr.*, 1906, n° 151).

SITZUNGSBERICHTE DER AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN ZU BERLIN 1907.

P. 165 et suiv. O. Hirschfeld. Étude sur les milliaires romains en général et sur ceux de la Gaule en particulier.

ZEITSCHRIFT DER SAVIGNY-STIFTUNG FÜR RECHTSGESCHICHTE, ROMANISTISCHE ABTHEILUNG, 1906.

P. 420. H. Dessau, d'après le journal ἡ Ἀλήθεια du 7 octobre 1906. A Salonique.

140)

Ἀγαθῃ τυχῃ. Ἀτικιννιον Ρουφεινον, τον κρατιστον και λαμπροτατον και ενπειροτατον νομων υπατικον, Κλαυδιος Μενων τον ευεργετην.

Il s'agit du juriste Licinius Rufinus, qui vivait au début du IIIe siècle p. C.; ses *Regulae* sont utilisées dans les Pandectes. Plusieurs inscriptions de Thyatira donnent son nom complet : M. Gnaeus Licinius Rufinus.

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE A SOFIA, 1906.

P. 41 et suiv. B. Filow. Les troupes auxiliaires de la province de Mésie. Très utile.

CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM, t. XIII, 2e partie, 2e fascicule.

Contient les inscriptions de la Germanie Inférieure par M. von Domaszewski, et les milliaires de

Gaule et de Germanie par MM. Mommsen, Hirschfeld et von Domaszewski.

ED. CUQ. — UN RÈGLEMENT ADMINISTRATIF SUR L'EXPLOITATION DES MINES AU TEMPS D'HADRIEN, 1907 (Extrait des *Mélanges Gérardin*).

Commentaire de l'inscription d'Aljustrel publiée dans l'*Ann. épigr.*, 1906, n° 151.

MÉMOIRES PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, XII, 1re partie.

P. 161 et suiv. P. Monceaux. Recueil des inscriptions d'Afrique mentionnant des martyrs. Nombreux fac-simile.

P. 341 et suiv. J. Toutain. Inscriptions relatives à l'établissement d'un cadastre en Afrique.

P. 343. Voir plus haut (*Ann. épigr.*, 1905, 185). Même inscription p. 349, 350, 351, avec des chiffres différents. Quelques autres inscriptions ne portent que des chiffres.

MITTHEILUNGEN DER K. K. ZENTRAL KOMMISSION FÜR KUNST- UND HISTORISCHE DENKMALE ZU WIEN, 1906.

P. 225 et suiv. Kubitschek Inscriptions nouvelles de Bade.

P. 231.

141) SALVTI
P·GEMINI
us

P. 233.

142) NYMP*his*
LE*g xu*
APO*ll.*
FECI*t*

NOUVELLES ARCHIVES DES MISSIONS SCIENTIFIQUES, XIII, p. 357 et suiv.

Rapport de MM. Arth. Engel et P. Paris sur des fouilles exécutées à Osuna. Comme documents épigraphiques latins, ils ont trouvé quelques balles de fronde avec des marques; un certain nombre sont au nom de Cn. Pompée (p. 446 et suiv.).

Q. VON SARWEY ET E. FABRICIUS, DER OBERGERMANISCH-RAETISCHE LIMES DES ROEMERREICHES, XXVIIe livraison.

Décrit le castellum de Kapersburg. Inscriptions déjà connues.

A noter p. 53, cf. pl. VI une brique qui porte deux fois l'estampille au capricorne de la légion XXIIe Primigenia et une troisième estampille de contrôle représentant un personnage debout, un bâton à la main (*signifer, optio navaliorum?*) et la légende : IVSTVM FECIT.

J. TOUTAIN. LES CULTES PAÏENS DANS L'EMPIRE ROMAIN (première

partie, Provinces latines). I (Les cultes officiels et les cultes gréco-romains). Paris, 1907.

Étude sur la religion romaine dans les provinces occidentales de l'Empire, surtout d'après les inscriptions.

HUBERT VAN DE WEERD, ÉTUDE HISTORIQUE SUR TROIS LÉGIONS ROMAINES DU BAS-DANUBE, Louvain-Paris, 1907.

Travail très consciencieux sur les trois légions : Ve Macedonica, XIe Claudia et I^e^ Italica. Usage excellent des inscriptions.

R. CAGNAT ET M. BESNIER.

Le Gérant : E. LEROUX.

ANGERS. — IMPRIMERIE BURDIN ET Cie.

Fig. 3.

Fig. 1.

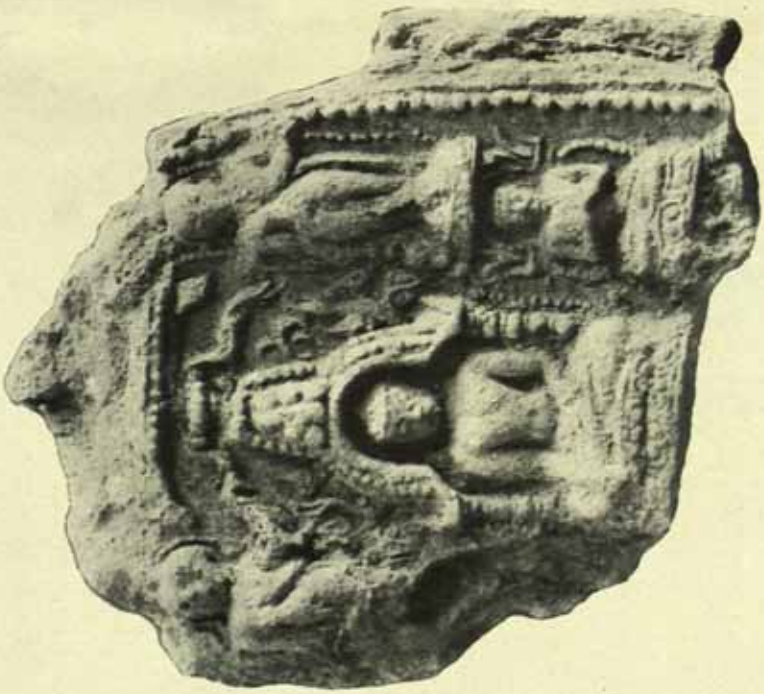

Fig. 2.

TABLETTES VOTIVES DE PROME (BIRMANIE), EN TERRE CUITE, GRANDEUR NATURELLE.

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

TABLETTES VOTIVES DE PROME (BIRMANIE), EN TERRE CUITE, GRANDEUR NATURELLE.

Fig. 1. – Bas-relief de Bébégyi.

Fig. 2. — Bas-relief brahmanique.

Fig. 3. — Bas-relief de Lémiétna.

Texte en langue inconnue.

Texte pâli.

STÈLE QUADRILINGUE DE PAGAN.

BIBLIOTECA REALE

STATUE D'ÉROS, EN MARBRE

DÉCOUVERTE A NICOPOLIS

FIGURINE ÉGYPTIENNE EN BOIS

AU MUSÉE DE LIVERPOOL

(Planche XVI.)

Les archéologues « classiques » ont peine à se figurer l'état confus dans lequel se trouvent encore à l'heure actuelle les études d'archéologie égyptienne. Les matériaux publiés sont répandus dans une infinité d'ouvrages souvent inaccessibles, parus en des éditions tirées à un nombre fort limité d'exemplaires; on est encore heureux lorsqu'ils ont été mis dans le commerce. Les musées dispersés aux quatre coins de l'Europe, sans parler de l'Amérique et de l'Égypte, renferment des trésors à peu près insoupçonnés, souvent défendus contre les travailleurs par des règlements qui sont, en réalité, le contrepied de ce qu'on attend de collections publiques[1].

Les fouilles exécutées en Égypte viennent de plus accroître d'année en année les matériaux d'étude dans des proportions effarantes, justifiant le mot de Théodore Reinach « Anglais, cessez de fouiller ou je cesse d'écrire »!

Bref, tout cela permet de comprendre comment il peut se faire que des pièces de premier ordre restent dans une vitrine de musée depuis de nombreuses années, à peu près inconnues, tandis que leur place semble marquée d'avance dans tous les manuels d'histoire de l'Art.

Tel est le cas de la figurine en bois reproduite, sous trois aspects différents, sur la planche XVI et qui fait l'objet de cette notice.

Lors d'un récent voyage à Liverpool, M. Forbes, directeur du Musée, m'autorisa, avec une libéralité extrême, à étudier et

1. [A la vérité, il n'y a pas de « règlements »; le bon ou le mauvais vouloir des conservateurs en tiennent lieu. — N. D. L. R.]

à photographier toute une série de pièces de la collection égyptienne. Il m'a semblé utile de signaler expressément, dès maintenant, la statuette qui représente un vieux serviteur portant sur le dos un grand vase.

Dans l'ancien catalogue du Musée[1] elle est simplement décrite en ces termes : « N° 318. Figure, in wood, of an Egyptian, carrying a vase; very fine work ». L'exposition d'art égyptien faite en 1895 au Burlington Fine Arts Club de Londres ne réussit pas à la mettre en lumière comme il l'eût fallu. Le Catalogue[2] se contente de dire : « Figure of a man carrying a vase upon his back, which has been used for kohl. Wood. XVIIIth dynasty ». L'album de photographies distribué aux souscripteurs à la fin de l'exposition en donne une reproduction malheureusement assez confuse et qui empêche d'en apprécier toute la perfection[3].

Les trois photographies que j'en ai prises récemment et que je compte publier à plus grande échelle dans mon *Recueil de Monuments*, suffiront peut-être à mettre cette statuette à son rang[4].

Elle rentre dans la catégorie des figurines en bois représentant un esclave, homme ou femme, apportant à leur maîtresse un vase qui sert de récipient à fard. J'en connais des spécimens à Leyde, dans la Collection Petrie à l'University College de Londres, au Caire et au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale à Paris[5]. Le type se rencontre également en albâtre :

1. Charles E. Gatty, *Liverpool Free Public Library, Museum and Gallery of Art. Catalogue of the Mayer Collection. Part I. The Egyptian, Babylonian, and Assyrian Antiquities*, 2e édition, 1897, p. 53.

2. *Burlington Fine Arts Club. Exhibition of the Art of Ancient Egypt.* 1895. London. Printed for the Burlington Fine Arts Club, 1895, p. 39.

3. *The Art of Ancient Egypt. A Series of photographic plates representing objects from the Exhibition of the Art of Ancient Egypt, at the Burlington Fine Arts Club, in the Summer of 1895.* Privately printed for the Subscribers. London 1895, pl. VI, n° 46.

4. Elle est en un bois brun foncé que je ne saurais déterminer et mesure 0m,22 en comprenant la base. Cette dernière est restaurée à l'arrière. Je suppose qu'autrefois elle était creuse et contenait les petits bâtonnets destinés à étendre le fard.

5. On les trouvera reproduites en photographie dans ma récente étude sur

un spécimen trouvé l'hiver dernier à Rifeh par le professeur Petrie est actuellement au musée de Bruxelles. Parfois on a traité le sujet en forme de cuiller à fard : deux exemplaires en sont reproduits, dessinés au trait, dans le grand ouvrage de Champollion[1]. Le meilleur, qui est au Louvre[2], a été décrit par Maspero en ces termes : « L'esclave, avec ses lèvres épaisses, son nez plat, sa mâchoire pesante et bestiale, son front déprimé, son crâne glabre en pain de sucre, est évidemment la caricature d'un prisonnier étranger. La mine abrutie avec laquelle il s'en va pliant sous le faix, a été saisie au mieux, et les saillies anguleuses du corps, le type de la tête, l'agencement des parties diverses, rappellent l'aspect général des terres cuites grotesques de l'Asie Mineure »[3].

Si la cuiller du Louvre est la caricature de l'esclave étranger, la statuette de Liverpool peut passer pour en être un portrait d'une scrupuleuse vérité. L'étude anatomique du corps, courbé, presque écrasé sous le poids du vase, a été poussée à un degré extrême ; l'effort de l'esclave est sensible à première vue dans toutes les parties, aussi bien dans les jambes qui se déplacent prudemment que dans le bras gauche qui pend le long du côté, légèrement infléchi, le poing étroitement serré. Comme l'a écrit Maspero[4], à propos de statuettes en bois de la même époque, « la science de la composition et la sûreté de l'outil sont bien propres à prouver jusqu'à quel point l'influence de la grande école de sculpture qui florissait alors à Thèbes agissait puissamment, même sur les gens de métier »[5]. C'est, en effet, dans la

l'Art et la Parure féminine dans l'ancienne Égypte, fig. 5-8. Bruxelles, Vromant, 1907 (Extrait des *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. XXI, 1907, pp. 305-334).

1. *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CLXVII, nos 4 et 5.

2. Rayet, *Monuments de l'art antique*, t. I (voir *l'Art et la Parure féminine*, fig. 11).

3. Maspero, *l'Archéologie égyptienne*. Nouvelle édition, 1907, pp. 275-6.

4. *Ibidem*, p. 272.

5. J'aimerais à dire davantage : On y sent toute la vigueur et toute la spontanéité de tempéraments artistiques se libérant des traditions et des conventions de la grande école de sculpture officielle. Que l'appui leur vienne d'en

catégorie des œuvres d'art industriel qu'il convient de placer la statuette de Liverpool. C'est une de ces œuvres sorties des bazars où les élégantes Thébaines de l'époque de la XVIIIe dynastie s'approvisionnaient d'ustensiles de toilette. C'est un de ces bibelots que sculpta avec un amoureux soin quelque ouvrier patient et minutieux qui, cherchant à séduire l'œil de la cliente raffinée, savait qu'elle était avant tout sensible à la beauté de la forme. Ce qui donne une valeur extrême, dans l'histoire de l'art, à la grande époque de la XVIIIe dynastie, c'est que les ouvriers d'art ont produit de telles œuvres pour répondre au goût d'une clientèle qui sentait et appréciait la beauté à peu près comme un Grec de la belle époque le fera plusieurs siècles plus tard.

Indépendamment du style qui indique le second Empire thébain, la forme du vase permet de dater assez exactement la statuette. En effet, et sans vouloir entrer ici dans une démonstration archéologique, on peut affirmer, en thèse générale, que les vases de cette espèce, ordinairement dépourvus d'anses, datent de la XVIIIe dynastie et, plus spécialement, de la première moitié de celle-ci. Remarquons encore que les anses larges, placées verticalement, en forme de bandeau, n'apparaissent jamais avant la XVIIIe dynastie et ne se retrouvent plus après la XIX[e][1]. Il ne serait peut-être pas impossible de reconnaître dans ces vases la copie de prototypes en métal et d'y voir, à l'origine, des produits importés de Syrie[2]; mais ce sont là des questions où il est impossible d'entrer pour le moment. Il me suffit d'avoir attiré l'attention sur la statuette de Liverpool, qui mérite l'étude attentive de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'art antique.

Bruxelles. Jean CAPART.

haut, et l'on assistera à des tentatives comme celle de Tell el Amarna sous Amenhotep III.

1. Von Bissing, *Fayencegefässe* (Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire), 1902, p. 12; *Steingefässe*, 1907, p. XXXIV.

2. Je me contenterai de citer W. Max Müller, *Asien und Europa nach altägyptischen Denkmälern*. Leipzig, 1893, p. 308.

ESSAI

SUR LA

CHRONOLOGIE PROTOHISTORIQUE

DE L'ESPAGNE

Dans cette esquisse, je donne comme acquis certains résultats de l'interprétation de mes fouilles dans le sud de l'Espagne, malgré leur désaccord complet avec les idées courantes. C'est que, pour bien pouvoir juger de leur valeur, il est utile de coordonner dans une vue d'ensemble les conséquences qu'ils entraînent.

Sous le nom de protohistoriques, j'englobe ici les époques néolithique, du bronze, du fer et carthaginoise jusqu'à la conquête romaine; ce sont, en réalité, les chapitres d'un seul grand drame, dont l'Espagne fut un des principaux théâtres : la lutte de l'Europe contre l'envahissement de l'élément asiatique.

Le premier de ces chapitres est constitué par l'apparition en Occident, en pleine barbarie post-quaternaire, des éléments fondamentaux de la civilisation : agriculture, art céramique, idées religieuses, etc. C'est l'époque qui mérite proprement le nom d'âge de la pierre dite polie, parce qu'un de ses caractères, le plus commode à observer, est l'usage de pierres martelées, puis aiguisées ou polies, pour le travail du bois.

Dans le bassin égéen on trouve, à la base d'un grand nombre de fouilles, des couches correspondant à cet état industriel, avec cette différence qu'elles livrent aussi des objets de métal : or, argent, plomb, cuivre et même du bronze; il y a aussi des différences dans la forme des instruments de silex ou d'obsidienne, et

dans le luxe et la variété de forme des poteries et des objets d'ornement.

Mais cette supériorité de l'Est sur l'Ouest n'empêche pas les ressemblances très caractéristiques et propres à cette phase de faire conclure à l'existence de relations entre les deux régions. Ces ressemblances consistent dans l'emploi déjà signalé de la pierre aiguisée ou polie, l'analogie des formes et décors céramiques, les fusaïoles, les idoles d'un type spécial et d'autres objets moins caractéristiques. Ce ne sont pas là de simples coïncidences, car, de part et d'autre, les formes et les arts se modifient dans la suite, et dans le même sens : il est notamment à remarquer qu'à l'âge de la pierre polie, en Espagne et dans le bassin égéen, on ne trouve pas encore la peinture céramique, les crépis blancs, les peintures murales, les colonnes, certains produits commerciaux et d'autres faits qui caractérisent l'époque immédiatement postérieure dans les deux régions.

L'âge de la pierre polie est donc contemporain aux deux bouts de la Méditerranée, et puisque le bassin égéen se montre constamment plus riche, il faut conclure que c'est de là que la civilisation se propageait vers l'Occident.

A un certain moment, qui n'est pas nécessairement le même dans les deux régions, apparaissent à l'Est et à l'Ouest les éléments dont je viens de signaler l'absence, et dont le plus saillant est la peinture céramique ; quel que soit le berceau de cet art, il reçut dans le bassin égéen un développement extraordinaire, tandis qu'en Espagne son rôle préhistorique se réduit à peu de chose, à une apparition éphémère.

C'est à la dernière époque néolithique de la péninsule que correspondent ces rares vases peints. Les stations sont infiniment nombreuses, mais il y en a fort peu où la présence d'un peuple oriental puisse être directement prouvée. Cela vient de la nature même de l'intervention de ces étrangers, que j'appelle Phéniciens. Leur seul but, en visitant l'Occident, était de s'enrichir par tout ce qu'il produisait de précieux, surtout les métaux ; ils n'avaient aucun intérêt à le civiliser : tout, au contraire, les

engageait à le maintenir dans une infériorité qui favorisait à un haut degré leurs opérations commerciales et écartait la concurrence. Ce n'est donc pas la civilisation phénicienne elle-même que nous pouvons espérer de retrouver, mais seulement un état de choses créé par les Phéniciens et dans leur intérêt; ce n'est qu'aux endroits où ils ont vécu eux-mêmes et dans les environs immédiats que nous recueillerons les traces certaines de leur présence.

C'est dans le sud de la péninsule que les Phéniciens s'établirent; c'est là que nous retrouvons les principaux foyers de la dernière civilisation néolithique. Elle s'y est formée sous l'influence des conditions que je viens de signaler, et de là elle a rayonné dans tout l'Occident de l'Europe. C'est là qu'il faut l'étudier si l'on veut en connaître le tableau complet : partout ailleurs, l'éloignement en a plus ou moins atténué certains caractères.

Rappelons-nous que les Phéniciens découvrirent et exploitèrent l'argent d'Espagne à une époque où les indigènes en ignoraient l'usage, c'est-à-dire, au plus tard, pendant la dernière époque néolithique : qu'ils étaient familiers avec l'usage de l'or, de l'argent, du plomb, du cuivre et de l'étain, et que l'argent s'extrait du plomb ou du cuivre au moyen du plomb. Puisque c'est surtout le commerce de l'argent d'Espagne qui fit la richesse des Phéniciens, et que cela eut lieu pendant la dernière époque néolithique, on ne s'étonnera pas si je choisis, comme types les plus parfaits de la civilisation de cette époque, les stations où l'influence des Phéniciens est le plus marquée et où l'on constate le travail des métaux argentifères.

Sur le sol des maisons néolithiques, à côté des lames et des flèches de silex, des pointes en os, des vases primitifs et de tous les produits habituels du Néolithique, dans des séries de couches superposées et vierges de tout remaniement, je trouve des traces abondantes d'une métallurgie primitive du cuivre; ce métal est souvent riche en argent, et près de lui se rencontrent des minerais de plomb argentifères et même du plomb riche. Comme les sépultures contemporaines n'ont pas d'argent et que leur cuivre

n'est pas argentifère, il faut conclure que les métaux riches en argent étaient recherchés pour l'exportation.

Le premier cuivre connu en Espagne est, par conséquent, dû aux Phéniciens venant chercher l'argent.

Le cuivre non argentifère a naturellement été employé sur place; on en a fait surtout de petits poinçons et des instruments massifs remplaçant la pierre polie, dont la décadence est très marquée; il y a aussi des couteaux ou des poignards; mais le métal trop mou ne convient guère pour ces objets, et comme les Phéniciens avaient bien soin de garder pour leur métropole tout l'étain qu'ils tiraient des Cassitérides, il en résultait un état de choses anormal; pour remplacer autant que possible les armes et instruments de bronze tranchants et perçants dont l'usage était courant en Orient, on s'est rabattu sur le silex dont la taille a été portée à un très haut degré de perfection.

La conséquence de ceci, c'est que le cuivre est le point de départ et non le point d'arrivée de la dernière civilisation néolithique et que les nombreuses stations qui n'en contiennent pas ne sont pas pour cela plus anciennes que les autres; elles sont seulement plus pauvres, en retard sur les centres privilégiés. Le cuivre restait difficile à obtenir et relativement rare; d'ailleurs, son absence ne produisait pas une bien grande infériorité, tandis que le travail du silex était une industrie préexistante : les formes et les procédés nouveaux étaient faciles à imiter et constituaient un grand progrès; aussi se répandirent-ils partout avec une extrême rapidité.

Les stations les plus riches du sud de la péninsule possèdent assez d'instruments en cuivre; mais les instruments en silex constituent l'immense majorité, plus de 90 0/0; ils sont d'un très beau travail.

Les caractères confirmant la présence des Phéniciens sont les suivants :

Substances dues au commerce : perles en coquilles d'œufs d'autruche, provenant d'Afrique — ivoire africain ou asiatique — parfums d'Orient — ambre de la Baltique (contenant de l'acide

succinique) — lignite, probablement d'Angleterre — callaïs, des gisements occidentaux de l'étain.

Idées religieuses : idoles en grande quantité, de forme variée — bétyles — statuettes féminines à triangle sexuel — double triangle sexuel ou hache bipenne — poulpe stylisé et ailé — images du soleil et de la lune — symbole du palmier.

Architecture : coupoles funéraires encorbellées, de type mycénien — colonnes d'ordre mycénien — crépis et peintures murales.

Céramique : vases à peintures géométriques et symboliques; de plâtre en forme d'œufs d'autruche, gravés et peints; vases d'albâtre à décoration en grènetis rectangulaire ou losangique; de terre, en forme d'animaux.

Motifs de décoration : peintures des idoles en os, reproduisant les motifs du répertoire chypriote d'une période déterminée.

En regard de ces produits d'un art exotique il convient de signaler la céramique de luxe nationale, à laquelle appartient la variété qui fournit les vases dits caliciformes; ces produits, très probablement, ont été imités par les Phéniciens et répandus dans tout l'Occident d'Europe.

Dans un travail spécial, je cherche à identifier les Cassitérides avec l'Armorique, spécialement avec le Morbihan, et j'attribue aux Phéniciens d'Espagne, au commerce de l'étain et de l'or, le magnifique développement de la civilisation néolithique dans ce pays et celui de sa marine commerciale. Comme en Espagne, les métaux étaient exportés, les indigènes ignoraient l'usage de l'étain, les Phéniciens ayant intérêt à prolonger cette ignorance.

Il faut nécessairement reconnaître que ce peuple de hardis marins et d'acharnés trafiquants, une fois établi en Espagne et ayant pénétré dans l'Atlantique a dû aussitôt explorer et exploiter toutes les côtes de l'Océan, et qu'il a pénétré jusqu'au fond de la Baltique, pour y faire le commerce non seulement de l'ambre, mais aussi des métaux et du sel de l'Allemagne du Nord.

On retrouvera les traces de son passage dans les traits communs que présentent tous les pays à monuments mégalithiques.

C'est à lui qu'est due l'uniformité de cette grande civilisation dont le caractère maritime a été si souvent signalé.

Je développe ces idées dans l'étude dont je parle plus haut; je ne fais ici que les mentionner pour en déduire des vues d'ensemble sur la chronologie préhistorique de tout l'Occident.

Les Phéniciens ont trouvé en Europe des peuples pacifiques, ignorant totalement l'usage des métaux. Les gisements métalliques étaient vierges; le sol était prodigue d'or, d'argent, d'étain, de cuivre, sans parler d'autres matières recherchées : le sel, les huiles, les fruits, l'ambre, les pelleteries, etc. On connaît la politique de ces marchands : faibles par le nombre, forts par leur habileté, leur industrie et leur marine, ils dominaient, non par la force des armes, mais par leur immense supériorité intellectuelle. Ils eurent l'adresse de se rendre nécessaires; vraiment les indigènes ne payaient pas trop cher ce qu'ils recevaient des Phéniciens. Pour ceux-ci, c'était l'âge d'or; pour ceux-là, l'éveil à une civilisation supérieure.

Le commerce des Phéniciens a dû commencer dans la première moitié du deuxième millénaire : c'est vers cette époque que je place aussi le début de la dernière époque néolithique, caractérisée par la taille perfectionnée du silex; nous allons voir quand et comment elle finit.

Les monuments mégalithiques, si abondants à la fin de l'âge de la pierre, lui survivent. Dans le sud de l'Espagne, j'ai trouvé des coupoles néolithiques qui ont encore été utilisées pendant l'âge du bronze; de nombreux dolmens ont été érigés pendant cette dernière époque : il y a continuité parfaite dans la construction des mégalithes et absence de lacune entre les découvertes relatives aux deux périodes. Dans la suite de l'âge du bronze, les rites funéraires se sont modifiés : on a abandonné les grandes sépultures communes pour enfermer les morts isolés dans des caveaux ou des jarres, enfoncés sous le sol des maisons. En même temps on constate des perfectionnements dans la forme des armes et des ornements métalliques; mais

ces changements n'empêchent pas l'âge du bronze de présenter dans son ensemble une grande homogénéité.

L'étude comparative du Néolithique et de l'âge du bronze fournit une des données les plus remarquables du préhistorique de la péninsule; on peut la résumer en peu de mots : disparition radicale de la civilisation néolithique et substitution d'une autre totalement différente. Une vague puissante a balayé tout ce qui formait le tableau si original du dernier âge de la pierre.

J'attribue ce changement subit à la destruction de l'empire phénicien par l'invasion des races celtiques.

Passons en revue les divers arguments sur lesquels se fonde cette opinion.

I. La stratégie de ceux qui étaient maîtres du pays au Néolithique consistait, pour la région que j'ai fouillée, à s'assurer la possession du chemin qui va de la mer aux mines d'argent de l'est de Sierra Nevada, du *mons Silurus*, qui est peut-être le véritable *Argentarius*. Ces mines de cuivre argentifère sont situées près d'une des sources du Guadalquivir, nommé, à cause d'elles, fleuve à racines d'argent par Stésichore. Sur ce chemin, qui était une route du temps des Romains, ils avaient construit une place forte, protégée par des citadelles. Dans le reste du pays, je ne connais que des bourgades peu importantes, plus ou moins fortifiées et situées le long des cours d'eau qui, habituellement à sec, servent de chemins.

A l'âge du bronze, les lieux habités sont d'innombrables acropoles, perchées sur les rochers, solidement fortifiées; elles sont disséminées dans tout le pays, à l'écart des voies de communication naturelles.

Le premier tableau est celui d'une puissance maritime, bien organisée, ayant en vue l'exportation de l'argent. Le second est celui d'un peuple belliqueux dont les tribus se disputent la jouissance sur place des richesses du pays. On comprend maintenant que la crainte du pillage ait fait placer les morts à l'intérieur des villes.

II. Le nouveau conquérant était, comme le premier, en plein âge du bronze; mais il ne venait pas comme lui organiser l'exploitation des métaux au profit d'une métropole éloignée ; il venait chercher une nouvelle patrie, attiré sans doute par la renommée de ses richesses. Il y implanta donc sa propre civilisation, affranchie depuis longtemps de l'usage de la pierre. Je croirais même volontiers qu'il n'a jamais connu la taille perfectionnée du silex, qui n'est pas un stade nécessaire; aussi supprima-t-il complètement la belle industrie de la fin du Néolithique. Privé de relations commerciales, il se trouva dans la nécessité de se contenter d'abord du cuivre pur, et ensuite de n'employer que parcimonieusement l'étain. Cela explique les formes simples des objets métalliques, contemporains probablement d'autres plus perfectionnés dans les pays où l'étain était abondant.

Ainsi, deux peuples cependant bien différents, familiers avec l'usage du bronze, ont contribué l'un après l'autre à développer dans la péninsule l'emploi du cuivre pur; le premier, parce qu'il était contraire à son intérêt d'y introduire l'étain; le second, parce que les difficultés des communications terrestres l'en empêchaient.

III. On sait combien les Celtes aimaient les ornements personnels, surtout les anneaux métalliques. Pendant la dernière époque néolithique, sur des centaines de mobiliers funéraires, j'ai trouvé deux ou trois anneaux de cuivre; encore n'est-il pas prouvé qu'ils ne datent pas de l'âge du bronze. On peut donc affirmer que la mode des anneaux et des bracelets n'existait pas, car il n'y en a pas davantage en pierre et en coquille. Cela est d'autant plus frappant que ces derniers abondaient pendant la pierre polie. Aussitôt que s'implante la civilisation du bronze, les sépultures contiennent de nombreux fils et lames de cuivre, d'argent, d'alliage cupro-argentifère, d'or et de plomb doré, transformés en bagues, pendants d'oreilles et bracelets; plus tard ils sont aussi en bronze, et sur certains crânes de femmes sont placés des diadèmes d'argent. Les bracelets, aussi bien que

les bagues, étaient portés par les hommes et les femmes.

IV. Par contre, les derniers Néolithiques possédaient quantité d'idoles ou d'amulettes de forme variée, ce qui est bien oriental, tandis qu'aucune sépulture du bronze n'en a livré une seule; dans les maisons, quelques pierres ont la forme de priapes. Les cimetières celtiques sont également privés d'idoles.

V. Tout aussi remarquable est la disparition complète des marchandises de pacotille phénicienne : œufs d'autruche, parfums, ambre, lignite, callaïs; à peine avons-nous trouvé un peigne en ivoire de travail simple et des boutons en ivoire de forme différente de celle de l'âge de la pierre.

Au lieu de ces substances prouvant un commerce très étendu, on ne voit plus que les produits locaux. J'avais cru jusqu'à présent devoir établir une exception pour des perles en pâte vitreuse bleuâtre ou verdâtre, en forme de petits tuyaux cannelés ayant l'aspect de plusieurs grains enfilés; mais un examen plus approfondi montre tout le contraire. En effet, cette forme se rencontre dans les sépultures de l'âge du bronze en Angleterre, tandis qu'elle n'est pas du tout propre aux milieux phéniciens; quoiqu'on n'en possède pas encore de l'Europe centrale, il se pourrait donc fort bien qu'elles soient les produits d'une industrie celtique apparentée à celle de l'émail. Je retrouve cette même forme de perles de verre dans les sépultures des Visigoths.

VI. Tout est contraste entre lesdeux civilisations que nous comparons : si, au Néolithique, les Phéniciens répandaient en Espagne de la pacotille de peu de valeur, d'autre part ils avaient soin de ne pas y introduire le moindre grain d'étain et d'en exporter tout l'or et l'argent, sans jamais en rapporter un seul objet ouvré : c'était le mot d'ordre imposé par la politique commerciale. Arrivent les Celtes, détruisant la suprématie phénicienne; aussitôt le tableau change : le commerce meurt; plus de pacotille importée; mais la métallurgie nationale se développe au profit du pays lui-même. Tous les métaux qu'il produit sont travaillés et utilisés sur place. Ce n'est pas là la moindre des révolutions, car les métaux constituaient le principal objectif

des Phéniciens et probablement un des principaux des Celtes. Pendant la deuxième partie de l'âge du bronze, l'étain lui-même finit par pénétrer; il est difficile de dire si c'est par le commerce ou par la découverte des gisements pauvres de la Sierra de Carthagène; cette dernière explication est la plus vraisemblable pour les régions du Sud-Est.

VII. La céramique offre un autre élément de comparaison important. Au Néolithique, il y en a de deux espèces : la plus abondante est de facture grossière, et c'est cependant elle qui fournit les rares vases peints; l'autre est ce qu'on peut appeler la poterie de luxe; elle est surtout connue par les beaux exemplaires de la vallée du Tage. Je la crois le produit d'un art indigène, supérieur à celui des Phéniciens qui l'ont imité pour l'exportation et ont ainsi répandu dans la moitié occidentale de l'Europe les gobelets dits caliciformes, les plus typiques du groupe.

A l'âge du bronze, on peut dire qu'il n'y a plus de vases grossiers; tous sont bien faits, de dimensions plus grandes, de formes élégantes et variées, à surfaces noires soigneusement lissées; leur technique et certains profils rappellent les gobelets caliciformes, mais ceux-ci sont couverts d'ornements, dont ceux-là sont absolument privés.

Les poteries des nécropoles celtiques ou gauloises ont la même technique et les mêmes surfaces noires lissées; les formes sont analogues, les ornements n'y font pas défaut; mais, sur un très grand nombre de vases, il n'y en a pas.

Malgré certaines différences, la céramique de l'âge du bronze en Espagne est certainement de la même famille que la poterie celtique et s'éloigne absolument de l'art asiatique.

VIII. Avec la disparition des Phéniciens coïncide aussi celle des colonnes, des voûtes encorbellées, des crépis de plâtre et des peintures murales, des vases en plâtre et en forme d'animaux.

IX. Les armes de l'âge du bronze n'offrent pas de bien grands perfectionnements sur celles du Néolithique : le principal est le moyen d'attache au manche par des rivets; plus tard cependant on voit de longues épées en bronze et des hallebardes en cuivre.

Comme je l'ai dit plus haut, c'est l'emploi du cuivre et la rareté de l'étain qui sont la cause de cette simplicité de formes. Aussi leur comparaison ne prouve pas autre chose que la généralisation de l'emploi des métaux.

X. Coutumes funéraires. J'ai divisé l'âge du bronze en deux parties : pendant la première, les rites funéraires du Néolithique sont conservés; pendant la seconde, on enterre les morts isolément près des maisons ou dans leur sol.

Il y a là une anomalie : comment l'envahisseur, qui détruisit radicalement la civilisation existante, adopta-t-il ses habitudes funéraires, pour les changer peu après sans qu'aucun événement ne vienne nous expliquer ce changement? D'autre part, les mobiliers des deux époques sont à peine différents, et leur différence est due surtout au degré de richesse.

Ces observations suggèrent l'hypothèse suivante :

Au début de la conquête, les indigènes et les étrangers conservèrent chacun leur manière d'enterrer les morts, et les deux systèmes se pratiquèrent simultanément pendant un laps de temps; puis le mélange des races se consomma et les habitudes du vainqueur prévalurent.

Les tombes néolithiques sont les maisons éternelles de l'âme, du double du défunt; ce ne sont habituellement que des ossuaires. Dans le cercueil de l'âge du bronze, au contraire, on introduit le corps entier, tout habillé et préparé pour un voyage; pour cela, à côté de lui, on dépose un quartier de viande.

C'est une révolution complète dans les croyances religieuses; celles de l'âge du bronze se constatent dans les sépultures gauloises à inhumation de la Marne, où le dépôt d'un repas pour le mort s'observe très fréquemment.

Je citerai pour mémoire l'emploi de grandes jarres comme cercueils; je les retrouve à deux époques : celle du bronze et celle de la domination des Visigoths; dans ce dernier cas, elles sont réservées aux enfants.

Je crois que ces faits démontrent que la disparition des éléments caractéristiques du Néolithique et leur remplacement par

les usages si différents et même opposés de l'âge du bronze, sont incompatibles avec une simple évolution et qu'il n'y a pas d'autre moyen d'en rendre compte que l'hypothèse d'une puissante invasion qui fit passer le pays de la domination des Phéniciens commerçants à celle d'un peuple belliqueux, dont tous les caractères sont ceux que nous retrouvons dans les pays occupés par les Celtes et que nous pouvons attribuer à leur race.

Pour les Phéniciens, ce fut un désastre, la ruine de la principale branche de leur commerce. Serait-il téméraire d'y rechercher la cause de la décadence de Sidon vers le XIIe siècle? A ce moment, Tyr commençait à s'élever; c'est l'époque où elle fonda Gadir. Du temps de Strabon, les Gaditans racontaient qu'avant d'arrêter leur choix sur l'emplacement de la colonie, les Tyriens avaient essayé de s'établir, d'abord à l'est des colonnes, puis à l'ouest de Gadir, à Onoba; mais les victimes ne s'étant pas montrées propices, ils durent renoncer à leurs projets, jusqu'à ce qu'enfin l'île gadirite fût jugée favorable. Ce récit fait une allusion visible à des relations plus anciennes et à des difficultés provenant sans doute des dispositions hostiles des habitants.

Le premier endroit où les Tyriens essayèrent de s'établir se trouve précisément dans la région des très anciennes colonies phéniciennes que j'ai fouillées. Comparons celles-ci à Gadir. La principale porte aujourd'hui le nom de Los Millares; elle est près de Gador, dont le nom ressemble singulièrement à celui de Gadir, et à trois lieues de la mer sur le bord du Rio Andarax, gardant, comme je l'ai déjà dit, le chemin qui unit la mer, par le port d'Almérie, aux sources argentifères du Tartesse. Gadir occupe une île, en réalité hors de l'Espagne, ce qui s'explique bien par le changement qui a dû amener l'expulsion des Phéniciens : ceux-ci, quand ils étaient maîtres du pays, s'y étaient installés à l'endroit qui leur convenait; chassés, ils ont dû se réfugier sur la mer, où leur puissance navale les mettait en sûreté; le cas des Vénètes résistant à César prouve la valeur d'une semblable position.

Autre différence : Gadir n'est pas, comme Los Millares, sur le chemin de l'argent, mais sur celui de l'étain; effectivement, c'est à ce dernier métal et non à l'autre que les anciens attribuent surtout la prospérité de ce comptoir.

Gadir n'apparaît nulle part comme la capitale d'une province : ses habitants, fréquemment en lutte avec ceux du continent, n'ont jamais eu sur celui-ci des possessions importantes; c'est vraiment une escale du commerce.

Mais elle est en même temps la gardienne du détroit, la seule devenue possible après l'occupation du pays par les Celtes, et surtout devenue nécessaire parce que la destruction de la puissance phénicienne par les Celtes avait ouvert l'Occident à la marine des Grecs, amis et alliés de ceux-ci contre les Phéniciens.

Je considère donc la fondation de Gadir par les Tyriens au XIIe siècle comme la conséquence de la destruction de l'empire sidonien en Espagne par l'invasion des Celtes.

Cette haute antiquité de l'apparition des Celtes en Espagne est contraire à toutes les opinions courantes, dont la plus répandue place ce fait au début du Ve siècle.

Les anciens avaient la notion très claire de cette invasion; dans leur esprit, elle remontait à un passé très lointain; les plus vieux parlent de la celtisation de la péninsule comme d'une doctrine courante, transmise par la tradition, sans signaler ni même indiquer le caractère récent des mouvements qui la produisirent.

Le premier en date est Hérodote, né en 484. Dans ses écrits, entre 445 et 432, il attribue aux Celtes l'occupation de tout l'Occident jusqu'au pays des Cynètes (sud du Portugal). Si l'invasion celtique avait eu lieu à la fin du VIe siècle, comment peut-on admettre qu'Hérodote, presque contemporain du fait, aurait parlé de cette grande extension des Celtes sans laisser transpirer une allusion à leur conquête récente? Il avait sous les yeux les cartes et les écrits d'Hécatée et d'Anaximandre; si ceux-ci n'attribuaient pas déjà aux Celtes le pays au dessus des Cynètes, comment aurait-il professé une opinion différente sans un mot de

justification? Cela est contraire à la logique. Les textes d'Hérodote nous font donc supposer que sur la carte tracée par Anaximandre dans la première moitié du VIe siècle, l'ouest de la péninsule était déjà attribué aux Celtes. C'est d'ailleurs au VIIe siècle que les Grecs ont eu surtout des relations avec l'Espagne et l'Occident : c'est l'époque de leurs plus grandes connaissances géographiques; au temps d'Hérodote, on n'était plus si bien renseigné : cet auteur s'en plaint lui-même à propos des Cassitérides, avouant devoir accepter sans contrôle les données de la tradition; à plus forte raison devait-il en être ainsi pour l'ouest de la péninsule, où les Carthaginois ne laissaient pas passer un seul navire.

L'opinion qui place l'invasion à la fin du VIe siècle ou au commencement du Ve se fonde sur le périple d'Himilcon, utilisé par Aviénus, par Denys le Périégète et probablement aussi par Ératosthène dans un passage que cite Strabon. Ce périple, rédigé vers la fin du VIe siècle, décrit les côtes de l'Océan. Dans le domaine qu'Hérodote attribue aux Celtes d'Espagne, il place les Cempses et leurs voisins les Saefes; on en déduit qu'aux temps du périple les Celtes n'y étaient pas encore établis. Cependant, rien ne prouve que les Cempses ne sont pas des Celtes ou des Ibères celtisés; cela paraît, au contraire, être la doctrine d'Ératosthène, auquel Polybe et Strabon reprochent d'attribuer aux Galates l'occident de l'Ibérie jusqu'à Gadir, et, dans la description des côtes de ce pays, de ne plus faire mention de ces mêmes Galates. Strabon n'est pas toujours heureux dans ses critiques; en l'espèce, la prétendue contradiction d'Ératosthène est facile à expliquer : il admettait simultanément la doctrine d'Hérodote, attribuant tout l'Occident aux Celtes, et celle du périple donnant un nom spécial aux tribus de la côte péninsulaire, probablement celui de Cempses.

Il faut donc conclure qu'Hérodote et le périple sont d'accord, comme Ératosthène l'est avec lui-même, et que les Cempses sont des Celtes ou des tribus celtisées. Par conséquent, l'invasion celtique est antérieure au périple.

Nous avons d'autres renseignements anciens comportant la même conclusion.

Pline cite, d'après Varron, comme ayant occupé l'Espagne, les Ibères, les Perses, les Phéniciens, les Celtes, les Carthaginois « In universam Hispaniam M. Varro pervenisse Hiberos et Persas et Phœnicas Celtasque et Pœnos tradit ». M. d'Arbois de Jubainville identifie les Perses avec les Tyriens à l'époque de leur soumission par Cyrus, en 537. Cela me paraît difficile à admettre. D'abord, Gadir ne possédait qu'un tout petit coin et non pas « universam Hispaniam ». Ensuite, si vraiment elle a appartenu aux Perses, ce fut pendant une courte durée, car les Carthaginois s'en emparèrent aussitôt; en tout cas, le fait ne constitue pas une véritable occupation du pays. Enfin, il faut supposer que Varron suit l'ordre chronologique, et il place les Perses avant les Phéniciens.

Strabon range les expéditions étrangères dans l'ordre suivant : Hercule; les Phéniciens, qu'il appelle aussi Tyriens; les Celtes; les Carthaginois.

D'après Salluste, Hercule, dans son expédition en Espagne, était accompagné de Mèdes et de Perses : ainsi nous identifierons, sans préjuger de leur véritable nationalité, les Perses de Varron avec l'Hercule de Strabon, dont celui-ci place l'expédition avant les Phéniciens. On a vu que l'archéologie confirme la réalité d'expéditions antérieures à celle des Phéniciens.

Cette difficulté écartée, revenant aux Celtes, nous les voyons placés entre les Phéniciens et les Carthaginois.

Les Carthaginois ont fait la conquête de la péninsule au IIIe siècle; mais, dès le VIe, aussitôt après la ruine de Tyr, ils s'étaient substitués aux Phéniciens et avaient commencé à occuper des terrains plus étendus que ceux-ci. Leur extension a donc commencé au VIe ou tout au moins au Ve siècle, pour atteindre son maximum au IIIe ; inversement, la prépondérance des Celtes allait en diminuant, et quand les anciens parlent de l'occupation de la péninsule par les Celtes, ils doivent viser une période où la puissance de ce peuple était à son apogée,

donc antérieure au ve siècle. Il s'ensuit que la date à laquelle on fixe ordinairement l'arrivée des Celtes correspond au contraire à l'époque où leur puissance commençait à décliner.

Tout cela fait remonter très haut l'invasion celtique, et si nous nous rendons un compte exact du rôle de Gadir, nous verrons qu'il se réduit à celui d'un comptoir, gardant la route de l'Océan, mais ayant peu ou n'ayant rien à dire dans la péninsule où régnait un peuple ennemi. Rien dans son histoire ne permet de supposer qu'il y ait eu un changement dans cet état de choses, qui remonte donc jusqu'à sa fondation même et celle-ci est bien la conséquence de l'arrivée de ce peuple ennemi, de l'invasion celtique qui chassa les Phéniciens au xiie siècle.

J'ai dit plus haut que l'expulsion des Phéniciens par les Celtes ouvrit l'Occident aux Grecs. Les Celtes, en effet, ont été pendant longtemps amis et alliés des Grecs contre les Phéniciens. Grâce à eux, les peuples de race grecque ont pu pénétrer en Gaule et y faire le commerce de l'étain et des autres métaux; les Rhodiens ont pu fonder Rhoda bien des années avant les Olympiades, presqu'au temps d'Homère; Stésichore, né au viie siècle, a pu avoir des notions exactes sur les mines d'argent aux sources du Tartesse et Anaximandre, son contemporain, tracer la carte de l'Europe; Colaïos le Samien, aborder à Tartesse en 640 et y faire des achats lucratifs; les Phocéens du viie siècle, fonder la ligne Marseille-Corbilo, et, au vi[e] siècle, recevoir un si bon accueil chez Arganthonius, roi tartessien; les Grecs, en général, fonder tant de colonies sur la côte est de l'Espagne et au sud Mœnaca, près des Colonnes, avec l'intention non seulement de faire concurrence aux Phéniciens en Espagne, mais de leur disputer même la navigation au delà des Colonnes.

M. d'Arbois de Jubainville voit dans Arganthonius un nom indo-européen qu'il s'étonne de trouver en Espagne avant les Celtes, et il y cherche une trace de la présence des Ligures; ce nom et l'histoire elle-même s'expliquent tout simplement par l'établissement des Celtes philhellènes.

On peut remonter encore un peu plus haut et attribuer les

notions qu'on trouve chez Homère sur le nord et l'ouest de l'Europe au commerce grec dans l'Occident méditerranéen et à travers la Gaule, rendu possible par la disparition des Phéniciens. D'autre part, Strabon a raison lorsqu'il attribue les connaissances d'Homère sur les heureuses conditions de la Turdétanie aux notions répandues par les Phéniciens; mais, au IXe siècle, ce pays était perdu pour eux, et c'est la tradition, devenue légende, qui instruisit l'auteur de l'*Odyssée*, comme elle dirigea les avirons grecs à la recherche du pays enchanteur.

Alex. Bertrand proposait le XIIe siècle comme date de l'invasion celtique en Gaule. Cette opinion est favorable à mes vues, car la vague qui inonda l'Occident de Celtes dut avoir une grande ampleur, et l'on ne voit pas pourquoi les Pyrénées auraient arrêté un peuple si puissant et si remuant, cherchant de nouveaux foyers et certainement attiré en Espagne par la renommée de ses richesses.

En résumé, les Celtes auraient remplacé les Sidoniens en Espagne et en Gaule au XIIe siècle; leur conquête permit le développement du commerce grec sur les côtes méditerranéennes et à travers la Gaule, la route de l'Atlantique lui restant fermée par la fondation de Gadir. C'est surtout au VIIe siècle que nous retrouvons des traces de l'activité commerciale des Grecs et de leurs relations amicales avec les Celtes; leur influence paraît avoir été réduite à peu de chose et il n'y a trace ni de conquête ni d'occupation importante de terrains : de simples colonies et des transactions avec un peuple ami. Au VIe siècle, les Carthaginois entrent en conflit avec les Grecs, s'emparent des positions au sud de l'Espagne et cherchent à s'étendre vers le Nord; le traité avec les Romains fixe une limite à leurs prétentions; malgré cela, Annibal assouvit la haine séculaire de sa patrie contre les Celto-Grecs par la destruction de Sagonte.

Nous venons de dépasser l'âge du bronze et il nous faut revenir aux vestiges matériels que la domination des Celtes a laissés en Espagne.

La fin de l'âge du bronze est mal connue : on a trouvé isolé-

ment des épées de bronze, des poignards, et surtout des haches à talon en cuivre et d'autres à douille en bronze. Tous ces objets sont de types européens, très étrangers à l'art oriental, et ils prouvent la prépondérance continue de l'élément celtique.

L'âge du fer est également peu connu : cependant j'ai fouillé un certain nombre de sépultures de cette époque, ainsi que des lieux d'habitation pauvres. Les tombes sont des caveaux ronds ou rectangulaires, recouverts de terre : une spécialité de l'époque est l'usurpation fréquente des sépultures néolithiques, dont on retrouve quelquefois le mobilier intact. Les corps sont inhumés ou incinérés, les cendres renfermées dans des urnes munies de couvercles. Le profil des urnes et de leurs couvercles rappelle les vases des nécropoles gauloises; la technique est la même, comme à l'âge du bronze; souvent elles sont ornées de dessins gravés, presque identiques à ceux d'autres urnes cinéraires d'Europe, datées de l'âge de La Tène. Avec ces urnes il y a des bracelets ovales en bronze à bouts libres ornés de lignes, semblables à ceux du Larnaudien; d'autres bracelets ont les extrémités terminées par des boutons : on trouve aussi des bagues et des pendants d'oreille en bronze, parfois en argent; des perles de bronze, simples fils enroulés en un ou plusieurs tours de spire ; quelques feuilles de bronze ornées de lignes au pointillé et munies de petits rivets en fer. Les perles de collier sont aussi en calcaire translucide, en cornaline ou agate zonée et en cuivre. Un objet caractéristique est une petite baguette plate en os percée d'une rangée de trous dans le sens de la largeur; je n'en connais pas l'usage.

Un mobilier de cette espèce, trouvé dans un dolmen néolithique, contenait un torques, simple fil de bronze à extrémités recourbées en crochets, et une fibule à arc en serpentin, type qui nous reporte au Hallstattien.

Ce groupe de sépultures paraît donc devoir se placer vers les VIe et Ve siècles : il nous montre l'Espagne toujours en pleine civilisation celtique.

Mais, dans certains cas, on trouve, à côté des objets que je viens

de mentionner, des poteries d'une facture toute différente, de couleur claire, beaucoup mieux cuite et parfois ornée de bandes de peinture rouge, des perles en pâte émaillée, des œufs d'autruche peints servant de récipients.

Ce mélange très disparate provient de l'arrivée des Carthaginois. Je l'ai constaté en plusieurs cas dans les provinces d'Almérie et de Grenade, et il existe dans les nécropoles des environs de Carmona, plus riches, qui ont livré de beaux peignes en ivoire avec des scènes gravées du plus haut intérêt et une série d'autres objets très précieux de l'art carthaginois; les fibules sont des types de Hallstatt et de la Marne, et du type à base annulaire propre à l'Espagne.

Voilà donc les traces matérielles des premiers envahissements des Carthaginois, aux dépens de la population celtique ou celtisée; elles appartiennent sans doute à l'époque qui suivit la ruine de Tyr, lorsque Carthage prit son essor et que les Gaditans l'appelèrent à leurs secours contre les indigènes.

Ces sépultures sont à incinération, avec ou sans urne; jamais on n'y a trouvé d'armes. Elles sont probablement contemporaines à d'autres sépultures à inhumation et de caractère exclusivement punique que j'ai fouillées dans la nécropole carthaginoise de Baria, aujourd'hui Villaricos, au bord de la mer, et peut-être aussi des tombes à inhumation de Cadix.

Nous avons maintenant à étudier un groupe de nécropoles très caractéristiques, nombreuses dans la péninsule et ayant livré une grande quantité de documents variés. Je choisirai comme type celle que j'ai fouillée à Villaricos, tout à côté des tombes que je viens de signaler.

Les sépultures sont toutes à incinération; les cendres sont renfermées dans des urnes ou déposées dans de petites cavités; les urnes sont placées soit isolément dans le terrain, soit en nombre variable jusqu'à dix dans des caveaux de pierre, parfois soigneusement revêtus de plâtre blanc très solide. Dans les urnes on mettait avec les os de menus objets; autour d'elles des armes, ordinairement repliées.

Les urnes sont de formes très variées. Toutes sont en argile parfaitement cuite, de couleur rouge ou jaune clair ; il n'y a plus trace de la poterie de qualité médiocre et de couleurs foncées, propre aux temps préhistoriques. Beaucoup sont monochromes ; d'autres, ornées de bandes horizontales de peinture rouge, brune et noire ; d'autres portent des ornements peints des mêmes couleurs, de style géométrique, formés de séries de lignes parallèles, droites, ondulées ou circulaires et concentriques ; à cette même classe appartiennent des vases trouvés dans les maisons, avec ornements floraux ; dans d'autres localités, le répertoire comprend de nombreuses figures d'animaux et même des représentations humaines ; enfin on s'est aussi servi, pour enfermer les cendres, de vases grecs ou italo-grecs à figures rouges, datés du IVe au IIIe siècles.

On s'est beaucoup occupé depuis quelque temps de déterminer la nationalité de l'art des vases peints géométriques et à décors végétaux et animés. M. Pierre Paris croit devoir l'attribuer à une très ancienne influence mycénienne. On a pu voir, par ce qui précède, que cette thèse n'est pas corroborée par les faits. Il y a eu certainement, à la fin de l'âge de la pierre, une influence venue de l'Est et qui a introduit dans la péninsule des éléments d'art apparentés au Mycénien ; mais ils n'eurent pas le temps de s'y développer ; entre les vases peints néolithiques et ceux des plus anciennes colonies carthaginoises s'étend un espace de six siècles, pendant lesquels l'art céramique espagnol est l'antithèse la plus complète de celui des vases peints ; entre les deux séries on ne voit aucun lien.

La continuité des relations entre l'Espagne et le monde grec, remontant probablement au delà d'Homère, ne pourrait-elle pas expliquer que dans certains milieux se soit développée une école artistique née du Mycénien et qui, au IVe siècle aurait pris une subite expansion, remplissant la péninsule des produits que nous étudions? Cela encore serait contraire à ce que nous savons de l'histoire d'Espagne ; en effet, on ne peut pas admettre que cet art d'inspiration grecque soit resté endormi

dans les colonies pendant la période de la prépondérance des Grecs pour s'épanouir au moment précis où ceux-ci étaient supplantés par les Carthaginois. J'ai aussi fait remarquer ailleurs que les vases du IVe et IIIe siècle, tout en ayant des rapports très réels avec le Mycénien, n'ont pas, comme ceux du Néolithique, le motif du poulpe, un des seuls qui soit la propriété exclusive des produits attribués au Mycénien; par contre, un des motifs espagnols, l'oiseau mordant un serpent, est essentiellement punique.

Il faut s'en tenir aux faits : ces nécropoles et leurs vases peints correspondent à l'époque de la suprématie carthaginoise dans la péninsule. C'est à elle donc qu'il faut attribuer l'apparition de cet art céramique, qui n'est qu'un rameau du groupe pseudo-mycénien dont le bassin de la Méditerranée montre partout des représentants.

Quant aux armes, particulièrement aux sabres ondulés, la même conclusion paraît s'imposer.

Nous ne connaissons aucune arme indigène de l'âge du fer; nous savons seulement qu'à l'arrivée des Carthaginois la civilisation de l'Espagne était celtique; il y a donc des probabilités pour que les épées fussent du même type que dans le centre de l'Europe.

Nous n'avons pas non plus beaucoup de renseignements sur les armes des Carthaginois. Le P. Delattre a trouvé une épée de fer dont la poignée paraît avoir été à antennes et ressemble par là à quelques exemplaires espagnols. Sur une stèle de Carthage se trouve figuré un sabre ondulé du type d'Espagne.

D'autre part, ce sabre était d'usage courant en Grèce dès le Ve siècle au moins, et s'il y a eu contact entre Grecs et Carthaginois, c'est bien par les armes! Un jour même ces derniers mirent à la tête de leurs troupes un mercenaire grec.

Les seuls documents que nous possédions nous disent donc qu'au Ve siècle les Espagnols faisaient probablement usage d'armes de forme celtique, et que les Carthaginois employaient, concurremment avec d'autres types, le sabre ondulé de style grec.

Si donc, dans les nécropoles à influences puniques du IVe et IIIe siècles, on trouve ces sabres ondulés, nous n'avons que des raisons de les attribuer aux Carthaginois, surtout si l'une de ces sépultures est celle de Gar Astaroth, fils de Baal-Pilles.

Les fibules sont de deux types principaux : celui de la Marne, qui est plutôt associé à une forme hallstattienne dans les sépultures les plus anciennes, et un autre, propre à l'Espagne, qui porte une base annulaire. Ce dispositif semble être la combinaison de la fibule ordinaire avec une agrafe ou boucle circulaire munie d'un ardillon, également propre à la péninsule. Il est assez curieux que c'est encore dans l'Afrique du Nord, chez les Kabyles modernes, que nous trouvons cette même boucle à ardillon.

Si même ces fibules sont nées en Espagne, elles constituent avec quelques éléments accessoires la seule part qu'on puisse attribuer à l'art indigène dans les nécropoles que nous étudions. Tout le reste, même les produits grecs, doit être attribué aux Carthaginois.

Je résume ci-après en un tableau d'ensemble les principales conclusions auxquelles aboutit cette étude. Les indications relatives aux dates ne prétendent pas à la précision : elles répondent à la nécessité de donner un chiffre approximatif.

Louis Siret.

Tableau de la chronologie protohistorique de l'Espagne.

DATES APPROXIMATIVES	INDUSTRIES LOCALES	ÉPOQUES HISTORIQUES	ÉVÉNEMENTS PRINCIPAUX
?	Pierre polie	? (Hercule)	L'Occident civilisé par un courant venu des environs du bassin égéen.
1700-1200	Cuivre et belle taille du silex	Phénicienne	Suprématie sidonnienne à l'intérieur de la Turdétanie. — Exportation des métaux de l'Occident, argent, étain, or, cuivre; de l'ambre du Nord, et d'autres produits. — Extension des monuments funéraires, coupoles et mégalithes.
1200-1100			Invasion des Celtes en Occident, destruction de l'empire phénicien.
1100-800	Bronze	Celtique	Fondation de Gadir par les Tyriens. — Commerce phénicien réduit à l'Afrique et aux côtes océaniques de l'Europe. — Concurrence grecque sur la Méditerranée et à travers la Gaule celtisée. — Utilisation sur place des métaux en Occident. — Décadence et abandon de l'architecture mégalithique. — Sépultures dans de grandes jarres. — Nombreuses acropoles.
800-600	Fer	id.	Apogée du commerce grec.
600-400	id.	id.	Prépondérance des Carthaginois dans la Méditerranée occidentale. — Préludes de leur extension dans la péninsule. — Sépultures à incinération.
400-200	id.	Carthaginoise	Envahissement de la péninsule par les Carthaginois, conquête des Barca. — Nécropoles à incinération, à vases peints et sabres ondulés.
200-150	id.	Romaine	Conquête romaine. — Destruction de Carthage, anéantissement de la nationalité phénicienne ou punique. — Fin de l'influence orientale en Occident.

ORIENT OU BYZANCE?

Avec son étude sur le psautier serbe de Munich[1], M. Strzygowski a fait entrer la question byzantine dans une nouvelle phase. Ce n'est plus maintenant de Rome et de l'art impérial qu'il s'agit, mais de Constantinople même et de l'art byzantin. Les nombreuses découvertes de ces dernières années montrent assez quelle fut au déclin des temps antiques l'activité créatrice de l'Orient. L'art des grandes villes hellénistiques de Séleucie, Antioche, Alexandrie, véritable compromis entre deux cultures, devint l'art cosmopolite qui régna sur le monde méditerranéen tout entier. L'art oriental se répandit dans l'empire romain en même temps que les religions orientales[2]. Ce qu'on croyait être autrefois l'art impérial romain n'est qu'une branche de cet art hellénistique qui, à travers les transformations et les métamorphoses, est devenu l'art chrétien, l'art byzantin, l'art arabe. Les résultats auxquels aboutit l'histoire de l'art concordent d'ailleurs à merveille avec ceux de l'histoire politique, religieuse ou intellectuelle[3]. La culture du moyen âge tout entier apparaît comme suspendue aux conceptions qui se sont élaborées dans les

1. *Die Miniaturen des serbischen Psalters* (*Denkschrift. d. Kais. Akad. d. Wissensch. in Wien., Philos. hist. Klasse*, t. LII). Vienne, 1906, in-4. LXXXVII-137 p. 1 chromolith., 61 planches, 43 figures.

2. Cf. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain* (Paris, 1907).

3. Pour l'histoire politique, qu'il me soit permis de renvoyer à mon *Origine des titres impériaux à Byzance* (*Byzantinische Zeitschrift*, t. XV, p. 161) et à mon étude sur *La conception du pouvoir impérial en Orient pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne* dans la *Revue Historique* (t. XCV, p. 75). — Sur les sources orientales et alexandrines de l'histoire intellectuelle du moyen âge, voy. Picavet, *Esquisse d'une histoire générale et comparée des philosophies médiévales* (Paris, 1907, in-8°).

grandes villes de l'Orient hellénistique. Après les invasions barbares, le dépôt de cette culture fut gardé à la fois en Orient et en Occident, sans recevoir pour ainsi dire aucun accroissement. L'imitation à outrance, la copie, la compilation, tel paraît bien être l'idéal du moyen âge, aussi bien dans les cercles lettrés de Constantinople que dans les monastères d'Occident[1]. En est-il de même dans le domaine de l'art? Tel est, en réalité, le problème posé par les travaux de M. Strzygowski.

Les lecteurs de la *Revue archéologique* ont été tenus au courant des données de ce problème à mesure qu'elles se sont manifestées[2]. Ils ont vu quelle part il faut faire dans l'étude de l'art byzantin aux influences venues d'Asie Mineure, de Mésopotamie, de Syrie, d'Égypte. Mais l'étude des miniatures du psautier serbe conduit M. Strzygowski encore plus loin. Après avoir résolu la question « Orient ou Rome », il aborde maintenant celle du partage d'influences entre l'Orient et Byzance. Ce sont les résultats de ces nouvelles recherches que nous voudrions exposer brièvement.

I

Il n'est peut-être pas inutile auparavant d'insister sur le caractère entièrement nouveau et original des études que M. Strzygowski poursuit avec une si grande activité. On avait déjà et bien avant lui parlé d'influences orientales et quelques-uns de ses lecteurs ont cru retrouver dans ses théories les idées exposées naguère par Viollet-le-Duc, de Vogüé, Courajod, Choisy, etc. en s'étonnant de ne pas voir cités plus souvent les noms de ces devanciers[3]. Si nous laissons de côté la période où tout l'art du moyen âge passait pour « byzantin », il est exact que l'influence de l'Orient avait été déjà étudiée sérieusement .

1. Cf. G. Paris, *Revue critique*, 1889, I, p. 467.
2. *Revue archéologique*, 1903, I, p. 99. — 1903, II, p. 318. — 1904, I, p. 183. — 1905, I, p. 93 et 431.
3. M. Strzygowski a exprimé à plusieurs reprises son opinion sur les travaux de Courajod (*Hellenische und Koptische Kunst*, p. IX et 69-70).

Viollet-le-Duc, dans son *Art russe,* avait montré que dans la genèse de l'art russe la part de l'Extrême-Orient était aussi grande que celle de Byzance. Les découvertes du marquis de Vogüé dans le Haûran l'amenèrent à poser le problème de l'origine syrienne des églises romanes[1]. L'influence de la Perse fut mise en lumière par les explorations de M. et Mme Dieulafoy[2] et les études de M. Choisy[3]. Enfin, dans ses cours de l'École du Louvre, Courajod, remontant jusqu'à l'Orient antique, essaya d'analyser et de suivre l'histoire des principaux motifs de l'art ornemental[4]. Les rapprochements faits de cette sorte étaient presque toujours ingénieux; mais l'ignorance presque complète où l'on était des monuments orientaux de la fin de l'antiquité leur enlevait beaucoup d'autorité. Comme, d'autre part, ils heurtaient des habitudes reçues et, ce qui est plus grave encore, des sentiments de patriotisme local, la réaction ne se fit pas attendre[5]. La théorie fut ruinée avant même d'avoir pu se constituer. D'ailleurs, il lui manquait l'étendue nécessaire : elle ne s'appliquait guère qu'à l'art occidental. C'était, entre plusieurs questions, choisir d'abord la plus difficile.

Les conditions sont aujourd'hui toutes différentes. Les leçons de Courajod datent de 1893, l'*Histoire de l'Architecture* de Choisy a paru en 1899. Depuis cette époque, les découvertes dans le domaine oriental se sont succédé presque sans interruption et l'on peut étudier maintenant un plus grand nombre de monuments datant d'une manière authentique de la période de transition qui s'étend entre l'antiquité et le moyen âge. Bien des *desiderata* n'ont pas encore reçu satisfaction. M. Strzygowski réclame des fouilles à Séleucie, à Ctésiphon, à Édesse. Cependant le domaine mésopotamien est mieux connu depuis que la façade du palais de Mschatta, découverte en 1873 par Tristram,

1. *Syrie centrale* (Paris, 1865-77, in-4, 2 vol).
2. *L'Art antique de la Perse* (Paris, 1889).
3. *Histoire de l'architecture* (2 v., Paris, 1899).
4. Lemonnier et Michel, *Louis Courajod*, t. I (Paris, 1900).
5. Voy. la doctrine opposée dans Brutails, *L'archéologie du moyen âge et ses méthodes* (Paris, 1900).

a été transportée à Berlin en 1904. L'étude de cette façade est peut-être jusqu'ici l'œuvre capitale deM. Strzygowski[1]; l'analyse pénétrante qu'il a faite de chacun des triangles de sculpture qui constituent la frise lui a permis de déterminer d'une manière précise les caractères de l'art composite, né d'un mélange d'éléments hellénistiques et iraniens dans la capitale des Séleucides : salles tréflées couvertes de voûtes en berceaux; chambres latérales dont les berceaux transversaux contrebutent les voûtes d'une salle centrale; emploi de l'arc brisé; façades indépendantes de la disposition architecturale et couvertes d'une sculpture en méplat qui, semblable aux ornements d'un tapis persan, se détache sur un fond obscur; mélange de la feuille d'acanthe et de la rosette orientale, etc. En ces matières les plus minces trouvailles ont leur prix et celle de la petite tablette de bronze d'Éphèse en 1896, avec ses colonnes annelées et son arc en mitre, a permis de montrer la pénétration de cet art mésopotamien en Asie Mineure[2]. L'exploration des ruines de Hatra[3] a montré ce qu'était cet art mésopotamien à l'époque des Parthes. Son influence en Syrie a été révélée par les découvertes de la citadelle d'Amman (Philadelphie)[4] et par celle de la ville justinienne de Resâfa (Sergiopolis), due à M. Chapot en 1901, où les procédés de construction sont voisins de ceux de Mschatta[5]. La province sassanide de l'art mésopotamien, la seule bien connue il y a dix ans, s'est encore enrichie des découvertes de M. de Morgan en Susiane[6].

En Syrie, les explorations de M. de Vogüé ont été complétées par les deux expéditions américaines de 1899 et 1904; de nouveaux édifices chrétiens et des mosaïques ont été étudiés. La

1. *Kœnig. Preuss. Kunstsammlungen*, 1904. Voy. *Rev. archéol.*, 1905, I, p. 431.
2. Rapprocher de cette tablette les baies en mitre trouvées à Daouleb, par miss Lowthian Bell (*Revue archéol.*, 1907, I, 25).
3. Voy. *Rev. archéol.*, 1897, II.
4. Dieulafoy, *Voyage en Perse.*
5. *Bulletin de correspondance hellénique*, 1903.
6. Voy. les moulages exposés au Louvre, Salle des États.

découverte de l'hypogée de Palmyre par Sobernheim en 1899 a été un des points de départ des études de M. Strzygowski. La rentrée à la Bibliothèque Nationale du Pentateuque Ashburnham a permis d'atteindre à ses origines l'art de la miniature judéo-chrétienne.

De toutes les provinces orientales, c'est l'Égypte qui a fourni la moisson la plus riche; chaque jour amène de nouvelles découvertes. Il suffit de rappeler les fouilles de M. Gayet à Antinoé et celles d'Akhmim-Panopolis, qui ont jeté un jour si éclatant sur la fabrication des étoffes et les arts décoratifs des Coptes. Les ivoires nombreux rassemblés aux musées du Caire et d'Alexandrie ont montré les caractères de l'art hellénistique égyptien[1]. Une des explorations les plus fructueuses a été celle de M. Clédat à Baouit (1901-1902); les fresques qu'il a mises à jour en si grand nombre révèlent l'existence au ve siècle d'une école de peinture et d'une iconographie dont les caractères semblaient jusqu'ici appartenir exclusivement à l'art byzantin[2]. Les explorations du Deïr el Abiad, du Deïr es-Souriani, plus récemment du sanctuaire de Saint-Ménas près d'Alexandrie[3] et la découverte d'une chronique universelle sur papyrus illustrée de miniatures, qu'a étudiée M. Strzygowski[4], permettent de déterminer les caractères de la transformation progressive de l'art hellénique d'Alexandrie en art copte.

Bien que quelques-uns des monuments chrétiens d'Asie Mineure fussent déjà connus par les publications de Texier[5], on peut dire que c'est « un nouveau domaine » qui a été ajouté à ceux de l'histoire de l'art par les explorations de Smirnov en 1895, de Crowfoot en 1900, de la Société scientifique de Prague en 1902, d'Oppenheim et de l'Institut Archéologique russe de

1. Strzygowski, *Catalogue des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Koptische Kunst* (Vienne, 1904, in-4).
2. Clédat, *Le monastère et la nécropole de Baouit* (Le Caire, 1906, in-4).
3. Kauffmann et Falls, *Die Ausgrabung der Menasheiligtümer* (Le Caire, 1907).
4. *Eine alexandrinische Weltchronik* (Vienne, 1905, in-4).
5. Texier et Pullan, *L'Architecture byzantine* (Londres, 1864).

Constantinople à la même époque[1]. Plus récemment, le voyage de miss Lowthian Bell à travers la Cilicie et la Lycaonie[2] a confirmé dans leur ensemble les témoignages qui avaient permis à M. Strzygowski d'édifier une théorie absolument neuve des origines de l'architecture chrétienne. D'autre part, la découverte des sarcophages du type de Soulou-Monastir et de Sidamara a montré l'existence en Asie Mineure, dès le IIIe siècle, d'une école de sculpture presque affranchie des traditions classiques et voisine par ses procédés (sculpture à la virole, ornements clairs sur fond obscur), de la sculpture mésopotamienne de Mschatta[3].

Enfin l'art byzantin est mieux connu grâce aux fouilles et aux études systématiques poursuivies en Grèce, à Constantinople, en Italie. Les travaux de M. Diehl sur Saint Luc ont été suivis de ceux de M. G. Millet à Daphni, à Mistra, à Trébizonde, au mont Athos, de M. Laurent à Delphes, de M. Perdrizet à Serres. L'attention s'est portée sur les belles mosaïques de Kahrié-Djami, au témoignage desquelles il faut attacher, comme nous allons le voir, la plus grande importance. La découverte du *Saint Mathieu* de Sinope, en 1900, a complété le groupe de miniatures dont le *Codex Rossanensis* et la *Genèse* de Vienne étaient jusqu'ici les seuls représentants. A Rome même, des fouilles heureuses ont apporté leur contingent à l'étude des influences orientales. Les peintures de Santa Maria Antiqua, retrouvées dans les fouilles du Forum (mai 1900), celles du cimetière de Commodilla, découvertes en décembre 1903, ont montré les influences orientales triomphantes dans la Rome du VIe et du

1. Strzygowski, *Kleinasien* (Leipzig, 1903, in-4).
2. *Revue archéologique*, 1906, I-II, 1907, I.
3. Th. Reinach, *Le sarcophage de Sidamara. Monuments Piot*, IX, p. 189; Muñoz, *Sarcofagie asiatici?* dans *Nuovo Bulletino di Archeol. inst.*, 1905, p. 79-102. Voy. aussi, dans les *Studies on the history and art of the Eastern provinces of the Roman empire* (Aberdeen, 1906, in-4), une étude de miss Marg. Ramsay sur l'art de l'Isaurie et de la Phrygie au IIIe et au IVe s., et une discussion de M. Ramsay à propos des basiliques de Binbirkilisse, qui présente des conclusions opposées à celles de M. Strzygowski.

VIIe siècle. M. Bertaux a exploré le domaine, mal connu jusque là, de l'Italie méridionale. Les mosaïques de Ravenne et de Parenzo ont été l'objet de nouvelles études. Il n'est pas jusqu'aux découvertes faites en France, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne qui n'aient fait mieux connaître l'action de l'art oriental. Au lieu des rapprochements de détail, seuls possibles au temps de Viollet-le-Duc et de Courajod, on commence à entrevoir des groupes et des écoles, tandis qu'on connaît mieux les intermédiaires entre l'Orient et l'Occident. Nul ne peut maintenant entreprendre une étude serieuse sur l'art du moyen âge sans tenir le plus grand compte de cet ensemble de faits et prendre nettement position. M. Strzygowski a mis en pleine lumière les moments de l'évolution que les travaux de ses devanciers laissaient seulement entrevoir et l'on voit mieux désormais la place importante qu'occupe dans l'histoire de la civilisation la période féconde qui s'étend du IIIe au VIIIe siècle. C'est au début de cette période que l'hellénisme implanté en Orient par Alexandre et ses successeurs a fléchi en quelque sorte devant une renaissance offensive de la culture orientale. L'art composite formé de ce mélange a conquis l'Orient et pénétré en Occident, grâce aux colonies de Syriens établies dans les grandes villes. Du IIIe au VIe siècle, l'Orient a exporté en quelque sorte ses hommes, ses marchandises, ses idées morales, religieuses ou politiques, son art. C'est à l'Orient iranien, syrien ou copte qu'il faut attribuer les influences dont on faisait autrefois honneur à l'art byzantin. Cet art lui-même n'apparaît plus que comme une province de la culture orientale. Son originalité est mise en question et l'étude du psautier serbe fournit à M. Strzygowski l'occasion de rechercher si les formes et les traditions artistiques, qui semblaient dériver de Constantinople, ne sont pas, au contraire, des survivances en plein moyen âge de l'art hellénistique-oriental.

II

Il était admis jusqu'ici, et c'était un dogme à peu près incon-

testé, que les peuples slaves, Serbes, Russes, Bulgares, devaient à Constantinople les principes de leur civilisation et de leur art. Dans son étude sur l'*Art russe*, Viollet-le-Duc avait bien fait quelques réserves et montré la part de la Syrie et de l'Extrême-Orient dans le développement de cet art. L'étude des miniatures du psautier serbe conservé à la Bibliothèque Royale de Munich (Cod. Slav. 4, XVe) et de la copie du XVIIe siècle acquise en 1866 par la Bibliothèque de Belgrade révèlent sur l'art des peuples slaves des influences entièrement indépendantes de Byzance.

Le psautier de Munich est illustré de plusieurs cycles de miniatures comprises chacune entre deux bandes d'or limitées par des lignes parallèles, rouges ou bleues. Ces deux couleurs sont d'ailleurs prédominantes, tandis que les plis des vêtements sont indiqués par des rehauts d'or ou des nuances plus claires. Les visages sont d'un rouge brun avec des lumières blanches. Les fonds consistent en rochers, en arbres, en architectures d'un caractère absolument conventionnel. Une première série d'illustrations montre l'instabilité de la vie humaine. La Mort y est représentée par une sorte de démon noirâtre qui vient avec des gestes désordonnés tendre la coupe fatale à un jeune homme, assis sur un lit somptueux au milieu de ses amis terrifiés et dans un cadre formé par une riche architecture. Ce motif, inconnu à l'art byzantin, fait songer aux danses macabres d'Occident ; mais le style rappelle plutôt un modèle hellénistique. Une autre miniature illustre la parabole de l'homme et de la licorne tirée du roman de Barlaam, ainsi que l'épisode de la première rencontre du cadavre. Ces sujets figurent dans plusieurs psautiers illustrés. Puis vient le cycle de la vie de David, commun à tous les psautiers. Les miniatures du psautier proprement dit se trouvent au milieu du texte, formant tantôt des tableaux complets, tantôt des bordures; on y trouve les motifs habituels : scènes de l'histoire de David ou de l'histoire évangélique, allégories, etc... Les hymnes et la parabole du bon Samaritain constituent ensuite deux séries distinctes. Enfin l'ouvrage se ter-

mine par une illustration très riche de l'hymne Akathistos, dont les miniatures présentent des analogies intéressantes avec celles des Homélies du moine Jacob ou avec les mosaïques de Kahrié Djami. En général, l'illustration proprement dite du texte préoccupe l'artiste plus que l'ornemention. C'est à peine si la miniature du début du psautier ainsi que quelques initiales font exception à cette règle et présentent un mélange d'entrelacs, de feuilles et de fleurs.

A première vue, ces miniatures semblent se rattacher à l'art byzantin. Les Serbes et les Croates, qui ont reçu de Constantinople l'alphabet cyrillique, auraient pu lui emprunter aussi leur art religieux. Cependant un certain nombre de faits permettent d'expliquer l'existence du psautier serbe, sans qu'il soit besoin de faire appel à une influence de Constantinople. La disposition des miniatures au milieu du texte serait, d'après Kondakof, une création des moines byzantins de l'époque des iconoclastes. Mais on trouve une disposition analogue dans le célèbre évangile de Rabula, composé en 586 au monastère de Zagba en Mésopotamie et dans l'Évangéliaire de Mardin (Bibl. Nat., cod. syr. 33). Il n'y a d'ailleurs dans le psautier serbe aucune des allusions à la querelle des images, si fréquentes dans les psautiers byzantins. Son origine est, en effet, bien plus ancienne. Ses miniatures montrent à la fois des motifs tirés de l'art hellénistique-oriental (draperies, architectures, type des personnages, figuration de la Terre par une nymphe locale, du Jour et de la Nuit etc...) à côté des détails purement syriens (représentation de la Mort analogue à celle du Cosmas du Sinaï; illustration du roman de Barlaam si populaire en Syrie, arbre de vie etc.). Les scènes de la Deisis, de l'Anastasis, de la Présentation de la Vierge, de la Crucifixion sont traitées à la manière syrienne; dans la marche de Jésus au supplice, la croix n'est pas représentée, ce qui est une trace d'archaïsme. La scène de l'Adoration des Mages est figurée de la même manière que sur un groupe de monuments de provenance syrienne ou égyptienne (ampoules de Monza, mosaïque de Béthléem datée de 836, miniature de

l'Évangéliaire d'Etschmiadzin, diptyque d'origine thébaine) : la Madone et l'Enfant trônent sous des arcades; les trois mages sont à sa gauche, tandis qu'à droite paraissent un ange et saint Joseph, séparés par un arbre.

Il est d'autre part possible de reconnaître la voie que les influences syriennes ont prise pour pénétrer en Serbie. Le fondateur de la dynastie serbe, Etienne Nemanja (1122-1136), et son fils Sava, premier archevêque de Serbie, eurent de fréquents rapports avec les monastères du Mont Athos. Etienne lui-même fut moine au monastère de Vatopédi et fonda le couvent de Chilandar, resté jusqu'à nos jours un centre d'influence serbe. Toute la culture serbe ne vient donc pas de Constantinople et l'on a des preuves de la réputation qu'avait la culture syrienne en Serbie. Étienne Nemanja et Sava prennent comme moines les noms syriens de Sabas et Siméon. Étienne Uroš II Milutin (1282-1321) fonde à Jérusalem un monastère des Archanges Michel et Gabriel. Au XIVe siècle Étienne Uroš envoie des manuscrits aux monastères du Sinaï. Les tsars de Serbie peu soucieux de se mettre sous la dépendance religieuse de Byzance semblent avoir eu pour principe de se rattacher le plus possible aux chrétientés de Jérusalem et de Syrie. Il n'est donc pas invraisemblable que le psautier de Munich ait été peint au monastère de Chilandar au début du XVe siècle, d'après un original syrien du commencement du moyen âge.

L'imitation ne fut pas d'ailleurs une copie servile; l'auteur, probablement un moine serbe, a ajouté à son modèle un certain nombre de détails qui portent la marque des usages serbes du XVe siècle. La forme des trônes, sortes de banquettes basses où siègent en même temps plusieurs personnages, celle des lits ou des tables garnies de sièges sur lesquels sont assis les convives, diffèrent notablement de ce que l'on connaît du mobilier byzantin. Les grands ne se prosternent pas devant David suivant l'usage byzantin, mais s'inclinent profondément devant lui en étendant les mains. A côté du costume antique on trouve le long caftan qui constitue le vêtement national des Serbes : une minia-

ture montre les représentants de la dynastie des Nemanja aux pieds d'un Christ de majesté : M. Strzygowski la rapproche d'une peinture du monastère de Zica qui offre les mêmes costumes. Le Psautier serbe ne dépend donc en rien de l'art byzantin : ses miniatures représentent en plein xve siècle une survivance de l'art hellénistique-oriental conservé dans les couvents de Syrie, de Mésopotamie, du Sinaï, et dont les monastères de l'Athos ont recueilli l'héritage.

III

On voit tout de suite l'importance de cette conclusion. Si le courant d'art syrien a été assez puissant pour inspirer un miniaturiste serbe du xve siècle, l'art byzantin, à plus forte raison, n'a pas dû échapper à cette influence. M. Strzygowski a pu rapprocher les illustrations qui accompagnent l'hymne *akathistos* des miniatures des Homélies du moine Jacob[1] et des mosaïques de Kahrié-Djami. Le motif de la Conception de la Vierge, dont une miniature de l'Évangéliaire d'Etschmiadzin montre le prototype, est représenté de la même manière dans le Psautier serbe, dans les manuscrits des Homélies et à Kahrié-Djami. Marie est assise sur un trône derrière lequel deux anges tiennent une draperie ; elle porte son enfant sur son sein, tandis qu'elle lève les deux bras dans l'attitude d'une orante. M. Strzygowski avait déjà montré quelle part considérable il faut faire à l'Orient dans les origines de l'art byzantin et quels emprunts architectes, sculpteurs, mosaïstes, ivoiriers de Constantinople firent à l'Asie Mineure, à la Syrie, à la Mésopotamie, à l'Égypte[2]. Il semble aujourd'hui aller plus loin et admettre que beaucoup de monuments d'époque postérieure, considérés jusqu'ici comme des types d'art byzantin, ne sont, en réalité, que des copies d'originaux syriaques ou égyptiens des ive et ve siècles. L'Orient hellénistique aurait été jusqu'à la fin la source unique où

1. Il y voit d'ailleurs un argument pour l'origine syrienne de l'hymne *Akathistos*.

2. Voy. *Rev. archéol.*, 1903, II, p. 99.

venaient s'alimenter les artistes de Constantinople. De même que l'empire byzantin n'est que la continuation de l'empire romain, l'art byzantin ne serait qu'une longue survivance de l'art oriental.

Cette théorie, si absolue qu'elle paraisse, a l'avantage de trancher certains problèmes qui sont insolubles autrement. Comment rendre compte, par exemple, des motifs qui ornent le magnifique Psautier conservé à la Bibliothèque Nationale (mss. gr. 139, si l'on n'admet pas que cette œuvre ait été composée au xe siècle d'après un modèle hellénistique de la plus belle époque? Le paysage gracieux au milieu duquel David garde ses troupeaux, les allégories qui l'entourent sous la forme de divinités païennes, l'air de noblesse et de sérénité répandu sur les figures, tout rappelle les marbres grecs des premiers siècles de l'ère chrétienne[1]. N'en est-il pas de même des fameuses cassettes d'ivoire à sujets profanes que l'on a voulu dériver toutes, sans aucune preuve, des seuls ateliers de Constantinople? Dans un manuscrit de Théocrite du XIVe siècle, M. Omont a retrouvé deux curieuses miniatures négligées jusqu'ici et qui montrent les deux poètes Dosiades et Théocrite offrant leurs poèmes, l'un à Apollon monté sur un trépied, portant son arc et son carquois, l'autre à Pan, représenté avec une tête et des pieds de bouc[2]. Nul ne soutiendrait que ces types ont été créés au XIVe siècle. Ils représentent donc l'art hellénistique et, suivant l'hypothèse ingénieuse de M. Strzygowski, sont peut-être la reproduction de miniatures égyptiennes sur papyrus[3]. Enfin, M. Ebersolt a étudié ici-même des miniatures d'un Evangéliaire du XIIIe siècle conservé à Berlin[4], dont les canons à arcades ornés de bustes et formés d'arcs-en-ciel rappellent les canons de Rabula ou d'Etschmiadzin. Il

1. D'après M. Strzygowski cette œuvre représenterait la miniature de l'Asie Mineure du IVe siècle.

2. *Monuments Piot*, t. XII, 1905.

3. *Byzantinische Zeitschrift*, t. XV, p. 416. C'est ce que paraissent confirmer les types d'Apollon et de Pan, ainsi que l'encadrement formé d'un liseré rouge et analogue à ceux de la Genèse de Cotton et de la chronique sur papyrus.

4. *Revue archéologique*, 1902, II, p. 55-70.

faut donc admettre que du ve au xve siècle les miniaturistes byzantins n'ont cessé de reproduire des modèles de l'art hellénistique oriental.

En outre, il n'est plus possible de regarder le développement remarquable de l'iconographie religieuse qui suivit la querelle des iconoclastes comme un mouvement entièrement national. La plupart des motifs considérés comme une caractéristique essentielle de l'art byzantin apparaissent aujourd'hui comme des créations orientales. M. Clédat a trouvé le type du Pantocrator sur les fresques des chapelles sépulcrales de Baouit[1] et M. Strzygowski le croit d'origine égyptienne[2]. En Syrie probablement a été composée la scène de la Crucifixion telle qu'elle figure dans l'Évangile de Rabula[3]. La Deisis, qui passait pour inspirée des cérémonies de la cour impériale, ne serait qu'une transformation du motif très ancien de la *traditio legis* qui figure sur une étoffe copte de Berlin; au lieu du Prodrome on y voit saint Pierre recevant le Psautier. De même, dans le Psautier serbe de Munich, c'est David qui est représenté en face de la Vierge[4]. La « Divine Liturgie » même, qui se déroule sur la muraille des absides et apparaît comme le dernier mot du symbolisme raffiné des théologiens de Constantinople, a aussi une origine orientale : dans l'Evangile de Rabula comme dans celui de Rossano, le Christ est représenté dans l'attitude du prêtre, distribuant aux apôtres le pain et le vin[5]. L'iconographie byzantine doit à l'Orient ses motifs favoris, par exemple celui de la *Panagia Hodegetria*, si populaire dans l'église grecque et dont la chronique d'Alexandrie offre un des plus anciens exemples[6], et le type du prophète ou de l'Évangéliste, et celui du saint guerrier à cheval, origi-

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1904, p. 522 et 524.
2. Cf. la coupe de Constantin (*Orient oder Rom*) et le colosse de porphyre d'Alexandrie (*Beitraege zur alten Gesch.*, 1902, p. 105).
3. Voy. mes *Origines du Crucifix*, Paris, 1904.
4. *Die Miniaturen des serbischen Psalters*, p. 98.
5. Muñoz, *L'art byzantin à l'exposition de Grottaferrata* (Paris, 1906, p. 130).
6. Strzygowski, *Eine alexandrinische Weltchronik*, pl. VIII, E.

naires également d'Égypte[1], enfin jusqu'à ses magnifiques anges qui sont une interprétation orientale du type hellénique de la Victoire[2].

Il en résulte que l'expansion si large que l'on attribuait à l'art de Constantinople se réduit considérablement. Il ne faut plus parler de centralisation artistique ni d'art impérial, à moins de reconnaître que si Byzance a exercé une action sur le développement artistique des autres peuples, c'est en propageant les idées et les pratiques qu'elle devait elle-même à l'Orient. En se plaçant même à ce point de vue, il faut reconnaître que l'art byzantin perd plusieurs des provinces dont la possession lui paraissait jusque là incontestée. Déjà l'origine syrienne de l'art de Ravenne paraissait hors de doute. L'étude du Psautier serbe montre que les peuples slaves n'ont pas reçu tout leur art de Constantinople. L'architecture arménienne a plus de rapports avec les églises d'Asie Mineure qu'avec celles de Constantinople. L'Évangéliaire arménien de la reine *Mlke* (Venise, monastère des Mékhitaristes) montre la persistance en Arménie au début du xe siècle du style des évangéliaires d'Etschmiadzin et de Rabula. Sous une arcade des canons se voit un véritable paysage égyptien avec des crocodiles, des barques et des plantes. Enfin, d'après les études récentes de M. Muñoz[3], c'est à l'art syrien hellénistique qu'il faut rattacher l'origine des miniatures de l'Italie méridionale; des manuscrits de Grottaferrata et du Mont-Cassin offrent pour l'illustration et les initiales zoomorphes les plus grandes ressemblances avec ceux du Sinaï; les rapports entre cet art et la miniature carolingienne viendraient d'une origine orientale commune.

IV

Il faut donc conclure que l'art hétérogène et cosmopolite, né du mélange des formes helléniques et du décor oriental, n'a pas

1. Strzygowski, *Alexand. und Kopt. Kunst.*, p. 21 et suiv.
2. *Eine alex. Weltchron*, p. 163 et suiv.
3. Muñoz, *Op. laud.*

disparu avec l'antiquité : non seulement il a pu survivre jusqu'à la fin du moyen âge, mais encore aujourd'hui les peintres d'icônes de l'Athos et des monastères russes continuent à reproduire les types helléniques déformés[1]. Un grand nombre de monuments exécutés du xe au xve siècle ne sont que des copies à peine modifiées d'originaux syriens du ive et du ve siècle. C'est là le résultat vraiment inattaquable des recherches de M. Strzygowski et désormais, qu'il s'agisse d'art byzantin, d'art musulman, d'art carolingien, d'art roman, il faudra compter avec cette théorie. En présence d'un monument, on devra s'attacher à déterminer les éléments qui peuvent provenir d'un objet importé d'Orient et ceux qui représentent le faire indigène.

C'est là, en effet, la réserve importante qui s'impose. Il est impossible aujourd'hui de nier la portée universelle de cet art hellénistique oriental que l'on connaissait surtout par ses exportations et dont les dernières découvertes ont permis d'atteindre les centres de formation. Mais il est incontestable aussi que cet art n'a pas régné sans partage et qu'en face de lui se sont manifestées, dans tous les pays, des tendances nationales qui, tantôt se sont combinées avec les influences orientales, tantôt les ont éliminées. Telle est la raison de la complexité que présente l'archéologie du moyen âge. L'erreur de l'ancienne théorie byzantine avait été de faire trop bon marché de cet élément local Le plan des églises à coupoles du sud-ouest de la France, par exemple, est certainement une importation orientale ; mais la construction des coupoles sur pendentifs en encorbellement (Saint-Front de Périgueux, avant sa restauration) est un procédé indigène et d'une antiquité des plus reculées : la coupole en encorbellement que l'on rencontre en Irlande, à Mycènes, etc., paraît être un des modes de construction les plus antiques de l'Occident. M. Bertaux en a retrouvé la structure dans certaines églises d'Apulie[2]. Il est certain d'ailleurs qu'après la poussée de

1. La copie du Psautier serbe de la bibliothèque de Belgrade exécutée au xviiie siècle offre un exemple curieux de cette déformation.
2. Bertaux, *L'Art dans l'Italie méridionale*, p. 386.

barbarie qui affaiblit la culture gréco-romaine au ve siècle, il y eut dans toute l'Europe comme une régression vers des formes d'art antérieures à la conquête romaine. Dans la sculpture, par exemple, l'ornement linéaire, le goût enfantin de la symétrie, de la stylisation, la transformation graduelle de l'homme ou de l'animal en ornement se manifestèrent indépendamment de toute influence orientale. L'art des pays colonisés par les barbares eut une tendance à ressembler à l'art primitif de l'époque de La Tène[1].

Il est possible que cette régression eût été plus complète encore sans les importations incessantes qui maintenaient malgré tout, dans une certaine mesure, la tradition hellénistique orientale. Cette tradition représentait la culture savante et elle dut sa persistance aux monastères qui en conservèrent le dépôt tant en Orient qu'en Occident; mais, de sa combinaison avec les tendances indigènes, naquirent les écoles nationales ou provinciales de l'art du moyen âge. L'art arabe, par exemple, représente la pure tradition de l'ancien Orient qui a fini par éliminer à peu près tous les éléments helléniques : il est l'art ornemental par excellence; le mouvement iconoclaste ne fut en somme qu'une tentative offensive de l'orientalisme pour accomplir à Constantinople la révolution artistique qui s'était déjà produite dans les pays musulmans. L'art byzantin, au contraire, apparaît comme la prolongation naturelle de l'art hellénistique oriental : les Grecs du moyen âge n'ont cessé de copier avec amour les motifs créés autrefois par les artistes de Séleucie, d'Antioche et d'Alexandrie; ils ont cependant affirmé leur tempérament national par leur prédilection pour les éléments helléniques de cet art. L'évolution de l'art byzantin se fait ainsi en sens invense de celle de l'art arabe. Il ne faut pas se dissimuler

1. Cf. S. Reinach, *L'Anthropologie*, 1894-1895. Les plaques de bronze ajourées de Combles et de Moislain (Somme) fournissent un exemple caractéristique de la transformation de l'être animé en ornement (Pilloy, *Bullet. archéol. du Com. des Trav. Histor.*, 1887, p. 365-372) et 1892, p. 368-377.

d'ailleurs qu'à mesure qu'on connaît mieux l'art de Constantinople, son originalité devient de plus en plus problématique.

Enfin, en Occident, le courant d'art hellénistique n'eut ni la même intensité, ni la même continuité que dans l'empire byzantin. Jusqu'à la fin de l'époque carolingienne, les influences orientales furent prédominantes. A partir de ce moment, la décentralisation artistique suivit l'émiettement politique. L'imitation, encore servile à l'époque carolingienne[1], est devenue de plus en plus libre et inégale. Les écoles provinciales, nées des nécessités mêmes inhérentes à chacun des ateliers monastiques, manifestèrent bientôt une originalité de plus en plus puissante. La naissance de l'art gothique fut le terme de cette évolution. Alors se clôt le long chapitre d'histoire artistique qui commence au lendemain des conquêtes d'Alexandre. Il ne faudrait pas d'ailleurs trop médire de cet art hellénistique. Sans doute, par ses types arrêtés, il favorisa l'imitation monotone ; il fut un art de savants et d'académies et ne put jamais se remettre à l'école de la nature. Son rôle n'en a pas moins été des plus féconds, car en survivant à la ruine du monde antique il a transmis à l'art moderne les deux éléments qu'il tenait de sa naissance hybride : le naturalisme qu'il devait à l'art grec, et le sens de la décoration, héritage des traditions séculaires de l'Orient.

Louis Bréhier.

1. Cf. l'Évangéliaire de Godescalc, reproduction de celui d'Etschmiadzin, les basiliques d'Aix-la-Chapelle et de Germigny-les-Près copies de types orientaux. Voy. Strzygowski, *Der Dom zu Aachen*.

NICOPOLIS AD ISTRUM

ÉTUDE HISTORIQUE ET ÉPIGRAPHIQUE

(Deuxième article[1].)

VII. — Corpus des inscriptions nicopolitaines.

La plupart des renseignements contenus dans le précédent article s'appuient sur des textes épigraphiques. La publication de ces textes est donc le complément logique de cette étude. On les trouvera réunis ici et dans les articles suivants. Les uns sont inédits, et proviennent de mes recherches personnelles; les autres étaient déjà connus et publiés; mais ils sont disséminés dans des publications variées dont certaines sont difficiles à trouver, et de plus j'ai révisé un certain nombre d'entre eux et je puis souvent leur donner des explications ou des compléments.

Les textes nouveaux ont tous été trouvés sur place; ils constituent le cinquième de la récolte totale (nos 1 à 21) et sont reproduits en caractères épigraphiques accompagnés de transcriptions et de restitutions. Quant aux textes déjà connus (nos 22 à 102), ils seront généralement, sauf exception motivée par l'interprétation, reproduits en caractères courants, et les restitutions dont l'auteur n'est pas indiqué seront toujours celles des éditeurs auxquels j'emprunte le texte.

Les uns et les autres sont rangés dans l'ordre suivant : 1° inscriptions officielles et honorifiques; 2° inscriptions religieuses et funéraires; 3° diverses, incomplètes et illisibles.

Au point de vue de la date, dix-huit de ces textes sont assurément du second siècle. Aucun ne paraît plus récent que la fin du troisième siècle.

1. Voir la *Revue archéologique* de septembre-octobre 1907.

Au point de vue de la langue, *tous* les textes officiels, sauf les bornes frontières, sont en grec[1]; parmi les autres, quarante-deux sont rédigés en grec, trente-huit en latin; presque tous ces derniers se rapportent à des personnages d'origine romaine.

On peut donc dire que, par sa civilisation comme par sa langue, Nicopolis est surtout une cité grecque.

Des tables ajoutées à la fin permettront de retrouver toutes les indications utiles sans multiplier les références.

1. Base de statue.

Pilier carré placé sur une base moulurée et surmonté d'un chapiteau avec acrotères.

Caractères bien gravés, intacts; les lacunes proviennent des défauts de la pierre.

H. : 1m,68; larg. : 0m,68; ép. : 0m,67; lettres : 0m,04.

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ	Ἀγαθῇ τύχῃ.
ΛΟΥΚΙΟΝΑΙΛΙΟΝΚΑΙΣΑ	Λούκιον Αἴλιον Καίσα-
ΡΑΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣΤΡΑΙ	ρα, Αὐτοκράτορος Τραϊ-
Α ΝΟΥΑΔΡΙΑΝΟΥΚΑΙ	ανοῦ Ἀδριανοῦ Καί-
ΣΑΡΟΣΣΕΒΑΣΤΟΥΥΙΟΝ	σαρος Σεβαστοῦ υἱον,
ΘΕΟΥΤΡΑΙΑΝΟΥΠΑΡΘΙ	θεοῦ Τραϊάνου παρθι-
ΚΟΥΥΙΩΝΟΝΘΕΟΥΝΕΡ	κοῦ υἱωνὸν, θεοῦ Νερ-
ΟΥΑΕΚΓΟΝΟΝΔΗΜΑΡΧΙ	οῦα ἔκγονον, δημαρχι-
ΚΗΣΕΞΟΥΣΙΑΣΥΠΑΤΟΝ	κῆς ἐξουσίας, ὕπατον
ΤΟΒΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗ	τὸ β', ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆ- (anno 137.)
ΜΟΣΟΥΛΠΙΑΣΝΕΙΚΟΠΟ	μος Οὐλπίας Νεικοπό-
ΛΕΩΣΤΗΣΠΡΟΣΙΣΤΡΩ	λεως τῆς πρὸς Ἴστρῳ.

L. Ælius César, fils d'Hadrien et de Sabine, meurt en 138.

2. Base de statue.

Analogue à la précédente; manque la partie supérieure dont la moulure portait sans doute une première ligne qu'il convient de restituer pour compléter les noms habituels de *L. Ælius Aurelius Verus*, le futur empereur. — o plus petit que les autres lettres.

1. Kalinka, *op. cit.*, n° 22, propose sans motifs d'attribuer à Nicopolis le fragment *CIL*, 14207** et 14430, qui nomme *peut-être* Trajan. Je n'ai pas admis ce texte.

H. : 1m,19; larg. : 0m,65; ép. : 0m,62; lettres : 0m,03 environ.

ΑΥΡΗΛΙΟΝΟΥΗΡΟΝΚΑΙΣΑΡΑ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣΚΑΙΣΑΡΟΣ·Τ·ΑΙΛΙΟΥ
ΑΔΡΙΑΝΟΥΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥΣΕΒΑΣΤΟΥΕΥ
ΣΕΒΟΥΣΑΡΧΙΕΡΕΩΣΜΕΓΙΣΤΟΥΔΗΜΑΡ
ΧΙΚΗΣΕΞΟΥΣΙΑΣΤΟΚΒΥΠΑΤΟΥΤΟΔ
ΠΑΤΡΟΣΠΑΤΡΙΔΟΣΥΙΟΝΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣ
ΟΥΛΠΙΑΣΝΕΙΚΟΠΟΛΕΩΣΠΡΟΣΙΣΤΡΟΝ
ΑΝΕΣΤΗΣΕΝ

[Λούκιον Αἴλιον]
Αὐρήλιον Οὖηρον Καίσαρα
Αὐτοκράτορος Καίσαρος Τ(ίτου) Αἰλίου
Ἀδριανοῦ Ἀντωνείνου Σεβαστοῦ, εὐ-
σεβοῦς, ἀρχιέρεως μεγίστου, δημαρ-
χικῆς ἐξουσίας τὸ κδ', ὑπάτου τὸ δ', (anno 139.)
πατρὸς πατρίδος, υἱον, ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος
Οὐλπίας Νεικοπόλεως πρὸς Ἴστρον
ἀνέστησεν.

3. Fragments d'entablement[1] composé : 1° d'une *frise* (oves = 0m,10 et grosse moulure = 0m,27); 2° de trois *bandes* de niveau et de hauteur différents (0m,19, 0m,14, 0m,12), surmontées, la première d'une tresse et d'un rang de perles, les deux autres d'un rang de perles.

Haut. verticale totale : 0m,88; épaisseur : 0m,77.

Restent deux pierres d'égale dimension : 0m,70 de longueur au niveau de l'inscription. Celle-ci est placée sur les deux premières bandes, les lettres étant sur chacune de taille différente[2] (h. : 0m,09 et 0m,07).

a)

ΛΡΟΣΚΑΙΦΑΥΣΤΕΙ
ΥΤΟΥΣΕΒΑΣΤΟΥΑΝ

b)

ΑΙΩΝΤΑΙΔΩΝΚΑΙΤΩΝ Β
ΙΣΕΝΕΚΤΩΝΙΔΙΩΝ Β

1. Trouvés à proximité de la statue décrite et reproduite dans le précédent article.

2. Ici et partout les différences de grandeur des lettres selon les lignes seront indiquées; mais, par suite des nécessités de l'impression, il sera fait usage de caractères d'une taille uniforme.

Les ornements de la pierre *b*) prouvent qu'elle termine la série. En supposant, ainsi qu'il est vraisemblable, que toutes les pierres de l'entablement avaient la même longueur, nous voyons que celles qui manquent pour compléter l'inscription portaient, selon les ligatures, de quatorze à dix-huit lettres dans la première ligne, et une vingtaine dans la seconde.

Or, en restituant à gauche de la ligne 1 *a*) les noms et titres de Marc Aurèle, écrits sans abréviations[1], nous obtenons un total de quarante-sept lettres, soit juste de quoi remplir trois pierres (16 lettres en moyenne). Avec les abréviations usuelles, nous aurions en tout trente-quatre lettres, soit de quoi remplir deux pierres (17 lettres en moyenne). On pourrait donc hésiter si les compléments habituels suggérés par le contexte pour le début de la ligne 2 *a*) ne contenaient un *minimum* de plus de quarante lettres, plus la place nécessaire pour le nom du légat impérial, soit un total trop considérable pour pouvoir tenir sur deux pierres. Nous pouvons donc considérer comme certain que la pierre *a*) est la quatrième de la série.

D'autre part, entre le nom de Faustine (pierre 1 *a*) et la mention de ses enfants (pierre 1 *b*), il n'y a manifestement place que pour les titres de cette princesse, qui peuvent à peine[2] fournir le nombre de lettres nécessaire pour *une seule* pierre. Il est donc assuré que la pierre *b*) est la sixième de la série, et les ornements qui terminent les lignes prouvent que c'est la dernière.

Voir ci-contre comment je lis et distribue l'inscription complète. [N° I.]

Les enfants de Marc Aurèle et Faustine sont soit *Commode* et *Antonin*, jumeaux nés en 161, soit *Commode* et un autre fils, *Annius Verus*, né en 162. Ces deux derniers ont été faits Césars en 166; l'inscription, qui ne mentionne pas ce titre, doit être antérieure. Elle se place entre le 31 août 161 et le 12 octobre 166[3].

1. L'inscription ne paraît pas avoir contenu d'abréviations, puisque, d'après la ligne 2 *a*, le titre de πρεσβευτὴς Σεβαστοῦ ἀντιστράτηγος, si usuellement abrégé, semble avoir été écrit en entier.

2. Il faut, pour obtenir plus de 12 lettres (nombre insuffisant), y faire entrer l'épithète de *diva* (θεά) qu'elle porte parfois. Je l'ai donc ajoutée, à titre d'hypothèse, dans la restitution.

3. Pour ces dates, cf. Goyau, *Chronologie*.

I = N° 3.

1	2	3	4 = a	5	6 = b
Ὑπὲρ Αὐτοκράτορος	Μάρκου Αὐρηλίου	Ἀντωνείνου Καί[σ]	αρος καὶ Φαυστεί	[νης θεᾶς Σεβαστῆς κ]	αὶ τῶν παίδων καὶ τῶν ο
ἱερῶν στρατευμάτων καὶ	δήμου Ῥωμαίων καὶ ὑπὲρ	.....πρ	εσέ]υτοῦ Σεβαστοῦ ἀντ[ι	στρατήγου.....	ἔκτ]ισεν ἐκ τῶν ἰδίων ο
		Nom du fidèle 15 à 18 lettres		*Nom du dédicant* 10 à 12 lettres	

II = N° 5.

ΑΓΑΘΗΙ Β ΤΥΧΗΙ

ΤΕΡΤΗΣΤΟΥΚΥΡΙΟΥΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣΚΑΙΣΑΡ Β Μ Β ΑΥΡ Β [illegible] martelé ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥ Β ΣΕΒ Β ΓΕΡΜ Β ΣΑΡΜ Β ΒΡΕΤΑΝ Β ΑΡ[illegible]ΓΜΕΓΙΣΤΟΥ ΗΜΑΡΧΙΚΗΣΕΞΟΥΣΙΑΣ ΤΟ

[illegible]ΛΤ[illegible]Ο[illegible]ΥΠΑΤΟΥ ΤΟ Β Δ Β ΠΑΤΡΟΣ ΠΑΤΡΙΔΟΣ ΤΥΧΗΣ ΚΑΙ ΝΙΚΗΣ [illegible] ΑΙΑΙΩΝΙΟΥ ΔΙΑΜΟΝΗΣ ΚΑΙ ΤΟΥ ΣΥΜΠΑΝΤΟΣ [illegible] ΚΟΥΙΕ [illegible] ΑΣ ΣΕΥΓΚΛΗΤΟΥ ΚΑΙ ΔΗΜΟΥ ΡΩΜ

ΙΙΟΥΛΑΜΠΡΟΤΑΤΟΥ ΗΓΕΜΟΝΟΣ Β ΙΟΥΛΙΟΥ ΚΑΣΤΟΥ Β ΠΡΣΕΒ Β ΣΕΒ Β ΑΝΤΙΣ Β ΚΑΙ ΤΟΥ ΚΡΑΤΙΣΤΟΥ ΕΠΙΤΡΟΠΟΥ Β ΣΕΒ Β ΚΛ Β ΗΝΩΡΕΙΝΟΥ Β ΗΝΙΚΟΠΟΛΕΙΤΩΝ

ΡΜΟΠΕΡΙΠΑΤΟΝ ΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΕΝ ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΠΡΟΣΟΔΩΝ Β ΗΓΕΜΟΝΕΥΟΝΤΟΣ ΤΗΣ ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ Β ΙΟΥ[illegible]ΤΟΥ Β ΚΑΙ ΑΠΟΙΡΡΩΓΑΝΤΟΣ ΑΥ[illegible]

Ἀγαθῇ τύχῃ.

[Ὑ]πὲρ τῆς τοῦ κυρίου Αὐτοκράτορος Καίσαρ(ος) Μ(άρκου) Αὐρ(ηλίου) [Κομμόδου] Ἀντ[ω]νείνου Σεβ(αστοῦ), Γερμ(ανικοῦ) Σαρμ(ατικοῦ) Βρεταν(νικοῦ), ἀρ[χιέρεως] μεγίστου, [δ]ημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ
[η', αὐτ]ο[κράτ]ορ[ος τὸ ϛ',] ὑπάτου τὸ δ', πατρὸς πατρίδος, τύχης καὶ νίκης [κ]αὶ αἰωνίου διαμονῆς, καὶ τοῦ συμπάντος [αὐτοῦ οἴ]κου ἱε[ρ]ᾶς τε συγκλήτου καὶ δήμου Ῥωμ[α-
[ίων[1], καὶ ὑπὲρ τ]οῦ λαμπροτάτου ἡγεμόνος Ἰουλίου Κάστου, πρεσβ(εύτου) Σεβ(αστοῦ) ἀντιστ(ρατήγου), καὶ τοῦ κρατίστου ἐπιτρ[ό]που Σεβ(αστοῦ) Κλ(αυδίου) [Κ]ηνωρείνου, ἡ Νικοπολειτῶν
[πρὸς Ἴστρον πόλις τὸν θε]ρμοπερίπατον κατεσκεύασεν ἐκ τῶν ἰδίων προσόδων, ἡγεμονεύοντος τῆς ἐπαρχείας Ἰου[λίου Κάσ]του καὶ ἀποι[σ]ράντος αὐ[τοῦ...

1. Le texte se suit ainsi, mais l'espace libre est trop grand : il devait y avoir un blanc entre les deux parties de l'inscription.

III = N° 6.

ΙΟΥΛΙΑΝΔΟΜΝΑΝΘΕΑΝΣΕΒΑΣΤΗΝΜΗΤΕΡΑΚΑΣΤΡΩΝΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣΛ · ΣΕΠΤΙΜΙΟΥΣΕΟΥΗΡΟΥΤΕΡΤΙΝΑΚΟΣΣΕΒΑΣΤΟ

ΕΥΣΕΒΟΥΣΠΑΡΘΙΚΟΥΒΡΕΤΑΝΙΚΟΥΑΡΑΒΙΚΟΥΑΔΙΑΒΗΝΙΚΟΥΑΡΧΙΕΡΕΩΣ ΜΕΓΙΣΤΟΥ ΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣΕΞΟΥΣΙΑΣ ΤΟ Ϛ

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΤΟΥ ΙΑ ΥΠΑΤΟΥ ΤΟ Η ΠΑΤΡΟΣ ΠΑΤΡΙΔΟΣ ΓΥΝΑΙΚΑ ΚΑΙ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΜΑΥΡΗΛΙΟΥ

ΝΤΩΝΕΙΝΟΥ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΚΑΙ [illegible] martelé [illegible] ΜΗΤΕΡΑ ΥΠΑΤΕΥΟΝΤΟΣ ΤΗΣ ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ ΓΟΟΥΙ

ΙΙΟΥΤΕΡΤΥΛ[illegible]ΠΡΕΣΣΕΒΒΑΝΤΙΣΤΡ ΗΙΕΡΩΤΑΤΗΒΟΥΛΗ ΚΑΙ ΟΚΡΑΤΙΣΤΟΣ ΔΗΜΟΣ ΟΥΛΠΙΑΣ ΝΕΙΚΟ

Ἰουλίαν Δόμναν θεὰν Σεβαστήν, μητέρα κάστρων, Αὐτοκράτορος Λ(ουκίου) Σεπτιμίου Σεουήρου Περτίνακος, σεβαστο[ῦ]
εὐσεβοῦς, Παρθικοῦ Βρεταννικοῦ Ἀραβικοῦ Ἀδιαβηνικοῦ, ἀρχιέρεως μεγίστου, δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ Ϛ',
αὐτοκράτορος τὸ ια', ὑπάτου τὸ η', πατρὸς πατρίδος, γυναῖκα, καὶ Αὐτοκράτορος Καίσαρος Μ(άρκου) Αὐρηλίου
[Ἀ]ντωνείνου Σεβάστου καὶ [Π(οπλίου) Σεπ-(τιμίου) Γέτα Καίσαρος] μητέρα, ὑπατεύοντος τῆς ἐπαρχείας Γ(αΐου) Ὀουι-
[ν]ίου Τερτύλ[λου], πρεσβ(εύτου) Σεβ(αστῶν) ἀντιστρ[ατήγου], ἡ ἱερωτάτη βουλὴ καὶ ὁ κράτιστος δῆμος Οὐλπίας Νεικο[πόλεως τῆς πρὸς Ἴστρον]

4. Base de statue analogue aux n°s 1 et 2; brisée. Reste le haut. H. : 0^m^,52; larg. : 0^m^,68; ép. : 0^m^,65; lettres : 0^m^,04 et 0^m^,03.

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ	Ἀγαθῇ τύχῃ
ΛΟΥΚΙΟΝΑΥΡΗΛΙΟΝΚΟΜΜΟΔΟΝ	Λούκιον Αὐρήλιον Κόμμοδον
ΚΡΑΤΟΡΟΣΚΑΙΣΑΡ⁻ΠΟΥ[ΑΙ]ΑΙ⁻	Αὐτο]κράτορος Καίσαρ[ος....

Date : entre 176, où Commode prend le nom d'*Aurelius*, et 180, où il prend le prénom de *Marcus*.

5. Soubassement, piliers et fronton (façade d'un portique? cf. le premier article).

Le fronton est taillé dans un seul morceau de marbre (long. 2^m^,85; larg. 1^m^,75; ép. 0^m^,42). Il comprend : 1° un *tympan* triangulaire, orné d'un bouclier traversé d'une lance; 2° une épaisse *corniche* ornée de palmettes en relief; 3° un *entablement* composé d'une frise (oves et moulures) et d'une architrave (3 bandes de niveau différent).

L'inscription est gravée sur les trois premières bandes : la première (h. 0^m^,21) portant 2 lignes (0^m^,06 et 0^m^,05), la seconde (h. 0^m^,11) portant 1 ligne (0^m^,05), la troisième (h. 0^m^,08) aussi 1 ligne (0^m^,05).

Elle se lit comme ci-contre. [N° II.]

Un fragment trouvé dans le voisinage immédiat porte les lettres ΙC ΤΟ, qui n'appartiennent à aucune partie de l'inscription conservée.

Date : 184. — Commode, *cos* IV depuis 183, est surnommé en 184 *Britannicus*, et *Felix* en 185.

Le légat de Thrace *Julius Castus* est connu par des monnaies[1].

Le *procurator Cl. Censorinus* est inconnu[2]. Il semble résulter des derniers mots de l'inscription que le légat est venu en personne *consacrer* le monument (ἀφιερῶσαι = καθιερῶσαι); la forme ἀποϊερῶσαι est connue par ailleurs[3].

1. *Coins of the Br. M.*, Thrace, p. 142, n. 14.
2. Sur les procurateurs : en Thrace et Mésie, cf. *DH*, p. 522; en général, *Ibid.*, références indiquées, p. 523, et *Dict. des Antiq.* s. v. *Provincia*.
3. Inscr. d'Aphrodisias (*CIG*, 2827, 9).

Le nom de l'édifice paraît bien être θερμοπερίπατος. Nous connaissons ailleurs un édifice appelé περίπατος et qui sert de *marché*[1]. Sans préjuger de l'usage auquel était affecté celui qui nous occupe, nous pouvons d'après le nom conjecturer que c'était un portique abrité, un *promenoir chauffé*. Il faut entendre par là sans doute qu'il était non seulement protégé par un toit, mais appuyé à un mur orienté de manière à arrêter les vents du nord et à reverbérer les rayons du soleil de midi. Peut-être même pouvait-il jusqu'à une certaine hauteur être fermé par des portes ou des clôtures. Ces précautions ne sont pas inutiles dans les plaines mésiennes, si froides en hiver[2]. Les fouilles aux environs de ce promenoir n'ont rien révélé à ce sujet.

6. Architrave.

H. : 0m,38; ép. : 0m,73; long. : 1m,71; lettres : 0m,03.

Voir texte et transcription ci-contre. [N° III.]

Cette inscription reproduit mot pour mot celle que Kanitz a découverte en 1872[3] et qui lui a permis d'identifier le site de Nicopolis ad Istrum. Je renvoie à son commentaire, auquel il convient d'ajouter les observations suivantes.

Septime Sévère ne fut jamais *cos.* VIII. Il faut donc admettre que le graveur s'est trompé dans les deux exemplaires du texte officiel qu'il reproduisait. Il est vraisemblable que le texte *latin* sur lequel il travaillait portait, *en chiffres romains,* l'indication II qu'il a mal comprise ou par inadvertance traduite par le chiffre grec Η, à cause des ressemblances de forme.

En effet, Sévère est *cos.* II en 194 et *cos.* III en 202. Or l'inscription est de 198, date à laquelle il est *trib. pot.* VI et *imp.* XI. Il résulte de ce texte que le titre de *Britannicus* fut porté par lui dès 198, bien qu'on ne le rencontre ailleurs qu'à partir de 210.

1. A *Cymé* : ἀγορά νομος περίπατος (*CIG*, 3545).

2. Le thermomètre y descend fréquemment jusqu'à — 20° C; mais en général le temps est clair et le soleil brille. Néanmoins, les précautions que j'indique semblent insuffisantes contre d'aussi basses températures : pourtant on n'peut guère songer à voir dans le mot θερμοπερίπατος l'indication d'un mode de chauffage, même rudimentaire.

3. Inscription n. 26, voir l'article suivant.

Il en résulte aussi que le légat *Ovinius Tertullus* gouverne la Mésie dès 198[1].

7. Base de statue.
H. : 1m,58; larg. et ép. 0m,58; lettres : 0m,03.

ΙΟΥΛΙΑΝΔΟΜΝΑΝΘΕΑΝϹΕΒ ΜΗ
ΤΕΡΑΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟϹΚΑΙϹ Μ ΑΥΡ
ϹΕΥΗΡΟΥΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥΕΥϹΕΒ·ϹΕΒ
ΠΑΡΘΙΜΕΓ·ΒΡΥΤ·ΜΕΓ·ΚΑΙΜΗΤΕΡΑ
ΙΕΡΩΝϹΤΡΑΤΕΥΜΑΤΩΝΚΑΙϹΥΝΚΛΗ
ΤΟΥΚΑΙΔΗΜΟΥΡΩΜΑΙΩΝ Μ ΙΟΥ
ΝΙΟϹΛΟΥΚΙΑΝΟϹΑΡΧΙΕΡΑΤΙΚΟϹ
ΚΑΙΟΥΛΠΙΑΑΓΡΕΙΠΠΕΙΝΑΡΧΕΙΕ
ΡΑΤΙΚΗϹΥΜΒΙΟϹΑΥΤΟΥΕΚΩΝΙ
ΔΙΩΝΑΝΕϹΤΗϹΑΝ

Ἰουλίαν Δόμναν θεὰν σεβ(αστὴν), μη-
τέρα Αὐτοκράτορος Καίσ(αρος) Μ(άρκου) Αὐρ(ηλίου)
Σεουήρου Ἀντωνείνου εὐσεβ(οῦς) σεβ(αστοῦ),
παρθ(ικοῦ) μεγ(ίστου), βρυτ(αννικοῦ) μεγ(ίστου), καὶ μητέρα
ἱερῶν στρατευμάτων καὶ συνκλή-
του καὶ δήμου Ῥωμαίων, Μ(άρκος) Ἰού-
νιος Λουκιανὸς ἀρχιερατικὸς
καὶ Οὐλπία Ἀγρειππεῖνα ἀρχιε-
ρατικὴ σύμβιος αὐτοῦ ἐκ τῶν ἰ-
δίων ἀνέστησαν.

Date : après la mort de Géta (fév. 212) et avant que Caracalla prît le titre de *Germanicus* (213). Le dédicant, *Junius Lucianus*, a exercé la fonction d'ἀρχιερεύς; conformément à l'usage, sa femme *Ulpia Agrippina* a été en même temps grande prêtresse.

8. Base de statue, cassée à dr. et en bas.
H. 0m,85; larg. 0m,70, ép. 0m,67; lettres : 0m,03.

1. Ce gouvernement est placé en 200-201 par Kalinka, *op. cit.*, n° 169 *a*, qui suit *Prosopogr. Imp. Rom.*, II, p. 443, n. 127, et par Liebenam, *op. cit.*, p. 285.

ΙΟΥΛΙΑΝΔΟΜΝΑΝΘΕΑ
ΚΡΑΤΟΡΟCΚΑΙCΑΡΟC
ΑΝΩΝΕΙΝΟΥΕΥCΕΒ
ΜΕΓ‹ΚΑΙΜΗΤΕΡΑΙΕΡΩΝ
ΚΑΙCΥΝΚΛΗΤΟΥ

Ἰουλίαν Δόμναν θεὰ[ν, μητέρα Αὐτο-
κράτορος Καίσαρος [Μ. Αὐρηλίου Σεουήρου
Ἀντωνείνου εὐσεβ(οῦς εὐτυχοῦς, ἀρχιέρεως
μεγ(ίστου), καὶ μητέρα ἱερῶν [στρατευμάτων
καὶ συνκλήτου [καὶ δήμου Ῥωμαίων...

Date : après la mort de Géta (fév. 212), peut-être après 213, s'il faut restituer à la l. 3 le titre de *Felix* (εὐτυχής), ce qui semble convenir à la longueur des lignes.

9. Base de statue, découverte en novembre 1899, en ma présence, par S. A. R. le prince Ferdinand de Bulgarie.

H. 1m,43; larg. 0m,70; ép. 0m,63; lettres : 1re ligne 0m,055; autres lignes 0m,035.

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΤΟΝΜΕΓΙCΤΟΝ ЄΙΔΑΔΝΑΥΔΚΡΑΔ
ΡΑЄCΑΡΑΜΑΡΚΟΝΑΝΤΩΝΙΟΝΓΟΡΔΙΑΝΟΝ
ΕΥCΕΒΗΕΥΤΥΧΗCΕΒΑCΤΟΝΗΒΟΥΛΗЄΟ
ΔΗΜΟCΤΗCΛΑΝΠΡΟΤΑΤΗCΝΕΙΚΟΠΟΛΕΙΤΩΝ
ΠΡΟCΙCΤΡΩΠΟΛΕΩCΥΠΑΤΕΥΟΝΤΟCΤΗCЄΠΑΡ
ΧΙΟΥ \ (martelé) ΓΡΕC · Β · CΕΒ · ΑΝ
ΤΙCCΡΑΤΗΓΟЄΠΙCΥΝΑΡΧΙΑCΙΟΛΙΟΙΟΛΙ
ΝΟΑΡΧΙΕΡΑΤΙΚΟЄΠΡΩΤΟΑΡΧΟΝΤΟCЄΠΙΜΕ
ΛΟΜΕΝΟΠΟΠΛΙΟΑΙΛΙΟΜΗΝΙΑΝΟ
ΑΡΧΙΕΡΕΩC ΦΙΛΟΤΙΜΟЄΥΤΥΧΩC

Ἀγαθῇ τύχῃ.
Τὸν μέγιστον καὶ θειότατον Αὐτοκράτο-
ρα Κέσαρα Μάρκον Ἀντώνιον Γορδιανὸν,
εὐσεβῆ εὐτυχῆ σεβαστὸν, ἡ βουλὴ καὶ ὁ
δῆμος τῆς λαμπροτάτης Νεικοπολειτῶν
πρὸς Ἴστρῳ πόλεως · ὑπατεύοντος τῆς ἐπαρ-

χείου [Δεκίου Τραϊανοῦ], πρεσβ(εύτου) Σεβ(αστοῦ) ἀντισ(σ)τρατήγου, ἐπὶ συναρχίας Ἰουλίου Ἰουλι[α]νοῦ ἀρχιερατικοῦ κὲ πρώτου ἄρχοντος, ἐπιμελουμένου Πουπλίου Αἰλίου Μηνιανοῦ ἀρχιέρεως φιλοτίμου — Εὐτυχῶς.

L. 6-7. ἐπαρχείου, s.-ent. γῆς. Emploi rare : cf. *BCH*, 1898, p. 533, et *AEMOE*, 1887, p. 45 (*Kustendjé*).

Le nom du légat est martelé. Bien qu'il y ait des exemples du martelage sur les textes officiels du nom des particuliers[1], il est plus naturel de songer à un légat qui plus tard serait devenu empereur. Le nom de l'empereur Dèce se présente aussitôt à l'esprit[2] : il fut légat de Mésie en 234[3] et a pu conserver ce poste jusqu'au milieu de l'année 238, date de l'avènement de Gordien III. Rien n'empêche actuellement d'accepter cette hypothèse[4].

Le martelage du nom date apparemment de la mort de Dèce et d'une époque où les Goths occupaient le pays[5]. C'est sans doute sur leur ordre que le nom de leur ennemi vaincu et tué par eux a été martelé : c'est ce qui explique que le nom de Gordien soit demeuré intact. Du reste les exemples sont fréquents de textes dans lesquels le dernier nom proscrit a seul été martelé.

10. Monument funéraire (hors la ville).

Composé de trois parties : *a*) soubassement rectangulaire en maçonnerie; *b*) base de statue; *c*) pyramide octogone surmontant celle-ci[6].

1. Cagnat, *Epigr.*, p. 169, note 2.
2. On pourrait aussi songer à *Balbin*; mais nous ignorons quelles provinces il a administrées : ἐθνῶν ἡγησάμενος ἀμέμπτως, dit seulement Hérodien (VII, 10, 4).
3. *CIL*, III, Suppl. 12519; *AEMOE*, 1894, nos 24 et 76. Remarquer que dans aucun de ces trois textes le nom ne se trouve martelé.
4. Même si l'on croit, d'après un texte *douteux*, qu'il devint en 238 légat en Espagne (Dessau, *Prosopogr.*, s. v.).
5. Article précédent, p. 205.
6. Sur cette forme de monuments spéciale à Nicopolis, cf. *ibid.*, p. 217.

Dimensions de la pyramide : arête : 0m,71; côté de la base : 0m,28.
Dimensions de la base de statue : h. 1m,97; larg. 0m,65; ép. 0m,50.
L'inscription est placée sur une face de celle-ci. Lettres : 0m,04 (les deux dernières lignes : 0m,075).

ΘΕΟΙΣΚΑΤΑΧΘΟΝΕΙΟΙΣ
ΑΥΡΣΑΒΑΣΤΙΑΝΩΙΠΠΟ
ΙΑΤΡΩΚΑΙΑΥΡΗΛCΑΒΙΝΑΗ
ΚΑΙΜΝΗCΑ CΑΒΙΝΑ
ΜΗΤΗΡΖΩCΑΤΟΙCΤΕΚΝ
ΟΙCΜΝΗΜΗCΧΑΡΙΝΕΘΗ
ΚΕΝΜΕΤΑΔΕΤΗΝΤΑΦΗΝ
ΤΟΥΤΩΝΕΙΤΙCΕΙCΤΟΝ
ΤΟΠΟΝΙΔΙΝΝΕΚΡΟΝΘΗ
CΙ ΔΩCΙΙCΤΟΤΑΜΙΟΝ ⋊ΒΦ
ΚΑΙΑΜΑΤΗΠΟΛΙ ⋊ΒΦ
ΧΑΙΡΟΙΣΠΑΡΟ
ΔΙΤΑ

Θεοῖς Καταχθονείοις.
Αὐρ(ηλίῳ) Σαβαστιανῷ ἱππο-
τάτρῳ καὶ Αὐρηλ(ίᾳ) Σαβίνᾳ ἡ
καὶ Μνᾶσα · Σαβῖνα
μήτηρ ζῶσα τοῖς τέκνοις μνήμης χάριν ἔθηκεν · μετὰ δὲ τὴν ταφὴν τούτων εἴ τις εἰς τὸν τόπον ἴδι(ο)ν νεκρὸν θήσι, δώσει εἰς τὸ ταμεῖον (δηνάρια) βφ' καὶ ἅμα τῇ πόλει (δηνάρια) βφ'
Χαίροις, παροδῖτα.

L. 4. Μνᾶσα est un surnom, ou peut-être un nom indigène[1], cité, comme c'est l'habitude, à la suite du nom latin. L'inter-

1. Toutefois la racine en paraît grecque. On connaît les noms de femme Μνησώ et Μνησθώ (*CIG*, 155, 5716), tandis que parmi les noms thraces actuellement connus aucun ne se rapproche de celui-là.

valle qui suit est un espace laissé libre entre les deux parties de l'inscription.

On peut dater approximativement ce texte. En 271, le légat de Mésie s'appelle *Aur. Sebastianus*[1]. Les vétérinaires de l'armée sont ordinairement des affranchis[2] ; il serait possible que celui-ci eût eu le légat pour patron. L'inscription serait donc de la fin du IIIe siècle.

Le mot ἱππίατρος est usuel au sens de vétérinaire : on dit aussi ἱππικὸς ἰατρός[3].

11. Id. — (dans un petit bois voisin).

Mutilé à dr. — Dimensions de la base : H. 1m,80 ; l. et ép. 0m,80.

Θ Κ	Θ[εοῖς] Κ(αταχθονίοις)
ΗΡΑΚΛΙΑΝΟ	Ἡρακλιανὸ[ς καὶ
ΟΥΑΛΕΡΙΑΤΩΓΟ	Οὐαλερία τῶ γο[νεῖ
ΑΣΚΛΗΠΙΑΔΗΔΕ	Ἀσκληπιάδη Δε . . .
ΖΕΝΤΟΝΒΩΜΟΝ	Ζ(ήσαντι) ἔ(τη) ν' τὸν βῶμον
ΑΝΕΣΤΗΣΑΝ	ἀνέστησαν.

γονεὺς = πάτηρ n'est pas rare dans les textes en prose.

12. Id., ibid.

Mutilé à dr. — H. de la base : 1m,30 ; lettres 0m,035.

Β Θ	Θ(εοῖς) [Κ(αταχθονίοις)
ΓΚΟΡΝΙΛΙΟCΙΟΥ	Γ(αΐος) Κορνήλιος Ἰου[λιανὸς ?
ΝΕΙΚΟΜΗΔΕ	Νεικομηδε[ὺς, ζῶν
ΚΑΙΦΡΟΝΩΝΤΗΙ	καὶ φρονῶν τῆ[ν πυρκαϊ- ?
ΔΑΝCΥΝΤΩΥΠΟΚ	δαν σὺν τῶ ὑποκ[ειμένω
ΓΡΑΔΩΕΑΥΤΩΚΑΙ	γράβω ἑαυτῶ καὶ [τῶ ἀ
ΔΕΛΦΩΕΑΥΤΟΥ	δελφῶ ἑαυτοῦ [. . . Κορ-
ΝΗΛΙΩΠΩΛΛΙΩ	νηλίω Πωλλίω[νι ζήσαν-
ΤΙΕΤΗΞΚΑΙΤΗ	τι ἔτη ξ' καὶ τῆ [συνβίω ἑαυ-
ΤΟΥΟΥΑΛΕΡΙΑ	τοῦ Οὐαλερία [. . . . .
ΚΑΙΚΟΡΝΗΛ	καὶ Κορνηλ[ία τῆ
CΥΜΒΙΩΠΩ	συνβίω Πω[λλίωνος
Β ΧΑΙΡΕΠΑ	Χαῖρε, πα[ροδῖτα

1. N° 29 (article suivant).
2. Mommsen, *Hist.*, V, 556.
3. *CIG*, 1953, 5117.

Les lignes semblent avoir été inégalement longues à droite.

Le dédicant, *C. Cornelius Justus* ou *Julianus*, est originaire de Nicomédie[1].

Il semble que grâce à ce texte nous ayions le nom des trois parties qui composent les monuments funéraires décrits dans l'article précédent. Le soubassement s'appelle γράδος (l. 6), la base βῶμος (inscription n° 11, l. 5) et la pyramide, naturellement, πυραμίς. C'est du moins le mot qui s'offre à l'esprit pour compléter la syllabe ΔΑΝ de la l. 5. Aucun autre nom de monument funéraire ne se termine par cette syllabe; le mot s'applique parfaitement; quant à l'erreur de déclinaison, elle n'est pas sans exemple dans le pays[2].

13. Id., ibid.

Mutilé à g. — H. de la base : 1m,40 ; lettres : 0m,07.

D · M ·		*D(is) M(anibus)*
1 EMORIAE		*Memoriae*
· T · LIB · SOTE		*... T(ito) Lib. Sote-*
OC · IVLSA		*ric]o C(aius) Iul(ius) Sa-*
D · P · P ·	5	*..... d. p. p.*
ɔ PAGNI		*.... pag(i) Ni[c(opolis)?*
SFRA		*.... fra[tri*
MO		*carissi]mo.*

L. 2. *Lib*, abréviation d'un nom propre, ou de *libertus*. Le datif après *Memoriae* se rencontre parfois.

L. 5. *d. p. p.* = par exemple *dispensator pecuniae publicae*, ou *dispensator publici portorii*, etc.

L. 6. L'abréviation de *pag(i)* ne semble pas douteuse. Mais j'hésite à lire ensuite la mention du nom de Nicopolis, qui n'est point une κώμη, mais un municipe. Peut-être vaudrait-il mieux lire un pluriel se rapportant aux κῶμαι du territoire nicopolitain : *pagorum Nicopolitanorum*.

14. Monument du même genre, très mutilé, illisible :

Deux copies : seuls lisibles les mots *ex bene[ficio?*

1. Sur les Asiatiques à Nicopolis, cf. article précédent, p. 218.
2. *BH*, 74 i, p. 390 : πνάν pour πνά.

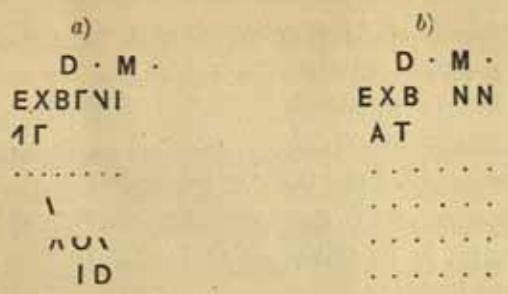

15. Fragment d'une sorte d'architrave, sans ornements.

Long. 1m,36; larg. 0m,42; ép. 0m,28; lettres 0m,55.

ΔΕΜΓΑΣΡΓΟΝ ΑΧΡΑΝΤΟΝΗΡΩΝΒΩΜΟΝΟΠΩΣΕΜΙΔΟΣ
ΩΔΕΦΥΛΑΞΑΜΕΝΗ ΚΕΡΔΟΣΥΝΗΑΒΑΤΟΝΠΑΝΕΑΣΕΙΗΡΑΤΕΠΑΝΤΑΣ
ΑΘΑΡΟΝΔΩΜΗΓΑΤΟΤΟΥΤΟΔΑΜΝΑΣΑΝΘΡΩΠΟΥΣΝΟΣΦΙΜΑΚΗΔ[illegible]

L'ensemble se compose de six vers, hexamètres (1, 4, 5) et pentamètres (2, 3, 6). Les premières syllabes de chacun des vers 1, 3 et 5 devaient se trouver à g. sur une pierre voisine. La lecture de ce qui subsiste est assez facile ; mais le sens reste si obscur qu'on n'en peut proposer aucune paraphrase. Il semble que le tombeau ait été érigé en l'honneur de plusieurs Macédoniens morts accidentellement à Nicopolis[1].

— ⏑⏑ | — ⏑⏑ | — ⏑⏑ | — [τό]δε μήσα[τ]ο ἔργον ·
Ἄχραντον τηρῶν βῶμον, ὅπως θεμίδος
— ⏑⏑ | — ⏑⏑ | —|| τῶδε φυλαξαμένη[ς
Κερδοσύνη ἄδατον πὰν θεάσει · ἦ ῥά τε πάντας
— ⏑⏑ | — ⏑⏑ | — ⏑⏑ | — [κ]αθαρὸν δωμήσατο τοῦτο,
Δάμνασ' ἀνθρώπους νόσῳι Μακηδ[ονίης

Les formes δωμήσατο et δάμνασα rares, sinon uniques.

16. Même lieu. Architrave demi-circulaire faisant partie d'un exèdre.

Long. 2m,45; larg. 1m,80; ép. 1m,46; lettres : 1re et 2e lignes, 0m,08; 3e et 4e 0m,05.

ΥΡΙΙ·ΟΝΣΙΩΝΔΙΟΜΙΔΔΑΓΟ
ΡΑΝΟΜΣΑΣΚΑΙΕΙΛ
ΓΥΝΒΙΩΚΑΛΕΙΚΡΑΤΕΙΑΜΑΡΚΕΙΑΝΟΥΦΙΛΟΤΕΙΜΟΣ
ΑΥΤΟΙΣΜΝΕΙΑΣΧΑΡΕΙΝΟΥΤΟΕΡΓΟΝ

1. On comparera, dans l'article suivant, les textes, nos 71, 72 : épitaphes de la famille des *Pompeii Magni*, originaire de Stobes, en Macédoine.

Α]ὐρή(λιος) Ὀνησίων Διομήδου ἀγο-
ρανομήσας καὶ εἰ[ρηναρχήσας? τῇ
συνβίῳ Καλειχρατείᾳ Μαρκειανοῦ φιλότειμος
αὐτοῖς μνείας χάριν τοῦτο ἔργον.

L. 1. Ὀνησίων. Cf. Pape (inscription de Samos).

L. 2. Εἰρηναρχήσας. Cf. une inscription de Serdica[1].

L. 4. Αὐτοῖς : je ne saisis pas nettement le sens de ce mot, pourtant très lisible.

17. Plaque de calcaire surmontée d'un fronton arrondi.

Sculpture grossière : Mercure nu, vu de face, étend la main dr. au-dessus d'un autel, la g. tient le caducée. Sur la plinthe, en lettres barbares :

ΔΟΡΣΑS ЄΥΧΗ Δόρσας εὐχήν.
ΧΝ

Pour le nom thrace Δόρσας, voir *Sbornik*, 1901, p. 797, n° 10. Cf. le composé Δορζένθης (variantes : Δορξένθης, Δορζίνθης, Δορσίνθης) et le nom Δόρκας[2].

Le X, à la seconde ligne, est grossièrement gravé et paraît un signe final.

18. Base de statue :

H. 0m,68; larg. 0m,39; ép. 0m,36; lettres, 0m,04, très mal conservées, presque illisibles.

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ Ἀγαθῇ τύχῃ.
ΜΘΚΑΤΡ ΑΛ Μουκάτραλ[ις
ΜΕΝΟΘ ŒΙΕΤΗ Μένθου θε[ῶ] ἐ[π]η-
ΚΟΨŒΑΡΑΛΙΙΑΡ κόῳ Σα[δ]α[δ]ί[ω] Ἀρ-
ΝΑΜΨΙ.ΙŒΧΤΘ . . ναμ[η]νῶ [ε]ἰς αὐτοῦ
[σωτηρίαν?]

L. 3. Μένθης, nom nouveau, qui vraisemblablement est le même que Μέντης[3], mais orthographié plus exactement[4].

1. *Sbornik*, 1895, p. 324, n° 2.

2. *DH*, 124, p. 471, Thrace à Delphes; *CIG*, 2257, Paros; 5776 Add., Héraclée (Grande Grèce); *JHS*, 1904, p. 119, n. 172 (Pisidie); *CIL*, VI, 16376, 17056. — Variante : Δόρκος, Conze, *Samothr.* II, p. 97; *AEMOE*, 1888, p. 137, Macédoine. — Autre variante : Δόρκις, *CIGI*, 967 (Epidaure).

3. Μέντης : *DH*, 113 a, n° 2, p. 471 (Macédoine) et Kalinka, *op. cit.*, n° 265 (Odessos). — Rapprocher les mots de la même famille, Μένδας (Mordtmann, *Epigr. v. Byzantion*, p. 69); Μέμνης, Μένης, Μέναις, héros thrace.

4. Cf. Ζηνικίνθης orthographié Ζηνικίτης (*DH*, 96 g, p. 426); Κίνθης ortho-

L. 3-4. Il suffit de restituer les ligatures ЄΣ et ЖΕ, conformes à la gravure de ce texte[1] pour retrouver le nom de Sabazios[2] qui porte ailleurs en Thrace la même épithète[3].

L. 5. Ethnique inconnu et impossible à restituer sûrement : il ne manque pourtant que 1 ou 2 lettres à peine. Cf. Ἄρνη, ville Thrace selon Steph. Byz., et Ἀρνίας, nom propre (*DH*, 111e, p. 463).

19-20. Deux plaques de calcaire[4].

Dimensions : *a*) haut. 1m,80 larg. 0m,60 épais. 0m,17
— *b*) — 1m,70 — 0m,53 — 0m,16

Liste de noms propres :

a)

ΒΑΛΕΡΙϹ · ΙϬϹΤΝϹ · ΗΡΑΚΛΑΝϹ · ΒΑΛΕΡϬ · ΒΑΛΕΡΙϹ ΘΕΟΔΟΤϹ
ΙϬϹΤΝϬ ΟΥΑΛ · ΙΟΥϹΤΕΙΝΟϹ ϐ ΙΟΥΛΙΟϹ ΟΥΑΛΕΡΙΟϹ ϐ

b)

ΚΛΑΥΔΙϹ ΕΡΜΗΣ ΑϹΙΑΤΙΚϹ ΣΩΚΡΑΤϾΣ ΠΡΚΙϹ ΕΥΑΝΔΡϹ
ΠΑΡΔΑΛΑΣΒΕ▨

a)	*b*)
Βαλέριος Ἰουστῖνος	Κλαύδιος Ἑρμῆς
Ἡρακλιανὸς Βαλερίου	Ἀσιατικὸς Σωκράτους
Βαλέρι(ι)ος Θεόδοτος Ἰουστίνου	Πόρκιος Εὔανδρος
Οὐαλ(έριος) Ἰουστεῖνος ϐ	Παρδάλας Βε[ιθυος?]
Ἰούλιος Οὐαλέριος ϐ	

21. Autel brisé en bas, — Haut. 1m,15 ; larg. 0m,36.

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ	Ἀγαθῇ τύχῃ
ΦΥΛΗΣ	φυλῆς
ΑΘΗΝΑΙΔΟΣ	Ἀθηναίδος

graphie *Cintis* (*Ibid.*, 113 a, p. 470) ; la forme Σατροκίντης (Tomaschek, *die Alt. Traker*), etc.

1. Ces ligatures existent, concurremment avec ϐ et Ϭ, dans l'édit de Pizos (*BCH*, 1898, p. 481 et planche).

2. Souvent écrit *Sabadius* en latin. Cf. Perdrizet, *Zeus Sabazios* (*Rev. Univ. du Midi*, 1898) et n° 41 (article suivant).

3. Κύριος ἐπήκοος Σαβάζιος Ἀρειληνὸς (*Sbornik*, 1900, p. 79).

4. Je reproduis ces plaques, qui sont conservées chez des particuliers, MM. Ivan Veleff et Todor Kountchof, d'après une copie de M. Dobrusky (*Sbornik*, 1901, p. 725, nos 15 et 16).

Rapprocher ce nom de tribu de celui de la φυλὴ Καπιτωλινή (article suivant, n° 61). Nous trouvons à Nicopolis, comme dans les autres villes thraces organisées à la mode grecque, des tribus portant les noms des divinités qui reçoivent un culte officiel dans la cité[1]. Ici il s'agit vraisemblablement de la triade capitoline : Zeus, Héra, Athéna.

(*A suivre.*)

GEORGES SEURE.

1. Ainsi à Philippopolis nous connaissons les tribus Ἀρτεμισίας (*DH*, 44, p. 336; 57 a, p. 340) Ἀσκληπίας (*DH*, 30, p. 332; 44, p. 336) Εὐμολπος (*Sbornik*, 1900, p. 119, n. 26) Ἡρακλῆς (*AEMOE*, 1894, p. 52, n. 5) Κενδρισῆς (*DH*, 57 b, p. 340. — Cf. Apollon *Kendrisos* (*Sbornik*, 1901, p. 772, n. 78). — Certaines tribus tirent leurs noms de particularités géographiques : Ῥοδοπῆς (*AEMOE*, 1895, p. 114, n. 26); Ἑδρῆς (inédit). — A Périnthe, les tribus sont numérotées et portent un surnom (*Jahreshefte*, I, p. 110-113, et surtout *DH*, 74 r', p. 395).

PROMÉTHÉE ET LE CULTE DU PILIER

Dans son intéressant article intitulé *Aetos Prometheus* (*Revue*, 1907, II, p. 59-81), M. S. Reinach a démontré, par de nom-

Fig. 1. — Prométhée et Atlas. Vase du Vatican.

breux arguments qui m'ont convaincue, la thèse qu'il énonce ainsi : « Prométhée et l'aigle προμηθεύς sont, à l'origine, une seule et même conception ». Peut-être ai-je été convaincue si aisément parce que, quelques mois auparavant, j'étais arrivée à la

même conclusion par l'étude d'une seule peinture de vase, dont le témoignage, par les raisons qu'on va voir, avait suffi pour m'éclairer.

M. S. Reinach qualifie trop modestement sa théorie de « château de cartes ». S'il la juge encore aujourd'hui si peu prouvée, je me permets d'espérer que ces quelques lignes, consacrées au célèbre vase cyrénéen du Vatican (fig. 1)[1], lui paraîtront un étai assez solide de ce que je considère, pour ma part, comme une construction durable.

Le dessin du fond de cette coupe représente les deux frères, Atlas et Prométhée, supportant la voûte du ciel. Atlas et Prométhée sont des *dieux-piliers* qui soutiennent l'un le ciel occidental, l'autre le ciel oriental ; mais, dieux célestes et dieux-piliers à l'origine, ils sont tombés à la condition de *dieux-piliers tourmentés*. Atlas est tourmenté par un serpent, Prométhée par un aigle. Derrière Prométhée est figuré le pilier que surmonte un aigle. En un mot, nous avons ici la forme en pilier aniconique du dieu céleste Prométhée, surmonté de sa forme zôomorphique qui est l'aigle. Cet aigle de Prométhée sur le pilier n'est pas une apparition isolée. On peut rappeler, à ce propos, les aigles sur les piliers de Zeus Lykaios (Paus., VIII, 38, 7), les colombes sur les colonnettes de Knossos (*Annual of the British School*, t. VIII, fig. 14), le pivert sur un pilier de bois à Tiora (Dion. Hal., *Ant. Rom.*, I, 14)[2]. L'exemple le plus ancien et le plus intéressant de tous est fourni par le sarcophage peint de Haghia Triada, connu seulement, au moment où j'écris, par une esquisse sommaire : ce sont les oiseaux divins perchés sur la double hache que porte une colonne (*Revue Biblique*, 1907, p. 340, fig. 32).

1. Vatican, n° 1298 (Gerhard, *Auserlesene Vasenbilder*, pl. LXXXVI). Dans la conférence illustrée que M. S. Reinach a consacrée au même sujet (*Conférences du Musée Guimet*, 1907 ; p. 31, fig. 5 du tirage à part), M. Reinach a reproduit le vase en question, mais apparemment sans reconnaître à quel point il confirme sa théorie.

2. Je dois ce dernier rapprochement à M. A. B. Cook.

Je me propose de réunir et d'étudier ailleurs cette classe assez considérable de monuments dans lesquels la forme zôomorphique d'un dieu surmonte sa forme aniconique, en attendant qu'elle devienne anthropomorphique. Pour l'instant, j'offre à M. Reinach mon interprétation du vase cyrénéen du Vatican, dans l'espoir qu'il y trouvera un argument de plus à l'appui de sa brillante théorie.

Cambridge.
Newnham College.

Jane Ellen HARRISON.

VARIÉTÉS

Jéhovah à Éléphantine.

I

Le moment est peut-être venu de faire part au public d'un ensemble de découvertes récentes qui ont fait sensation dans les milieux savants et qui intéressent au plus haut degré l'histoire biblique.

Ce n'est pas du Sinaï, — son berceau, — ce n'est pas de Jérusalem, — son trône, — c'est bien loin de là, à la frontière d'Égypte et de Nubie, à quelques minutes du tropique, au fond d'une petite île de la première cataracte du Nil, en un point où on ne s'attendait guère à rencontrer ce dieu en exil, que le vieux Jéhovah, un Jéhovah du ve siècle avant notre ère — ce qui est déjà un âge respectable — se lève enfin pour prendre la parole et nous dire, par la bouche de ses adorateurs transplantés avec lui, des choses neuves, des choses qui vont peut-être changer singulièrement la face de l'exégèse orthodoxe. C'est du sud aujourd'hui que nous vient la lumière, et ce, d'une façon quelque peu imprévue.

La terre des Pharaons, comme on sait, a toutes les fécondités : celles du passé comme celles du présent. Cette terre où fleurit le papyrus est un champ béni pour l'archéologie. C'est à foison qu'elle nous a livré et continue de nous livrer, écrits pour l'éternité sur ces feuilles d'aspect si frêle, textes égyptiens, grecs, latins, coptes, arabes, etc. Elle nous a rendu ainsi, sous la forme de papyrus, de véritables trésors littéraires. Chaque jour, c'est une trouvaille, une surprise nouvelle. Hier, c'étaient des comédies perdues de Ménandre, qui font la joie des humanistes. Un peu auparavant, c'étaient les *Logia* de Jésus, qui nous font remonter aux sources mêmes du christianisme. Demain, qui sait? ce sera quelque Bible hébraïque, moins décevante que la Bible Shapirah, et aussi authentiquement ancienne que celle-ci prétendait l'être. Les faits que je vais essayer d'exposer autorisent maintenant à cet égard tous les espoirs et permettent d'avancer sans trop de témérité que nous sommes peut-être à la veille de cette découverte capitale.

Pour bien faire comprendre la nature et la portée des nouveaux documents juifs qui viennent de faire leur apparition à Éléphantine, il est nécessaire de reprendre la question d'un peu haut. L'Égypte, si prodigue de papyrus pour

les autres idiomes des diverses races qui l'ont successivement occupée, s'était montrée jusqu'ici étrangement avare pour les vieilles langues sémitiques. Elle ne nous avait guère gâtés sous ce rapport. Tout au plus une dizaine de lambeaux informes de papyrus en caractères araméens, telle était la portion congrue à laquelle nous étions réduits, il y a encore une trentaine d'années. Tout en différant d'avis, parfois considérablement, sur la lecture et l'interprétation des quelques mots qu'on pouvait y déchiffrer tant bien que mal, les orientalistes étaient tous d'accord du moins sur un point : c'est que ces papyrus devaient être classés à l'époque grecque ptolémaïque, aussi bien d'ailleurs que les quelques ostraca (inscriptions sur poteries) et les inscriptions lapidaires, de langue et écriture similaires, recueillis jusque là en Égypte.

Ayant eu, il y a déjà bien des années, l'occasion d'aborder à mon tour l'examen du problème, j'aboutis à une solution tout autre. M'appuyant sur des considérations d'ordres divers, je conclus que tous ces documents araméens devaient être reportés beaucoup plus loin, à la période de la domination perse achéménide, aux règnes des Darius, des Xerxès et des Artaxerxès.

S'il en était bien ainsi, ils prenaient du coup une signification historique d'un rare intérêt; car ce n'était pas seulement un changement de date, mais un changement complet de milieu politique et religieux. Le point de départ de cette conclusion, qui allait à l'encontre de l'opinion reçue et pouvait sembler alors bien risquée, me fut fourni par l'interprétation rationnelle d'un de ces fragments de papyrus araméens, connu sous le nom de papyrus de Turin, où je proposai de reconnaître le début d'une requête officielle adressée à un satrape d'Égypte portant le nom révélateur, essentiellement iranien, de Mithrawahicht. Je montrai, d'autre part, que les formules employées présentaient un rapport saisissant avec celles de la requête adressée au roi Artaxerxès par les autorités du pays de Samarie à l'effet d'interdire la réédification du temple de Jérusalem entreprise par les Juifs et finalement réalisée par Néhémie, requête dont le texte araméen nous a été textuellement conservé dans le livre biblique d'Esdras. Cette conclusion chronologique s'étendait naturellement à l'ensemble des autres textes congénères de même provenance.

Elle ne tarda pas à être vérifiée par les découvertes successives, toujours en Égypte, d'autres inscriptions et papyrus araméens, datés cette fois, en toutes lettres, des années de règne de Xerxès, de Darius et d'Artaxerxès. La preuve était faite.

Parmi ces derniers papyrus, il en est un où il est question de certains événements survenus en l'an 14 du roi Darius II, correspondant à l'an 411 avant notre ère. Plusieurs passages, et non des moindres, avaient déjoué les efforts du savant allemand M. Euting, chargé de le publier. Ayant repris après lui l'étude du document, je réussis à établir que nous avions affaire en réalité à une plainte collective adressée au satrape d'Égypte par un groupe de non-

Égyptiens — peut-être même bien de juifs, ce que les faits nouveaux dont je parlerai tout à l'heure semblent maintenant expressément confirmer — pour protester contre les agissements et empiétements du collège des prêtres égyptiens desservant le sanctuaire du dieu Khnoum, dans l'île d'Éléphantine. La lecture et l'identification du nom de la localité, qui, sous la transcription araméenne de la forme égyptienne *Yeb*, avait tout à fait dérouté M. Euting, étaient un trait de lumière. La provenance jusque-là inconnue du papyrus, acquis de seconde main par la bibliothèque de Strasbourg, se trouvait désormais déterminée en toute certitude, et, du même coup, le lieu de résidence du groupe de personnages de qui émanait la requête. Éléphantine se révélait donc ainsi comme un centre sémitique araméen très important de l'époque perse, où il y avait les plus grandes chances de découvrir des documents similaires. Je réitérai alors un vœu que j'avais déjà autrefois émis, mais sans succès. Notre pays, qui dispose de tant de moyens d'action en Égypte, qui y fait chaque année, dans l'intérêt de l'archéologie, des sacrifices considérables qu'on souhaiterait seulement moins ostentateurs et plus fructueux, devrait faire procéder sans retard, dis-je alors, à des recherches et excavations méthodiques dans cette île mystérieuse d'Éléphantine, qui s'annonçait comme une mine pleine de promesses. Malheureusement, je prêchai dans le désert.

L'événement, cependant, allait bientôt montrer que je n'étais pas trop mauvais prophète. Au printemps de 1904, les indigènes occupés à extraire des ruines d'Éléphantine cette espèce de terre ammoniacale qu'ils appellent *sebâkh* et qui leur sert d'engrais, mirent la main par hasard sur un lot d'une dizaine de papyrus encore roulés, pliés et scellés. Ceux-ci furent aussitôt acquis par M. Mond et par lady William Cecil qui se trouvaient alors en Égypte et, quelque temps après, publiés par M. Cowley, d'Oxford. Ils contenaient des textes en parfait état, d'une grande étendue, en magnifiques caractères araméens de tout point semblables à ceux des fragments connus jusqu'ici. Tous sont l'œuvre de Juifs, de Juifs avérés, établis tant à Éléphantine que dans la ville de Syène, située sur la rive orientale du Nil, juste en face de l'île. Le fait était d'importance, sans doute, mais il n'est point pour nous surprendre. Nous savons, en effet, qu'à l'époque de l'exil, les Juifs ont abandonné, avec bien d'autres choses dont je ne puis parler ici, leur vieille langue nationale hébraïque pour adopter la langue et l'écriture araméennes, universellement répandues dans les satrapies de l'empire perse.

Ces papyrus sont de véritables actes notariés extrêmement curieux, datés avec la plus grande précision des règnes de Xerxès, Artaxerxès et Darius, par années, mois et jours, avec indication de la concordance des calendriers araméen et égyptien. Ils s'échelonnent sur une période d'une soixantaine d'années comprise entre l'an 470 et 410 avant notre ère. Dressés à la requête des parties par des scribes professionnels et revêtus des signatures authentiques et auto-

graphes de nombreux témoins, ils ont trait aux transactions les plus variées : vente, achat et donation de terrains et immeubles; questions de mitoyenneté; actions en justice; solution de litiges devant les tribunaux ou à l'amiable; contrats de mariage, prévoyant et réglant les cas de divorce avec leurs conséquences légales pour les conjoints et leurs enfants éventuels; description minutieuse et des plus instructives des trousseaux de mariées évalués pièce à pièce; héritages; partages d'esclaves compris dans la succession, etc.

Cet ensemble incomparable de documents, sortis intacts de quelque archive de famille, nous apporte une foule d'informations des plus précieuses; d'abord sur l'existence à Éléphantine, cinq siècles avant Jésus-Christ, d'une grande population juive, ensuite sur sa langue, son écriture, ses mœurs, ses institutions, ses croyances, ses relations avec les autorités perses et la population égyptienne, etc. Mais parmi toutes les questions que résolvent ou que posent ces documents, il en est une devant laquelle pâlissent toutes les autres : c'est celle qui a trait au rôle qu'y joue le dieu d'Israël. Son nom y est prononcé à plusieurs reprises sans ce scrupule qui devait en faire plus tard un tétragramme ineffable. On jure par Jéhovah, comme on jure par une divinité égyptienne (Sati, la déesse de l'île), quand le serment est déféré. Bien plus, au mépris des interdictions traditionnelles, on n'a pas craint de faire concurrence au temple en ruine de Jérusalem en fondant, dans ce lieu d'exil ou de colonisation, un sanctuaire de Jéhovah, qui aurait fait, qui a peut-être fait hurler Jérémie. Et, nous allons en avoir bientôt la preuve, il ne s'agit pas, ainsi qu'on pourrait le croire, d'un simple lieu de prière, d'une synagogue quelconque, mais d'un véritable temple, un temple de plein exercice, avec un autel où l'on faisait couler le sang des victimes et monter la fumée de l'encens, tout comme aux plus beaux jours de la gloire de Sion.

II

Cette fois, l'on ouvrit les yeux et l'on prêta l'oreille à mes instances. On se décida enfin chez nous, un peu tard malheureusement, à faire le nécessaire pour interroger, la pioche à la main, un terrain qui recélait de pareils trésors. Au mois de novembre de l'an dernier, l'Académie des Inscriptions, d'accord avec le ministère de l'Instruction publique, envoyait une mission à Éléphantine. On voulut bien en confier la direction à celui qui écrit ces lignes. Je partis, ayant pour objectif : la recherche de documents araméens juifs du genre de ceux recueillis déjà, la détermination du quartier de la ville d'Éléphantine occupé par la colonie juive, et, si possible, de l'emplacement du temple de Jéhovah. Ce troisième point était particulièrement épineux. Car il s'agissait, avant tout, de savoir si, comme d'aucuns le supposaient pour des raisons assez spécieuses, le temple s'élevait dans la ville de Syène, séparée de l'île par un bras du Nil, ou bien au contraire, comme je le croyais, dans l'île même. Je

puis dire dès maintenant que la question est tranchée dans ce dernier sens.

La campagne de fouilles, au cours de laquelle je fus efficacement secondé par M. Clédat, un de mes anciens et plus dévoués élèves, dura quatre mois. Elle fut rude, et pendant la première période passablement décourageante, du moins au point de mon objectif spécial. Elle s'était engagée dans des conditions défavorables que je n'étais pas maître de modifier. En arrivant dans l'île, j'y trouvai installée une mission allemande qui avait déjà sur nous une avance d'une année et, ce qui est très naturel et parfaitement légitime, avait choisi comme champ d'action la partie du site antique qui présentait le plus de chances de succès et le plus de facilités pour le déblaiement. Force nous fut de nous contenter du reste, lequel était loin d'offrir les mêmes avantages. *Tarde venientibus ossa.* Je me hâte d'ajouter que nous avons d'ailleurs toujours entretenu avec le docteur Rubensohn, notre voisin de fouilles, les relations les plus courtoises.

Durant plus de deux mois nos excavations ne nous donnèrent guère que de l'égyptien et du grec, du reste en abondance et de qualité rare. Je signalerai, dans le nombre, plusieurs stèles pharaoniques, deux magnifiques statues de Touthmès III en granit noir, et surtout le sanctuaire du dieu Khnoum ou Chnoub, le grand dieu d'Éléphantine, celui-là même dont les prêtres avaient eu maille à partir avec nos Juifs signataires de la plainte dont j'ai parlé plus haut. Une salle souterraine inviolée contenait encore, soigneusement ensevelies dans de beaux sarcophages de granit et de grès et emboîtées dans des gaines dorées et somptueusement ornées de figures et d'inscriptions, les momies de quinze béliers divins, incarnations vivantes du dieu Chnoub — un véritable Chnoubeum, exact pendant du fameux Serapeum consacré au bœuf Apis et découvert autrefois par Mariette à Memphis.

Tout cela était bel et bon, mais ne faisait pas précisément notre affaire. Ce n'était pas pour l'antiquité égyptienne, si attirante qu'elle soit, que j'étais venu attaquer Éléphantine : c'était pour l'antiquité judaïque. Et, de ce côté, je ne voyais encore rien poindre. Enfin, après de longs et pénibles tâtonnements, vers la fin de la campagne, nous eûmes la bonne fortune de tomber en plein quartier juif araméen. C'est ce qui à ma grande joie nous démontra surabondamment la découverte, en un certain point du terrain fouillé par nous, d'une quantité d'ostraca couverts d'inscriptions araméennes juives, la plupart verso et recto. Ces textes, d'un rare intérêt malgré leurs mutilations trop fréquentes, nous livrent une partie de la correspondance courante, intime et journalière, des Juifs d'Éléphantine avec leurs coreligionnaires de Syène. Ils appartiennent à la même époque que celle des papyrus. Même écriture, même langue. Bien plus, parmi les signataires ou les destinataires, réapparaissent les mêmes personnages que ces papyrus nous avaient fait connaître. On y relève également le nom de Jéhovah, et sous une forme orthographique toute particulière qui ne

s'était pas encore rencontrée. Ces ostraca nous apprendront sûrement, quand le déchiffrement en sera achevé, une foule de choses nouvelles et curieuses.

Nos fouilles, arrêtées au mois d'avril par l'arrivée des chaleurs torrides, au moment où elles étaient les plus fructueuses, vont être reprises dans quelques semaines, grâce aux nouveaux subsides mis à ma disposition par l'Académie, par le ministère et aussi par la libéralité de mon confrère M. Edm. de Rothschild. Certain, désormais, d'être dans le quartier juif d'Éléphantine, je me propose de pousser à fond l'exploration du terrain, et d'essayer de résoudre la plus importante partie du problème, celle qui touche le temple de Jéhovah. Nous pouvons dire que nous brûlons.

Une découverte, faite par la mission allemande qui opérait à côté de nous, vient d'introduire dans ce problème une donnée de la plus haute valeur. Sur un point distant à peine d'une quarantaine de mètres de la limite de nos concessions respectives, M. Rubensohn a recueilli de nouveaux papyrus araméens juifs dont l'étude a été confiée au professeur Sachau, de Berlin. Celui-ci, dans un mémoire provisoire tout récemment paru, nous fait connaître trois d'entre eux.

Le principal est un document officiel, d'un intérêt vraiment extraordinaire. Il nous jette en pleine histoire juive et biblique ; il relie entre eux et il éclaire d'une lumière éclatante tous ces documents fragmentaires d'Éléphantine, et entre autres le papyrus Euting, qui ne nous laissait encore entrevoir qu'une partie de la vérité.

L'analyse que j'en vais donner permettra de juger que je n'exagère rien.

C'est une requête datée du 20 du mois de Marhesouan de l'an 17 du règne de Darius (408 avant notre ère), et adressée au seigneur Ragohi, gouverneur perse de Judée, par Yedonyah et ses collègues, prêtres à Éléphantine, au nom de tous les habitants juifs de cette ville. Après avoir appelé sur la tête du destinataire (dans des termes presque identiques à ceux du papyrus de Turin) les bénédictions du « Dieu des dieux » et fait des vœux pour que celui-ci lui conserve la faveur de Darius et de la maison royale, les pétitionnaires exposent les faits suivants. Trois ans auparavant, en l'absence du satrape d'Égypte Arsam, appelé auprès du roi, les prêtres égyptiens du dieu Khnoum d'Éléphantine intriguèrent auprès du gouverneur local Ouidrang (gagné par eux à prix d'argent, comme nous l'avait déjà appris le papyrus Euting) et obtinrent de lui un ordre enjoignant au commandant militaire de Syène d'aller détruire le temple de Jéhovah qui s'élevait dans l'île d'Éléphantine. Ce temple, disent-ils, avait été construit par leurs pères au temps jadis. Il existait déjà à l'époque de la conquête de l'Égypte par Cambyse. Celui-ci le respecta, tandis qu'il faisait abattre tous ceux des Égyptiens. Ce devait être, d'après la description qu'ils en font incidemment, un édifice imposant, construit tout en pierres de taille, avec sept portes monumentales, des colonnes de pierre et une toiture en

bois de cèdre. L'ordre de Ouidrang fut impitoyablement exécuté. La troupe, assistée d'une foule d'Égyptiens, démolit le vénérable sanctuaire, brisant et incendiant tout ce qu'il contenait, pillant les vases d'or et d'argent et tous les autres objets précieux. Toute la population juive d'Éléphantine, hommes, femmes et enfants, plongée dans l'affliction par ce désastre, prit le deuil, se lamentant, jeûnant et invoquant Jéhovah, le Dieu des dieux. Plus d'onctions, plus de vin; les femmes devenues comme des veuves. Quelque temps après, le gouverneur Ouidrang tomba en disgrâce (le texte, si je ne me trompe, fait allusion à une fin tragique) et fut forcé de rendre gorge. Les exécuteurs de ses ordres furent tous tués, juste expiation de leur sacrilège. Néanmoins, les pétitionnaires n'ont pas encore pu jusqu'à ce jour, malgré toutes leurs démarches, obtenir l'autorisation de reconstruire leur temple, de sorte que depuis trois ans, ils n'ont pas quitté le deuil, ne pouvant plus faire les offrandes rituelles, les encensements et les holocaustes sur l'autel de Jéhovah, Dieu des dieux. C'est en vain qu'ils ont fait, lors de la catastrophe, un premier appel à Bagohi lui-même, gouverneur de Judée, ainsi qu'à Yehohanan, grand-prêtre de Jérusalem, aux prêtres, ses collègues, à son frère Ostan Anani et aux princes des Juifs de Judée. Leurs requêtes sont demeurées sans réponse. C'est pourquoi ils viennent à nouveau supplier Bagohi de leur faire accorder la faveur de reconstruire à Éléphantine le temple de Jéhovah, tel qu'il existait auparavant. En reconnaissance de ce bienfait, ils offriront en son nom des sacrifices à Jéhovah sur l'autel relevé, et en attendant que celui-ci le soit, tous les Juifs d'Éléphantine, hommes, femmes et enfants, ne cesseront de prier pour Bagohi. En outre, ils lui donnent à entendre qu'il y trouvera des avantages plus substantiels, les sacrifices et holocaustes offerts devant lui rapporter une prébende de mille talents d'argent, sans compter l'or au sujet duquel il a déjà dû recevoir une communication (encore et toujours l'éternel bakhchich d'Orient). Ils rappellent, en terminant, qu'ils ont également informé de ces faits Delâyah et Chelemyah, fils de Sanaballat, gouverneur de Samarie, et que le satrape Arsam (rappelé auprès de Darius) n'en a pas connaissance.

Un second papyrus, en partie détruit, contenait, avec quelques variantes, le double de cette requête, dont les intéressés avaient évidemment gardé par devers eux le brouillon et la minute parvenus jusqu'à nous. Un troisième papyrus consiste en une très courte note de laquelle il appert que, grâce à l'intervention de Bagohi et de Delâyah, l'autorisation sollicitée a dû être accordée, le temple reconstruit et le service divin rétabli. La chose est mise hors de doute, paraît-il, par d'autres fragments de papyrus, non encore publiés, qui sont relatifs au coût des travaux de reconstruction.

Inutile d'insister sur la valeur inappréciable de ce document qui fait revivre à nos yeux des personnages historiques de premier plan. Le grand-prêtre de Jérusalem Yehohanan, le gouverneur de Samarie Sanaballat sont mentionnés

dans la Bible; le gouverneur de Judée Bagohi l'est par Flavius Josèphe, sous le nom transcrit en grec Bagoas.

Ce papyrus est une page authentique et contemporaine des événements, à ajouter au livre de Néhémie. C'est tout dire. Ce n'est pas ici le lieu de faire ressortir tout ce qu'il nous apprend, tout ce qu'il vient confirmer... et infirmer dans ce que nous croyons savoir de l'histoire juive.

Je n'en veux retenir aujourd'hui qu'une chose : nous avons désormais la certitude que le temple de Jéhovah s'élevait bien, comme je l'avais soutenu, dans l'île même d'Éléphantine, et, selon toute probabilité, dans le quartier juif dont nos ostraca caractéristiques nous ont, d'autre part, révélé l'emplacement. Quelques coups de pioche encore, et nous pouvons en mettre au jour les restes vénérables; et qui sait? y découvrir enfin, dormant dans quelque *geniza* secrète, un exemplaire du livre sacré qui servait aux cérémonies du culte, une Bible antérieure de cinq siècles à Jésus-Christ... Cette bonne fortune est-elle réservée à la mission française ou bien à la mission allemande, qui vont de nouveau travailler coude contre coude, séparées par un simple fil de fer? De quel côté de la frontière l'aveugle Tyché, qui préside aux hasards des fouilles comme au sort des batailles, fera-t-elle pencher la balance? C'est ce qu'un avenir très prochain décidera, j'en ai le ferme espoir.

CLERMONT-GANNEAU.

(*Le Temps*, 29 octobre 1907.)

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 1907

M. Senart donne lecture d'une lettre de M. Chavannes, datée de Longmen, à 15 kil. au S. de Ho-nan fou, où il rend compte de sa visite aux grottes du défilé de ce nom, décorées de statues et de bas-reliefs bouddhiques avec dédicaces.

L'Académie décide que l'élection d'un associé étranger, en remplacement de M. Sophus Bugge, décédé, aura lieu le 6 décembre.

M. Alfred Merlin communique une note sur les fouilles pratiquées par M. le capitaine Gondouin dans les mines d'*Uchi Majus*, près de Teboursouk. Ces recherches ont amené la découverte de nombreux textes épigraphiques dont l'un couronnait l'attique d'un arc de triomphe érigé par la cité en mémoire de son élévation au rang de colonie sous Sévère Alexandre, en 230, et dont un autre, gravé sur une colonne, est relatif à la répartition d'un *castellum* entre des *coloni* et les *Uchitani*.

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 1907

M. le professeur Frazer, de Cambridge, auteur de l'ouvrage de religion comparée *Le rameau d'or*, lit une note sur la prohibition biblique de faire cuire un chevreau dans le lait de sa mère. Cette interdiction paraît avoir fait partie du décalogue primitif des Hébreux. Elle a probablement pour origine une idée superstitieuse de *sympathie* : la vache ou la chèvre pouvaient être lésées par l'acte de faire bouillir leur lait. Certains peuples pasteurs de l'Afrique actuelle admettent encore une connexion magique de ce genre entre la vache et son lait; bouillir le lait, c'est rendre la vache stérile. — M. S. Reinach présente quelques observations.

M. Henri Omont fait une communication sur les portraits des rois de France peints dans le Recueil historique de Jean du Tillet. Il démontre que les portraits qui ornent le manuscrit original, dédié à Charles IX et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, ne sont pas des figures de fantaisie, mais la reproduction fidèle de monuments iconographiques anciens : statues tombales des rois de France, etc. — M. de Lasteyrie présente quelques observations.

Le R. P. Jalabert présente, au nom du R. P. Ronzevalle, de l'Université de Beyrouth, des photographies et des estampages d'un monument phénicien récemment découvert et propose une interprétation de l'inscription qui l'accompagne. — Il présente, ensuite, en son nom personnel, une étude sur une inscription grecque de l'époque arsacide (175/6 de J.-C.) découverte dans la région de Dêr ez-Zôr, sur l'Euphrate. L'auteur de cette dédicace est un certain Lysias

qui porte les titres de *stratège*, d'*épistate* de la ville; il faisait, de plus, partie de la catégorie honorifique des *premiers amis* (*du roi*) et des *somatophylaques*, titres qui se retrouvent dans plusieurs royaumes hellénistiques, mais qu'il est curieux de rencontrer encore à une époque aussi basse.

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 1907

M. Pottier annonce le décès de M. Furtwængler, professeur à l'Université de Munich, mort à Athènes en revenant d'Égine où il continuait ses fouilles.

M. Clermont-Ganneau étudie une inscription phénicienne communiquée à la dernière séance par le R. P. Ronzevalle; il en propose une lecture et une traduction toutes différentes. C'est la dédicace d'un trône divin offert à la déesse Astarté par un de ses adorateurs et destiné à être placé dans l'oratoire domestique de celui-ci. Le texte insiste sur la présence réelle de la divinité dans l'intérieur du sanctuaire.

M. Pognon, consul général de France, communique la découverte d'une inscription importante pour tous ceux qui s'occupent d'études bibliques parce qu'il y est question du Bar-Hadad fils de Hazael, roi d'Aram. L'inscription est une sorte de proclamation par laquelle Zakir, roi de Hama et de Loache au VIIIe siècle a. C., fait savoir à tous ceux qui la liront que le dieu Baal-Chamaïn l'a comblé de faveurs et lui a permis de triompher de Bar-Hadad et de ses nombreux alliés. Bar-Hadad est appelé Ben-Hadad dans le Livre des Rois. — M. Clermont-Ganneau insiste sur l'importance du monument étudié par M. Pognon.

M. Maspero fait une communication sur les fouilles et les restaurations de monuments qui ont été faites avec succès cette année à Karnak, à Edfou, au Ramesséum, à Sakkarah, dans la Vallée des Rois. Malheureusement la nécessité, reconnue par les ingénieurs, de relever de sept mètres au moins le plan d'eau du barrage d'Assouân a mis en danger et Philæ elle-même et d'autres temples de la Nubie. Grâce à l'appui du conseiller des travaux publics, Sir William Garstin, le service des antiquités a obtenu un crédit de 1.600.000 francs, dont la moitié sera consacrée à l'exploration systématique des ruines ou des cimetières et dont le reste passera à la consolidation des monuments. M. Maspero espère que la consolidation, très difficile, et qui doit être terminée en quatre ans, s'accomplira dans des conditions satisfaisantes, et que les temples ainsi repris en sous-œuvre pourront affronter avec sécurité l'épreuve redoutable à laquelle ils vont être soumis.

L'Académie procède à l'élection d'une commission chargée de proposer un sujet pour le prix ordinaire, dans l'ordre des études du moyen âge. Sont nommés : MM. Delisle, Meyer, Thomas et Valois.

M. Babelon continue la lecture de son mémoire sur la théorie féodale de la monnaie.

SÉANCE DU 18 OCTOBRE 1907

La prochaine séance, par suite de la date de la séance publique des cinq Académies, est fixée au mercredi 23 octobre.

La commission chargée de proposer des sujets pour le prix ordinaire soumet à l'Académie trois sujets, parmi lesquels le suivant est adopté : « Étudier la miniature carolingienne et dresser un catalogue de ses monuments ».

M. S. Reinach étudie un passage de Tite Live où il est question d'une épidémie causée par des matrones romaines qui fabriquaient des drogues empoisonnées. Quelques-unes, sommées d'en boire, moururent sur le champ; leurs complices furent arrêtées et condamnées. Suivant M. Reinach, le récit de Tite Live est un arrangement qui laisse entrevoir l'histoire authentique. Des femmes, soupçonnées d'avoir déchaîné une épidémie, ont été soumises à l'ordalie du poison, coutume juridique souvent constatée chez d'autres peuples, notamment aux Indes et en Afrique. — M. Reinach examine ensuite l'affaire des Bacchanales, au cours de laquelle des milliers de femmes furent mises à mort sans procès, parce que le Sénat romain accusait de crimes inouïs ceux qui célébraient en Italie les mystères de Bacchus. Ces accusations étaient sans fondement. Le Sénat proscrivait les Bacchanales dans un intérêt politique et, pour justifier ses rigueurs, répandit d'horribles calomnies contre ses victimes.

M. Leroux, membre de l'École française d'Athènes, fait une communication sur un monument découvert à Délos, la salle hypostyle, située non loin du Port Sacré, et dont la superficie dépasse 1.840 mètres carrés. Elle développait sur le Port Sacré une longue façade dorique. A l'intérieur, c'était une sorte d'agora couverte, dont une forêt de colonnes supportait la toiture. Ces colonnes sont disposées sur neuf rangées de cinq. Un ordre dorique court tout autour de la salle; un ordre ionique, d'une plus grande hauteur, en occupe le milieu. Le toit était surélevé dans sa partie centrale. C'est par ce trait surtout que le monument annonce la basilique romaine; à d'autres égards, il s'en distingue encore nettement. Il marque l'acheminement vers l'Italie d'un type architectural inconnu à la Grèce classique et dont il faut chercher l'origine en Orient. La construction de l'édifice peut être placée vers l'an 111 a. C.

M. Ernest Babelon continue la lecture de son mémoire sur la théorie féodale de la monnaie.

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 1907

Au nom de la Société des sciences de Semur, M. le commandant Espérandieu, correspondant de l'Académie, communique les photographies de deux sculptures gallo-romaines récemment découvertes dans les fouilles d'Alésia qu'il dirige. L'une, se rapportant à Epona, est remarquable par sa conservation qui est excellente et surtout par le type nouveau, qu'elle fait connaître, de cette déesse équestre. Sur l'autre sculpture sont représentés deux personnages assis: un dieu nu, barbu, portant une bourse, sans doute Mercure, qui apparaîtrait ainsi pour la seconde fois sur les monuments de cette sorte, et une déesse indéterminée, drapée, tenant une corne d'abondance et une patère.

M. Émile Chatelain donne lecture de sa notice sur M. Eugène Müntz, son prédécesseur à l'Académie.

SÉANCE DU 30 OCTOBRE 1907

L'Académie procède à l'élection d'une commission chargée de dresser une liste de candidats aux places vacantes de correspondants. Sont élus : MM. Delisle, Boissier, Alfred Croiset, Héron de Villefosse, Barbier de Meynard et Leger.

M. Léon Dorez établit que les peintures du magnifique Psautier exécuté à Rome en 1542 pour le pape Paul III et aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale sont l'œuvre d'un artiste français, Vincent Raymond, de Lodève, qui travailla pour la chapelle et la sacristie pontificales depuis le règne de Léon X jusqu'à celui de Jules III, et peut-être plus tard encore. M. Dorez croit avoir trouvé d'autres œuvres du même peintre; il les publiera prochainement à la suite des miniatures du Psautier de Paul III, avec un essai biographique sur Raymond.

M. Babelon continue la lecture de son mémoire sur la théorie féodale de la monnaie. — M. Viollet présente quelques observations.

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 1907

MM. Paul Fournier et Théodore Reinach écrivent pour se porter candidats à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. Jules Lair.

M. Delisle communique une lettre dans laquelle M. Seymour de Ricci montre comment il est arrivé à reconnaître à la Bibliothèque nationale une petite collection de rondeaux français qui avait été dérobée à cette bibliothèque il y a plus d'un demi-siècle et incorporée dans un volume de la collection Barrois.

M. Dieulafoy fait une communication sur les monuments latino-byzantins des Asturies. Il s'est attaché à étudier les monuments construits sous l'inspiration des princes chrétiens à mesure qu'ils refoulaient les musulmans. Il montrera, dans son travail, l'influence des arts musulmans, influence qui s'affirma plus tard sous la double forme mudejar et mozarabe, et surtout combien dans ces premières églises est apparente et dominatrice l'action directe de la Perse sassanide aux dépens de laquelle s'était en partie formée elle-même la civilisation musulmane.

M. le comte Paul Durrieu lit une note sur le manuscrit des Statuts de l'Ordre de Saint-Michel récemment dérobé à la Bibliothèque de Saint-Germain-en-Laye. D'après ses recherches, ce manuscrit a été exécuté entre 1548 et 1550 pour le cardinal Charles de Lorraine, alors chancelier de l'Ordre. Deux très belles miniatures illustrent le livre. Pour l'une d'elles, l'artiste s'est inspiré du Saint Michel de Raphaël, aujourd'hui au Musée du Louvre, en introduisant à l'arrière-plan une vue du Mont-Saint-Michel, qui était le siège officiel de l'Ordre depuis sa fondation en 1649. L'autre miniature montre la tenue d'un chapitre des chevaliers de Saint-Michel, sous la présidence du roi Henri II. On y trouve le souvenir d'une sorte de restauration de l'Ordre qui fut opérée en 1548, avec le concours très actif de ce même cardinal de Lorraine pour qui le volume a été illustré. En outre, les têtes des personnages sont des portraits très finement

traités. En s'aidant des tableaux et des dessins contemporains, M. Durrieu a pu identifier sûrement la plupart des acteurs de la scène, reconnaissant parmi eux, avec le roi Henri II et le cardinal Charles de Lorraine, Antoine de Bourbon-Vendôme, qui fut le père de Henri IV, son frère le comte d'Enghien, son cousin le prince de la Roche-sur-Yon, le duc Claude de Guise, le connétable de Montmorency, et plusieurs autres hommes illustres du temps.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 15 NOVEMBRE 1907

Ordre des lectures : 1° Discours de M. Salomon Reinach, président, annonçant les prix décernés en 1907 et les sujets de prix proposés; 2° Notice sur la vie et les travaux de M. Jules-Auguste Lair, membre de l'Académie, par M. Georges Perrot, secrétaire perpétuel; 3° Les origines populaires de l'art, par M. Edmond Pottier, membre de l'Académie.

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 1907

Lecture est donnée des lettres de MM. Paul Durrieu, Gaston Raynaud et Henri Cordier qui posent leur candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. Lair.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique une lettre de M. Chavannes, datée du 27 septembre, qui contient de nouveaux détails sur la mission en Chine.

M. Heuzey fait connaître une très antique statue chaldéenne qu'il a pu reconstituer partiellement, en raccordant à une tête anciennement découverte plusieurs fragments nouveaux. Cette figure, étrangement courte et trapue, est cependant en pierre dure, en diorite, ce qui marque déjà un notable avancement de la technique. Sur la roche noire une inscription, égratignée avec peine, débute par le nom d'un certain Lou-pad, qui exerçait une haute fonction encore indéterminée, non pas à Tello, dans l'antique Sirpourla ou Lagash, mais dans la ville voisine et rivale dont le nom a été lu Ghish-Khou. L'écriture, d'un type linéaire et rectiligne très archaïque, remonte au moins à l'époque reculée d'Our-Nina et de sa dynastie. La découverte à Tello de cette image d'un fonctionnaire étranger est d'autant plus curieuse que les débris de l'inscription, d'après l'étude qu'en a faite M. Thureau-Dangin, se rapportent à une importante acquisition de terrains. Les vieux Chaldéens, gens pratiques par excellence, auraient-ils utilisé même la statuaire pour authentiquer leurs contrats?

M. Barth commmunique une lettre de M. Chavannes, datée de Si-ngan-fou, 5 septembre 1907. M. Chavannes y donne le détail de son itinéraire et résume les résultats de sa mission depuis le 14 avril, date de son arrivée à Moukden. De Si-ngan-fou, il allait remonter vers le Nord, jusqu'à l'extrémité septentrionale du Chan-si; il comptait être de retour à Péking vers la fin d'octobre et revenir en France après un dernier arrêt à Hanoï.

M. Philippe Berger présente, en les commentant, deux estampages d'inscriptions puniques qui lui ont été envoyés par le R. P. Delattre.

Revue critique. Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

CARL ALDENHOVEN

M. Aldenhoven, directeur du Musée Wallraf-Richartz à Cologne et auteur (avec Scheibler) d'un grand ouvrage sur l'école colonaise de peinture (1902), est mort au mois d'octobre 1907, à l'âge de 65 ans. Ce fut un paresseux, mais un homme d'infiniment d'esprit, dont la conversation était étincelante. Tout jeune il avait été envoyé en Italie, où il rédigea une bonne partie du *Baedecker* de ce pays. Il fut l'ami de Cavalcaselle, de Morelli, de Gnoli, de Minghetti, de Liphart, d'une foule d'amateurs et de connaisseurs distingués. Je l'ai supplié, il y a quelques années, d'écrire ses souvenirs; mais je crains fort qu'il n'en ait rien fait, car il aimait mieux se promener, en sifflant des airs de carnaval[1].

S. R.

Le vase de Lasimos.

Aux lettres de Philippe de Stosch, conservées à la bibliothèque nationale de Naples, on a ajouté la copie d'une lettre qu'Egizio a mandée à Gori, de Florence, lettre qui me paraît assez importante pour l'histoire des études céramiques. Elle a été imprimée dans les *Opuscoli volgari e latini di Matteo Egizio* (Napoli, 1751, in-4°), p. 390; mais, à ce qu'il semble, est restée inconnue de tous ceux qui se sont occupés de l'histoire des vases. Par ce motif, elle mérite une nouvelle publication, du moins partielle; les pages où Egizio parle de ses monnaies à légendes osques sont sans doute intéressantes et mettent en lumière les connaissances numismatiques d'Egizio, mais je ne crois pas qu'il soit utile de les réimprimer ici.

P. 390. « Vengo a' vasi, che chiamansi Etruschi. Quei che avevamo in Napoli, insigni per grandezza, e per copia di figure, passavono gli anni addietro dalla Libreria Vallettana al Museo del Card. Gualtieri di b. m. in Roma : in uno di essi leggeasi di quadrato e legittimo carattere Greco ΜΑΞΙΜΟΣΕΓΡΑΨΕ; argomento che gli artefici fussero stati Greci, e non Etrusci. Dalla gran copia, che se ne truova in varie parti della Campagna Felice; si può conghietturare che i nostri antichi ne mandavano in Toscana, e non per lo contrario. Alcuno li chiamerebbe vasi Caleni; perchè maravigliosa cosa è a vedere quanti se ne scavino da certi sepolcreti presso Calvi, circa cinque miglia lunge da Capoa, e quanti innumerabili frammenti ne portino giù per lo pendio i torrenti nelle gran pi-

1. La dernière fois que j'ai vu Aldenhoven, il me dit qu'il avait découvert le mot de l'énigme mycénienne, qu'il savait *qui* étaient les Mycéniens, que c'était tout à fait simple... et qu'on verrait bientôt. On n'a encore rien vu. Je soupçonne Aldenhoven d'avoir découvert que les Mycéniens étaient des Allemands du nord, peut-être des Siesvigois. Il était très fier d'être Siesvigois, parce que, disait-il, ce sont les seuls hommes qui sachent répondre. Un jour qu'il montrait à un étranger le dôme de Cologne, un prêtre du lieu s'approcha et lui dit : *Man spricht nicht laut in einer Kirche.* — *Also haltet's Maul*, répondit Aldenhoven.

oggie. Ma non credo già che questi fossero la *campana supellex* di Orazio sat. 6 come ha creduto il commentatore di Settano; perchè il Poeta parla di vasi di poco conto, e di roba da curina. Dall' altro canto ci convien confessare che non ostante il nome dell' artefice Greco debbansi chiamare vasi Etruschi, doppoche attorno Napoli, città Greca, non se ne truovano affatto, nè su quel di Cuma, o di Pozzuoli, nè verso Ercolano, e Pompeji sotto il Vesuvio : ma tutti presso le

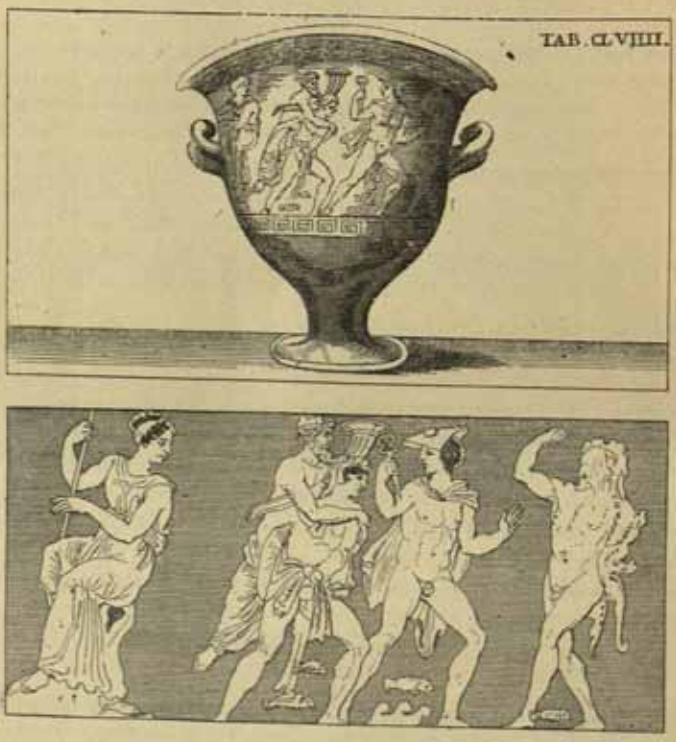

Fig. 1. — Vase de l'ancienne collection Egizio.

Città Osche, abitate da' Tirreni, come Nola, Atella (e qui forse era più in uso i dipingervi figure sceniche, e balli in maschera) Capoa, Calvi, Calazia, Sessa, ed anche in S. Agata de' Goti. Questa ultima Città io credo che sia la vera Saticola, tra' confini della Campania, e del Sannio; e non già Caserta, come altri ha creduto; la quale è di quà da' Monti Tifati, e troppo vicina all' antica Capoa; tal che di lei non si può avverare ciò, che di Saticola narra Livio nella terza Deca. E di Saticola sono i due migliori vasi, da me posseduti, alti un piede Romano, e due once, di cui mando a V. S. Illustrissima il disegno che ho fatto fare per prendere isperienza dell' abilità del pittore. In uno par che sia un Ginnasiara Laureato, con alcuni giovani nudi, che vogliano imparare a lottare o altro esercizio; ma non so come chiamare quella coppia di cose che uno di essi gli porge. Nell' altro par che Mercurio meni a' Campi Elisi, o sia alle Isole Fortunate un vecchio

Eroe, portato sulle spalle da un giovane, che potrebbe significare il Fato. Il vecchio non può essere un Bacco, perchè egli è canuto, e Bacco *semper juvenis*. Più tosto egli è il vostro Tirreno, in ventor della tromba, la qual forse sul principio fu semplice, e risomigliante a un corno alquanto ritorto, come quello che il vecchio porta, di color bianco; come è ancora il petaso di Mercurio. La figura, guasta nel viso, che gli viene incontra, potrebbe essere Ercole suo padre; e par veramente che gli penda una pelle di lione dalle spalle.

Si truovano certi altri vasi, ch' io chiamo della seconda spezie, e sono di creta più rozza e pesante, e di pittore men dotto, le di cui figure non sono composte di linee nere sopra il colore rossaccio natural della creta cotta; ma vi è soprapposto qualche colore goffo : onde bisogna credere tai vasi più moderni, e di quel tempo, in cui le arti Greche erano venute mancando in questi Paesi. Che meglio dipinti, e leggieri siano i più antichi, si se orge da quello ch'io vidi in

Fig. 2. — Vase de l'ancienne collection Egizio.

casa del Signor Principe di Colobrano. E gli era un vaso grande, e di bella forma, il di cui piede era stato anticamente rotto, e si vedea cucito con un fil di ferro, e sopra la cucitura era impiastrato una durissima e forte colla; dunque egli era già antico, e fu posto come cosa antica e pregevole nel sepolcro, onde è stato scavato; e se i buoni artefici non fussero già mancati a quel tempo (cioè sedici o diciassette secoli addietro) : senza dubbio ve ne avrebber messo uno nuovo, e non il rotto antico, ma fu anteposto l'antico migliore al moderno più dozzinale Adunque i veri vasi Etruschi; cioè quelli lavorati prima che crescesse la potenza Romana, e prima della seconda Guerra Punica, denno riputarsi quelli che son fatti di miglior gusto. Si aggiunge che in quelli della seconda spezie di rado sono figure nude : segno che gli esercizj Ginnastici alla maniera Greca si erano andati disusando : imperciocchè egli non è da dubitare che intanto i Pittori, e' Scultor antichi faceano eccellentemente i nudi, in quanto che, vedendoli spesso ne' Ginnasj, se ne imprimeano meglio, e più distintamente le belle forme nella loro immaginazione.

Or per eseguire il comandamento di V. S. Illustrissima, mi conviene gire usando qualche diligenza; dappoichè i migliori vasi, che avea il Signor Prin-

cipe di Colobrano, gli ha donati al Re. In Casa de' Signori Porcinari ve ne ha tre di mezzano maestro, in cui si rappresenta una sola persona semigiacente in letto, con una piciola mensa quadrangolare apparecchiata davanti, la qual però è assai più bassa del letto; forse perchè non vi era l'arte di porre più corpi in prospettiva nello stesso piano. Egli non è triclinio. La mensa adunque così solitaria può riferirsi a qualche rito funebre. Vi assiste, infra gli altri, un che suona *tibiis dexteris et sinistris* tibie certamente Lidie, usate da' Tirreni, e successivamente da' Romani. In un bello, ma picciol vaso, alto un piede, che fra gli altri mi ruppe il tremuoto del 1732, era una donna a sedere, sonando uno stormento triangolare, certamente Sambuca, invenzione Siriaca; al di cui suono due altre donne, che con bel contegno ballavano innanzi a un' ara, alta e sottile, a guisa di candeliere; presso alla quale era un giovanetto nudo, ed alato, che avea le spalle, ed anche il viso, rivolto ad una delle ballatrici, e alla sambucistria, come vedrà dal disegno, che ho fatto copiare da quello altro, che casualmente io ne feci fare. Que' due come martellini in mano del nume alato, forse erano anche stormento da sonare, come le castagnette degli Spagnuoli. Egli è da sapere che le parti nude di queste figure erano di un color bianchiccio lucido, che tirava al color della carnazione naturale; ma quella del nume era consumata. Vi è un altro vaso in Casa de' Signori Porcinari, ove si vede combattere Teseo, armato di clava, con un Centauro, armato di sasso. Il mio, che rappresenta la stessa favola, è di peggior maestro, ma si distingue meglio Teseo, perchè egli, quantunque nudo, ha nondimeno il diadema Regio.

L'inscription ΜΑΞΙΜΟΣΕΓΡΑΨΕ doit se lire, comme l'a vu M. Klein, à qui j'avais communiqué ma découverte, ΛΑΣΙΜΟΣΕΓΡΑΨΕ (Klein, *Meistersignaturen*, 2e éd., p. 210). Nous apprenons ainsi que le vase de Lasimos, qui a passé de la bibliothèque du Vatican au Musée Napoléon (S. Reinach, *Peint. de vas. ant.*, p. 64), a été autrefois à la biblioteca Vallettana de Naples; de là il passa au musée du cardinal Gualtieri, puis au Vatican. Quant aux vases qu'Egizio décrit comme faisant partie de sa collection, l'un représente sans doute une scène du gymnase (un des deux éphèbes tient probablement deux ἁλτῆρες); l'autre a été publiée par Gori, *Mus. etr.*, tab. CLVIIII (homme barbu avec corne d'abondance, porté par un autre homme, probablement Héraclès; Pluton ou Hadès porté par Héraclès). Un troisième vase a été publié par Gori *ibid.*, tab. CLXVI, qui en fait mention (t. II, p. 324) comme appartenant à M. Egizio; on y voit une femme qui fait de la musique, deux autres qui dansent et un Amour près d'un θυμιατήριον. Je n'ai pas réussi à découvrir où ces vases sont conservés actuellement.

R. Engelmann.

Sculptures françaises.

La Société des Amis du Louvre a offert au Musée un lot important de statues; M. André Michel les a décrites dans le *Journal des Débats* du 24 février 1907. Nous reproduisons une partie de sa notice :

L'église abbatiale — que Blanche de Castille avait fondée en 1236, la première semaine après la Pentecôte, sur la paroisse de Saint-Ouen, au lieu dit Maubuisson-jouxte-Pontoise et que, par une charte du 12 mars 1241, elle ordonnait qu'on

appelât Notre-Dame-la-Royale, — était devenue, après l'abbaye royale de Saint-Denis, dans la seconde moitié du treizième siècle et au cours du quatorzième, un des plus riches musées de sculpture française. La simple énumération des tombes insignes, royales ou princières qui y furent érigées, remplirait plus d'une colonne du journal. Je citerai seulement le tombeau de cuivre « élevé » et surmonté d'une statue couchée de Blanche de Castille, — le tombeau de Catherine de Courthenay, comtesse de Valois, impératrice de Constantinople, — les tombes des enfants de Charles IV et de Charles V, morts en bas âge (de marbre noir avec effigies de marbre blanc); — les mausolées renfermant les entrailles de Bonne de Luxembourg, femme de Jean-le-Bon, morte à Maubuisson en 1329, et celles de son fils Charles V; — le tombeau de Blanche de Bourgogne, première femme de Charles IV, qui, convaincue d'adultère (alors que le futur roi n'était encore que comte de la Marche), oubliée en prison jusqu'au jour où son mari monta sur le trône, prit le voile à Maubuisson après que son mariage eut été cassé en cour de Rome, y mourut en 1326 et y fut inhumée avec honneur par les soins de sa mère, l'illustre comtesse Mahaut, etc., etc.

Le roi Charles IV, en dépit des souvenirs plutôt désagréables de sa disgrâce conjugale, avait voué à Maubuisson une fidèle amitié. C'est là qu'à plusieurs reprises il avait séjourné, notamment au commencement de son règne, pendant la Semaine Sainte et les fêtes de Pâques — c'est là qu'il voulut que ses entrailles fussent déposées. Dans son testament, écrit au mois d'octobre 1324, il ordonnait que son corps fût « divisé en trois parties, c'est à savoir quant au corps, quant au cœur et quant aux entrailles... » Et le corps devait aller à Saint-Denis, le cœur au couvent des Frères Prêcheurs de Paris, les entrailles « au couvent des Nonnains de Maubuisson-jouxte-Pontoise, si je trespassois si près que l'on les y peust apporter convenablement... » Il mourut le 1er février 1327 à Vincennes. Son vœu suprême put être exaucé sans difficulté.

Sa troisième femme, Jeanne d'Evreux qu'il avait épousée en 1325 et qui devait lui survivre « jusqu'au quart jour de mars 1370 » (1371 nouv. st.) se retira elle-même à Maubuisson qu'elle combla de ses bienfaits. Comme elle avait donné à Saint-Denis l'admirable vierge en vermeil qui est aujourd'hui dans la galerie d'Apollon et la « Notre-Dame la Blanche » qui est dans un des bas-côtés de Saint-Germain-des-Prés, elle offrit à Maubuisson d'admirables objets d'art, hélas! perdus — la plupart dispersés, brisés ou fondus en 1793. Une inscription, placée en 1340 dans le chœur des Dames, rappelait la fondation faite par elle de messes perpétuelles avec dotation des deux chapelains chargés de les célébrer, la donation de statues de la Vierge, de saint Paul, de sainte Catherine, d'une Cène de marbre où elle était représentée avec le roi Charles et ses deux filles Marie et Blanche, de deux statues des petites princesses placées aux murs de la chapelle qu'elle avait fondée et dont le style devait rappeler celui de jolies statuettes de la chapelle de Navarre et d'Évreux à Mantes, — enfin d'un magnifique reliquaire, et d'une tapisserie de sainte Catherine.

Elle mourut quarante-trois ans après son mari. Son corps fut « divisé » comme celui du Roi, c'est-à-dire inhumé à Saint-Denis, son cœur aux Cordeliers, ses entrailles à Maubuisson, et c'est pour la sépulture de leurs entrailles qu'elle commanda à Hennequin de Liège, élève et successeur de Jean Pepin de Huy, imagier à Paris, établi non loin du Louvre, près la porte Saint-Honoré, au quartier qui est aujourd'hui la rue de l'Arbre-Sec, une « tombe de marbre noir de Dinant, d'environ cinq pieds de long... et dessus y celle deux images d'albastre blanc, l'un pour un roy, l'autre pour une reyne... qui tiennent en leurs mains chacune

une ronde chose (c'est le sac en peau de daim censé contenir les entrailles) et dessous leur teste chacun un tanné orillier... et dessous les pieds de l'ymage pour un roy a un petit lion, et de la reyne un chiennet, et sont lesdites ymages offroissiez d'or où il appartient. »

Ce sont ces deux statues, épaves du tombeau détruit qui rentrent aujourd'hui au quartier du Louvre, tout près de leur berceau. J'ai résumé dans *les Musées et Monuments de France*, d'après les renseignements fournis par Guilhermy, P. Hérard, Dutilleux et Depoui, l'histoire des vicissitudes qu'elles ont eu à subir jusqu'au moment où M. Georges Berger nous les signala et où les « Amis du Louvre », sur sa proposition, les offrirent au Musée. Grâces leur en soient rendues!

Avec elles — et de même provenance, — nous arrivent un charmant petit angelot du quatorzième siècle, une sainte femme du quinzième, un chanoine donateur du seizième, et deux autres statues de Dieu le Père avec la tiare et le globe et de saint Jean l'Évangéliste... Mais, par leur importance historique, par leur valeur artistique et documentaire, les deux gisants royaux sont les pièces majeures de ce don magnifique. Elles nous apportent une œuvre authentique de ce Jean de Liège qui fut un des sculpteurs favoris de Charles V; il eut une part considérable dans la décoration de cette fameuse vis du Louvre, chef-d'œuvre de Raymond du Temple, et fut chargé, entre autres monuments, du tombeau destiné au cœur du roi dans la cathédrale de Rouen, de celui du fou Thévenin de Saint-Léger pour Saint-Maurice de Senlis et sans doute aussi de celui d'un autre fou pour Saint-Germain l'Auxerrois. On avait proposé de lui attribuer aussi les statues de Charles V et de Jeanne de Bourbon, autrefois au portail des Célestins et depuis deux ans au Louvre. La confrontation de deux admirables portraits des Célestins, d'une bonhomie si savoureuse, d'un réalisme si franc et si cordial, avec les deux gisants de Maubuisson dont l'art élégant, raffiné mais un peu froid reste encore dans les conventions courantes du quatorzième siècle — fera définitivement écarter cette attribution... C'est donc, à tous les points de vue, un service éminent que les Amis du Louvre viennent de rendre au Musée. Deux statues historiques et royales ont été grâce à eux rapatriées et l'histoire de l'art français s'enrichit d'un document précieux.

ANDRÉ MICHEL.

Découvertes à Rome.

On annonce de Rome la découverte des débris d'un cheval colossal en bronze sur le Palatin, près du temple d'Auguste. Près de l'arc de Titus, on a exhumé de nombreux fragments en marbre ayant appartenu à la frise de ce monument.

X.

Un nouvel « Ephedrismos ».

A l'article *Ephedrismos* du *Dictionnaire des Antiquités*, j'ai résumé la controverse autrefois provoquée par des groupes en terre cuite qui représentent une femme portant une autre femme sur ses épaules. M. Heuzey y avait vu une scène religieuse, Déméter ramenant sa fille des Enfers (la Κατάγουσα de Praxitèle); Rayet affirmait que c'était le jeu d'enfants dit ἐφεδρισμός. Ce pouvait bien être l'un et l'autre, car les jeux d'enfants, comme bien des choses qui nous paraissent tout à fait laïques, ont des origines religieuses. Récemment, sur la *Piazza Dante* à Rome, on a découvert un très joli groupe en marbre, des 2/3 de la grandeur naturelle, figurant le même motif; c'est la première

fois qu'on le trouve en grande dimension (*Bull. comunale*, 1907, pl. VI)[1]. Les deux têtes manquent et les figures n'ont pas d'attributs ; mais le fait que ce groupe est maintenant connu par une œuvre du grand art ajoute au moins une nuance de probabilité à l'opinion soutenue par M. Heuzey.

S. R.

Une stèle étrusque du Musée de Bologne.

Nous tenons à signaler, dans le dernier fascicule des *Atti e Memorie della R. Deputazione di Storia patria per la Romagna* (3ᵉ série, t. XXV), qui se publient à Bologne, un intéressant article de M. P. Ducati : *Una stele etrusca del Museo civico Bolognese* » (p. 1-15 du tirage à part).

La stèle en question a été publiée autrefois par Gozzadini, dans la *Revue archéologique* (1886, vol. II, p. 132, pl. XX). Elle porte sculptée, dans son registre inférieur, l'image d'une louve allaitant un « *putto* ». M. Ducati se demande comment peut s'expliquer la présence, à Bologne, à l'époque étrusque, d'une représentation de ce genre, et quelles conclusions on en peut tirer, touchant l'origine des autres monuments analogues et, notamment de la Louve romaine.

Le style des ornements qui bordent la stèle, aussi bien que de la figure du registre supérieur, datent le monument de la fin du vᵉ, ou peut-être même du ivᵉ s. av. J. C. On ne saurait donc songer à reconnaître, dans la Louve de Bologne, une imitation de celle du Capitole. La figure de la stèle bolonaise rappelle, au contraire, d'une façon frappante, les fauves peints au flanc des vases des séries corinthiennes et ioniennes. Malgré l'écart considérable des dates, elle a conservé, pur de tout mélange, le type archaïque originel. Elle appartient réellement au répertoire de l'art grec antérieur à la fin du vɪᵉ siècle.

Or, parmi les mythes très anciens du monde grec, plusieurs légendes, qui semblent même dériver des traditions du monde préhellénique, nous montrent de jeunes dieux ou de futurs héros, nourris par une bête. On connaît, en Arcadie, Télèphe et sa biche; Lycastos et Parrhasios, allaités par une louve. En Crète, la chèvre Amalthée nourrit Jupiter; des louves allaitent le fils d'Apollon et d'une fille de Minos, Miletos, qui doit, plus tard, fonder la puissante ville de Milet.

C'est précisément, pense M. Ducati, la légende de Miletos que doit représenter la stèle de Bologne. Milet est en effet considéré par Boehlau comme le lieu d'origine de tout une série de vases à zones d'animaux, autrefois attribués à Rhodes. Il serait très vraisemblable que la légende du héros éponyme de la ville ait été parfois représentée, comme une sorte de marque de fabrique, sur les produits de la céramique milésienne. Par l'intermédiaire des vases, le motif de la Louve nourricière serait arrivé en Étrurie. Il n'aurait pas tardé à être adopté, comme une sorte de symbole national, par les Étrusques, originaires eux-mêmes du pays carien, dont Milet était devenu la capitale.

Les Étrusques, à leur tour, auraient introduit l'image et la légende ioniennes simultanément dans le Latium et à Bologne, où ils dominaient également, vers

1. On en connaît des exemples sur des vases.

la fin du VIe siècle. Nous ne connaissons plus que la version romaine. La présence à Bologne d'un monument figuré se rattachant au même mythe et le style de cette représentation indiquent clairement l'origine ionienne de la légende et la part qu'ont prise les Étrusques à sa diffusion.

L'hypothèse de M. Ducati, exposée avec la plus minutieuse précision, est aussi neuve que séduisante. Elle rend, en tous cas, parfaitement compte de la représentation de la stèle bolonaise. Peut-être, cependant, reste-t-il à se demander, après avoir lu son article, pourquoi, dans toute l'Italie étrusque, la légende de la louve n'a laissé qu'une seule trace, la stèle de Bologne, tandis qu'à Rome, où les Étrusques se sont trouvés de bonne heure supplantés par des éléments de souche italique, elle est entrée, de plain pied, dans l'épopée des origines nationales. La raison n'en serait-elle pas que le mythe ionien se serait rencontré et fondu, en pays latin, avec de très anciennes croyances indigènes, attribuant au loup la paternité de quelque clan, qui aurait joué un rôle prépondérant dans la fondation ou l'histoire primitive de Rome? Le type figuré de la Louve nourricière, la forme même de sa légende, seraient bien dus aux Étrusques et aux Ioniens, mais le fond même du mythe remonterait, en Italie, comme en Grèce, à des traditions beaucoup plus anciennes.

A. Grenier.

Les reliefs de l'arc de Constantin.

M. Alfredo Monaci, qui s'est fait une spécialité de cette question, l'a traitée récemment dans le *Bullettino d'antichità cristiane* (1907) et dans le tome IX (1907) des *Dissertazioni* de l'Académie pontificale romaine d'archéologie[1]. — Suivant M. Monaci, les reliefs des piédestaux concernent *trois* triomphes de Constantin : 1° le trophée du côté du Palatin et les figures vêtues à l'orientale du premier, du second et du troisième piédestal se rapportent au triomphe célébré à Rome en 303 sur Narsès; 2° les trophées n°s 4, 5, 6 et les autres figures de prisonniers barbares conduits par les légionnaires romains se rapportent au triomphe sur les Francs d'Ascaric et de Ragaise; 3° les deux Victoires soutenant des trophées des piédestaux 2 et 3, les figures sculptées à l'intérieur de la grande porte de l'arc concernent le troisième triomphe, sur Maxence. Les batailles représentées sur la face principale de l'arc sont celles de Suse et des Roches Rouges. — Ces sculptures trop négligées ne sont pas seulement composées d'emprunts à des compositions antérieures; il y a là, malgré la grossièreté du travail, des éléments nouveaux, et, comme on l'a plusieurs fois observé depuis quelques temps, un retour au principe de frontalité.

S. R.

Prinias.

A Prinias en Crète on a trouvé les restes d'un temple grec archaïque avec frontons (procession de guerriers portant des boucliers et des lances). Parmi les figures votives recueillies au même endroit, il y a une image de Rhéa sur son trône, analogue aux statues de la Voie Sacrée des Branchides; la base du

1. Cf. *Bull. comunale*, 1907, p. 251.

trône est décorée de lions et de cerfs. Le même emplacement a donné un grand nombre d'armes en fer, pointes de flèche et de lance, couteaux et doubles haches.

S. R.[1].

La Cornell University Expedition.

Cette mission scientifique, composée de MM. Olmstead, B. B. Charles et J. E. Wrench, a relevé tous les emplacements de villes hittites à l'ouest de Konia et collationné à nouveau tous les textes, entr'autres la grande inscription de Boghaz-Keui, dont on a enfin obtenu une lecture assez complète. Pourquoi a-t-on pris la peine d'estamper le monument d'Ancyre, dont il y a déjà un moulage à Berlin? A Ancyre et à Boghaz-Keui, la mission a acquis des tablettes cunéiformes et un sceau hittite. Elle a levé le plan d'un palais à Giaour Kalessi, qui ressemble aux palais mycéniens. En somme, plus de cinquante sites *pré-classiques* ont été étudiés, entr'autres l'emplacement primitif d'Iconium. La poterie y offre des analogies avec celle des couches inférieures de Troie; il y a grand'chance que des fouilles y donneraient d'importants résultats. La mission Cornell a recueilli plus de 3.000 tessons de poterie, dont un certain nombre de style mycénien. Une acquisition intéressante, faite à Angora, est celle d'une statuette en marbre de style insulaire (égéen).

S. R.[2]

Fouilles de Villaricos.

A Villaricos (Baria), dans le district argentifère du sud-est de l'Espagne, M. Louis Siret a fouillé une nécropole à urnes cinéraires, dont plusieurs contenaient des amulettes en terre émaillée du style égypto-phénicien et des fibules du type propre à l'Espagne; auprès des urnes étaient déposés, *intentionnellement pliés*, des sabres ibériques du type d'Almedinilla (*Anthropologie*, 1897, p. 287). Ce qu'il y a de plus intéressant, c'est qu'une des urnes cinéraires est un vase grec à figures rouges (scène bacchique), dont la technique la place entre 350 et 400; nous avons ainsi une date approximative pour les fibules et les sabres en question, ainsi que pour la poterie dite *ibérique* ou *ibéro-mycénienne*, dont des spécimens ont été recueillis dans le même milieu. Une inscription punique (*CR. Acad.*, 5 janvier 1904), sur une stèle de cette nécropole, prouve qu'il y avait des Carthaginois parmi les incinérés, mais non pas que la nécropole fût « punique », ni que la poterie pseudo-mycénienne ait été introduite en Espagne par les Carthaginois.

S. R.

Les Musées Nationaux en 1906.

Le *Journal Officiel* du 21 septembre dernier a publié le rapport annuel de M. Léon Bonnat, président du Conseil des Musées nationaux, sur les opérations de ces musées pendant l'année précédente.

Le budget des dépenses s'élève à 464.919 fr. 05. Sur cette somme, il n'a

1. *The Nation*, 17 oct. 1907, p. 359.
2. *The Nation*, 17 oct. 1907, p. 359.

été dépensé que 458.399 fr. 58, dans lesquels les acquisitions nouvelles entrent pour les chiffres suivants :

Département des peintures et des dessins

Un tableau de Mercier	2.500 fr.
Un portrait du P. Lacordaire, par Chassériau	3 500 »
Une miniature	1 300 »
Un dessin et trois peintures de Carpeaux	3 152 40
Portrait de Mme de Calonne, par Ricard	20 000 »
Portrait d'homme (*L'Homme au verre de vin*) (école française, XVe siècle)	190.000 »

Département des objets d'art du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes.

Un petit bronze représentant Henri IV	1 800 fr.
Un bassin de faïence hispano-moresque	1.800 »
Plaquettes en ivoire et une plaquette en bronze	1.700 »
Deux vases orientaux	13.000 »
Un bol en faïence arabe	7.000 »
Un lot de peintures japonaises	10 000 »
Un gamellion du XIIe siècle	2 000 »
Divers objets japonais (vente Bing)	2.524 05
Deux pièces céramiques	2.500 »

Département de la sculpture du Moyen âge, de Renaissance et des temps modernes.

Un buste d'évêque	3.000 »
Une *Vierge* (école française, XIVe siècle)	15 000 »
Une statuette appartenant à un tombeau	.000 »
Un *Ange d'Annonciation*	4.000 »
La croix de Saint-Léger-les-Troyes	12.000 »
Acquisitions faites à la vente Molinier	55.347 »
Un objet de pierre	1.540 »
Une sculpture bourguignonne	7.000 »

Antiquités égyptiennes.

Un bijou égyptien	3 375 30
Quatre vases canopes	45 000 »
Un fragment de siège	700 »
Un fragment de dallage	250 »
Divers fragments	600 »
Un lot d'objets égyptiens	50 »

Antiquités grecques et romaines.

Un ivoire mycénien	3.000 »
Partie inférieure d'une statue d'Adonis	6.000 »

Antiquités orientales et céramique antique.

Un lot d'objets antiques	10.000 »

Divers départements.

Objets dont le prix d'acquisition a été inférieur à 1.500 fr.	22.910 07

Musée de Versailles.

Un portrait du statuaire Jullien	1.700 »

Musée de Saint-Germain.

Un vase en bronze à figures	1.000	»
Un lot d'objets préhistoriques	1.000	»
Moulages d'Alésia	250	»

Collection Grandidier.

Cinq pièces en porcelaine chinoise	6.000	»[1]

M. Bonnat donne ensuite la liste des dons et legs faits aux musées nationaux pendant l'année 1906. En particulier, il rappelle la magnifique donation de M. Etienne Moreau-Nélaton et loue les diverses libéralités de M. de Camondo, qui attribue au Louvre la nue propriété de ses plus récentes acquisitions d'œuvres d'art d'Extrême-Orient, des ministres de l'Intérieur, de la Guerre et de la Justice qui ont fait rentrer au Louvre le buste de Voltaire par Houdon, un beau bronze de la Renaissance, des meubles anciens et le tableau de la *Moisson* de Daubigny.

Enfin, M. Bonnat signale l'heureuse innovation des prêts temporaires faits au Louvre par quelques grands amateurs et termine par une bonne nouvelle : le comte Potocki, à la générosité duquel on doit déjà d'admirer, parmi nos Rembrandt, le portrait du frère de l'artiste, se propose, comme il dit modestement, « de[soumettre à l'épreuve du Louvre » plusieurs autres toiles de premier ordre de sa collection. Et M. Bonnat conclut très heureusement : « Puissent, à cet exemple, nos hôtes de passage se multiplier, nous revenir et nous demeurer ! »

(*Chronique des Arts.*)

Typologie et chronologie.

Les recherches typologiques, mises à la mode par M. Montelius, offrent certains dangers contre lesquels deux connaisseurs distingués se sont élevés en ces derniers temps. Parce qu'un type semble *logiquement* dériver de tel autre, faut-il qu'il soit *historiquement* antérieur? On peut répondre *oui* d'une manière générale, mais à la condition d'entourer cette réponse de nombreuses réserves qu'il serait nécessaire de préciser.

M. Boule écrivait dans *L'Anthropologie* de 1907 (p. 165) : « Des esprits chagrins pourraient se demander si, en appliquant cette méthode des séries systématiques au classement d'une collection suffisamment nombreuse de silex de tous les types, on n'arriverait pas à trouver toutes les transitions possibles et imaginables entre les types. Mais pourrait-on dire qu'il y a filiation? »

M. de Morgan, dans la même Revue (1907, p. 382, 383), est plus explicite encore. Il commence par montrer que, dans les dépôts alluvionnaires, la superposition des types d'outils peut induire en erreur ; puis il déclare, avec d'Acy et contre toute l'école de Mortillet, qu'il admet la contemporanéité absolue des types dits chelléen, acheuléen et moustérien. Enfin, passant aux cavernes, il

1. On remarquera que, dans la liste qui précède, deux acquisitions seulement ont été faites à des ventes, *lesquelles ont eu lieu à Paris même*. Tant que les musées nationaux ne pourront être représentés aux ventes de Londres, d'Amsterdam et de Berlin, ils payeront trop cher les objets des séries mal représentées au Louvre, ou continueront à n'en pas acquérir du tout. S. R.

fait observer qu'une tribu a pu chasser sa voisine pour occuper momentanément une ou plusieurs grottes ; « ce qu'on prend pour des superpositions chronologiques peut n'être qu'une succession d'industries et d'usages contemporains ». M. de Morgan ajoute : « Mes observations ne touchent que cette tendance antiscientifique de mettre à la suite les unes des autres toutes les variations industrielles, sans tenir compte de la diversité des habitants du globe aux temps préhistoriques ». Alexandre Bertrand n'a cessé de le dire ; mais, dans ce sens, il a été beaucoup trop loin. On demande une théorie conciliante.

S. R.

A propos du droit de publication.

Les journaux d'octobre 1907 ont fait trop de place à une polémique peu convenable, résultant, dit-on, d'une indiscrétion commise à la Direction des Beaux-Arts : M. Pierret, conservateur du musée égyptien du Louvre, était *accusé* d'avoir prêté à M. Capart, conservateur du musée égyptien de Bruxelles, le *Journal des fouilles du Sérapéum*, manuscrit de Mariette. M. Pierret déclara, à un rédacteur du *Temps*, « que le prêt de ce manuscrit, qui est d'ailleurs rentré au Louvre, avait été le résultat d'un malentendu *et qu'il avait été bien spécifié que le répertoire de Mariette ne devait faire l'objet d'aucune publication, même partielle, de la part de M. Capart* ».

Le répertoire en question est entré au Louvre après la mort de Mariette (1881) ; il y est donc depuis vingt-cinq ans au moins. Ce manuscrit ne contient rien de diffamatoire, ni d'obscène, ni de confidentiel au point de vue politique. *Dix ans après son entrée au Louvre*, il devait être mis à la disposition de tout égyptologue. S'il a été tenu en chartre privée pendant je ne sais combien d'années, le ministre aurait dû en être averti et le détenteur rappelé à l'ordre. Maintenant, M. Pierret a eu parfaitement raison de le prêter à M. Capart ; mais, fidèle à des idées que je défends ici depuis bien longtemps, *je proteste contre l'interdiction qui a été faite de le copier*. Les mœurs de M. Budge, au British Museum, ne doivent pas servir d'exemple ; aussi bien, le département égyptien de ce grand établissement est-il une honte pour le libéralisme britannique. *Live and let live*, disent les bons économistes anglais ; nous disons avec eux : « Publiez et laissez publier ». Ceux qui, ne publiant pas, veulent entraver le travail des autres, n'ont pas le droit de détenir, en qualité de conservateurs, une portion de l'autorité de l'État[1].

S. R.

L'Encyclique et les études bibliques.

L'Encyclique *Pascendi*, confirmant le décret *Lamentabili* et l'aggravant, a paru le 16 septembre 1907. Ce n'est pas ici le lieu d'en résumer les instructions rigou-

1. Je sais bien qu'en l'espèce un égyptologue français avait manifesté le désir de publier le manuscrit de Mariette, quelques mois avant la demande de M. Capart. Cet égyptologue aurait du faire copier le manuscrit d'urgence et annoncer son dessein au monde savant par la voie des Revues. On ne retient pas un manuscrit comme une chambre d'auberge ; cela ferait la partie trop belle aux obstructionistes.

reuses ; jamais, depuis le Concile de Trente, l'étude scientifique des Écritures n'a paru aussi sévèrement entravée.

Dans le silence de l'Église de France, condamnée pour quelque temps à la stagnation, les sympathies des savants laïcs vont naturellement aux savants clercs dont les écrits ont suscité et honoré la renaissance des études religieuses. *Nolite timere, pusillus grex* ; vous n'aurez pas travaillé en vain. On ne brûle plus les hommes ; on n'anéantit plus les livres ; le terrain gagné sur une apologétique exsangue ne se perd pas.

X.

A l'Université de Fribourg.

Une petite revue qui s'occupe de préhistorique a prétendu que M. l'abbé Breuil, bien connu de nos lecteurs, aurait renoncé à sa nationalité française pour enseigner à l'Université de Fribourg (Suisse). M. l'abbé Breuil nous prie de démentir cette bourde, à laquelle n'ont pu ajouter foi que des personnes tout à fait ignorantes du recrutement des professeurs de Fribourg.

X.

Sur la Vénus de Milo.

Le frère de feu Miliarakis, archéologue et géographe qui s'était beaucoup occupé des îles de l'Archipel, a publié une étude historique sur la Vénus, tirée des papiers du défunt. La source principale de Miliarakis était une relation d'Arist. Tatarakis, qui l'écrivit en 1867 d'après les souvenirs de l'auteur de la découverte, Demetrios Kentrotès ou Botanès (?). Naturellement, ce sont les mêmes légendes qui ont été recueillies par d'autres visiteurs de Milo, entre 1865 et 1880. Une véritable bataille « pour la Vénus » se serait engagée entre marins français et grecs ; Brest se serait emporté contre le prêtre Bergès (?) au point de lui donner un soufflet. *Dans la bagarre, la Vénus perdit ses bras.* On n'a qu'à regarder, au Louvre, les deux cassures desdits bras pour s'assurer que l'accident est arrivé de longs siècles avant Brest et Tatarakis ; la patine et l'altération de la surface en font foi. Mais comme *vulgus vult decipi*, on trouvera encore bien souvent, dans des journaux quotidiens et des brochures demi-savantes, le récit de la « bataille pour la Vénus [1]. »

S. R.

1. Je connais la brochure de Miliarakis par un résumé du *Düsseldorfer Generalanzeiger* (16 septembre 1907), qu'a bien voulu m'envoyer le directeur du Musée d'art industriel, M. Frauberger.

BIBLIOGRAPHIE

Axe Eliaeson. **Beitraege zur Geschichte Sardiniens und Corsicas im ersten Punischen Kriege.** Upsal, Almquist, 1906. In-8, x-129 p.

En vertu des cinq traités conclus avec Carthage de 509 à 279, le commerce romain fut sévèrement exclu de la Sardaigne; par le traité de 306, la Corse, où les Etrusques dominaient depuis leur victoire d'Alèria (535), mais qu'ils avaient dû abandonner, pressés par la conquête romaine, fut déclarée neutre et Rome dut en rappeler la colonie envoyée vers 350, en pleine guerre contre l'Etrurie. En 262, Carthage pour tenter un débarquement sur les côtes étrusques dont elle espère le soulèvement, masse de grandes forces en Sardaigne; mais les rapides succès des Romains en Sicile l'obligent à envoyer leur chef Hannon au secours d'Agrigente avec 50.000 hommes, 6.000 cavaliers et 60 éléphants. Profitant de l'affaiblissement qui en résulte pour les établissements puniques des îles, S. Corn. Scipion, en 260, après s'être rendu maître d'Alèria, met le siège devant Olbia; il est obligé de le lever au printemps suivant à l'arrivée d'une nouvelle flotte carthaginoise; son successeur, G. Sulpicius, en 258, tente d'entraîner cette flotte à sa suite par une pointe hardie sur Carthage, mais le vent contraire l'oblige à revenir dans les eaux sardes où il ne peut mener à bonne fin le blocus de Sulci. Absorbés par leurs expéditions d'Afrique, puis de Sicile, les Romains interrompent toutes hostilités en Sardaigne ou en Corse, d'où partent sans doute, en 247-3, les escadres qui vont piller Cumes et obligent le sénat à protéger la côte par les colonies d'Alsium et de Fregenae. A la paix de 241, les deux îles ne furent pas comprises expressément au nombre « des îles situées entre l'Italie et la Sicile » abandonnées aux Romains; Carthage semble même avoir payé tribut pour elles, ce qui n'empêcha pas le sénat, profitant de la révolte de 238, de s'en rendre maître.

Telle est, en résumé, l'image assez nouvelle de la conquête de la Corse et de la Sardaigne que M. E. a su ébaucher en reconstituant, au moyen de Dion et de Zonaras, la tradition d'Antiochus et de Philinus à côté de celle de Tite-Live et de Polybe. Sa consciencieuse dissertation ne paraît pas avoir été connue de F. Luterbacher qui vient (dans le *Philologus*, 1907, 396-426) de réviser, année par année, la thèse de Schermann sur *La première guerre punique d'après la tradition livienne* (Tübingen, 1905); elle ne saurait désormais être négligée.

A. J. Reinach.

H. Grisar, S. J. **Histoire de Rome et des Papes au Moyen Age. T. I.** *Rome au déclin du monde antique.* Rome, Paris, Lille, Desclée, de Brouwer et Cie, 1906. Gr. in-8; 1re partie, 460, p.; 2e partie, 456 p., avec 225 figures et plans et une carte de Rome en couleurs.

Comme ses prédécesseurs, dans la continuation de la *Topographie* de Jordan, M. Huelsen ne s'étend guère au delà de l'époque de Théodose et n'accorde aux

monuments chrétiens que les mentions indispensables. Cette histoire monumentale de la Rome chrétienne aux ve et vi^e^ siècles forme la partie la plus considérable du Ier volume de l'*Histoire de Rome au Moyen Age* que le P. Grisar a cru bon d'entreprendre malgré la publication toute récente (1903-5) d'une 5e édition de celle de Gregorovius et, dans une certaine mesure, pour combattre les conclusions de l'historien protestant. Sans le suivre sur ce terrain historique et dogmatique, il est incontestable qu'au point de vue archéologique l'ouvrage du professeur d'Inspruck, au courant des derniers travaux, richement illustré et muni d'une bibliographie de plus de 800 numéros, témoigne d'un progrès considérable sur celui de son devancier. Aussi faut-il savoir grè à la librairie Desclée, qui nous a déjà donné de bonnes traductions de Lanciani et de Marucchi, de n'avoir pas hésité à entreprendre celle d'un ouvrage qui promet d'être aussi volumineux; il faut aussi remercier M. E. G. Ledos, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, d'avoir accepté cette lourde besogne de traducteur et de s'en être bien tiré.

A.-J. R.

J. Haverfield. **The Romanisation of Roman Britain** (Extrait des *Proceedings of the British Academy*). Londres, Frowde, 1905-6, gr. in-8e, 35, p., 13 fig.

Sous ce titre, le meilleur connaisseur de la Grande-Bretagne romaine a publié une bonne brochure de vulgarisation. Après une histoire sommaire de la conquête et de la domination romaine, il étudie ce qu'il appelle « la charpente légale et économique de la vie romano-britannique ». Il faut distinguer, dans la grande île : 1e la partie occidentale et septentrionale, gouvernée militairement, où les légions tiennent garnison dans les montagnes et où la romanisation ne dépasse pas les 10 acres du fort ou les 50 acres du camp (M. H. a pu tirer parti des importantes fouilles récemment exécutées dans les forts de Barr-Hill et Melrose en Écosse, Ribchester, Manchester et Melandra au N.-O. de l'Angleterre); 2e la partie basse, au sud et à l'est, où se developpent les villes et les villas. Ici l'on trouve, comme circonscriptions territoriales, des municipes à l'italienne (Colchester, Saint-Albans, Lincoln, Gloucester, York), puis des terres relevant du domaine impérial, enfin des *civitates* dont le territoire paraît correspondre à celui que possédait avant la conquête le peuple dont la *civitas* porte le nom. D'ailleurs si, dans les villes, la romanisation semble aussi complète que dans la Gaule du Nord, si M. H. croit même pouvoir conclure, de la présence de *graffiti* latins sur des fragments de poterie vulgaire trouvés à Calleva (Silchester), que les classes urbaines inférieures parlaient latin, le voisinage de l'Écosse et de l'Irlande indépendantes à favorisé la persistance de certains caractères celtiques qui se manifestent surtout dans l'art (fibules de Brough, urnes à feuillage de New-Forest, céramique dite *Castor ware*, la Gorgone masculine d'Aquae-Sulis) pour reparaître, après 405, dans un puissant réveil national.

A.-J. R.

Handbook of the Museum of Fine arts Boston. Boston, mai 1907. In-16, 323 p., avec nombreuses phototypies dans le texte. — Admirable guide, le meilleur et le mieux illustré qui existe pour aucun musée, bien fait pour stimuler la *socordia* des uns et pour éclairer la bonne volonté des autres! Le texte de chaque section a été confié à un spécialiste, seul moyen d'obtenir une rédaction bien informée et vivante. Voici les divisions et subdivisions, qui peuvent être adoptées dans bien d'autres musées petits ou grands :

1° Art égyptien ;

2° Art classique (sculptures, bronzes, vases, terres-cuites, gemmes, monnaies) ;

3° Art occidental (peintures, gravures, dessins, objets divers, textiles) ;

4° Art chinois et japonais (sculpture japonaise, peinture chinoise, peinture japonaise, estampes japonaises, arts mineurs, collection Morse de poterie japonaise).

Suivent quelques pages d'historique et d'information générale. — La partie relative aux arts d'Extrême-Orient, dont le musée de Boston possède des séries extrêmement riches, peut être recommandée aux archéologues « classiques » comme le meilleur résumé pour s'initier rapidement.

Salomon Reinach.

Théodore M. Davis' Excavations. *Bîbân el Molûk. The tomb of Jouya and Touiyou*. Londres, Constable, 1907. In-4, xxx-48 p., avec 44 planches. — Jouya et Touiyou sont les parents de la célèbre Tiyi, femme d'Amenothès III et mère de Khouniatonou. En 1905, fouillant dans la *Vallées des Rois* près de Thèbes, M. Davis a eu la bonne fortune de découvrir la tombe de ces personnages ; les résultats de cette exploration sont consignés dans un luxueux volume auquel ont collaboré MM. Maspero, Newberry et l'excellent dessinateur Howard Carter. Parmi tant d'admirables planches, signalons le char (frontispice en couleurs), trois chaises en bois ornées de reliefs dorés, les sarcophages et les cercueils, richement décorés, des *oushabti* recouverts de lamelles d'or et d'argent, des vases d'albâtre, des vases en bois peint *imitant* des vases en pierres dures, des vases en pierre peints, un lit, deux coffres aux noms d'Amenothès III et de la reine Tiyi, des scandales en cuir et en papyrus, etc. M. Davis n'est pas seulement un Mécène, mais un fouilleur très heureux ; il faut le louer et le féliciter encore d'assurer à ses découvertes une publicité aussi prompte que digne d'elles.

S. R.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Septembre-Décembre.

1° PÉRIODIQUES

AMERICAN JOURNAL OF ARCHAEOLOGY, 1906.

P. 427-428. C. R. Morey. Fragments d'inscriptions funéraires trouvés à Rome (Piazza in Lucina).

P. 427.

143)

dp . . . . *no* NA *s*
. . . . . *di*E MERCVRIS
qui vix·*ann*VS·XXXVII ME
ses. . . . . *di*ES·V·TREBVNVS
equitum PROMOTORVM

P. 429-433. Robinson. Nouvelles observations sur les inscriptions de Sinope (*An. épigr.*, 1906, n° 2).

ID., 1097.

P. 62. Minton Warren. Essai de restitution de l'inscription archaïque du Forum romain découverte en 1899 (*Ann. épigr.*, 1899, n° 208).

P. 179-181. H. W. Van Buren. A Rome, Corso di Porta Pinciana

144)

DRVSO · CAESARe cos
C·NORBANO·FLACCO
MENANDER·C·COMINI·MACRI·
ET·C·CORNELI·CRISPI·BIGARIVS·VINCIT·
LVDIS·MART·Q·F·COS·EQ·BASILISCO·RVSTICO
LVDIS·VICTOR·CAESAR·Q·F·P·CORNELIVS·SCIP·
Q·POMPEIVS·MACER·PR·EQ·HISTRO·CORACE

L. 1 et 2, date: 15 p. C.; c'est la plus ancienne inscription datée relative aux courses de char à Rome. — L. 3 : sur l'*agitator* Menander, cf. *C. I. L.*, VI, 10046, l. 8, et 10075; sur C. Cominius Macer, cf. Tacite, *Ann.*, IV, 31; l. 4 : ce C. Cornelius Crispus est peut-être identique au Cornelius cité par Tacite, VI, 29 et 30; l. 5: *ludis Mart(i) q(uos) f(ecerunt) co(n)s(ules) eq(uis)*; l. 6 : *ludis*

Victor(iae) Caesar(is) ; l. 7 : *pr(aetores)*.

P. 315 et suiv. B. W. Bacon. Inscription de Galilée. A un demi mille du pont Gisr el Ghajar sur e Hasbani.

145)

δεσποται ημων
ΔΙΟΚΛΗΤΙΑΝΟC
ΚΑΙ ΜΑΞΙΜΙΑΝΟC
CЄΒΒ ΚΑΙ
ΚΩΝCΤΑΝΤΙΟC
ΚΑΙ ΜΑΞΙΜΙΑΝΟC
ΚЄCΑΡЄC ΛΙΘΟΝ ΔΙ
ΟΡΙΖΟΝΤΑ ϘΡΟΥϚ
ЄΠΟΙΚΙΟΥ ΧΡΗCΙΜΙ
ΑΝΟΥ CΤΗΡΙΧΘΗ
ΝЄ ЄΚЄΛЄΥCΑΝ
ΦΡΟΝΤΙΔΙ ЄΛΙ//
CΤΑΤΟΥ ΤΟΥΤΟΥ ΔΙ
Α ΚΗΜσειτορος

L. 12 et 13. Devaient contenir les noms du censiteur, ainsi que cela se voit sur des textes analogues (*Insc. graeco-rom.*, III, 1112, 1252).

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE, VIII, 1906.

P. 276-278. W. Wavre. Inscriptions d'Avenches.

P. 276.

146)

DEO
MERCVR
CISSO·L·C
PATERN
EX·VOTO

L. 2-3 : *Mercur(io) Cisso(nio)*.

P. 277. Sur une mosaïque.

147)

M·FL·MARCVNVS
MEDIA*m aream*
ET·EXEDR*a m*
TESSELLA·STRAV*it*
D S

P. 248. Sur le manche d'une cassolette d'argent trouvée à Windisch et décorée de sujets en relief.

148)

7·ANTEI SALONINI
C·CALVI MERATORIS

(*Centuria*) *Antei Salonini, C. Calvi(i) Mer(c)atoris.*

P. 253. A Solothurn. Estampille de brique :

149) DVN·PATR

Dun(ius) Pater(nus). Dunius dérive du celtique *Dunos*.

O ARCHAEOLOGO PORTUGUÊS, 1907.

P. 26 et suiv. Bothelho. Inscription de Lagos de Covas.

150)

I·O·M
VOT[illegible]
MIL LEG
VII GEM
PVLLIN

J(ovi) O(ptimo) M(aximo) vot... mil(es) leg(ionis) VII Gem(inae).

P. 27.

151)

I·O·M
MIL·CH
I·GALLI
CAE·EQ
C·R·V·S
L·M

L. 2.... *mil(es) c(o)h(ortis) I Gallicae eq(uitatae) c(ivium) r(omanorum) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

AUSONIA, 1907.

P. 67 et suiv. Hülsen. Réhabilitation de l'inscription ligorienne, considérée comme fausse dans le *Corpus* par quatre fois (*C. I. L.*, II, 396*, V, 648*, VI, 1937*, XIV, 440*); elle n'est qu'interpolée et devait porter :

152)

t · FVRIO · L · F · PAL · VICTORI*no*
PRAEF · PRAET · IMPERATOR*um m. antonini et l. veri augg · consularibus* ORNAM*entis*
HONORATO ET *ob victoriam* PARTHICAM
m. aureli antonini
ET · *l* · VERI *augg* CORONA · MVRALI · VALLARI *aurea*
HASTIS · PVR*is iiii* VEXILLIS · OBSIDIONALI
bvs iiii DONATO *praef* · AEGYPTI · PRAEF · *vigilum*
PROC · A · RAT · PRAEF *cl* · PRAET · MIS*en* · *praef* · *cl* · *pr*
RAVENNAT · PROC · LVDI MAGNI · PROC · PROVINCIAE
HISPANIAE *cit* · *proc* · *xl* GALL · PRAEF · ALAE FRONTONANIAE TR
LEGIONIS · II · ADIVTRIC · *trib* · COH BRACARVM IN BRITA*nnia*

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1907.

P. 152 et suiv. Inscriptions de la basilique de Rouis (*Ann. épigr.*, 1906, n° 139).

ID. Procès-verbaux des séances.

Février, p. XI. Merlin. A Henchir-Douamis (*Uci Majus*).

153)

SATVRNO · AVG
PRO · SALVTE · IMP · NERVAE
Q · VRVINIVS · Q · LIB · CALLISTVS
TEMPLVM · A SOLO D D · PP · F

P. XIII. A Choud-el Batel.

154) TI · CAESARI
AVG · F · AVG
PON · MAX · COS
V IMP VIII
TRIB POT · XXXIIII
C · SEPTVMIVS · C · F ·
SATVRNINVS · FLA
COL · IIII · D · S · P · F
CVR · L · LVRIO
Q F RVFO

Date: 27 juin 32 ap. J.-C.-26 juin 33

L. 7. *fla(men) col(umnas) IIII d(e) s(ua) p(ecunia) f(ecit) cur(atore)*, etc.

Mars, p. XV. Poinssot. Inscription de Dougga. Deux fragments

étaient déjà connus; le premier est inédit.

155) *a*)

L. 2 : TiTini · pvpiani · eT · peTronian

b)

PRAEDIA PVLLAIENORVM
I · DECIMI · C · C · I · I · fILIORVM CELSINI PVPI/
FLORENTIORVM

c)

L. 2 : ANI ET ROIAE TiTiniae

P. XVII. Babelon. Médaillon en terre cuite trouvé à Timgad. | Au milieu Mercure dans un char traîné par deux coqs; au pourtour :

156) ACCEPI BONO MEO FELICITER GAVDEO MEIS

Juin, p. XIII. Gsell et Ménétrel. A El-Milia (Algérie).

157)

PRO SALVTE AVG
M AVRELLI ANTONINI ET L AVRELI
VERI EX PERMISSO DIADOCI PROCV
RATORIS F · M IVLIVS VICTOR · SAC ·
A SOLO S · P · F · D

L. 5. *procuratoris f(undi) M...?*

Juillet, p. IX. Gsell. Trouvée près de Saint-Arnaud; nouvelle lecture du n° 98 de l'*Ann. épigr.*, 1906.

158)

GENIO · SVBTABARTI
PRO SALVTE
IMPERATORVM
L SEPTIMI SEVERI
PII PERTINACIS AVG E
IMP CES · M AVRELI · ANTONI (*sic*)
NI · AV[illegible]VSTI [illegible]
P S[illegible]
II[illegible]
IVLIAE DOMINAE AV
GVST [illegible]ATRI · IMPE
RATORVM E CASTRO
RVM ET CASTRORVM (*sic*)
EMTORES DEI[illegible]ESNSIO (*sic*)
NVM IVMIANE SAPO
NE PONTESIS CAMMESI
S PRO SECVN FELICITATE
FECERVNT
CVRANTE [illegible]

Genio Subtabarti, pro salute imperatorum L. Septimi(i) Severi Pii Pertinacis Aug(usti) et Imp(eratoris) C(a)es(aris) M. Aureli(i) Antonini Au[g]usti [et] P. S[eptimi(i) Getae nobilissimi Caes(aris) et] Juliae Dominae August(ae)

[m]atri imperatorum et castrorum emtores de...nsionum Iumian(a)e? Sa.on(a)e, Ponte(n)sis Camme(n)-sis pro secun(da) felicitate fece-runt, curante...

P. x. Id. A Teniet-Meksen, près Aïn-Roua.

159)

BAVARVM GENTES QVORVM OMNIS MVLTITV
DO PROSTRATA EST INTERFECTIS TAGNIN MASMVLE
ET FRAIEM REGIBVS ADPRÆHENSIS ETIAM AFRA A
ENA NASAVE[illegible]TVIVISIQVIM CONIETIS REGA
LIBVS VOTA DIIS IMMORTALIBVS [illegible]
[illegible]T SVI[illegible]CIVS SAC[illegible]VS

P. xi. L. Poinssot. A Dougga.

160)

asICIA · VICTORIA FL · P · H · IMP · ad ORNAMENTVM ROSTRORVM EX · POLL · HS · XX · N · FIERI · VOLVIT ADDITIS · A · SE QVATTVOR CANCELLIS · AMPLIATA · PECVNIA DED ·

L. 1. *Fl(aminica p(erpetua) h? imp.?*

P. xii. Id.

161)

FORTISSIMO AC NOBILISSIMO *principi*
[illegible]GALERIO VALERIO *maximiano*
COS · III PROCOS
ANNO PROCOS POSTVmi . . . . . .
TVCCIANO C V NVMINI EIus *dicatissim..*

L. 4. *anno proco(n)s(ulatus) Postu-[mi.a] Tucciano, c(larissimo) v(i-ro).*

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1907.

P. 337. P. Roussel. A Délos.

162) Ο ΔΗΜΟΣ Ο ΑΘηναιΩΝ ΚΑΙ ΟΙ ΤΗΝ ΝΗ
ΣΟΝ ΚΑΤΟΙΚΟΥΝτες ΛεΥΚΙΟΝ ΚΑΛ
ΠΟΡΝΙΟΝ ΠΕΙΣωΝα στρατΗΓΟΝ ΑΝΘΥ
ΠΑΤΟΝ ΑΡΕΤΗς ΕνεΚΕΝ ΚΑΙ ΕΥΝΟΙΑΣ
ΑΠΟλλωνΙ ΑρτεΜΙΔΙ ΛΗΤΟΙ
ΕΠΙ ΙΕΡΕΩΣ ΔΙΑ ΒΙΟΥ ΠΑΜμΕΝΟΥΣ
ΖΗΝΩΝΟΣ ΜΑΡΑΘΩΝΙΟΥ
ΕΠΙ ΕΠΙΜΕΛΗΤΟΥ ΤΗΣ ΝΗΣΟΥ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ
ΤΟΥ ΑΠΟΛΛΩνιοΥ ΡΑΜΝΟΥσΙΟΥ

BULLETIN DE LA COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE IMPÉRIALE RUSSE, 1907.

P. 1 et suiv. (du tirage à part). Rostovtzew, Inscriptions inédites de Chersonèse.

163) EQ · ROM*anus d*
VX PER QVA*dr · leg ·*
XI CL · FILIO *caris*
SIMO

L. 1. *d]ux per qua[dr(iennium) leg(ionis)*.

P. 6.

164) *salvis dd · nn · imperato*RIBVS NNLI■
. . . . . *et glorio*SISSIMIS PRINCIP*i*
*bus valentini*ANO VICTORIOSI*s*
*simo domino et va*LENTEM FRATRE*m*
valentiniani MAXIMI ET GRATI*a*
no filio valentiniani NEPOTI VALENTIS
perpetuis augustis DOM MODESTVS VIR
*clarissimus praef*ECTVS PRETORIO
et . . . . . *vir* CLARISSIMVS CO
*mes et magister n*VMINI MAGISTATIQVE
*eorum devoti administr*ANTE DISPONENTe
. . . . . OM DECEMBRIMO
praeposito . . . . . *a*NORVM SEN BAL
*listariorum curan t*EM V P PATRE NOVI

l. 7. *Dom(itius) Modestus;* l. 13. *...anorum sen(iorum) bal[listariorum), curante⟨m⟩ v(iro) p(erfectissimo.*

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SOUSSE, 1906.

P. 115 et suiv. R. Cagnat. Inscription de Sex. Appuleius (*Ann. épigr.*, 1906, n° 125).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1906.

P. 322-323. Delattre et Monceaux. Tablette magique de plomb, trouvée à Carthage.

165)

Face : dans le sens de la largeur, à gauche d'un personnage grossièrement dessiné,

satur[n]ius orarius (ou : *osarius, osmius?*)

au-dessus de la tête du personnage, un peu à droite,

civis

dans le sens de la hauteur et de bas en haut,

rim/ber (peut-être : *R*, signe magique, *Imber* nom de cheval).

Revers : inscription cursive en plusieurs lignes, où l'on distingue seulement en haut à droite,

... eris lueris

au-dessous, à gauche,

[c]adat

à droite,

erus

perpendiculairement,

vusi.

P. 329-333. Héron de Villefosse. Correction au n° 5451 *a* du *C. I. L.*, XIII : capsule de Saveux (Haute-Saône) portant l'inscription

166) EXASCAS

S(emis). (Pondus) ex(actum) (ad) Cas(toris aedem).

C'est un poids d'une demi-livre romaine.

P. 337. A. Blanchet. Urne de terre noire trouvée à Peyrieu (Ain). portant la marque circulaire

167) IVLIVS · FE ·

Cf. *C. I. L.*, XII, 5686[413] (à Aoste).

P. 343-344. Héron de Villefosse. Inscriptions à la pointe sur trois fragments de vases recueillis par M. Chaumartin à Sainte-Colombe (Rhône). La plus complète :

168) HERCVLES . . . .
FVERIT . . . .

P. 355-357. Du même : sur une inscription fausse de Syrie, copie maladroite de la seconde tablette du diplôme de Fick offert au Louvre en 1897 (*C. I. L.*, III, p. 2328, 70.)

P. 361. De Loisne. A Liévin (Pas-de-Calais), dans une nécropole des époques gallo-romaine et franque, sur une petite *patella* rouge vernissée :

169) VIRTVTIS

Cf. *C. I. L.*, XIII, 1010.

P. 374. Merlin. A Carthage, au nord du fort de Bordj Djedid.

170)

D · M · S
L · CORNELIVS · L · FIL · PAPIRIA · MAXIMVS · EMERITA MIL · COH · P · VRB
7AELI LONGI MILITAVIT ANNIS · XVIII · PIVS VIXIT · ANNIS · XXXX·CVI · LIVIVS · MATERNVS MIL·
COH EIVSDEM 7 CASTORIS PROPINCVVS · ET HERES ET PETRONIVS TIRO ET BETVRIVS
MAXIMVS COMMILITONES EIVSDEM · AMICI · ET COHEREDES FACIENDVM CVRA
VERVNT H · S · E ·

L. 2 : *mil(es) coh(ortis) (pri)-mae) urb(anae)*. Premier exemple d'un soldat des cohortes urbaines originaire d'Espagne. Une plaque de marbre trouvée à Damous-el-Karita (fragment de liste militaire, publié dans les *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1891, p. 29) et contenant plusieurs noms de villes espagnoles se rapporte peut-être à la première cohorte urbaine.

P. 403-409. De Loisne. Frag-

ments de vases avec estampilles, recueillis dans les terrassements des nouveaux boulevards d'Arras. Sur 36 marques de potier, huit sont inédites :

171)

1° Fond de coupe : OF · ÆRO *of(ficina) Afro(nis)*.

2° Id. OF AICCAR (*officina*) *Aiccar(di)*.

3° Fond de *patella* CIITII MA *Cetii ma(nu)*. Cf. *C. I. L.*, XIII, 10010[292] : *Cettus*.

4° Fond de coupe EM (*officina*) *Em(oci)*. Cf. *C. I. L.*, XIII, 10010[847].

5° Id. O LAIRINO *o(fficina) Lairino(nis)*.

6° Fond de *patella* LIXIÆ *Lixia f(ecit)*.

7° Moitié de coupe RENNICI·W· *Rennici m(anu)*. *C. I. L.*, XIII, 10010[1625], *Reni*.

8° Fond de petite coupe : O VVBA *o(fficina) Uuba*.

P. 409-416. Héron de Villefosse. Observations sur six inscriptions funéraires découvertes récemment à Paris, au Marché-aux-Fleurs (*Ann. épigr.*, 1906, n°s 143 et 175).

Bullettino Comunale di Roma, 1906.

P. 186-197. G. Gatti. Sur l'inscription de Rome reproduite plus haut, n° 16.

P. 198-208. Du même. Recueil par ordre chronologique, de toutes les inscriptions de Rome contenant la mention de l'ère des *vicomagistri* (747-748 de Rome).

P. 314-339. Du même. Inscriptions récemment découvertes à Rome et dans les environs; reproduites ici d'après les *Notizie degli Scavi*.

P. 340-352. L. Cantarelli. Inscriptions récemment découvertes en Italie et dans les provinces (de même).

Classici e neo-latini, 1907.

P. 269. Inscription d'Assise, en Ombrie.

172)

iiii u i R·I·DIC·C·BABRIVS·C·F.CHILO·C·VEISTINIVS·C·F·CATETO·C·ALLIVS·C·F·L·VISELLIVS·L·F·CN·VEISTINIVS·CN·F·V·VIR·M..... ||
C·ATTIVS·T·F·CLARVS OPVS ALBARIVM·PICTORIVM·SVA·PECVNIA S·C·FEC ....

Inscription qui mentionnait des *IIII viri* d'Asisium et des *V viri*. Cf. des textes analogues au *C. I. L.*, XI, 5391, 5392.

Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1907.

P. 381 et suiv. Dr Carton. Quelques dédicaces à Saturne trouvées à *Thuburnica* (Tunisie).

P. 433 et suiv. Leynaud. Ins-

criptions chrétienne des catacombes de Sousse.

P. 471 et suiv. L. Poinssot. Quinze bornes provenant du sommet du Djebel-ech-Cheid (Tunisie). Sur l'une des faces on lit :

173)
CAES · N
S · F · R · G

Caes(aris) n(ostri) s. f. r. g?

Sur l'autre, plus ou moins complète, l'inscription :

174)
CIVIT · THVGG
T · P · PER TIBERINO AVG·
LIB · PRAEPOSITO · MES ·
N · V

Civit(atis) Thugg(ae); t(erminus) p(ositus) per Tiberino Aug(usti) lib(ertum), praeposito mes(oribus). N(umero) V; le chiffre varie naturellement avec chaque borne.

JAHRBUCH DER K. K. ZENTRAL-KOMMISSION FÜR KUNST-UND HISTOR. DENKMALE, IV, 1906.

P. 105-111. W. Kubitschek. Inscriptions de Carnuntum, d'après d'anciennes copies de F. Wachter (entre 1816 et 1834).

P. 105.

175)
I · O · M ·
AVR · ITIO
T · V · B ·
V · S · L · M

L. 3 : *tub(icen).*

P. 106.

176)
S · I · D
Q *l* IVINIVS
SENECIO
VET · L · XIIII
G · V · L · S

L. 1 : *S(oli) I(nvicto) D(eo)*; l. 5. *G(eminae).*

P. 107.

177)
. . . . PLOTIVS
. . . *f* MEN · VIC
mil · leg · XV
apoll . . . . . .

L. 2 : *Men(enia tribu), Vic(etia).*

P. 109.

178)
Θ X
Π · Ατλιῳ σεδ. απελευθερῳ
NOννῳ . . . . . .
IATρῳ αποθανοντι
ΠΕΡι τ . . . . . .
ΑΔΡιανου ολυμπιου
ΚΑΙσαρος ετων . . . . . .
ΠΟΣιδωνιος τῳ φιλῳ μ. χ.

L. 1 : Θ(εοῖς) [κ(ατα)χθονίοις)]; l. 8 : μ(νείας) χ(άριν).

P. 145-160. W. Kubitschek. Sur les nos 5727 et 5537 du *C. I. L.*, III. Liste des gouverneurs du Norique, d'après les inscriptions.

JAHRBÜCHER DES VEREINS VON ALTERTUMSFREUNDEN IM RHEINLANDE (BONNER JAHRBÜCHER), CXIV-CXV, 1906.

P. 1-98. P. Steiner. Les *dona militaria* (aux p. 47-73, liste des inscriptions qui s'y rapportent).

P. 159-188. E. Ritterling. Sur

l'histoire de l'armée romaine de Gaule pendant le règne d'Auguste; usage des inscriptions.

P. 204-343. H. Lehner. Rapport sur les fouilles et les trouvailles du musée provincial de Bonn (1903-1906). Marques de potiers.

P. 371. J. Poppelreuter. A Cologne.

179)
M E M O R I A E
RVPTI · NATONE · GRECO
MYLASEI · CHORALE
QVI · VIXIT · ANNOS
XVI · DIONYSIVS
ASCLEPIADES · NATI
ONE · ALEXANDRI
NVS · PARENS · ITEM
ATHENEVS · BENEMe
RENTI DE · SVO

JAHRESHEFTE DES ÖSTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS IN WIEN, 1906. BEIBLATT.

P. 61-76. R. Egger. A Ephèse.

180)
. . . . . MAKPEIN
ΥΠΑΤΟΝ ΡΩΜΑΙΩΝ ΑΝΘΥ
ΠΑΤΟΝ · ΑΣΙΑΣ · ΤΩΝ ΕΠΙΤΕ
ΛΟΥΜΕΝΩΝ · ΙΕΡΩΝ · ΤΩΝΠΕΝ
ΚΑΙ ΔΕΚΑ ΑΝΔΡΩΝ ΑΝΩΝΕΙ
ΝΙΑΝΟΝ · ΟΥΗΡΙΑΝΟΝ ΕΚ ΤΩΝ
ΣΥΝΚΑΤΗΞΙΩΜΕΝΩΝ · ΦΙΛΑΤ
ΤΩΝ · ΙΕΡΕΑ · ΠΡΕΣΒΕΥΤΗΝ
ΚΑΙ ΣΥΝΑΠΟΔΗΜΟΝ · ΤΟΥ ΜΕΓΙΣ
ΤΟΥ · ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ · Μ · ΑΥΡΗΛΙΟΥ
ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥ · ΗΓΕΜΟΝΑ · ΥΠΑ
ΤΙΚΟΝ ΠΑΝΝΟΝΙΑΣ ΤΗΣ ΑΝΩ
ΗΓΕΜΟΝΑ · ΠΑΝΝΟΝΙΑΣ · ΗΣ ΚΑ
ΤΩ · ΕΠΙΜΕΛΗΤΗΝΤΟΥ ΤΙΒΕΡΕΩΣ
ΠΟΤΑΜΟΥ ΗΣ ΕΚΑΤΕΡΩΘΕΝ
ΟΧΘΗΣ · ΗΓΕΜΟΝΑ · ΛΕΓΙΩΝΟΣ
ΤΕΣΣΑΡΕΣ ΚΑΙ ΔΕΚΑΗΣ · ΣΤΡΑΤ
ΓΟΝ ΡΩΜΑΙΩΝ ΔΗΜΑΡΧΟΝ ·
ΠΡΕΣΒΕΥΤΗΝ ΗΣ ΑΣΙΑΣ ΤΑΜΙΑΝ
ΧΕΙΛΙΑΡΧΟΝ · ΠΛΑΤΥΣΗΜΟΝ
ΛΕΓΙΩΝΟΣ · ΕΠΤΑΚΑΙΔΕΚΑΗΣ
ΕΝ ΤΟΙΣ ΔΕΚΑ · ΗΣ ΕΠΙΜΕΛΕΙΑΣ
ΤΩΝ ΔΙΚΩΝ · ΠΡΟΣΤΑΝΤΑ Τ
ΗΣ ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ · ΣΩΤΗ
ΤΗΝ ΤΕΙΜΗΝ · ΑΝΕΣΗΣΕΝ
. . . . . MIANOΣ

Il s'agit de M. Nonius Macrinus (*C. I. L.*, V, 4343 et 4344). L. 21 : la XVIIe légion, qui n'existe plus après la défaite de Varus, est mentionnée ici à tort, au lieu de la XVIe.

P. 87. W. Kubitschek. A Doclea, sarcophage avec inscription.

JOURNAL DES SAVANTS, 1906.

P. 671-672. R. Cagnat. Note additionnelle sur le règlement minier d'Aljustrel (*Ann. épigr.*, 1906, n° 151), avec la reproduction du texte en fac-simile, d'après une photographie.

JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, 1907.

P. 61-67. Hasluck. Inscriptions de la région de Cyzique.

P. 64. A Melde (Miletopolis),

181)

ERRATAOVAE
ITINIARMINIA
BENDOMITIO
EIEG
ISAVG PRO PR
PFS CAAS PRO
O HONOR·C·AVS
ΔΗΡΑ ΠΑΡΑΧΕΙΜΑΣ
ΠΟΝΑΙΟΝ

Copie insuffisante.

L. 2 : *in⟨i⟩ Armenia*; l. 3-4 : *su]b (C)n. Domitio [Corbulon]e leg(ato) [Caesar]is*; l. 7 : *honor(is) caus(a)*; l. 8 : ἐν Ἀδ]δήρᾳ παραχειμάσ[ας.

Ibid. Même provenance.

182)

ΤΙΤΟΣ ΦΛαουιος
τιτΟΥ ΙΟΥ ΑΣχλη π-
ιαδης χυΡΕΙΝΑ ΑΠΟΤελεσας
ΤΕΙΜΑΣ ΤΩΝ ΣΕΒΑΣτων εν τω
μεΓΑΛΗΤΟΠΟΛΕΙΤΩΝ ΙΕΡω
και γυμναστιαρΧΗΣΑΣ

L. 2 : Τ⟨τ⟩ου (υ)ἱοῦ.

Ibid. Même provenance.

183)

Ο ΔΗμοΣ
γΝΑΙΟΝ ΠΟΜΠΗΙΟΝ ΓΝΑΟυ
υἱΟΝ ΜΑΓΝΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ
τΟ ΤΡΙΤΟΝ ΣΩΤΗΡΑ ΚΑΙ ΕΥΕΡ
γΕΤΗΝ ΤΟΥ ΤΕ ΔΗΜΟΥ ΚΑΙ
ΤΗΣ ΑΣΙΑΣ ΠΑΣΗΣ ΕΠΟ
πΤΗΝ ΓΗΣ ΤΕ ΚΑΙ ΘΑΛΑΣ
σΗΣ ΑΡΕΤΗΣ ΕΝΕΚΑ ΚΑΙ
ευΝΟΙΑΣ ΕΙΣ ΕΥΑΥΤΟΝ

L. 2 : Γν⟨ο⟩[ο]; l. 9 : ἑ⟨υ⟩αυτόν.

KLIO. BEITRAEGE ZUR ALTEN GESCHICHTE, VII, 1907.

P. 183-187. R. Cagnat. Règlement du collège des *tubicines* de la légion IIIe Auguste à Lambèse (la 1re partie déjà connue : *Ann. épigr.*, 1906, n° 10).

184)

pro FELICITAT · ET INCOLVMITATE
*sa*ECVLI · DOMIN · $\overline{\text{NNN}}$ AVGGG
*l. se*PTIMI SEVERI · PII · PERTIN AVG ·
et M · AVREL · ANTON · AVG ·
PAR · BRI · GER . MAX AVGG
et IVLIAE AVG MATR AVG N CAS*t*
*t*VB · LEG · $\overline{\text{III}}$ AVG · P · V · Q · N · SVB · *s*

. ANTONIVS PROCVL OP
. VALERIVS FELIX PR
. AEMILIVS CRESCENS
. FLAVIVS FELIX
. ANNAEVS PRISCVS
. IVCCIVS FORTVN
. GELLIVS ROGATVS
. IVLIVS MESSIANVS
. FLAVIVS IVLIANVS
. . .ILIVS PRIMVS
. . .NDICIVS SALLVST
. VALERIVS CASTVS
. . IVS SPERATVS
. MANILIVS SATVRN
IVS FORTVNAT
. . . LIVS VENVSTVS GELLIVS ROSINVS DOMITIVS CI
C. IVLIVS VICTOR . G DOMITIVS VALENS SERVILIVS
ANTISTIVS SVCCESSVS AVRELIVS BASSVS AVRELIVS D

Q GRANIVS CRISPINVS
Q FABIVS DONAT
CAELIVS FAVSTVS
POSTUMIVS VRBANVS
C ANNIUS
L GEMINIUS
M VALERIUS
Q SVLPICIVS
RVTILIVS
C VEREIVS I
C SECVNDIVS
L CASSIVS FORTUN
FLAVIVS ROGATUS
IVLIVS DATVS
POMPEVS DATVS

AMNARI · $\overline{\text{N}}$ · DABVN
GAE · Q · FAC · FVER · ID
IVLARI · N · STITVIM · VE
ISSION · ACCEP · IN · SI
D · VEL · SI · QVI · DE CO
ROFEC · PER//AD AC
M SI QVI · DE COL TR
M PERS · ACC · VIAT · P

Cf. *C. I. L.*, VIII, 2557 : règlement des *cornicines* dont le libellé est presque le même; l. 26 : [*sc*]*amnari n*(*omine*); l. 28 : *st*[*a*]*tuim*(*us*); l. 31, peut-être : *per* [*gr*]*ad*(*um*); l. 32 : *tram*(*are*); l. 33 : le sens de *cum pers.* est incertain.

P. 188-212. A. Schulten. Commentaire de l'inscription d'Aïn-el-Djemala (ci-dessous, n° 196).

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT, 1907.

P. 41. H. Koch. A Altdorf.

185)

ALAFERHVIABus . . . . . .
SEVERVS · PRO SE *et suis imp.*
IPSARum

L. 1 : le même nom de divinités se retrouve dans le n° 623 des *Inscr. Rhenan.*

P. 65-66. J. Finck. A Kösching (près d'Ingolstadt). Fragment d'une plaque de marbre portant une dédicace d'édifice. D'un côté :

186) *imp. tito caesari divi vespasi*
aNI · F · VESPASIAno aug. pontifici maximo
TRIB · POT · VIIII · IMP · *xv. cos. viii p. p. censori et*
CAESARI · DIVI · VE*Spasiani filio domitiano cos. vii*
COLLEGIORVm *omnium sacerdoti etc.*

De l'autre côté :

187) *imp. tito caesari divi vespasiani filio*
potestate viiii imperatori XV · COS · VIII · P · P · CENSOR
et caesari divi VESPASIANI · F · DOMI
tiano cos . v i i COLLEGIOR · OMNVM
sacerdoti PROC · C · SATVRIO

P. 67. Körber. A Weissenau (près de Mayence).

188) L · CORNELIVS
L · F · COLINVS
POL · EPORED
IA · MIL · LEG · XV
AN · XXII · STIP · I
H · S · E

P. 68. Même provenance. Au-dessous d'un bas-relief représentant un *imaginifer.*

189)

CENIALIS · CLVSIODI
F · IMAG · EX · COH · VII ·
RAE · AN · XXV · STIP
XII · H · P

L. 1 : (*G*)*enialis*; l. 2-3 : *imag*(*inifer*) *ex co*(*horte*) *VII Rae*(*torum*).

P. 81-84. R. Knorr. Suite de la liste des marques de potiers sur les vases et fragments de vases trouvés à Rottweil (Würtemberg).

P. 85-86. E. Ritterling. Sur un diplôme militaire de Wiesbaden, sous le règne de Trajan (*C. I. L.*, III, p. 870); le nom du légat de Germanie supérieure en 116 p. C. doit se lire : *sub Kan*[*c Junio Nigro*].

P. 86-87. Domaszewski. Sur l'inscription de Metz relative à un *col*(*legii*) *med*(*icorum*) *lib*(*ertus*) (*Ann. épigr.*, 1905, n° 169). Lire plutôt : *col*(*oniae*) *Med*(*iomatricorum*) *lib*(*ertus*).

P. 105. Körber. A Mayence.

190) † IN VNC TVM
VLO EQVIISCT
BENE MEMO
RIO GAEREHO
*l*DVS QVI VIX
it IN PACE A.

L. 1 : (*h*)*unc*; l. 2 : (*r*)*equiisc*(*i*)*t*. Date : VIe siècle.

P. 106. Même provenance. Fragment d'une dédicace de temple par un soldat.

P. 114-115. R. Knorr. Sur les marques de potiers de la fabrique de Trèves.

MÉLANGES DE LA FACULTÉ ORIENTALE DE L'UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH (BEYROUTH), 1907.

P. 265 et suiv. Jalabert. Inscriptions grecques et latines de Syrie.

P. 265. Beyrouth ou Geibel.

191)
repara
TORI *orbis romani*
RESTI*tutori omnium re*
RVM ET *totius felicitatis re*
CREATORI *sacrorum et*
EXSTINCTO*ri supertitionis fl.*
IVLIANO PER*p. aug. ger*
MANICO MA*ximo alaman. ma*
XIMO SARMATI*co francico*
MAXIMO P M
CVM GENV●io ?
EIVS VOT *solv. lib. mer.*

P. 280. Baalbek.

192)
IOM PRO SAL IMPERA*tor*
ANNO Q VINI ET G CASSAEI
ET · ISAE · T · VETTI ✿
ARCHONTIVM FOEBVS ET MYLA
MVLTAIOPES EX OFFI
CIO FEIEPRVNT

L. 2. *Anno Q. Vini et G. Cassaei et Isae* [*e*]*t Vetti archontium*; l. 5 : *multa*[*t*]*o*[*r*]*es*; l. 6 : *fe*[*ce*]*runt ?*

P. 336 et suiv. R. Monterde. La voie romaine d'Antioche à Ptolémaïs.

P. 337. Milliaire trouvé « le long de l'ancienne route de Saïda, 1 kilom. environ plus près de Beyrouth où le Dr Rouvier place l'ancienne Béryte-Laodicée de Chanaan ».

Deux inscriptions superposées.

193) IMP*era*
tor CAES VESPA
*sia*NVS AVG PONT
max. TR POTEST III P
p COS IIII
cur. l. CAESENNIO
paeto LEG AVG PRO
*p*R CCXXXIIII

Date : 1er janv.-1er juillet 72.

194)
*nero · cl*AVDIVS
caesar AVG GERMANICVS
*trib. pote*S BIS COS ·
*designat*VS ITERVM
u i a m AB ANTIOCHEA
fecit ad n ? OVAM COLONIAM
*ptolemai*DA MILIA PASSV
CCXX XIIII

m. p. l. x XXXVII
c. ummidio DVRMIO
quadrato · LEG PRO PR

Date : 1er janv. — 13 oct. 56.

P. 287. Voie d'Héliopolis à Emèse.

P. 303, n. 104. A Afqa. Sur le rocher.

195) FINIS
IARITH
N VII

Id., n. 105. Même inscription avec : N VI.

MÉLANGES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1906.

P. 365-481. J. Carcopino. Inscription gravée sur les quatre faces d'un bloc de pierre découvert à Aïn-el-Djemala, dans le lit de l'Oued-Kralled, à 6 kilomètres au sud-ouest d'Aïn-Tounga. Voir les planches XVII et XVIII.

196)

1re face.

...iuani (ou : *...tuani*), *rogamus, procurato- | [res, per pro]videntiam vestram, quam | [nomine Ca]esaris praestatis, velitis nobis | [et utilitat]i illius consulere, dare no⟨s⟩|b[is eos agros], qui sunt in paludibus et | in silvestribus, instituendos olivetis | et vineis, lege Manciana, condicione | [s]altus Neroniani vicini nobis. Cu[m | e-d]eremus hanc pe[titi]onem nos t[ram | fun]dum suprascriptum N[eronianum | et i]ncrementum habit[atorum....*

2e face.

...iubeas. Sermo procurato[rum Im] | p(eratoris) [C]aes(aris) Hadriani Aug(usti) : quia Cae[sar n(oster) pro] | infatigabili cura sua, per qu[am adsi-] | due humanis utili[ta]tibus exc[ubat, om-] | nes partes agrorum, quae tam oleis au[t] | vineis quam frumentis aptae sunt, [ex- |]coli iubet, itcirco per missum prov[id-|en]tiae eius, potestas fit omnibus e[tia] | m eas partes occupandi, quae in c[ent- | u]ris elocatis saltus Blandiani e[t U-d|e]nsis [et] i[n illi]s partibus sunt [quae ex....

3e face.

...q]ua[m aliunde] o[b lege]m M[ancianam; | set si quis lo]ca neglecta a co[ndu- | ctoribus] occupaverit, qua[e da- | ri sole]nt, tertias partes fructuu[m | dabit; de] eis quoq(ue) regionibus qu[ae-ex Lamiano et Domitiano | [saltu iunctae Tuzritano sunt | [tantumdem] dabit. De oleis quas quis-[q(ue) | e possessoribu]s [po]suerit aut oleas[tr-|is inseruerit] c[aptor]um fruct[uum...

4e face.

[C]arinus et Dor[yph]orus Primige[nio | s]uo salutem. Exemplum epistulae scrip- | tae nobis a Tutilio Pudente, egregio viro, | ut notum haberes, et it quod subiectum est | [c]eleberrimis locis proponi : « Verridius | Bassus et

Januarius Martiali suo salut[em :] | si qui agri cessant et rudes sunt; [si qui sil-] | vestres aut palustres in eo salt[uum trac-] | ctu, v]olentis lege Mancia[na.... »

La première face contient une pétition adressée aux procurateurs impériaux par les habitants d'un *pagus*, qui demandent l'extension, à des terres auxquelles elle ne s'appliquait pas, d'une *lex Manciana* favorable à leurs intérêts. Les faces II et III reproduisent une déclaration des procurateurs impériaux, fixant la condition juridique des cultivateurs qui exploitent les terres des *saltus* impériaux.

La quatrième face renferme une lettre des procurateurs de la *regio* au procurateur du *saltus*, lui communiquant, de la part du procurateur du *tractus Carthaginiensis*, la réponse des procurateurs impériaux de Rome (sans doute le procurator *a rationibus* et son *adjutor*; le personnage appelé Martialis n'est qu'un intermédiaire, secrétaire des procurateurs de Rome ou de celui du *tractus*). Date du document : règne d'Hadrien. — Le *sermo procuratorum* des faces II et III était déjà connu en partie, depuis 1892, par l'inscription d'Aïn Ouassel (*Ann. épigr.*, 1892, n° 90). Les inscriptions d'Aïn-el-Djemala et d'Aïn Ouassel se complètent l'une l'autre.

P. 395-396. Même provenance. Sur un bloc de pierre :

197) Face :

CAES $\overline{N}$ $\overline{N}$

Caes(arum) n(ostrorum). (Marc-Aurèle et Verus, ou Septime Sévère et Caracalla).

Revers :

P B C F

Borne terminale séparant le territoire des *saltus* impériaux de celui d'une cité ou de particuliers.

P. 430 et 432. Nouvelle lecture, par M. Merlin, d'une inscription d'Aïn-el-Goléa (Carton, *Découvertes*, p. 102, n° 146) et d'une inscription d'Henchir-Tibar (*Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1897, p. XII), déjà connues.

ID., 1907.

P. 23-64. J. Carcopino. Inscriptions d'Aïn-Tounga et des environs (la plupart funéraires).

P. 39, n° 2. Aïn-Tounga, forteresse byzantine.

198) SATVRNO AVG
SACRVM
P VALERIVS CLISVS
V S L A

L. 3 : *C[el]sus*
L. 4 : *v(otum) s(olvit) l(ibens) a(nimo)*.

P. 46, n° 26. Aïn Tounga : fragment complétant les n°s 1402 et 15203 du *C. I. L.*, VIII.

P. 47, n° 29. Même provenance.

199)

aFRICAE VICE SACRA IVDICANTe
. . . E · RENOVATIS · CAMERIs

Mention d'une restauration effectuée par un proconsul du Bas-Empire.

P. 48, n° 31. Même provenance.

200) D M S
M · ANTONIVS · RVFVS · HONORATI · FIL · TRomentin
THIG · GENIVS VERITATIS · PIVS · VIXIT · ANnis . . . .
H · S · E · O · T · B · Q · T · T · L · S ·
5 ΟΙΗΠΕΡ ΦΥΛΑΩΝ ΓΕΝΕΗ ΤΟΙΗΔΕ ΚΑ: ανδρων

L. 3. *Thig(nicae)*; *genius veritatis*, apposition poétique : éloge du défunt; l. 4 : *h(ic) s(itus) e(st) o(ssa) t(ibi) b(ene) q(uiescant) t(erra) t(ibi) l(evis) s(it)*; l. 5 : citation d'Homère, *Iliade*, VI, 146.

P. 51, n° 37. A Henchir-er-Regaigue.

201) SATVRNO
AVG · SACR
ZABONAR
GRANI · SA
CERDOS

Le fils d'un personnage dont le nom était romanisé porte lui-même un nom punique. Cf. *C.I.L.*, VIII, 15619.

P. 58, n°s 41 et 42. Au Djebel-Skrira : nouvelles lectures d'inscriptions déjà connues (*Bull. arch. du Comité*, 1892, p. 312, n° 48 = *Ann. épigr.*, 1893, n° 61; *ibid.*, 1896, p. 225, n° 9).

P. 59, n° 43. Même provenance : inscription dont les dernières lignes avaient été publiées déjà dans le *Bull. arch.*, 1896, p. 225, n° 8.

202) I O M
PRO *salute*
IMP CAE
SAR AVG L
5 SEVERI ET M
ANTONINI *et*
Getae CAES
AVG ET IVLIAE
DOMNAE AVG
10 LVRIVS SEIVS
VETERANVS
LEG II ADI
PIAE II DE
VOT · SOL

L. 6 : *An[t]onini*; l. 12 : *l(egionis) II Adj(utricis)*; l. 13 : *[Fi]delis*.

Sur la plinthe :

[illegible]NO ET FA^
COS

Peut-être : *Gentia]no et [Basso] co(n)s(ulibus)*, 211 p. C.

Sur le côté gauche :

TAVRO
ET
VERE

Offrande d'un taureau et d'un porc.

P. 62, n° 44. Même provenance. Nouvelle lecture d'une inscription funéraire déjà connue (*C. I. L.*, VIII, 1397.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, LXVI, 1906.

P. 149-226. V. Chapot. Séleucie de Piérie. Utilise les inscriptions connues.

P. 294-330. Héron de Villefosse : sur une inscription du musée Calvet à Avignon, provenant d'Alexandrie d'Égypte (*C. I. L.*, XII, 406 = III, 12047).

MITTHEILUNGEN DES ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, RŒMISCHE ABTHEILUNG, 1906.

P. 324-397. H. Langford Wilson. A Terracine.

203)

I I III . . . . . .
ET · LEG · VI · VIC · I . . .
BELLO · MIT*hridatis*
. . . . . .

L. 3 : mention de l'expédition entreprise pendant le règne de Claude contre Mithridate, *rex Bosporanus* (Tacite, *Ann.*, XII, 15 et suiv.).

MONUMENTI ANTICHI DEI LINCEI, XVI, 1906.

P. 260-274. R. Lanciani. Inscriptions de Castelporziano (ci-dessous, n° 206).

P. 481. R. Paribeni. Graffites sur des vases à vernis noir trouvés dans les nécropoles du territoire de Capène (Latium).

MUSÉE BELGE, 1906.

P. 339. P. Graindor. A Ténos, en double exemplaire.

204)

P · SERVEILIVS · P · F · ISAVRICVS · PRO · COS · RESTITVIT
ΠΟΠΛΙΟΣ ΣΕΡΟΥΙΛΙΟΣ ΠΟΠΛΙΟΥ ΥΙΟΣ ΙΣΑΥΡΙΚΟΣ
ΑΝΘΥΠΑΤΟΣ ΑΠΟΚΑΤΕΣΤΗΣΕΝ
ΓΑΙΟΣ ΠΑΝΔΥΣΙΝΟΣ ΓΝΑΙΟΥ ΥΙΟΣ ΡΩΜΑΙΟΣ
ΠΡΟΞΕΝΟΣ ΤΑΣ ΝΙΚΑΣ ΚΑΙ ΤΟΥΣ ΕΡΩΤΑΣ
ΚΑΙ ΑΝΤΕΡΩΤΑΣ ΠΟΣΕΙΔΩΝΙ ΚΑΙ ΑΜΦΙΤΡΙΤΗΙ
ΧΑΡΙΣΤΗΡΙΟΝ
ΑΓΑΣΙΑΣ ΜΗΝΟΦΙΛΟΥ ΕΦΕΣΙΟΣ ΕΠΟΙΕΙ

P. Servilius Isauricus fut proconsul d'Asie en 46 av. J.-C. — Il s'agit de deux groupes symétriques, œuvres du sculpteur Agasias, représentant la Victoire et la lutte d'Éros et d'Anteros.

P. 344. Même provenance.

205)

Ο ΔΗμος
ΛΕΥΚΙΟΝ ΚΟΙΝτιον λευ
ΚΙΟΥ ΥΙΟΝ ΡΟΥΦΟΝ ΑΝΘΥ
ΠΑΤΟΝ ΤΟΝ ΕΑΥΤΟΥ
ΣΩΤΗΡΑ ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ
ΑΡΕΤΗΣ ΕΝΕΚΕΝ ΚΑΙ
ΚΑΛΟΚΑΓΑΘΙΑΣ ΠΟ
ΣΕΙΔΩΝΙ ΚΑΙ ΑΜΦΙ
ΤΡΙΤΗΙ
[redacted]
[redacted]ΚΑΙ ΚΑΛΟΚΑΓΑΘΙ
ΑΣ ΠΟΣΕΙΔΩΝΙ ΚΑΙ ΑΜΦΙ
ΤΡΙΤΗΙ

Date : milieu du 1er siècle av. J.-C. — L. 10-14 martelées; l'inscription a été regravée.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITA, 1906.

P. 385-386. A Milan. Funéraires.

P. 407-410. E. Ghislanzoni. A. Castel Porziano (Latium). Marques de potiers déjà connues. Conduite d'eau en plomb au nom d'Aurelius Caesar (Marc-Aurèle avant son avènement).

P. 411-415. Même provenance.

206)

universitas · IVDEORVM ·
*in. col. ost. commor*ANTIVM · QVI COMPARA
*verunt ex conlat*IONE · LOCVM · C · IVLIO · IVSTO ·
*gerusiarchae ad m*VNIMENTVM · STRVENDVM ·
*donavit. rogantib*VS · LIVIO · DIONYSIO · PATRE · ET ·
. . . . . NO · GERVSIARCHE · ET · ANTONIO
. . . . . *dia b*IV · ANNO · IPSORVM · CONSENT · GE*r*
*us. c. iul iu*STVS · GERVSIARCHES · FECIT · SIBI
et. coniugi SVAE · LIB LIB · POSTERISQVE · EORVM ·
*in fr*ONTE · P · XVIII · IN AGRO · P · XVII

L. 1-2 : cf. *Cod. Just.*, I, 9, 1 (*universitas* analogue à Antioche). — L. 5 : *patre* (*synagogae*). — L. 7 : [*dia b*]*iu*, titre que portait un troisième dignitaire de la synagogue, après le *pater* et le *gerusiarches*; cf. διὰ βίου dans les inscriptions judaïques grecques et *dia viu* au *C. I. L.*, X, 1893. — L. 7-8 : *consent*(*iente*) *ge*[*rus*(*ia*)].

P. 416. A Pentima. Funéraire.

P. 418-420. A Migliadino S.

Fidenzio (Vénétie, territoire d'Este). Funéraires.

P. 423. A San Giacomo di Portogruaro (Vénétie, territoire de *Concordia*).

207)

L · TVLLIO · L · F
M A X V M O
MILITI · LEG · V

P. 425-426. Même provenance. Marques de potiers, déjà connues.

P. 430. A Rome, près de Sainte-Croix de Jérusalem.

208)

	AILIANVS	ff CCCC
IVLIVS	FESTVS	ff CCCC
ANNIVS	ANVLLINVS	ff CCC[illegible]
LATINIVS	PRIMOSVS	ff [illegible]
NVMMIVS	TVSCVS	. . . . .
CASSIVS	DION	. . . . .
CAECINA	SABINVS	. . . . .
CAECINA	TACITVS	. . . . .
ACILIVS	GLABRIO	f . . . .
AELIVS	FAVSTINVS	ff CCCC
IVNIVS	TIBERIANVS	ff CCCC
[illegible]IRIVS	NEPOTIANVS	ff CCCC
[illegible]IVS	ALBINVS	ff CCCC

[illegible]ADES

La plupart de ces personnages sont connus : ils appartenaient à de grandes familles romaines et vivaient à la fin du IIIe siècle après J.-C. ou au début du IVe. Ils ont versé chacun 400.000 sesterces, sans doute pour la construction d'un édifice public.

P. 431. Même provenance.

209)

D I S · M A N I B
T I · C L A V D I O · A V G · L
A P H R O D I S I O · T I · C L A V D I V S
P L A E T O R I A N V S · F I L I V S
S I B I · E T · L I B E R T I S
L I B E R T A B V S Q V E · P O S T E R I S Q
E O R V M

P. 432. Même provenance.

210)

H I C R E Q V I E S C I T I N P A C E A D E
O D A T V S V D ⊗ P A L Q V I V I X I T A N
N V S P L M X X X X V D E P ⊗ V I I I I D I V N
P C V I A T O R I S V C
H I C R E Q V I E S C I T A V G V S T
A C E ⊗ C O N I V X E I V S Q V I V I
. . . . . .

L. 2 : *v(ir) d(evotus) Pal(atinus)*. L. 4 : date, 496 p. C. ; l. 4. *p(ost) c(onsulatum)*.

P. 432-433. A Rome, via Flaminia et via Salaria. Funéraires.

P. 447. A Ostie. Marques de potiers déjà connues.

P. 463. A Naples. Fragment d'un sarcophage chrétien.

211)

. . . . . *dep* . . . . . K A L N O
vembres dd. nn. H O N O R I O
v i i i et theodosio I I I · A V G G

Date : 409 p. C.

P. 466. Persichetti. A Posta (Sabine).

212)

P · F L A V I D I V S · L · F ·
S E P T V M I N V S ·
P R A E F · C L A S S I
V A C V N A E

P. 5-12. A Rome, via Flaminia et via Salaria. Funéraires.

P. 14-17. A Rome, Corso Pinciano. Funéraires.

P. 83. A Rome, villa Colonna (via del Quirinale).

213)

L · ASPRENAS
M · CAECILIVS · CORNVTVS
L · VOLVSENVS · CATVLVS
P · LICINIVS · STOLO
C · PONTIVS · PAELINVS
CVRATORES · LOCORVM · PVBLICORVM
IVDICANDORVM · EX · S · C · EX
PRIVATO · IN PVBLICVM · REDEGERVNT

Cf. *C. I. L.*, VI, 1267; 31573-4.

P. 84-85. Rome, via di Marmorata. Marques de potiers, déjà connues.

P. 86-87. A Rome, via Flaminia et via Latina. Funéraires.

P. 88-89. A Rome, villa Sciarra (ci-dessus, nos 94-97).

P. 91-94. A Rome, Corso Pinciano. Funéraires.

P. 94. A Rome, près de la via Urbana. Sceau de bronze.

214)

VTRETIETSNI
AFETSTETCVILL
IJIMEAEAJJIN
← ЯCEANA

Instei Tertu | lli v(iri) c(larissimi) et Stefa | nillae Aemili|anae c(larissimae) f(eminae). — Un sceau chrétien mal publié par Fabretti, *Inscript. antiq.*, chap. VII, n° 48, concerne les mêmes personnages.

P. 108-109. A Rimini; funéraires.

P. 111. Lecture du n° 1893 du *C. I. L.*, XI, d'après une copie prise en 1795 par Perelli.

P. 113-120. D. Vaglieri. Inscriptions de Rome.

P. 114. Près du Corso Umberto I. Conduite de plomb.

215) PETRONIAE · LASCIVAE

P. 115. Villa Villeggia (via Casilina).

216)

DIS < MANIB <
< ANTONIAE
< M Ø F >
DIONYSIAE
< PRIMVS >
CAESARIS N
SER · TYCHICI
ANVS > CONIVGI

P. 116-119. Via Salaria; funéraires.

P. 117.

217)

CLARA · L · VITELLI
CVSTOS · VIGLIAR ·
VIX · ANN · XL ·
ORENTES · CONIVGI
HIC · FECIT · ET · LOCV
EMIT · DE · SVO

L. 2 : *custos vigliar(um)* ou *vig(i)-lar(ii)* ; cf. *C. I. L.*, XIV, 2990 et 527 ; l. 4 : le surnom *Orentes* se retrouve au *C. I. L.*, VI, 5280.

P. 120. Via Tiburtina.

218) L · MANLIVS · A · F · COR
CANVS · COLONIA
PATRICIA · CORDVBA
IN · FR · P · XII
IN · AG · P · XX

Sur la *Colonia Patricia Corduba*, inscrite dans la tribu *Galeria*, voir *C. I. L.*, II, p. 306, 705, 886.

P. 121-123. D. Vaglieri. A Ostie. Nombreuses marques de potiers, déjà connues.

P. 122. Même provenance.

219)
*feli*X · ET — L · FALE. . . . .
. . . M A R T I N V S — M · MART . . . .
*im*AG · EX · ARG · P · II — CORPOR . . . . .
A N T E A E R E V — IMAG
*tr*A I E C T V S — ET · OB · D*edic.*
C E L I · D · D ·
et ob dedic · D I V I S E R V Ñ — D E D · X V I I
*sport*VLA S · SING · XII ·

L. 3. [*im*]*aginem ex arg(ento) p(ondo) II* (*librarum*) ; l. 5 et 6 : nom du collège auquel est faite cette donation (cf. *C. I. L.*, XIV, 425 : *Corpus trajectus marmoriarorum*, etc.).

P. 125-129. D. Vaglieri. A Civita Lavinia.

P. 125. Sur un cippe de pépérin.

220) L · OCTAVIO · VI
HERCOLE · DEDIT
V(ibii) f(ilio)?

Deux autres dédicaces à Hercule, plus mutilées, ont été trouvées en même temps que celle-là ; voir aussi *Notiz. degli scavi*, 1892, p. 236.

P. 126.

221) M
▒EO MESES(
COH I I I I *Vigilum*
7 · T E R T I ·
M . . . . A C I V

Sur deux autres fragments trouvés au même endroit, on lit le mot *coh(ors)*.

P. 128. Conduite de plomb (lettres écrites à l'envers).

222) C · SABVCI · PERPETVI

Ibid. Autre conduite

223) C · CORDIVS · NYMPHICVS

P. 130. A Castel Gandolfo, au 14e mille de la Via Appia.

224)

AVR MAIOR C·AR
TIL EX SAGITTA
RIS SAIARIVS
LEG · II PART SEVE
RIMIAE VIXIT AN
NIS · IVIFIII A
TRI SVO RM · E

L. 1 et : 2 *Aur(elius) Maio[r] Cart[h(agine)]*; l. 3 : *sa[l]arius* (pour *salararius*); l. 4 et 5 : *leg(ionis) II Part(hicae) Severi[an]ae*; l. 6 : *annis [L]VI fi[l]i[us p]atri*; l. 7 : *b(ene) m(erenti) [f(ecit)]*.

P. 131. A Gallicano (Latium).

225)

DIS · MANIBVS
C · ATTIO · C · LIB · BLASTO
LICT · III · DECVR
QVI · IMP · ET · COS · ET · PR
APPARVIT · ET
ATTIAE · FAVSTILLAE
PARENTIBVS · PIISSIMIS
C · ATTIVS
PLOCAMIANIVS

L. 3-4 : *lict(ori) (trium) decur(iarum) qui imp(eratori) et c(on)s(ulibus) et pr(aetoribus) apparuit.*

P. 137. A Palestrina. Cippe de marbre.

226)

L · FABRICIVS · C · F · VAARVS
M · SAVFEius CANIES
AID IA

Ibid. Même provenance.

227) NVMINI · CAE
LESTI · FORTV
nAE · PRIM

P. 141-142. Même provenance. Vingt-sept petites bases de pierre rectangulaires ou en forme de pommes de pin, portant chacune un nom propre gravé.

P. 145. A Terracine. Conduite de plomb.

228) COL · TARRACINENSIS

NOUVELLE REVUE HISTORIQUE DE DROIT FRANÇAIS ET ÉTRANGER, 1906.

P. 812-815. Mispoulet. Observations sur l'inscription d'Aïn-el-Djemala (ci-dessus, n° 196).

ID., 1907.

P. 1-48. Du même. Étude détaillée de cette inscription.

P. 345-391. Du même. Le régime des mines à l'époque romaine et au moyen-âge, d'après les tables d'Aljustrel (*C. I. L.*, II, *Suppl.*, p. 788 et *Ann. épigr.*, 1906, n° 151).

NUOVO BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA CRISTIANA, 1906.

P. 239-252. G. Celi. Sur une inscription graffite du cimetière de Commodille, publiée dans la même revue, 1905, p. 63.

P. 253-300. O. Marucchi. Sur l'inscription de Filumena, trouvée en 1802 dans le cimetière de Priscille.

P. 301-316. Inscriptions chrétiennes d'Italie et d'Afrique récemment découvertes (déjà publiées).

PALESTINE EXPLORATION FUND, 1907.

P. 138-139 et p. 234-239. Inscriptions et fragments d'inscriptions de Jérusalem et des environs.

RECUEIL DES NOTICES ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE, XL, 1906.

P. 111-118. S. Gsell. Commentaire de l'inscription d'El Mellah (ci-dessus, n° 4).

P. 160. Commandant Guénin. Inscription de Rouis (*Ann. épigr.*, 1906, n° 139).

P. 167-186. A. Vel. Inscriptions du territoire de la commune mixte d'Ain-M'lila (surtout funéraires).

P. 169. A Sigus.

229)

S I L V N O
A V G S A C R
(Silvanus debout)
I NIGIDIVS RVSTI
CVS · CISTIFER VSLA

L. 3 : *J(ulius)*; l. 4 : *v(otum) s(olvit) l(ibens) a(nimo)*.

P. 171-172. Même provenance. Fragment de dédicace, complétant un autre fragment déjà connu.

230)

BELLONAE AVGVSTAE SACRVM
M AT[illegible]QVIR SATVR SACERDOS
PORTICVM CVM COLVMNIS DE SVO

P. 174. Au Coudiat-Karba (environs de Sigus).

231)

D M
N IVLIVS C F
Q FELIX
PATER EQVI
TVM ROMA
NORVM
V A LXV

P. 201-267. Dr Carton. Cinquième annuaire d'épigraphie africaine (1905-1906).

P. 387-433. U. Hinglais. Inscriptions découvertes dans la province de Constantine pendant l'année 1906 (494 numéros).

P. 387-389. R. Cagnat. Trois bornes milliaires de la route de Tébessa à Thala.

P. 389. Du même. A Morsott.

232)

Croissant
Personnage debout
ZOSIMA CAES
AVG · SER · FELICI
ONIS · FIL · H · *s* · E
VIXIT · AN · [illegible]

L. 1 et 2 : *Caes(aris) Aug(ust ser(va)*.

P. 389-391. Vel. 34 inscriptions funéraires d'Aïn-Four (à 7 km au sud de Constantine).

P. 393-414. Joly. 305 inscriptions d'Announa (*Thibilis*), la plupart funéraires (nombreux personnages appelés *Sittius*, *Sallustius*, *Namphamo*).

Ibid., n° 46. Base de statue.

233)

SALVIS AVGG ET CAESARIB
IN PERPETVVM · FELIX · THIBILIS

P. 415-417 et 426-427. Joly. Inscriptions de Khamissa (*Thubursicum Numidarum*).

P. 417-426. Joly. Inscriptions de M'daourouch (*Madaura*), trouvées pour la plupart dans les thermes. Copies qui devront être revues.

P. 419, n° 382. Deux fragments d'une même pierre.

234

)NI QVIR · GABINIANO · EQ · R
in u. dec · *a dl* ECTO · FL · P P · II VIR *al* I HONES
tae m. u. M · CORNELI · VICTORINI FL · P · P
*fil. spl*ENDIDISSIMVS *ordo* ET PO
*pu lus ma*DAVRENSIVM *ob in* SIGNEM
*tes ta*MENTI COPIAM ORE IN
*cives pr*AESTITAM HONO*rem* BIGAE
*decre u*ERVNT PECVNIA *publi*CA QVM
GIA ROMANILLA *Fil. et* VICTORINA
et A POSVERVNT S ET FERE
CVRIALIBVS DATIS *spo*RTVLIS

Ibid., n° 387.

235) AESCVLAPIO AVG

P. 420, n° 390.

236) PLVTONI
AVG

C IVLIVS
FELIX PRO
BIANVS SA
CERDOS

P. 422, n° 408. Copie corrigée par M. Gsell.

237)

PRO TANTA FELICITATE TEMPORVM
*invictissi*MORVM PRINCIPVM DD NN PERP*p. augg.*
*valenti*NIANI ET VALENTIS PISCINALEM ISTAM I . . . . . .
. . . . ET SOLIAREM CELLAM LACVNIIS DENSIS ITA FOED
. . . . MENTI MONSTRARENT ATQVE ITA RETENTION . . . .
. . . . BERENT COMPELLENTE RELIGIONE SANCTA EP . . . .
. . . . NORVM CIVIVM EXQVISITIS DIVERSORVM CO . . . . .
. . . . ARTIFICIBVS QVOQVE PEREGRINIS ADDVCTIS ET . . . .
. . . . DENTES NOVOQVE OMNINO OPERE TESSELLATAS PR . .
. . . . FABIO FABIANO VC ET INLVSTRE LEGATO NVMIDI*ae*
. . . . REIPVBLICAE INTER CETERA IN QVIBVS IANDV*dum*
. . . . CVM ORDINE SPLENDIDO ET VNIVERSO POPVLO
FELICIT*er*

Ibid., n° 419.

238) AEDEM · CO*ncordiae quam.....*
VITALIS · LIBE*ralitate sua promiserat*
T · IVL SABIN*us*
PROCVRATO*r patrimoni tractus*
LEPTIMINEN*sis item priuatae eiusdem*
TRACTVS · BIV
EX · S-S QVAD*raginta m. n. s. p. fecit*
DEDICANTE
LEGATO · NVM *idiae*

P. 425, n° 424.

239) VENERI AVG

Ibid., n° 425.

240) FORTVNAE AVG

P. 426, n° 435.

241) LIBERO · AVG

Ibid., n° 436.

242) HYGIAE AVG

P. 428, n° 459. A Guelma (*Calama*).

243) SATVRNO AVG SAC
DONATVS DEDIT

P. 429-431. J. Bosco. Inscriptions funéraires de Constantine.

P. 430, n° 463.

244) D M
P IVLIVS · QVIR
MARTIALIS PVBLI
AMVS SACERDOS
CAELESTIS SITTIANE
LOCI PRIMI
V A LXXV
H S E

RENDICONTI DELLA R. ACCADEMIA DEI LINCEI, CLASSE DI SCIENZE MORALI, STORICHE E FILOLOGICHE, XV, 1906.

P. 575-588. D. Comparetti. Sur l'inscription de la colonne Trajane (*C. I. L.*, VI, 960).

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1907, II.

P. 23. H. Frère. A Timgad.

245) CAELESTI · AVG · SACRVM
PRO SALVTE · D · N *carini aug.*
P · SITTIVS · OPTATVS · EQ · R · *Et*
OCTAVIVS · EMERITVS · *E* CAECI*l*
FRVMENTIVS · SACERDOTES
CENTRIVS · ABVNDIVS · GRASID
FELIX · RESTVTVS · SIRISINNV*s*
TERENTIN*S* FORTVNAT*S* EXTRI*c*
CANISTRARI · ET · COMMVNIS · SI//
NVS DONATVS · VINCENTIVS FR*C*T
VITALS · FELIX · SACRATI · DE SVO FE*c*

Cf. *Ann. épigr.*, 1893, n° 79. — L. 6 : *Grasid(ius)*; l. 8 : *Fortunatus, Extric(atus)*; l. 9 et 10 : *Si-[lva]nus, Fruct(us)*; l. 11 : *Vitali(i)s*. — D'après les noms des *sacrati*, l'inscription n'est pas antérieure à la fin du IIIe siècle.

P. 168. Corrections proposées par M. Frœhner au texte latin du préambule de l'édit de Dioclétien sur le maximum (*C. I. L.*, III, p. 1909 et suiv.).

REVUE BIBLIQUE, 1907.

P. 417-421. H. Vincent. A Abou-Ghoch. Fragment de dédicace impériale.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1907.

P. 265-267 et pl. XV. J. Carcopino. Fac-simile photographique d'une inscription de Rome (dédicace à Teutatès, *C. I. L.*, VI, 31182); observations sur la lecture du texte.

RHEINISCHES MUSEUM, 1907.

P. 157-159 et 328. G. Gundermann et Ch. Huelsen. Sur une inscription en mosaïque des Ouled-Agha (*Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1904, p. 697).

P. 323-325. M. Ihm. Sur le mot *cabidarius* (*C. I. L.*, VI, 9220).

P. 390-420. E. Diehl. Sur les *signa* (surnoms), d'après les inscriptions.

WESTDEUTSCHE ZEITSCHRIFT, 1906.

P. 239-258. L. Grünenwald. Les dédicaces faites aux *Matronae* dans le Palatinat.

P. 416. A Königshofen (Alsace-Lorraine). Marque d'amphore.

246) A V G G G N N N
COL EARI · F GRV

(trium) Aug(ustorum) n(ostrorum) col(oniae?) Eari(ni) (ex) f(iglinis) Gru(mensibus); cf. *C. I. L.*, XV, 2560 et suiv.

P. 439. A Saalburg. Sur une plaque de bronze, provenant de la garniture d'un bouclier.

247) IMP COM AVG
COH XXXII VOL
7 VICTO
DASIVS MASVRI

Imp(eratore) Com(modo) Aug(usto), coh(ors) XXXII vol(untariorum) (centuria) Victo(ris ou *rini), Dasius Masuri(i filius)*.

P. 441. Même provenance. Marques de potiers.

P. 444-445. A Zugmantel (près de Saalburg). Marques de potiers.

P. 483. A Ratisbonne. Partie inférieure d'une base votive.

248) . . . . . .
SIlvano
M·AVrel. m. f.
OFF · COMO
MANTO · O
PTIO · PO
SVIT · DDLLM

L. 4 : *O(u)ff(entina tribu)*; l. 7 : *d(e)d(icavit) l(ibens) l(aetus) m(erito)*.

Ce personnage était un *optio* de la légion *IIIa Italica*.

ZEITSCHRIFT FÜR DIE GESAMTE STAATSWISSENSCHAFT, 1907.

P. 367 et suiv. C. Neuburg Commentaire de la loi minière d'Aljustrel (*Ann. épigr.*, 1906, n° 151).

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

HAMY. LES SIGLES FIGULINS DE LA FLOTTE DE BRETAGNE, Boulogne-sur-Mer, 1907.

Recueil de toutes les estampilles sur tuiles connues, relatives à la flotte de Bretagne, trouvées en Angleterre ou en France.

W. LUDOVICI. STEMPELBILDER RÖMISCHER TÖPFER AUS MEINEN AUSGRABUNGEN IN RHEINZABERN. Munich, 1906.

Recueil de poteries sigillées découvertes à Rheinzabern (Bavière).

C. PATSCH. ZUR GESCHICHTE UND TOPOGRAPHIE VON NARONA, Vienne, 1907 (fasc. V des SCHRIFTEN DER BALKAN KOMMISSION).

Reproduit en fac simile un grand nombre d'inscriptions de Dalmatie. Parmi celles qui sont inédites nous ne citerons que la suivante.

P. 74. A Hardonulje-Smokovice.

249)

MEDVTTVS
CATVRONIS
F MILES COH I
BRACAR AVG
VSTANORVm
ANN XXX stip

R. CAGNAT et M. BESNIER.

TABLES ANALYTIQUES

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des périodiques et ouvrages cités.

A. PÉRIODIQUES

American Journal of Archaeology, 1906, depuis la p. 251 ; 1907, p. 1 à 386.
Annales des Alpes, X, 1906.
Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde, VIII, 1906.
Archeologo Portugues, 1907.
Archiv für Papyrusforschungen und verwandte Gebiete, IV, 1907, p. 1-268.
Archiv für Religionswissenschaft, 1906.
Ausonia, 1907.
Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, 1906, depuis la p. 135; 1907, p. 1 à 159.
Id., Procès-verbaux des séances, août à décembre 1906; janvier à juillet 1907.
Bulletin de correspondance hellénique, 1907, p. 1 à 388.
Bulletin de la Société archéologique de Sousse, 1905, depuis la p. 151; 1906, p. 1 à 205.
Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, 1906, depuis la p. 209.
Bulletin pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 1906.
Bullettino comunale di Roma, 1906.
Bullettino dell' Istituto di diritto romano, 1906-1907.
Classici e neo-latini, 1907.
Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1906, depuis la p. 443; 1907, p. 1 à 494.
Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande (Bonner Jahrbücher), CXIV, CXV, 1905.
Jahreshefte des österreichischen archäologischen Instituts in Wien, 1906, depuis la p. 165.
Id., Beiblatt, 1906, depuis la p. 61.
Journal des Savants, 1906, depuis la p. 457.
Journal of hellenic studies, XXVI, 1906, depuis la p. 191; XXVII, 1907, p. 1 à 144.
Klio, Beiträge zur alten Geschichte, VI, 1906, depuis la p. 341; VII, 1907, p. 1 à 302.
Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift, 1906, depuis la p. 129; 1907, p. 1 à 128.
Mélanges de la Faculté orientale de l'Université Saint-Joseph (Beyrouth), II, 1907, jusqu'à la page 345.
Mélanges de l'Ecole française de Rome, 1906, depuis la p. 365; 1907, p. 1 à 224.
Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, LXVI, 1906.
Mittheilungen der k. k. Zentral-Kommission für Kunst- und histor. Denkmale, VI, 1906.
Mittheilungen des archäologischen Instituts. Römische Abtheilung, 1906.
Monumenti antichi dei Lincei, XVI, 1906.
Musée belge, 1906.
Notizie degli Scavi di Antichità, 1906, depuis la p. 131; 1907, p. 1 à 152.
Nouvelle revue historique de droit français et étranger, 1906, depuis la p. 701; 1907, p. 1 à 460.
Nuovo Bullettino di archeologia cristiana, 1906, depuis la p. 199.
Palestine Exploration Fund, 1906; 1907, p. 1 à 244.
Philologus, 1906, depuis la p. 321; 1907, p. 1 à 320.
Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine, XL, 1906.

Rendiconti della R. Accademia dei Lincei, classe di scienze morali, storiche e filologiche, XV, 1906.

Revue archéologique, 1906, II, depuis la p. 225; 1907, I; II, p. 1 à 192.

Revue biblique, 1906; 1907.

Revue des Etudes anciennes, 1906; 1907, p. 1 à 280.

Revue des Etudes grecques, 1906.

Revue épigraphique, 1906-1907, depuis la p. 177 jusqu'à la page 208.

Revue générale de droit et de jurisprudence, 1906; 1907, p. 1 à 96.

Rheinisches Museum für Philologie, LXI, 1906, depuis la p. 313; p. 1 à 488.

Sitzungsberichte der kön. preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1906, depuis la p. 629; 1907, p. 1 à 744.

Spomenik de l'Académie royale serbe, XLII, 1905.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 1906, depuis la p. 233.

Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte. Romanistische Abtheilung, 1906.

Zeitschrift für die Gesamte Staatswissenschaft, 1907.

B. PUBLICATIONS DIVERSES

Annales de la Société historique à Sofia, 1906 (article de B. Filow, sur les troupes auxiliaires de la province de Mésie).

Benndorf, *Forschungen in Ephesos*, I.

R. Cagnat et G. Lafaye, *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes*, III, 6.

L. Cantarelli, *La serie dei prefetti di Egitto*, I.

Corpus inscriptionum latinarum, XIII, pars II, fascic. 2.

Ed. Cuq, *Un règlement administratif sur l'exploitation des mines au temps d'Hadrien* (extrait des *Mélanges Gérardin*).

Hamy, *Les sigles figulins de la flotte de Bretagne*.

Hiller von Gärtringen, *Inschriften von Priene*.

Kalinka, *Antike Denkmäler in Bulgarien*.

H. Legras, *La table latine d'Héraclée*.

W. Ludovici, *Stempelbilder römischer Töpfer aus meinen Ausgrabungen in Rheinzabern*.

Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, XII, 1re (partie articles de P. Monceaux, sur les inscriptions d'Afrique mentionnant des martyrs, et de J. Toutain, sur l'établissement d'un cadastre en Afrique).

Th. Mommsen, *Gesammelte Schriften*, I *Abth. Juristische Schriften*, II.

Id., *IV Abth. Historische Schriften*, I.

Nouvelles Archives des missions scientifiques, XIII (article de A. Engel et P. Paris, sur les fouilles d'Osuna).

C. Paepcke, *De Pergamenorum litteratura*.

C. Patsch, *Zur geschichte und Topographie von Narona*.

O. von Sarwey et E. Fabricius, *Der obergermanisch-raetische Limes des Römerreiches*, 27e livr.

Studies in the history and art of the eastern provinces of the roman Empire.

J. Toutain, *Les cultes païens dans l'Empire romain*, 1re partie, I.

H. van de Weerd, *Étude historique sur les trois légions romaines du Bas-Danube*.

2e Table des provenances

N. B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent les inscriptions.

I. Rome et environs.

Caelius, 16.
Corso di Porta Pinciana, 144.
Ghetto, 90.
Piazza in Lucina, 143.
Près de la via Urbana, 214.
Près du Corso Umberto I, 215.
Près de Sainte-Croix de Jérusalem, 133, 208-210.
Via Galvani, 120.
Via Labicana, 121-124.
Via Latina (au 10e mille), 78, 79.
Via Nomentana, 84.
Via Salaria, 86, 113, 114, 116, 128, 129, 131, 217.
Via S. Stefano Rotondo, 89.
Via Tiburtina, 218.
Via Triumphalis, 132.
Via Zanardelli, 130.
Vicolo Sciarra, 87, 88.
Villa Colonna, 213.
Villa Sciarra, 94-97.
Villa Villeggia (via Casilina), 216.
Divers, 80, 85, 152.

II. Italie.

Assise, 172.
Castel d'Agnona (Transpadane), 118
Castel Gandolfo (Latium), 224.
Castelporziano (Latium), 206.
Civita Castellana (Etrurie), 115.
Civita Lavinia (Latium), 220-223.
Gallicano (Latium), 225.
Manziana (Etrurie), 82, 83.
Monte Rotondo (Latium), 125, 126.
Naples, 211.
Ostie, 219.
Palestrina, 134, 226, 227.
Pompei, 117.
Ponzano Romano (Latium), 81.
Porta (Sabine), 212.
Ravenne, 127.
S. Giacomo di Portogruaro (Vénétie), 207.
Terracine, 203, 228.
Zeppara (Sardaigne), 119.

III. Péninsule ibérique.

1) *Espagne* :
Coto Fortuna (province de Murcie), 135.
2) *Portugal* :
Lagos de Covas, 150, 151.

IV. Gaule.

Allan (Drôme), 39, 40.
Arras, 171.
Barbaïra (Aude), 139.
Combas (Gard), 136, 137.
Frolois (Côte-d'Or), 13.
Gap, 1.
Liévin (Pas de-Calais), 169.
Périgueux, 138.
Peyrieu (Ain), 167.
Sainte-Colombe (Rhône), 168.
Salmaise (Côte-d'Or), 15.
Saveux (Haute-Saône), 166.

V. Germanie.

Altdorf, 185.
Bade, 141, 142.
Baden-Baden, 109-112.
Cologne, 107, 179.
Gereonsweiler, 101, 102.
Königshofen, 246.
Kösching, 186, 187.
Mayence, 103-106, 190.
Ratisbonne, 248.
Saalburg, 247.
Strasbourg, 73-77.
Thorr, 26.
Trèves, 108.
Weissenau, 188, 189.

VI. Helvétie.

Avenches, 146, 147.
Solothurn, 149.
Windisch, 148.

VII. Provinces danubiennes.

1) *Norique* :
Lauriacum, 100.
2) *Pannonie* :
Carnuntum, 175 178.
Poetovio, 99.
3) *Dalmatie* :

Hardonulje Smokovice, 249.
4) *Mésie* :
Viminacium, 41.
5) *Dacie* :
Chersonèse, 163, 164.
6) *Thrace* :
Constantinople, 62.
Kjuse-Mahala, 47.
Philippopoli, 44, 48.
— (environs de), 45.
Sofia, 46.
— (musée de), 50.
Varna, 49.
7) *Macédoine* :
Salonique, 42, 140.
8) *Epire* :
Photiké, 70.

VIII. Grèce et îles.

Délos, 162.
Ténos, 204, 205.

IX. Asie.

1) *Phrygie mineure* :
Melde (*Miletopolis*), 181, 182, 183.
2) *Lydie* :
Cordélio (près de Smyrne), 27.
Ephèse, 43, 180.
3) *Carie* :
Aphrodisias, 28-38.
4) *Phrygie* :
Kara-agatch, 60, 61.
5) *Pisidie* :
Altyntach, 66.
Antioche (environs d'), 63.
Genj-Ali, 65.
Saghir, 64.
6) *Isaurie* :
Eshenler Baghari, 56.
Salarama, 57.
7) *Lycaonie* :
Ennek, 53.
Kanna, 54, 55.
Karaman (*Laranda*), 59.
Senerek (*Psibela*), 58.
Seraï-Inn, 51.
Yali-Baiyat, 52.
8) *Syrie* :
Afqa, 195.
Baalbeck, 192.
— (environs de), 193, 194.
Beyrouth, 191.
9) *Palestine* :
Près du pont de Gior-el-Ghajar (Galilée), 145.
10) *Arabie* :
Irbid (Hauran), 67.

X. Afrique.

1) *Tunisie* :
Aïn-el-Djemala, 196, 197.
Aïn-Tounga, 198, 199, 200.
Bulla regia, 10, 11, 12, 22-25.
Carthage, 18, 71, 72, 92, 93, 98, 165 170.
Choud-el-Batel, 154.
Djebel-ech-Cheid, 173, 174.
Djebel-Skrira, 202.
Dougga, 155, 160, 161.
Henchir-Douamis, 91, 153.
Henchir-el-Begar, 17.
Henchir-er-Regaigue, 201.
La Goulette (environs de), 14.
Sousse, 68, 69.
2) *Algérie* :
Aïn-Kamellel, 19, 20.
Announa, 6-9, 233.
Constantine, 244.
Coudiat-Karba (environs de), 231.
El-Mellah, 4, 5.
El-Milia, 157.
Guelma, 243.
Ksar-el-Boum, 21.
Lambèse, 184.
M'daourouch, 2, 234-242.
Morsott, 232.
Saint-Arnaud (environs de), 158.
Sigus, 229, 230.
Teniet-Meksen, 159.
Timgad, 3, 156, 245.

3° Table des matières.

I

NOMS ET SURNOMS

Q. Aburnius Caedicianus, 88.
Acilius Glabrio, 208.
L. Acilius Strabo Clodius Nummus, 20
Adeodatus, 210.
Aelius Aelianus, 70.
P. Aelius Hieron Aug. l., 125.
L. Aelius L. f. Lamia, 90.
Aemilius Eucarpus, 132.
Afro, 171.
Agasias Menophili f., 204.
Aiccardus, 171.
Annius Anullinus, 208.
Antistia M. l. Satura, 116.
Antonia Dionysia, 216.
Antonius Priscus, 32.
M. Antonius Rufus Honorati f. Trom-ent., 200.
C. Aponius Firmus, 57.
Sex. Appuleius, 18.
Q. Apronius Q. f. Arn. Vitalis, 91.
Artemis Sidonia, 97.
Atilius Theodotus v. c., 11.
C. Atticius Strabo, 58.
Aurelius Itto, 175.
M. Aurelius M. f. Offent. Manto, 248.
Aurelius Menneas, 65.
M. Aurelius Paulus, 123.
Axius Aelianus v. e., 5.
Tib. Cab... Q. Urunii (*sic*), 73.
L. Caesennius Paetus, 193.
L. Calpurnius Piso, 162.
Calpurnius Saturninus, 67.
C. Calvius Mercator, 148.
P. Calvisius Ruso Julius Frontinus, 51.
Cetius, 171.
T. Claudius Aug. l. Aphrodisius, 203.
Claudius Hermogenianus Olybrius, 11.
T. Claudius Vicenio, 64.
Cocia Silia, 85.
C. Cominius Macer, 144.
C. Cordius Nymphicus, 223.
C. Cornelius Crispus, 144.
L. Cornelius L. f. Papir. Maximus, 170.
Cornelius Octavianus, 4.
P. Cornelius Scipio, 144.
Cossius Ursulus, 108.
Dasius Masurii f., 247.
Cn. Domitius Corbulo, 181.
Domitius Modestus v. c., 164.
Domitius Valerianus, 67.
Dunius, 149.
Emocus, 171.
Fabius Fabianus v. c., 237.
Fittio Condolli f., 77.
Flavius Diogenes, 36.
Florentius (*signum*), 155.
L. Furius L. f. Pal. Victorinus, 152.
Sex. Furnius Publianus, 45.
Gaereholdus, 190.
Gaionas, 94.
Hilarianus, 80.
Insteius Tertullus v. c., 214.
Itteus Tebei f., 56.
Jucundus Antoniae Drusi lib., 86.
Jugo Juniani, 112.
Julius, 167.
M? Julius C. f. Q. Felix, 231.
Julius Festus, 208.
Julius Lupio, 87.
C. Julius Polychronius, 43.
C. Junius Rufus v. c., 120.
Juventius Julianus, 104.
Lairino, 171.
Licinius Rufinus, 42, 140.
M. Livineius C f. Quir. Dexter, 22.
Lixia, 171.
Lucilius Africanus c. v., 17.
Macrinus, 180.
L. Manlius A. f. Corcanus, 218.
Meduttus Caturonis f., 249.
C. Memmius Fidus, 12.
P. Memmius Pergamus, 127.
Menander, 144.
Mercatorius, 103.
L. Minucius Natalis, 19, 21.
Mislius, 119.
L. Munatius Sabinus, v. c., 24.
Munio(s) Regenai, 81.
M. Oppius Agroecus, 96.
Orentes, 217.

C. Orfidius Stratocles, 60.
Paulina, 99.
Petronia Lasciva, 215.
M. Philinus, 63.
Q. Pompeius Macer, 144.
Cn. Pompeius Cn. f. Magnus, 183.
Publicia Rhodope, 92.
Pullaienus Celsinus Pupianus, 155.
— Petronianus Decimus, 155.
— Titinius Pupianus, 155.
L. Quinctius L. f. Rufus, 205.
Rebocatus, 98.
Rennicus, 171.
Ripaecnus Dunaus, 13.
Roia Titinia, 155.
Rutilius Pudens Crispinus, 44.
C. Sabucius Perpetuus, 222.
M. Sulla M. l. Hilario, 113.
C. Sallustius Crispus, 113.
Saturnius, 165.
Secundus Cornutus, 50.
Septimius Chares, 36.
P. Servilius P. f. Isauricus, 204.
T. Sestius Agathangelus, 96.
Severus Appius Messoris f., 118.
Simonius Julianus nomine Cyriacus, 114
Sulpicius Priscus, 28.
Tuccianus c. v., 161.
Tutilius Pudens e. v., 196.
Ulpius Valentinus, 121.
C. Ummidius Durmius Quadratus, 194.
Q. Urvinius Q. l. Callistus, 153.
Uuba?, 171.
L. Vatronius Q. f. Bolanus, 134.
C. Vibius Philippus, 79.
C. Victorius Hosidius Geta, 82.
Viventius, 93.
Zabonar Grani f., 201.

Noms de chevaux, 68, 69, 144, 165.

II

DIEUX ET DÉESSES

Adadus, 95.
Aesculapius Augustus, 235.
Alaferhviae, 185.
Aphrodite, 36.
Apollo, 1, 50.
Apollo, Artemis, Leto, 162.
Apollo, Genius coloniae Bullensium Regiorum et dii Augusti, 22.
Ἄρης Ἐπήκοος, 52.
Artemis Ephesia, 43.
Bellona Augusta, 230.
Caelestis Augusta, 245.
Concordia, 238.
Diana Corollitica, 25.
Domus divina, 25, 108.
Epona, 106.
Fortuna Augusta, 240.
Fortuna Primigenia, 134, 227.
Furrinae nymphae, 97.
Genius loci, 74.
— montis, 14.
— Subtabarti (dat.), 158.
Hercules, 125, 168, 220.
Hercules victor deus, 9.
Hermus flumen, 27.
Hygia Augusta, 242.
Juno regina, 104.
Jupiter Maleciabrudes, 96.
Jupiter Optimus Maximus, 111, 150, 151, 175, 192, 202.
Jupiter Optimus Maximus et Juno Regina, 73.
Karthago Augusta, 91.
Lares Augusti, 16, 78.
Liber Augustus, 241.
Magnus deus aeternus, 3.
Mars Loucetius, 77.
Mars Militaris, 105.
Mars Numisius, 81.
Matres Victrices, 39, 40.
Matronae Almaviahenae, 26.
Matronae Berguiahenae, 101, 102.
Mercurius Cissonius, 146.
Minerva, 109, 136, 137.
Numina Augustorum et Magna Mater deum Augusta, 138.
Nymphae, 142.
Pluto Augustus, 236.
Poseidon et Amphitrite, 204, 205.
Salus, 141.

Saturnus Augustus, 153, 198, 201, 243.
Sequana dea, 15.
Silvanus, 248.
Silvanus Augustus, 229.
Sol Invictus, 176.
Sulevae Domesticae, 107.
Vacuna, 212.
Venus Augusta, 239.
Virtus, 169.
Visuna, 110.
Ζεὺς Κεραύνιος, 97.

III

PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

Aedes, 238.
Ἀμνώνηα (jeux), 37.
Ἀρχιερεὺς ὑψηλὸς καὶ ἱερεὺς Ἀφροδείτης 36.
Canistrarii, 245.
Cistifer, 229.
Cultores Larum, 78.
Δειπνοκριτής, 94.
Flamen, 154.
Flamen Julialis, 18.
Flamen perpetuus, 9, 23, 234.
Flaminica perpetua, 160.
Flamonium perpetuum, 22.
Frater Arvalis, 82.
Kapitolium, 2.
Κλαυδίηα (jeux), 37.
Larenses, 6.
Ludi Martis, 144.
Ludi Victoriae Caesaris, 144.
Pontifex, 2.
Quindecemvir sacris faciundis, 90, 180.
Sacerdos, 63, 157, 201, 230, 236.
Sacerdos Arensis, 138.
Sacerdos Dianae, 64.
Sacerdos Caelestis Sittianae, 244.
Sacerdos Jovis Eurudameni, 65.
Sacerdotes, 245.
Sacerdotes Kapitolii, 2.
Sacrati, 245.
Sodalis Antoninianus Verianus, 48.
Sodalis Antoninianus Verianus ex coop-tatis amicissimis, 180.
Templum, 153, 182.

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

Abdera, 181.
Ad Casas, 17.
Agrippinensis (colonia Claudia Augusta), 101.
Africa provincia, 17.
Alexandrinus, 179.
Anarias, 40.
Antiochia, 106, 194.
Aphrodisias, 28.
Argentarius mons, 135.
Armenia, 181.
Asia, 12, 35, 183.
Athenae, 162.
Barcenonensis, 93.
Bavares, 4, 159.
Britannia, 152.
Bullensium Regiorum colonia, 22, 25.
Carthago, 224.
Corduba (colonia Patricia), 218.
Comum, 248.
Cos, 180.
Cypria, 97.
Cyrenae, 182.
Cyzicus, 43.
Dardanus, 123.
Earin... (colonia)? 246.
Emerita, 170.
Ephesius, 204.
Eporedia, 188.
Graecus, 179.
Gurolense kastellum, 5.
Hermus, 27.
Hierapolis, 37.
Iarithani?, 195.
Ilistra, 59.
Ilucro, 135.

Italica natio, 92.
Judaei, 206.
Kana, 54, 55.
Καρδοκώμη, 63.
Keretapa, 33.
Laodicea, 37.
Λαρουμαδέων κώμη, 56.
Madaurenses, 234.
Mediomatricus, 110.
Miletopolis, 162.
Mitylene, 37.
Musulamii, 17, 19, 20, 21.
Mylasa, 179.
Noricus, 124.
Philippopolis, 44, 45.
Photike, 70.
Ptolemais, 194.
Roma, 34.
— (*aedes Castoris*), 166.
— (*comitium, curia*), 17.
— (*Velabrum*), 129.
— (*vicus Statae matris*), 16.
Saltus Beguensis, 17.
Saltus Blandianus, 196.
— Domitianus, 196.
— Lamianus, 196.
— Neronianus, 196.
— Tuzritanus, 196.
— Udensis, 196.
Sardes, 37.
Savatra, 53.
Senia vicus, 108.
Smyrna, 27.
Syrus, 122.
Tarracinensis colonia, 228.
Thibilis, 233.
Thibilitani, 7, 8.
Τατουκώμη, 66.
Thignica, 200.
Thracia, 48.
Thugga, 174.
Traianopolis, 47.
Uchitanorum Majorum respublica, 91.
Vicetia, 177.

V

EMPEREURS, PRINCES, PRINCESSES

1° *Empereurs romains.*

Tiberius Caesar Divi f. Aug., 30.
Ti. Caesar Aug. f. Aug. pont. max. cos. V. imp. VIII trib. pot. XXXIIII, 154.
Nero Claudius Caes. Aug. Germanicus trib. pot. II cos. desig. iterum, 194.
Imp. Caes. Vespasianus Aug. pont. max tr... pot. III p. p. cos. III, 193.
Imp. Vespasianus Caesar Aug. pont. max. trib. pot... cos. V p. p., 6.
Imp. Titus Caes. Divi Vespasiani f. Vespasianus Aug. pont. max. trib. pot. VIIII imp. XV cos. VIII p. p. censor et Caes. Divi Vespasiani f. Domitianus cos. VII collegiorum omnium sacerdos, 186, 187.
Imp. Nerva, 153.
Imp. Nerva Traianus Caes. Aug. Ger. Dacicus, 19, 21.
Imp. Nerva Traianus Caes. Aug. Germ. Dac. p. p. trib. pot., 54.
Imp. Caes. Nerva Traianus Aug. Germ. Dac. pont. max. trib. pot. p. p. 59.
Imp. Nerva Traianus Caes. Aug. Ger, Dacicus cos. VI, imp. XIII, 20.
Hadrianus Caesar, 178.
Imp. Caes. Hadrianus Aug., 196.
Imp. Caesar Divi Traiani Parthici fil., Divi Nervae nepos, Traianus Hadrianus Aug. p. m. trib. pot. V cos. III, 7.
Imp. Caes. T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius, 27.
M. Aur. Caes. et Faustina Aug., 126.
M. Aurelius Antoninus et L. Aurelius Verus, 157.
Imp. Caes. Aug. L. Severus et M. Antonius et Geta Caes. et Julia Domna Aug., 202.
Imp. L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. et Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug... et Julia Domna Aug. Mater impp. et castrorum, 158.
Ddd. nnn. Auggg. L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. et M. Aurel. Anton. Aug. Par. Bri. Ger. max. Augg. et Julia Aug Mater Aug. n. et cast., 184.

Julia Maesa Aug., 53.
Imp. Caes. Divi M. Antonini Pii Germ. Sarm. fil., Divi Antonini Pii nep., Divi Hadr. adnep., Divi Traiani Part. abnep., Divi Nervae adnep., L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. Arab. Adiab. pont. max. tribunic. pot. IV cos. II p. p. et M. Aurelius Antoninus Caes., 25.
M. Aurelius Antoninus Aug. princeps juventutis, Imp. Caes. L. Septimi Severi Pii Pertinacis Aug. Arab. Adiab. Parthici max. filius, Divi M. Antonini Pii Germ. Sarmat. nepos, Divi Antonini Pii pronepos, Divi Hadriani abnepos, Divi Traiani Parthici et Divi Nervae adnepos, 10.
Antoninus, 66.
Imp. Antoninus Aug. Pius, 120.
M. Aurelius Antoninus, 180.
Imp. Severus Alexander, 28.
Imp. M. Aur. Severus Alexander, 44.
Divus Alexander, 36.
Imp. M. Antonius Gordianus Aug., 67.
Imp. Caes. M. Julius Philippus Divi Imp. Caes. M Julii Philippi Pii Felicis Aug. et Aug. Marciae Otaciliae Severae f. Pius Felix Aug., 45.
C. Pius Tetricus nobil. Caes. juventutis princeps cos., 139.
Imp. Caes. M. Aurelius Probus Aug., 55.
D. n. Carinus Aug. 245.
Dd. nn. impp. Diocletianus et Maximianus Augg., 24.
Dd. nn. Diocletianus et Maximianus Augg. et Constantius et Maximianus Caess., 145.
Fortissimus ac nobilissimus princeps Galerius Valerius Maximianus cos. III procos., 161.
Fl. Constantinus, 47.
D. n. Fl. Claudius Julianus Pius Felix victor ac triumphator semper Aug., 11.
Reparator orbis romani, restitutor omnium rerum et totius felicitatis, recreator sacrorum et exstinctor superstitionis Fl. Julianus perp. Aug. Germ. max. Alam. max. Sarmat. Franc. max. p. m., 191.
Julianus pius felix venerabilis ac triumfator semper Aug. pont. max. Germ. max. Alaman. max. Franc. max. Sarm. max. imp. II, cos. III, p. p., procos. 46.
Invictissimi principes dd. nn. perpp. Augg. Valentinianus et Valens, 237.
Dd. nn. imperatores et gloriosissimi principes Valentinianus victoriosissimus dominus et Valens frater Valentiani maximi et Gratianus filius Valentiniani, nepos Valentis, perpetui Auggg., 164.
Aelia Flavia Flaccilla, 31.
Flavius Honorius, 32.

2° *Rois étrangers.*

Mithridates, 203.

VI

POUVOIRS PUBLICS

1° *Consulats.*

L. Caninio Gallo C. Fufio Gemino cos. (2 a. C.), 16.
Druso Caesare C. Norbano Flacco cos. (15 p. C.), 144.
Sallustio et Livio (27 p. C.), 71.
Sulla cos. (31 ou 33 p. C.), 72.
L. Cornelio Sulla Felix Ser. Sulpicio Galba cos. (33 p. C.), 78.
C Mario et Afinio cos. (62 p. C.), 119.
Imp. T. Caes. Aug. VIII cos. Domitiano Caes. VI (80 p. C.), 130.
Kanio Junio Nigro C. Pomponio Camerino cos. (138 p. C.), 17.
Antonino Aug. III et Vero cos. (140 p. C.), 88.
Gentiano et Basso cos. (211 p. C.), 202.
Sabino et Rufino cos. (316 p. C.), 133.
Consulatus Amanti et Albini (345 p. C.), 133.

Dd. nn. Honorio VIII et Theodosio III, Augg. cos. (409 p. C.), 211.
Consulatus Viatoris v. c. (496 p. C.), 210.

2° *Fonctions supérieures.*

Censitor, 145.
Censitor per Italiam, 70.
Consul, 180.
Consularia ornamenta, 152.
Consularis, 42, 43, 67, 140.
Curator alvei et riparum Tiberis, 180.
Curator viarum Aureliae, Corneliae, Triumphalis, 48.
Curatores locorum publicorum judicandorum, 213.
Ducatus (*Africae*), 4.
Ἔπαρχός, 61.
Ἐπιμελητὴς τῆς νήσου (à Délos), 162.
Eques romanus, 9, 132, 163, 234, 245.
Equites romani, 231.
Imperator, 183.
Iuridicus (*Apuliae*), 48.
Legatus et comes imp., 180.
Legatus (*Asiae*), 180.
— (*Numidiae*), 11, 237, 238.
— (*Pannoniae inferioris*), 180.
Leg. Aug. propraetore, 58, 181, 193, 194.
— (*Africae*), 19, 20, 21.
Leg. consularis (*Pannoniae superioris*), 180.
Leg. pro praetore (*Thraciae*), 44.
Palatinus, 210.
Praefectus Aegypti, 152.
Praefectus Norici, 70.
Praefectus praetorio, 152, 164.
Praefectus Urbi, 114.
Praeses (*Cariae*), 32.
Praesidatus (*Africae*), 4.
Praetor, 90, 180.
Praetor urbanus, 144.
Praetores, 144.
Proconsul, 161, 162, 205.
— (*Africae*), 11.
— (*Asiae*), 28, 180, 204.
Procurator (*Epiri et Pannoniae*), 70.
— (*Hispaniae citerioris*), 152.
— (*Thraciae*), 50.
Procurator Aug., 5.
Procuratores, 196.
Procurator a rationibus, 152.
Procurator ludi magni, 152.
Procurator patrimonii, 120.
— (*tractus Leptiminensis*), 238.
Procurator quadragesimae Galliarum, 152.
Quaestor, 18.
— (*Lyciae, Pamphyliae, Pisidiae*), 48.
Quindecemvir stilitibus judicandis, 180.
Senatus, 17, 18.
Tribunus plebis, 180.
Vice sacra judicans (*Africae*), 199.

3° *Fonctions inférieures.*

Ab admissione, 125.
Accensus, 84.
Aug. libertus, 80, 125, 174, 209.
Aug. servus, 51, 60, 216, 232.
Lictor III decuriarum, qui imperatori, consulibus et praetoribus apparuit, 225.
Praepositus mensoribus, 174.
Procurator fundi, 157.
Proximus a rationibus, 80.
Scriba librarius, 131.
Scriba senatus, 132.

VII

CORPS DE TROUPES

1° *Légions.*

Leg. II Adjutrix (*tribunus*), 152.
— Pia Fidelis (*veteranus*), 202.
Leg. II Parthica Severiana (*ex sagittaris salarius*), 224.
Leg. III Augusta Pia Vindex (*tubicines*), 184.
Leg. III Italica (*optio*), 248.
Leg. V (*miles*), 207.
Leg. VI Victrix, 203.
Leg. VII (*veteranus ex mensore tritici*), 41.
— Gemina, 150.
Leg. XI Claudia (*dux*), 163.
Leg. XIV (*legatus*), 180.

Leg. XIV (*miles*), 109.
— Gemina (*veteranus*), 176.
Leg. XV (*miles*), 188.
— Apollinaris (*miles*), 177.
Leg. XVII (*tribunus laticlavius*), 180.
Leg. XXII Primigenia Pia Fidelis (*tribunus militum*), 106.

2° *Ailes.*

Ala Colonorum (*decurio, optio*), 57.
Ala Frontoniana (*praefectus*), 152.
Ala Petriana Treverorum (*eques*), 77.

3° *Cohortes.*

Coh. VIII (briques), 76.
Coh. Bracarum (*tribunus*), 152.
Coh. I Bracarum Augustanorum (*miles*), 249.
Coh. I Gallica equitata civium romanorum, 151.
Coh. miliaria Ituraeorum (*praefectus*), 50.
Coh. VII Raetorum (*imaginifer*), 189.
Coh. XXXII Voluntariorum (*centuria*), 247.

4° *Garnison de Rome.*

Coh. I Urbana (*miles, centuria*), 170.
Coh. IV Vigilum, 221.

5° *Numeri, corps spéciaux.*

Eques singularis, 121.
— (*turma*), 122, 123.
— (*turma, armorum custos, tubicen*), 124.
Equites promoti (*tribunus*), 143.
Ex protectore, 48.
— (*ducenarius*), 70.
Cornuti Juniores, 62.
Leones Juniores 62.
Primo sagittarii, 62.

6° *Flotte.*

Praefectus classis, 4, 212.
— praet. Misen., 152.
— praet. Ravenn., 152.

7° *Grades.*

Beneficiarius, 106.
Ἐκ βοηθοῦ, 48.
Buccinator, 48, 111.
Centurio frumentarius, 35.
Legatus legionis, 48.
Miles, 52.
Praefectus vigilum, 152.
Tribunus, 67.
— laticlavius, 48.
Tribunus militum a populo, 115.
Tubicen, 175.

8° *Particularités.*

Centuria, 148.
Coronae muralis, vallaris, 152.
Hastae purae, 152.
Marques de briques militaires, 76.
Scamnarium, 184.
Vexilla obsidionalia, 152.
Victoria Parthica, 152.

VIII

ADMINISTRATION MUNICIPALE ET PROVINCIALE

Actor, 63.
Aedilis, 117.
Aediles, 226.
Archontes, 192.
Βουλευτής, 43.
Βουλευταί, 67.
Βουλὴ καὶ δῆμος, 47, 53.
Colonia, 9.
Curator reipublicae, 24.
Curator vici, 108.
Curiales, 234.
Decurio, 101.
Δῆμος, 28, 33, 162.
Duumvir, 234.
Duumviratus, 9.
Κοινὸν Ἀσίας, 37.
Ministri vici, 16.
Ordo et populus, 234.
Πρόξενος, 204.
Quattuorvir, 115.
Quattuorviri i. d., 172.
Quinquennalis, 50.
Quinqueviri, 172.
Συνέδριον, 70.
Vicus, 8.

IX

COLLÈGES

Corpus trajectus..., 219.
Societas montis Argentarii, 135.
Socii, 116.
Universitas Judaeorum, 206.
Vindemitores, 117.

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

Ἀγαλματογλύφος, 38.
Alumnus, 114.
Arrêté de police, 29.
Bigarius, 144.
Bornes milliaires, 58, 139, 193, 194.
Bornes terminales, 5, 19, 20, 21, 145, 173, 174, 195, 197, 213.
Campestre, 29.
Cellarius, 40.
Choraule, 179.
Conductores, 196.
Custos vigiarum, 217.
Defixiones, 68, 69, 99, 165.
Dia biu, 206.
Dispensator, 83.
Eburarius, 128.
Elogium, 18.
Épitaphe métrique, 61.
Exedra, 147.
Figlinae Grumenses, 246.
— Tempesianae, 88.
Funda, 29.
Fundus, 196.
Gerusiarches, 206.
Horologium, 23.
Ἰατρός, 178.
Inscriptions chrétiennes, 93, 38, 190, 210, 211.
Inscription électorale, 117.
Inscriptions sur amphores, 71, 72, 246.
— sur brique, 149.
— sur cassolette d'argent, 148.
— sur colonne de marbre, 130.
— sur conduites d'eau en plomb, 80, 120, 215, 222, 223, 228.
— sur médaillon en terre cuite, 156.
— sur mosaïque, 147.
Inscriptions sur une *patella*, 169.
Inscriptions sur un rocher, 125.
— sur tuiles, 87, 88, 126.
— sur une urne de terre, 167.
— sur vases, 168, 171.
Lex Manciana, 196.
Librarius, 89.
Loi municipale sur bronze (fragment), 100.
Margaritarius, 129.
Martyres, 98.
Messor, 105.
Multatores, 192.
Nundinae, 17.
Officina, 14.
Opus albarium pictorium, 172.
Oracle (fragment), 50.
Παγχράτιον, 37.
Pavimentum, 79.
Petitio, 196.
Pictor, 113.
Pigmentarius, 38.
Poids, 166.
Porticus, 230.
Praedia, 155.
Πρεσβεία εἰς Ῥώμην, 34.
Reges, 159.
Règlement relatif aux propriétés impériales en Afrique, 196.
Rostra, 23, 160.
Saltus, 196.
Saumon de plomb, 135.
Sceau de bronze, 214.
Senatus-consultum de nundinis, 17.
Sermo procuratorum, 196.
Simulacrum, 9.
Stola matronae, 36.
Tabularium, 11.
Tessère de bronze, 108.
Vestispica, 85.

TABLES

DU TOME X DE LA QUATRIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
L'architecture des Abbassides au IXe siècle. Voyage archéologique à Samara, dans le bassin du Tigre, par M. le général de Beylié (Pl. V-X).	1
Sur la « Pséliuméné » de Praxitèle, par M. A. Furtwaengler. . . .	19
Sur le culte de Caelestis, par M. Henri Frère.	21
Essai sur les vases de style cyrénéen (*suite*) par MM. Ch. Dugas et R. Laurent	36
Aetos Prométheus, par M. Salomon Reinach	59
An account of Rome in 1450, par M. Herbert P. Horne	82
Le fragment sur l'Acropole de la Bibliothèque Nationale, fonds grec, 1631 A, par M. Jean Psichari	98
Groupe en marbre de la collection Dattari, par M. Seymour de Ricci .	103
Les Marmion (*suite*), par M. Maurice Hénault	108
L'origine du Pilum (*suite*), par M. A.-J. Reinach	125
Variétés : Le Trésor des Athéniens à Delphes, par M. W. Deonna . .	137
— Lettres de Grèce, par M. Georges Perrot	140
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions	148
Société nationale des Antiquaires de France	158
Nouvelles archéologiques et correspondance.	162
Bibliographie. — Ouvrages de M. A. Munoz; de Mme Eugénie Strong; de MM. J. Guiraud; A. Houlé; Haakon Schetelig; K. Dissel; Dr Matthaeus Much; J. Toutain; Alessandro Della Seta; L. Pernier et G. Karo; L. Siret; J. P. Richter; Ludwig Salvator et Gustav Lang; V. Fris; E. Mariette; H. Schuchardt; E. Kalinka; C. M. Briquet; Albert Grenier; Théod. Birt	181
Fouilles à Prome (Birmanie), par M. le général de Beylié (Pl. XI-XIV).	193
L'origine du Pilum (*suite et fin*), par M. A.-J. Reinach	226
Brûle-parfums en terre cuite, par M. W. Deonna.	245
Nicopolis ad Istrum, étude historique et épigraphique, par M. Georges Seure	257
Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre, par M. Victor Mortet.	277
Inscriptions grecques et latines de Syrie, copiées en 1700, par M. Seymour de Ricci	281
La Vénus d'Agen (*suite et fin*), par S. Reinach	295
Documents nouveaux sur Frédéric de Clarac, par M. Salomon Reinach.	304
Lettres de Grèce, par M. Georges Perrot	310

Pages

Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 321
Nouvelles archéologiques et correspondances 326
Bibliographie. — Ouvrages de MM. A. Furtwaengler; Strzygowski; F. Behn; O. Waldhauer; Otto Puchstein; E. Ziebarth; Margarete Bieler; E. Loewy; E. Herzfeld; M. Besnier 343
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par MM. R. Cagnat et M. Besnier 351
Figurine égyptienne en bois au musée de Liverpool, par M. Jean Capart. 369
Essai sur la chronologie protohistorique de l'Espagne, par M. Louis Siret. 373
Orient ou Byzance, par M. Louis Bréhier 396
Nicopolis ad Istrum, étude historique et épigraphique (*suite*), par M. Georges Seure 413
Prométhée et le culte du pilier, par Miss Jane Ellen Harrison. . . . 429
Jéhovah à Éléphantine, par M. Clermont-Ganneau. 432
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 440
Nouvelles archéologiques et correspondance. 445
Bibliographie. — Ouvrages de MM. Ake Eliaeson; H. Grisar; J. Haverfield; Theodore M. Davis. 458
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par M. Cagnat et M. Besnier. 461
Tables analytiques de la revue des publications épigraphiques. . . . 489

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

Besnier (M.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine 351, 000

Beylié (Général de). — L'architecture des Abbassides au IXe siècle. Voyage archéologique à Samara, dans le bassin du Tigre 1

— Fouilles à Prome (Birmanie). 193

Bréhier (Louis). — Orient ou Byzance 396

Cagnat (R.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine 351, 000

Capart (Jean). — Figurine égyptienne en bois au Musée de Liverpool. 369

Clermont-Ganneau. — Jéhovah à Éléphantine 432

Deonna (W.). — Le Trésor des Athéniens à Delphes. 137

— Brûle-parfums en terre cuite. 245

Dugas (Ch.). — Essai sur les vases de style cyrénéen (*suite*) 36

Frère (Henri). — Sur le culte de Caelestis. 21

Furtwaengler (A.). — Sur la « Pséliuméné » de Praxitèle 19

Harrison (Jane Ellen). — Prométhée et le culte du pilier 429

Henault (Maurice). — Les Marmion (*suite*). 108

Horne (Herbert P.). — An account of Rome in 1450. 82

Laurent (R.). — Essai sur les vases de style cyrénéen (*suite*) . . . 36

Mortet (Victor). — Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre. . 277

Perrot (Georges). — Lettres de Grèce 140, 310

Psichari (Jean). — Le fragment sur l'Acropole de la Bibliothèque Nationale, fonds grec, 1631 A 98

Reinach (A.-J.). — L'origine du Pilum (*suite et fin*). 125, 226

Reinach (S.). — Aetos Prométheus 59

— La Vénus d'Agen (*suite et fin*) 295

— Documents nouveaux sur Fréd. de Clarac 304

Seure (Georges). — Nicopolis ad Istrum, étude historique et épigraphique 257, 413

Seymour de Ricci. — Groupe en marbre de la collection Dattari . . . 103

— Inscriptions grecques et latines de Syrie, copiées en 1700 281

Siret (Louis). — Essai sur la chronologie protohistorique de l'Espagne. 373

TABLE DES PLANCHES

V. — I. Ancienne mosquée de Samara; IXe siècle. Minaret, côté nord et côté ouest.
II. Ancienne mosquée de Samara; IXe siècle. Minaret, côté sud.
VI. — I. Minaret et mosquée de Samara.
II. Vue de Samara et intérieur de la mosquée.
VII. — Mosquée d'Aboudolaf et minaret.
VIII. — I. Mosquée d'Aboudolaf; IXe siècle. Piliers du côté sud, vue de l'intérieur.
II. Mosquée d'Aboudolaf; IXe siècle. Piliers du côté nord, vue de l'intérieur.
IX. — I. Château d'El Aschick. Façade, angle ouest.
II. Château d'El Aschick. Angle nord-est, construction servant d'appui au pont-levis.
X. — I. Château d'El Aschick; IXe siècle. Façade sud et façade est.
II. Château d'El Aschick; IXe siècle. Côté sud, emplacement possible d'une loggia.
XI et XII. — Tablettes votives de Prome (Birmanie), en terre cuite.
XIII. — Fig. 1. Bas-relief de Bobogyi. — Fig. 2. Bas-relief brahmanique. — Fig. 3. Bas-relief de Lémiétna.
XIV. — Stèle quadrilingue de Paguan.
XV. — Statue d'Eros découverte à Nicopolis.
XVI. — Figurine égyptienne en bois au Musée de Liverpool.
XVII et XVIII. — Inscription d'Ain-el-Djemala.

Le Gérant : E. Leroux.

ANGERS. — IMP. A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

FIGURINE ÉGYPTIENNE EN BOIS (XVIIIe DYNASTIE)
Musée de Liverpool

E. Leroux, *Édit.*

1re face.

2e face.

INSCRIPTION D'AIN-EL-DJEMALA.

3e face.

4e face.

INSCRIPTION D'AIN-EL-DJEMALA.

"A book that is shut is but a block"

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY

GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI.

Please help us to keep the book clean and moving.

S. B., 148, N. DELHI.